

## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur : ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite de ce travail expose à des poursuites pénales.

Contact : [portail-publi@ut-capitole.fr](mailto:portail-publi@ut-capitole.fr)

## LIENS

Code la Propriété Intellectuelle – Articles L. 122-4 et L. 335-1 à L. 335-10

Loi n° 92-597 du 1<sup>er</sup> juillet 1992, publiée au *Journal Officiel* du 2 juillet 1992

<http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg-droi.php>

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



# THÈSE

## En vue de l'obtention du **DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE**

Délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole

---

Présentée et soutenue par

**GUSTAVO EDUARDO ORDOÑEZ MARTINEZ**

Le 21 janvier 2019

**Reconversion des doctrines militaires de lutte contre la  
subversion dans le cadre de la lutte contre le crime  
organisé transnational en Amérique Latine: ruptures et  
continuités**

---

Ecole doctorale : **Droit et Science Politique**

Spécialité : **Sciences Politiques - EDSJP Toulouse**

Unité de recherche :

**IDETCOM - Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la  
Communication**

Thèse dirigée par

**Gabriel PERIES et Bernard LABATUT**

Jury

M. David GARIBAY, Rapporteur

M. Javier Ulises OLIVA POSADA, Rapporteur

Mme Giorgia MACIOTTI, Examineur

M. Pierre EGEA, Examineur

M. Gabriel PERIES, Directeur de thèse

M. Bernard LABATUT, Co-directeur de thèse



*« L'université n'entend ni approuver ni désapprouver les  
opinions particulières de l'auteur. »*



*Para mi amado país, mi principal fuente de inspiración. A mis padres, por ser el pilar fundamental de mi formación académica y moral. A mi hermano, que ha sido una motivación para alcanzar mis metas. A mis queridos familiares, amigos, quienes me motivaron siempre a seguir adelante.*



# REMERCIEMENTS

*Soyons reconnaissants aux personnes qui nous donnent du bonheur ;  
elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries.*

Marcel Proust

J'aimerais tout d'abord remercier mon directeur de thèse, Gabriel Périès, pour m'avoir appris à être autonome tout au long de ce travail de recherche. Nonobstant, sa relecture méticuleuse de chacun des chapitres m'a sans aucun doute permis de préciser mon propos. Sa compétence, sa rigueur scientifique et sa clairvoyance m'ont beaucoup appris. Ils ont été et resteront des moteurs de mon travail de chercheur. Je n'aurais pas eu le bonheur de vivre de ma passion sans son accompagnement.

J'adresse également l'expression de tout mon respect à M. Le Professeur Bernard Labatut sans qui cette thèse n'aurait pu être soutenue à l'Université Toulouse I Capitole. Sa connaissance des questions de sécurité et de défense en Amérique latine a été très utile pour la réalisation de ce travail.

J'adresse aussi mes remerciements à mes amis Lorenzo Vignal, Ambassadeur du Mexique, et Erwan de Cherisey, expert en forces armées, qui m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'appareil d'État mexicain. Ils m'ont tous deux permis de clarifier ma pensée parfois embrouillée et souvent ont fait preuve d'un enthousiasme communicatif à l'égard de ma prose. Merci également aux experts mexicains Javier Oliva Posada, Professeur à l'UNAM, et Enrique Flores Morado, Contre-amiral de la Marine mexicaine, ainsi qu'aux experts colombiens Armando Borrero Mansilla, ancien conseiller présidentiel en sécurité nationale, et César Torres del Río, Professeur à la Pontificia Universidad Javeriana, qui ont répondu présents et ont su, par leurs remarques et leurs conseils, faire avancer ma réflexion.

Mes amis Vincent, Charline et Khadija méritent une mention particulière pour leur relecture enrichissante de ce travail. Mes remerciements à mes chers amis Braulio, Edmée, Ingrid, Alberto et Everson qui avec cette question récurrente, « quand est-ce que tu soutiens ta



thèse ? », bien qu'angoissante en période fréquente de doutes, m'ont permis de ne jamais dévier mon objectif principal.

J'adresse toute ma gratitude à ma famille, notamment mes parents, Eduardo et Gabriela, et mon frère Rodrigo, sans leur aide je n'aurais pas pu venir en France et continuer ce projet. Malgré mon éloignement depuis de trop nombreuses années, leur confiance, leur tendresse, leur amour me portent et me guident tous les jours. Merci pour avoir fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

Je tiens aussi à remercier l'Université Toulouse 1 Capitole. Leur accueil intellectuel et humain depuis mon master 2 a enrichi au quotidien mes questionnements de recherche à l'articulation de la théorie politique et de la sociologie politique.

Enfin, ce travail n'aurait pas pu être mené à bien sans l'aide du CONACYT (Conseil national de recherche scientifique) du Mexique qui, à travers son soutien matériel a reconnu mon travail et m'a fait confiance. En effet, il m'a fallu du temps pour dessiner les contours de mon sujet, comprendre ce que j'observais et mettre en forme une thèse...prendre, en fait, le temps nécessaire à tout travail de recherche.

# SOMMAIRE

<b>Remerciements</b> .....	<b>5</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>7</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>19</b>
<b>Première partie</b> .....	<b>95</b>
Chapitre I : CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE DU NARCOTRAFIC ET DU RÉGIME DE PROHIBITION AU MEXIQUE (1910 – 1985) .....	97
Chapitre II : LES SERVICES MEXICAINS DE RENSEIGNEMENT ET LA CONTRE-GUÉRILLA.....	127
<b>Deuxième partie</b> .....	<b>195</b>
Chapitre III : DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION DE LA VIOLENCE ET DU TRAFIC DE DROGUE EN COLOMBIE .....	197
Chapitre IV : LA « GUERRE CONTRE LES DROGUES » : UNE POLITIQUE D’ORIGINE ÉTASUNIENNE .....	258
<b>Troisième partie :</b> .....	<b>317</b>
Chapitre V : RUPTURE ET FRAGMENTATION DES GROUPES DU CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL.....	319
<b>Conclusion</b> .....	<b>385</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>411</b>
RESTRUCTURATION DES INSTITUTIONS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE DE L’ÉTAT MEXICAIN DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ ET LE NARCOTRAFIC .....	413
<b>Bibliographie</b> .....	<b>525</b>
Ouvrages généraux .....	525
Ouvrages spécialisés en criminalité organisée, narcotrafic et sécurité publique.....	527
Organisations gouvernementales et internationales, universités, instituts spécialisés et think tanks.....	534
Conférences, thèses, presse et entretiens .....	539
Textes législatifs et réglementaires.....	544
Ouvrages spécialisés en sécurité nationale, contre-insurrection et forces armées .....	551

Instituts spécialisés, universités, thèses et entretiens.....	569
<b>Index .....</b>	<b>575</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>579</b>

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
AAA	Alianza Anticomunista Argentina
ACCU	Autodefensas Campesinas de Córdoba y Urabá
ACG	Asociación Cívica Guerrerense
ACNR	Asociación Cívica Nacional Revolucionaria
AFI	Agencia de Investigación Federal
AFIP	Administración Federal de Recursos Públicos
AGN	Archivo General de la Nación
AIC	Agencia de Investigación Criminal
AKI	Anti-Kidnapping Initiative
ALPA	Alianza del Pacífico
ANR	Agenda Nacional de Riesgos
ASPAN	Alianza para la Seguridad y la Prosperidad de América del Norte
ATF	Bureau of Alcohol, Tobacco, Fire Arms and Explosives
AUC	Autodefensas Unidas de Colombia
BACRIM	Bandas Criminales
BCA	Brigada Campesina de Ajusticiamiento
BEA	Brigada Especial Antiguerrillas
BNDD	Bureau of Narcotics and Dangerous Drugs
BOM	Base de Operaciones Mixtas
CAEN	Centro de Altos Estudios Nacionales
CAFÉ	Intercambio Centroamericano de Huellas Dactilares
CAFTA	Tratado de Libre Comercio de América Central

<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
CALEE	Intercambio de Fuerzas del Orden Centroamericanas
CARSI	Central América Regional Security Initiative
CASEDE	Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia
CBSN	Comisión Bicameral de Seguridad Nacional
CDSN	Conseil de Défense et de Sécurité Nationale
CEA	Conferencia de Ejércitos Latinoamericanos
CENDRO	Centro de Planeación para el Control de las Drogas
CENOP	Centro Nacional de Entrenamiento y Operaciones Policiales
CERAC	Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos
CES	Comisión Estatal de Seguridad
CESNAV	Centro de Estudios Superiores Navales
CFE	Comisión Federal de Electricidad
CIA	Central Intelligence Agency
CICIG	Comisión Internacional contra la Impunidad en Guatemala
CIDH	Comisión Interamericana de Derechos Humanos
CISEN	Centro de Investigación y Seguridad Nacional
CND	Commission on Narcotic Drugs
CNS	Comisión Nacional de Seguridad
CNSP	Consejo Nacional de Seguridad Pública
CODENAL	Colegio de Defensa Nacional
CONVIVIR	Cooperativas de vigilancia y seguridad privada
COSAC	Centro de Operações na Selva e de Ações de Comando
CPEUM	Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos
CPF	Código Penal Federal

<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
CREDA	Centre de recherche et de documentation sur les Amériques
CSN	Consejo de Seguridad Nacional
CTM	Confederación de Trabajadores de México
CUMAR	Centro Unificado para la Protección Marítima y Portuaria
DAN	División Anti Narcóticos
DAS	Departamento Administrativo de Seguridad
DEA	Drug Enforcement Administration
DFS	Dirección Federal de Seguridad
DGIPS	Dirección General de Investigación Política y Social
DHS	Department of Homeland Security
DINA	Dirección de Inteligencia Nacional
DIPS	Departamento de Investigación Política y Social
DISEN	Dirección General de Investigación y Seguridad Nacional
DOF	Diario Oficial de la Federación
DSN	Doctrina de la Seguridad Nacional
ELN	Ejército de Liberación Nacional
EMP	Estado Mayor Presidencial
ERP	Ejército Revolucionario del Pueblo
ERPI	Ejército Revolucionario del Pueblo Insurgente
ESEDEGUE	Escuela Superior de Guerra de Colombia
ESF	Economic Support Fund
ESG	École Supérieure de Guerre de Paris
ESISEN	Escuela de Inteligencia para la Seguridad Nacional
EZLN	Ejército Zapatista de Liberación Nacional

<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
FAL	Fuerzas Armadas de Liberación
FAM	Fuerzas Armadas Mexicanas
FAR	Fuerzas Armadas Revolucionarias
FARC	Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia
FARP	Fuerzas Armadas Revolucionarias del Pueblo
FBI	Federal Bureau of Investigation
FBN	Federal Bureau of Narcotics
FECSM	Federación de Estudiantes Campesinos Socialistas
FEG	Federación de Estudiantes de Guadalajara
FEMOSPP	Fiscalía Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado
FER	Frente Estudiante Revolucionario
FES	Fuerzas Especiales de Seguridad
FEUS	Federación de Estudiantes Universitarios Sinaloenses
FGE	Fiscalía General del Estado
FIP	Fundación Ideas para la Paz
FLN	Frente de Liberación Nacional
FSLN	Frente Sandinista de Liberación Nacional
GAFE	Grupos Aeromóviles de Fuerzas Especiales
GAT	Grupo Antiterrorista
GAULA	Grupos de Acción Unificada por la Libertad Personal
GBI	Guerra de Baja Intensidad
GIEI	Grupo Interdisciplinario de Expertos Independientes
GNB	Guardia Nacional Bolivariana
GPG	Grupo Popular Guerrillero
GSN	Gabinete de Seguridad Nacional

<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
GSOMIA	General Security of Military Information Agreement Accord
HSA	Homeland Security Act
HSC	Homeland Security Council
ICCS	International Crime Control Strategy
IFE	Instituto Federal Electoral
IHEAL	Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine
IMCO	Instituto Mexicano para la Competitividad
IMET	International Military Education Training
INACIPE	Instituto Nacional de Ciencias Penales
INAP	Instituto Nacional de Administración Pública
INCB	International Narcotics Control Board
INCD	Instituto Nacional de Combate a las Drogas
INCLE	International Narcotics Control and Law Enforcement
INEGI	Instituto Nacional de Geografía y Estadística
INESHJI	Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice
ININVESTAM	Instituto de Investigaciones Estratégicas de la Armada de México
INL	International Narcotics and Law Enforcement Affairs
INM	Instituto Nacional de Migración
ITAM	Instituto Tecnológico Autónomo de México
JC	Juventudes Comunistas
JCR	Junta de Coordinación Revolucionaria
JD	Junta Interamericana de Defensa
JIFE	Junta Internacional de Fiscalización de Estupefacientes
JTF6	Joint Task Force



<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
LASO	Latin American Security Operation
LBDSN	Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale
LC23	Liga Comunista 23 de Septiembre
LFDO	Ley Federal contra la Delincuencia Organizada
LOAM	Ley Orgánica de la Armada de México
LOAPF	Ley Orgánica de la Administración Pública Federal
LOFAM	Ley Orgánica del Ejército y la Fuerza Aérea Mexicanos
LSN	Ley de Seguridad Nacional
MAR	Movimiento de Acción Revolucionaria
MAS	Muerte a Secuestradores
MERCOSUR	Mercado Común del Sur
MLN	Movimiento de Liberación Nacional
MLN-T	Movimiento de Liberación Nacional-Tupamaros
MPSN	Manual del Planteamiento de la Seguridad Nacional
MR-13	Movimiento Revolucionario 13 de noviembre
NADR	Nonproliferation, Anti-terrorism, Demining and Related Programs
NAMSI	North American Maritime Security Initiative
NORAD	North American Aerospace Defense Command
NORTHCOM	Northern Command
NSC	National Security Council
NSDD	National Security Decision Directive
NSS	National Security Staff
ODALE	Office of Drugs Abuse Law Enforcement
OEA	Organización de los Estados Americanos
OIT	Organización Internacional del Trabajo

<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
ONDCP	Office on National Drug Control Policy
ONU	Organización de las Naciones Unidas
ONUCD	Organización de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito
OPBAT	Operation Bahamas, Turks and Caicos
PAN	Partido Acción Nacional
PCD	Policía de Control de Drogas
PCM	Partido Comunista de México
PCSD	Política de Consolidación de las Seguridad Democrática
PDLP	Partido de los Pobres
PDSO	Política de Defensa y Seguridad Democrática
PEMEX	Petróleos Mexicanos
PEPES	Perseguidos por Pablo Escobar
PF	Policía Federal
PFM	Policía Federal Ministerial
PFP	Policía Federal Preventiva
PGJE	Procuraduría General de Justicia del Estado
PGR	Procuraduría General de la República
PJF	Policía Judicial Federal
PMOP	Policía Militar de Orden Público
PND	Plan Nacional de Desarrollo
PNR	Partido Nacional Revolucionario
PNUD	Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo
PPS	Partido Popular Socialista
PRI	Partido Revolucionario Institucional
PRM	Partido de las Revolución Mexicana

<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
PROCUP-PDLP	Partido Revolucionario Obrero-Clandestino Unión del Pueblo
PSA	Policía de Seguridad Aeroportuaria
PSN	Programa para la Seguridad Nacional
RICO	Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act
SCJN	Suprema Corte de Justicia de la Nación
SCT	Secretaría de Comunicaciones y Transportes
SDN	Sociedad de Naciones
SEDENA	Secretaría de la Defensa Nacional
SEGOB	Secretaría de Gobernación
SEIDO	Subprocuraduría Especializada en Investigación de Delincuencia Organizada
SEMAR	Secretaría de Marina Armada
SGDSN	Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité Nationale
SHCP	Secretaría de Hacienda y Crédito Público
SIAM	Sistema de Inteligencia de la Armada de México
SICA	Sistema de Integración Centroamericano
SIDE	Secretaría de Inteligencia del Estado
SIN	Sistema de Inteligencia Nacional
SNS	Sistema Nacional de Seguridad
SNSP	Sistema Nacional de Seguridad Pública
SOA	School of Americas
SOCNORTH	Special Operations Command North
SOUTHCOM	Southern Command
SPF	Servicio de Protección Federal
SSE	Subdirección de Salvaguardia Estratégica

<b>Abréviation</b>	<b>Terme développé</b>
SSN	Sistema de Seguridad Nacional
SSP	Secretaría de Seguridad Pública
TAG	Unidad Transnacional Antipandillas
TIGRES	Tropa de Investigación y Grupo de Respuesta Especial de Seguridad
TLCAN	Tratado de Libre Comercio de América del Norte
UCIDGAT	Unidad de Coordinación Interinstitucional de Policías Federales del Grupo Antiterrorista
UEDO	Unidad Especializada contra la Delincuencia Organizada
UNAM	Universidad Nacional Autónoma de México
UNAPROP	Unidades Navales de Protección Portuaria
UNASUR	Unión de Naciones del Sur
UNE	Unidad Nacional de la Esperanza
UNITA	União Nacional para a Independência Total de Angola
UP	Unión Patriótica
UPOEG	Unión de Pueblos y Organizaciones del Estado de Guerrero
WOLA	Washington Office on Latin America



# INTRODUCTION

## *Section 1. Pourquoi ce sujet de recherche ?*

La démarche, les idées développées dans le présent travail, ainsi que leurs conclusions ne feront sans doute pas l'unanimité des lecteurs sur un sujet sensible dans une région qui ne l'est pas moins. C'est pour cela qu'il nous semble important de rendre compte, dans cette partie introductive, de quelques éléments préalables et nécessaires à la compréhension de notre cadre de réflexion à l'égard à l'espace géopolitique et socio-historique dans lequel nous allons faire évoluer notre réflexion.

Nous avons décidé de choisir ce sujet de recherche « *Reconversion des doctrines militaires de lutte contre la subversion dans le cadre de la lutte contre le crime organisé transnational en Amérique latine : ruptures et continuités* », car il demeure complexe et très polémique en Amérique latine et de façon plus particulière au Mexique, en Colombie et au Guatemala en raison du contexte politique, social et sécuritaire que traversent ces pays. C'est pourquoi je serai impartial dans cette discussion. Je serai également exhaustif dans la recherche puisque ce sujet me concerne intimement en tant que Latino-américain et citoyen mexicain. Comme nous le verrons par la suite, ces trois États constituent de véritables laboratoires pour la reconversion des doctrines militaires, notamment celles dites contre-insurrectionnelles, ou « de lutte antissubversive » ou de « guerre révolutionnaire », dont les origines se retrouvent dans les doctrines françaises, mais aussi provenant des États-Unis.

Ces doctrines que l'on désignera ici sous le terme général de *contre-insurrectionnelles* ont été appliquées pendant la Guerre froide, dans les années 1960, en Amérique du nord et centrale et dans les Caraïbes, contre les mouvements insurgés d'inspiration communiste ou nationaliste, d'abord en Colombie, puis au Guatemala, dans le cadre de la Guerre civile (1960 – 1996), et au Mexique pendant les années 1970 et 1980. Plus récemment, la doctrine de la contre-insurrection a été appliquée à la lutte contre le narcotrafic et le crime organisé transnational en impliquant de profondes transformations de l'appareil étatique, des institutions de la justice, des forces de sécurité et des forces armées qu'il s'agira ici d'étudier.

Ce sujet demeure également important puisque quiconque néglige l'Amérique latine, théâtre d'une histoire de conflits permanents, ne pourra comprendre la complexité des

situations sécuritaires, si ce ne sont les types de crises profondes, que le régime démocratique touché par le narcotrafic et le crime organisé peut connaître.

### ***Sous-section 1. L'Amérique latine : un contexte spécifique***

*Estados Unidos parece estar destinado por la Providencia para atormentar a América con miseria en nombre de la libertad.*

*Les États-Unis semblent voués par la Providence à accabler l'Amérique de maux au nom de la liberté.*

*Simón Bolívar (1829)*

Tout d'abord, il nous semble nécessaire de préciser ce que nous entendons ici par « Amérique latine ». Ce concept a été utilisé par l'entourage de Napoléon III pour défendre les pays catholiques et latins, considérés comme culturellement proches de la France, soumis aux ambitions expansionnistes d'une Amérique du Nord anglo-saxonne et protestante. Cette expression était donc liée aux ambitions coloniales-impériales de Napoléon III pour contrebalancer la puissance des États-Unis (qui dans leur processus expansionniste avaient annexé la moitié du territoire du Mexique lors de la Guerre d'Intervention étasunienne de 1846 – 1848) en créant un empire catholique allié à la France. D'autre part, le président James Monroe (1817 – 1825) affirme dans son message annuel au Congrès du 2 décembre 1823 que les États-Unis étaient destinés à protéger l'Amérique latine tout en reconnaissant l'indépendance des nouvelles républiques latino-américaines vis-à-vis des puissances européennes. Cependant, le gouvernement étasunien approuve l'annexion britannique des îles Malouines au détriment de l'Argentine en 1834 et du territoire centroaméricain connu comme le Honduras Britannique (Belize) au détriment du Mexique en 1835.

En 1861, les Français s'aventuraient dans une expédition mexicaine, connue par les Mexicains comme « *Segunda Intervención Francesa* », qui a marqué le commencement du II<sup>e</sup> Empire mexicain (1863 – 1867). Cette ingérence française a toujours été contestée par l'Espagne où l'on préfère le concept de « Hispano América où Ibero América ». La définition

la plus fréquente et classique de l'« Amérique latine » désigne les anciens territoires colonisés et administrés par l'Espagne et le Portugal de 1521 à 1821<sup>1</sup>. C'est sur la base de ces anciennes colonies que se sont construites les sociétés « latino-américaines » contemporaines.

De Caracas à Santiago, de Lima à Rio de Janeiro où de Buenos Aires à Mexico, l'Amérique latine est un continent culturellement et politiquement très diversifié. En effet, la tradition indigène est plus forte au Mexique, au Pérou, en Équateur, en Bolivie et au Guatemala, et dans une moindre mesure au Chili et en Colombie, alors que l'influence européenne est plus accentuée en Argentine et en Uruguay, tandis que la culture africaine est très présente au Brésil, en Colombie, au Venezuela et dans les Caraïbes<sup>2</sup>. Depuis son émancipation vis-à-vis de l'Espagne et du Portugal, le continent a été le théâtre de nombreuses crises politiques et sociales internes tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'ingérence étasunienne pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle. Cette ingérence trouve ses origines dans le *Destin manifeste* qui se résume en définitive comme suit : « l'Amérique aux Américains »<sup>3</sup>. Le *Destin manifeste* sert de justification pour mener des guerres implacables contre les Amérindiens, mais aussi la colonisation du Texas en 1830 (territoire appartenant au Mexique) ou la création de Panama en 1903 coïncidant avec la fin de l'élaboration du canal qui s'achèvera en 1913. L'ingérence étasunienne en Amérique latine se consolide par la *doctrine Monroe*.

Par ailleurs, dans le cadre de ces ingérences étasuniennes, qui se sont poursuivies dans le contexte de la Guerre froide (1946 – 1990), la région connaît une période d'ingérence qui donne naissance à des régimes totalitaires (souvent soutenus par les États-Unis) qui percevaient les gouvernements socialistes, voire simplement démocratiques, comme des menaces contre leurs intérêts dans la région. Le coup d'État au Guatemala de 1953 – 1954, soutenu par la *Central Intelligence Agency* – CIA, contre le gouvernement du président Jacobo Arbenz, élu démocratiquement, constitue un bon exemple. D'autres interventions (officielles ou secrètes) des États-Unis sous prétexte de lutter contre le communisme ont eu lieu : la Révolution cubaine (1959), la crise de la Baie des Cochons (1961), le coup d'État au Brésil (1964), République Dominicaine (1965), Argentine (1966), Chili (1973), Bolivie

---

<sup>1</sup> BATAILLON, Claude, DELER, Jean-Paul et THÉRY, Hervé. *Géographie universelle, Amérique latine*. Paris, Hachette/Reclus, 1991, pp. 480.

<sup>2</sup> LOWENTHAL, Abraham F. «Un desglose de "Latinoamérica": Diferentes trayectorias, grupos emergentes y sus implicaciones», *Foreign Affairs Latinoamérica*, Vol. 12, No. 1, janvier – mars 2012, pp. 47 – 57.

<sup>3</sup> COCKCROFT, James D. *América Latina y Estados Unidos: Historia y política país por país*. Siglo XXI editores, México, 2001, pp. 64- 65.



(1986), et Nicaragua et le Salvador pendant les années 1980. Dans ce contexte et suivant les orientations des différents gouvernements des États-Unis qui vont se succéder pendant la Guerre froide, l'Amérique latine entre dans la logique bipolaire de l'époque et se lance dans une guerre contre le communisme et contre toute forme de progressisme, notamment par des coups d'État au Brésil, en Argentine, en Uruguay et au Chili. C'est à partir des années 1990, période qui coïncide avec l'affaiblissement et la disparition du Bloc de l'Est, que les États-Unis se sont montrés plus favorables à la démocratisation de la région. De fait, certains pays sont devenus progressivement plus démocratiques, cependant, les gestions sous le contrôle de Washington ou des secteurs locaux représentant leurs intérêts géopolitiques et financiers.

Les crises récurrentes (inflation, chômage, pauvreté, criminalité et narcotrafic) figurent parmi les agendas de ces démocraties, menacées par l'impunité, la criminalité organisée et la corruption et ont démontré la fragilité des systèmes économiques, sociaux et politiques latino-américains. Au Mexique la corruption constitue un instrument de cooptation et de contrôle politique, de légitimation du processus politique contenu dans les discours des candidats aux élections contre des gouverneurs ou des hommes politiques et comme un élément de persécution de ceux-ci pour représenter ou appartenir à un groupe au pouvoir.

De ce point de vue, nous pouvons conceptualiser la corruption comme la capture de l'État à travers des actions d'un groupe de personnes ou entreprises du secteur public ou privé qui exercent une influence sur l'élaboration des lois, réglementations, ordonnances et politiques gouvernementales afin d'obtenir des faveurs ou de bénéfices économiques. La notion de corruption et d'État sont étroitement liées avec la société, notamment par la fonction d'assurer la sécurité des individus, de la communauté, des institutions et de la Nation. De ce fait, la corruption est également liée au pouvoir car elle naît de l'exercice d'un acte de pouvoir qui se converti en abus. Dans le cadre de ce travail, la corruption, qui transgresse la gouvernabilité, le développement économique et social, ainsi que la stabilité du pays, sera traitée comme une menace à la sécurité de la Nation<sup>1</sup>.

Ces crises trouvent souvent leurs origines dans l'imposition de modèles de développement sans beaucoup de relation avec les réalités culturelles et sociales des pays concernés du fait qu'il n'existe pas une seule Amérique latine, mais plusieurs « Amériques latines », et souvent ces différences se trouvent également à l'intérieur même de chaque État.

---

<sup>1</sup> Voir CANGAS HERNÁNDEZ, Luis Felipe, «Corrupción: *Un riesgo para la seguridad de la Nación* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 9, pp. 2 – 5 et DEBERNARDI DEBERNARDI, Rodolfo, « *Corrupción ¿Amenaza a la Seguridad Nacional?* », Revista del Centro Estudios Superiores Navales (CESNAV), été 2001, pp. 55- 62.

Comme l'ont souligné les professeurs Yerko Castro et Pedro Pérez Herrero « *il faut aller plus loin que les théories classiques de l'État pour comprendre l'Amérique latine* »<sup>1</sup>.

## ***Sous-section 2. Pourquoi l'Amérique latine ?***

Après la fin de la Guerre froide, la politique dite de « *sécurité nationale* » (qu'il s'agira d'analyser plus loin) a été transformée en politique de lutte contre le trafic de drogues et contre la criminalité organisée au sens large du terme. Ce cadre doctrinal prévoit un retour actif des forces armées sur le territoire national comme acteur principal de cette lutte contre le crime organisé et donc, comme acteur politique. En effet, une fois la « menace communiste » disparue, l'agenda sécuritaire des pays latino-américains — à l'exception de l'Uruguay, du Chili, de quelques pays caribéens et de certains États des États-Unis qui ont légalisé la vente et la consommation de la marijuana— s'est ainsi progressivement transformé en politique anti-narcotique, imposé par le prohibitionnisme étasunien, qui menait une campagne internationale de prohibition de la consommation de produits narcotiques depuis le XX<sup>e</sup> siècle.

À l'heure actuelle, les études sur la « *sécurité nationale* » connaissent un important renouvellement en Amérique latine. Ainsi, au nom de la « *sécurité nationale* », les forces armées sont présentes sur le territoire national pour lutter contre la criminalité organisée et le narcotrafic, notamment au Mexique, en Colombie, au Guatemala, au Brésil, au Honduras et bientôt en Argentine (dans le cadre de la politique du président Mauricio Macri élu en 2015). En effet, grâce à sa capacité financière et de corruption, le narcotrafic a contribué à l'érosion du tissu social et a défié les valeurs démocratiques de l'État afin d'implanter une dynamique spécifique qu'il conviendra d'analyser, particulièrement en Colombie et au Mexique et de façon plus générale au Brésil et en Amérique centrale (Guatemala et Honduras).

Le narcotrafic a permis à la criminalité organisée de construire de nouveaux espaces favorables au développement d'une économie particulière, souvent dite « parallèle » qui se

---

<sup>1</sup> CERJ : Centre de Recherches Internationales, Sciences Po Paris : CASTRO, Yerko (Universidad Iberoamericana, Mexique) et PEREZ HERRERO, Pedro (Université d'Alcalá, Espagne) : *Mexique : La crise radicale de la politique comme forme de gouvernement* : Conférence – débat, 31 mars 2016, Paris.

diversifie vers d'autres activités, directement criminelles, comme l'extorsion, la vente de protection privée, la contrebande, l'enlèvement et l'exploitation illégale des ressources naturelles. L'État se retrouve donc face à un défi de grande envergure : la construction d'institutions fortes, transparentes et capables de combler les vides juridiques, tout en assurant la sécurité de l'individu. Une question peut se poser : dans ce contexte, comment peut s'institutionnaliser la démocratie ?

### ***Sous-section 3. Le Mexique : un enjeu essentiel ? un objet central ?***

Il s'agit d'analyser le Mexique, car c'est un pays qui occupe une place spécifique tant sur le plan historique que géopolitique en ce qui concerne la relation entre les États-Unis et l'Amérique latine. Pour cette raison, il conviendra d'évoquer dans le cadre de nos recherches les processus historiques relatifs à la vie politique et institutionnelle de ce pays pour aborder par la suite les enjeux qui se situent au-delà de cette région. Car, à nos yeux, le Mexique constitue aujourd'hui un véritable « type idéal » qui peut servir de modèle quasiment expérimental pour aborder notre objet de recherche et d'étude. Ainsi, il convient, afin de préciser notre sujet, d'apporter des éléments factuels et historiques pour situer notre objet de recherche et poser ainsi la dimension socio-historique et, donc, stratégique de notre problématique.

Les États-Unis mexicains ou Mexique, est un pays fédéral situé sur le nord du continent Américain sur le plan géopolitique. Délimité au sud par le Guatemala et le Belize, et au Nord par les États-Unis d'Amérique, il est bordé par le golfe du Mexique, la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique. La superficie maritime du pays est de 31. 149. 920 km<sup>2</sup>, qui le situe à la neuvième place parmi les cent trente pays côtiers au monde. L'extension côtière du territoire national est de 11. 122 kilomètres, dont 7. 828 kilomètres situés face à l'Océan pacifique et 3. 394 kilomètres face au golfe du Mexique et la Mer Caribéenne<sup>1</sup>. La surface du Mexique est de 1. 953. 128 km<sup>2</sup>, ce qui fait de ce pays le treizième le plus vaste au monde, et le cinquième du continent américain.

---

<sup>1</sup> Programa para la Seguridad Nacional 2013 – 2018. Oficina de la Presidencia de la Republica, Mexico. [En ligne]. Disponible sur: <http://cdn.presidencia.gob.mx/programa-para-la-seguridad-nacional.pdf>

Géopolitiquement le pays appartient à l'Amérique du Nord, culturellement à l'Amérique latine. En 1994, lors de la signature du *Tratado de Libre Comercio de América del Norte* – TLCAN / *North American Free Trade Agreement* – NAFTA [Accord de libre-échange Nord-américain – ALENA], le Mexique réaffirme son intégration à l'espace géographique « Amérique du Nord », constitué également par les États-Unis et le Canada. Depuis mars 2005, la relation entre ces trois pays a été marquée par la « sécurité et la prospérité », notamment par la signature de la *Alianza para la Seguridad y la Prosperidad de América del Norte* – ASPAN ou *Security and Prosperity Partnership of North America* – SPPNA [Alliance pour la Sécurité et Prospérité de l'Amérique du Nord], un « mécanisme complémentaire du TLCAN »<sup>1</sup>. Cependant, certains analystes comme Javier Oliva, considèrent que depuis la signature de l'ASPAN, le Mexique se trouve désormais « pratiquement déplacé de la scène diplomatique latino-américaine »<sup>2</sup>. Par ailleurs, cet accord priorise la lutte contre le narcotrafic et le terrorisme en particulier depuis le 11/09 (et non pas celle de la lutte contre la pauvreté et la marginalisation des populations au Mexique) comme l'élément central de la « prospérité » de l'Amérique du Nord. Mais de qu'elle Amérique du Nord s'agit-il ? Il n'en reste pas moins que dans ce cadre le Mexique se trouve totalement intégré dans la sphère de sécurité internationale – régionale des États-Unis.

Actuellement le Mexique est un membre fondateur de la *Alianza del Pacífico* – ALPA [Alliance du Pacifique], un espace d'intégration économique avec la Colombie, le Pérou et le Chili. Ces quatre pays représentent le 40 % du PIB de la région latino-américaine<sup>3</sup>. Pour ces pays, la principale menace transnationale est le narcotrafic, une activité qui peut se comparer à l'activité d'une multinationale, suivie du trafic d'armes, de l'immigration illégale et des menaces sur la biodiversité. Le Pérou et la Colombie sont les principaux pays producteurs de feuille de coca et de cocaïne, tandis que le Mexique est le principal fournisseur de cocaïne, comme de la méthamphétamine, du marché des États-Unis à travers l'activité de nombreux groupes criminels spécialisés dans l'importation, et en ce qui concerne plus particulièrement la cocaïne, en provenance de la Colombie et dans une moindre mesure du Pérou. Dans le cadre de cette alliance stratégique, les pays membres ont

---

<sup>1</sup> VEGA CALLES, José Luis (Lieutenant de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « México y sus vinculaciones económicas, políticas y militares con América del Norte », *Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV)*, octobre – décembre 2008, pp. 12-17.

<sup>2</sup> OLIVA POSADA, Javier. « El desvanecimiento (aparente) de la Alianza para la Seguridad y la Prosperidad de América del Norte (ASPAN) » in HRISTOULAS, Athanasios. *La Seguridad de América del Norte reconsiderada*, México, ed. Porrúa. Instituto Tecnológico Autónomo de México (ITAM). Octubre, 2011, pp.152 -153.

<sup>3</sup> MORENO PELÁEZ, Jesús Eduardo (Lieutenant-Colonel de l'Armée colombienne), « La Alianza del Pacífico para la seguridad transnacional », *Revista Fuerzas Armadas*, édition 234, décembre 2015, pp. 46 – 52.

envisagé la mise en place de stratégies pour affronter et surmonter les faiblesses institutionnels et le manque de présence étatique dans les zones sensibles de chaque territoire national pour diminuer le risque que celles-ci soient utilisées par les organisations criminelles.

Par ailleurs, selon le président Bolivien Evo Morales et l'ancien président Brésilien Luis I. Lula, l'ALPA constitue un « schéma géopolitique » pour faire contrepoids au *Mercado Común del Sur* – MERCOSUR [Marché Commun du Sud]<sup>1</sup>. Pour l'ancien président brésilien Fernando Henrique Cardoso (1995 – 2005), le MERCOSUR « est plus qu'un marché ; il s'agit, pour le Brésil, d'un destin »<sup>2</sup>. Ce « destin manifeste », non seulement brésilien, mais aussi du MERCOSUR et de la *Unión de Naciones del Sur* – UNASUR [Union des Nations du Sud] le confronte aussi aux intérêts politiques et militaires des États-Unis dans la région.

Près de cent vingt millions d'habitants peuplent le pays, ce qui fait du Mexique le onzième pays le plus peuplé au monde. Plus du 80 % de la population est métisse<sup>3</sup>. La population d'origine indigène représente 9,9 % du total de la population nationale. Ces peuples indigènes, ou dits « originaires », constituent une mosaïque d'identités culturelles diverses et très différenciées entre elles-mêmes. Ils se concentrent dans les États de Oaxaca (1.7 millions), Chiapas (1.5), Veracruz (1 million) et Puebla (1 million), État de Mexico (985 mil) et Yucatán (985 mil).

Ces populations sont réparties dans 624 municipalités des 2. 456 constitutives du tissu municipal du Mexique. Plus de deux cent cinquante langues et dialectes sont parlés dans l'ensemble du territoire, cependant, seules soixante-sept langues ont le statut de langue

---

<sup>1</sup> BARNEY M, Martin E. (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *El poder marítimo nacional: una breve descripción, prospectiva e importancia estratégica, nacional e internacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Míztli, No.24, noviembre 2014, pp. 3– 9.

<sup>2</sup> Tenons en compte que dans la géopolitique brésilienne, inspirée de la *Escola Geopolítica Brasileira* du Général Mario Travassos et de son ouvrage « *Projeção continental do Brasil* » de 1933, le Brésil est capable d'exercer son influence et le contrôle de la moitié du continent Sud-américain. Le Brésil est un ainsi un *heartland* sud-américain du XXI siècle. L'Amazonie représente 60 % du territoire du pays. Il partage 11 500 kilomètres de frontières avec neuf pays, voir OSTOS CETINA, Maria del Pilar « *La proyección geopolítica de Brasil en el siglo XXI* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2012, No.1, pp. 31-41.

<sup>3</sup> Le mot *mestizo* – *métis* désigne la plupart de la population mexicaine actuelle. Durant la colonisation espagnole le mot *mestizo* désignait une personne née de l'union entre des Espagnols et des Indiens. En revanche, le mot d'origine français *métis* se traduit au Mexique comme *mulato* – *mûlatre* et fait allusion à la population d'origine africaine et européenne. Ces notions ont été établies durant la colonisation espagnole du Mexique (1521 – 1821), dans laquelle la population était hiérarchisée par castes, des groupes sociaux correspondant à la fois à des statuts économiques et des groupes ethniques. Leur usage, péjoratif, trouve son origine dans les classes sociales dominantes, qui voulaient classifier en différentes catégories cette société pluriethnique afin de préserver leur rang et leurs intérêts politiques et économiques.

nationale (mais non officielle). L'espagnol est la plus répandue<sup>1</sup>. Le Mexique constitue le premier pays hispanophone au monde. Cette richesse linguistique est aussi culturelle. On y trouve de nombreux vestiges archéologiques précolombiens (mayas, aztèques, zapotèques... etc.) et les vestiges les plus importants de l'architecture coloniale espagnole<sup>2</sup>, qui font du Mexique le sixième pays possédant le plus grand nombre de sites classés dans la liste du patrimoine de l'UNESCO (trente-deux en 2014) et l'un des plus visités au monde (trente millions de touristes en 2015 selon le ministère du Tourisme mexicain). Il occupe la quatrième place parmi les dix-sept pays *mégadivers* (un groupe de pays qui détiennent la majorité des espèces et d'écosystèmes et dont les pays qui le composent sont ainsi considérés comme les plus riches de la planète en matière de diversité biologique). Son territoire abrite entre le 10 et le 12% de la biodiversité mondiale<sup>3</sup>.

Politiquement, le pays est divisé en trente-deux États fédérés. À la suite d'une réforme constitutionnelle de 2015, le District fédéral (ville de Mexico) est devenu un État. Actuellement, le pays est la 14<sup>e</sup> économie mondiale, la 4<sup>e</sup> en Amérique, après les États-Unis, le Canada et le Brésil, et la 2<sup>e</sup> en Amérique latine. En termes de production, il est le huitième exportateur de l'industrie automobile mondiale et un pôle important de l'industrie aéronautique. Il est aussi le 12<sup>e</sup> exportateur mondial de pétrole, le 2<sup>e</sup> de la région après le Canada. Le Mexique est ainsi le premier pays exportateur dans la région latino-américaine (devant le Brésil) avec un chiffre d'affaires de 397 milliards de dollars par an. Il est aussi une grande économie criminelle exportatrice de drogues, de main-d'œuvre et de migrants. Il est le premier exportateur de produits stupéfiants en direction des États-Unis. Comme nous le verrons par la suite, les États-Unis, plus concrètement, la CIA et la *Drug Enforcement Administration* – DEA ont fortement contribué à l'émergence de l'économie criminelle mexicaine.

Dans ce cadre, il convient de se demander pourquoi le Mexique traverse une crise sécuritaire, sociale et politique majeure. Peut-on se poser la question *¿Cuándo se jodió el Perú ?* [À quel moment, le Pérou s'est-il foutu en l'air ?], comme le faisait le grand romancier Mario Vargas Llosa, mais ici, à propos du Mexique ? Cette question nous renvoie

---

<sup>1</sup> HENRÍQUEZ BREMER, Cristina, « *Diversidad Cultural, Desarrollo y Seguridad Nacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 22, pp. 10 – 12.

<sup>2</sup> OJEDA, Mario. « *La realidad geopolítica de México* », Foro Internacional, Vol. 17, No. 1, juillet-septembre 1976, pp. 1-9. [En ligne]. Disponible sur : [http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18\\_1/apache\\_media/JTJ3IQ7XKKD4YETUPKE4H7CNFL8M88.p](http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18_1/apache_media/JTJ3IQ7XKKD4YETUPKE4H7CNFL8M88.pdf)  
[df](http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18_1/apache_media/JTJ3IQ7XKKD4YETUPKE4H7CNFL8M88.pdf)

<sup>3</sup> Programa para la Seguridad Nacional 2013 – 2018, *Op.Cit.*

aussi au roman *La Muerte de Artemio Cruz* (1962) de l'écrivain mexicain Carlos Fuentes, qui se déroule pendant la fin de la révolution mexicaine (1910 – 1920) et dans lequel l'auteur décrit les archétypes des nouveaux maîtres du Mexique « *pauvre pays qui, à chaque génération, voit disparaître les anciens maîtres pour les remplacer par des nouveaux aussi rapaces, aussi ambitieux que les précédents* »<sup>1</sup>. Ses ouvrages incarnent les paradoxes de l'histoire du Mexique, son système politique, les mœurs politiques de la classe moyenne et celles des classes accrochées au pouvoir. En effet, selon le romancier Fuentes, les révolutions « *sont faites par des hommes en chair et en os, et elles finissent toutes par créer une nouvelle caste privilégiée* »<sup>2</sup>.

Cette situation semble avoir des origines très lointaines, qui remontent à l'époque de la Colonie (1521 – 1821), mais plus concrètement à l'époque de l'Indépendance (1810 – 1821). En effet, le Mexique n'a jamais pu établir avec succès une forme de gouvernement stable (et favorable aux intérêts de la population) ce qui l'a toujours empêché de maîtriser le contrôle de son immense territoire. Paradoxalement, après son indépendance vis-à-vis du Royaume d'Espagne, la nouvelle « caste privilégiée mexicaine », choisit comme forme de gouvernement l'Empire. Ainsi, le Premier Empire mexicain (1821 – 1823) est proclamé par Agustín de Iturbide en 1821. Son territoire comptait alors 4. 925.283 km<sup>2</sup>, allant de la Californie (États-Unis) aux provinces d'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, El Salvador, Nicaragua et Costa Rica). À la suite de l'assassinat d'Iturbide, le gouvernement provisoire proclame la République fédérale le 21 mai 1823, ce qui marque la fin du Premier Empire et la perte des provinces d'Amérique centrale, ainsi que de l'actuel État mexicain du Chiapas, situé au sud à la frontière avec le Guatemala (en 1825 le Chiapas s'intègre aux États-Unis mexicains).

C'est avec la *Acta Constitutiva de la Federación Mexicana* [Acte constitutionnel] du 31 janvier 1824 instituant la Fédération mexicaine, que le pays acquiert son nom actuel : États-Unis Mexicains. Cependant, le gouvernement n'arrive pas à administrer le territoire et connaît une nouvelle sécession. Cette fois c'est la région du Texas qui se sépare de l'État du Coahuila en 1836. En janvier 1840, les États du Coahuila, Nuevo León, et Tamaulipas, proclament la République du Rio Grande. Vaincus par l'armée mexicaine, la République est

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. *La muerte de Artemio Cruz* (1962). Carlos Fuentes fait dire cette phrase à Bernal, un de ses protagonistes au moment où il fait la connaissance d' Artemio Cruz, un soldat grossier, audacieux, corrompu et opportuniste, qui a su tirer profit de révolution pour asseoir sa puissance financière, politique et sociale.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

réintégrée à la fédération en novembre de la même année. En 1841, l'État du Yucatán proclame aussi son indépendance vis-à-vis du Mexique jusqu'en 1848, date à laquelle il se voit obligé de se réintégrer au Mexique en raison de la *Guerre des castes*, un soulèvement armé des indigènes mayas, exaspérés par leur misère sociale, contre la population blanche et métisse en 1847. En 1848, la guerre se développe dans toute la région et est en passe d'être gagnée par l'extermination de la population blanche et métisse, ce qui oblige le gouvernement du Yucatán à demander de l'aide, voire à céder la souveraineté de la province aux autorités de Cuba, de Jamaïque et d'Espagne. Sans réponse de leur part, c'est le Mexique qui lui viendra en aide<sup>1</sup>.

À la frontière nord du Mexique, les États-Unis annexent la République du Texas en 1845 ce qui déclenche la Guerre américano-mexicaine (1846 – 1848). Lors de l'invasion étasunienne, seuls sept des dix-neuf États de la fédération contribuèrent financièrement et humainement à la défense nationale. Les conséquences ont été catastrophiques pour le Mexique. Il a perdu alors : 2 100. 000 km<sup>2</sup>, soit 55 % du territoire : les actuels États du Texas, d'Arizona, de Utah, de Nevada, de Californie, du Nouveau-Mexique et du Colorado. La défaite de cette guerre a également entraîné l'émergence d'une nouvelle « classe politique » qui fera lâcher prise à la mainmise du dictateur Antonio López de Santa Anna (qui avait perdu tout pouvoir et crédibilité auprès des Mexicains) sur le pouvoir et proclamera une *República Liberal* en 1857. Mécontents avec les libéraux, les conservateurs mexicains s'allient à la France de Napoléon III lors de la *Segunda Intervención Francesa* (intervention française au Mexique 1861 – 1867).

Ainsi, avec le soutien de l'État français et des conservateurs mexicains, l'Archiduc Maximilien d'Autriche reçoit le titre d'empereur du Mexique et proclame le II<sup>e</sup> Empire mexicain. Cependant, les États-Unis, ayant mis fin à leur Guerre de Sécession en 1865, ne reconnaissent pas le gouvernement de Maximilien, ils reconnaissent uniquement le gouvernement du président libéral Benito Juárez. Avec le soutien des États-Unis, la République du Mexique, remporte la victoire face aux troupes françaises qui finissent par quitter le Mexique. Maximilien, qui refuse de partir, est capturé par les républicains mexicains. Jugé, il est condamné à mort et fusillé 19 juin 1867 à Querétaro<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> VÁZQUEZ, Josefina. *De la Independencia a la consolidación republicana*, in Torres Rodriguez, Alberto (Dir.), *Nueva Historia de México Ilustrada*. México, El Colegio de México, 2008, pp. 245-324.

<sup>2</sup> OSTOS CETINA, Maria del Pilar, « *La importancia de un pensamiento geopolítico para la defensa y la seguridad del Estado mexicano* », *Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV)*, octobre – décembre 2012, No.4. pp. 21-29.



À la mort de Juárez (1872), Sébastian Lerdo de Tejada devient président de 1872 à 1876. Il tente de se faire réélire, ce qui provoque la réaction des partisans du général Porfirio Díaz qui lancent une insurrection en 1876 connue comme *Revolución de Tuxtepec*. Le pays entre alors dans une guerre civile jusqu'à l'arrivée au pouvoir du général Díaz (1876 – 1911). Díaz, métis d'origine mixtèque de l'État d'Oaxaca, qui avait lutté avec succès lors de la *Revolución de Tuxtepec*, mais aussi lors de la *Segunda Intervención Francesa* (1862 – 1867), avait créé un système de contrôle du territoire afin de pacifier les zones instables du pays, notamment celles du nord du pays. Afin d'accomplir cette mission, il place ses camarades à la tête des différents États du pays. Ces derniers forment alors une nouvelle caste privilégiée, plus connue au Mexique comme *caciques*<sup>1</sup>, qui instaurent un régime brutal et autoritaire<sup>2</sup>. Comme nous le verrons de façon plus approfondie dans notre premier chapitre, ces *caciques* n'ont toujours pas quitté le pouvoir au Mexique, tout comme *los caudillos* de l'Amérique du Sud, de l'Argentine ou du Chili.

D'autre part, ce processus de construction de l'État moderne mexicain a donné naissance à différentes identités régionales, souvent opposées entre elles, entraînant le manque de cohésion entre les différentes régions qui forment le pays. Ces régionalismes ont longtemps permis aux castes privilégiées et aux *caciques* d'asseoir leur puissance économique, politique et sociale, et permis récemment aux différents groupes de la criminalité organisée de s'adapter aux spécificités de chaque région. Il est important de souligner que depuis l'étude de Jacques de Saint-Victor, le crime organisé est un acteur social non pas uniquement dans le cadre d'une analyse criminologique, mais également dans le cadre d'une analyse socio-historique et structurelle de l'appareil d'État<sup>3</sup>. Ainsi, dans certaines régions comme le Sinaloa, le crime organisé est parvenu à produire et à maintenir un certain ordre social. Toutefois, comme le démontrent des cas récents dans les régions comme le Guerrero et le Michoacán, la criminalité possède une capacité de déstabilisation de l'ordre juridique et social.

Ces régionalismes et le manque de cohésion politique et nationale, se sont accentués, de notre point de vue, lors de deux incidents tragiques perpétrés par la délinquance organisée. Le massacre des migrants centraméricains à San Fernando en 2011 (État du Tamaulipas) et

---

<sup>1</sup> En politique, le terme cacique renvoie à un mode de gestion politique despotique de notables puissants et potentats locaux en Amérique latine.

<sup>2</sup> SPECKMAN GUERRA, Elisa. *El Porfiriato*, in Torres Rodriguez, Alberto (Dir.), *Nueva Historia de mínima de México Ilustrada*. México, El Colegio de México, 2008, pp. 337-384.

<sup>3</sup> SAINT-VICTOR, Jacques. *Un pouvoir invisible : Les mafias et la société démocratique (XIXe-XXIe siècles)*, Gallimard, 2012.

la disparition forcée des étudiants de l'école rurale d'Ayotzinapa en 2014 (État du Guerrero). Dans le premier cas, la société civile mexicaine est restée inerte vis-à-vis du massacre de soixante-douze migrants assassinés par des membres du groupe criminel *Los Zetas* en collusion avec la police locale. En revanche, les crimes d'Ayotzinapa ont provoqué un important mouvement social au sein de la communauté du Guerrero où le tissu social indigène est très fort.

Plusieurs questions peuvent se poser à la lumière de notre brève description du Mexique. Tout, d'abord, comment comprendre la crise politique, sécuritaire et sociale actuelle au Mexique ? Certains analystes l'attribuent à la corruption et à l'absence d'État. D'autres<sup>1</sup> estiment qu'à la différence de certains pays de l'Amérique Centrale ou du Sud, il n'y a pas d'absence d'État au Mexique. Au contraire, il est présent sur tout le territoire, mais en complicité avec des intérêts privés très puissants comme le narcotrafic. Pouvons-nous parler d'un État mexicain ou plutôt d'un appareil de pouvoir en évoquant le système politique à parti hégémonique du *Partido Revolucionario Institucional* – PRI [Parti Révolutionnaire Institutionnel], qui a dominé la vie politique du pays de 1929 à 2000 et qui est, depuis son retour au pouvoir en 2012, en crise ?

Deuxièmement, il apparaît pertinent de se demander si ce que nous entendons par crise constitue une forme de gouvernement au Mexique depuis son indépendance (1821) et depuis qu'il s'est intégré au destin des États-Unis (signature du TLCAN de 1994), car il s'agit d'une zone de friction entre l'Amérique latine et l'Amérique anglo-saxonne ? Le mot crise implique que la situation était bonne avant... quand ? Il semblerait, selon les conditions actuelles, que le pays se trouve dans la même situation de crise sociale et politique qu'en 1906, année où se déclenchent les grèves des mineurs et des travailleurs de *Cananea* (1906) et de *Río Blanco* (1907).

Dans ce contexte, la guerre contre la criminalité organisée est une guerre contre la drogue ou une guerre non conventionnelle pour établir le monopole de la violence dans un sens webérien<sup>2</sup> sur l'extraction de ressources (drogue, or, pétrole, capital humain) ? La vision commune, dite occidentale, et qui donne une référence commune n'est pas suffisante pour comprendre le Mexique. Nous ne pouvons pas définir le Mexique. C'est le Mexique et c'est

---

<sup>1</sup> CASTRO et PEREZ HERRERO, *Op.Cit.*,

<sup>2</sup> Voir WEBER, Max. *Économie et société : Les catégories de la sociologie*. Collection Évolution, Éditeur Pocket, 2003.

tout. Ainsi, il est impératif d'aller plus loin que les théories de la confrontation Nord-Sud, Communisme-Capitalisme, pour comprendre le Mexique, mais aussi l'Amérique latine.

#### ***Sous-section 4. Spécificités du Mexique***

Tout au long de nos recherches, nous avons été bien conscients de la difficulté que représentent ces thèmes, car il s'agit d'un sujet sensible dominé par la peur, l'impunité et la permanence des agents répressifs au sein des institutions politiques et de sécurité. Nous considérons qu'il existe une absence de références en ce qui concerne la période comprise entre 1968 et 1988. L'année 1968 est emblématique dans le monde entier. Elle est importante au Mexique, car il s'agit d'une rébellion étudiante qui s'est brisée contre le régime autoritaire du président Gustavo Díaz Ordaz (1964 – 1970). Le mouvement étudiant s'inscrit dans la dynamique nationale des mouvements sociaux — et n'est pourtant pas une simple imitation de ce qui se fait à Prague ou à Paris — qui ont commencé lors de la répression des mouvements de grève des salariés de la fonction publique (grève des cheminots 1958 – 1959 et de médecins et infirmières 1965), et qui est, par ailleurs, la réplique de la répression brutale infligée par l'armée aux travailleurs et mineurs lors des grèves de *Cananea* (1906) et de *Río Blanco* (1907).

Le 2 octobre 1968, dix jours avant l'ouverture des Jeux olympiques de Mexico, les autorités ont voulu en finir avec un mouvement dans lequel elles voyaient une subversion orchestrée depuis Moscou et La Havane. La *Matanza de Tlatelolco*, est le témoin que le système de parti hégémonique (*Priismo*) ne laisse aucune place à la contestation. Les premières réactions proviennent de l'étranger. Octavio Paz (Prix Nobel de Littérature en 1990) démissionne de son poste d'ambassadeur en Inde pour protester contre le massacre des étudiants sur la place des *Tres Culturas* à Mexico<sup>1</sup>. À part *Excelsior* de Julio Scherer, la revue *¿ Por qué ?* et *Siempre !* le reste de la presse avait caché la vérité<sup>2</sup>. L'écrivain et journaliste Carlos Monsiváis, écrit « *plus irrationnel que le massacre, surgit le désir de démontrer qu'il n'a pas eu lieu, qu'il n'y a pas de responsabilités et qu'il ne peut y en*

---

<sup>1</sup> Octavio Paz publie en 1969 « *Postdata* » qui revient sur le massacre de centaines d'étudiants mexicains en 1968. Inclus dans certaines éditions de « *El laberinto de la soledad* (1950) ».

<sup>2</sup> CASTELLANOS, Laura. *México Armado 1943 -1981*. Editorial Era, México, 2007, p.213.

avoir »<sup>1</sup>. Cette phrase s'applique également au contexte actuel, particulièrement à l'affaire d'Ayotzinapa (Guerrero), où la disparition forcée des étudiants d'une école rurale par les forces de l'ordre et un groupe du crime organisé, survenue en septembre 2014, est instruite par le Groupe Interdisciplinaire d'Experts Indépendants – GIEI, mandaté par la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme – CIDH. Cependant, le mandat du GIEI n'a pas été renouvelé par le gouvernement fédéral et a fini sa mission en mai 2016. Lors de la remise de son dernier rapport, les membres du GIEI ont regretté cette décision du gouvernement mexicain qui selon eux s'applique grâce à sa méthode privilégiée en matière de Droits de l'Homme : « *cachez ou ignorez les faits, et espérez que les accusations vont finir par tomber dans l'oubli* »<sup>2</sup>. En effet, la politique des différents gouvernements mexicains a consisté à « *dar carpetazo* » (verrouiller les dossiers) à ces affaires<sup>3</sup>.

D'autre part, les académiques et les experts mexicains<sup>4</sup> ont une tendance à étudier cette période du point de vue du développement social, le *boom* pétrolier, la nationalisation de la banque, les protestations syndicales, sans accorder l'importance que méritaient deux phénomènes plus significatifs de la période : l'essor des guérillas rurales et urbaines et la montée en puissance du narcotrafic. Il apparaît également nécessaire de remarquer qu'il s'agit d'un sujet très délicat à traiter, car il y avait parmi les chercheurs et les universitaires un code de silence inébranlable qui s'est évanoui, partiellement, lors de la transition

---

<sup>1</sup> PONIATOWSKA, Elena. *Noche de Tlatelolco. Testimonios de historia oral*. México, Ediciones Era, serie Biblioteca Era, 1971, p. 274.

<sup>2</sup> Amnesty International (24 avril 2016). Mexique. Un nouveau rapport sur les disparitions d'Ayotzinapa montre la détermination du gouvernement à étouffer cette affaire. *Amnesty International*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.amnesty.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Mexique-Un-nouveau-rapport-sur-les-disparitions-Ayotzinapa-montre-la-détermination-du-gouvernement-e-18221>

<sup>3</sup> En novembre 2001, le président Vicente Fox (2000-2006) du *Partido Acción Nacional* - PAN [Parti Action Nationale] annonce la création d'une juridiction spéciale nommée *Fiscalía Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado* - FEMOSPP [Tribunal spécial pour les mouvements sociaux et politiques du passé] dont la mission serait de poursuivre en justice les responsables des assassinats et disparitions politiques de 1968 jusqu'à l'an 2000. Le seul président à être jugé a été Luis Echeverría Álvarez (1970 – 1976). Il a été exonéré en 2009. La FEMOSPP a été dissoute en 2007. En revanche, les pays du Cône Sud et le Brésil ont établi des « Commissions de la vérité » qui ont entraîné des peines d'emprisonnement pour les militaires condamnés.

<sup>4</sup> *El Colegio de México* publie en 2010 « *Los grandes problemas de México* », une série de seize volumes traitant les grandes problématiques du Mexique. Il apparaît nécessaire de remarquer que le volume VI « *Movimientos Sociales* » porte l'attention aux mouvements sociaux du secteur pétrolier (1936 - 1938), la grève des cheminiers (1958 - 1959) et celle des médecins et infirmières (1965), voir ZAPATA, Francisco, « *Movimientos Sociales y Conflicto Laboral en el Siglo XX* » in BIZBERG, Ilán et ZAPATA, Francisco (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo VI. Movimientos Sociales*, El Colegio de México, México, 2010, pp. 61 – 92. [En ligne]. Disponible sur : <http://2010.colmex.mx/16tomos/VI.pdf>

démocratique de l'an 2000<sup>1</sup>. Avant cette date, la guérilla n'a jamais existé dans l'histoire officielle mexicaine ni dans le milieu universitaire. C'est en effet une histoire mise de côté qui apparaît très rarement dans les travaux des universitaires mexicains. Cela s'explique du fait que les différents gouvernements ont mené une campagne de manipulation idéologique visant à dévaloriser les mouvements insurgés. Cette idéologisation avait pour objectif d'assimiler ce phénomène à la délinquance organisée tout en présentant les guérilleros comme des terroristes, des inadaptés sociaux et des ignorants<sup>2</sup>. Ainsi, le gouvernement niait le caractère politique de ces mouvements et les discréditait vis-à-vis de la population.

D'autre part, il est curieux de remarquer que le gouvernement appuyait les exilés des dictatures du Cône Sud et réprimait les guérillas mexicaines avec férocité, notamment au Guerrero, théâtre de la « *Guerra sucia mexicana* »<sup>3</sup>. Il est également important de souligner que si les victimes des dictatures sud-américaines et de leur « *Guerras sucias* »<sup>4</sup> éveillaient un grand intérêt et une grande réceptivité au sein de la communauté académique mexicaine, le même phénomène à l'échelle locale semblait n'avoir aucune importance. En effet, il y avait un certain sentiment de reconnaissance envers le président Luis Echeverría Álvarez (1970 – 1976) pour avoir ouvert les portes aux milliers de réfugiés chiliens et argentins exilés et réprimer les « *terroristes* » et les « *délinquants* » au Mexique. À cet égard, il semblerait que la logique mexicaine était la suivante : une dictature militaire était pire qu'une dictature de parti unique, un gouvernement qui réprimait toute opposition était plus méprisable que celui qui réprimait uniquement la gauche « *violente et criminelle* ». Le chiffre de trente mille morts et disparus étant bien plus impressionnant que trois mille « *délinquants* » éliminés. Ainsi, l'État mexicain à parti unique n'a jamais rompu ces relations diplomatiques avec Cuba

---

<sup>1</sup> Le sujet des guérillas mexicaines est traité dans le travail de MONTEMAYOR, Carlos « *Los movimientos guerrilleros y los servicios de inteligencia* » contenu dans le volume XV « *Seguridad Nacional y Seguridad Interior* ». Il démontre que les mesures militaires et répressives ne peuvent pas freiner les mouvements de revendication sociale. Au contraire, celles-ci ont donné naissance à la guérilla de Lucio Cabañas (1967), guérilla de Génaro Vazquez (1967), au mouvement des étudiants de 1968, à la *Liga Comunista 23 de Septiembre* et les *Fuerzas de Liberacion Nacional* (1971), et à l'EPR (Ejército Popular Revolucionario) en 1996, qui a revendiqué les attentats aux oléoducs de la compagnie nationale de pétroles (PEMEX) de 2007. Comme nous le verrons par la suite, les forces de sécurité, engagées dans la lutte contre le crime organisé et le narcotrafic, montrent un comportement similaire à celui de la répression des années 1970. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.colmex.mx/gpm/images/PDF/IV\\_POLITICA.pdf](http://www.colmex.mx/gpm/images/PDF/IV_POLITICA.pdf)

<sup>2</sup> MENDOZA GARCIA, Jorge. « *Memoria de las desapariciones durante la guerra sucia en México* », Athenea Digital, novembre 2015, pp. 85 – 108. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.raco.cat/index.php/Athenea/article/viewFile/303258/392887>

<sup>3</sup> MENDOZA GARCIA, Jorge, « *La tortura en el marco de la guerra sucia en México: un ejercicio de memoria colectiva* », Polis, Vol. 7 No.2, janvier 2010.

<sup>4</sup> Il conviendra de revenir sur le concept de « *Guerra sucia* » par la suite car il s'agit d'une notion fortement influencée par la notion de *Salé guerre* directement emprunte du discours du colonel Roger Trinquier, spécialiste français de la guerre antisubversive.

ni avec les dictatures militaires du Cône Sud, mais a toujours réprimé les risques de révolution dans le pays<sup>1</sup>. Il s'agit là du double langage du PRI.

À l'heure actuelle on évoque ces guérillas comme s'il s'agissait d'une histoire lointaine. Pourtant, il s'agit d'un phénomène assez récent, puisqu'il s'est achevé officiellement en 1988. De ce fait, il existe très peu d'études sur ce sujet avant 2002, quand s'ouvrent, partiellement, les archives historiques<sup>2</sup> du *Secretaría de Gobernación* – SEGOB [Ministère de l'Intérieur]<sup>3</sup>. Cependant, comprendre la « *Guerra sucia mexicana* » constitue un facteur clé pour comprendre la liaison entre les appareils de sécurité et de contre-insurrection avec le narcotrafic, un thème qui gagne de l'importance parmi les universitaires et les experts mexicains (et étasuniens).

Le crime organisé, et plus particulièrement le narcotrafic, est un phénomène qui remonte à plus d'un siècle, mais qui se développe et se diversifie à l'heure actuelle, raison pour laquelle nous nous sommes intéressés à ce sujet, notamment au moment de la recrudescence de la violence déclenchée par la « *Guerra contra el crimen organizado y el narcotráfico* » du président Felipe Calderón Hinojosa (2006 – 2012).

## ***Section 2. L'évolution de la notion de « National Security » aux États-Unis***

*The enemy is the Communist system itself - implacable, insatiable, unceasing in its drive for world domination...*

*John F. Kennedy (1960)*

---

<sup>1</sup> VELÁSQUEZ, Juan « *Retrospectiva crítica del ejército mexicano ante los movimientos sociales del siglo XX* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.24, 2014, pp. 9 – 15.

<sup>2</sup> MARTINEZ, Fabiola (2015, 11 mars). Canceló Gobernación el acceso directo a los archivos sobre la guerra sucia. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2015/03/11/politica/009n2pol>

<sup>3</sup> Ce ministère existe depuis 1884 sous le nom de *Secretaría de Estado y Despacho de Gobernación*. Avec la promulgation de la Constitution de 1917, il devient, le 25 décembre 1917, *Secretaría de Gobernación* (SEGOB). Ses principales attributions se trouvent dans *Ley Orgánica de la Administración Pública Federal* de 1976. Il avait de compétences en matière de « Sécurité nationale » par l'intermédiaire de la *Dirección Federal de Seguridad* — DFS [Direction Fédérale de Sécurité] qui avait pour mission la « *recollection et l'analyse d'information concernant la Sécurité de la Nation* » dans le cadre de la lutte contre les guérillas. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/loapf/LOAPF\\_orig\\_29dic76\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/loapf/LOAPF_orig_29dic76_ima.pdf)

La notion de *National Security* – *Seguridad Nacional* et de *Segurança Nacional* plus tard en Amérique latine s’est constituée comme une catégorie politique durant la Guerre froide, particulièrement dans les zones d’influence des États-Unis. Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont eu recours à cette notion de « *sécurité* » pour forger le concept de *National Security State* [État de Sécurité Nationale]. Cette notion a été utilisée pour désigner « *la défense militaire et la sécurité interne face aux menaces comme les mouvements révolutionnaires, l’instabilité du capitalisme et la capacité dévastatrice des armements nucléaires* »<sup>1</sup>. Les développements contemporains, post-Guerre froide, de la *National Security Doctrine* – NSD, ont été déterminés par cette origine et influencés par la stratégie du « *containment* » des États-Unis. En effet, l’idéologie de l’anticommunisme de la Guerre froide lui a donné du sens, et la méfiance entre les différentes nations lui a apporté sa dynamique. La généralisation de cette catégorie politique sur le plan militaire et policier est devenue la base des relations internationales. Enfin, ce mode de gestion inscrit dans cette doctrine politico-militaire et sécuritaire, s’est manifesté à travers des confrontations armées et de l’ingérence des grandes puissances (États-Unis et Union Soviétique) dans les pays dits du Tiers Monde.

Pour certains experts, la notion de « Sécurité nationale » semble apparaître pour la première fois en Argentine entre 1899 et 1902 avec la promulgation de la loi dite « de résidence » (loi n° 4144), dont le deuxième article permettait l’expulsion du territoire des immigrés qui remettaient en cause la « Sécurité nationale » ou perturbaient l’ordre public<sup>2</sup>. Nous pouvons également trouver dans l’action propagandiste et répressive des *National Security Leagues* (Milices paramilitaires) prévues dans le *Dick bill* de 1916, durant la Première Guerre Mondiale « *des prémices essentielles du concept homonyme mais sans offrir d’autre lien entre les deux périodes que l’« évidente similitude » des préoccupations, la sécurité nationale disparaissant, avant de revenir au premier plan après une longue période de sommeil pour occuper le cœur de l’« ordre politique de Guerre froide* »<sup>3</sup>. Dans

---

<sup>1</sup> AGUAYO QUEZADA, Sergio, BAGLEY, Bruce et STARK, Jeffrey, « *Introducción. México y Estados Unidos: en busca de la seguridad* », in AGUAYO QUEZADA et BAGLEY (Comp.) *En busca de la seguridad perdida. Aproximaciones a la Seguridad Nacional Mexicana*, México, Siglo XXI Editores, 1990, p. 116.

<sup>2</sup> PÉRIÈS, Gabriel, « *La subversion prise par le bout des doigts. Aux origines policières du Plan Cóndor : de la lutte contre la délinquance intérieure à la coalition d’États contre la subversion internationale* », *Politix revue des sciences sociales du politique*, Dossier ni guerre ni paix, No.104, Vol. 26, 2013, pp. 104-105.

<sup>3</sup> RIOS-BORDES, Alexandre. « *Quand les services de renseignement repensent la guerre : Éléments d’une archéologie de la « sécurité nationale » (États-Unis, 1919-1941)* », *Politix revue des sciences sociales du politique*, Dossier ni guerre ni paix, No.104, Vol. 26, 2013, p.108.

ce contexte, nous nous sommes intéressés à la période la *Guerre froide* et de l'après-guerre froide.

La promulgation de la *National Security Act* de 1947 fusionne les départements de la Guerre et de la Marine des États-Unis en une nouvelle administration qui correspond au besoin d'un commandement intégré à l'aube de la confrontation avec l'URSS : le *Department of Defense* [Département de la Défense], unifiant l'armée, la marine et la force aérienne en une structure :

*« l'intention du Congrès, lors de la promulgation de cette législation est de fournir un programme intégral pour la sécurité des États-Unis pour prévoir l'établissement de politiques et de procédures intégrées pour les départements, organismes et fonctions du gouvernement en relation avec la sécurité nationale, conception d'un Département de la Défense, regroupant les trois départements militaires, l'Armée, la Marine ( l'aviation navale et le Marine Corps compris), et la Force Aérienne, sous la direction, autorité et contrôle du Secrétaire de la Défense ; disposer que chaque département militaire s'organise de manière séparée sous les ordres de son propre secrétaire et exercera ses fonctions sous la direction, autorité et contrôle du Secrétaire de la Défense »<sup>1</sup>.*

Dans ce contexte, les troupes étasuniennes occupent la partie sud de la péninsule Coréenne du 8 septembre 1945 au 15 août 1948, alors que les soviétiques occupent le nord, ce qui marque le début de la Guerre froide et de la division du pays. Les États-Unis soutiennent activement le gouvernement anti-communiste de Syngman Rhee, président de la Corée du Sud de 1948 à 1960. Sous le régime du président Rhee, la Corée du Sud adopte sa première Constitution le 17 juillet 1948<sup>2</sup>. Fortement influencée par la *National Security Doctrine*, l'article 5 du texte consacre aux forces armées « *the sacred mission of national security and the defense of the land and their political neutrality shall be maintained* »<sup>3</sup>.

La perception sud-coréenne de la menace provenant de son rival nord-coréen et la crainte d'une nouvelle invasion, ainsi qu'une très forte dépendance militaire vis-à-vis des États-

---

<sup>1</sup> ORTEGA MUÑIZ, Carlos (Amiral de la Marine mexicaine -SEMAR) « *Propuesta Teórica de Inteligencia Estratégica para la Seguridad Nacional en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV) Vol. 36, No.2, avril-juin 2015, p. 14.

<sup>2</sup> LEVEAU, Arnaud « *Corée du Sud-États-Unis. Une relation sous influence* », Outre-Terre, 2013/3, N 37, p. 327, -342. [En ligne]. Disponible sur : [http://reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/outre\\_terre\\_coree\\_usa\\_cairn.pdf](http://reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/outre_terre_coree_usa_cairn.pdf)

<sup>3</sup> Article 5 de la Constitution de la République de Corée du Sud de 1948. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.constituteproject.org/constitution/Republic\\_of\\_Korea\\_1987.pdf?lang=en](https://www.constituteproject.org/constitution/Republic_of_Korea_1987.pdf?lang=en)



Unis, y compris en ce qui concerne le renseignement, aboutissent à la promulgation du *National Security Law* (국가보안법 제개정) du 1<sup>er</sup> décembre 1948, plus connue comme « *Constitution de facto* »<sup>1</sup>. Le professeur Coréen Seo Joon-seok, de l'Université de Sungkyunkwan, à Séoul signale que « *cette loi limitait non seulement les libertés d'opinion et de conscience, mais aussi la liberté du savoir. L'anticommunisme, en tant que "principe politique de l'État", devint la plus haute valeur, et fut placé au-dessus de la démocratie et des intérêts de la nation* »<sup>2</sup>. En effet, « *en raison de la grande latitude d'interprétation qu'elle autorise, la loi de sécurité nationale a souvent servi de prétexte pour réprimer toute manifestation contestataire, même si celle-ci relevait parfois davantage de revendications démocratiques que d'une revendication de l'idéologie communiste* »<sup>3</sup>. La loi restera en vigueur en Corée du Sud malgré son assouplissement après l'arrivée au pouvoir de Kim Dae-jung en 1998.

Par ailleurs, le *National Security Act* réorganise également les services de renseignement étasuniens au sein de la CIA. De ce fait, il se sous-entend que le renseignement ne comprendrait pas uniquement les thèmes militaires. Cette loi prévoit aussi la création du *National Security Council* – NSC [Conseil de Sécurité Nationale]. Le NSC comprend le président des États-Unis, le vice-président, le secrétaire d'État, le secrétaire à la Défense, le conseiller à la *National Security*, le secrétaire au Trésor, le président des Chefs d'États-majors des armées, le directeur national du Renseignement, le chef d'État-major du président, l'avocat général de la présidence et l'assistant du président pour les affaires économiques. Le *Attorney General* (ministre de la Justice) et le directeur du *Office of Management and Budget* participent en fonction des problèmes présentés. Sa fonction est de conseiller le président en matière de politique nationale, étrangère et militaire, afin que toutes ces administrations puissent coopérer plus étroitement et plus efficacement. Le NSC sera pris plus tard comme modèle en Amérique latine, notamment au Mexique et en Colombie, pour la création de leurs respectifs conseils en tant que ressource organisationnelle de l'appareil sécuritaire de l'État.

---

<sup>1</sup> SOON WON, Park « *National Security and Constitutional Rights in Korea* » [En ligne]. Disponible sur : [https://openresearch-repository.anu.edu.au/bitstream/1885/42061/2/Won\\_Soon.pdf](https://openresearch-repository.anu.edu.au/bitstream/1885/42061/2/Won_Soon.pdf)

<sup>2</sup> JOON-SEOK, Soe, « *La Corée du Sud : soixante ans d'histoire contemporaine - Origines et étapes du mouvement démocratique* », Korea Democracy Foundation, 2007 (traduit du coréen par Hong Su-hyun) [En ligne]. Disponible sur : <http://www.amitiefrancecoree.org/article-la-loi-de-securite-nationale-sud-coreenne-arme-ultime-d-un-gouvernement-aux-abois-99860923.html>

<sup>3</sup> BRIDET, Eric. *Corée du Sud. Économie sociale et société civile*. Éditions L'Harmattan, Mars 2003, p. 137.

La structure du NSC a été remodelée par chaque président en fonction de ses propres intérêts et n'a jamais connu une véritable stabilité politique. En effet, sous la présidence de Harry S. Truman, le NSC était dominé par les diplomates, sous Dwight Eisenhower, par les militaires. Sous John F. Kennedy, le NSC était tenu par l'assistant du président pour les affaires de *National Security*. Sous Richard Nixon et Gerald Ford, Henry Kissinger, d'abord conseiller à la *National Security*, puis secrétaire d'État, prend le contrôle du NSC. Enfin, sous James Carter, le NSC a été repris en main par la Maison-Blanche et sous Ronald Reagan sous la responsabilité directe du secrétaire général de la Maison-Blanche.

Dans ce contexte de *Guerre froide*, les États-Unis ont concentré leurs efforts sur la défense de leurs intérêts économiques, stratégiques et politiques en Amérique latine afin d'éviter la présence militaire et politique de l'URSS. Les pays latino-américains ont été mobilisés afin d'intégrer la sphère sécuritaire des États-Unis comme s'il s'agissait de leurs propres intérêts. Ainsi, dès 1942, dans le cadre panaméricain, les bases d'un premier accord de coopération militaire sont définies. Lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères tenue à Rio de Janeiro en 1942, les pays du continent adoptent la Déclaration XV « *Assistance Réciproque et Coopération Défensive des Nations Américaines* ». Afin de préparer les pays de la région pour la « Défense du continent » la *Junta Interamericana de Defensa* – JID [Junte Interaméricaine de Défense] est créée le 30 mars 1942<sup>1</sup>. Puis, c'est au Mexique, en mars 1945, à la conférence de Chapultepec, que les États latino-américains réaffirment leur principe de défense : toute agression contre un des pays signataires de l'acte sera considérée comme une agression contre tous les signataires. Ces accords aboutissent, en septembre 1947, à la signature du *Tratado Interamericano de Asistencia Recíproca* – TIAR [Traité Interaméricain d'Assistance Réciproque], à Petrópolis, au Brésil<sup>2</sup>. Le TIAR confirme en partie la tendance à la formation d'organismes multilatéraux où l'on privilégie les priorités états-uniennes de défense<sup>3</sup>. Cette logique intercontinentale se poursuit avec les accords bilatéraux entre les États-Unis et les différents pays latino-américains.

---

<sup>1</sup> Le Mexique présidera la JID en 2017. Depuis le 11/09 la JID est subordonnée aux à la politique sécuritaire des États-Unis. Ainsi l'agenda à traiter par la JID comprend les nouvelles menaces comme le terrorisme et le narcotrafic.

<sup>2</sup> Le TIAR a prouvé son inefficacité et faiblit institutionnelle lors de la Guerre des Malouines (1982) entre l'Argentine et le Royaume-Uni. Le Mexique a dénoncé le TIAR le 6 septembre 2006, in TOVÍA MAZÓN, Juan Francisco, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), « *Evolución del concepto de Defensa Nacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Míztli, No.22, pp. 22 – 28.

<sup>3</sup> CAVAGNARI FILHO, Geraldo Lesbat (Colonel de l'Armée brésilienne), « *América del sur: algunos elementos para la definición de la seguridad nacional* » in LEAL BUITRAGO, Francisco et TOKATLIAN, Juan Gabriel (Co). *Orden Mundial y Seguridad: Nuevos desafíos para Colombia y América Latina*. Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI), Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, 1994, pp. 52-56.

À partir de 1947, les perspectives militaires latino-américaines se sont développées autour du système interaméricain de Défense, un nouveau dispositif de sécurité des États-Unis : la *Sécurité Hémisphérique*, une notion reprise au sein de l'*Organisation des États Américains* – OEA, fondée à Bogotá en 1948. De ce fait, les relations militaires ont acquis une orientation politique-idéologique (anticommunisme). En effet, l'hégémonie des États-Unis était menacée par un nouvel ennemi qui avait opté pour de nouvelles formes de confrontation comme l'insurrection. La *Sécurité Hémisphérique*, inscrite dans la *National Security Doctrine*, s'est alignée sur la vision de la lutte contre la subversion communiste et les intérêts stratégiques des États-Unis. Dans ce contexte, les États-Unis ont organisé et préparé les forces armées latino-américaines par l'intégration des doctrines contre-insurrectionnelles pour faire face à l'« *ennemi intérieur* »<sup>1</sup>.

Selon Jorge Tapia Valdés l'existence d'un ennemi intérieur et la nécessité de le combattre en permanence sert un autre objectif : « *la possibilité de maintenir le pays dans un état d'urgence permanent est très efficace du point de vue politique et juridique. En effet, l'état d'urgence permet l'imposition de restrictions extraordinaires sur les libertés et les droits individuels et sociaux, ainsi que des procédures pour les protéger. Ceci facilite le contrôle sur la population par la police, autorise l'usage directionnel de la force publique et permet l'isolement de « l'ennemi* »<sup>2</sup>. En termes juridiques, l'état d'exception fournit au gouvernement des pouvoirs exceptionnelles qui lui permettent non seulement de s'exempter de la législation d'ordre commun en vigueur et d'augmenter son pouvoir normatif et de mettre en fonctionnement des mécanismes extraordinaires en matière pénale et de juridiction criminelle<sup>3</sup>. Ainsi, Mathieu Rigouste signale ponctuellement que « *faire la généalogie des figures de l'ennemi intérieur dans la pensée militaire française permet de montrer comment la pensée sécuritaire a été alimentée à partir de la reformulation d'un certain nombre de dispositifs de contrôle conçus pour, par et au travers de la guerre coloniale* »<sup>4</sup>.

En ce qui concerne les bases théoriques de la NSD, deux courants qui ont fortement influencé la pensée des théoriciens de cette doctrine, peuvent être identifiées. D'une part, il s'agit de l'influence de la culture stratégique *contre-insurrectionnelle française*. En effet, les

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> Nous traduisons. TAPIA VALDÉS, Jorge A. *El Terrorismo de Estado: La Doctrina de la Seguridad Nacional en el Cono Sur*. Editorial Nueva Sociedad, 1980, México, p. 227.

<sup>3</sup> Voir PÉRIÈS, Gabriel. *La doctrina militar contrainsurgente como fuente normativa de un poder de facto exterminador basado sobre la excepcionalidad*, in Feierstein, Daniel (Compilateur): *Terrorismo de Estado y Genocidio en América Latina*, Editorial Prometeo, Buenos Aires, 2009.

<sup>4</sup> RIGOUSTE, Mathieu, « L'ennemi intérieur, de la guerre coloniale au contrôle sécuritaire », *Cultures & Conflits* [En ligne], 67 | automne 2007, p. 161. Disponible sur : <https://conflits.revues.org/3128>

officiers étasuniens ont reçu directement les enseignements sur le terrain lors de la guerre d'Indochine (1945 – 1954) puis à Saïgon à partir de 1955, puis au contact dans leurs centres de formation, aux États-Unis, à travers les enseignements des officiers français : les lieutenants Paul Aussaresses, Pierre Dabiez, Roger Trinquier, et David Galula, qui reprenaient tous les apports du colonel Charles Lacheroy en la matière. C'est que, dans le cadre de la Guerre froide, l'armée française est la première à lutter de manière opérationnelle contre des armées communistes en Indochine (1945 – 1954), au Cameroun (1955 – 1962) et en Algérie (1954 – 1962).

Des conclusions seront tirées sur le plan strictement militaire, opérationnel et de maintien de l'ordre qui auront de l'influence dans les Amériques. Gabriel Périès, expert en contre-insurrection, signale que « *la doctrine de la guerre révolutionnaire et les théories contre-subversives justifient l'avancée du militaire sur le civil et le politique, et appellent à la mise en place de juridictions d'exception tendant à permettre au militaire de se déployer dans le cadre civil et policier* »<sup>1</sup>. Selon Rigouste, les pensées contre-subversives peuvent se synthétiser à travers cinq propositions principales, dont la somme constitue une sorte de diagramme de la Doctrine de la Guerre Révolutionnaire – DGR<sup>2</sup> :

- 1) Les populations colonisées sont des milieux de prolifération de la menace communiste qu'il faut immuniser.
- 2) Le renseignement doit permettre de faire apparaître les hiérarchies parallèles adverses qu'il faut tenir, détruire ou remplacer.
- 3) La terreur permet de tenir la population, l'ennemi s'en sert, il faut tourner cette arme contre lui.
- 4) L'action psychologique permet de retourner la population tenue et la guerre psychologique de tromper l'ennemi.
- 5) Le quadrillage militaro-policier de l'espace urbain constitue un acte chirurgical radical pour immuniser la population subvertie.

Comme nous le verrons par la suite, ces pensées contre-subversives ont servi de base technique, directe ou indirectement, des dispositifs sécuritaires latino-américains,

---

<sup>1</sup> Voir PÉRIÈS, Gabriel. (1999). *De l'action militaire à l'action politique : Impulsion, codification et application de la doctrine de la « Guerre Révolutionnaire » au sein de l'armée française (1944 – 1960)*. (Thèse de Doctorat en Science Politique). Université Paris I – Sorbonne.

<sup>2</sup> RIGOUSTE, *Op.Cit.*

particulièrement dans le cadre du conflit armé interne colombien et plus récemment de ladite guerre contre le narcotrafic au Mexique où les autorités mettent en place des dispositifs militaires et policiers en ville.

Plus récemment, l'ouvrage « *Counterinsurgency Warfare : Theory and Practice* », du général Galula, sur son expérience dans la *Guerre d'Algérie*, publié en anglais en 1964, a influencé la rédaction du manuel doctrinal FM 3-24/MCWP 3-33.5, *Counterinsurgency* de 2006 du *Marine Corps*<sup>1</sup>. Le lieutenant français Bertrand Valeyre et Alexandre Guerin ont mis en lumière l'influence de David Galula dans la pensée du général Petraeus, le plus haut gradé et penseur étasunien contemporain, qui en 2005 « *supervise la rédaction d'un Manuel de contre-insurrection commun à l'armée de Terre et aux Marines, qui intègre les grandes idées de Galula* » dans le cadre de l'intervention étasunienne en Afghanistan et en Irak. Les leçons tirées des expériences afghanes et irakiennes sont intégrées dans le travail quotidien des états-majors<sup>2</sup>.

D'autre part, la NSD s'est également enrichie de la pensée des auteurs de l'école réaliste et néoréaliste des relations internationales tels que Hans Morgenthau, George Kennan, Reinhold Niebuhr, Kenneth Waltz, Raymond Aron et Henry Kissinger<sup>3</sup>. Les travaux de l'école du *réalisme politique* constituent un apport essentiel au développement conceptuel de la *National Security Doctrine*. Rappelons que selon les *réalistes*, les relations entre les États sont basées sur l'exercice du pouvoir (*power*). De plus, pour Morgenthau, l'idée de survie est au centre du débat. Pour lui, le premier élément de l'intérêt national est effectivement la survie par tous les moyens. Cependant, comme il l'affirme, la démocratie inspirait ces idées<sup>4</sup>. De ce fait, la NSD a fait de l'intérêt national une de ses bases doctrinales. Selon le *réalisme*, l'intérêt national se traduit comme la survie physique, culturelle et politique d'une nation. La notion de « *National Security* » a constitué et constitue encore aujourd'hui, le centre de la doctrine. Cependant, les manuels étasuniens qui abordent le sujet

---

<sup>1</sup> LÓPEZ Y RIVAS, Gilberto. *Estudiando la contrainsurgencia de Estados Unidos: Manuales, mentalidades y uso de la antropología*, deuxième édition, octobre 2012, pp. 97.

<sup>2</sup> VALEYRE, Bertrand (Lieutenant de l'Armée française) et GUERIN, Alexandre, « De Galula à Petraeus : L'héritage français dans la doctrine américaine de contre-insurrection », Cahier de la Recherche Doctrinale, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF), Division Recherche et Retour d'Expérience (DREX), Ministère de la Défense. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.bleujonquille.fr/documents/docs/Galula\\_Petraeus.pdf](http://www.bleujonquille.fr/documents/docs/Galula_Petraeus.pdf)

<sup>3</sup> OROZCO, Gabriel, « *El concepto de la Seguridad en la teoría de las Relaciones Internacionales* », Revista CIDOB d'Afers Internacionals, No. 72, pp. 161 -180.

<sup>4</sup> RIVAS NIETO, Pedro. *Doctrina de Seguridad Nacional y Regímenes Militares en Iberoamérica*. Editorial Club Universitario, 2008, p. 31.

ne la définissent pas. Il s'agit d'une notion qui se construisait à partir de « l'autre ». La NSD défendait les intérêts des États-Unis.

Par ailleurs, on ne peut ignorer l'influence pratique et théorique de Henry Kissinger, professeur de relations internationales à Harvard et secrétaire d'État du président Richard Nixon, dans le réalisme et dans la constitution du contenu de la *National Security Doctrine*. Les idéologues des régimes militaires du Chili et du Brésil voyaient en lui un tuteur<sup>1</sup>. Cette influence est notoire dans les concepts de base de la *Doctrina de la Seguridad Nacional/Doutrina de Segurança Nacional*.

Finalement, il convient de souligner que les idéologues étasuniens de la *National Security Doctrine* ont également été influencés par les principaux penseurs de la géopolitique comme le suédois Rudolf Kjellen et son ouvrage « *l'État comme forme de vie* », mais surtout de la *Zeitschrift Geopolitik (Théorie de la Géopolitique)* allemande de Friederich Ratzel, de la théorie du *Lebensraum (Espace vital)* et du *Heartland* de John Mackinder, qui proposait une division de l'espace terrestre<sup>2</sup>, et des théories du *Sea Power (Pouvoir Maritime)* de l'amiral étasunien Alfred Mahan<sup>3</sup>.

### ***Sous-section 1. L'évolution de la notion de « Sécurité nationale » dans le Cône Sud***

La *National Security Doctrine* a eu une variante en Amérique latine, et plus concrètement en Amérique du Sud : la *Doctrina de la Seguridad Nacional* – DSN qui justifie l'intervention des militaires dans la vie politique. En effet, l'idéal est la *prétorianisation* des pouvoirs politiques civils. La DSN a été formulée par certains pays sud-américains, notamment le Brésil, l'Argentine, le Pérou et le Chili.

Au Brésil, la doctrine a servi de base idéologique pour justifier le coup d'État de 1964 contre le gouvernement de João Goulart. En Argentine, la DSN sert de base de répression à l'application du plan CONINTES dès 1959 contre les mouvements de guérilla dans la province de Tucuman et au renversement de deux gouvernements, l'un radical en 1966 (en

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 28.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> CARRANZA CASTILLO, Miguel C. (Vice-amiral de la Marine mexicaine - SEMAR), « *La Seguridad Nacional (tercera Parte)* », *Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV)*, 2002, No. 12, pp. 5-12.

1964, le général Juan Carlos Onganía donne un discours à West Point)<sup>1</sup>, et l'autre péroniste en 1976, mais aussi pour faire face à la guérilla urbaine de le *Ejército Revolucionario del Pueblo* – ERP [Armée Révolutionnaire du Peuple], en 1973 – 1975, et des *Montoneros*. Il apparaît nécessaire de remarquer qu'entre 1972 et 1973 la DGR française revient en Argentine, car la *Alianza Anticomunista Argentina* – AAA [Alliance Anticommuniste Argentine], en tant que structure opérationnelle prévue sur le plan doctrinal, s'était inspirée, entre-autres, du modèle de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) issu de l'expérience algérienne, et de la *Main Rouge*, « hiérarchie parallèle » déployée lors de la crise franco-tunisienne durant de la même période<sup>2</sup>.

En dépit des différences entre les régimes politiques du Brésil et de l'Argentine, la formulation et l'exécution de la DSN ont été les mêmes. Cependant, au Chili et au Pérou la doctrine présente des différences importantes. Au Chili, après le coup d'État contre le président Salvador Allende en 1973, la principale variation est la consolidation d'une dictature du général Augusto Pinochet. Selon Joseph Comblin le Chili est le pays « où la doctrine de la sécurité nationale a trouvé son application la plus complète et la plus rigoureuse » et une « sorte de quintessence de la sécurité nationale »<sup>3</sup>. En revanche, au Pérou, les variations sont d'envergure. En effet, moins autoritaire que ces voisins du Cône sud, le gouvernement militaire péruvien s'est vu soutenu par le TIAR et la JID dans le cadre de la lutte contre *Sendero Luminoso*.

La DSN a besoin de créer un ennemi qui donne du sens aux actions militaires et policières qui ne sont plus séparées. Dans ce contexte, la logique ami-ennemi a été invoquée afin de construire un « ennemi intérieur » pour transformer l'adversaire politique en ennemi existentiel<sup>4</sup>. Ainsi, le plus grand changement militaire et policier a été la substitution du vieux professionnalisme de « défense extérieure » par le nouveau professionnalisme de la « sécurité intérieure et le développement social »<sup>5</sup> qui l'articule aux missions de maintien de l'ordre intérieur. Le coup d'État militaire et le « terrorisme d'État » sont ainsi instaurés

---

<sup>1</sup> NORDEN, Deborah L. *Military Rebellion in Argentina: Between Coups and Consolidation*. University of Nebraska Press Lincoln and London Press, 1996, p. 57 et PÉRIÈS, Gabriel « Un modèle d'échange doctrinal franco-argentin: le plan Conintes 1951-1966 » in FREGOSI, Renée (dir). *Armées et pouvoirs en Amérique latine*. Éditions de l'IHEAL, Paris, 2004, pp. 18 – 40. [En ligne]. Disponible sur : <http://books.openedition.org/iheal/1879>

<sup>2</sup> Voir PÉRIÈS (1999), *Op.Cit.*

<sup>3</sup> COMBLIN, Joseph. *Le pouvoir militaire en Amérique Latine : l'idéologie de la sécurité nationale*. Jean-Pierre Delarge éditions, 1977, p. 135.

<sup>4</sup> CEYHAN, Ayse et PÉRIÈS, Gabriel, « Introduction. L'ennemi intérieur : une construction discursive et politique », *Cultures & Conflits* [En ligne], 43 | automne 2001, mis en ligne le 22 mars 2006, consulté le 28 avril 2016. Disponible sur : <http://conflits.revues.org/566>

<sup>5</sup> VARAS, Augusto. *La política de las armas en América Latina*, Santiago, FLACSO, 1988.

comme un système d'action politique. La notion de « terrorismo de Estado/terrorisme d'État » est conçue par Jorge Tapia Valdés comme : *l'emploi de la force et de la violence utilisées de façon systématique afin d'atteindre un objectif rationnellement conçu : réduire toutes les différences à une « unité politique » par la terreur. Nous sommes face à un État qui afin de parvenir à certains objectifs politiques, ne fait appel ni au Droit ni au consensus, mais au contraire, utilise la terreur. Par cette voie, le système politique devient inexorablement « terrorisme d'État »*<sup>1</sup>. Dans ce système, la doctrine de la guerre antissubversive trouve une place importante à travers le renseignement et l'organisation de structures « parallèles » chargées de lutter de façon semi-clandestine contre un ennemi devenu « intérieur »<sup>2</sup>.

À l'exception de quelques pays, il existe en Amérique du Sud très peu d'études (toujours fragmentaires) sur la DSN. La littérature existante en la matière donne plus d'importance au Brésil, au Chili et à l'Argentine. L'Argentine est le précurseur pour le XX<sup>e</sup> siècle comme l'attestent les recherches de Gabriel Périès<sup>3</sup>. Cependant, rappelons que dès 1935, le Brésil possède une *Lei de Segurança Nacional* qui permet de transférer vers une législation spéciale les crimes contre la sécurité de l'État. Son application s'est vue renforcée par la création du *Tribunal de Segurança Nacional* en 1936<sup>4</sup>.

En ce qui concerne le Brésil, Rodrigo Nabuco de Araujo signale que d'octobre à décembre 1961, trois officiers brésiliens sont détachés à Buenos Aires, où ils rentrent en contact avec les doctrines françaises. Ils assurent le transfert de leur expérience à leur retour d'Argentine. La même année le colonel Humberto de Souza Mello assume les fonctions d'attaché militaire brésilien à Buenos Aires. Les transferts France-Argentine-Brésil sont essentiels pour la formation d'un moule commun<sup>5</sup>. Les conclusions de ces transferts ont été reprises dans la notion de *Doutrina de Segurança Nacional* par le Brésil pendant la période de la Guerre froide.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. TAPIA VALDÉS, *Op. Cit.*, p. 223.

<sup>2</sup> PÉRIÈS, Gabriel, « Du corps au cancer : la construction métaphorique de l'ennemi intérieur dans le discours militaire pendant la Guerre Froide. Partie 1 », *Cultures & Conflits*, 43 | automne 2001, mis en ligne le 28 février 2003 [En ligne]. Disponible sur : <https://conflits.revues.org/864>

<sup>3</sup> PÉRIÈS, *Op. Cit* (1999)

<sup>4</sup> A Era Vargas: Dos anos 20 a 1945. Centro de Pesquisa e Documentação de História Contemporânea do Brasil. [En ligne]. Disponible sur : <http://cpdoc.fgv.br/producao/dossies/AEraVargas1/anos30-37/RadicalizacaoPolitica/LeiSegurancaNacional>

<sup>5</sup> DE ARAUJO, Rodrigo Nabuco, « *L'art français de la guerre. Transferts de la doctrine de la guerre révolutionnaire au Brésil (1958 – 1974)*, Cahiers Amériques Latines, No. 2, 2012, p.42.



Les premières réflexions, influencées par la NSD, sur les notions de base de la doctrine viennent des penseurs tels que José Alfredo Amaral Gurgel pour qui le « Pouvoir National » représente « *l'instrument de la politique nationale en vue des Objectifs Nationaux* »<sup>1</sup> et le « Pouvoir Politique » une « *composante du Pouvoir National qui comprend les organes et les fonctions de direction de la société politique* »<sup>2</sup>. Il s'agit donc de la capacité de l'État d'imposer sa volonté à tous les citoyens de manière à être obéi. Ces réflexions aboutiront plus tard à l'élaboration du concept de la *Segurança Nacional* qui est « *la garantie donnée par l'État pour la conquête ou la défense des objectifs nationaux en dépit des antagonismes et des pressions* »<sup>3</sup>.

Le principe de la *Segurança Nacional* gagne de l'importance pendant les gouvernements militaires (1964 – 1985), mais surtout après la formulation de la *Doutrina de Segurança Nacional* par la *Escola Superior de Guerra de Rio de Janeiro* [École supérieure de Guerre de Rio]. Celui qui a contribué le plus à l'élaboration de cette doctrine au Brésil est sans nul doute le général Golbery do Couto e Silva<sup>4</sup> qui la définit comme « *celle qui cherche à assurer l'accomplissement des objectifs vitaux permanents de la nation contre toute opposition, que ce soit externe ou interne, tout en évitant la guerre s'il est possible ou de la mener, s'il est nécessaire, avec les meilleures possibilités de succès* »<sup>5</sup>. En effet, au cours des années soixante, le Brésil avait remis en vigueur, dès 1967, les écrits du général Golbery do Couto e Silva et du général Meira Mattos (qui a été vice-directeur du Collège Interaméricain de la Défense à Washington), résultats des réflexions géopolitiques de la *Escola Superior de Guerra de Rio de Janeiro* au cours des années 1940 – 1950, ces officiers ayant été intégrés dans le Corps expéditionnaire Brésilien au sein de l'Armée de Patton pendant la II Guerre Mondiale.

Vers 1967, la *Escola Superior de Guerra de Rio de Janeiro* définissait la *Segurança Nacional* comme « *le degré relatif de garantie qu'à travers d'actions politiques, économiques, psychosociales et militaires qu'un État peut assurer, dans une période précise, à la nation ou il exerce sa compétence juridictionnelle, afin d'atteindre et sauvegarder les*

---

<sup>1</sup> AMARAL GURGEL, José Alfredo. *Segurança e Democracia: uma reflexao politica*. Biblioteca do Exército, 1975. p. 38.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 138.

<sup>4</sup> Le général Golbery do Couto e Silva a participé dans les corps expéditionnaires brésiliens auprès du général Patton pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est par ailleurs l'un des précurseurs de la *Geopolitica brasileira*.

<sup>5</sup> Nous traduisons. LEAL BUITRAGO (2002), *Op. Cit.*

*objectifs Nationaux face aux antagonismes existants* »<sup>1</sup>. Cette définition aura une influence dans la doctrine militaire chilienne où « *la sécurité nationale est une structuration des potentialités du pays de façon que son développement est réalisable avec l'intégrité de sa souveraineté et indépendance interne et externe* »<sup>2</sup>. Quatre caractéristiques sont présentes dans la définition de cette notion, qu'elle soit brésilienne ou chilienne : il s'agit d'un processus continu et incessant des conditions politiques, militaires, économiques et sociales de l'organisation de l'appareil d'un État.

Il apparaît nécessaire de souligner que les officiers brésiliens ont également appris les doctrines françaises contre-insurrectionnelles à l'École Supérieure de Guerre de Paris – ESG, à Buenos Aires en 1961 et plus particulièrement quand le colonel Humberto de Souza Mello est nommé attaché militaire la même année en Argentine. Ils ont également été formés par les officiers étasuniens à la *Jungle Operation Training Center*, à Fort Sherman, dans la zone du Canal de Panamá<sup>3</sup> et particulièrement depuis octobre 1973, quand le général Paul Aussaresses est nommé attaché militaire au Brésil où il enseigne les techniques de la *Bataille d'Alger* aux officiers du Cône Sud (notamment les contingents de la DINA chilienne) au *Centro de Instrução de Guerra na Selva*, à Manaus, après avoir enseigné à Fort Bragg, Georgia (États-Unis)<sup>4</sup>. Cependant, ce sont principalement les officiers argentins qui se sont inspirés des théories françaises contre-insurrectionnelles dès 1951 puis surtout dès 1956 - 1957, période à partir de laquelle des officiers de la Mission militaire française sont directement intégrés à la *Escuela Superior de Guerra de Buenos Aires* et au sein de l'Etat-major des Forces Armées argentines.

Selon Joseph Comblin, les militaires chiliens n'ont pas contribué au développement de la doctrine. Cependant, ils l'ont mise en pratique d'une façon rigide et systématique plus que partout ailleurs<sup>5</sup>. Dès les premiers jours qui ont suivi le coup d'État contre le président Salvador Allende le 11 septembre 1973, le général Augusto Pinochet se propose d'éradiquer les groupes d'opposition. Pour les militaires chiliens, le coup d'État était le point de départ

---

<sup>1</sup> VALLE GONZÁLEZ, Adrián Hermilio (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Desarrollo del concepto de seguridad nacional* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales, janvier – mars 2012, No.1, pp. 26-27.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> DE ARAUJO, Rodrigo Nabuco, « *L'art français de la guerre. Transferts de la doctrine de la guerre révolutionnaire au Brésil (1958 – 1974)*, Cahiers Amériques Latines, No. 2, 2012.

<sup>4</sup> DUARTE – PLON, Leneide (2008, 4 mai). Entretien Paul Aussaresses, *Folha de Sao Paulo*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www1.folha.uol.com.br/fsp/brasil/fc0405200809.htm>

<sup>5</sup> COMBLIN, *Op. Cit.*, p. 135.

d'une véritable guerre entre le Chili et une coalition mondiale appelée « communisme international dirigée par l'Union Soviétique ». Pour le général Pinochet :

*« Le marxisme représentait une agression permanente au service de l'impérialisme soviétique [...] Cette moderne forme d'agression permanente donne lieu à une guerre non conventionnelle dans laquelle l'invasion du territorial est remplacée par la tentative de contrôler les états de l'intérieur. Pour cela, le communisme utilise deux techniques simultanées. Dans un premier temps, il infiltre les noyaux des sociétés libres tels que les centres universitaires et intellectuels, les médias, les syndicats, les organismes internationaux, et même, comme nous l'avons vu, les systèmes ecclésiastiques. Dans un deuxième temps, il promut le désordre généralisé »<sup>1</sup>.*

Pour effectuer cette tâche il ordonne la création en janvier 1974 d'une police politique : la *Dirección de Inteligencia Nacional* – DINA [Direction du Renseignement National] avec le soutien (instructeurs et matériel) de la CIA. Le colonel Contreras, chef de cette police politique, s'est rendu à Washington accompagné du colonel Espinoza :

*« En 1974, au moins de mars, le président [Pinochet] m'a envoyé aux États-Unis [...] J'ai rencontré [le directeur de la CIA] Vernon Walters pour savoir comment organiser un service de renseignement national [...] La CIA a promis de nous aider [...] J'ai discuté avec Vernon Walters, et il nous a envoyé huit agents de haut niveau de la CIA pour organiser ici, au Chili, des cours et des séminaires qui se sont poursuivis jusqu'à la mi-août 1974 »<sup>2</sup>.*

Rappelons que pour mener à bien cette stratégie, les régimes sud-américains se sont inspirés des institutions étasuniennes de l'*État de Sécurité nationale* pour créer leurs propres services de renseignement. L'Argentine fonde ainsi son *Secretaría de Inteligencia del Estado* – SIDE [Secrétariat de Renseignement de l'État]<sup>3</sup>. Un autre cas emblématique est

---

<sup>1</sup> RIVAS NIETO, *Op. Cit.*, p. 101.

<sup>2</sup> DINGES, John. *Les années Condor. Comment Pinochet et ses alliés ont propagé le terrorisme sur trois continents*. La Découverte/Poche, traduction française 2005, p.75.

<sup>3</sup> La *Secretaría de Inteligencia del Estado* a été fondée en 1946 et dissoute en 2015 à la suite de l'assassinat du fiscal Nisman. À l'heure actuelle les services de renseignement s'articulent autour de l'*Agencia Federal de Investigación* [Agence de renseignement fédérale - AFI].

celui de la *Dirección Federal de Seguridad* — DFS [Direction Fédérale de Sécurité] mexicaine créée en 1947, avec une participation importante de la CIA<sup>1</sup>.

À la fin de 1975, la DINA avait presque assuré le contrôle à l'intérieur du pays contre ses opposants politiques. Le général Pinochet et le colonel Contreras décident alors de prolonger ses actions à l'étranger afin de préparer la DINA à affronter une menace provenant de l'extérieur. Selon les idéologues de la NSD/DSN la « menace communiste » se propageait dans la région, particulièrement dans le Cône Sud :

*« L'existence d'une menace terroriste régionale coordonnée dans ces pays est un fait, et non une illusion. [...] Le moyen le plus rationnel de répondre à un ennemi coordonné à l'échelle régionale consiste à s'organiser selon les mêmes modalités. Les États-Unis engagent depuis longtemps ces pays à accroître leur coopération en matière de sécurité. Maintenant qu'ils le font, nous ne devrions pas réagir en les accablant d'opprobre »*<sup>2</sup>.

Il se déduit que la réponse des régimes militaires devait s'organiser au niveau continental pour faire face à une menace continentale et du Cône sud. Dans premier temps, le colonel Contreras confie à son bras droit, le colonel Pedro Espinoza, chargé des opérations de la DINA, la direction de la *Escuela Nacional de Inteligencia* [École Nationale de Renseignement]. Cette institution était basée sur le modèle de la *Escola Nacional de Inteligência* [École Nationale de Renseignement] du *Serviço Nacional de Informações* [Service National d'Information] (fondé en 1964) de la dictature militaire brésilienne. Le colonel Contreras explique le raisonnement sur lequel se fondait son projet :

*« La subversion [...] n'a ni frontières ni pays, et son infiltration pénètre jusqu'au moindre niveau de la vie de la nation. La subversion a mis au point une structure de commandement intercontinentale, continentale, régional et sous-régionale. Pour l'Amérique du Sud, nous citerons par exemple la Conférence tricontinentale de la Havane, la Junte de Coordination Révolutionnaire (JCR), etc., autant de structures qui se donnent des dehors sympathiques à travers toutes sortes de comités de solidarité, de congrès, de tribunaux, de réunions, de festivals et conférences, etc. En revanche, les pays attaqués sur les fronts militaire, économique et politique (tant à l'intérieur que de*

---

<sup>1</sup> La *Dirección Federal de Seguridad* a été dissoute en 1986 à la suite des plusieurs affaires de corruption liée au narcotrafic et l'assassinat d'un agent étasunien de la *Drug Enforcement Administration* (DEA).

<sup>2</sup> Câble à Washington d'Ernest Siracusa, ambassadeur des États-Unis en Uruguay, 20 juillet 1976. Voir COMBLIN, *Op.Cit.*, p.23.

*l'extérieur de leurs frontières) n'ont tout au mieux pour se défendre que des accords bilatéraux ou de simples « gentlemen's agreements »<sup>1</sup>.*

Dans un deuxième temps, le Chili organise, le 25 novembre 1975, dans le siège de la DINA, la « *Acta de Clausura de la Primera Reunión Interamericana de Inteligencia Nacional* ». Appelé *Operación Cóndor* de conformité à la mention portée par la délégation d'Uruguay, le plan a concerné le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie et le Brésil<sup>2</sup>. L'opération comprenait la lutte antiguérilla conduite conjointement par les services secrets des pays concernés, avec le support tacite des États-Unis<sup>3</sup>. Dans le cadre de *Cóndor*, les dictatures militaires alors en place ont envoyé des agents secrets poursuivre et assassiner les dissidents politiques jusqu'en Europe (France, Espagne, Italie), aux États-Unis (assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende réfugié à Washington) et les différents pays du Cône Sud. Une fois les « menaces » intérieures et extérieures disparues, un modèle économique ultra-libéral concret est implanté par les *Chicago boys*, en application du critère de « sécurité et développement » de la NSD.

Rappelons que les *Chicago Boys* sont un groupe d'économistes chiliens formés à l'Université de Chicago et influencés par Milton Friedman et Arnold Harberger et qui ont collaboré avec la dictature militaire chilienne et ont joué un rôle majeur dans le « *milagro chileno* (miracle chilien) ». Ils y resteront à la tête des principales institutions du pays jusqu'à 1990, lors du retour de la démocratie au Chili. À partir des années 1990, une génération de *Chicago Boys* voit le jour au Mexique. Plus connus comme « *tecnócratas* », ces économistes, issus principalement du *Instituto Tecnológico Autónomo de México* – ITAM, implantent le modèle néolibéral au Mexique notamment à partir du mandant du président Carlos Salinas de Gortari (1988 – 1994). Ils continuent actuellement à la tête du *Secretaría de Hacienda y Crédito Público* – SHCP [Ministère des Finances].

---

<sup>1</sup> COMBLIN, *Op. Cit.*, pp. 25-26.

<sup>2</sup> Au début des années 1970, la Bolivie (coup d'État du 5 novembre 1964), l'Uruguay (coup d'État de juin 1973) et le Chili (coup d'État du 11 septembre 1973), deviennent des dictatures militaires, alors que le Brésil (coup d'État de 1964), l'Argentine (« Révolution argentine » de 1966 à 1972, la répression sous le gouvernement péroniste à partir de 1973 ; l'Operativo Independencia de contre-guérilla en 1975 puis après le coup d'État de mars 1976) et le Paraguay, sous Alfredo Stroessner (coup d'État de mai 1954) subissent déjà des régimes dictatoriaux depuis des années.

<sup>3</sup> Henry Kissinger, Conseiller à la *National Security*, se rend à Santiago, le 8 juin 1976, pour la conférence annuelle de l'Organisation des États américains.

Enfin, l'évolution de la notion de « Sécurité nationale » dans le monde, en particulier depuis les années 1980, a conduit à un renouvellement de l'intérêt pour ce thème indépendamment des événements postérieurs à la Guerre froide. À l'heure actuelle, nous retrouvons dans divers contextes politiques le recours à la notion de « Sécurité nationale », comme en France, depuis que ce pays a réintégré, en 2009, le commandement de l'OTAN, quitté en 1966, ce qui nous oblige à développer une réflexion sur son étude et sur son utilisation dans le cadre de la lutte contre le terrorisme<sup>1</sup> et depuis les interventions extérieures de l'État français en Syrie, Irak, Mali, Mauritanie...

## ***Sous-section 2. La « Sécurité nationale » en Amérique du Sud et en Amérique centrale***

Dans le cadre de ce travail, il s'agit également de traiter de la Colombie et du Guatemala dans une moindre mesure du fait que ces pays jouent un rôle spécifique avec le Mexique dans le cadre de la reconversion des doctrines militaires contre-insurrectionnelles appliquées à la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic en Amérique du Nord et centrale. Les militaires colombiens ont étroitement collaboré avec les forces armées étasuniennes lors de la Guerre de Corée (1951 – 1953), notamment le général Alberto Ruiz Novoa, commandant du bataillon colombien<sup>2</sup> affecté en Corée en 1952, pour diriger le 21<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie où, confronté à une guerre de guérilla, « *il apprend la pensée stratégique globale et son usage tactique* »<sup>3</sup>. À son retour en Colombie, il devient le commandant suprême de l'Armée colombienne (1960 – 1962) et ministre de la Guerre (1962

---

<sup>1</sup> Le terrorisme, mais aussi la criminalité, représentent un nouveau défi à la « Sécurité nationale ». Voir le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité nationale de 2008 repris en 2013. Centre des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur (CHEMI). Le Nouveau Livre Blanc sur la Défense et la sécurité nationale, Journées d'Études et de Réflexion 2013 – 2014, Actes 21. [En ligne]. Disponible sur : [https://alchemi.eu/pluginfile.php/5714/mod\\_label/intro/Actes%20201%20Le%20nouveau%20Livre%20Blanc%20sur%20la%20d%C3%A9fense%20et%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20nationale.pdf](https://alchemi.eu/pluginfile.php/5714/mod_label/intro/Actes%20201%20Le%20nouveau%20Livre%20Blanc%20sur%20la%20d%C3%A9fense%20et%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20nationale.pdf)

<sup>2</sup> ATEHORTÚA CRUZ, Adolfo León. « *La presencia de Estados Unidos en la formación de los militares colombianos a mediados del siglo XX* », 2011. [En ligne]. Disponible sur : <http://bibliotecadigital.univalle.edu.co/bitstream/10893/3626/1/04Art04.pdf>

<sup>3</sup> DUFORT, Philippe « *Las políticas desarrollistas de Alberto Ruiz Novoa a principios de 1960: ¿Se podría haber evitado medio siglo de guerra? Lucha armada contra el narcotráfico en Colombia y México: Un análisis a la luz del Artículo 3 Común a los Convenios de Ginebra* », Escuela Superior de Guerra de Colombia, Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, Vol. 8, No. 2 Edición No. 16, Novembre 2013, pp. 29 - 44.

– 1965). Le général Ruiz Novoa est le premier à incorporer la doctrine de guerre irrégulière étasunienne au sein des forces armées colombiennes.

En septembre 1962, les forces armées colombiennes reçoivent une copie traduite en espagnol du document *U.S Army Field Manual (FM) 35-15* d'opérations contre des forces irrégulières, à l'attention des officiers colombiens. Cette doctrine contenait des nombreux concepts tels que « guerre irrégulière », « opérations psychologiques », « ennemi intérieur » et « action civique », méconnus pour les militaires colombiens et qui servent de base au général Ruiz Novoa et au lieutenant-colonel Valencia Tovar pour concevoir une stratégie de contre-insurrection. Approuvée en avril 1962 sous le nom de Plan LASO (Latin American Security Operation), cette stratégie intègre toutes les orientations de la *U.S Army Field Manual (FM) 35-15*. Cet alignement entre la doctrine colombienne et étasunienne s'est vu traduit dans un objectif commun : « réaliser des actions civiques et des opérations militaires afin d'éliminer les groupes de brigands et prévenir la formation de foyers antisociaux afin d'obtenir un état de paix et de tranquillité dans l'ensemble du territoire »<sup>1</sup>.

La principale composante du Plan LASO était l'action civico-militaire<sup>2</sup> ayant pour objectif de gagner la confiance de la population civile, notamment par l'alphabétisation et les actions publiques (santé), afin « *quitarle el agua al pez* »<sup>3</sup> (retirer le soutien de la population aux forces rebelles, selon la formule du « poisson dans l'eau » de Trinquier à propos de la lutte contre la guérilla algérienne), dans les mots du général Ruiz Novoa. Selon lui « *les forces armées sont l'institution chargée de garantir la normativité contre les ennemis externes et internes et la seule et unique qui est en condition de le faire en cas de crise* »<sup>4</sup>.

Grâce à ses innovations et à son expérience de la Guerre de Corée, ainsi qu'à sa connaissance du contexte de la Guerre froide, le général Ruiz Novoa, est nommé ministre de la Guerre par le président Guillermo León Valencia (1962 – 1966) et, sous son égide, commence une transformation de l'appareil militaire colombien qui s'est traduit par la modernisation des forces armées, notamment de l'armée de terre, qui s'est équipée de fusils automatiques. Cette transformation s'accompagne par la création de la Bibliothèque des

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> Le soutien à l'action civico-militaire du Plan LASO provenait principalement du programme Étasunien *US Aid* et du programme d'assistance militaire (MAP).

<sup>3</sup> LEAL BUITRAGO, Francisco. *La Seguridad Nacional a la deriva. Del Frente Nacional a la posguerra fría*, Bogotá, Alfaomega Editores, Colombia, 2002, pp. 21-23.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 21.

officiers, avec de publications des revues militaires et politiques, dont deux qu'il a fondé, inspirées des nouveaux concepts qui circulaient, notamment celui de la « la guerre moderne »<sup>1</sup>. Rappelons que la « guerre moderne » est une publication de l'officier français Roger Trinquier publiée en 1961. Il apparaît également important de souligner qu'en 1962 le commandant Willian Yarborough du *Special Warfare Center* à Fort Bragg, Caroline du Nord, arrive en Colombie, dont la mission était d'assister les officiers colombiens dans la création des corps de lutte anticommuniste, notamment par la création de structures paramilitaires<sup>2</sup>.

Par ailleurs, les officiers de la *Escuela Superior de Guerra de Colombia* – ESEDEGUE ont commencé également à étudier l'insurrection d'Algérie pour mettre en œuvre, à partir de 1964, les opérations militaires contre les *Repúblicas independientes de Marquetalia*, bastion des autodéfenses communistes paysannes, précurseurs de la guérilla des *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* – FARC [Forces Armées Révolutionnaires de Colombie]<sup>3</sup>. Dans ce contexte, durant l'administration du président León Valencia (1964 – 1966), l'objectif fondamental des forces armées, qui est la défense nationale face une menace extérieure, s'est réorienté vers la lutte contre « l'ennemi intérieur » incarné par le communisme procubain. La conception du général Ruiz Novoa devient la base des campagnes civico-militaires orientées à la lutte contre les « focos » de guérillas. Les officiers colombiens ont tiré des leçons qu'ils appliqueront plus tard dans le cadre de la lutte contre les guérillas et les groupes de narcotrafic.

Pour faire face aux différents mouvements de guérilla qui prolifèrent en Colombie durant les années 1960 et 1970, l'État colombien approuve la formation des groupes dits d' « autodéfense » (qui deviendront par la suite des paramilitaires) dans le cadre d'une politique de « *Defensa nacional* » (*Decreto* 3398 du 24 décembre 1965). En 1968, le financement de groupes d'autodéfense a été légalisé par la loi 48 de 1968, quand le paramilitarisme apparaît comme un mouvement d'autodéfense contre les guérillas (durant le gouvernement de Virgilio Barco (1986 – 1990), ces instruments juridiques ont été institués

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> ATEHORTÚA CRUZ (2011), *Op. Cit.*

<sup>3</sup> LEAL BUITRAGO, Francisco. « *Capítulo 5. Defensa y Seguridad Nacional en Colombia, 1958-1993* », in LEAL BUITRAGO, Francisco et TOKATLIÁN, Juan Gabriel (Co). *Orden Mundial y Seguridad: Nuevos desafíos para Colombia y América Latina*. Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI), Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, 1994, p. 141.



par le *Decreto 1194* de 1989 qui établit des peines d'emprisonnement pour ceux qui finançaient de groupes paramilitaires).

Au milieu des années 1970, les militaires ont essayé d'articuler les différents éléments de contre-insurrection qu'ils avaient développés. Ils ont eu recours, à un schéma théorique résultat du mélange de la doctrine élaborée dans le Cône Sud et les principes de la NSD des États-Unis. La ESEDEGUE a ainsi orienté les cours de ses officiers vers l'étude des textes dérivés de ces deux orientations complémentaires. Le résultat s'est traduit par la publication du *Manual provisional para el planeamiento de la Seguridad Nacional* en 1975 par la ESEDEGUE et qui constitue le seul manuel présent dans le pays pour orienter la politique de Sécurité nationale jusqu'en 1991<sup>1</sup>. La Sécurité nationale est ainsi définie dans la *Revista de las Fuerzas Armadas* comme :

« *La situation dans laquelle les intérêts vitaux de la nation se trouvent à l'abri des interférences et perturbations substantielles... ce qui exige un ensemble de concepts ou corps d'enseignement dérivé des vérités, principes, normes et valeurs qu'un État, à travers ses propres expériences ou de celles d'autres États, et de conformité avec la Constitution politique et la réalité du pays, considère qu'il est nécessaire de mettre en pratique afin de garantir le développement intégral de l'homme et de la collectivité nationale tout en les préservant des interférences ou des perturbations substantielles quelles qu'en soient leurs origines* »<sup>2</sup>.

Durant le mandat du président Julio César Turbay Ayala (1978 – 1982), l'idéologie de la *National Security Doctrine/Doctrina de la Seguridad Nacional* « *trouve son exercice d'assimilation le plus complet avec la promulgation du Estatuto de Seguridad (1978)* »<sup>3</sup>. Le *Estatuto de Seguridad*, sous l'exceptionnalité de l'État d'urgence, est un ensemble de normes de la justice pénale militaire applicable à la population civile. Durant la *XIII Conferencia de Comandantes de Ejércitos Latinoamericanos*, tenue à Bogotá, en 1979, le président Turbay Ayala a mentionné, lors du discours inaugural : « *il y a des situations extrêmes dans lesquelles, face à un vide politique qui conduit nécessairement à l'anarchie*

---

<sup>1</sup> Voir TORRES DEL RÍO, César et RODRIGUEZ HERNANDEZ, Saúl (Ed). *De milicias a militares contrainsurgentes. La institución militar en Colombia del siglo XVIII al XXI*. Editorial Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá, 2008 et TORRES DEL RÍO, César. *Fuerzas Armadas y Seguridad Nacional*. Planeta Colombiana Editorial, 2000.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Revista de las Fuerzas Armadas*, No. 84, Bogotá, mai-août 1976, pp. 210 et 206, in LEAL BUITRAGO (2002), *Op.Cit.*, p. 25.

<sup>3</sup> Nous traduisons, LEAL BUITRAGO in LEAL BUITRAGO (1994), *Op. Cit.* p. 149.

généralisée, à ce que les Forces armées soient appelées à exercer le pouvoir pour rétablir l'empire de l'autorité »<sup>1</sup>. En outre, le *Estatuto de Seguridad* habilitait le président de la République et le ministère de la Défense à autoriser la participation des forces armées dans la guerre contre le narcotrafic. Nous pourrions approfondir le cas de la Colombie par la suite puisque c'est en Colombie où la doctrine contre-insurrectionnelle trouve son exercice d'assimilation le plus complet dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic.

Au Guatemala, ce sont les forces spéciales *Kaibiles* qui appliquent les techniques contre-insurrectionnelles dans le cadre de la guerre civile guatémaltèque (1960 – 1996). Formés à Fort Gulick, siège de la *Escuela de las Américas*, les *Kaibiles* apprennent de façon indirecte, dès 1970, les différentes techniques des officiers français (Guerre d'Algérie) de la main des officiers étasuniens issus des forces spéciales *Rangers* et *Green Berets*, également formés dans la fournaise de la guerre de Vietnam. En décembre 1974, les forces spéciales guatémaltèques fondent la *Escuela de Comandos*. En mars 1975, elle devient *Escuela Kaibil*, en hommage roi maya Balam Kaibil qui a lutté contre les *conquistadores* espagnols. L'expérience qu'ils ont acquise dans le cadre de la guerre civile a permis aux *Kaibiles* d'entraîner de nombreux officiers mexicains et Sud-américains à la contre-insurrection et à la guerre de guérillas depuis les années 1990. À la suite de la signature des accords de paix de 1996, qui ont mis fin à la guerre civile (1960 – 1996), la *Escuela Kaibil* devient le *Centro de Adiestramiento y Operaciones Especiales Kaibil*.

La signature des accords de paix de 1996 a impliqué de nombreux changements au niveau institutionnel au Guatemala. La « *Seguridad de la Nación* » constitue l'ensemble de « *principes, objectifs, stratégies, procédures, organismes et fonctions des composantes de l'État en matière de sécurité visant à garantir l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité, et les droits fondamentaux de la population garantis par la Constitution politique de la République du Guatemala* »<sup>2</sup>. L'organisme étatique chargé de garantir la « *Seguridad de la Nación* » est le *Sistema Nacional de Seguridad* – SNS [Système National de Sécurité]<sup>3</sup>, qui se définit comme « *le cadre institutionnel, instrumental et fonctionnel à disposition de l'État pour faire face aux défis en matière de sécurité et soumis aux contrôles démocratiques* »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*. p. 26.

<sup>2</sup> Nous traduisons. Article 1°. Ley marco del Sistema Nacional de Seguridad. Ministère de Défense de la République du Guatemala. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.mindef.mil.gt/noticias/PDF/leyes%20y%20reglamentos/Ley%20Marco%20%20D018-2008.pdf>

<sup>3</sup> Le Système national de sécurité est présidé par le Président de la République, les ministères de Relations extérieures, de la Défense, de l'intérieur, le Procureur Général de la Nation.

<sup>4</sup> Nous traduisons. Article 3°. Ley marco del Sistema Nacional de Seguridad.

Pour affronter efficacement ces défis, le SNS distingue la « sécurité extérieure » de la « sécurité intérieure ». La sécurité extérieure a pour mission de garantir la défense, l'indépendance et la souveraineté du Guatemala, ainsi que l'intégrité du territoire, la paix, le renforcement et la préservation des relations internationales. Le président a la responsabilité de garantir la sécurité extérieure du pays à travers le ministère de la Défense et le ministère des Affaires étrangères<sup>1</sup>. Le président de la République est également responsable, à travers le *Ministerio de Gobernación* [Ministère de l'Intérieur], de la garantie de la sécurité intérieure face aux risques et menaces opposées à l'État démocratique de Droit par le crime organisé et la délinquance commune<sup>2</sup>.

La Sécurité intérieure, dorénavant *Seguridad Interior* (en respectant les textes officiels guatémaltèques) est également garantie par les forces armées. En vertu de l'article 1<sup>o</sup> de la *Ley Constitutiva de las Fuerzas Armadas*, les forces armées sont « *une institution destinée à garantir l'indépendance et la souveraineté du Guatemala, la paix, l'intégrité du territoire et la sécurité intérieure et extérieure* »<sup>3</sup>. Cette faculté a été renforcée par l'article 249<sup>o</sup> de la Constitution politique de la République du Guatemala qui habilite les forces armées « *à collaborer en situation d'urgence ou de calamité publique* »<sup>4</sup>. Depuis 2004, les forces armées guatémaltèques connaissent un processus de restructuration dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, le crime organisé, le terrorisme. Dans ce contexte, à la suite d'une décision présidentielle du 1<sup>er</sup> avril 2004, les effectifs des forces armées ont été réduits pour être réorientés vers ces nouvelles tâches dans le cadre d'un renouvellement de la *Política de Defensa Nacional* [Politique de Défense Nationale]. La Politique de défense nationale, synthétisée dans le *Libro de la Defensa Nacional* de novembre 2003 et la *Doctrina Militar* de juin 2004, qualifie le crime organisé, le terrorisme et le narcotrafic comme une menace à la paix et à la stabilité mondiales<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Article 20<sup>o</sup>. Ley marco del Sistema Nacional de Seguridad.

<sup>2</sup> Nous traduisons. Article 19<sup>o</sup>. Ley marco del Sistema Nacional de Seguridad.

<sup>3</sup> Nous traduisons. Article 1<sup>o</sup>. Ley Constitutiva del Ejército de Guatemala. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic2\\_gtm\\_decreto\\_72-90.pdf](http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic2_gtm_decreto_72-90.pdf)

<sup>4</sup> Organisation des États Américains (OEA). Article 249<sup>o</sup>. Constitución Política de la República de Guatemala. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.oas.org/juridico/MLA/sp/gtm/sp\\_gtm-int-text-const.pdf](http://www.oas.org/juridico/MLA/sp/gtm/sp_gtm-int-text-const.pdf)

<sup>5</sup> ARCHILA ESTRADA, Orlando Godofredo (Colonel d'infanterie de l'armée Guatémaltèque), « *Reacomodo de las Fuerzas Armadas Guatemaltecas, para desempeñar las tareas constitucionales* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2007, No. 2, pp. 42- 47.

### *Sous-section 3. La « Seguridad Nacional » au Mexique*

Le cas du Mexique est intéressant pour de nombreuses raisons. La plus importante est que lorsque nous parlons de la Sécurité nationale, dorénavant *Seguridad Nacional* (en respectant la dénomination en langue espagnole et les majuscules des textes mexicains, mais aussi latino-américains), ou de la *Doctrina de la Guerre Révolutionnaire* en Amérique latine, le cas le moins exploré est paradoxalement celui du Mexique. L'importance de ce pays est pourtant évidente, car il s'agit avec Cuba des seuls voisins latino-américains des États-Unis et du deuxième pays d'Amérique latine sur le plan économique et militaire après le Brésil.

Sur la scène internationale, le Mexique constitue une « *puissance moyenne* ». Cette notion, forgée par Detfelt Nolte, diffère de celle de « *puissances régionales* ». Les *puissances régionales* sont définies par le pouvoir et la reconnaissance des puissances globales tandis que les *puissances moyennes* exècrent un leadership qui se traduit par son influence politique dans les forums diplomatiques ce qui impliquerait qu'elles soient vues comme des acteurs potentiels de la coopération internationale. À la différence des *puissances régionales* qui jouissent d'une fonction importante dans la consolidation de la paix et de l'ordre au niveau régional, les *puissances moyennes* ne se définissent pas par leur capacité militaire ou PIB, mais plutôt par une approche constructiviste idéale pour la conduite de la politique extérieure.

Une *puissance régionale* peut devenir un acteur dans le contexte global tandis qu'une *puissance moyenne* se limite uniquement au contexte régional<sup>1</sup>. Nous sommes de l'avis de l'académique chilien Miguel Ortiz Sarkis de la *Academia Nacional de Estudios Políticos y Estratégicos* du *Ministerio de Defensa Nacional de Chile*, que le Mexique constitue une puissance moyenne qui pourrait devenir non seulement régionale, mais aussi globale<sup>2</sup>. En effet, le Mexique constitue une zone de friction entre l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale et du Sud.

Son existence n'a été possible que grâce à une notion très particulière de la sécurité fondée sur une forte identité nationale vis-à-vis des États-Unis. À la différence des pays comme le Brésil ou le Chili, qui avaient importé la notion de « sécurité » des théories du

---

<sup>1</sup> Voir ORTIZ SARKIS, Miguel, « *La configuración de México como potencia media* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2009, No. 1, pp. 5 -26.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

réalisme des États-Unis, ou de l'Argentine, qui avait quant à elle importé directement la *Doctrina de la Guerra Revolucionaria* française, le Mexique avait une conception traditionnelle de la sécurité très particulière, fondée sur le nationalisme à outrance (*cardenismo*), à partir de la période postrévolutionnaire sous le mandat du général Lázaro Cárdenas del Río (1934 – 1940).

Avant de revenir sur le sujet de la *Seguridad Nacional*, il est important de faire une parenthèse et de souligner que les militaires mexicains ont également appris, de manière indirecte, les techniques françaises de contre-insurrection de la main des officiers Étasuniens et Brésiliens. Comme nous l'avons vu plus haut, les officiers français ont transféré leur savoir-faire militaire aux officiers étasuniens qui l'ont répandu à leur tour sur l'ensemble du continent latino-américain à travers la *Escuela de las Américas /School of Americas - SOA* à Fort Gulick, Panama, créé en 1946, et principal vecteur de leur influence au sein des forces armées d'Amérique latine.

En 1953, les premiers officiers mexicains ont été envoyés à la SOA. Selon José Luis Piñeyro, les officiers mexicains ont suivi des formations en contre-insurrection à partir de 1962. En 1969, le *Secretaría de la Defensa Nacional – SEDENA* [Secrétariat de la Défense Nationale] a publié le *Manual de Guerra Irregular*. En 1972, le gouvernement mexicain avait envoyé six cents cinquante-neuf militaires et soixante-cinq policiers s'entraîner également aux États-Unis<sup>1</sup>. En ce qui concerne l'enseignement de la part des officiers brésiliens, Adela Cedillo Cedillo confirme qu'une mission de soixante-treize officiers est arrivée à la *Escuela Superior de Guerra* du Mexique en 1974<sup>2</sup> (comme nous l'avons vu plus haut, le général Aussaresses était déjà au Brésil et ayant enseigné à Fort Bragg en 1962 lorsqu'il était lieutenant-colonel).

Parmi les principaux apprentis de ces techniques on y trouve les officiers Mario Arturo Acosta Chaparro Escapite, formé à Fort Benning (Columbus, États-Unis) de 1969 à 1971<sup>3</sup> et affecté à la 27<sup>e</sup> zone militaire du Guerrero où la guérilla était très active (il est également l'auteur de l'ouvrage « *Movimiento subversivo en México* » publié, en 1990) et Francisco Quiros Hermosillo, dirigeant de la *Brigada Blanca*, un escadron de la mort intégré par les

---

<sup>1</sup> PIÑEYRO, José Luis. « *Las fuerzas armadas y la contraguerrilla rural en México: pasado y presente* » Nueva Antropología, vol. XX, No. 65, mai - août 2005, pp. 75-92.

<sup>2</sup> CEDILLO CEDILLO, Adela (2008). *El fuego y el silencio. Historia de las fuerzas de liberación nacional mexicanas (1969 – 1974)*. (Mémoire de recherche en Histoire). Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), p. 369.

<sup>3</sup> WOOD, Darin. (2002, 2 novembre). La conexión de EU con la Guerra sucia. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2002/11/02/017a1pol.php?origen=opinion.html>

forces armées, de police et du renseignement ayant pour objectif d'anéantir les guérillas urbaines pendant les années 1970 et 1980. Selon Laura Castellanos les deux officiers « *ont conféré au Mexique l'indigne honneur d'être les précurseurs des fameux vuelos de la muerte* [vols de la mort] »<sup>1</sup>, connus en France comme « *Crevettes Bigeard* »<sup>2</sup>. Finalement, parmi ces apprentis nous trouvons également le directeur des services de renseignement Miguel Nazar Haro, l'un des dirigeants de la *Brigada Blanca* (nous reviendrons par la suite sur ce sujet).

Dans ce contexte de *Guerre contre le communisme* nous pouvons affirmer que la notion de *Seguridad Nacional* apparaît pour la première fois dans un document officiel en 1973. En effet, le *Reglamento Interior de la Secretaría de Gobernación de 1973* attribue à la *Dirección Federal de Seguridad – DFS* la « *recollection et l'analyse d'information concernant la Sécurité de la Nation* »<sup>3</sup>. Cependant, d'autres experts comme Marcos Palacios et Mónica Serrano estiment que la notion apparaît pour la première fois dans le *Plan Global de Desarrollo de 1980 – 1982* [Plan Global de Développement] du président Miguel de la Madrid (1982 – 1988) dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants. En effet, le narcotrafic apparaît comme « *une menace à la Sécurité Nationale* »<sup>4</sup>. Dans le *Plan Nacional de Desarrollo de 1983 -1988 – PND* [Plan National de Développement] la *Seguridad Nacional* est définie comme une « *fonction des forces armées qui réaffirment et garantissent l'indépendance du pays* » et comme un « *moyen afin de garantir la paix, la liberté et la justice sociale* » et que le Mexique « *rejette la politique des blocs et d'hégémonies* »<sup>5</sup>. Il s'agit ainsi d'une notion encadrée dans le contexte de la Guerre froide.

Dans une autre interprétation, nous trouvons aussi une posture pacifiste du président Miguel de la Madrid, notamment en raison du contexte des conflits armés au Guatemala (1960 – 1996), au Salvador (1976 – 1992) et au Nicaragua (1979 – 1990). Dans ce cadre-là,

---

<sup>1</sup> CASTELLANOS., *Op. Cit.*, pp. 199– 200.

<sup>2</sup> L'expression « *Crevettes Bigeard* » désigne les personnes exécutées en étant jetées depuis un hélicoptère en mer Méditerranée, les pieds coulés dans une bassine de ciment, lors de la guerre d'Algérie (1954-1962) et plus particulièrement pendant la bataille d'Alger en 1957. La dictature argentine a également employé cette méthode dans le cadre de l'Opération Condor.

<sup>3</sup> *Reglamento Interior de la Secretaría de Gobernación de 1973*. Actuellement, le SEGOB possède, en vertu de l'article 27° de la *Ley de la Administración Pública Federal*, des attributions en matière de « Sécurité publique » (section XII « Seguridad Pública de la Nación »), d'information en matière de « Sécurité publique » et de « Sécurité nationale » (section XXIX). [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/153\\_30dic15.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/153_30dic15.pdf)

<sup>4</sup> PALACIOS, Marco et SERRANO, Mónica. « *Colombia y México: Las Violencias del Narcotráfico* », in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica (Dir). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010, p.135.

<sup>5</sup>Nous traduisons. MARTÍNEZ SERRANO, Alejandro. « *Tres momentos para entender la seguridad nacional en México* », *Revista de El Colegio de San Luis, Nueva Época, An IV, Número 7, janvier – juin 2014*, p. 241. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=426239582011>

le Mexique intègre le *Grupo Contadora* avec la Colombie, le Venezuela et le Panama, et reste particulièrement actif dans la conduite des négociations de paix. Ainsi, outre le nationalisme à outrance, la sécurité régionale a également été une condition pour assurer la « *Seguridad Nacional* » du Mexique. Il est important de remarquer le Mexique manquait à cette époque d'une loi en matière de *Seguridad Nacional*. La *Ley de Seguridad Nacional* – LSN [Loi de Sécurité Nationale] n'a été promulguée qu'en 2005 après les réformes constitutionnelles du 5 avril 2004 des articles 73 et 89 portant sur la faculté du Sénat à légiférer en matière de *Seguridad Nacional* et des « facultés et des obligations » du Président de la République en la matière<sup>1</sup>.

Comme nous le verrons par la suite, la sécurité intérieure, devenue *Seguridad Nacional* au Mexique, est avant tout une politique de parti, et de façon plus particulière, des groupes politiques au pouvoir comme l'atteste le *Programa para la Seguridad Nacional 2014 -2018* – PSN [Programme pour la Sécurité Nationale]<sup>2</sup>. En effet, selon Emilio Vizarratea Rosales, expert en *Seguridad Nacional*, il s'agit d'une « *décision unilatérale du pouvoir exécutif qui ne constitue pas une politique d'État, vu que lors de son élaboration le pouvoir législatif et le peuple n'ont pas été consultés* »<sup>3</sup>. Ces particularités de la *Seguridad Nacional* mexicaine ont favorisé une extrême flexibilité qui se traduit par des réponses *ad hoc* vis-à-vis les différents événements considérés comme des menaces ou des risques pour la sécurité intérieure<sup>4</sup>.

Durant la période comprise entre 1979 et 2001, on ne comptait que soixante études scientifiques (toujours fragmentaires) publiées par des civils sur la *Segurdiad Nacional*. Parmi les principaux travaux de cette période figurent « *La Seguridad Nacional en México: preocupaciones nuevas y nociones tradicionales* »<sup>5</sup> de l'ambassadrice Olga Pellicer Silva de Brodly, publié en 1979 (la première à être publiée par un civil), « *En busca de la seguridad*

---

<sup>1</sup>Ley de Seguridad Nacional du 31 janvier 2005. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LSegNac.pdf>

<sup>2</sup>Programa para la Seguridad Nacional 2014 – 2018. [En ligne]. Disponible sur : <http://cdn.presidencia.gob.mx/resumen-ejecutivo.pdf>

<sup>3</sup> Nous traduisons. ARANDA, Jesus (2012, 14 mai). El programa nacional fue una decisión unilateral del Ejecutivo: Vizarratea. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2014/05/14/politica/009n1pol>

<sup>4</sup> Actuellement la communauté universitaire et les experts du *Secretaría de Marina Armada de México* [Secrétariat de la marine – SEMAR], parlent d' « antagonismes à la sécurité » au lieu de menaces ou risques. Entretien avec Javier Oliva Posadas, professeur de science politique à l'Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM) et du Master *Seguridad Nacional* au Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), du SEMAR, 8 mai 2014, Ciudad de México, Mexique.

<sup>5</sup> PELLICER DE BRODLY, Olga. « *La seguridad nacional de México: Preocupaciones nuevas y nociones tradicionales* », in TELLO, Carlos et REYNOLDS, Clark (Ed.) *Las relaciones México-Estados-Unidos*, México, Fondo de Cultura Economica, 1981.

*perdida: aproximaciones a la seguridad nacional mexicana* » et « *Un concepto de seguridad mexicana para la década de los noventa* » publiés en 1990 et 1991, par Sergio Aguayo Quezada<sup>1</sup> et « *La Seguridad Nacional con Carlos Salinas de Gortari* »<sup>2</sup>, de José Luis Piñeyro, publié en 1994.

D'autre part, le cas du Mexique a été particulièrement complexe en raison du manque d'études et de publications sur le sujet, mais surtout par la restriction à l'accès à certains textes, notamment aux travaux de recherche des écoles militaires et aux documents officiels militaires. Il convient de souligner qu'à la différence des forces armées sud-américaines, qui ont connu un processus de démocratisation, les forces armées mexicaines n'ont pas encore connu de tel processus. En effet, à l'heure actuelle, les deux ministères chargés de la sécurité intérieure et de la défense nationale<sup>3</sup>, le *Secretaría de la Defensa Nacional* – SEDENA et le *Secretaría de Marina Armada* – SEMAR [Secrétariat de la Marine], sont présidés respectivement par un général et un amiral.

Il convient de préciser que ces deux ministères étaient unifiés entre 1884 et 1937 au sein du *Secretaría de Guerra y Marina* [Secrétariat de la Guerre et de la Marine]<sup>4</sup> avant d'être dissous, en 1937, par le président de la République d'alors, le général Lázaro Cárdenas (1936 – 1940). Il deviendra par la suite le *Secretaría de la Defensa Nacional*, dorénavant SEDENA. Le président Cárdenas avait déjà averti que l'absence d'une marine marchande nationale constituait un obstacle pour le développement national, notamment en matière d'exploitation de pétrole. Cette situation a empiré lors de l'expropriation pétrolière de 1938<sup>5</sup>. De ce fait, dans les cercles maritimes du pays on estimait que pour atteindre un développement maritime conforme au potentiel économique du pays et nécessaire pour la sécurité militaire des eaux territoriales et des littoraux mexicains, la création d'un organisme officiel, doté de

---

<sup>1</sup>CALDERÓN AROZQUETA, José Luis et SALGADO GARZA, Enrique, « *El estudio de la seguridad nacional y la inteligencia en México* » in « *Los servicios de inteligencia en el nuevo siglo* », Revista de Administración Pública, No. 101, An 2000, pp. 97 – 106.

<sup>2</sup>PIÑEYRO, José Luis. *La Seguridad Nacional con Carlos Salinas de Gortari*. 1990. [En ligne]. Disponible sur : [http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18\\_1/apache\\_media/IA677JXEJEAR4498Y3YRNLASB9KFDE.pdf](http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18_1/apache_media/IA677JXEJEAR4498Y3YRNLASB9KFDE.pdf)

<sup>3</sup>À l'heure actuelle, Il existe un débat au sein des forces armées et de la communauté académique visant à définir la notion de « sécurité intérieure » et de « défense nationale » afin de les distinguer de la *Seguridad Nacional*.

<sup>4</sup>À la suite de la Révolution (1920) le président Plutarco Elias Calles (1924 – 1928) promulgue le décret qui autorise l'expédition de la *Ley Orgánica del Ejército Nacional* du 15 mars 1926. À ce titre, l'Armée et la Marine nationales (*Ejército y Marina*) étaient les institutions destinées à « *défendre la patrie, de maintenir l'ordre constitutionnel et d'observer l'ordre intérieur* ». Voir texte original de 1926. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.dof.gob.mx/index.php?year=1926&month=3&day=15>

<sup>5</sup>Voir ILLADES ROSAS, María Perla del C. *Secretarios de Marina de 1941 a la fecha*. Unidad de Cultura e Historia Naval de la Secretaría de Marina - SEMAR. [En ligne]. Disponible en ligne : [http://www.semar.gob.mx/unhicun/biografias\\_secretarios.pdf](http://www.semar.gob.mx/unhicun/biografias_secretarios.pdf)



volonté politique, était nécessaire. Le rôle de la Marine s'est accentué jusqu'à considérer que son administration devait être indépendante du SEDENA. La Marine est séparée du SEDENA le 30 décembre 1939 et intégrée au *Departamento Autónomo de Marina* [Département Autonome de Marine] le premier janvier 1940. Le 31 décembre 1940, ce département est élevé au rang de *Secretaría de la Marina*, dorénavant SEMAR<sup>1</sup>.

Dans ce cadre, les premiers travaux publiés sont « *El poder nacional de las relaciones internacionales* » (1985) et « *La cartera de seguridad interna* » (2000), publiés par l'amiral Mario Santos Camaal<sup>2</sup> et « *Segurdiad Nacional : concepto, organización y método* », écrit en 1988 par le général Gerardo Clemente Ricardo Vega García, et publié en 2000 par le SEDENA, lors de sa promotion au poste de ministre de la Défense nationale<sup>3</sup>. Dans ce travail, le général Vega García analyse la *Seguridad Nacional* en détail et propose une méthodologie visant à déterminer les objectifs nationaux de l'État Mexicain de manière abstraite. La normativité de la *Seguridad Nacional* est pour lui une condition pour assurer le développement de l'État « *un produit d'une évolution politique sociale, dans aucun cas le commencement d'un processus ; c'est le devenir historique des certains États* »<sup>4</sup>. Pour sa part le général Félix Galván López, secrétaire de la Défense nationale en 1980, définit la *Seguridad Nacional* comme « *le maintien de l'équilibre social, économique et politique garanti par les forces armées* »<sup>5</sup>. Cette définition est la première au Mexique à parler d'équilibre social, économique et politique même si elle ne précise pas à qui appartient la responsabilité de maintenir cet équilibre.

Parmi les publications militaires ouvertes au public concernant le sujet de la *Seguridad Nacional* se trouve la « *Revista del CESNAV* », publiée par le *Centro de Estudios Superiores*

---

<sup>1</sup> AQUINO MORALES, Elías (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR) « *El desarrollo marítimo en México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), octobre – décembre 2012, No.4. pp. 57 -74.

<sup>2</sup> SANTOS CAAMAL, Mario (Amiral de la Marine Mexicaine – SEMAR) « *La cartera de seguridad interna* » in « *Los servicios de inteligencia en el nuevo siglo* » Revista de Administración Pública, No. 101, An 2000, pp. 205 – 208.

<sup>3</sup> ORTEGA MUÑIZ, Carlos (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR) .*Respuesta preguntas seguridad nacional en México* [courrier électronique]. Destinataire : ORDÓÑEZ, Gustavo Eduardo. 19 septembre 2015. Communication personnelle et FLORES MORADO, Enrique (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR et attachée militaire à l'OEA). *La evolucion historica de la Seguridad Nacional en México* [courrier électronique]. Destinataire: ORDÓÑEZ, Gustavo Eduardo. 10, 12, 14 septembre 2015. Communication personnelle.

<sup>4</sup> RODRÍGUEZ ROBLES, Raúl. « *Seguridad nacional: Concepto, organización, método del General Gerardo Clemente Vega García* », Sociológica, Revista del departamento de Sociología, Universidad Autónoma Metropolitana, An.9, No.25, mai- août 1994.

<sup>5</sup> VELASCO GAMBOA, Emilio, « *Seguridad Nacional: Una Lectura Metodológica (segunda parte)* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales, 2003, No. 13, pp. 13-21.

*Navales* – CESNAV [Centre d'Études Supérieures Navales]<sup>1</sup>, rattaché au SEMAR. Il convient de souligner que la fondation du CESNAV en 1970 répond au besoin de former les hauts cadres du SEMAR, auparavant formés aux États-Unis, en Espagne, au Brésil et au Pérou, pour faire face à un contexte dominé sur le plan international par les guerres civiles au Salvador, au Guatemala et au Nicaragua et sur le plan national par les différents mouvements insurrectionnels (guérillas rurales de Lucio Cabañas et de Genaro Vázquez et la guérilla urbaine de la *Liga Comunista 23 de Septiembre*), les mouvements des étudiants des années 1960 et la présence du narcotrafic au Nord du pays.

Pendant les années 1980, les publications de la *Revista del CESNAV* se sont concentrées sur l'étude de la Guerre froide, la bipolarité et la dissuasion nucléaire<sup>2</sup>. La notion de *Seguridad Nacional* semble apparaître pour la première fois dans l'article « *La Seguridad Nacional* » du vice-amiral Miguel C. Carranza Castillo publié en 2001<sup>3</sup>. C'est uniquement à partir de l'an 2006 que les officiers du SEMAR commencent à publier des travaux sur les nouvelles menaces à la *Seguridad Nacional*, notamment le crime organisé et le narcotrafic. Le CESNAV collabore également avec les universitaires et les experts civils dans la publication d'ouvrages sur le sujet de la *Seguridad Nacional*. Pour sa part, le SEDENA publie, depuis 2000, la « *Revista Electrónica la Gran Fuerza de México* », la revue « *Armas* » et le « *Boletín Miztli* » (depuis 2009), à travers le *Colegio de Defensa Nacional* – CODENAL [Collège de la Défense Nationale], fondé en 1981<sup>4</sup>.

En ce qui concerne l'enseignement de la *Seguridad Nacional*, il est impératif de souligner qu'avant 2000 seuls le CESNAV<sup>5</sup> et le CODENAL, diffusaient l'enseignement de la *Seguridad Nacional*. Le CESNAV propose une *Maestría en Seguridad Nacional*<sup>6</sup> et le CODENAL une *Maestría en Administración Militar para la Seguridad Interior y Defensa*

---

<sup>1</sup> MALDONADO OROZCO, Jorge Arturo (Amiral de la Marine mexicaine - SEMAR) (Coordinateur), « *Cuarenta años de historia del Centro de Estudios Superiores Navales (1970 – 2010)* », première édition, Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2010, p. 12, 64 -65 et 106.

<sup>2</sup> Dans les publications de 1980 à 2001 la notion de « Seguridad Nacional » n'apparaît pas. Voir les publications de l'époque de la revue du CESNAV. Les publications de cette période sont disponibles sur : <http://www.cesnav.edu.mx/revista.html>

<sup>3</sup> CARRANZA CASTILLO, Miguel C. (Vice-amiral de la Marine mexicaine -SEMAR) « *La Seguridad Nacional (primera Parte)* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), été 2001, pp. 35-41.

<sup>4</sup> Voir les publications de ce bulletin. Site officiel du CODENAL. [En ligne]. Disponible sur : <http://codenal.sedena.gob.mx/boletin-miztli/pagina-boletines-nos-1-al-9>

<sup>5</sup> RIVIERA CABRIELES, Leticia, « *XL Aniversario del Centro de Estudios Superiores Navales* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2010, No.1, pp.05 -22.

<sup>6</sup> Voir la liste de masters et spécialités proposés par le CESNAV. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cesnav.edu.mx/estudios/b\\_seg\\_nal.html](http://www.cesnav.edu.mx/estudios/b_seg_nal.html)

*Nacional*<sup>1</sup>. À partir de 2011, le CESNAV propose le premier doctorat en Amérique latine en *Seguridad Nacional* « *Doctorado en Defensa y Seguridad Nacional* » dont la première promotion 2011 – 2014 (un amiral, un vice-amiral, une ambassadrice et un fonctionnaire public) a été diplômée en juillet 2014<sup>2</sup>. Enfin, depuis 2014 le CESNAV s'appuie sur le *Instituto de Investigaciones Estratégicas de la Armada de México* – ININVESTAM [Institut de Recherches Stratégiques de la Marine Mexicaine]. Faisant partie de la structure du CENSNAV, le ININVESTAM a une double vocation (académique et stratégique) : d'une part, il s'agit de stimuler les recherches en matière de *Seguridad Nacional* et d'autre part, de générer des connaissances pour la conception de stratégies et de la prise de décisions du Haut commandement et du Commandement suprême de la Marine<sup>3</sup>.

C'est dans ce contexte que les militaires mexicains jouent un rôle essentiel dans la vie politique du pays. Comme nous le verrons, ils deviendront une « élite militaire » qui dirigera les ministères de justice et de sécurité, les directions de sécurité et de sûreté des entreprises stratégiques de la Nation. Comme le signale Morris Janowitz, le soldat de métier est en train de passer de l'âge du « leader héroïque » à celui de « manager » et du technicien. Il se voit d'aujourd'hui confronté une foule de problèmes d'ordre public et intérieur, administratif, diplomatique et politique qui semblent l'éloigner de la vocation traditionnelle<sup>4</sup>.

En ce qui concerne le milieu civil, la *Escuela de Inteligencia para la Seguridad Nacional* – ESISEN [École de Renseignement pour la Sécurité Nationale]<sup>5</sup>, rattachée au *Centro de Investigación y Seguridad Nacional* Nationale – CISEN [Centre d'Investigation et de Sécurité Nationale], propose des formations en *Inteligencia para la Seguridad Nacional* dirigés uniquement au personnel du CISEN<sup>6</sup>. Depuis 2001, date qui coïncide avec le 11-S et le changement de doctrine (*Homeland Security Act*) des États-Unis, les principales universités et instituts mexicains (*Universidad Nacional Autónoma de México* – UNAM<sup>7</sup>,

---

<sup>1</sup> Jusqu'à 2010 ce master s'appellait *Maestría en Administración para la Defensa y la Seguridad Nacional*. Cependant sur le plan de hiérarchie de normes la notion de *Seguridad Nacional* reste dominante.

<sup>2</sup> Doctorat en « Defensa y Seguridad Nacional » du SEMAR. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cesnav.edu.mx/doctorado\\_site/plan\\_estudios.html](http://www.cesnav.edu.mx/doctorado_site/plan_estudios.html)

<sup>3</sup> Site officiel du ININVESTAM. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.cesnav.edu.mx/ININVESTAM/index.html>

<sup>4</sup> JANOWITZ, Morris. *The professional soldier : A social and political portrait*. Glencoe, Ill., Free Press, 1960.

<sup>5</sup> Accord pour la création de la *Escuela de Inteligencia para la Seguridad Nacional* (ESISEN). [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cisen.gob.mx/pdfs/acuerdo\\_escuela\\_inteligencia.pdf](http://www.cisen.gob.mx/pdfs/acuerdo_escuela_inteligencia.pdf)

<sup>6</sup> Site officiel du *Centro de Investigación y Seguridad Nacional* (CISEN). [En ligne]. Disponible sur : <http://www.cisen.gob.mx/Esisen.html>

<sup>7</sup> Voir programme de la formation « *Seguridad Nacional e Internacional* » de l'UNAM. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.acatlan.unam.mx/cursos-ec/5485/>

*Instituto Tecnológico Autónomo de México - ITAM*<sup>1</sup> et le *Instituto Nacional de Administración Pública - INAP*)<sup>2</sup> se sont investis dans la diffusion et l'enseignement de la *Seguridad Nacional* à travers des formations diplômantes. Il n'existe pas de formations de master ou de doctorat.

Ceci démontre les contraintes rencontrées lors de la recherche d'informations concernant le cadre historique de la *Seguridad Nacional* au Mexique. Cependant, les articles publiés dans la revue du CESNAV et du CODENAL (accessibles au public) et les principaux travaux des experts civils ont permis d'avoir les ressources nécessaires pour reconstruire ce cadre historique et de conceptualiser ce travail de recherche.

Finalement, il convient de souligner que la notion de *Seguridad Nacional* a été confondue avec la Sécurité intérieure, dorénavant *Seguridad Interior* (en respectant la dénomination en langue espagnole et les majuscules des textes mexicains). Actuellement, le Congrès vise à promulguer une *Ley de Seguridad Interior* [Loi de Sécurité intérieure] qui devrait être votée fin mai 2017. Trois initiatives ont été proposées par les députés César Camacho Quiroz du *Partido Revolucionario Institucional* – PRI [Parti révolutionnaire institutionnel], Roberto Gil Zuarth du *Partido Acción Nacional* – PAN [Parti Action Nationale] et Miguel Barbosa du *Partido de la Revolución Democrática* – PRD [Parti de la Révolution Démocratique] dans lesquelles la confusion entre le champ d'action de la *Seguridad Nacional* et de la *Seguridad Interior* persiste en dépit que la notion de *Seguridad Interior* soit plus ancienne dans la législation mexicaine<sup>3</sup>.

La notion de *Seguridad Interior* apparaît pour la première fois dans l'article 110 de la Constitution du 4 octobre 1824 « *Attributions du président de la République : III. Mettre en place des lois et des décrets dirigés à préserver l'intégrité de la Fédération et à garantir son indépendance extérieure et son union et liberté intérieure* »<sup>4</sup>, puis dans les *Siete Leyes Constitucionales de 1836* [Sept Lois Constitutionnelles] « *Disposer de la force armée de*

---

<sup>1</sup>Voir programme du « *Diplomado en Seguridad Nacional en México: Amenazas Asimétricas* » de l'ITAM. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.desarrolloejecutivo.itam.mx/Temario/Diplomados/Seguridad\\_Nacional\\_en\\_Mexico\\_Amenazas\\_Asimetricas.pdf](http://www.desarrolloejecutivo.itam.mx/Temario/Diplomados/Seguridad_Nacional_en_Mexico_Amenazas_Asimetricas.pdf)

<sup>2</sup>Voir programme de l' « *Especialización en Inteligencia para la Seguridad Nacional* » de l'INAP. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.inap.mx/portal/images/pdf/enpg/cursos2016/especializainsegnac.pdf>

<sup>3</sup> GALINDO, C, GÓMEZ, M. ZEPEDA, R. et CASTELLANOS, R. (2017). « Seguridad interior: elementos para el debate ». *Temas estratégicos*, No. 39. Instituto Belisario Domínguez. Senado de la República. Mexique, pp. 10 – 13. [En ligne]. Disponible sur : [http://bibliodigitalibd.senado.gob.mx/bitstream/handle/123456789/3344/Reporte39\\_SeguridadInterior\\_DistDigital.pdf?sequence=1&isAllowed=y](http://bibliodigitalibd.senado.gob.mx/bitstream/handle/123456789/3344/Reporte39_SeguridadInterior_DistDigital.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

<sup>4</sup> *Ibidem*.

*terre et de la mer pour la Sécurité Intérieure et la Défense Extérieure de la Fédération* »<sup>1</sup> et dans l'article 89 de la Constitution de 1917 « VI. *Disposer de la force armée permanente de la mer et de la terre pour la Sécurité Intérieure et la Défense Extérieure de la Fédération* »<sup>2</sup>.

Il se sous-entend que le président avait l'attribution de protéger la Nation des puissances étrangères, notamment de celles qui l'ont envahi au cours de son histoire (le Royaume d'Espagne, les États-Unis et l'Empire Français). Il est pertinent de remarquer que les mentions constitutionnelles à la *Seguridad Interior* n'ont pas été conceptualisées dans l'idéologie de la *Seguridad Nacional* et n'avaient aucune relation avec la sécurité publique. Cependant, la réforme constitutionnelle du 5 avril 2004 que nous avons évoquée plus haut introduit la notion de *Seguridad Nacional* dans le texte constitutionnel :

« Art. 89. *Les facultés et les obligations du président sont les suivantes :*

*VI. Préserver la Sécurité Nationale dans les termes prévus par la loi respective et disposer de la totalité de la Force Armée permanente, c'est-à-dire l'Armée de terre, la Marine et la Force Aérienne pour la sécurité intérieure et la défense extérieure de la Fédération* »<sup>3</sup>.

Comme nous pouvons observer, dans le texte actuel la notion de *Seguridad Nacional* reste dominante dans la hiérarchie de normes, ce qui entraîne la confusion du champ d'action de cette notion et celle de la *Seguridad Interior*. Nous sommes de l'avis de l'expert Rodolfo Aceves Jiménez que les initiatives de loi dite de « *Seguridad Interior* » présentent des nombreuses mesures encadrées dans l'idéologie de la *Seguridad Nacional* et qu'il n'existe presque pas de différence entre les menaces à la *Seguridad Nacional* prévues dans la LSN et celles proposées dans le projet de loi de *Seguridad Interior*<sup>4</sup>. En outre, comme nous le verrons dans le chapitre VI de ce travail, ceci entraîne également une confusion avec le champ d'action de la sécurité publique.

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> Nous traduisons. Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos de 1917, texte actuel de l'article 89° fraction VI. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpeum/CPEUM\\_orig\\_05feb1917\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpeum/CPEUM_orig_05feb1917_ima.pdf)

<sup>4</sup> ACEVES JIMÉNEZ, Rodolfo « *Análisis de la iniciativa de la Ley de Seguridad Interior* », Instituto de Investigaciones Estratégicas de la Armada de México – ININVESTAM, 30 novembre 2016, pp. 6 – 7. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cesnav.edu.mx/ININVESTAM/docs/trabajos\\_seguridad\\_defensa/tds\\_02-16.pdf](http://www.cesnav.edu.mx/ININVESTAM/docs/trabajos_seguridad_defensa/tds_02-16.pdf)

#### ***Sous-section 4. Quelques particularités du système de sécurité et de justice mexicain***

Dans le cadre des spécificités mexicaines, il nous semble pertinent d'analyser les systèmes politique, militaire, policier et judiciaire pour comprendre la dynamique contemporaine de la sécurité dans ce pays. Ainsi, après la Révolution mexicaine (1910-1920), le pays est gouverné par un régime à parti unique : le *Partido Nacional Revolucionario* – PNR [Parti national révolutionnaire], fondé en 1929. En 1938 le *Partido de la Revolución Mexicana* – PRM [Parti de la Révolution Mexicaine] succède au PNR. En 1946, le PRM cède sa place au *Partido Revolucionario Institucional* – PRI. Ce régime politique est à part en Amérique latine car il ne s'agit ni d'une démocratie comme aux États-Unis ni d'une dictature militaire comme dans les cas du Cône Sud. Si les « libertés fondamentales » sont garanties par la Constitution de 1917, le pluripartisme n'a pas droit de cité. Les politologues parlent de « système politique à parti hégémonique », Mario Vargas Llosa (Prix Nobel de littérature) qualifie le régime de « dictature parfaite », d'autres de *dicta-blanda* (dicta-molle).

Le parti est resté au pouvoir au Mexique de façon hégémonique de 1929 jusqu'à 1989, année où il a perdu les élections locales pour la première fois dans l'État de Basse – Californie, au profit du candidat du *Partido Acción Nacional* – PAN. Ainsi, jusqu'en 1989, le PRI a gouverné les trente-deux entités fédérées du pays (en 2015, il gouverne dans vingt États de la République). En 1997, il a perdu également la majorité absolue au sein du Congrès national et en 2000 au sein du Sénat<sup>1</sup>. Depuis 1929, tous les présidents du pays ont été membres du PRI ou ses prédécesseurs (PNR et PRM). Après soixante-dix ans à la tête du pays, le PRI perd l'élection présidentielle de 2000 au profit du candidat du PAN : Vicente Fox. Cependant, en 2012, le PRI regagne les élections présidentielles et restera au pouvoir jusqu'en 2018.

Comme nous l'avons vu, les Forces armées mexicaines sont actuellement structurées en deux corps : l'Armée de terre et la Force Aérienne Mexicaine [*Ejército y Fuerza Aérea Mexicana*]<sup>2</sup>, dorénavant *Fuerzas Armadas Mexicanas* – FAM dans le cadre de ce travail,

---

<sup>1</sup>MEYER, Lorenzo. *Historia de la Revolución Mexicana. Los conflictos sociales y los gobiernos del Maximato (1928-1934)*, El Colegio de México, .p. 335 ,1980 México,

<sup>2</sup>*Ley Orgánica del Ejército y Fuerza Aérea Mexicanos del 26 de Diciembre de 1986*. Cámara de Diputados. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/loefam/LOEFAM\\_orig\\_26dic86\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/loefam/LOEFAM_orig_26dic86_ima.pdf)

qui dépendent du SEDENA et la Marine [*Armada de México*] <sup>1</sup>, dorénavant *Marina*, qui dépend du SEMAR. Il existe une tendance à confondre le SEMAR avec la *Marina* et le SEDENA avec les FAM. Cependant, la comparaison entre leurs respectives lois organiques a mis en lumière de nombreuses différences. Le SEMAR et le SEDENA sont des institutions politico-administratives du pouvoir exécutif qui font partie de l'administration publique centralisée et sont dirigés par le *Secretario de Marina* [ministre de la Marine – amiral] et le *Secretario de la Defensa Nacional* [ministre de la Défense nationale – général] respectivement. Pour leurs parts, les FAM et la *Marina* sont définies par leurs respectives lois organiques comme des institutions militaires pérennes administrées par le SEMAR ou le SEDENA et dirigées par le *Alto Mando* [Haut Commandement].

Les forces de police du Mexique se composent de différents organismes de sécurité et judiciaires fédéraux et locaux, ainsi que de polices municipales. En ce qui concerne les forces de police judiciaires fédérales, le pays possédait une *Policía Judicial Federal*– PJF [Police Judiciaire Fédérale]<sup>2</sup>, créée en 1908, et qui a constitué pendant près d'un siècle le seul corps de police au niveau fédéral du pays. Elle était placée sous l'autorité du *Procuraduría General de la República* – PGR [Procureur Général de la République], créé en 1901, qui possède des représentations régionales dans les trente-deux États fédérés. En 2001, la PJF a été dissoute en raison de nombreuses affaires de corruption. Elle est remplacée par la *Agencia Federal de Investigación* – AFI [Agence Fédérale d'Investigation], une police formée par le FBI et la DEA<sup>3</sup>. En 2009, l'AFI est remplacée par la nouvelle *Policía Federal Ministerial* – PFM [Police Fédérale Ministérielle] et depuis 2014 elle est placée sous l'autorité de la *Agencia de Investigación Criminal* – AIC [Agence d'Investigation Criminelle]<sup>4</sup>. En matière de délinquance organisée, le PGR est assisté par l'AIC et par le *Subprocuraduría Especializada en Investigación de Delincuencia Organizada* – SEIDO [Sous-Procureur Spécialisé en Délinquance Organisée], créé en 2003. Il est important de souligner que le Mexique, à la différence de nombreux pays de la région, ne dispose pas d'un ministère de Justice. Le PGR est ainsi à la fois le bureau du Procureur de justice et le Ministère de justice.

---

<sup>1</sup>La première loi organique de la *Marine - Armada de México* a été promulguée le 3 décembre 1951 par le Président Miguel Alemán (1946 - 1952). Le texte a été réformé le 21 décembre 1971 et le 26 décembre 1984. Une nouvelle loi a été promulguée en 2002 dont la dernière réforme date de 2012. *Ley Orgánica de la Armada de México de 2002*. Cámara de Diputados. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/249.pdf>

<sup>2</sup>*Ley Orgánica del Ministerio Público Federal y Reglamentación de sus Funciones*, 16 de diciembre de 1908. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ipesad.edu.mx/repositorio1/BG-B23-1.pdf.pdf>

<sup>3</sup> Livre Blanc 2000 – 2006 du Procuraduría General de la Republica (PGR). [En ligne]. Disponible sur : <http://www.pgr.gob.mx/informesinstitucionales/Documents/LIBROS%20BLANCOS/AFI.pdf>

<sup>4</sup> Acuerdo por el que se crea la Agencia de Investigación Criminal. [En ligne]. Diario Oficial de la Federación. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5315279&fecha=25/09/2013](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5315279&fecha=25/09/2013)

Depuis 1995, le pays s'est doté du *Sistema Nacional de Seguridad Pública* – SNSP [Système National de Sécurité Publique]<sup>1</sup>, afin de coordonner les politiques de sécurité publique entre le gouvernement fédéral, régional et municipal et ayant pour objectif la création d'une base de données nationale sur les criminels et les membres des forces de police. Concernant les forces de sécurité préventives au niveau fédéral, une *Policía Federal Preventiva* – PFP [Police Fédérale Préventive]<sup>2</sup> a été créée tardivement. En effet, le premier corps de police préventive n'a été créé qu'en 1999. La PFP était placée sous l'autorité du *Secretaría de Seguridad Pública* – SSP [Secrétariat de Sécurité Publique]<sup>3</sup>, un ministère public centralisé<sup>4</sup> créé en 2000 par le gouvernement de Vicente Fox (2000 – 2006) du PAN.

En 2009, la PFP devient tout simplement *Policía Federal* – PF [Police Fédérale]<sup>5</sup>. À la suite d'une réforme de 2013, menée par le président Enrique Peña Nieto (2012 — 2018) du PRI, le SSP est dissous et remplacé par la nouvelle *Comisión Nacional de Seguridad* – CNS [Commission Nationale de Sécurité]<sup>6</sup>, rattachée au *Secretaría de Gobernación* – SEGOB [Ministère de l'Intérieur]. La PF est placée sous l'autorité du CNS. Enfin, dans le cadre du processus de modernisation et de professionnalisation de la Police Fédérale, une Gendarmerie nationale<sup>7</sup> est créée en 2014 comme une nouvelle division de la PF ayant des compétences en matière de sécurité publique. Il apparaît nécessaire de préciser que le *Centro de Investigación y Seguridad Nacional* – CISEN est un organe administratif du SEGOB<sup>8</sup>. Dans ce cadre, le SEGOB a donc des compétences en matière de *Seguridad Nacional*.

Au niveau local, chacun des trente-deux États de la fédération possède une *Policía Judicial Estatal* – PJE [Police Judiciaire locale] placée sous l'ordre du *Procuraduría General de Justicia del Estado* – PGJE [Bureau du Procureur de Justice locale]. Les forces

---

<sup>1</sup>Ley General del Sistema Nacional de Seguridad Pública. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5076728&fecha=02/01/2009](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5076728&fecha=02/01/2009)

<sup>2</sup>Ley de Policía Federal Preventiva de 1999. Poder Ejecutivo, Secretaría de Gobernación. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/abro/lpfp/LPFP\\_orig\\_04ene99.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/abro/lpfp/LPFP_orig_04ene99.pdf)

<sup>3</sup> Ley Orgánica de la Secretaría de Seguridad Pública. Secretaría de Seguridad Pública (SPP). [En ligne]. Disponible sur : [http://www.ssp.df.gob.mx/ITFP/TransparenciaITFP/Articulo14/LeyOrganicadelaSSP\\_incD.pdf](http://www.ssp.df.gob.mx/ITFP/TransparenciaITFP/Articulo14/LeyOrganicadelaSSP_incD.pdf)

<sup>4</sup>Selon la Ley Orgánica de la Administración Pública Federal, l'Office de la Présidence de la République, les ministères d'État et le Conseiller juridique de l'Exécutif fédéral intègrent l'Administration publique centralisée. Les entreprises de l'État et les institutions financières et de crédit intègrent l'Administration publique paraétatique.

<sup>5</sup>Ley de Policía Federal. Cámara de Diputados. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LPF.pdf>

<sup>6</sup>Comisión Nacional de Seguridad (CNS). [En ligne]. Disponible sur : [http://www.ssp.gob.mx/portalWebApp/wlp.c?jsessionid=2sK8XyrQs7h6KbQkNY8y8npkR21zLJ7LnvMIBGHgN7pZCyGLSkXb!1654005622?\\_c=11941](http://www.ssp.gob.mx/portalWebApp/wlp.c?jsessionid=2sK8XyrQs7h6KbQkNY8y8npkR21zLJ7LnvMIBGHgN7pZCyGLSkXb!1654005622?_c=11941)

<sup>7</sup>Reformas al Reglamento de la Ley de la Policía Federal. Diario Oficial de la Federación. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5357363&fecha=22/08/2014](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5357363&fecha=22/08/2014)

<sup>8</sup>Article 71 du Reglamento interior de la SEGOB. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.asf.gob.mx/trans/informes/IR2008i/compila/compila/Reglamentosi/35RISEGOB08.pdf>



de sécurité, chargées uniquement de la sécurité publique et non des enquêtes judiciaires, sont organisées au sein d'une *Policía Estatal* [Police locale], et placés sous l'ordre, selon chaque État, du *Secretaría de Seguridad Pública del Estado* [Secrétariat à la Sécurité Publique régionale] ou de la *Comisión Estatal de Seguridad Ciudadana* – CES [Commission Régionale de Sécurité Publique], eux-mêmes rattachés au *Secretaría General de Gobierno* – SGG [Ministère de l'Intérieur régional]. À l'instar du gouvernement fédéral, les ministères de sécurité sont dissous ou renommés par le gouvernement local. Ainsi, l'État de México avait une *Agencia de Seguridad Estatal* – ASE [Agence de Sécurité locale], puis une *Secretaría de Seguridad Ciudadana Estatal* – SSC [Secrétariat de Sécurité Publique locale] et depuis 2014 une *Comisión Estatal de Seguridad Ciudadana* – CES [Commission Régionale de Sécurité Publique]<sup>1</sup>. Aujourd'hui, dans le cadre de la réforme du système de justice (2008 – 2016) certains États ont fusionné leurs corps de police judiciaire et de sécurité. C'est le cas des États de Chihuahua et de Jalisco, ayant fusionné en 2013 le *Procuraduría General de Justicia del Estado* – PGJE avec le *Secretaría de Seguridad Pública del Estado* – SSP en un seul corps : la *Fiscalía General del Estado* – FGE. Enfin, à l'échelle municipale, le pays possède plus de mille huit cents corps de *Policía Municipal* [Police Municipale] chargés du maintien de l'ordre public.

Il convient de souligner que face à la corruption au sein de corps de police municipale et de l'infiltration de celles-ci par les organisations criminelles, le président Enrique Peña Nieto a annoncé le 27 novembre 2014, lors d'une conférence de presse, le dépôt d'un projet de loi visant à les dissoudre et les remplacer par trente-deux corps de police. Ce projet, connu comme *Mando Único* [Commandement Unique] est une initiative du gouvernement fédéral visant à dissoudre les polices municipales et de les fusionner avec les polices locales pour intégrer des commandements uniques dans les trente-deux États fédérés du pays. Le nouveau modèle passera de plus de 1. 800 corporations de police municipale à trente-deux corporations de sécurité régionales. En outre, une nouvelle loi devrait permettre au gouvernement fédéral de se substituer au pouvoir municipal en cas de collusion avec le crime organisé. Au Mexique il existe 2. 536 municipes, dont quatre cents (environ le 6 %) ne possèdent pas des forces de police municipale et le 88 % restant possèdent de forces policières ayant moins de cent effectifs, souvent mal capacités et rémunérés.

---

<sup>1</sup> Pour voir ce processus évolutif voir le site officiel de la *Comisión Estatal de Seguridad Ciudadana*. Gobierno del Estado de México. [En ligne]. Disponible sur : <http://ces.edomex.gob.mx/antecedentes>

Si le projet paraît raisonnable, il est à l'heure actuelle très contesté par de nombreux maires, notamment celui de San Pedro Gaza García (État du Nuevo León), la municipalité la plus riche du pays et ayant l'une des polices municipales les mieux préparées et rémunérées. En revanche, les maires soupçonnés de collusion avec les groupes criminels refusent ce projet. Le président de la République a également envoyé une initiative de loi au Congrès visant à dissoudre un conseil municipal en cas « d'infiltration du crime organisé », une stratégie déjà pratiquée en Italie dans le cadre de la lutte antimafia qui prévoit la dissolution d'un conseil municipal en cas « d'infiltrations mafieuses »<sup>1</sup>.

Au niveau judiciaire, le système mexicain a été codifié et fortement influencé par le Code Napoléon. Cependant, comme nous le verrons par la suite, la proximité des États-Unis et l'influence du droit anglo-américain tendent à orienter le système judiciaire mexicain vers un système plus accusatoire, en particulier en matière pénale. Au niveau fédéral, la *Suprema Corte de Justicia de la Nación* – SCJN [Cour Suprême de Justice de la Nation] est la plus haute instance du pouvoir judiciaire. Elle est constituée de onze *ministros* [ministres] nommés pour une durée de quinze ans par le président de la République, mais le Sénat doit approuver ce choix. En matière constitutionnelle, elle connaît des recours d'inconstitutionnalité, des recours sur les décisions prises en matière constitutionnelle par les juridictions des districts et des Tribunaux de Circuits. Elle connaît également des recours d'*amparo*<sup>2</sup> quand une loi fédérale ou étatique est mise en cause. Elle peut revenir sur une mauvaise interprétation de la Constitution.

Le *Tribunal Electoral* [Tribunal Électoral] du *Poder Judicial de la Federación* [Pouvoir Judiciaire de la Fédération] s'occupe du contentieux électoral. Les *Tribunales Colegiados de Circuito* [Tribunaux Collégiaux de Circuit] siègent en collégialité et fonctionnent en matière de jugement d'*amparo* direct et indirect formés à l'encontre de décisions émises par des organismes judiciaires. Les *Tribunales Unitarios de Circuito* [Tribunaux Unitaires de Circuit] sont des organes de deuxième instance, d'appel interjeté contre les sentences émises par d'autres *Tribunales Unitarios de Circuito* ou de *Juzgados de Distrito* [Cour de District]. Il existe cinquante-huit Tribunaux Unitaires répartis au sein de vingt-sept circonscriptions. Les *Juzgados de Distrito* ont une compétence de première instance en matière fédérale.

---

<sup>1</sup> Entretien à Naples, Italie, Juge spécialisée en anti-mafia. Septembre 2013.

<sup>2</sup> Le *Juicio de Amparo* est la garantie procédurale constitutionnelle la plus importante de l'ordre juridique mexicain. Il s'agit d'un recours spécial qui permet à la justice fédérale d'exercer un contrôle sur la conformité des décisions des juridictions étatiques aux dispositions constitutionnelles relatives aux garanties individuelles. Ce contrôle s'exerce tant sur les jugements définitifs, que sur les actes de procédure.

Dirigés par un juge fédéral unique, ils sont au nombre de deux cent dix-sept et sont répartis au sein de vingt-sept circonscriptions. Au niveau local, chaque État fédéré dispose de sa propre législation (Code pénal, Code de procédure pénale) et de ses propres institutions judiciaires (*Procuradurias de Justicia Estatales, Juzgados Estatales, Tribunal Superior de Justicia*) qui jugent les causes qui relèvent de la compétence locale, telles les actions civiles et certains crimes commis à l'intérieur d'un seul État.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'influence du droit anglo-américain a récemment réorienté le système judiciaire en matière pénale. Ainsi, en 2008, la Constitution mexicaine a été modifiée en ce qui concerne le système du Droit pénal dans le pays. La réforme a déclenché un processus visant à remplacer la procédure pénale inquisitoriale dans chacun des trente-deux États fédérés (mais pas au niveau du système fédéral) par une procédure pénale accusatoire, qui comprend une procédure orale (*Juicio Oral*). Il apparaît nécessaire de remarquer que ce processus de modernisation de l'appareil de justice Mexicain est également influencé par le Chili et la Colombie<sup>1</sup>. Ainsi, de nombreux universitaires, magistrats, juges, policiers et avocats mexicains ont été formés au *Juicio Oral* par les experts sud-américains depuis 2010. En outre, le Mexique a également signé un accord de coopération en matière de lutte contre les organisations criminelles avec le Chili. En novembre 2012, les procureurs généraux de justice du Mexique Marisela Morales Ibañez et du Chili Sabas Chahuan Sarras, ont passé une convention relative à l'échange d'information et d'expériences techniques entre les deux nations, ainsi que concernant la formation et la capacitation des procureurs comme des fonctionnaires de police mexicains. Dans le cadre cet accord, le Chili partage également son expertise relative aux *Juicios Orales*<sup>2</sup>. La réforme donne une période de huit ans à chaque État pour changer de système judiciaire. Ainsi, ce processus s'est achevé en juin 2016.

Il convient de remarquer qu'à ces « particularités » s'ajoute le manque d'autonomie des institutions judiciaires et de sécurité vis-à-vis du gouvernement local ou fédéral. En effet, au Mexique les Procureurs, et dans certains États, les juges, sont directement nommés par le gouverneur. L'État du Durango constitue le premier exemple de la difficulté de rompre avec

---

<sup>1</sup> Dans ce cadre-là, l'État de Mexico, fortement affecté par la délinquance, est parmi les premiers à organiser des formations de longue durée dirigées à des fonctionnaires de police, procureurs de justice, ministères publics, juges et avocats. Les instructeurs [mexicains] ont été dans sa presque totalité formés au Chili et dans une moindre mesure en Colombie. Premier «Curso para defensores privados en el Sistema Acusatorio», École judiciaire du *Tribunal Superior de Justicia del Estado de México*, Mexique, avril - juin 2012. Il convient de signaler que l'auteur de ce travail a été formé au *Juicio Oral* dans le cadre de cette formation.

<sup>2</sup> Redaccion Ágora, «Combate a las Organizaciones Criminales Transnacionales», *ÁGORA*, Vol. 5, Numéro 2, 2012, p. 7.

ces pratiques. En août 2010, le Congrès local a approuvé, pour la première fois au Mexique, l'autonomie du Procureur Ramiro Ortiz Aguirre. La réforme prévoyait qu'il ne pouvait plus être désigné ou destitué par le gouverneur. Afin de mettre en place cette réforme, le nom de l'institution a été changé de *Procuraduría General de Justicia del Estado* à *Fiscalía General del Estado*. Cependant, en juin 2011, suite de nombreuses pressions du gouvernement fédéral, Ramiro Ortiz Aguirre a démissionné sans donner aucune explication publique. En 2012, il a été enlevé et assassiné par un commando armé<sup>1</sup>.

### ***Section 3. Le crime organisé transnational***

Selon l'expert français Grégory Auda, l'expression « *organized crime* » semble apparaître aux États-Unis en 1896 dans un rapport de la *New York society for the prevention of crime*. Elle faisait référence à des activités criminelles précises, telles que la prostitution ou les jeux clandestins, et évoquait les protections politiques des délinquants<sup>2</sup>.

Après plusieurs décennies de confrontation avec des groupes sophistiqués, à savoir la *Cosa Nostra américaine*, le *US Congress* promulgue la *Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act* – RICO de 1970. Ainsi, l'expert étasunien Joseph Wheatley signale qu'avec cette loi, le gouvernement fédéral étasunien acquit les moyens de poursuivre les groupes du « *organized crime* », considérés comme des entreprises, de manière globale. En effet, jusqu'alors, les procureurs fédéraux pouvaient invoquer une série de lois qui visaient des crimes individuels commis par des membres de l'entreprise criminelle et non pas l'entreprise criminelle elle-même<sup>3</sup>.

Dans le cadre de ce travail, nous utiliserons la notion de « crime organisé », « criminalité organisée » et « délinquance organisée » pour faire allusion aux réseaux organisés qui se livrent généralement à diverses activités criminelles dans un ou plusieurs pays. Rappelons qu'il n'y a pas de consensus à l'échelle internationale sur la définition du « crime organisé ».

---

<sup>1</sup> BUSCAGLIA, Edgardo. *Vacios de poder en México. Cómo combatir la delincuencia organizada*. Editorial Debate, México, 2013, pp. 66 – 69.

<sup>2</sup> AUDA, Grégory « *Le crime organisé, une perception variable, un concept polémique* ». Institut National des Hautes Études de Sécurité, Cahiers de la Sécurité, No.7, *Les organisations criminelles*, janvier-mars 2009, pp. 21 – 22. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers\\_site/cahiers\\_secu/cs7.pdf](https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers_site/cahiers_secu/cs7.pdf)

<sup>3</sup> WHEATLEY, Joseph « *Contre le crime organisé aux États-Unis : le RICO* ». Institut National des Hautes Études de Sécurité, Cahiers de la Sécurité, No.7, *Les organisations criminelles*, janvier-mars 2009, p. 153. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers\\_site/cahiers\\_secu/cs7.pdf](https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers_site/cahiers_secu/cs7.pdf)

À l'heure actuelle, c'est la *Convention des Nations-Unies contre la criminalité organisée* ou *Convention de Palerme*, adoptée en décembre 2000 et entrée en vigueur en septembre 2003, qui définit le « groupe criminel organisé » comme « *un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves (...) pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel* »<sup>1</sup>. L'expression « infraction grave » désigne un acte constituant une infraction passible d'une peine privative de liberté dont le maximum ne doit pas être inférieur à quatre ans ou d'une peine plus lourde. Le champ d'application de la Convention concerne les infractions graves lorsque celles-ci sont de nature transnationale et qu'un groupe criminel organisé y est impliqué.

Le crime organisé fait donc référence à des infractions graves commises par un groupe criminel au sein d'au moins deux États. Il concerne également les infractions commises au sein d'un État sous réserve de la dimension transnationale du groupe criminel ou des effets de l'infraction. Pour sa part, la *Strategy to Combat Organized Crime* (juin 1998) du *National Security Council – NSC* des États-Unis établit que le crime organisé transnational se réfère à :

« *Transnational organized crime refers to those self-perpetuating associations of individuals who operate transnationally for the purpose of obtaining power, influence, monetary and/or commercial gains, wholly or in part by illegal means, while protecting their activities through a pattern of corruption and/or violence, or while protecting their illegal activities through a transnational organizational structure and the exploitation of transnational commerce or communication mechanisms* »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC). *Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée et Protocoles s'y rapportant*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.unodc.org/pdf/cld/TOCebook-f.pdf>

<sup>2</sup> Nous traduisons. National Security Council (NSC), *Strategy to Combat Transnational Organized Crime* ; « *ces associations d'auto-perpétuation des personnes qui fonctionnent au niveau transnational dans le but de pouvoir obtenir l'influence, les gains monétaires et/ou commerciaux, en tout ou en partie par des moyens illégaux, tout en protégeant leurs activités à travers la corruption et/ou la violence, ou tout en protégeant leurs activités illégales par le biais d'une structure organisationnelle transnationale et l'exploitation des mécanismes de commerce ou de communication transnationale* ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/administration/eop/nsc/transnational-crime/definition>

Dans l'ordre européen, le groupe « *Drogue et criminalité organisée* » de l'Union Européenne détermine onze critères pour qu'un groupe relève du crime organisé transnational <sup>1</sup>:

- 1) une collaboration entre plus de deux personnes ;
- 2) des tâches spécifiques attribuées à chacune d'entre elles ;
- 3) sur une période de temps assez longue ou indéterminé ;
- 4) avec une forme de discipline ou de contrôle ;
- 5) suspectées d'avoir commis des infractions pénales graves ;
- 6) agissant au niveau international ;
- 7) recourant à la violence ou à d'autres moyens d'intimidation ;
- 8) utilisant des structures commerciales ou de type commercial ;
- 9) se livrant au blanchiment de l'argent ;
- 10) exerçant une influence sur les milieux politiques, les médias, l'administration publique, le pouvoir judiciaire ou l'économie ;
- 11) agissant pour le profit ou le pouvoir.

Plus récemment, le *Recueil d'affaires de criminalité organisée de 2012*, élaboré sous les auspices de l'*Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime* – ONUDC en coopération avec INTERPOL et les gouvernements colombien et italien, a réuni de nombreux experts afin de réviser la *Convention des Nations-Unies contre la criminalité organisée*. Au cours de cette réunion, deux termes liés à la notion de crime organisé ont été au centre du débat. Le terme « infraction finale » est ainsi utilisé pour désigner les infractions qui constituent le but du groupe criminel organisé lui permettant d'obtenir un profit direct. Les experts ont également utilisé le terme d' « infraction principale » pour désigner toutes les infractions commises par les groupes criminels autres que la participation à un groupe criminel organisé<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> SOMMIER, Isabelle. *Les mafias*. Ed. Montchrestien, Paris, 1998, pp. 12.

<sup>2</sup>Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). (2012). *Recueil d'affaires de criminalité organisée. Compilation d'affaires avec commentaires et enseignements tirés*. p. 40.

Cette définition comprend la corruption et le blanchiment d'argent comme des moyens illicites permettant de commettre une infraction finale et de préserver les profits illicites. Il faut rappeler à cet égard que, lors de l'élaboration de la Convention, la décision d'établir l'obligation d'incriminer la corruption, le blanchiment d'argent et l'entrave à la justice en sus de la participation à un groupe criminel organisé a été motivée non tant par la gravité intrinsèque de ces infractions, mais plutôt par leur caractère instrumental dans le programme des groupes criminels organisés<sup>1</sup>.

D'autres affaires analysées dans ce recueil renvoient à deux catégories fondamentales d'infractions : les infractions structurellement nécessaires à l'existence des groupes criminels organisés (participation à un groupe criminel, corruption et blanchiment d'argent) et une série « d'infractions finales » qui produisent un profit matériel direct (trafic de drogues, trafic d'armes à feu, traite d'êtres humains, trafic illicite de migrants, contrefaçon, criminalité environnementale). Par ailleurs, lors de ses sessions de 2008 et de 2010, la Conférence des parties à la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* a considéré l'implication des groupes criminels dans de nouvelles formes de criminalité, notamment la cybercriminalité, le trafic illicite de biens culturels, le trafic de ressources naturelles, la contrefaçon de médicaments et la piraterie maritime.

Certaines de ces catégories ne sont entrées dans le débat international sur le crime organisé que très récemment bien qu'elles soient cataloguées dans certaines législations nationales<sup>2</sup>. C'est le cas de législations nationales prévoyant des listes rigides n'admettant aucune exception. La *Ley Federal contra la Delincuencia Organizada* – LFDO [Loi Fédérale contre la Délinquance Organisée] du Mexique utilise une liste de huit catégories d'infractions pour définir le champ d'application d'un système organique de normes pénales en matière de lutte contre la délinquance organisée<sup>3</sup>. Il est pertinent de remarquer que dans l'ordre juridique mexicain le législateur emploie la notion de « *delincuencia organizada* / délinquance organisée ».

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> Cette loi fédérale prévoit dans son texte original de 1996 cinq catégories d'infractions pour définir le champ d'application d'un système organique de normes pénales en matière de lutte contre la criminalité organisée. Ces catégories sont ; I) Terrorisme, délits contre la santé (narcotrafic), falsification et altération de monnaie, opérations faites avec de ressources de provenance illicite II) Trafic et stockage d'armes à feu, III) Trafic illégal de personnes sans-papiers, IV) Trafic d'organes, V) Agression, enlèvement, prostitution de mineurs, trafic de mineurs et vol de voitures. À l'heure actuelle, le champ d'application de cette loi prévoit huit catégories, dont une qui typifie la traite des migrants. La catégorie la plus récente est l'extraction illégale d'hydrocarbures, en vertu de la *Ley Federal para Prevenir y Sancionar Delitos Cometidos en Materia de Hidrocarburos* (Loi fédérale en matière d'hydrocarbures) du 12 janvier 2016. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/101\\_120116.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/101_120116.pdf)

Au Venezuela, le champ d'application de la *Ley Orgánica contra la Delincuencia organizada* [Loi Organique contre la Délinquance Organisée]<sup>1</sup> est définie par une liste d'infractions spécifiques et très vastes telles que la corruption, la fraude et la criminalité environnementale. En particulier, dans ces deux instruments juridiques l'infraction n'existe que si un membre ou le groupe commet un acte illicite inclus dans la liste<sup>2</sup>.

Quant au droit français, à défaut de définir la notion de « crime organisé », il retient la circonstance aggravante d'« association de malfaiteurs » définie comme « *tout groupement formé ou entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, d'un ou plusieurs crimes ou d'un ou plusieurs délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement* »<sup>3</sup>. D'autre part, selon la Police nationale, la notion de « criminalité organisée » recouvre plusieurs situations infractionnelles ; a) l'acte individuel accompli avec préméditation, guet-apens ou tout moyen susceptible de procurer le résultat escompté ; b) le « crime professionnel » c'est-à-dire préparé et exécuté par plusieurs individus, le plus souvent regroupés en bande et qui vivent en marge de la société grâce aux profits tirés de leurs activités criminelles ; c) le « crime syndiqué » c'est-à-dire l'association permanente de malfaiteurs parvenue à un tel degré d'organisation qu'elle détient le monopole d'un secteur de la criminalité sur un territoire déterminé.

En somme, le droit français ne définit pas explicitement la notion de « crime organisé ». Toutefois, la loi n° 2004-204 du 9 mars 2004 portant sur l'adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité, prévoit une « *procédure applicable à la criminalité et à la délinquance organisées* » et a introduit dans le Code de procédure pénale les articles 706-73 et 706-74 relatifs aux infractions auxquelles s'applique cette procédure : les infractions de trafic de stupéfiants, traite des êtres humains, proxénétisme, extorsion aggravée, fausse monnaie, actes de terrorisme, blanchiment et association de malfaiteurs<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup>Ley Orgánica contra la Delincuencia Organizada de 1996. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.mp.gob.ve/c/document\\_library/get\\_file?uuid=23e5a66c-d0ad-4bc6-8549-494cf2622231&groupId=10136](http://www.mp.gob.ve/c/document_library/get_file?uuid=23e5a66c-d0ad-4bc6-8549-494cf2622231&groupId=10136)

<sup>2</sup> ONUDC, *Op.Cit.*, pp. 40-42.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup>Site officiel de la Police Nationale française. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-Centrale-de-la-Police-Judiciaire/Lutte-contre-la-criminalite-organisee>



## ***Sous-section 1. Mafia ou crime organisé ?***

Dans le système italien, l'« association de malfaiteurs », définie comme « *lorsque trois ou plusieurs personnes s'associent dans le but de commettre plusieurs délits* » est bien différente de l'« association criminelle de type mafieux » défini dans le Code pénal dans l'article 416° bis comme ceux qui « *se servent de la force de l'intimidation résultant du lien associatif et de l'état d'assujettissement et d'omerta qui en découlent, pour commettre des délits, pour acquérir de manière directe ou indirecte de la gestion ou, de quelque façon que ce soit, le contrôle des activités économiques, des concessions, des autorisations, des marchés et des services publics, ou pour obtenir des profits ou des avantages injustifiés en leur faveur ou en faveur d'autrui ou encore pour empêcher ou entraver le libre exercice du vote ou se procurer des votes ou en procurer à autrui à l'occasion des consultations électorales* »<sup>1</sup>. L'infraction est incluse en tant que telle dans la liste, indépendamment des infractions commises par l'association. Le législateur italien a estimé que la seule appartenance à un groupe de type mafieux ou de malfaiteurs constitue une infraction.

Il est important de mettre l'accent sur les différences entre mafia et criminalité organisée afin de mieux comprendre la nature des groupes criminels transnationaux latino-américains qui seront analysés par la suite. Selon Sommier, la *mafia* connaît un processus de criminalisation qui l'éloigne de son ancrage socioculturel et le conduit à se spécialiser dans la criminalité. Cependant, elle possède des spécificités qui la distinguent de la criminalité. Avec celle-ci elle partage l'organisation hiérarchisée et permanente, le recours à la violence et à la corruption et la spécialisation dans des activités illégales à dimension transnationale. La mafia inclut également des caractéristiques d'une société secrète, un enracinement socioculturel auprès d'une population qui lui confère une fonction sociale et une dimension entrepreneuriale par la participation à la sphère économique légale<sup>2</sup>.

Diego Gambetta lui confère une fonction de maintien de l'ordre sur le front de la délinquance. Schneider met l'accent sur trois caractéristiques : l'extorsion, l'appareil organisationnel et idéologique destiné à influencer la police et le pouvoir judiciaire et enfin un système de protection politique offert par les politiciens. Raimondo Catanzaro insiste sur l'enracinement social de la Mafia, l'exercice d'activités connexes au fonctionnement normal

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. Code Pénal Italien. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.brocardi.it/codice-penale/libro-secondo/titolo-v/art416bis.html>

<sup>2</sup> SOMMIER, *Op. Cit.*, pp. 13-14.

de système de production et de fonctions relatives aux rôles de pouvoir politique et de contrôle social<sup>1</sup>.

En présence de ces éléments, une question peut se poser : à quels groupes cette définition peut-elle s'appliquer ? Tout d'abord, ce sont les groupes communément qualifiés comme tels : les mafias italiennes comme la « *Ndrangheta*, la *Camorra*, la *Cosa Nostra*, la *Sacra Corona Unita* et la *Stidda* (il faut prendre en compte qu'au sein de l'Union européenne, faute d'ancrage territorial, les mafias italiennes agissent comme un réseau transnational non mafieux), la *Cosa Nostra italo-américaine*, la *Yakuza* japonaise, les *Triades* chinoises, la *Vory v zakone (maffya)* russe et la *Mafia turque*. Les *cartels* colombiens (*Cali*, *Medellín*, *Norte del Valle*) ont souvent été considérés comme des mafias par les experts colombiens. Cependant, ils étaient strictement spécialisés dans le trafic de drogues et « *incapables de s'inféoder un groupe social ou de constituer une société parallèle* »<sup>2</sup>, ainsi ils ne rentrent pas dans la catégorie des mafias. En effet, après la capture ou la mort de ses chefs, ils ont connu des ruptures majeures donnant naissance à de nombreuses cellules connues comme « *baby cartels* ». En revanche, les puissances criminelles mexicaines les mieux assises connaissent une évolution proto-mafieuse.

La *Organización de Sinaloa*, adossée au territoire du Sinaloa depuis le XX<sup>e</sup> siècle possède une base sociale importante. Une véritable « *narcoculture* » est ancrée au sein de la population locale et se manifeste par des expressions populaires comme les « *narcocorridos* », un sous-genre de musique qui raconte la vie des narcotrafiquants et qui s'est inspirée du « *corrido* », une musique traditionnelle du Nord, qui remonte à la révolution mexicaine de 1910 et qui raconte les histoires sur les combattants révolutionnaires. La vénération religieuse du narco-saint Jesús Malverde est également une expression importante. Un sanctuaire lui est consacré à Culiacan, la capitale de l'État du Sinaloa. D'autre part, *La Familia Michoacana* et les *Caballeros Templarios* constituent un cas particulier. Ils possèdent une base sociale importante comme le démontrent les manifestations de la population en 2008 contre la présence de la police fédérale au Michoacán. Cependant, c'est le contrôle social et économique de son lieu d'implantation qui pourrait leur conférer le caractère de mafia.

Enfin, dans le cadre de cette étude il conviendra d'évoquer la notion de *cartels* pour faire référence aux groupes spécialisés dans le trafic de drogue pendant la période comprise

---

<sup>1</sup>*Ibidem.*, p. 13.

<sup>2</sup>*Ibidem.*, p. 14.

entre 1970 et 2000. À partir de 1996, la loi fédérale mexicaine introduit le concept de « délinquance organisée (*delincuencia organizada*) » et la *Strategy to Combat Organized Crime de 1998* de la Maison Blanche introduit le concept de « crime organisé transnational ». En conséquence, nous avons décidé d'employer la notion de « groupe du crime organisé » ou de « groupe du crime organisé transnational » selon le cas. Dans le cas spécifique de la Colombie, nous assistons à l'émergence des *Bandas criminales* – BACRIM, de puissants groupes criminels hybrides intégrés par des paramilitaires, des narcotrafiquants, et dans certains cas des groupes de guérillas, que nous analyserons en raison de leur importance pour les études sur le crime organisé. En effet, ces dénominations semblent plus adaptées à la réalité criminelle actuelle, non seulement au Mexique, mais aussi en Amérique latine. Par ailleurs, dans certains cas, comme nous l'avons évoqué plus haut, il s'agira de démontrer que certains groupes du crime organisé transnational évoluent en groupes proto-mafieux. Assistons-nous à la naissance d'une « Mafia mexicaine » ?

### ***Sous-section 2. Les études sur le crime organisé et le narcotrafic en Amérique latine***

En ce qui concerne la criminalité organisée, et plus concrètement le trafic de stupéfiants, il s'agira d'apprécier une perspective historique générale suffisante pour comprendre les origines et l'évolution de ce phénomène dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, notamment en Colombie et au Mexique, tout en tenant en compte la politique extérieure des États-Unis vis-à-vis de ces deux pays.

Actuellement, il existe une abondante littérature en langue espagnole et anglaise en ce qui concerne le crime organisé et le narcotrafic. Dans le cadre de cette étude, nous nous concentrerons principalement sur les travaux d'experts, notamment ceux des Mexicains Sergio Aguayo Quezada, Raul Bénitez Manaut, Jorge Chabat, Mónica Serrano, Eduardo Guerrero, Alejandro Hope, Luis Astorga et ceux des Colombiens Jorge A. Restrepo, Maria Victoria Llorente, Ariel Avila, et particulièrement de César Torres del Río, professeur à la *Universidad Javeriana* et d'Armando Borrero Mansilla (ancien conseiller présidentiel en matière de sécurité et défense), avec qui l'auteur s'est entretenu à Bogota, Colombie, et qui nous ont énormément apporté pour réaliser ce travail.

Depuis 2006, le Mexique connaît un boom de publications sur le narcotrafic. Cependant, certains de ces ouvrages sont à caractère journalistique et manquent de rigueur académique. En effet, peu d'études donnent l'importance nécessaire aux différents moments historiques, notamment la Guerre froide, la *Guerra sucia*, le néolibéralisme et la « transition démocratique », qui ont déterminé la relation narco – politique. Il apparaît, après une longue révision de notre bibliographie, que deux ouvrages portent l'intérêt et la rigueur nécessaires pour comprendre la complexité de la relation entre le narcotrafic et le pouvoir politique mexicain. Il s'agit de « *El siglo de las drogas* » publié par le sociologue Luis Astorga en 2005 et de « *Historia del narcotráfico en Mexico* » publié en 2013 par Guillermo Valdés Castellanos (ancien directeur du *Centro de Investigación y Seguridad Nacional* – CISEN, services de renseignement de 2007 à 2010).

Deux ouvrages en langue anglaise doivent également être cités pour comprendre comment le crime organisé et le narcotrafic peuvent servir de socles institutionnels d'un État. Le premier, « *Smuggler Nation : How illicit trade made America* »<sup>1</sup> publié en 2013 par le politologue Peter Andreas, nous offre une perspective historique intéressante, car il s'agit du premier ouvrage considérant la contrebande pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle (mais aussi le narcotrafic pendant le XX<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle) comme un élément constitutif de l'État des États-Unis, ce qui nous permettra de faire une analogie avec le narcotrafic au Mexique. Le deuxième est l'ouvrage « *Drug War Mexico : Politics, Neoliberalism and Violence in the New Narcoeconomy* »<sup>2</sup> publié par Peter Watt et Roberto Zepeda en 2012, qui donne une place, souvent négligée par d'autres chercheurs, à la guérilla et au néolibéralisme et sa relation avec le narcotrafic dans la construction des structures de sécurité du Mexique et des États-Unis.

Une importante production universitaire est actuellement en cours au sein des grandes universités et instituts mexicains et colombiens. Ainsi, la *Universidad Nacional Autónoma de México* – UNAM, le *Instituto Tecnológico Autónomo de México* – ITAM, *El Colegio de México* – COLMEX, le *Instituto Nacional de Ciencias Penales* – INACIPE, la *Universidad Nacional de Colombia*, la *Universidad de los Andes* et la *Universidad Javeriana* se trouvent parmi les principales institutions académiques à produire des études rigoureuses. Au niveau international le *Wodrow Wilson Center Latin American Program*, le *Strategic Studies*

---

<sup>1</sup> ANDREAS, Peter. *Smuggler Nation: How illicit trade made America*. New York, Oxford University Press, 2013.

<sup>2</sup> WATT, Peter et ZEPEDA, Roberto. *Drug War Mexico: Politics, Neoliberalism and Violence in the New Narcoeconomy*. London and New York, CPI Group (UK) ltd, 2012.

*Institute* – SSI, rattaché au *U.S. Army War College* et le *Friedrich Ebert Stiftung*, se trouvent parmi les institutions de recherche qui se concentrent sur les thèmes du crime organisé et du narcotrafic en Amérique latine.

En ce qui concerne les publications spécialisées, la revue *Foreign Affairs Latinoamérica* a consacré depuis 2007 de nombreux numéros spéciaux à ces thèmes. Mais c'est en 2008 qu'apparaît un numéro inédit (Vol 11, No.2) dans lequel des experts mexicains et étasuniens proposent des notions comme « *narco-insurrection* », « *narcoterrorisme* », « *insurrection criminelle* » et « *nouvelles guerres* », sous-entendant l'affaiblissement de l'État pour comprendre les origines de la violence liée au narcotrafic au Mexique. Ces théories ont été plus largement développées par les analystes étasuniens John P. Sullivan et Robert J. Bunker, du *Small Wars Journal*, qui ont publié *Mexico's Criminal Insurgency* en 2012, ouvrage dans lequel ils affirment que le Mexique et certains endroits du Brésil, la Colombie, et l'Amérique centrale, traversent une période d'insurrection de type « *criminel* »<sup>1</sup>. Hal Brand, du *Strategic Studies Institute* – SSI, rattaché au *U.S. Army War College*, renforce ces théories et publie en 2009 un rapport consacré à la « *narco-insurrection mexicaine* » où les cartels et leurs organisations paramilitaires « *have laid bare the limits and weaknesses of the Mexican authorities, leading to a dramatic souring of popular views on the competence and credibility of the central government* »<sup>2</sup>. En langue française, il est important de citer les travaux du lieutenant de l'Armée de terre française Antonin Tisseron sur la coopération franco-colombienne dans l'emploi des forces armées colombiennes dans la lutte fluviale contre le narcotrafic<sup>3</sup>.

D'autres publications spécialisées importantes sont celles des revues militaires, notamment la revue « *Ágora* » publiée par le NORTHCOM, « *Estudios en Seguridad y Defensa* » du *Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales* – CEESEDEN de Colombie, la « *Revista Fuerzas Armadas* » de la *Escuela Superior de Guerra de Colombia*<sup>4</sup>, qui par ailleurs propose des formations en *Seguridad Nacional* et *Defensa Nacional* ouvertes au personnel civil (national et étranger) issu de l'administration

---

<sup>1</sup> SULLIVAN, John P. et BUNKER, Robert J. *Mexico's Criminal Insurgency*. *Small Wars Journal* – El Centro Anthology, Universe, États-Unis, 2012, pp. 32-33.

<sup>2</sup> Brands, Hal, « *Mexico's narco-insurgency and U.S. counterdrug policy* », *Strategic Studies Institute (SSI), U.S. Army War College*, pp. 12-13.

<sup>3</sup> TISSERON, Antonin (Lieutenant, Armée de terre française), « *L'emploi des forces armées colombiennes dans la lutte contre-narcotique* », *Les cahiers de la recherche doctrinale, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF)*, 2010.

<sup>4</sup> Voir les différentes publications de la *Escuela Superior de Guerra*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.esdegue.mil.co/node/1154>

publique et du secteur privé<sup>1</sup>. Les publications mexicaines de la « *Revista du CESNAV* », publiée par le CESNAV et le « *Boletín Miztli* » du CODENAL donnent à notre étude une vision plus élargie de ce problème régional<sup>2</sup>.

D'autres revues spécialisées ont également consacré des volumes entiers à l'étude du crime organisé et du narcotrafic. Ainsi, la « *Revista de Relaciones Internacionales, Estrategía y Seguridad* »<sup>3</sup> de la *Universidad Militar de Nueva Granada de Colombie* et la « *Revista Mexicana de Política Exterior* »<sup>4</sup> nous offrent des approches du point de vue de la politique extérieure et des relations internationales.

Une place importante a été consacrée aux rapports et bulletins publiés par des *think thanks* colombiens, ayant une vaste expérience sur ces sujets, comme le *Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos – CERAC*, la *Fundación ideas para la Paz – FIP*, la *Corporación Nuevo Arco Iris* et la *Fundación Paz y Reconciliación*. De plus récentes formations, les *think thanks* mexicains comme le *Instituto Mexicano para la Competitividad – IMCO*, *México Evalúa* et le *Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia – CASEDE* proposent des perspectives du point de vue des politiques publiques. Les rapports publiés par la *RAND Corporation* abordent la question du point de vue de la *counterinsurgency doctrine* étasunienne. Enfin, les organisations non gouvernementales comme le *Washington Office on Latin America – WOLA* et le *Observatorio Nacional Ciudadano* du Mexique, dirigé par Edgardo Buscaglia et les institutions internationales comme l'*Office des Nations Unies contre la drogue et le crime – UNODC*, l'*Organisation des États Américains – OEA* et l'*Union des Nations Sud-américaines – UNASUR* publient des rapports, du point de vue des politiques publiques, en matière de lutte contre le crime organisé et le narcotrafic.

Dans le cadre de ce travail, une importance particulière a été donnée aux publications des « *Cahiers de la sécurité intérieure* » de l'*Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice – INHESJ* aux « *Cahiers des Amériques latines* » du *Centre de recherche et de documentation sur les Amériques – CREDA*, rattaché à l'*Institut des hautes études de*

---

<sup>1</sup> Voir les formations sur le site officiel de la *Escuela Superior de Guerra*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.esdegue.mil.co/node/927>

<sup>2</sup> HURTADO CONTRERAS, José Omar, et Sánchez Cataño, Jorge, « *El narcotráfico en México como problema regional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), *Boletín Guerrero Miztli*, No.22, pp. 03 – 08.

<sup>3</sup> Voir site de la *Universidad Militar de Nueva Granada* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.umng.edu.co/web/revistas/rev.-fac.-relaciones-internacionales-e.-y-s>.

<sup>4</sup> Voir les publications de la revue sur le site officiel du *Secretaría de Relaciones Internacionales – SRE* [ministère de Affaires étrangères]. [En ligne]. Disponible sur : <https://revistadigital.sre.gob.mx/index.php/numeros-antteriores/151-rmpe-97>

*l'Amérique latine* – IHEAL et aux revues « *Cultures & Conflits* » et « *Diplomatie* ». En outre, il a également été donné une place importante aux conférences internationales, notamment celle intitulée « *El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales* », tenue à *El Colegio de Mexico*, à Mexico, en novembre 2013, qui a réuni d'importants universitaires latino-américains et étasuniens ainsi que des fonctionnaires issus d'organisations régionales comme *AMERIPOL*, *UNASUR* et *ONUDC* et les conférences et séminaires organisés par l'IHEAL et *Sciences Po Paris*. Enfin, le séminaire « *Violencia y Paz* », également organisé par *El Colegio de Mexico* qui se tient depuis 2013 a également enrichi ce travail, car il s'agit d'un espace unique qui rassemble les principaux experts, académiques et fonctionnaires de la région autour de débats et de tables rondes.

#### ***Section 4. La structure et la périodisation de la recherche***

Tout d'abord, il apparaît important de souligner que dans l'ensemble de notre travail de recherche nous porterons également une attention particulière aux politiques internationales en matière de lutte contre le crime organisé et le narcotrafic dans le cadre de l'ONU, de l'UNODC, de l'OEA et d'UNASUR. Dans une première partie, nous allons décrire brièvement au chapitre premier, l'histoire du Mexique durant la période comprise entre 1910 et 1920 pendant laquelle se déroule la Révolution mexicaine et qui servira de base à la compréhension du Mexique postrévolutionnaire. En effet, c'est durant cette période que l'« *État moderne mexicain* » s'est construit autour du parti unique : le PRI. C'est également durant cette période que se sont structurés les premiers réseaux de narcotrafic. De ce fait, il apparaît nécessaire de reconstruire l'histoire du narcotrafic au Mexique.

Afin de mieux comprendre ce phénomène, nous proposons une décomposition en deux grandes étapes, qui aideront le lecteur à comprendre sa relation avec le politique, la société et la violence, ainsi que son influence — depuis le XX<sup>e</sup> siècle, et toujours dans un processus dynamique — dans la configuration de l'État moderne mexicain. La première étape correspond à la période postrévolutionnaire, qui va de 1920 à 1945, durant laquelle le narcotrafic était contrôlé, voire organisé, par les gouverneurs des États du Nord (Sinaloa, Chihuahua, Sonora et Basse-Californie), c'est-à-dire, dès le lendemain de la Révolution mexicaine (1910 – 1920) jusqu'à la consolidation et la montée en puissance du

gouvernement fédéral en 1945. La deuxième étape va de 1946 à 1970, pendant laquelle les polices judiciaires locales et la *Policía Judicial Federal* – PJF organisaient le trafic de drogues.

Dans un deuxième chapitre, nous analyserons brièvement l'histoire des services de renseignements mexicains dès sa fondation en 1917 jusqu'à sa restructuration en 1989. Ceci nous permettra de comprendre les mouvements dits « subversifs » qui ont surgi au Mexique pendant les années 1960 et 1970 (en mettant l'accent sur le silence évoqué plus haut) et le rôle de la DFS, période pendant laquelle le gouvernement mexicain s'est investi dans une campagne militaire répressive connue comme la « *Guerra sucia* » dans l'État du Guerrero, mais aussi à Mexico et à Guadalajara, pour anéantir les guérillas rurales et urbaines. La même expression est employée pour qualifier la période comprise entre 1973 – 1983 en Argentine. Reprenons ainsi le terme de « *sale guerre* » de Trinquier.

L'importance de cette période pour notre étude est la possibilité de faire, dans un deuxième temps, un parallèle avec le comportement de l'État mexicain vis-à-vis du crime organisé, et particulièrement du narcotrafic, depuis la déclaration de la guerre contre le crime organisé et le narcotrafic de 2006. En effet, le gouvernement mexicain a commencé un déploiement massif des forces armées et de police dans plusieurs zones rurales et urbaines du pays, notamment dans les États du Michoacán, Sinaloa, Chihuahua, Guerrero et Tamaulipas, dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic. Les forces armées et de police ont montré un comportement similaire à celui de la *Guerra sucia* ; disparitions forcées et déplacements de certaines populations, état d'exception (dit *estado de excepcion*). Par ailleurs, de ces anciennes structures de sécurité ont surgi les principaux idéologues de la *Seguridad Nacional* qui ont créé le CISEN et ont structuré l'appareil d'État contre le narcotrafic à la fin des années 1990.

Dans la deuxième partie, qui commence par notre chapitre troisième, nous analyserons le cas colombien, où le gouvernement mène une stratégie combinée, c'est-à-dire, contre-insurrectionnelle et anti-narcotique, depuis les années 1970, ce qui nous offre également un cadre normatif important pour comprendre ce phénomène au niveau régional et avoir autre perspective du phénomène. Tout d'abord, il conviendra d'analyser le contexte politique et social colombien afin de comprendre l'origine de la violence qui sévit dans le pays depuis un demi-siècle.



Nous avons divisé la partie qui concerne la Colombie en quatre périodes. La première période va du déclenchement de *La Violencia*, le 9 avril 1948, lors de l'assassinat de Jorge Eliécer Gaitán, candidat libéral aux élections présidentielles et qui se poursuit avec le coup d'État du général Gustavo Rojas Pinilla (1953) et s'achève en 1957, lors de sa chute et l'instauration de la Junte militaire. La deuxième commence lors de l'instauration du *Frente Nacional* (1958 – 1974) et de la mise en place du Plan LASO de 1962 – 1964 et s'arrête en 1978, lors du mandat d'Alfonso López Michelsen (1974 – 1978). Cette période se caractérise par l'application du *Decreto 1573* de 1974 relatif à la DSN et la publication en 1975 du *Manual provisional para el plantamiento de la Seguridad Nacional* (en vigueur jusqu'à 1991).

La troisième période qui commence avec le gouvernement de Julio César Turbay Ayala (1978 – 1982) et la proclamation du *Estatuto de Seguridad* et qui se poursuit jusqu'au mandat d'Andrés Pastrana (1998 – 2002). La dernière période coïncide avec le mandat d'Álvaro Uribe Vélez (2002 – 2010) et la proclamation de la *Política de Defensa y Seguridad Democrática* – PDS [Politique de Défense et Sécurité Démocratique], marquée par la démobilisation des paramilitaires, l'affaiblissement des guérillas et la restructuration du narcotrafic autour des nouvelles organisations criminelles hybrides. Notre étude s'arrête en 2010, car il s'agit de l'année du retour de Juan Manuel Santos comme président de la Colombie et l'investissement du gouvernement dans le post-conflit et la redéfinition des tâches des forces armées dans ce contexte<sup>1</sup>.

Nous évoquerons dans le quatrième chapitre la politique anti-narcotique des États-Unis depuis le déclenchement de la « *War on drugs* » de Richard Nixon en 1969, jusqu'en 2001, lors des attentats du 11/09 et de la mise en place du *Homeland Security Act* en 2002. Nous analyserons également les différentes politiques anti-narcotiques et sécuritaires latino-américaines comme le *Plan Colombia*, la *Iniciativa Mérida*, l'ASPAN et qui sont fortement influencées par la *Homeland Security*. Il s'agira également de mettre l'accent sur les changements dans le narcotrafic mexicain pendant la période comprise entre 1970 et 1985, pendant laquelle la « *Wars on drugs* » fût transférée au Mexique. Il s'agira aussi d'analyser le rôle de la DFS mexicaine, de la DEA et de la CIA dans le trafic de drogues. Ceci nous

---

<sup>1</sup>Récemment, le président Santos et le commandant en chef des Forces armées révolutionnaires de Colombie – FARC, Rodrigo Londoño, plus connu sous le nom de guerre de « Timochenko », ont signé un accord de paix le 26 septembre 2016. Le texte conclu à la fin d'août à La Havane (Cuba), met un terme à cinquante-deux ans de conflit armé, la plus longue guerre civile en Amérique latine, ce qui entraîne la nécessité de voter une loi de sécurité et de défense afin d'encadrer les missions des forces armées dans le cadre du post-conflit.

permettra de poursuivre notre recherche puisque c'est à partir des années 1970 que le narcotrafic joue un rôle majeur dans les relations États-Unis-Mexique, tout comme avec la Colombie.

Dans la troisième partie de ce travail, nous reviendrons sur le Mexique pour analyser la période qui correspond à la « *rupture et la fragmentation des groupes criminels* » qui s'étend de 1985, à la suite de l'assassinat d'un agent étasunien de la DEA au Mexique et de la disparition de la DFS en 1987, jusqu'en 2012. Cette phase est profondément marquée par quatre événements importants : l'ouverture du marché national au néolibéralisme en 1994 ; le surgissement, depuis 1985 (et toujours en cours) de puissants groupes issus du crime organisé, plus connus au Mexique comme les *cartels*, notamment au Sinaloa, au Tamaulipas, au Michoacán et au Guerrero ; la restructuration des services de renseignement et le mouvement *zapatiste* de 1994 ; et la transition démocratique en 2000 et l'expansion des groupes issus du crime organisé jusqu'à 2015.

Il s'agira également d'analyser les principales routes de la drogue dans l'ensemble de la région afin de comprendre quelles sont les conséquences géopolitiques des groupes criminels au-delà de leurs bases de rayonnement. En effet, l'économie criminelle a de lourdes répercussions sur l'équilibre des pays qui ne sont pas concernés, mais en abritent en quelque sorte les sous-traitants, dans la longue chaîne de production de stupéfiants.

Enfin, une annexe, que nous avons nommée « *restructuration des institutions de sécurité et de justice de l'État mexicain dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le narcotrafic* », nous permettra de comprendre la dimension normative et managériale de la DSN en ce qui concerne l'appareil d'État mexicain. En effet, la DSN au Mexique participe à la modélisation d'un processus politique spécifique : la lutte contre le narcotrafic. Ce processus se met en place depuis 2000 et est fortement marqué par les conflits entre les groupes criminels pour le contrôle des territoires et des routes du trafic, ainsi qu'entre ceux-ci et les forces de sécurité de l'État, notamment depuis la mise en place d'une offensive militaire lancée en 2006 par le président d'alors Felipe Calderón Hinojosa (2006 -2012) et qui se poursuit à l'heure actuelle. Dans ce contexte il est impératif de nous focaliser sur deux périodes ; l'élaboration de la doctrine de *Seguridad Nacional* par ses principaux idéologues durant les années 1990, et jusqu'à la promulgation de la *Ley de Seguridad Nacional* en 2005 ; et le rôle du SEMAR comme acteur principal, depuis 2006, dans la lutte contre le narcotrafic et la criminalité organisée, ce qui implique une analyse de la doctrine navale mexicaine dans ce cadre.

## ***Sous-section 1. Méthodologie***

D'une façon précise, il s'agit de nous concentrer sur le problème tel qu'il a été abordé depuis la perspective latino-américaine et, de manière particulière, depuis le point de vue des forces de l'ordre et de ce qu'elles disent sur leur propre réalité. Dans le cas du Mexique, il s'agira d'analyser le rôle des *fuerzas federales* [forces fédérales], à savoir l'Armée, la Marine, le PGR, la Police fédérale et la nouvelle *Gendarmería Nacional*, dont les effectifs et les officiers s'entraînaient en France, en Colombie et au Chili.

Faire une étude comparative à partir des différents points de vue sur cette même question depuis la perspective des États-Unis ou de l'Europe serait l'objet d'un autre travail. En effet, étudier la réalité latino-américaine depuis la perspective des théoriciens du monde dit occidental nous conduirait à des positions très diverses, notamment celle de l'ethnocentrisme, qui voit l'Amérique latine, et plus particulièrement le Mexique, comme une menace où comme une source de déstabilisation de la « Sécurité nationale » des États-Unis. Il convient de préciser que dans le cadre de notre recherche, pour des raisons méthodologiques, nous aborderons l'analyse de la politique et des phénomènes sociaux en fonction des mandats présidentiels. Cela nous permettra, dans les cas du Mexique et des États-Unis, d'étudier une administration, dans la mesure où cela permet de découper une période dans le temps et d'analyser une politique bien définie, qui au Mexique correspond souvent à celle d'une faction ou groupe du parti au pouvoir. Dans ce contexte, cette étude se focalise dans la période comprise entre 2006 et 2014, quand la Marine nationale, dorénavant *Armada de México* ou *Marina*, devient un acteur majeur dans la lutte contre le crime organisé et le narcotrafic.

Dans le cadre de ce travail, il s'agit de suivre cette méthodologie, notamment dans la dernière période sur laquelle se concentre notre objet d'étude, c'est-à-dire, la période que nous avons nommée « *guerres et capture partielle des institutions de l'État* », qui se déroule pendant les mandats de Felipe Calderón Hinojosa (2006 – 2012) et une partie (2012 – 2015) du mandat d'Enrique Peña Nieto (2012 – 2018), ce qui nous permet d'analyser de façon plus précise les origines de la doctrine et de son application par les acteurs gouvernementaux (SEDENA, SEMAR, PGR, CNS, CISEN). Concernant le développement du narcotrafic au Mexique et en Colombie nous aborderons le sujet en tenant en compte des périodes longues, ce qui nous permettra d'avoir une vision intégrale.

Enfin, l'étude de la notion de *Seguridad Nacional*, abordée par la science politique, manque souvent d'une analyse du cadre normatif. En effet, il est curieux qu'un concept politique ait autant d'importance juridique. De ce fait, nous ferons également une analyse juridique de la *Seguridad Nacional* mexicaine afin de comprendre ce phénomène politique. Il s'agira également d'analyser sa dynamique instituante et institutionnelle et de son contexte socio-historique.

Nous avons préféré cette approche, compte tenu de l'importance de ce sujet même en France, en particulier depuis qu'elle s'est dotée, en 2009, d'un *Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale* – SGDSN et quelle détermine par le *Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008 et de 2013, les orientations générales de sa politique de défense et de sécurité intérieure. En effet, ce document a marqué un tournant, surtout une forme de reconnaissance de la nécessité de changer les fondements conceptuels et politiques dans ces deux domaines<sup>1</sup>. Frédéric Coste signale ponctuellement que ce choix s'est traduit, en 2009, par l'inscription, dans le Code de la Défense, de la « sécurité nationale » comme un nouveau cadre de l'action publique<sup>2</sup>. La loi de programmation militaire votée en 2009 a permis la réécriture de l'article L. 1111. 1 (qui prévoit la mise en œuvre d'une politique de sécurité nationale). La « Sécurité nationale » est devenue la référence organisant la Défense nationale<sup>3</sup>.

Michel Rocard et Alain Bauer publient en 2007 un article où ils analysent les contours d'un *Conseil de sécurité nationale*, qui serait influencé par le *National Security Council* – NSC des États-Unis, et qui nécessitera une évolution constitutionnelle notable, et envisagent les options possibles sans le moindre tabou allant jusqu'au changement de régime<sup>4</sup>. L'adoption du concept de sécurité nationale n'a pas uniquement été traduite par quelques évolutions législatives et réglementaires. Pour sa part, le général d'Armée Marc Watin-Augouard signale ponctuellement que « depuis la publication du *Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité nationale* (LBDSN 2008) et la reprise essentielle de son contenu dans celui de 2013, l'État français s'est doté d'une "nouvelle" structure institutionnelle d'intervention intérieure comme extérieure, les deux espaces d'intervention, policier comme militaire étant, depuis, indifférenciés, comme l'expriment les LPM, LOPPSI 2 et les textes doctrinaux

---

<sup>1</sup> COSTE, Frédéric, « L'adoption du concept de sécurité nationale : une révolution conceptuelle qui peine à s'exprimer », Recherche & Documents, Fondation pour la recherche stratégique, No.03, 2011, pp. 22.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, pp. 14

<sup>3</sup> *Ibidem.*, pp. 15.

<sup>4</sup> Voir ROCARD, Michel et BAUER, Alain « Pour un Conseil de sécurité nationale ». IRIS, 2007. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.iris-france.org/docs/pdf/conseil-securite-national.pdf>

qui ont suivi, en appelant à une “militarisation” des forces policières et à une “policarisation” des forces militaires »<sup>1</sup>.

Selon Gabriel Périès « ceci renvoie sur le plan normatif à la doctrine de la Sécurité nationale – DSN dont le management des forces de sécurité et militaires est en continuité avec ce qui a déjà été à l’œuvre en Amérique latine entre 1944 et la fin de la Guerre froide et le revival des doctrines militaires contre-insurrectionnelles d’origine française à l’occasion de l’expérience irakienne et, surtout, en ce qui concerne la France, afghane et syrienne. Et ce, dans un contexte international marqué par les impératifs de l’état d’exception mondialisé à l’issue de la crise du 11 /09 et l’émergence de foyers de terrorisme multiples que connaissent l’Europe, le moyen orient et l’Afrique »<sup>2</sup>. Ladite Sécurité nationale a produit certaines modifications institutionnelles au plus haut niveau de l’État, notamment la création du Conseil de défense et de sécurité nationale – CDSN le 29 juillet 2009.

## ***Sous-section 2. Hypothèses et objectifs***

En décembre 2006 le gouvernement mexicain s’est lancé dans une offensive contre la criminalité organisée et le narcotrafic<sup>3</sup>. Pour pallier aux défaillances des corps de police, le pouvoir exécutif a ordonné le déploiement des forces armées (armée et marine) dans les entités du pays qui le nécessitaient et dans lesquelles manquaient un corps de police fiable et professionnel. Dans ce contexte, les forces armées se sont vues impliquées dans des tâches policières : patrouilles, soutien aux polices judiciaires lors de perquisitions et d’arrestations, secours ou aide à la population.

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2007, le SEMAR s’est investi dans la création de sept régions et quatorze zones navales ainsi que d’un Quartier général d’opérations à Mexico afin de mobiliser plus de cinq mille hommes dans le but de soutenir les forces de l’ordre dans la lutte contre la délinquance organisée. À l’heure actuelle, le SEMAR effectue des tâches

---

<sup>1</sup> Voir général d’Armée Marc Watin-Augouard « Le *continuum* défense-sécurité intérieure » in Sécurité Intérieure. Les nouveaux défis avec préface de Manuel Valls, Vuibert, Paris, 2013.

<sup>2</sup> Entretien avec PÉRIÈS, Gabriel, professeur à Mines Télécom École de management, Paris, 15 novembre 2015.

<sup>3</sup> Avant cette date, les militaires (et dans une moindre mesure les marins), participaient uniquement dans l’éradication de cultures illicites. En 1994, l’armée participe dans la capture d’un grand baron de la drogue.

distinctes de celles de la guerre quand elle a recours à la Marine pour imposer l'ordre juridique national et maintenir l'État de Droit. Parmi ces tâches se trouvent la protection maritime et portuaire, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la contrebande, la protection des installations stratégiques, la lutte contre la petite délinquance, contre la criminalité organisée et contre le narcotrafic.

Ainsi, nous pouvons formuler nos hypothèses selon lesquelles le Mexique (mais aussi de nombreux pays d'Amérique latine) *traverse un processus de militarisation de la sécurité intérieure visant à lutter contre le narcotrafic et le crime organisé*. Ce processus a une dimension externe *provenant des stratégies de sécurité étasuniennes, en particulier de la National Security Doctrine, qui a été reconvertie en stratégie anti-narcotique dans le cadre de la lutte contre le crime organisé transnational*. Cette stratégie a entraîné la création d'un modèle unique de commandement civilo-militaire des forces de sécurité mexicaines (militaires, policières et judiciaires).

Cette étude a pour objectif général d'analyser la lutte contre la criminalité organisée par des moyens militaires, policiers, mais aussi politiques, dans le contexte de l'application de la DSN depuis 2006. Afin de mener à bien notre étude, nous avons formulé nos objectifs spécifiques :

- 1) Identifier les principales caractéristiques des groupes de la criminalité organisée mexicaine depuis 2006 ;
- 2) Analyser le cadre normatif de la criminalité organisée au Mexique depuis la promulgation, en 1996, de la *Ley Federal contra la Delincuencia Organizada* – LFDO<sup>1</sup> ;
- 3) Identifier les principaux risques, menaces et oppositions à la *Seguridad Nacional* ainsi que les acteurs impliqués dans cette confrontation ;
- 4) Analyser les principales caractéristiques de la *Seguridad Nacional* au Mexique avant 2005 ;
- 5) Analyser l'évolution de la *Seguridad Nacional* après la promulgation de la *Ley de Seguridad Nacional de 2005*;
- 6) Analyser le *Programa para la Seguridad Nacional de 2014 -2018*;
- 7) Analyser le cadre normatif de la *Seguridad Nacional* et l'organisation de l'État que cela implique ;

---

<sup>1</sup> Texte original de la *Ley Federal contra la Delincuencia Organizada*. [En ligne ]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=4905021&fecha=07/11/1996](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=4905021&fecha=07/11/1996)

- 8) Analyser la doctrine du SEMAR en matière de *Seguridad Nacional* depuis 2007 ;
- 9) Identifier les principaux concepts opérationnels mexicains en matière de *Seguridad Nacional*.

Cette recherche est destinée à apporter une réflexion pour évaluer, voire réévaluer, la nature et l'ampleur des défis (narcotrafic et criminalité organisée) qu'affronte le Mexique et plus généralement, les situations présentant de nombreuses similitudes dans l'ensemble de l'Amérique latine.

### ***Sous-section 3. Bibliographie***

La bibliographie choisie pour cette thèse est essentiellement latino-américaine, plus particulièrement mexicaine et colombienne. Cependant, nous avons accordé une place importante aux principaux auteurs européens et étasuniens en criminalité organisée et sécurité nationale afin d'avoir une vision plus élargie sur notre sujet. Par ailleurs, nous avons également consulté de nombreux textes en langue anglaise, espagnole, française et portugaise tout au long de cette recherche, ce qui rend notre bibliographie multiple et complexe. Nous l'avons ainsi divisée en quatre catégories :

1) « *Histoire, sociologie, science politique, relations internationales* » qui se divisent en ouvrages et articles ;

2) « *Criminalité organisée, narcotrafic et sécurité publique* » que nous pouvons subdiviser en ouvrages, revues spécialisées, revues de sciences sociales, instituts spécialisés et universités, organisations non gouvernementales, organisations internationales, *Think tanks*, Thèses et mémoires, conférences et colloques, presse, vidéos, communications personnelles et entretiens, publications militaires et rapports officiels ;

3) « *Sciences juridiques* » qui se divisent en lois, codes, articles, et traités internationaux ;

4) « *Sécurité nationale et contre-insurrection* », la recherche de bibliographie spécifique a dérivé à l'étude approfondie de la *Doctrine de la Sécurité nationale* - DSN dans la mesure où les ouvrages consultés et les entretiens effectués avec les spécialistes militaires et civils

ont permis à l'auteur de conceptualiser cette thèse. De ce fait, et en vertu de leur spécificité, ces ouvrages ont été de difficile d'accès et difficiles à classer. Nous avons ainsi décidé de les classer en ouvrages, revues spécialisées des forces armées (Mexique et Colombie), revues sciences sociales, rapports, thèses et mémoires, publications gouvernementales, lois, communications personnelles et entretiens émanant de ces institutions.

Dans ce cadre, nous avons également effectué des entretiens avec des experts civils et militaires en France et à l'étranger (Mexique et Colombie), et assisté à des conférences, séminaires et colloques internationaux au Mexique (*El Colegio de México*) et en France (*Sciences Po Paris*, IHEAL, IHEDN). En Colombie, nous avons effectué un entretien avec Armando Borrero Mansilla, ancien conseiller en matière de sécurité du président Ernesto Samper et ancien Professeur à la *Escuela Superior de Guerra*, avec César de la Torre Rio, Professeur et expert en *Seguridad Nacional* à la *Universidad Javeriana* et avec Frédéric Massé, Professeur à la *Universidad Externado*. Au Mexique, nous avons rencontré les Professeurs Javier Oliva (UNAM) et Raúl Benítez Manaut (UNAM). Nous avons également été en contact avec l'amiral Carlos Ortega Muñiz (Docteur en *Seguridad Nacional* - CESNAV) et le capitaine de navire Enrique Flores Morado (SEMAR) et un général à la retraite.





# **PREMIÈRE PARTIE**



## CHAPITRE I : CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE DU NARCOTRAFIC ET DU RÉGIME DE PROHIBITION AU MEXIQUE (1910 – 1985)

Les efforts internationaux visant à proscrire l'usage de produits narcotiques remontent à la première conférence relative à la régulation de la production d'opium, tenue en 1909, à Shanghai, lors de la *Réunion internationale pour le contrôle de certaines drogues*. Depuis 1911, les autorités étasuniennes commencent une croisade internationale contre les drogues sous l'égide de Hamilton Wrigth, Bishop Charles H. Brent et Henry Ford, délégués auprès de la *Convention internationale de l'opium*, tenue à La Haye en 1912 et qui couvre le commerce et la consommation de l'opium, de la morphine, de l'héroïne et de la cocaïne<sup>1</sup>.

La Convention de 1912 ravive les efforts de contrôle des drogues dans un certain nombre de pays, notamment aux États-Unis, où en 1913, elle incite le Congrès à voter le « *Harrison Narcotics Tax Act* », généralement considérée comme le fondement de la politique antidrogue étasunienne du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Toutefois, la *loi Harrison* n'était pas complètement prohibitionniste du fait qu'elle permettait l'usage des certaines drogues uniquement à des fins médicales<sup>3</sup> et que les mesures de contrôle sur le commerce pharmaceutique aux États-Unis étaient considérées comme la limite que ne pouvaient dépasser les autorités fédérales sans enfreindre les droits des différents États<sup>4</sup>. Cette politique prohibitionniste a conduit le Congrès des États-Unis à voter le *Volstead Act* de 1919 — qui interdisait la vente, la production, le transport, l'importation et l'exportation, mais pas la consommation d'alcool aux États-Unis — et la *Marihuana Tax Act* de 1937, qui interdisait la consommation, la possession et le commerce du cannabis dans l'ensemble des États-Unis.

Face à un contexte mondial durcissant sa position, la France vote la loi du 12 juillet 1916, qui introduit la notion d'« *usage en société* », notamment pour limiter les fumeries d'opium, et la notion de « *détention de stupéfiant* » (port sans motif légitime) ainsi

---

<sup>1</sup> ENCISO, Froylán, « *Los Fracasos del chantaje. Régimen de prohibición de drogas y narcotráfico* » in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010, p. 67.

<sup>2</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (2007). *Bulletin des stupéfiants. Un siècle de lutte contre la drogue*, Vol LIX, No. 1 et 2, p. 67.

<sup>3</sup> ENCISO, *Op. Cit.*, pp. 67-68.

<sup>4</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (2007)., *Op. Cit.*, p. 69.

que des peines d'emprisonnement<sup>1</sup>. Au niveau international, c'est la *Société des Nations* – SDN et, par le biais d'une résolution du 15 décembre 1920, le *Comité consultatif de l'opium* [*Opium Advisory Committee*], qui vielliaient à la mise en œuvre de la *Convention internationale de l'opium* de La Haye de 1912, qui n'entre en vigueur qu'au début des années 1920<sup>2</sup>. De nombreuses conférences ont eu lieu sous les auspices de la SDN. Ainsi, en 1925, le nouvel organe de contrôle international de stupéfiants de la SDN convoque à Genève la *Convention internationale relative aux stupéfiants*, abordant également le cannabis, et la *Convention internationale de l'opium*. Finalement, en 1931, se tient la *Convention pour limiter la fabrication et régler la distribution des stupéfiants*<sup>3</sup>.

Si ces instruments internationaux s'avèrent très efficaces pour limiter le commerce licite des substances psychoactives, ils favorisent en revanche l'émergence d'activités illicites — sujet qui sera abordé par la suite —. Inquiète de voir s'étendre le marché de la drogue, la SDN réunit une conférence en 1936, dont le principal résultat est la *Convention pour la suppression du trafic illicite des drogues nuisibles* de 1936<sup>4</sup>. Ce traité pionnier a mis l'accent de manière explicite sur le trafic de drogues et a été le premier à donner à certains délits en matière de narcotiques le statut de « *délit international* ». En effet, le traité prévoyait dans son article 2° des sanctions privatives de liberté liées aux faits concernant la fabrication, la transformation, l'extraction, la préparation, la distribution, l'achat, la vente, la cession, le courtage, l'envoi, l'expédition en transit, le transport, l'importation et l'exportation de stupéfiants comme l'héroïne et les opiacés<sup>5</sup>. Ainsi, entre 1909 et 1936 plusieurs conventions internationales visant à renforcer la prohibition de l'usage et de la consommation de produits narcotiques ont été tenues. Cependant, comme il sera abordé tout au long de cette recherche, dans ce long processus prohibitionniste, les États-Unis ont joué un rôle fondamental, notamment depuis juillet 1930, lors de la création du *Federal Bureau of Narcotics* – FBN<sup>6</sup>.

En Amérique latine, la Colombie adhère à cette politique prohibitionniste dès 1920. Ainsi, le pays adopte un modèle de prévention et de contrôle médical. De ce fait, durant le

---

<sup>1</sup> CHARRAS, Igor, « *L'État et les « stupéfiants » : archéologie d'une politique répressive* ». *Les cahiers de la Sécurité Intérieure*. Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), No. 32, 2<sup>e</sup> trimestre, 1998, pp. 7-28.

<sup>2</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (2007), *Op. Cit.*, p.63.

<sup>3</sup> *Ibidem.*, pp. 73-83.

<sup>4</sup> *Ibidem.*, p.82.

<sup>5</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). *Convention du 26 juin 1936 pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19360036/198304010000/0.812.121.6.pdf>

<sup>6</sup> Le FBN dépendait directement du Département du Trésor des États-Unis et avait pour mission de faire appliquer les lois fédérales sur les stupéfiants.

gouvernement de Marco Fidel Suárez (1918 – 1921), le commerce de produits stupéfiants s’effectuait par ordonnance médicale. La *Ley 11* de 1920 interdisait l’importation et la vente de drogues qui provoquaient le « vice », notamment la cocaïne, l’opium et la morphine. Les sanctions prévues par cette loi étaient à caractère pécuniaire. C’est durant le gouvernement de Miguel Abadía Méndez (1926 – 1930) que la législation colombienne dicte de sanctions pénales<sup>1</sup>. Ainsi, la *Ley 118* de 1928 est la première à prévoir l’emprisonnement. Finalement en 1930, le *Decreto 1377* interdit l’importation et la vente de cannabis.

Comme il a été signalé antérieurement, le *Volstead Act* de 1919 — qui interdisait la vente, la production, le transport, l’importation et l’exportation, mais pas la consommation, d’alcool aux États-Unis — a favorisé l’émergence du trafic illégal d’alcool contrôlé par les mafias, notamment par la Cosa Nostra américaine. En effet, la prohibition était une source d’accumulation de liquidités qui permettait l’investissement dans de multiples affaires. Ceci dit, cette chaîne d’activités reliant l’alcool aux casinos permettait la diversification des activités criminelles (prostitution, jeux clandestins, trafic de main d’œuvre). D’une certaine manière, « *le trafic de drogues d’aujourd’hui doit beaucoup au trafic d’alcool d’hier* »,<sup>2</sup> et cela d’un double point de vue signale Isabelle Sommier. En effet, la prohibition a permis aux mafias de se structurer et de perfectionner la corruption à grande échelle. Stephen Fox va plus loin et affirme que « *le crime fut nationalisé par la Prohibition* »<sup>3</sup>.

La structuration du crime organisé aux États-Unis a lieu en 1929 lors de la réunion, sous les auspices d’Al Capone, du « *Seven group* », un conseil réunissant les plus grands contrebandiers d’alcool — on y trouve Meyer Lansky, Lucky Luciano, Bugsy Siegel — destiné à partager le territoire étasunien en zones d’influence<sup>4</sup>. Cependant, cet arrangement n’a pas empêché l’éclatement d’un conflit entre « vieux » et « jeunes » mafieux. Les premiers attachés au contrôle territorial et aux vieilles traditions venues d’Italie<sup>5</sup>, et les seconds

---

<sup>1</sup> GUZMÁN, Diana et UPRIMNY YEPES, Rodrigo, « *Leyes de drogas y cárceles en América Latina: Políticas de drogas y situación carcelaria en Colombia* ». *Document de travail*. Washington Office on Latin America WOLA, Mai 2008, p. 6-12. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.drogasyderecho.org/assets/rld-colombia.pdf>

<sup>2</sup> SOMMIER, *Op. Cit.*, pp. 44-45.

<sup>3</sup> FOX, Stephen. *Blood and power. Organized crime in twentieth century America*. New York, Penguin Books, 1990, p. 51 in SOMMIER, *Op. Cit.*, p. 71.

<sup>4</sup> SOMMIER, *Op. Cit.*, p. 71.

<sup>5</sup> À titre de comparaison, le grand baron de la drogue mexicain Miguel Angel Felix Gallardo aurait organisé à la fin des années 1980, avec l’aide des grands chefs de la Police judiciaire fédérale (PJF), une réunion visant à diviser le territoire du nord du Mexique en zones d’influence. Cependant, cette répartition n’a duré que quelques années. En effet, le conflit entre les cartels de la drogue mexicains s’est déclenché il y a 22 ans et persiste jusqu’à nos jours.

voulant franchir les règles qui interdisaient le commerce de drogue et la prostitution<sup>1</sup>. Ce jeu d'éliminations s'est soldé, après de nombreux épisodes sanglants, par une monopolisation des activités criminelles de la part de Lucky Luciano. Il est devenu le chef incontestable d'une puissante organisation, notamment par la voie d'une *pax mafiosa* et l'instauration d'un « *Conseil national* »<sup>2</sup>.

Le perfectionnement de la corruption ouvre une seconde page dans l'histoire du crime organisé, notamment en raison de son organisation et l'investissement dans des affaires légales. La reconversion a été définitive pour certains groupes qui ont disparu de la scène criminelle. Cependant, d'autres ont commencé une double carrière dans l'économie légale et illégale<sup>3</sup>. En somme, après la fin de la prohibition d'alcool aux États-Unis, en 1933, les mafias se sont tournées vers le trafic de produits plus lucratifs comme l'héroïne. Ce sont les mafias italiennes, implantées à Chicago et à New York — en raison d'une forte persécution de la part du régime fasciste de Benito Mussolini en 1922 — qui s'investissent dans la contrebande d'héroïne<sup>4</sup>.

Par ailleurs, la situation au Mexique des années 1920 partage de nombreux traits avec celle des États-Unis. Cependant, ce n'est pas la prohibition d'alcool de 1919, mais plutôt la prohibition de produits stupéfiants de 1914, qui a favorisé l'apparition d'un marché illégal de stupéfiants. Comme il sera abordé par la suite, au Mexique il n'y avait pas de groupes organisés spécialisés dans la contrebande d'alcool ou de produits stupéfiants avant ces dates. En effet, ceux-ci ont proliféré en raison des lacunes juridiques créées par la prohibition de 1914. Il est important de remarquer qu'il y a une période — entre 1914, lors de la régulation de certains produits stupéfiants aux États-Unis, 1920, lors de la prohibition du cannabis au Mexique, et 1926, avec la prohibition de l'opium au Mexique — pendant laquelle la disparité de législations entraîne une situation favorable pour l'apparition de contrebandiers au Mexique. Cette « zone grise » leur permettait de cultiver et de produire du cannabis et de

---

<sup>1</sup> VARESE, Federico. *Mafias on the move: How organized crime conquers new territories*. Princeton University Press, New Jersey, 2011, pp. 120-126.

<sup>2</sup> Pour plus de détails consulter SOMMIER, Isabelle, *Op. Cit.*, pages 45, 71, 72, VARESE, Federico *Op. Cit.*, Chapter V « *Lessons from the past: Sicilian Mafiosi in New York City and Rosario, 1880-1940* », pp. 101-126 et ANDREAS, Peter. *Smuggler Nation: How illicit trade made America*. New York, Oxford University Press, 2013, Part IV, chapter 13 « *Rumrunners and Prohibitions* », pp. 227-248.

<sup>3</sup> SOMMIER, *Op. Cit.*, p. 46.

<sup>4</sup> Pour plus de détails sur la migration de mafias italiennes aux États-Unis voir VARESE, *Op.Cit.*, p. 105.

l'opium légalement au Mexique et de les exporter illégalement aux États-Unis où, en raison de la prohibition de 1914, ils avaient atteint un prix très élevé<sup>1</sup>.

Pour mieux comprendre les circonstances qui ont permis au narcotrafic de fleurir, une analyse de la situation économique, sociale et politique du Mexique de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle est nécessaire afin de comprendre l'évolution de ce phénomène. Cette perspective permettra de mettre en lumière le rôle des institutions de l'État (Mexicain et Étasunien) dans le processus de consolidation du narcotrafic en Amérique du Nord. En effet, ce sont les périodes d'instabilité politique et sociale qui ont permis le développement et l'insertion du narcotrafic dans les institutions de l'État moderne mexicain à partir des années 1920.

### ***Section 1. Historiographie de la situation politique et sociale du Mexique (1910 – 1920)***

Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, après la *Segunda Intervención Francesa* (1862 – 1867), le Mexique était gouverné par le général Porfirio Díaz (1876 -1911), qui avait placé des « caciques » à la tête des différents États du pays. Ce nouveau régime — plus connu comme *Porfiriato* — a rétabli le système de répartition des terres connu comme « ejido », fortement attaqué pendant les années 1850. En effet, à cette époque, le parti libéral avait commencé un programme d'expansion capitaliste dans l'ensemble du territoire. De ce fait, les terres qu'appartenaient à l'Église et à la population ont été confisquées par l'État pour ensuite être vendues à ceux qui avaient les moyens pour les acquérir. Cette réforme, qui a été le commencement de l'industrialisation et le développement du modèle capitaliste mexicain, a également permis aux petits propriétaires terriens de devenir de grands propriétaires terriens connus comme *latifundistas*.

En 1910, environ 95 % du *ejido* avait été exproprié et le petit paysan n'a pas pu réclamer de terres sans titres de propriété. En outre, les investisseurs étrangers se bénéficièrent également par cette réforme. À cette époque, ils possédaient 60 % du capital et cent trente des cent soixante-dix compagnies qui opéraient au pays<sup>2</sup>. Friedrich Katz signale

---

<sup>1</sup> VALDÉS CASTELLANOS, Guillermo. *Historia del narcotráfico en México*. Editorial Aguilar, México, Août 2013, pp. 29-30.

<sup>2</sup> WATT et ZEPEDA, *Op.Cit.*, p. 17.



ponctuellement « ce n'était pas le féodalisme, mais une forme plus intense de capitalisme agraire, qui choquait la paysannerie mexicaine »<sup>1</sup>. Alors que Porfirio Díaz instaurait son pouvoir politique et que les investisseurs privés britanniques et étasuniens développaient le premier système de chemins de fer au Nord, d'autres régions, notamment au Sud, ont été marginalisées. Le régime du *Porfiriato* n'avait pas construit un pays développé et équitable<sup>2</sup>. L'industrialisation de certains endroits et la marginalisation d'une grande partie de la société ont déclenché une guerre civile — 1910 et 1920 — connue comme la *Revolución Mexicana* [Révolution mexicaine]<sup>3</sup>.

Le phénomène politique, social et historique de la Révolution mexicaine peut se comprendre de façon plus précise d'après l'historien mexicain Lorenzo Meyer :

« *La Révolution mexicaine a commencé comme une rébellion démocratique et de diverses classes sociales contre la dictature de Porfirio Diaz afin d'ouvrir le système politique à la participation de nouveaux acteurs, en particulier ceux qui provenaient des classes moyennes urbaines et rurales. L'inflexibilité de l'oligarchie, ajoutée à la mobilisation des masses paysannes et ouvrières, a conduit à une guerre civile qui s'est prolongée pendant dix ans et qui a doté le Mexique d'une Constitution et une armée nouvelles, ainsi que des bases pour organiser des grands groupes paysans et ouvriers prêts à revendiquer ses droits et appuyer le nouveau régime et participer dans la vie politique du pays* »<sup>4</sup>.

Il souligne également que la Révolution mexicaine :

« *a été dirigée par la classe moyenne qui avait réussi à forger une série d'alliances spécifiques avec des groupes populaires agraires et ouvriers qu'elle a organisé politiquement et militairement pour affronter la oligarchie mexicaine du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus largement, l'agissait d'un mouvement qui a coïncidé avec un grand nombre de mouvements locaux, dans lesquels seulement leurs leaders coïncidaient, de temps en temps, dans l'idée d'un projet national. Les demandes et les motivations des différentes*

---

<sup>1</sup> KATZ, Friedrich. *Riot, Rebellion and Revolution: Rural Social Conflict in Mexico*. Princeton University Press, 1985, p.73.

<sup>2</sup> ESCALANTE GONZALBO, Fernando. (1 juillet 2015). « *III. La vida sin "Don Porfirio"* », Nexos. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=25445>

<sup>3</sup> WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, pp. 15-17.

<sup>4</sup> Nous traduisons. MEYER, Lorenzo. *La segunda muerte de la Revolución Mexicana*, Cal y Arena Editores, México, 1992, pp. 27-30.

*armées révolutionnaires, de leur lutte et de leur vision du monde, ont été déterminées par les conditions et les expériences locales. De ce fait, nous pouvons trouver deux types d'armées ; les armées du nord qui ont servi de base aux premiers gouvernements postrévolutionnaires et les armées paysannes [agraristas] du sud, avec des profondes racines dans le passé colonial, voire préhispanique »<sup>1</sup>.*

Toutefois, pendant longtemps, la Révolution mexicaine a été perçue par les chercheurs contemporains comme « *une période confuse de guerres civiles* »<sup>2</sup>. D'après Pierre Vayssière, elle serait le « *mythe formateur du Mexique moderne, le creuset dans lequel les composantes hétérogènes se seraient réunies pour consolider une identité nationale : la mexicanité* »<sup>3</sup>. Le chercheur mexicain Claudio Lomnitz partage cet avis, pour lui « *la Révolution mexicaine est en effet une période de guerres civiles qui donnèrent naissance à la mexicanité* »<sup>4</sup>. Cette révolution a entraîné la mobilisation massive de citoyens, un coût humain très élevé — plus d'un million de morts, soit 6,5 % de la population totale à l'époque — et la consommation excessive de ressources économiques. La Révolution a eu pour conséquence la formation d'armées professionnelles loyales à différentes idéologies comme la révolution — insurgés de Fransisco « Pancho » Villa —, la cause agraire et la Vierge de Guadalupe — insurgés d'Emiliano Zapata — et à la nation et le constitutionalisme — le cas de l'armée fédérale de Victoriano Huerta et, après, de Venustiano Carranza.

Alan Knighth, dans un article qui compare la Première Guerre Mondiale et la Révolution mexicaine, identifie trois périodes de cette guerre mexicaine : l'insurrection des frères Flores Magon et de Francisco I. Madero (1910 – 1911) ; la guerre entre les troupes d'Huerta et les révolutionnaires (1913 – 1914) ; et la lutte intestine entre les factions révolutionnaires (1914 – 1915)<sup>5</sup>. La première période a confronté les forces irrégulières de Francisco I. Madero contre l'armée fédérale de Porfirio Díaz. Lors de cette première étape de la Révolution mexicaine, les armées de rebelles étaient plutôt improvisées et composées de paysans et d'ouvriers mal armés. Cependant, durant la deuxième période, les révolutionnaires ont créé

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>2</sup>BRADING, D.A. *Caudillo and Peasant in the Mexican Revolution*. Londres, Cambridge Latin American Studies, 1978.

<sup>3</sup>VAYSSIÈRE, Pierre. *Les révolutions d'Amérique latine*. France, Éditions du Seuil, 2001, p. 71.

<sup>4</sup> Nous traduisons. LOMNITZ, Claudio. (1 Juillet 2015). «*II. Preguntas sobre el Porfiriato* », Nexos.[En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=25449>

<sup>5</sup>KNIGHT, Alan. (1 Août 2014). « *México y Europa, 1914 Escenarios de la Guerra total* ». Nexos, No.440. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=22071>

des armées professionnelles — la *Division del Norte* de Pancho Villa comptait plus de trente mille hommes — dotées d'artillerie lourde, de trains, de télégraphes, de téléphones, ce qui a permis à Villa de contrôler plusieurs mines d'argent afin de financer ses campagnes et de payer ses soldats<sup>1</sup>.

Après la révolution mexicaine le pays était tombé sous la coupe de *jefes políticos* [chefs politiques] et de *caudillos agraristas* [caudillos agraires]. Le 22 février 1913, le président récemment élu, Francisco I. Madero, a été assassiné par le colonel Victoriano Huerta, soutenu par l'ambassadeur étasunien au Mexique Henry L. Wilson. En réponse, plusieurs caudillos se sont révoltés contre l'usurpateur Huerta. Parmi eux on y retrouve Pancho Villa, Emiliano Zapata et le gouverneur du Coahuila Venustiano Carranza, qui s'est autoproclamé *primer jefe* [premier chef] de l'armée constitutionnaliste. Une fois Huerta renversé et en exil, Carranza ordonne l'assassinat de Zapata et de Pancho Villa. Carranza est trahi à son tour et renversé par ses camarades révolutionnaires, Alvaro Obregón, Adolfo de la Huerta et Plutarco Elías Calles, s'affrontant eux aussi pour le pouvoir.

À l'instar de la guerre mondiale qui se déroulait alors en Europe, la Révolution mexicaine a eu de conséquences politiques, économiques et sociales bien au-delà de la destruction. À titre de comparaison Knigth signale ponctuellement que « *la Première Guerre mondiale marqua la chute des dynasties des Romanov, des Habsbourg et des Hohenzollern en Europe, et l'émergence de mouvements radicaux comme le fascisme et le communisme<sup>2</sup> et une nouvelle forme de capitalisme fortement influencé par l'intervention de l'État* »<sup>3</sup>. En revanche, la Révolution mexicaine marque l'émergence d'un régime qui n'aurait servi qu'à renforcer le pouvoir des *caudillos*, des *jefes políticos* et des entrepreneurs mexicains autour d'un parti politique hégémonique : le *Partido Nacional Revolucionario* – PNR [Parti National Révolutionnaire], qui est resté au pouvoir pendant soixante-dix ans.

Selon l'intellectuel Octavio Paz (Ambassadeur en Inde en 1968 et Prix Nobel de Littérature en 1990) l'État mexicain postrévolutionnaire s'est caractérisé par la stimulation du capitalisme ainsi que par la constitution d'organisations ouvrières et paysannes et de groupes qui ont fleuri sous son égide. Grâce à des tactiques corporatistes, ceux-ci sont devenues progressivement une partie de la base du parti hégémonique et ont constitué

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> Erreur de Knigth car le communisme apparaît bien avant ces événements, ses origines datent de 1905.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

pendant près de soixante-dix ans une source quasi exclusive de légitimation du pouvoir étatique<sup>1</sup>.

L'État mexicain postrévolutionnaire a complété sa « modernisation » en créant deux bureaucraties parallèles. D'une part, celle qui se composait d'administrateurs et de technocrates, et qui constituait le personnel du gouvernement et qui comme signale Octavio Paz « est l'héritière de la bureaucratie néo-hispanique et porfiriste »<sup>2</sup>. D'autre part, celle qui était constituée par des professionnels de la politique, et ce sont eux qui ont mis la main sur l'État mexicain. Ces deux bureaucraties coexistent encore à l'heure actuelle, « elles ne sont pas autonomes et cohabitent dans une relation — rivalité, complicité, alliances et ruptures — avec lesquels elles partagent la domination du pays : le capitalisme privé et les bureaucraties ouvrières. Ces groupes ne sont pas homogènes et sont divisés par des querelles d'intérêts, d'idées et de personnes »<sup>3</sup>.

Rappelons que pour Max Weber le phénomène politique et social de la bureaucratie constitue un élément substantiel de l'État bourgeois capitaliste moderne. Dans un État bureaucratique la domination politique s'exerce à travers l'administration bureaucratique<sup>4</sup>. Dans l'État mexicain il existe une contradiction. D'une part, l'État est le moteur de la modernisation économique du pays à travers des idées néolibérales. En revanche, dans le champ du politique, la « bureaucratie mexicaine » est l'héritière de l'ancien régime. Octavio Paz le signale ponctuellement :

« À l'intérieur de l'État mexicain il y a une contradiction énorme et que personne n'a jamais compris ou essayé de comprendre : les corps de technocrates et d'administrateurs et la bureaucratie professionnelle, partagent les privilèges et les risques de l'administration publique avec les amis, la famille et ses préférés parmi ses ministres. La bureaucratie (professionnelle) mexicaine est moderne, elle se propose de moderniser le pays et ses valeurs sont modernes. Face à elle, parfois comme rivale et d'autre fois comme associée, se lève une masse d'amis, de parents et favorisés unis par des liens d'ordre personnel. Cette société courtisane se rénove partiellement tous les six ans, c'est-à-dire, à chaque fois qu'il y a un nouveau président » ... « Il n'y a pas

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. PAZ, Octavio. *El ogro filantrópico*. Fondo de Cultura Económica, Tomo I *El peregrino en su patria. Historia y política de México*. Volumen 2. México 1989, p. 77.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*, p. 77-78.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*

<sup>4</sup> Voir WEBER, *Op. Cit.*

*deux politiques à l'intérieur de l'État : il y a deux manières de comprendre la politique, deux types de sensibilité et de morale »<sup>1</sup>.*

En effet, comme le signale le romancier Carlos Fuentes, toutes les révolutions « *sont faites par des hommes en chair et en os, et elles finissent toutes par créer une nouvelle caste privilégiée* »<sup>2</sup>.

### ***Sous-section 1. Les premières années du trafic de stupéfiants au Mexique***

Au cours de cette guerre civile, où la dissidence et les protestations sociales ont été criminalisées et durement punies par les militaires, le Mexique était tombé sous la coupe de *caudillos* civilo-militaires qui pillaient les ressources de l'État et pratiquaient la corruption à grande échelle. Le colonel Estéban Cantú, envoyé en Basse-Californie pour lutter contre l'insurrection des frères Flores Magon, avait pratiquement créé son propre État. En effet, il contrôlait des activités illicites telles que la prostitution, l'extorsion et les jeux d'argent<sup>3</sup>.

Il a également créé un grand réseau de trafic entre le port d'Ensenada (Mexique) et Los Angeles-San Francisco (États-Unis) profitant des réseaux clandestins créés lors de la prohibition de l'alcool des années 1920 aux États-Unis. Le chercheur mexicain Luis Astorga signale ponctuellement que « *le contrôle politique et militaire de Cantú dans les terres qu'il gouvernait empêcha aux groupes étrangers à ses intérêts de s'investir dans le commerce. (...) Les narcotrafiquants de cette époque savaient que sans protection politique ils avaient peu de possibilités de succès et de survie* »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. PAZ., *Op.Cit.* p. 82-83.

<sup>2</sup> Nous traduisons. FUENTES., *Op.Cit.* p.58.

<sup>3</sup> Nous traduisons. ASTORGA, Luis. (3 Août 2009). « *Arqueología del narcotráfico (Julio 1995-CRONICA)* ». Nexos, No.211. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=13229>

<sup>4</sup> *Ibidem.*

## §1. Première période du narcotrafic (1920 – 1940) et cadre normatif de la prohibition de produits stupéfiants

Si le trafic de drogues existait avant et durant la période révolutionnaire, c'est à partir des années 1920 que cette activité commence à prendre de l'ampleur et se consolide dans les États du nord du Mexique. En conséquence, le Congrès national approuve sa première loi visant à limiter l'usage de produits narcotiques en 1920, quand les autorités sanitaires ont promulgué les dispositions sur « *la culture et le commerce de produits qui affaiblissent la race* » interdisant la culture et la commercialisation du cannabis. En 1923, l'importation de tous les produits narcotiques (opium, héroïne, morphine et cocaïne) a été interdite. En 1925, le président d'alors, Plutarco Elias Calles (1924 – 1928), promulgue un décret fixant les bases pour l'importation d'opium, de morphine, de cocaïne, puis, également en 1925, un autre décret présidentiel interdit l'exportation du cannabis et de l'héroïne.

En ce qui concerne la normativité, le *Código Penal Federal* – CPF [Code Pénal Fédéral] prévoyait dès 1929 des sanctions d'emprisonnement pour les cultivateurs et les producteurs de drogues (cannabis et pavot). En 1931, le *Código Sanitario* typifie le *delito contra la salud* [délict contre la santé]<sup>1</sup> est à son tour inclut dans le CPF réformé de 1931. Ainsi, l'article 194° du CPF prévoyait des sanctions allant de six mois à sept ans d'emprisonnement à l'encontre de celui qui « *commerce, élabore, possède, achète des drogues énervantes* »<sup>2</sup> et de celui qui « *cultive, sème, commerce ou possède des graines ou des plantes à caractère de drogues énervantes* »<sup>3</sup>.

Le CPF prévoyait également dans son article 164° le délit d'*asociaciones delictuosas* [associations délictueuses], envers celui qui « *participait à une association ou bande de trois ou plusieurs personnes, organisées afin de commettre un délit* ». Par ailleurs, en 1931 entre également en vigueur le *Reglamento Federal de Toxicomania* [Règlement Fédéral de Toxicomanie], qui traitait comme « *toxicomano* » toute personne, qui sans avoir des fins médicales, était un usager habituel de produits stupéfiants. La loi mexicaine de

---

<sup>1</sup> Au Mexique le délit de narcotrafic n'existe pas, le type pénal accordé par le législateur est celui de *delito contra la salud*. Cependant, dans ce travail le terme « narcotrafic » ou « trafic de stupéfiant ou de drogue » sera utilisé pour faire allusion à ce délit.

<sup>2</sup>Nous traduisons. Código Penal Federal de 1931, article 194. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpf/CPF\\_orig\\_14ago31\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpf/CPF_orig_14ago31_ima.pdf)

<sup>3</sup> *Ibidem*.

l'époque s'attaquait ainsi tant aux toxicomanes, qu'aux trafiquants et qu'aux producteurs de drogues.

Afin de comprendre comment se sont développées ces activités (trafic de drogues et associations délictueuses) il est impératif d'analyser la culture et la production des stupéfiants ainsi que les acteurs qu'y ont participé afin de déterminer comment se sont construits les réseaux du narcotrafic mexicains et leurs liens avec l'espace politique et les États-Unis.

## §2. La production et la consommation d'opium

La culture du pavot, la production et la consommation d'opium dans le continent américain remontent à l'époque de l'immigration chinoise dans le nord du Mexique et le sud des États-Unis<sup>1</sup>. Des milliers d'immigrants chinois sont arrivés en Californie vers 1850 afin de travailler dans la construction des chemins de fer. Ainsi, à la fin des années 1860, ils représentaient 10 % de la population et environ un quart de la force de travail californienne<sup>2</sup>. Face à la « menace jaune », le Congrès des États-Unis approuve en 1875 le *Page Act* et en 1882 le *Chinese Exclusion Act*, visant à éradiquer et criminaliser l'immigration chinoise en fermant la porte principale d'accès au rêve américain<sup>3</sup>. Le Mexique était alors l'option alternative la plus accessible.

Durant la même période le président Mexicain Porfirio Díaz (1876 – 1910) s'est lancé dans une série de projets visant à moderniser le pays parmi lesquels le développement de réseaux ferroviaires avait une place prioritaire. Des milliers d'immigrants chinois sont ainsi arrivés aux États du nord-ouest du Mexique (Sonora, Sinaloa, Chihuahua, Basse-Californie et Durango) afin de travailler dans la construction des chemins de fer ou dans le but d'atteindre les États-Unis. Le port de Guaymas (État du Sonora) relié par train à Nogales, (État d'Arizona) était la destination la plus empruntée par les immigrants visant les États-Unis. Par ailleurs, avec la signature du *Traité d'amitié et de commerce de 1899*, entre le

---

<sup>1</sup> Une petite quantité d'opium se produisait au Mexique depuis 1886, ce qui suggère que l'opium consommé au Mexique ne s'importait pas dans sa totalité des États-Unis, d'Europe ou d'Asie. L'*amapola* ou *adormidera*, nom local du pavot à opium et duquel s'extraient les opiacés, était déjà présente dans la flore de l'État du Sinaloa depuis 1886. Le cannabis est présent depuis 1828. Voir VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*

<sup>2</sup> ANDREAS, *Op.Cit.*, p. 212.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 213.

Mexique et la Chine, de nouvelles routes maritimes entre Hong Kong et le Mexique ont été ouvertes en 1902.

Vers 1900, le Mexique comptait quelques milliers d'immigrants chinois, une décennie plus tard il en comptait soixante mille<sup>1</sup>. Cependant, les États-Unis restaient une destination plus attirante, notamment en raison de l'instabilité politique et du déclenchement de la révolution mexicaine. Les Chinois installés au Mexique ont ouvert des fumeries d'opium (*fumaderos*)<sup>2</sup> qui, à l'époque étaient légales au-delà des critiques morales de la société mexicaine envers le « vice asiatique ».

À la suite de la prohibition nord-américaine de l'opium de 1914, et à la faveur des liens qu'ils possédaient avec la communauté chinoise aux États-Unis, principalement à Los Angeles et à San Francisco, et avec le soutien logistique de réseaux Sino-Américains de trafic de migrants<sup>3</sup>, les Chinois installés au Mexique ont développé un vaste réseau de contrebande d'opium. Ainsi, d'après un rapport envoyé le 16 septembre 1916 par l'agent spécial à Los Angeles, F. E. Johnson, un réseau de Sino-Mexicains trafiquait de l'opium entre Tijuana (Basse-Californie) et la Californie (États-Unis)<sup>4</sup>. De ce fait, pour les migrants chinois installés au Mexique, le trafic d'opium était devenu une sorte d' « *accumulation originnaire du capital* »<sup>5</sup>.

Les pressions étasuniennes envers le gouvernement canadien vis-à-vis de l'immigration illégale entre ces deux pays, ont mené les autorités canadiennes à promulguer un *Exclusion Act* en 1923, interdisant l'entrée de ressortissants chinois en territoire canadien. Cette situation, ajoutée au durcissement de la politique migratoire étasunienne a provoqué le déplacement des réseaux de trafic de migrants implantés au Canada vers le nord du Mexique et le sud des États-Unis, où les autorités des deux pays n'avaient aucun contrôle des frontières<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 218.

<sup>2</sup> Des nombreuses villes comptaient avec des « *fumaderos* », notamment Mexico et les grandes villes du nord-ouest : Hermosillo, Culiacan, Saltillo, Ensenada, fréquentés par la communauté chinoise mais aussi par de nombreux artistes, politiciens et hommes d'affaires mexicains, car l'opium était une drogue associée à la classe aisée.

<sup>3</sup> Peter Andreas signale que des nombreux réseaux de trafiquants de migrants entre le Mexique et les États-Unis existaient bien avant à ceux du trafic d'opium.

<sup>4</sup> ASTORGA, Luis. *Drogas sin Fronteras: Los Expedientes de una guerra permanente*, México City, Grijalbo, 2003, p.17.

<sup>5</sup> LEÓN MANRÍQUEZ, José Luis. « *El tráfico de metanfetaminas: Asia-México-Estados Unidos* », in AGUAYO QUEZADA, Sergio et BENÍTEZ MANAUT, Raúl (Editeurs), *Atlas de la Seguridad y la Defensa de México*, Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia A.C. (CASEDE), México, 2012, pp. 25- 29.

<sup>6</sup> ANDREAS, *Op.Cit.*, pp. 218-223.



Il est pertinent de remarquer que le trafic de matières premières de synthèse à des fins illicites, notamment la fabrication de méthamphétamines, persiste de nos jours entre le Mexique et certains pays d'Asie, notamment la Chine, l'Inde et la Thaïlande<sup>1</sup>. Le cas le plus connu est celui de l'entrepreneur Sino-Mexicain Zhenli Ye Gon, accusé de commercialiser de l'éphédrine en provenance de la Chine et à destination des États-Unis. Après son arrestation au Maryland (États-Unis) en 2007, la police mexicaine lui a confisqué quelques jours plus tard deux cents cinq millions de dollars en espèces dans une de ses propriétés à Mexico. Cet incident témoigne de l'importance des contacts sur place afin d'importer les matières primaires des pays asiatiques. De ce fait, les Chinois auraient établi pendant le XX<sup>e</sup> un réseau international de distribution allant de la Chine au Sinaloa, puis aux villes frontalières de Ciudad Juárez, Tijuana, Nogales ou Mexicali afin de les réexpédier aux États-Unis.

En ce qui concerne la production d'opium, Luis Astorga estime qu'environ douze tonnes ont été produites entre 1880 et 1911. Pour ce qui est de la consommation, il signale que le pays recensait environ dix mille consommateurs mexicains d'opium seulement à Mexico. En outre, selon des données officielles de le *Instituto Nacional de Geografía y Estadística* – INEGI [Institut National de Géographie et de Statistique], à cette époque (1930) il y avait dix-neuf mille Chinois installés au Mexique<sup>2</sup> (il est important de signaler que si la consommation d'opium était très enracinée auprès de la communauté chinoise, il est impossible d'affirmer que tous en fumaient).

Si les contrebandiers chinois ont commencé ce commerce illicite, ce sont les trafiquants mexicains qui l'ont développé. Ainsi, le rapport officiel de l'ONU « *Opium production throughout the world* » de 1949, signale que le Mexique était déjà un important producteur d'opium, notamment les États du Sinaloa, Sonora, Durango et Basse-Californie. En effet, selon le rapport, quarante-huit hectares de cultures ont été détruites au Sinaloa et au Sonora en 1944, cent trente-cinq en 1947 et deux cents soixante-dix en 1948. Entre quatre mille et cinq mille hectares produisaient alors quelque quarante tonnes d'opium<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> LEÓN MANRÍQUEZ, *Op. Cit.*, p. 25.

<sup>2</sup> ASTORGA, Luis. *El Siglo de las Drogas. El narcotráfico, del Porfiriato al nuevo milenio*. Plaza y Janes, Mexico, 2005, pp. 17-23.

<sup>3</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). *Bulletin on narcotics- 1949- Issue 1. Opium production throughout the world*. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/bulletin/bulletin\\_1949-01-01\\_1.html](https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/bulletin/bulletin_1949-01-01_1.html)

Enfin, bien qu'il soit presque impossible de calculer le nombre total de consommateurs d'alors, les données recueillies par Luis Astorga, l'INEGI, les dix-mille consommateurs à Mexico, un nombre non spécifié de consommateurs chinois et un nombre également non spécifié d'individus mexicains qui fréquentaient les fumeries d'opium dans les autres métropoles, permettent d'estimer le nombre de consommateurs à un maximum de vingt-mille. Ces données, comparées aux quarante millions d'habitants recensés à l'époque dans l'ensemble du pays suggèrent que la consommation locale était donc faible<sup>1</sup>.

### §3. La production et la consommation de cannabis

Il n'existe pas de données précises en ce qui concerne la consommation et la production de cannabis au Mexique pendant cette période. Selon une étude réalisée par le docteur Gregorio Oneto Barenque, basée sur deux-cents consommateurs, la production de cannabis « *était une véritable industrie capable de satisfaire la demande interne et externe* »<sup>2</sup>. D'autres recherches faites par Luis Astorga rapportent des éléments indispensables pour esquisser une carte de la production de cannabis sur le territoire mexicain. Ainsi, les saisies de cannabis faites dans les États du Durango, Sinaloa, Puebla, San Luis Potosí, Oaxaca, Guerrero, Colima, Veracruz, Nuevo León, Coahuila, Sonora, Tlaxcala, Colima, Morelos, Hidalgo, Querétaro, Tamaulipas, Estado de Mexico et quelques secteurs de la ville de Mexico comme San Angel et l'Ajusco, c'est-à-dire dix-huit de trente-deux États de la République, suggèrent que la culture et la production de cannabis étaient déjà une véritable industrie<sup>3</sup>.

En ce qui concerne l'organisation de ce commerce, peu des données peuvent être utiles pour reconstruire les réseaux qui distribuaient ou contrôlaient la production, la distribution et la commercialisation de cannabis. Ainsi, selon la presse d'alors, une femme, connue comme la « Reine de la marijuana », était la propriétaire d'importantes cultures de cannabis à Cholula, État de Puebla et, qu'en raison de sa proximité à Mexico, elle contrôlait la distribution dans la capitale du pays. Félix Sánchez, le « Tsar de la drogue », leader d'un important gang de voleurs à Mexico, était également signalé par la presse. Selon Luis Astorga, ces éléments permettent d'imaginer comment se structuraient les premiers réseaux

---

<sup>1</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op.Cit.*, p. 46.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 47.

<sup>3</sup> ASTORGA in VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, pp. 29-30.

de production et de distribution de cannabis dans la capitale. Ainsi, le gang du « Tsar de la drogue » aurait été chargé de la distribution dans la ville alors que la production aurait été assurée par « la Reine de la marijuana », productrice capable d'assurer cette demande en raison de sa proximité de la capitale<sup>1</sup>.

Par ailleurs, si en 1920 la ville de Mexico recensait plus de 1,2 million d'habitants et environ dix-mille consommateurs d'opium, les consommateurs de cannabis seraient bien plus nombreux, car à cette époque ce produit était légal et demandé par les secteurs populaires de la ville. Cependant, la prohibition de cannabis et d'opium de 1926 a entraîné l'appropriation de la distribution par d'organisations criminelles (gang de voleurs, proxénètes... etc.) implantées à Mexico. En effet, la presse d'alors cite d'autres criminels impliqués dans le trafic d'opium et de cannabis comme les frères Félix et Othón Sánchez, leaders du gang le plus puissant de Mexico, « Lola la Chata », une trafiquante qui utilisait un réseau de prostituées pour la distribution de produits stupéfiants<sup>2</sup>. Ainsi, l'existence de réseaux criminels urbains a contribué à faciliter la distribution de drogue dans les principales villes : un producteur paysan vendait son produit à un grossiste de la ville.

En ce qui concerne les réseaux de production, Luis Astorga suggère que de grands « *ejidos* » produisaient des tonnes de produits stupéfiants et que tout le village était impliqué dans la culture. Les narrations de l'époque signalent que lors de contrôles de police des centaines de paquets de cannabis étaient jetés dans les rivières par le villageois afin d'éliminer les preuves qui les incriminaient :

*« Les cultures les plus importantes de l'État de Puebla furent trouvées à San Andrés Calpan, San Lorenzo Chihuahuingo, San Felipe, Los Reyes, San Martin, Texmelucan et l'Hacienda de Oropeza. Dans le premier village, les cultures avaient une extension de trois kilomètres carrés. Quand les agents de la police sanitaire du département de salubrité publique arrivèrent sur les lieux, les voisins, qui dans sa majorité étaient dédiés aux cultures illicites, jetèrent dans les rivières les paquets qu'ils avaient déjà préparés. Entre vingt et trente tonnes furent détruites. Continuant son parcours à travers les villages de la région, les agents se rendirent compte que lorsqu'ils arrivaient sur les lieux la majorité de l'évidence disparaissait : les cloches de l'église donnaient l'alarme »<sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, pp. 46-47.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 50.

<sup>3</sup> Nous traduisons. ASTORGA (2005), *Op. Cit.*, p. 49.

De ce fait, l'échec social de la Révolution de 1910 a obligé à de nombreuses communautés à s'insérer dans l'économie illégale faute de moyens et d'opportunités de développement. L'organisation paysanne du régime postrévolutionnaire assurait la production de cannabis et de pavot. L'historien mexicain Lorenzo Meyer va plus loin et affirme qu'« *au Mexique, l'oligarchie issue des privatisations a asséché la capillarité sociale et la possibilité de promotion. Seul le trafic de drogue laisse une chance d'ascension aux pauvres* »<sup>1</sup>.

### ***Sous-section 2. La violence : nationalisation du marché de l'opium***

À la fin des années 1920, un fort mouvement antichinois a eu lieu au nord-ouest du Mexique. Les Chinois ont été stigmatisés comme des contrebandiers « immoraux et opiomanes ». Cette situation a entraîné un sentiment de racisme, attisé par des hommes politiques comme Plutarco Elias Calles (gouverneur de l'Etat du Sonora en 1915 et élu président du Mexique en 1924) et des groupes criminels locaux. Parmi les acteurs de cette campagne figurait également Manuel Lazcano, étudiant de l'université locale de Sinaloa et qui deviendra plus tard le Procureur de justice de l'État du Sinaloa pendant trois périodes (1945 – 1950, 1963 – 1968 et 1987 – 1992)<sup>2</sup>.

Ses mémoires constituent une source importante pour comprendre le nettoyage ethnique qui a eu lieu au Sinaloa. Selon lui, les convoitises que réveillait le commerce chinois de l'opium ont incité les contrebandiers locaux à attaquer les Asiatiques, notamment à Ciudad Juárez, où sous les ordres d'Ignacia Jasso « La Nacha », la première femme narcotrafiquante du nord du Mexique, onze Chinois impliqués dans le trafic d'opium ont été exécutés<sup>3</sup>. De ce fait, entre 1920 – 1930, les Chinois ont perdu leur influence dans la région. Les contrebandiers mexicains ont pris la relève au détriment des Asiatiques. Ces incidents constatent une caractéristique inhérente des groupes agissant hors la loi : l'usage illégal de la violence.

---

<sup>1</sup> PARANAGUA, A. Paulo (2012, 4 mai). Les démons du Mexique, *Le Monde*. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/05/04/les-demons-du-mexique\\_1695312\\_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/05/04/les-demons-du-mexique_1695312_3222.html)

<sup>2</sup> ASTORGA, Luis « *Traficantes de Drogas, políticos y policas en el siglo XX mexicano* » in LOMNITZ, Claudio. *Vicios Públicos y Virtudes Privadas : La Corrupción en México*, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, Ed. Miguel Angel Porrua, 2000, p. 178.

<sup>3</sup> GRILLO, Ioan. *El Narco: Inside Mexico's criminal insurgency*. Bloomsbury Press, USA. 2011. pp. 32-34

Dans un premier temps, il a été démontré que les acteurs impliqués dans le commerce illégal de produits narcotiques (opium et cannabis) étaient formés par de petites entités, liées par des liens ethniques (l'origine chinoise), familiaux, amicaux ou économiques, qui effectuaient les étapes de culture, de production et de commercialisation pour contrôler le marché local et une partie du marché des États-Unis. Ces organisations criminelles pourraient être considérées comme « embryonnaires ». En effet, peu importe si les individus participaient sporadiquement ou à temps plein selon leurs ressources ou intérêts dans ces structures, il s'agit clairement d'un phénomène d'organisation criminelle, bien que la loi mexicaine ne prévoyait pas ce délit à l'époque (le *Código Penal Federal* prévoit le délit d'association délictueuse qu'en 1931).

Ces organisations ont été à caractère flexible et capables d'engendrer des accords tactiques pour profiter des opportunités et s'adapter aux changements. Ces réseaux possèdent, comme le souligne l'expert en mafias italiennes Federico Varese, une organisation sociale spontanée et semi-structurée par « *des liens familiaux, fondés par l'amitié, l'appartenance à un groupe ethnique ou des antécédents en commun, mais aussi des relations établies par la nécessité de ressources pour les activités criminelles* »<sup>1</sup>.

La participation de nombreux réseaux et acteurs a empêché la distribution des territoires et des fonctions (culture, transport, commercialisation... etc.), situation qui selon Guillermo Valdés Castellanos, (directeur des services mexicains de renseignement — CISEN de 2007 à 2011), aurait permis l'organisation d'un « commerce pacifique »<sup>2</sup>. Puisque le fonctionnement des organisations qui participent dans la production de biens illégaux se fait contre l'État de droit, la nature de la concurrence économique dans les marchés illégaux implique nécessairement l'usage de la violence. En effet, en produisant et commercialisant des biens et des services interdits par la loi, ces organisations ne peuvent pas avoir le recours à la protection légale proportionnée par l'État. Ainsi, si une partie n'accomplit pas ses obligations face à une autre, le recours à la violence est imminent.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. VARESE, Federico. *Organized Crime: Critical Concepts in Criminology*, New York, Routledge, 2010, p.9.

<sup>2</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op.Cit.*, p. 55.

## §1. Le régime postrévolutionnaire (1929 – 1940)

Plutarco Elias Calles, dernier *caudillo* de la Révolution, autoproclamé *Jefe máximo de la Revolución* [Chef suprême de la Révolution], a gouverné le pays entre 1924 et 1928. Bien que son mandat se soit terminé en 1928, trois présidents ont été totalement subordonnés à son autorité et lui ont permis de conserver indirectement le contrôle du pays :

- Emilio Portes Gil (1928 – 1930), désigné par le Congrès pour remplacer le président élu Alvaro Obregón, assassiné en 1928 alors qu’il fêtait son élection.
- Pascual Ortiz Rubio (1930 – 1932) élu pour terminer le mandat d’Emilio Portes Gil.
- Abelardo L. Rodríguez (1932 – 1934), succède Pascual Ortiz Rubio qui à son tour démissionne de son poste.

Cette période de la politique mexicaine (1928 - 1934), connue comme le *Maximato*, a pris fin lorsque le général Lázaro Cárdenas del Río, élu président en 1934, expulse Plutarco Elias Calles du pays en 1936<sup>1</sup>. Cependant, le *Maximato* avait donné naissance à un gouvernement — bureaucratique, corrompu et omnipotent —, organisé au sein du *Partido Nacional Revolucionario* – PNR [Parti National Révolutionnaire], fondé en 1929, par le « *Jefe supremo de la Revolución* » et, ironiquement, plébiscité par le suffrage universel<sup>2</sup>. Comme nous l’avons mentionné plus haut, l’État postrévolutionnaire mexicain, organisé autour du PNR, avait une base sociale paysanne et ouvrière d’envergure dans son appareil bureaucratique afin de minimiser le risque de dissidence sociale.

Tout en évitant le conflit interne (et le risque d’une nouvelle révolution) le parti au pouvoir avait la capacité de retenir dans le marché national les compagnies et les investisseurs internationaux, qui en dépit de la révolution, possédaient encore des intérêts importants au pays. Cependant, l’élément clé qui a permis au PNR de rester au pouvoir a été sa capacité de négociation avec sa population et les investisseurs nationaux et internationaux.

---

<sup>1</sup> ABOITES AGUILAR, Luis. *El último tramo, 1929-2000* in TORRES RODRIGUEZ, Alberto (Dir.), *Nueva Historia de mínima de México Ilustrada*. México, El Colegio de México, 2008, pp. 469-521.

<sup>2</sup> Le PNR change de nom en 1934, pendant le gouvernement du général Lázaro Cárdenas, à celui de Parti de la Révolution Mexicaine (PMR) pour enfin devenir le paradoxale Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI). Les présidents émanés du parti ont gouverné le pays de 1929 à 2000, pour enfin revenir au pouvoir en 2012. Le prix Nobel de littérature, Mario Vargas Llosa, a qualifié de « dictature parfaite » le régime du PRI. En effet, c’est une dictature qui prend l’apparence d’une démocratie. Il y a des élections, mais un seul vainqueur est possible, celui du parti unique

Ainsi, le PNR est parvenu à gérer ses compromis politiques et satisfaire les demandes de plusieurs acteurs politiques et sociaux.

Depuis son instauration, le gouvernement postrévolutionnaire a concentré son attention sur les questions sociales considérées comme prioritaires à l'époque. Ainsi, avec d'importantes carences économiques, notamment à la suite de la crise mondiale de 1929, le gouvernement fédéral s'est lancé dans la création d'institutions financières, sociales et agraires. Les discours présidentiels de l'époque témoignent que les efforts des gouvernements de 1926 à 1960 se concentraient sur les questions sociales, notamment la question agraire, le développement économique et l'éducation.

La création d'importantes institutions financières et agraires comme le *Banco Nacional de Crédito Agrícola* et la *Reforma Agraria*, mais également du *Banco de México*, *Pétroleos Mexicanos* – PEMEX, *Comisión Federal de Electricidad* – CFE, *Comisión Nacional de Energía Nuclear* ou encore des institutions d'éducation nationale comme le *Instituto Politécnico Nacional* – IPN et la *Universidad Autónoma Nacional de México* – UNAM, témoignent de l'importance accordée par le gouvernement fédéral de l'époque à ces sujets. En revanche, cette politique de « développement » contrastait avec l'attention que le gouvernement accordait aux institutions de sécurité et de justice qui n'ont connu que de réformes visant à limiter le problème du narcotrafic<sup>1</sup>.

## **§2. Les changements politiques et la consolidation du trafic de stupéfiants (1920 – 1945)**

Des changements sociaux importants ont eu lieu pendant l'administration du général Lázaro Cárdenas (1934 – 1940) notamment la promulgation la *Reforma agraria* (redistribuant la terre aux paysans) et la nationalisation de l'industrie pétrolière (1938) et des chemins de fer (1939) aux mains des compagnies britanniques et étasuniennes. Cette nationalisation a donné également au PNR une structure corporatiste tout en incluant le secteur ouvrier et paysan lui garantissant une base sociale importante qui persiste jusqu'à nos jours<sup>2</sup>. Dans le cadre de ces

---

<sup>1</sup> ABOITES AGUILAR, *Op. Cit.*, pp. 469-521.

<sup>2</sup> WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, p. 24.

changements, le *Partido Nacional Revolucionario* – PNR est devenu le *Partido de la Revolución Mexicana* – PRM [Parti de la Révolution Mexicaine].

Pendant le mandat du général Lázaro Cárdenas un nouveau *Reglamento de Toxicomania* [Règlement de Toxicomanie] a été approuvé par le Département de la Salubrité le 17 février 1940. Deux changements fondamentaux ont eu lieu. D'une part, ce règlement considérait les toxicomanes comme des « malades » et non pas comme des « délinquants » comme le typifiaient les législations précédentes. D'autre part, il considérait la consommation de produits narcotiques comme un problème de santé publique et le trafic comme un problème de compétence étatique. Ceci dit, l'émission de ce nouveau règlement obéissait à l'échec du règlement de *Reglamento Federal de Toxicomania* de 1931 qui avait considérablement enrichi les organisations criminelles en criminalisant les toxicomanes.

Toutefois, ce nouveau règlement n'a pas été apprécié par le gouvernement des États-Unis. En mars 1940, celui-ci a suspendu l'exportation des produits stupéfiants à des fins médicales au Mexique, ce qui a entraîné de nombreux désaccords au sein de la communauté pharmaceutique mexicaine. De ce fait, le gouvernement mexicain s'est vu obligé de déroger au règlement du 17 février 1940. En effet, une loi qui permettait l'approvisionnement de drogues aux toxicomanes était mal vue par le voisin étasunien, non seulement pour des raisons légales, mais aussi pour des raisons géostratégiques, car ce « *grand business aurait pu s'établir complètement au Mexique, mettant à l'écart les grands entrepreneurs étasuniens* »<sup>1</sup>. En effet, comme il a été mentionné antérieurement, les mafias italo-américaines étaient impliquées dans le trafic d'héroïne après la fin de la prohibition de l'alcool en 1933. Ainsi, le monopole de la production et de la distribution de ce produit par les groupes mexicains aurait fortement menacé les intérêts des mafias étasuniennes.

Autre facteur important et déterminant pour la structuration du narcotrafic mexicain pendant le XX<sup>e</sup> a été la participation des institutions étatiques chargées, paradoxalement, de combattre ce commerce illégal. En 1937, José Siurob, secrétaire du *Departamento de Salubridad* [Département de la Salubrité], dénonçait la participation des autorités sanitaires mexicaines dans le trafic de drogue. En effet, les chefs de la *Policía sanitaria* [Police sanitaire], créée en 1931 et chargée de la lutte anti-narcotiques, payaient leurs agents avec la drogue confisquée par eux-mêmes. Ainsi, selon José Siurob, pour rendre liquide leur « salaire », les policiers devaient vendre la drogue saisie tout en contrevenant à l'État de

---

<sup>1</sup> ENCISO, *Op. Cit.*, p.69 in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica. *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010.



Droit<sup>1</sup>. Cependant, ce phénomène n'est pas nouveau et exclusif du Mexique. Le chercheur Peter Andreas confirme que bien avant les autorités mexicaines, la police de New York, non seulement acceptait des pots-de-vin de la part des contrebandiers d'alcool, mais revendait l'alcool saisi aux contrebandiers<sup>2</sup>. À la fin de la première année de la Prohibition, presque un quart des deux cents agents chargés de rendre effective la politique prohibitionniste de la ville ont été licenciés. L'année suivante, le *New York Times* annonçait le licenciement de plus de cent agents<sup>3</sup>.

En ce qui concerne le cas mexicain, Guillermo Valdés Castellanos soutient que la corruption policière est la conséquence de deux situations non prises en compte par le gouvernement postrévolutionnaire. Premièrement, déléguer l'application de la loi en matière de drogues à une institution comme le Département de la Salubrité qui, par ailleurs, ne comptait pas avec les moyens suffisants pour financer ses propres agents et opérations, a eu pour conséquence que cette institution ne devienne progressivement plus une partie du problème que de la solution. Deuxièmement, la mise à l'écart du PGR, autorité judiciaire qui avait des compétences limitées dans la matière et qui comptait avec les moyens financiers, n'avait pas, à cette époque, une compétence pleine pour s'occuper de ces délits. Ainsi, le manque de coordination (PGR-Département de Salubrité) et de moyens (Département de salubrité) a entraîné la participation de la police sanitaire dans la vente de la drogue saisie et l'enracinement de la corruption au sein de la police judiciaire.

Il apparaît ainsi nécessaire d'identifier les différents types de corruption au Mexique. La plus répandue est celle d'un agent qui accepte des pots-de-vin d'un criminel afin d'éviter l'application de la loi et sa capture. Cependant, la participation de la police sanitaire relève d'un problème bien plus complexe. Ce ne sont pas les criminels qui proposent ou menacent la police afin qu'elle participe à cette activité : ce sont les chefs de la police, qui manquent de moyens financiers, qui incitent à avoir ces comportements délictueux. Enfin, cinq caractéristiques ont contribué à la consolidation du narcotrafic mexicain pendant la première période (1920 – 1945) :

- 1) Un commerce de grande rentabilité pour les premiers trafiquants. Si, dans un premier temps, le marché du cannabis et de l'opium représentait des gains importants pour les cultivateurs et les producteurs locaux (mexicains et chinois),

---

<sup>1</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, pp. 76-77.

<sup>2</sup> ANDREAS, *Op.Cit.* pp. 232-233.

<sup>3</sup> LERNER, Michael A. *Dry Manhattan: Prohibition in New York City*. Cambridge, M.A: Harvard University Press, 2007, p. 68 in ANDREAS, *Op.Cit.* pp. 232-233.

l'augmentation de la consommation de stupéfiants aux États-Unis, la prohibition et la disparité des lois ont rendu ce marché extrêmement rentable. Ainsi, la culture et la production de produits narcotiques représentaient l'un des revenus les plus importants pour de nombreuses communautés dans les États du Nord-ouest (Sonora, Durango, Sinaloa), les États pauvres du Sud-ouest (Michoacán et Guerrero), mais aussi dans d'États comme Puebla, à côté de Mexico, où selon Guillermo Valdés Castellanos « *plus qu'une entreprise formelle, il s'agissait des réseaux de production individuels et familiales, organisés pour la commercialisation collective, cherchant la protection institutionnelle* »<sup>1</sup>.

- 2) Le développement d'organisations « embryonnaires » criminelles. Dans un premier temps, les Chinois ont construit un réseau de trafic sino-américain en raison de ses liens familiaux et ethniques, qui leur permettaient de commercialiser de l'opium à l'étranger sans la collaboration ou la persécution des autorités mexicaines, une faculté que les trafiquants mexicains ne possédaient pas. Cependant, il est important de remarquer l'existence d'une caractéristique fondamentale des marchés illicites : l'usage de la violence illégitime. Le processus le plus violent a été celui de l'expropriation du commerce illégal d'opium de la communauté chinoise par les Mexicains des États du Nord-ouest<sup>2</sup>.
- 3) Les saisies de produits narcotiques, provenant de grandes surfaces de culture pendant la période comprise entre 1910 et 1930 dans dix-huit des trente-deux États fédérés confirment que la production de stupéfiants (spécialement de cannabis) était déjà une véritable industrie.
- 4) La faiblesse des institutions de sécurité et de justice pendant la refondation de l'État postrévolutionnaire. En effet, la consolidation du trafic de drogue a coïncidé avec la construction d'un nouvel appareil étatique autour du PNR/PRM.
- 5) La prohibition de production de cannabis de 1920 et d'opium de 1926 ainsi que l'interdiction de l'importation de ces produits en 1923 ont criminalisé l'industrie narcotique.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, pp. 49 -50.

<sup>2</sup> *Ibidem.*

La révolution mexicaine (1910 – 1920), basée sur le principe de l’anti-féodalisme, avait deux objectifs principaux : abolir le monopole du pouvoir du dictateur et la redistribution de la terre aux paysans. Cependant, et ironiquement, la bureaucratie qui a pris le contrôle du pouvoir politique après le conflit armé n’est pas parvenue à atteindre les objectifs de la Révolution mexicaine.

## ***Section 2. Consolidation du régime politique postrévolutionnaire (1946 – 1952)***

Quand Miguel Alemán Valdés (1946 – 1952), premier civil élu à la présidence après la révolution arrive au pouvoir, plusieurs caractéristiques du système politique mexicain de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle étaient déjà présentes. Ces caractéristiques, consolidées durant le mandat du général Manuel Ávila Camacho (1940 – 1946), ont paradoxalement contribué au développement du narcotrafic :

- 1) Un pouvoir politique concentré dans la Présidence de la République au détriment des pouvoirs locaux, ainsi que la mise à l’écart des militaires de la vie politique du pays.
- 2) La restructuration du PRM dans un nouveau parti politique dominant : PRI.
- 3) L’apparition de la *Dirección Federal de Seguridad* – DFS dans le contexte de la Guerre froide et son implication dans la lutte contre le narcotrafic.
- 4) La croissante participation de l’armée dans l’éradication de cultures afin de pallier les défaillances du PGR et des polices locales.

Le renforcement de la présidence, maintenant à caractère civil, a permis aux acteurs politiques de maintenir les militaires à l’écart de la scène politique ainsi que toute tentative de coup d’État. Le président Ávila Camacho a changé également le nom du parti au pouvoir, de *Partido de la Revolución Mexicana* – PRM [Parti de la Révolution Mexicaine], à *Partido Revolucionario Institucional* – PRI [Parti Révolutionnaire Institutionnel]. Afin d’assurer son hégémonie, le PRI a intégré dans son infrastructure corporatiste les intellectuelles marxistes, les libéraux, les conservateurs... etc., ce qui lui a permis de diminuer le risque

que représentait l'opposition à son monopole politique. Ainsi, à la différence des pays sud-américains où la répression politique était très commune, le PRI avait choisi l'inclusion des opposants dans l'appareil du parti afin d'assurer la stabilité politique du pays. Le résultat a été un seul parti au pouvoir pendant soixante-et-onze ans (1929 – 2000). Le président Ávila Camacho a également ordonné la création de la DFS, en 1947, un service de renseignement, qui répondait directement au président, ayant pour principale mission la protection de l'État face à ses ennemis intérieurs.

Durant la période de la Guerre froide, Mexico était aligné avec Washington et par conséquent tout mouvement ou idéologie inspirés du communisme ont été considérés comme « subversifs » et des ennemis du Mexique et de son gouvernement. En effet, la DFS avait pour mission de « *préserver la stabilité intérieure du Mexique contre toute forme de subversion ou de menace terroriste* »<sup>1</sup>. Cependant, il faut tenir en compte que si à l'époque le narcotrafic ne représentait pas une menace pour l'État mexicain, la DFS a été impliquée à partir des années 1970 dans le combat de ces activités en raison de l'inefficacité des polices locales et de la corruption au sein de la *Policía Judicial Federal* – PJJF.

Ce monopole du pouvoir a permis aux acteurs politiques d'établir un pacte tacite entre narcotrafiquants, DFS, armée et polices judiciaires, leur permettant d'organiser le trafic de drogue et de contrôler la violence. Luis Astorga remarque ponctuellement que la consolidation du pouvoir dans la présidence et le gouvernement central, la désorganisée nature de l'opposition politique et la cooptation des mouvements sociaux par l'appareil corporatiste de l'État « *ont permis aux officiers du PRI d'exercer un monopole de facto non officiel sur industrie narcotique avec une impunité totale* »<sup>2</sup>.

Certes, la soumission des pouvoirs législatif et judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif fédéral a entraîné la création d'un alignement du pouvoir qui s'est traduit par « *l'impunité totale des autorités étatiques impliquées dans le trafic illégal de stupéfiants en dépit des nombreux rapports publiés dans les journaux de l'époque indiquant leur implication dans la protection des narcotrafiquants* »<sup>3</sup>. Antonio Lozano Garcia (1994 – 1996), ancien responsable du bureau du Procureur Général de la République (PGR) signale que « *c'est à partir de l'administration de Miguel Aleman Valdés (1946 – 1952) que les actions de lutte*

---

<sup>1</sup> Reglamento Interior de la Secretaría de Gobernación (SEGOB) de 1973. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/153\\_30dic15.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/153_30dic15.pdf)

<sup>2</sup> Nous traduisons. ASTORGA in VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p.25.

<sup>3</sup> Nous traduisons. ASTORGA in WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, p. 27.

contre le narcotrafic ont été mentionnées dans les rapports présidentiels [informes presidenciales] »<sup>1</sup>

### ***Sous-section 1. Régime politique postrévolutionnaire et trafic de drogues (1950 – 1970)***

Durant la Deuxième Guerre mondiale l'offre d'héroïne et de morphine en provenance de l'Asie et de l'Europe, et à destination des États-Unis, a été interrompue à la suite du conflit armé mondial et du grand risque que représente l'importation de pavot depuis les pays producteurs (Chine, Syrie, Turquie, Afghanistan et Inde). Face à l'augmentation de la demande sur le front et dans les grands hôpitaux des pays en guerre, le gouvernement étasunien a encouragé les trafiquants mexicains à augmenter leur production d'opium pour assurer la demande. Ainsi l'option la plus viable était le nord du Mexique, en raison de l'existence d'un marché illégal d'opium et à la proximité avec les États-Unis.

D'après Luis Astorga, le gouvernement des États-Unis a envoyé l'un des hommes les plus importants de la mafia italo-américaine, Benjamin « Bugsy » Siegel, afin de négocier l'augmentation de la production d'opium avec les autorités mexicaines. Il eut du succès et avec l'autorisation du gouvernement mexicain il parcourut la côte ouest du pays, du Nayarit à la Basse-Californie, pour organiser et financer les producteurs locaux<sup>2</sup>. Le directeur du *Federal bureau of narcotics* – FBN d'alors, Harry Aslinger, a nié l'existence d'un tel accord. À cela s'ajoute le démantèlement de la chaîne de distribution Asie du Sud-est-Syrie-Turquie-Marseille de la *French Connection*, principal fournisseur d'héroïne à destination des États-Unis entre 1950 et 1970.

Les narcotrafiquants mexicains se sont alors montrés prêts à prendre la relève dans le trafic d'héroïne à destination des États-Unis. Ainsi, le département du trésor étasunien estimait qu'en 1943 le Mexique produisait soixante tonnes d'opium, soit quarante tonnes de plus par rapport à l'année précédente<sup>3</sup>. La destruction de plusieurs hectares de culture de pavot constate l'augmentation de la production : deux cents trente hectares à Metates, Durango en 1944 et deux cent quarante-cinq hectares à Badiraguato, Sinaloa, en 1945 et

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. GARCÍA LOZANO, Antonio. *La fuerza de las instituciones. Poder, justicia y seguridad pública en México*. Ed. Ariel, Mexico, 2001, pp. 80-101.

<sup>2</sup> ASTORGA (2005), *Op. Cit.*, p.82.

<sup>3</sup> WILLIAM, Walker III. *Drug Control in the Americas*, University of New México Press, Albuquerque, 1981, pp.173, in VALDÉS CASTELLANOS, *Op.Cit.* p. 92.

d'après le PGR quatre cents hectares dans quatre États, Durango, Sinaloa, Sonora et Chihuahua)<sup>1</sup>. Ces éléments pourraient justifier la demande des États-Unis aux Mexicains d'augmenter leur production d'opium.

Par ailleurs, en 1947, une enquête menée par le responsable du PGR et d'officiers du SEDENA, a mis en lumière l'implication des généraux Abelardo Rodriguez (gouverneur du Sonora) et de Pablo Macias Valenzuela (gouverneur de l'État de Sinaloa) dans le trafic d'opium. En effet, les deux hommes possédaient de nombreuses cultures de pavot ainsi qu'une flotte d'avions et de nombreuses pistes d'atterrissage clandestines. À la suite de ces événements, le Département d'aéronautique civil ordonne, en 1953, la suspension de vols commerciaux dans l'espace aérien des États du Sinaloa, Sonora, Chihuahua et Durango. Deux anciens gouverneurs de l'État de Basse-Californie, les généraux Juan Felipe Rico et Alberto V. Aldrete, ont également été accusés d'organiser le trafic de drogue durant leur mandat<sup>2</sup>.

En 1944, l'augmentation de la production d'opium et l'assassinat du gouverneur du Sinaloa, Rodolfo T. Loaiza, fortement impliqué dans le trafic de stupéfiants, ont attiré inévitablement l'attention de Washington et de Mexico, ce qui a entraîné la mise en place d'une campagne d'éradication de plus de cent mille hectares de cultures. Cependant, la production mexicaine d'opium rivalisait, en 1945, avec celle de l'Inde, de la Turquie ou de l'Iran<sup>3</sup>. Trois grands aspects sur la consolidation du narcotrafic peuvent être identifiés durant les premières années — 1946 à 1970 — de la deuxième période du narcotrafic :

- 1) L'atomisation de la production. Le nombre de cultures détruites et les endroits où elles ont été localisées suggèrent que la production était dispersée dans les montagnes du « Triangle d'or »<sup>4</sup> et dans les États du Sud et que de nombreux paysans participaient à la culture du pavot et du cannabis.
- 2) La présence d'agents des États-Unis sur le territoire mexicain confirme l'augmentation de la demande de produits stupéfiants dans le marché étasunien ainsi que l'existence ou l'émergence d'un grand réseau de trafiquants au sud de la frontière Mexique-États-Unis. En effet, la négociation de grandes quantités (tonnes)

---

<sup>1</sup> ASTORGA (2003), *Ibidem*. p. 94.

<sup>2</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p.95.

<sup>3</sup> PALACIOS, Marco et SERRANO, Mónica (2010). *Colombia y México: Las violencias del narcotráfico*, in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica. *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, p. 115.

<sup>4</sup> Le triangle d'or [triángulo dorado] se situe entre les États du Sinaloa, Durango et Chihuahua.

de drogue témoigne de l'existence de véritables entreprises et d'hommes d'affaires capables de fournir de telles quantités de produits. Par ailleurs, l'utilisation d'avions, que ce soit du gouvernement ou privés, dans le transport de produits narcotiques témoigne de l'existence d'une véritable logistique.

- 3) Le narcotrafic était organisé et dirigé par les gouverneurs locaux (les généraux Abelardo Rodriguez, Aldrete, Rico et Pablo Macias Valenzuela). La protection des réseaux de trafic suggère la création d'un système institutionnel garantie non seulement par les polices locales, mais également par l'appareil gouvernemental au niveau local. En effet, la protection de l'autorité locale accordée aux narcotrafiquants afin de garantir leur impunité confirme l'existence d'un autre commerce : celle de la vente de protection, au sens classique, des mafias italiennes<sup>1</sup>. Ceci a provoqué une situation de « soumission » des criminels aux hommes politiques à l'échelle locale. En effet, comme le signale Guillermo Valdés Castellanos, dans cette étape de l'histoire « *le narcotrafic était organisé et dirigé par une partie de l'État mexicain : les États du Nord et leur appareil de sécurité qui opéraient comme une entreprise mafieuse* ». <sup>2</sup>

Enfin, pendant cette période (1946 – 1970) ce sont les gouverneurs et les bureaux locaux du Procureur qui contrôlaient le narcotrafic et les narcotrafiquants. Cependant, comme il le sera démontré par la suite, l'implication des agences fédérales (PGR et DFS) dans les activités contre les narcotrafiquants et de l'armée dans l'éradication de cultures illicites a complètement changé le pacte politico-criminel au niveau local et, ironiquement, a contribué à la montée en puissance des narcotrafiquants.

Le schéma ci-dessous traduit la relation du gouvernement local des États du Nord du Mexique avec les bureaux du Procureur locaux, les polices judiciaires locales, la *Policía Judicial Federal* – PJF et les premiers réseaux des narcotrafiquants du Sinaloa.

---

<sup>1</sup> PAOLI, Letizia. « *The decline of the Italian Mafia* », in D. Siegel et H. Nelen (eds.), *Organized Crime: Culture, Markets and Policies*, 2008, pp. 15-28.

<sup>2</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op.Cit.*, p.102.

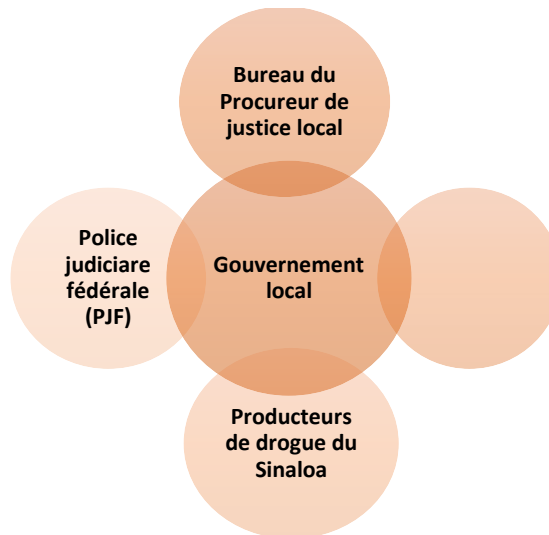


Figure 1. Pacte politico-criminel au niveau local avant 1970  
Source : Élaboration personnelle

## ***Sous-section 2. Les premières campagnes militaires contre le narcotrafic (1948 – 1963)***

La première fois que le gouvernement mexicain implique les forces armées dans la lutte contre la drogue, c'est lors de la *Gran Campaña* [Grande Campagne] de 1948. Cependant, les forces armées ont été placées sous les ordres du PGR chargé de l'opération et se sont limitées uniquement à des opérations d'éradication de cultures. D'autre part, les grandes inégalités qui ont caractérisé le Mexique pendant le XX<sup>e</sup> siècle ont persisté pendant les années du *Desarrollo estabilizador* [Développement stabilisateur] qui a eu lieu entre 1940 et 1960. Si la croissance économique était de l'ordre de 6 % annuel, la distribution de la richesse ne favorisait que les plus aisés. De ce fait, la croissance était de l'ordre de 2 % dans les zones rurales où habitait le 52 % de la population<sup>1</sup>.

Pendant la décennie des années 1950, de nombreux paysans ont émigré dans les principales villes du pays où les conditions de vie n'étaient pas meilleures. Les paysans et les ouvriers étaient les classes les plus défavorisées pendant cette période. Entre 1960 et 1970, le chômage avait augmenté de 487 %. En revanche, le seul secteur qui n'avait pas été affecté par l'inflation était le trafic de stupéfiants. Vers 1970, la région du *Triangle d'Or* — situé entre les États du Sinaloa, Chihuahua et Durango — comptait trente mille hectares de

<sup>1</sup> *Ibidem.*



culture du pavot<sup>1</sup>. En réponse, les gouvernements du Mexique et des États-Unis ont intensifié les campagnes contre le narcotrafic.

Durant cette campagne, menée par le SEDENA et le PGR, 34. 565 kilogrammes d'opium, 10. 162 kilogrammes d'héroïne et 3. 795 kilogrammes de morphine ont été saisis. Pour ces opérations d'éradication, le SEDENA s'est doté d'équipements provenant des États-Unis de hautes technologies et, en janvier 1963, il avait envoyé deux agents (mécaniciens) à *Hiller Manufacturing Corporation*, Palo Alto, Californie, afin de suivre un programme d'entraînement et de maintenance d'aéronefs<sup>2</sup>. Le tableau en bas présente les différents types d'aéronefs utilisés par le gouvernement mexicain lors des opérations contre le narcotrafic au Sinaloa entre 1962 et 1963.

Aéronefs	Matricule	Heures de vol
Hiller hélicoptère	XC-COL	137
Hiller hélicoptère	XC-COK	235
Aerocommander 500-B	XC-COM	74
Monoplane — Cessna 182	XC-CAA	133
Monoplane — Cessna 180	XC-CAK	143
Hiller hélicoptère	XC-COL	139h 45min
Hiller hélicoptère	XC-COK	129h 50 min
Aerocommander 680-F	XC-CON	153h 55 min
Monoplane — Cessna 182	XC-CAA	67h 10 min
Monoplane — Cessna 180	XC-CAK	94

**Tableau 1. Équipements utilisés pendant les campagnes de 1962 et de 1963**  
**Source. Office des Nations Unies contre la Drogue et le Délit (ONUDD). Bulletin on Narcotics – 1964 – Issue 3. Some aspects of narcotics control in Mexico. pp. 1-5.**

<sup>1</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). *Bulletin on Narcotics – 1964 – Issue 3. Some aspects of narcotics control in Mexico*, pp. 1-5.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 46.

## CHAPITRE II : LES SERVICES MEXICAINS DE RENSEIGNEMENT ET LA CONTRE-GUÉRILLA

Ce chapitre a pour objectif d'analyser les origines et l'évolution des services mexicains de renseignement dès 1918, lors de la Révolution, jusqu'à la désarticulation de la DFS en 1985. Les services de renseignements modernes surgissent durant les premières années de la Guerre froide. Dans ce contexte, le président Miguel Alemán Valdés (1946 – 1952) ordonne la création de la *Dirección Federal de Seguridad* – DFS dont le principal objectif est alors la neutralisation des mouvements sociaux et d'extrême-gauche considérés comme « *subversifs* » par le gouvernement. Ainsi, un an après sa création en 1946, la DFS joue un rôle clé dans la désarticulation du mouvement du syndicat des cheminots et dans la surveillance et la répression des mouvements dits « marxistes et de communistes »<sup>1</sup>.

Nous porterons une attention particulière au processus de désarticulation des guérillas urbaines de la gauche révolutionnaire par la DFS pendant les années 1960 et 1970, une lutte qui a également impliqué les forces armées (Armée de terre – *Ejército*) qui se sont occupées quant à elles de lutter contre les guérillas rurales du *Partido De Los Pobres* – PDLP [Parti Des Pauvres], dirigé par Lucio Cabañas. La DFS, à travers la *Brigada Blanca*, un escadron de la mort intégré par des membres du PGR, des forces armées, de la police judiciaire de l'État de Mexico et de la police de la Ville de Mexico, s'est concentré sur les mouvements urbains dits « subversifs », notamment la *Liga Comunista 23 de Septiembre* – LC23S [Ligue Communiste du 23 Septembre], les *Fuerzas Armadas Revolucionarias* – FAR [Forces Armées Révolutionnaires] et le *Movimiento de Acción Revolucionaria* – MAR [Mouvement d'Action Révolutionnaire].

L'analyse de cet épisode de l'histoire mexicaine contemporaine, souvent oublié ou caché par les autorités comme nous l'avons signalé dans notre introduction, nous permettra de mettre en lumière l'application de la doctrine contre-insurrectionnelle, voire d'un appareil étatique adaptée à la contre-insurrection, et, par la suite de comprendre la stratégie de lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue en vigueur dans le cadre de la *Seguridad Nacional*.

Par ailleurs, la DFS a également joué un rôle majeur dans la lutte des États-Unis contre le *Communisme international*. Si au niveau local, elle était un agent de répression intérieure dans le contexte international, elle a toutefois contribué à canaliser l'ingérence étrangère

---

<sup>1</sup> SCOTT, Dale Peter. *Drugs, anti-Communism and extra-legal repression in Mexico*, in WILSON, Eric (Dir.), *Government of Shadows: Parapolitics and Criminal Sovereignty*. Pluto Press, London, 2009, p. 178.

(étasunienne et communiste) et à administrer les risques que celle-ci représentait pour le Mexique. Durant les premières années de la Guerre froide, le Mexique, et plus particulièrement, la ville de Mexico, étaient traversés d'idéologies et d'agents provenant de différents pays, des soulèvements paysans communistes. Après la création de la CIA en 1947, sa base à Mexico est devenue l'une des plus grandes et importantes du monde occidental. En revanche, la base de l'ambassade soviétique était le centre de renseignement la plus importante en Amérique latine, et après la Révolution cubaine de 1959, un des centres les plus importants pour le renseignement cubain ; « *le gouvernement mexicain observait les bêtises internationales avec perplexité et tolérance* »<sup>1</sup>. Les réseaux étaient très complexes et certainement nous ignorons encore comment ils fonctionnaient réellement à l'époque.

En ce qui concerne le contexte international, le Mexique n'avait pas d'ennemi extérieur. En effet, pendant la Guerre froide en Amérique latine, seuls le Costa Rica, le Mexique du PRI et le Paraguay d'Alfredo Stroessner étaient relativement stables. La stabilité mexicaine était garantie par l'autoritarisme modéré du régime à parti unique du PRI. Ainsi, la tolérance des jeux d'espionnage des puissances étrangères sur son territoire a placé le Mexique dans une position privilégiée. Ni les États-Unis, ni l'Union Soviétique, ni Cuba étaient intéressés à promouvoir un changement de régime politique au Mexique qui aurait pu mettre en danger ce fragile équilibre.

Par ailleurs, selon le journaliste d'investigation mexicain Manuel Buendía, la CIA comptait avec la collaboration d'espions mexicains au sein de la DFS afin de neutraliser les actions des officiers communistes cubains et soviétiques basés à Mexico<sup>2</sup>. En revanche, une certaine tolérance concernant le trafic de stupéfiants à destination des États-Unis a été accordée aux agents de la DFS. En effet, il serait « *naïf de penser que les agents de la DFS trafiquaient sans le consentement, voire la complicité, de la CIA* »<sup>3</sup>. Il s'agira d'analyser le rôle de la DFS dans la construction d'un système unique de contrôle du narcotrafic, et constituer de la sorte un véritable modèle d'organisation jusqu'à la dissolution de l'organisation en 1985, notamment après de nombreux scandales de narcotrafic et l'assassinat d'un agent de la DEA au Mexique.

À la suite de cet assassinat, les services de renseignement connaissent un processus de restructuration entre 1985 et 1989, à travers la création du CISEN. Il s'agira, dans un

---

<sup>1</sup> IBER, Patrick (1 avril, 2014) « *Paraíso de espías. La ciudad de México y la Guerra Fría* », Revista Nexos. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.nexos.com.mx/?p=20004#at\\_pco=jrcf-1.0&at\\_si=568b759811cacb91&at\\_ab=per-2&at\\_pos=0&at\\_tot=1](http://www.nexos.com.mx/?p=20004#at_pco=jrcf-1.0&at_si=568b759811cacb91&at_ab=per-2&at_pos=0&at_tot=1)

<sup>2</sup> BUENDÍA, Manuel. *La CIA en México*. Mexico, Cal y Arena, 1988 .p. 24.

<sup>3</sup> Nous traduisons. WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, pp. 29.

deuxième temps, d'analyser le rôle des principaux acteurs et le contexte politique dans lequel le CISEN a été conçu, ce qui nous permettra, par la suite, de comprendre les dynamiques contemporaines de la *Seguridad Nacional* au Mexique.

### ***Section 1. Les origines des Services de renseignement mexicains (1918 – 1946)***

Durant la Révolution mexicaine, Venustiano Carranza, leader de la faction « constitutionnaliste », qui se disputait le pouvoir avec d'autres factions révolutionnaires (Pancho Villa et Emiliano Zapata), ordonne la création de la *Seccion Primera* [*Première Section*], un corps spécialisé dans « l'espionnage au sein du camp ennemi »<sup>1</sup>. Comme nous l'avons vu, la Révolution avait dévasté le Mexique, car les nombreux caciques, *jefes politicos*, généraux et « chefs révolutionnaires » convoitaient le pouvoir. Dans ce contexte, Carranza ordonne, en 1918, la création au sein du *Secretaría de Gobernación*- SEGOB, créé par un décret du 25 décembre 1917)<sup>2</sup> d'un « service d'agents d'investigation », dirigé par une femme, Dolores Betancourt. En effet, la « connaissance des amis et des ennemis » était fondamentale pour se défendre et prendre des décisions<sup>3</sup>. En 1929, ce service a été remplacé par le *Departamento Confidencial* [*Département Confidentiel*].

En 1934, le directeur du *Departamento Confidencial*, le général Joaquin de la Peña, ordonne à José de la Luz Mena Alcocer (*Agente dos - Agent n°2*), un des agents fondateurs du département, de documenter l'histoire de l'institution et de ses directeurs. Selon Mena Alcocer, la mission du *Departamento Confidencial* était de « rechercher la vérité » pour « soutenir le gouvernement... et proportionner discrètement, fidèlement et intelligemment les informations qu'on lui demande » pour contribuer au « perfectionnement... du gouvernement révolutionnaire et de la collectivité nationale »<sup>4</sup>. Par ailleurs, l'article 42° du

---

<sup>1</sup> AGUAYO QUEZADA, Sergio. *La Charola. Una historia de los servicios de inteligencia en México*. Grijalbo, Mexico, 2001, pp. 36-37. Il convient de préciser qu'il s'agit du seul ouvrage sur l'histoire des services de renseignement mexicains, notamment de la DFS. Sergio Aguayo Quezada, professeur à *El Colegio de México*, a eu l'accord du gouvernement mexicain pour accéder à certaines archives historiques du CISEN et du SEGOB, considérées classifiées, afin de reconstruire la partie historique de la *Division Federal de Seguridad* – DFS et de la *Guerra Sucia*.

<sup>2</sup> Ce ministère existe depuis 1884 sous le nom de *Secretaría de Estado y Despacho de Gobernación*. Avec la promulgation de la Constitution de 1917 il devient, le 25 décembre 1917, *Secretaría de Gobernación* – SEGOB.

<sup>3</sup> *Ibidem.*, p. 37.

<sup>4</sup> Nous traduisons. MENA ALCOCER, José de la Luz, « *Historia del Departamento Confidencial y deducciones sobre la labor de cada uno de los jefes que han actuado al frente de este Departamento* », DGIPS, Fondo Gobernación, Archivo General de la Nación, caja 58, folios 750 – 782 in AGUAYO QUEZADA, *Op. Cit.*, p.38.

règlement intérieur du SEGOB de 1929 stipulait les mêmes fonctions : « *obtenir des informations, pratiquer des enquêtes ou exécuter les ordres dictés par le secrétaire, le sous-secrétaire ou l'agent principal* »<sup>1</sup>. Comme le signale Sergio Aguayo Quezada, l'ambiguïté de la phrase, « *exécuter les ordres* » des supérieurs a toujours été une constante dans les règlements et les lois des services de renseignement. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, cette marge de manœuvre permettait l'espionnage politique d'amis et d'ennemis par le gouvernement.

Dans l'organigramme ici-bas du *Departamento Confidencial*, l'espionnage politique, des alliés et comme des ennemis, apparaît comme la principale fonction de l'agence (groupes 3, 4, 5). Les mouvements communistes, agraires, le parti au pouvoir lui-même (PNR), les syndicats, la presse, certains ministères (industrie et commerce et des communications), les députées et les sénateurs, les hommes politiques et les résidents nationaux et étrangers aux « *comportement douteux* » ont fait l'objet de nombreuses enquêtes de la part de cette institution. En outre, l'agence s'occupait également d'autres fonctions comme la surveillance des processus électoraux au sein des États fédérés ainsi que de l'expulsion des étrangers indésirables (voir schéma en bas, groupe 5)<sup>2</sup>.

Par ailleurs, selon l'article 15° du règlement intérieur du *Departamento Confidencial*, un agent devait être « *fidèle, discret, honnête, avoir des valeurs civiques et personnelles, être discipliné, décent, astucieux, d'une bonne conduite notoire* »<sup>3</sup>. Ainsi, il peut être affirmé que, depuis sa fondation, l'agence a été une police politique. Ceux qui intégraient le service « *entendaient souvent qu'ils étaient supérieurs par rapport aux autres fonctionnaires publics, car ils appartenaient à une élite qui effectuait des tâches d'importance vitale pour le gouvernement et la nation* »<sup>4</sup>.

La figure ci-dessous présente l'organigramme du *Departamento Confidencial*, de ses groupes tout comme de leurs tâches respectives.

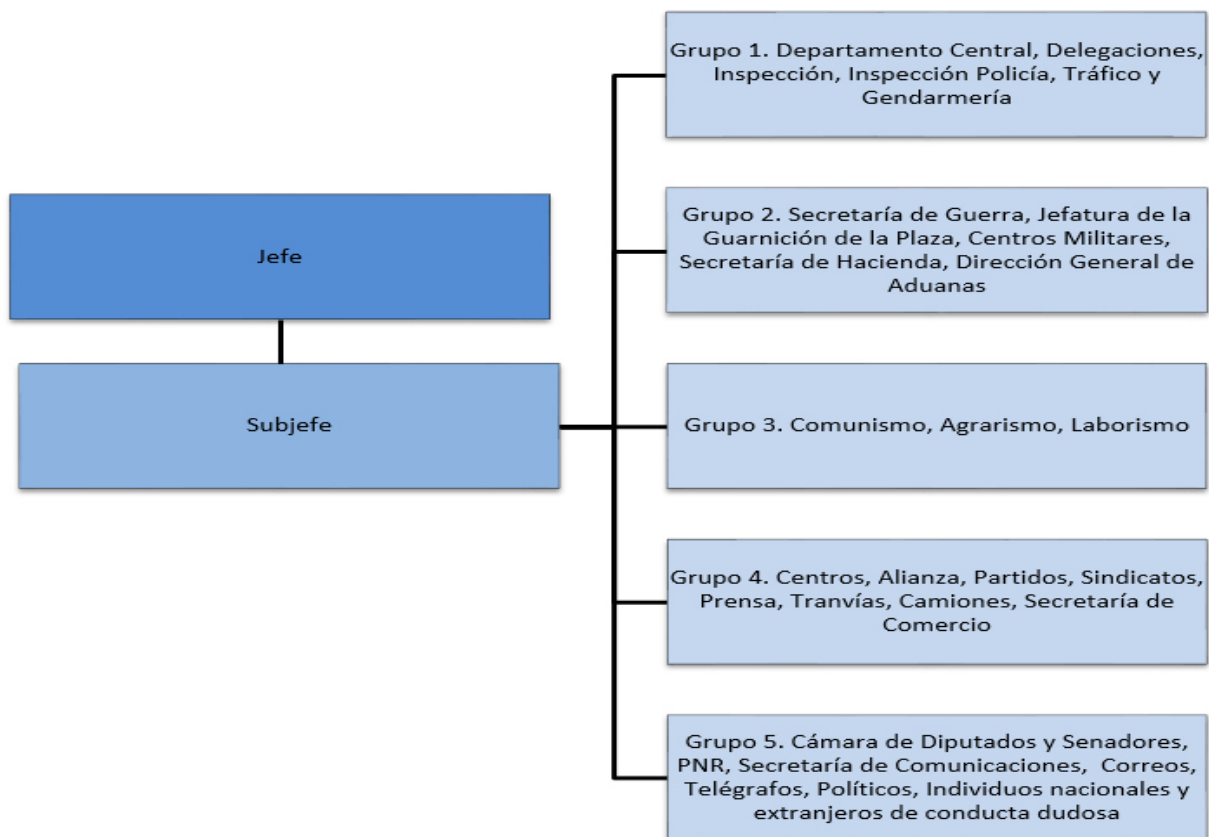
---

<sup>1</sup> Nous traduisons. AGUAYO QUEZADA, *Op. Cit.*, p. 39.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p, 40.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>4</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.



**Figure 2. Organigramme du Departamento Confidencial de 1931**  
 Source : Élaboration personnelle à partir de Sergio Aguayo Quezada *Op. Cit.*, p. 39.

Selon Aguayo Quezada, « *ce mantra constitue l'un des piliers de la doctrine institutionnelle de la DFS, mais aussi du CISEN* »<sup>1</sup>. En effet, leurs supérieurs leur rappelaient qu'ils étaient « spéciaux » pour l'agence en raison de leur proximité des cercles du pouvoir et de leur accès à de l'information privilégié. Pour accomplir leurs tâches, les agents avaient une ample marge de manœuvre indépendamment de la moralité ou de la légalité des méthodes employées. Qualifiées comme des « *bêtises de mecs* », ces méthodes étaient « tolérées » par les coutumes de la politique mexicaine. En effet, les supérieurs toléraient certains actes de corruption qui, avec le temps, sont devenus de grands scandales de narcotrafic, et plus particulièrement à partir des années 1970. En ce qui concerne la formation des agents, les directeurs de l'agence effectuaient des capacitations périodiques. En 1925, ils ont établi les *Academias* [Académies] où les vétérans de l'agence donnaient les cours suivants : « *Situation politique dans un État du pays* » ; « *Que ce qu'on entend par*

<sup>1</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

*agent confidentiel* » ? ; « *Comment rédiger un rapport ?* ». Des cours d'anglais ont également été donnés. Cependant, ils ont été annulés en raison du rythme de travail des agents<sup>1</sup>.

D'autre part, les directeurs de l'agence provenaient, pour la plupart d'entre eux, de la sphère politique, à l'exception de quelques militaires, dont le colonel Francisco M. Delgado et les capitaines Fernando Gutiérrez Barrios et Luis de la Barrera Moreno. La permanence des agents à leurs postes était ainsi exposée aux changements politiques et à la permanence de leurs supérieurs à la direction de l'institution. Le départ du chef impliquait le départ de son personnel. Ainsi, entre 1920 et 1934, l'agence a eu douze chefs, presque un par an. Ce chiffre est tout à fait « normal », signale Aguayo Quezada, puisque le pays a eu vingt-cinq *Secretarios de Gobierno* (ministre de l'Intérieur) en dix-sept ans, entre 1917 et 1934. Selon Aguayo Quezada « 50 % des nouveaux agents ont été proposés par le nouveau chef et il s'agissait de ses camarades qui avaient collaboré avec lui dans les commissions de sécurité, le 50 % restant était recruté par les chefs supérieurs »<sup>2</sup>. Cette pratique de recrutement est toujours en vigueur à l'heure actuelle en raison de la nature de l'institution.

D'autre part, les promotions des directeurs se faisaient pour des motivations politiques et non professionnelles, indépendamment de l'origine civile ou militaire du « *recomendado* [recommandé] ». Le facteur déterminant était la confiance qu'avaient en lui le président de la République ou le secrétaire de gouvernement. Ainsi, le colonel Adalberto Torres Estrada a été promu au poste de directeur en raison de ses liens familiaux avec le président Pascual Ortiz Rubio (1930 – 1932) qui l'avait recommandé auprès du secrétaire de gouvernement<sup>3</sup>. Autre problème fondamental du *Departamento Confidencial* était sa capacité opérationnelle (elle agissait comme un corps de police). En effet, l'institution chargée de réunir l'information et de produire les rapports de renseignement ne doit pas être à la tête des opérations contre les menaces à la sécurité intérieure. Par ailleurs, le *Departamento Confidencial* était également chargé de la sécurité personnelle du président. Durant le *Maximato* (1929 – 1934), six agents ont été choisis pour « *s'occuper de la sécurité des résidences présidentielles en s'alternant par groupes de deux tous les jours* »<sup>4</sup>.

Le manque d'institutionnalisation et la relation perturbée avec le système politique ont conduit à l'implication des services de renseignement dans les luttes pour le pouvoir. Mena Alcocer reconnaissait que les gouvernements locaux se plaignaient, car les agents « *étaient*

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 43.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 45.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 46.

<sup>4</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 47.

à la tête des meetings, protégeaient les candidats et exerçaient des pressions sur les autorités pour favoriser un certain groupe politique »<sup>1</sup>. Cette « politisation » des services de renseignement a mis en danger l'existence de l'agence. En 1932, le directeur du département Jose de Jesús Galindo, ancien membre du *Partido Laborista* – PL, fournissait des informations à son ancien parti. En conséquence, les députés ont proposé « l'élimination du *Departamento Confidencial du budget* », car ils considéraient que cette activité constituait un acte d'« indiscipline » vis-à-vis du *Partido Nacional Revolucionario* – PNR et que le département était un « centre d'espionnage »<sup>2</sup>.

En septembre 1938, sous le mandat du président général Lázaro Cárdenas (1934 – 1940) le *Departamento Confidencial* dévient la *Oficina de Informacion Política y Social* [Office d'Information Politique et Sociale] et joue un rôle majeur dans la désarticulation du mouvement insurrectionnel du général Saturnino Cedillo, tué en 1939 par les forces de sécurité. En 1942, à la suite de l'entrée du Mexique dans la Seconde Guerre mondiale, le président Ávila Camacho (1940 – 1946) ordonne la création du *Departamento de Investigación Política y Social* – DIPS [Département d'Investigation Politique et Sociale] afin de suivre le contexte de la conflagration mondiale. Finalement, en 1967, le DIPS s'est transformé en *Dirección General de Investigación Política y Social* – DGIPS [Direction Générale d'Investigation Politique et Sociale].

Les différences entre les deux agences se sont accentuées avec le temps. Les fonctions du DIPS/DGIPS se sont concentrées dans l'élaboration de biographies des candidats du PRI et à l'observation des élections, ce qui provoquait des moqueries de la part des agents de la DFS, car ses collègues « lisaient des bouquins »<sup>3</sup>. En revanche, les agents du DIPS qualifiaient leurs camarades de « gorilles », ce qui confirme que sa principale fonction était opérationnelle<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> MENA ALCOCER, *Op. Cit.*, p. 15.

<sup>2</sup> AGUAYO QUEZADA, *Op.Cit.*, p, 63.

<sup>3</sup> *Idem.*

<sup>4</sup> *Ibidem.*, p.73.



### ***Sous-section 1. Création et premières années de la Dirección Federal de Seguridad (1947 – 1958)***

En 1946, les contextes mondiaux et nationaux étaient favorables au Mexique. D'une part, la fin de la conflagration mondiale avait laissé d'importantes ressources financières qui ont permis la mise en place du programme *Desarrollo estabilizador* ; d'autre part, un civil arrivait à la présidence du pays dans un contexte de paix sociale et d'industrialisation garantie par le nouveau *Partido Revolucionario Institucional* – PRI refondé en 1946 par le président Ávila Camacho (1940 – 1946). Ainsi, le président Alemán Valdés (1946 – 1952) ordonne la création de la DFS. En effet, le *Departamento de Investigación Política y Social* – DIPS avait démontré ses défaillances, notamment pendant la Seconde Guerre Mondiale, période durant laquelle elle avait pour mission de surveiller et de contrôler les étrangers (Japonais et Allemands). Selon la CIA, les agents mexicains ont fréquemment été accusés « *d'extorquer les étrangers, ce qui a empêché l'expulsion des citoyens allemands indésirables* »<sup>1</sup>.

Il convient de préciser que, selon Aguayo Quezada, il n'y a pas de consensus parmi les acteurs qui ont participé dans la conception de l'agence en ce qui concerne la date exacte de sa création (certains parlent de décembre 1946, d'autres de janvier 1947). Le premier document officiel (office du général brigadier Adolfo Martínez Pérez, 18 avril 1947) qui fait mention à la DFS date d'avril 1947 et confirme que l'agence dépendait directement de la Présidence de la République<sup>2</sup>.

Tout comme les agences qui l'ont précédé, la DFS avait pour mission de protéger le président de la République. De ce fait, sa création n'a pas impliqué un changement institutionnel de fond. En effet, l'institution a uniquement changé de nom, mais elle continuait à flotter dans les limbes juridiques et restait vulnérable à la situation politique et aux influences corruptrices de l'autoritarisme gouvernemental. Ainsi, pendant le mandat d'Adolfo Ruiz Cortines (1952 – 1958), l'agence a été transférée sous l'autorité du SEGOB, où elle est restée jusqu'à sa dissolution en 1985.

À cette époque les intérêts des services de renseignement des États-Unis et du PRI étaient très clairs : la création d'un service mexicain professionnel de renseignement pour lutter contre les menaces au niveau international (fascistes et communistes) et national

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> *Ibidem.*

(mouvements étudiants, opposants politiques)<sup>1</sup>. Selon Philip Agee, « *la base d'opérations la plus importante de la CIA en Amérique latine était à Mexico, où la DFS surveillait les opérations des officiers cubains et soviétiques* »<sup>2</sup>. En effet, la DFS a reçu le soutien technique des agences étasuniennes de renseignement (FBI et CIA), ce qui impliquait également un alignement avec leur idéologie. Les premiers éléments de l'agence provenaient des différents corps de police formés par le FBI.

Avec le temps, ce nouveau service de renseignement mexicain est progressivement devenu l'instrument de contrôle politique du PRM /PRI durant le XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, les militaires mexicains n'ont pas participé dans la conception de la DFS. C'est à partir d'avril 1947 que dix officiers du *Heroico Colegio Militar* du SEDENA, dont le lieutenant Luis de la Barreda Moreno (devenu directeur de la DFS de 1970 à 1977) et le capitaine Fernando Gutiérrez Barrios (devenu directeur de la DFS de 1965 à 1970) intègrent l'agence en 1949. Il apparaît nécessaire de préciser que tout comme le *Departamento Confidencial*, la DFS était également chargée de la protection du président de la République. Elle avait ainsi une relation étroite avec le *Estado Mayor Presidencial* – EMP [État-Major Présidentiel]. Les agents de police qui intégraient la DFS recevaient un rang militaire de l'EMP qui leur permettait de toucher un double salaire. Les militaires du SEDENA étaient également affectés à l'EMP pour ensuite être transférés à la DFS. En ce qui concerne la définition des menaces à la sécurité, il est nécessaire de préciser qu'il n'existait pas de cadre normatif dans la matière. De ce fait, les menaces étaient définies par le Président, le secrétaire de gouvernement et le directeur de la DFS. Les critères étaient ainsi très flexibles.

Si la DFS était peu professionnelle, elle était en revanche très efficace. Il était pratiquement impossible de la pénétrer, car elle était structurée par un réseau de « *recomendados* [recommandés/pistonnés] ». En effet, celui qui recommandait était responsable du « *recomendado* ». Aguayo Quezada signale que cette méthode est encore en vigueur dans le CISEN. Le « *recomendado* » recevait un badge appelé « *la charola* [la plaque] » qui l'accréditait comme membre de la corporation. Selon Aguayo Quezada, la *charola* était pratiquement un permis pour tuer permettant à son porteur de faire des « bêtises » comme extorquer des prostituées, protéger des criminels ou des trafiquants de drogues. Selon les directeurs de l'agence, la *charola* pouvait s'attribuer afin d'obtenir ou payer un service ou encore se vendre. Entre 1952 et 1957, le directeur Leandro Castillo

---

<sup>1</sup> NAVARRO, Aaron. *Political Intelligence and the Creation of Modern Mexico, 1938–1954*. University Park, Pennsylvania State University Press, 2010, p. 185.

<sup>2</sup> Nous traduisons. SCOTT, *Op. Cit.*, p. 174.

Venegas avait vendu une grande quantité de *charolas*. Aguayo Quezada signale que dans la DFS « *il n'y avait pas de xénophobie : des Espagnols (franquistes et républicains), un Turc, un Libanais, et un Étasunien ont reçu une charola* »<sup>1</sup>.

En 1959, le capitaine Fernando Gutiérrez Barrios, alors sous-directeur de la DFS (1958-1964), avait « recommandé » plus de dix personnes, plus que le directeur lieutenant-colonel Manuel Rangel Escamilla. Les liens d'amitié étaient aussi un critère important au sein de la DFS. Ainsi, durant le mandat d'Adolfo Lopez Mateos (1958 – 1964), le sous-directeur Gutiérrez Barrios avait une relation très conflictuelle avec le directeur de l'agence, le colonel Rangel Escamilla. Ces « problèmes » se sont résolus durant le mandat du président Gustavo Diaz Ordaz (1964 – 1970), qui a promu Gutiérrez Barrios au poste de directeur de la DFS de 1965 à 1970, notamment en raison de leur amitié. Il s'est entouré de ses proches : Luis de la Barreda Moreno et Miguel Nazar Haro. Ensemble, ils ont contrôlé l'agence jusque dans les années 1980<sup>2</sup>.

Par ailleurs, le schéma ci-dessous permet de visualiser les étapes de l'évolution de différents corps de sécurité et de renseignement du gouvernement mexicain, dès la période postrévolutionnaire à 1985. Dans une perspective comparée, le schéma montre également les dates de création d'autres corps de sécurité comme la *Policía Judicial Federal* – PJF en 1934, et qui reste le seul corps de police fédérale jusqu'à 2001, un an après la transition démocratique.

Comme il a été mentionné dans l'introduction, le *Secretaría de Guerra y Marina* (1884 – 1937) s'est restructuré au sein du *Secretaría de la Defensa Nacional* – SEDENA en 1937. Le *Secretaría de Marina* – SEMAR est créé 1941. Enfin, la création de la DFS en 1947 coïncide avec la fondation du PRI un an plutôt (cf. supra).

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. AGUAYO QUEZADA, *Op.Cit.*, p. 78 – 79.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, p. 87.

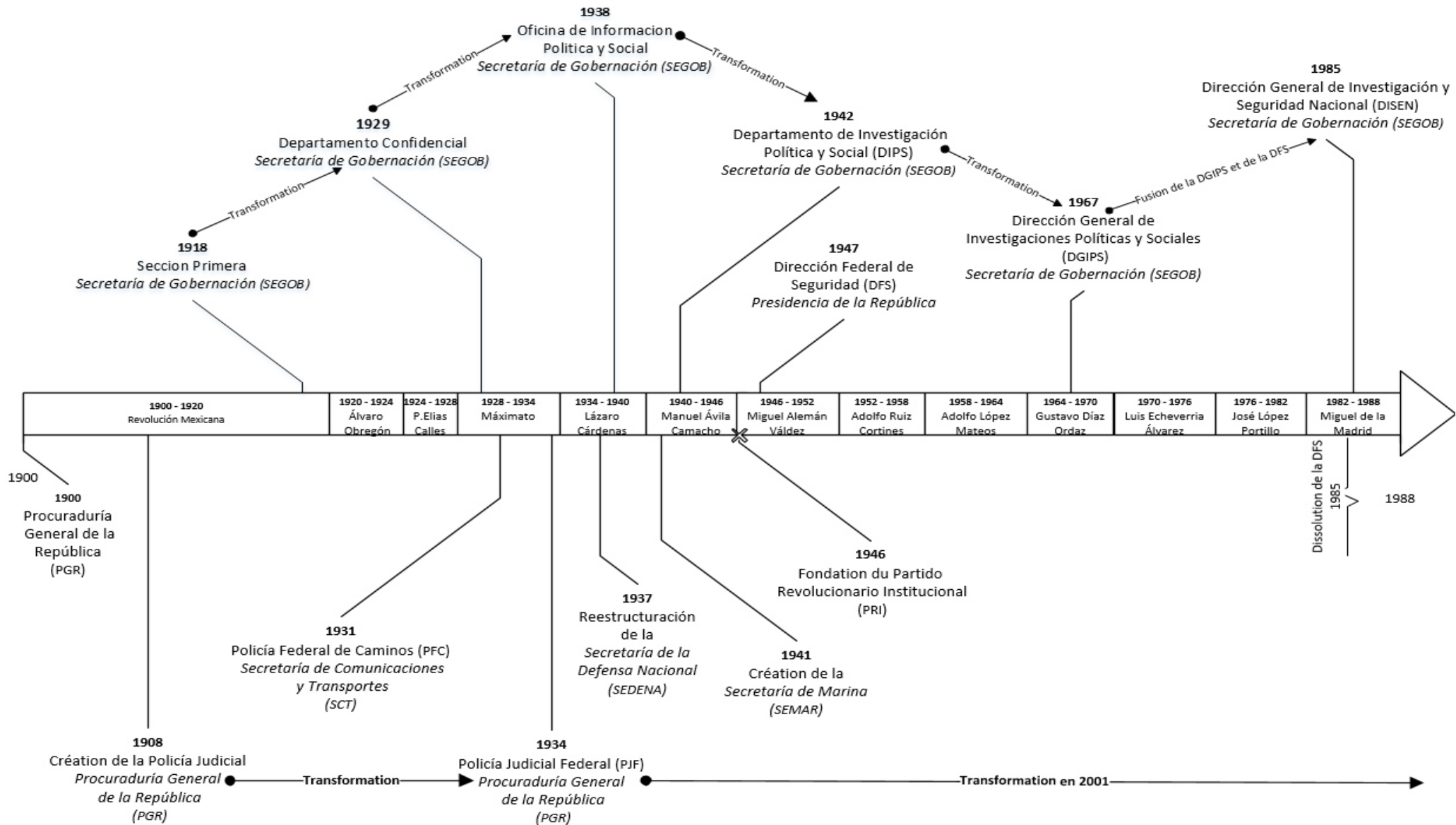


Figure 3. Évolution des corps de sécurité mexicains de 1900 à 1988  
 Source : Élaboration personnelle

## *Sous-section 2. Aspects généraux de la guérilla mexicaine*

Durant la période comprise entre les années 1960 et 1980, de nombreux mouvements dits « subversifs » et qualifiés « délinquants » par le gouvernement, ont tenté de changer la réalité politique, sociale et économique du pays à travers la révolution armée. L'apparition des guérillas mexicaines est le résultat de l'hostilité du gouvernement à tout mouvement de contestation politique ou sociale, même pacifique. Cette situation a provoqué la radicalisation de divers secteurs de la société, notamment des étudiants des principales villes (Guadalajara, Mexico, Sinaloa) et des paysans du Guerrero, qui ont adopté un discours révolutionnaire qui a justifié leur lutte armée.

Le panorama international de l'époque a également influencé la conviction des combattants mexicains à s'engager dans la cause révolutionnaire. En effet, le triomphe de la Révolution cubaine de 1959 a alimenté la croyance que la voie armée pouvait transformer le système politique et répressif des pays de la région. La Révolution cubaine a ainsi inspiré de nombreux mouvements révolutionnaires dans toute l'Amérique latine notamment le *Frente Sandinista de Liberación Nacional* – FSLN [Front Sandiniste de Libération Nationale] au Nicaragua (1961), les *Forces armées révolutionnaires de Colombie* — *Armée du peuple* (FARC-EP) et le *Ejército de Liberación Nacional* – ELN en Colombie (1964), le *Ejército Popular de Liberación* – EPL [Armée Populaire de Libération] également en Colombie (1967), le *Movimiento de Liberación Nacional-Tupamaros* – MLN-T [Mouvement de Libération Nationale Tupamaros] en Uruguay (1965), le *Ejército Revolucionario del Pueblo* – ERP [Armée Révolutionnaire du Peuple] (1973), les *Montoneros* (1970) en Argentine, la guérilla du « Che » en Bolivie (1967) et de Masetti en Argentine en 1962-1964, envoyé par le Che en Argentine en 1962 après une formation en Algérie, pendant la guerre d'Algérie. Tué en 1964 par la gendarmerie formée par les officiers français intégrés à l'Etat-major des FFAA (Lt-Cnl Nougès).

À la différence des pays sud-américains (Argentine, Brésil, Uruguay) où les combattants se sont regroupés au sein de quelques organisations, les « révolutionnaires » mexicains se sont engagés entre 1960 et 1980 dans vingt-neuf organisations armées. Il apparaît pertinent de se demander jusqu'à quel point ces guérillas représentaient une menace pour la sécurité du Mexique. Une façon de répondre à cette question consiste à évaluer le nombre des combattants des principales organisations. Le nombre total de guérilleros mexicains n'a jamais été précisé ; cependant, il est possible d'élaborer un tableau grâce à

l'ouvrage *Movimiento Subversivo en Mexico* (1990) du général Mario Arturo Acosta Chaparro, l'un des principaux acteurs de la contre-insurrection au Guerrero. Selon le général, environ mille-huit-cent-soixante combattants ont constitués les rangs de vingt-neuf mouvements armés.

Organisation	Création	Zone d'influence	Nombre d'éléments
Liga Comunista 23 de Septiembre (LC23S)	1973	Jalisco, D.F, Sinaloa, Nuevo León	392
Partido de los Pobres (PDLP)	1967	Guerrero, D.F	154
Frente Estudiantil Revolucionario (FER)	1970	Jalisco	146
Partido Revolucionario Obrero Clandestino Unión de Pueblo (PROCUP)	1971	Jalisco, D.F, Oaxaca	129
Fuerzas de Liberación Nacional (FLN)	1969	Nuevo León, Veracruz, Puebla, Tabasco, Chiapas	94
Movimiento Acción Revolucionario (MAR)	1969	Michoacán, Querétaro, Puebla, D.F	91
22 organisations	-	Différents États	507

**Tableau 2. Principaux mouvements de guérilla au Mexique**  
Source: Gral. Mario Arturo Acosta Chaparro, *Movimiento subversivo en México, 1990* in Aguayo Quezada.,  
Op. Cit. p. 175.

Comparée à d'autres guérillas latino-américaines, la guérilla mexicaine était relativement importante. Cependant, elle représentait un danger mineur pour le gouvernement mexicain, car elle était dispersée en vingt-neuf organisations. En revanche, la guérilla uruguayenne des Tupamaros (trois mille membres) ou les Argentines de le *Ejército Revolucionario del Pueblo* – ERP (cinq-cents membres) ou des *Montoneros* (huit-cents membres) comptaient plus de membres que la LC23S, la guérilla mexicaine la plus nombreuse, et représentaient une menace d'envergure pour les dictatures militaires du Cône sud. D'autre part, la principale faiblesse des guérillas mexicaines se trouvait au niveau international. En effet, les leaders guérilleros savaient que le seul pays qui pouvait les soutenir était Cuba. Cependant, la Havane avait passé un arrangement avec le gouvernement du PRI qui date du milieu des années 1950, quand Fernando Gutiérrez Barrios (alors Chef

du département de contrôle politique de la DFS) et Fidel Castro sont devenus amis à la suite de l'arrestation de Fidel et du « Che » Guevara à Mexico par la DFS en 1956.

Contrairement aux usages de la police mexicaine, Gutiérrez Barrios a traité les révolutionnaires cubains avec respect et les a relâchés à la demande du président Adolfo Ruíz Cortines, car le seul délit qu'ils avaient commis était d'enfreindre les lois mexicaines<sup>1</sup>. Ainsi, la politique internationale cubaine vis-à-vis de la lutte armée mexicaine était régie par le principe de la non-ingérence dans la politique intérieure mexicaine. La stratégie s'est avérée fructueuse pour les Cubains car, en échange, ils ont obtenu le soutien politique et diplomatique dont ils avaient besoin. Le Mexique est le seul pays dans la région qui a voté contre l'expulsion de Cuba de l'*Organisation des États Américains* en 1962 et le seul à maintenir de relations diplomatiques avec l'île, ce qui a renforcé les liens d'amitié entre le régime cubain et le PRI en dépit des différences idéologiques. De ce fait, Fidel Castro n'a jamais soutenu les guérillas mexicaines à la différence de celles d'autres pays comme la Colombie ou le Venezuela où il a contribué à la formation de premiers « *focos guérilleros* » qui sont devenus par la suite le *Ejército de Liberación Nacional* – ELN et les *Fuerzas Armadas de Liberación Nacional* – FALN en Colombie et Venezuela respectivement. La décision de Fidel Castro a complètement bloqué la guérilla mexicaine sur le plan international tout en limitant son champ d'action. D'autre part, il s'agit également d'un double langage de la part du gouvernement mexicain, car cette décision l'a confronté à Washington à plusieurs reprises.

Pour comprendre la guérilla au Mexique, il apparaît nécessaire de diviser les différents groupes en guérilla urbaine et guérilla rurale. En effet, ces mouvements possédaient des dynamiques différentes que les agences de renseignement et de sécurité mexicaines ont traitées avec le même réductionnisme de la *Doctrina de la Seguridad Nacional* afin d'appliquer les mêmes stratégies, militaires et policières, qui ont créé des situations d'exception, de *facto*, à travers l'emploi d'une notion très particulière de la guerre irrégulière latino-américaine : la « *Guerra sucia* ». Rappelons que la « *Guerra sucia* » est une expression d'origine française (la « *sale guerre* » de Trinquier) répandue en Amérique latine afin de désigner la répression d'État à l'encontre des mouvements d'inspiration « communiste » pendant les années 1960, 1970 et 1980, d'abord en Argentine, puis en Uruguay et au Chili — Plan Condor — puis dans le reste du continent, compris le Mexique. Ainsi, la « *Guerra sucia mexicaine* », a impliqué le non-respect des Droits de l'Homme, des

---

<sup>1</sup> CEDILLO CEDILLO, *Op. Cit.*, pp. 223-224.

garanties fondamentales de l'individu et du droit international humanitaire, créant des cas concrets menant à une situation d'anomie juridique<sup>1</sup>.

## §1. La guérilla urbaine

Les mouvements révolutionnaires mexicains durant le XX<sup>e</sup> siècle ont été essentiellement ruraux et indigènes. Cependant, à partir de 1968, la guérilla mexicaine devient aussi urbaine à la suite des massacres des étudiants du 2 octobre 1968 (*Masacre de Tlatelolco*) et du 10 juin 1971 (*Halconazo*), perpétrés sous les mandats respectifs de Gustavo Díaz Ordaz (1964 – 1970) et de Luis Echeverría (1970 – 1976). Plusieurs mouvements armés ont émergé dans les principales capitales du pays dont les plus importants ont été le *Movimiento de Acción Revolucionaria* – MAR [Mouvement d'Action Révolutionnaire], la *Liga Comunista 23 de Septiembre*– LC23S [Ligue Communiste du 23 Septembre], la *Unión del Pueblo*– UP [Union du Peuple], les *Fuerzas de Liberación Nacional*– FLN [Forces de Libération Nationale]<sup>2</sup>, les *Fuerzas Armadas Revolucionarias* – FAR [Forces Armées Révolutionnaires] et les *Fuerzas Armadas de Liberación* – FAL [Forces Armées de Libération]. Selon Marco Bellingueri, la guérilla urbaine mexicaine peut se diviser en trois périodes<sup>3</sup> : a) de 1965 à 1970, lors de l'apparition des premiers mouvements de contestation ; b) de 1971 à 1973, période de développement de groupes dits subversifs et ; c) de 1973 à 1974, lors de la fédération de ces groupes au sein de la LC23S.

Durant les années 1960, les *focos* guérilleros étaient principalement influencés par le manuel « *La guerre de guérilla* » d'Ernesto « Che » Guevara (un exemple pour les questions tactiques) et surtout par le « *Mini-manual do guerrilheiro urbano* » du Brésilien Carlos Marighella. À la différence de la guérilla paysanne, les guérilleros urbains, qui avaient étudié les principes marxistes-léninistes, considéraient que le milieu étudiant constituait l'avant-garde révolutionnaire. La Révolution cubaine était, d'une certaine façon, méprisée parce que son avant-garde était la paysannerie. Les premiers *focos* de guérilla urbaine apparaissent dans les universités de Morelia, de Chihuahua, de Monterrey, de Guadalajara, de Puebla et

---

<sup>1</sup> LÓPEZ DE LA TORRE, Carlos Fernando, « *Miguel Nazar Haro y la guerra sucia en México* », Revista Graffia, Vol. 10, No- 1, janvier – juin 2013, pp. 59.

<sup>2</sup> Prédécesseur du *Éjercito Zapatista de Liberación Nacional* – EZLN [Armée Zapatiste de Libération Nationale].

<sup>3</sup> BELLINGUERI, Marco, « *La imposibilidad del odio: la guerrilla y el movimiento estudiantil en México, 1960-1974* », in LOAEZA, Soledad et SEMO, Ilán (coord.). *La transición interrumpida, México, 1968-1988*, México, Nueva Imagen/Universidad Iberoamericana, 1993, pp. 49-73.



de Mexico et ont été intégrés par différents réseaux militants étudiants comme les *Juventudes Comunistas* – JC [Jeunesses Communistes], les fédérations d'étudiants socialistes comme les *Vikingos* de Guadalajara et les jeunes chrétiens radicaux. Il est intéressant de remarquer qu'à la même époque le gouvernement guatémaltèque percevait les mouvements étudiants comme un ennemi du système. En effet, la notion de « ennemi intérieur » était dominante dans le développement et l'application des techniques contre-insurrectionnelles appliquées par les forces de l'ordre et les services de renseignement, particulièrement contre l'organisation étudiante de la *Universidad de San Carlos* – USAC. Cette stratégie Guatémaltèque a impliqué la restructuration de l'appareil de renseignement de l'État ainsi que du *Departamento de Investigaciones Criminológicas* [Département d'Enquêtes Criminologiques] de la *Policía Nacional* [Police Nationale], qui était pratiquement devenue un instrument militaire contre-insurrectionnel<sup>1</sup>.

Pour sa part, les réseaux d'étudiants mexicains, à un moment déterminé et dans des circonstances différentes, parfois même avec quelques années de décalage voient leurs mobilisations universitaires réprimées par la DFS. Selon Aguayo Quezada, les *Vikingos*, organisation à laquelle il appartenait durant sa jeunesse, pouvaient s'affronter efficacement à la *Federacion de Estudiantes de Guadalajara* – FEG [Fédération des Étudiants de Guadalajara], alliée du gouvernement local et de la DFS. Cependant, ils étaient incapables d'affronter la DFS et les forces de sécurité. En effet, sa formation n'impliquait pas l'entraînement militaire. D'autres organisations étudiantes comme la *Federación de Estudiantes Universitarios Sinaloenses* – FEUS [Fédération des Étudiants Universitaires du Sinaloa], plus connues comme *Los Enfermos* [Les Malades], se sont radicalisées et ont intégré avec d'autres organisations le *Frente Estudiantil Revolucionario* – FER en 1970.

La première guérilla urbaine a été formée par d'anciens activistes étudiants de la *Universidad de Michoacán* et d'anciens militants des *Juventudes Comunistas*. En effet, les origines du MAR remontent à un groupe d'étudiants boursiers mexicains envoyés en 1966 à l'Université Patrick Lumumba à Moscou, dans le cadre d'un plan d'échange universitaire<sup>2</sup>. Ainsi, pour ces jeunes, l'État soviétique était, d'une certaine façon, une source d'inspiration politique. Quand ils apprennent le *Masacre de Tlatolco* de 1968, ils décident de préparer

---

<sup>1</sup> DOMINGO CABRERA, José Mariano. (Mai, 2011). *Políticas y prácticas contrainsurgentes contra la organización estudiantil de la Universidad de San Carlos de Guatemala (1970 – 1985)*. (Mémoire de recherche en Anthropologie) Universidad de San Carlos de Guatemala, Escuela de Historia / Área de Antropología. [En ligne]. Disponible sur : <http://archivohistoricopn.org/media/publicaciones/Tesis%20-%20Domingo%20Cabrera%20J.%20M.%20-%20Políticas%20y%20prcticas%20contrainsurgentes.pdf>

<sup>2</sup> SÁNCHEZ PARRA, Sergio Arturo, « *La guerrilla en México: un intento de balance historiográfico* », Clío, Nueva Época, Vol. 6, No. 35, 2006.

une révolution avec le soutien du bloc communiste afin de renverser le gouvernement du président Gustavo Díaz Ordaz. Le seul pays qui décide de les soutenir est la Corée du Nord où environ soixante jeunes ont été entraînés dans une base militaire. À leur retour au Mexique (durant le mandat de Luis Echeverría Álvarez) et profitant des réseaux des JC ils fondent la première guérilla urbaine mexicaine : le MAR, en mars 1971<sup>1</sup>. Le MAR a pris comme modèle la théorie du *foco guerrillero* d'Ernesto « Che » Guevara. Pedro Pineda Ochoa, ancien membre du MAR signale que « *la geste Cubaine est devenue un exemple indispensable. Des livres et des brochures qui avalisaient la guerre de guérillas et le focos guerrilleros sont apparus de l'Amérique centrale à l'Amérique du Sud, dans la jungle, les régions montagneuses et les villes du continent. Pourquoi le Mexique devrait-il être l'exception si les similitudes abondaient ?* »<sup>2</sup>. En effet, le Mexique ne pouvait pas rester à l'écart de cette vague révolutionnaire.

Rapidement démantelé, le MAR voit une partie de ses membres rejoindre la guérilla mexicaine la plus violente et la mieux implantée : la *Liga Comunista 23 de Septiembre*. Fondée en 1973, cette dernière est en réalité une coordination de guérillas urbaines préexistantes comme les *Enfermos*, le *Grupo 23 de Septiembre* [Groupe du 23 Septembre], les *Vikingos* et le *Frente Estudiante Revolucionario* – FER [Front Étudiant Révolutionnaire]. Grâce à cette « fédération » de guérillas, la LC23S a pu ainsi être présente sur presque tout le territoire national, principalement dans les grandes agglomérations du pays (Mexico, Guadalajara, Monterrey) reprenant les pratiques du *foco* guévariste<sup>3</sup>. Les principales idées de la LC23S circulaient à travers *Madera*, un journal qui s'inspirait du journal clandestin *Iskra* de la Révolution russe. *Madera* devait ainsi « *éduquer, organiser, mobiliser et constituer les bases d'une conscience nationale révolutionnaire nécessaire à la prise du pouvoir par la voie de la violence et dirigée par un parti politique révolutionnaire* »<sup>4</sup>.

La LC23S avait comme principal objectif d'instaurer un système politique socialiste et un État prolétarien à travers la révolution armée. Pour atteindre cet objectif, les dirigeants du mouvement ont développé une stratégie politico-militaire comprenant la grève économique

---

<sup>1</sup> Pour le général Acosta Chaparro le MAR est créé en 1969 quand les étudiants décident de former cette guérilla à Moscou. Nous pouvons affirmer que la guérilla a été fondée en 1969 et que ses actions au Mexique ont commencé en 1971.

<sup>2</sup> Nous traduisons. PINEDA OCHOA, Fernando. *En las profundidades del mar (El oro no llegó de Moscú)*. México, D.F.: Plaza y Valdés, 2003, p. 224.

<sup>3</sup>GAMIÑO MUÑOZ, Rodolfo et TOLEDO GONZÁLEZ, Mónica Patricia. «*Origen de la Liga Comunista 23 de Septiembre*», *Espiral*, Estudios sobre Estado y Sociedad, Vol. XVIII, No. 52, Septiembre – Diciembre 2011, pp. 9.

<sup>4</sup> Nous traduisons. LAGUNA BERBER, Mauricio Abraham (1997). *La prensa clandestina en México. El caso del periódico Madera: 1973-1981*. (Mémoire de recherche en Sciences de la Communication). Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM).

et politique afin paralyser la production économique du pays. Les combats de rue avaient pour objectif de mobiliser les sympathisants du mouvement tout en effectuant des grèves et des opérations de harcèlement des forces de l'ordre. La phase finale de la stratégie de la LC23S était la guerre de guérillas<sup>1</sup>.

Entre 1971 et 1974, les différents mouvements d'extrême gauche ont effectué de nombreux attentats à la bombe ainsi que des kidnappings de personnes connues. Ainsi, le consul des États-Unis et le beau-père du président Echeverría Álvarez, José Guadalupe Zuno, ont été enlevés par les FAR. Eugenio Garza Sada, membre de la société commerciale *Grupo Monterrey*, a été assassiné lors d'un échange de tirs entre la *Liga Comunista 23 de Septiembre* et son garde du corps. *A contrario*, les FLN ont choisi de se développer secrètement et ont été la seule organisation à ne mener ni « expropriations » ni enlèvements<sup>2</sup>. En réponse, la DFS et les forces de police locales ont mené une vaste campagne afin d'anéantir les guérillas. Il est important de signaler que le gouvernement mexicain avait également mis en œuvre une campagne visant à discréditer la guérilla et la qualifier de « délinquance ».

Cette « criminalisation » de la guérilla a eu comme conséquence la méconnaissance, de la part de la population, des différents mouvements. Ainsi, quand une cellule d'une guérilla se faisait démanteler, c'était souvent la première fois que la population apprenait, par les journaux, l'existence de guérilleros au Mexique. À la une du journal *El Universal*, par exemple, on pouvait lire le gros titre « Guérilleros » et des articles accompagnés des photos des détenus<sup>3</sup>. Enfin, le FER a disparu en 1973 et ses combattants ont intégré les rangs de la LC23S, du PROCUP et des FARP. Les FLN ont été anéanties en 1972 et plusieurs de ses membres ont fondé le *Ejército Zapatista de Liberación Nacional* – EZLN en 1994.

## §2. Les guérillas rurales

La formation culturelle et politique du Mexique a été aussi complexe que son histoire. L'héritage colonial, et d'une certaine façon le racisme vis-à-vis des communautés indigènes,

---

<sup>1</sup> GAMIÑO MUÑOZ, *Op. Cit.*, pp. 27-28.

<sup>2</sup> ROBINET, Romain, « Laura Castellanos, *Le Mexique en armes. Guérilla et contre-insurrection, 1943-1981* », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 65 | 2010, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 23 août 2016. Disponible sur : <http://cal.revues.org/732>

<sup>3</sup> *Ibidem*.

sont les facteurs qui constituent la légitimité de l'ordre oligarchique mexicain, notamment dans les États du sud-ouest comme le Morelos, le Guerrero, l'Oaxaca et le Chiapas (cette idéologie oligarchique des grands propriétaires terriens est également très enracinée au Guatemala). Ce sont les éléments centraux du modèle social, économique et politique d'exclusion qui se construit face aux populations paysannes indigènes. Comme nous l'avons déjà évoqué, les luttes paysannes et indigènes ont engagé plusieurs générations : la Révolte indigène des Yaqui (1825 – 1926), la Guerre des Mayas ou des Castes de (1847 – 1909), la Révolution mexicaine (1910 – 1920), la Guerre des *Cristeros* ou *Cristiada* (1926 – 1929). Pour sa part, les premiers mouvements armés ouvriers et paysans ont surgi dans les États du Morelos (1943 – 1961), Chihuahua (1964 – 1968) et Guerrero (1967 – 1974). Dans les deux premiers États, les oligarchies régionales, composées par de grands *latifundistas* et *caciques*, dominaient la scène politique, économique et sociale à travers un système coercitif qui combinait le public (forces de police locale) et le privé (*guardias blancas*).

Durant les années 1940 l'État du Morelos, situé au sud de la ville de Mexico, est le théâtre d'un soulèvement paysan et indigène dirigé par Ruben Jaramillo entre 1943 et 1961 et héritier naturel du *zapatismo*. Enrôlé à l'âge de quatorze ans dans la Révolution mexicaine aux côtés d'Emiliano Zapata et de le *Ejército Libertador del Sur* [Armée Libératrice du Sud], il se voit forcé à se soulever à nouveau en 1943 face aux injustices vis-à-vis des paysans et des indigènes dans le Morelos. Jaramillo est le fondateur du *Partido Agrario Obrero Morelense* – PAOM [Parti Agrarien Ouvrier Morélan] en 1945 pour participer aux compétitions électorales du Morelos. Après un retour à la clandestinité en 1946 jusqu'en 1951, Jaramillo et les *jaramillistas* soutiennent la candidature de Miguel Henríquez Guzmán à la présidence de la République en 1952, qui défie le candidat officiel du PRI<sup>1</sup>. Amnistié durant le mandat du président Adolfo López Mateos (1954 – 1960) il a été trahi et assassiné par un groupe de soldats en 1962 à Xochicalco<sup>2</sup>. Sa mort a profondément marqué les jeunes militants dans la campagne mexicaine et a inspiré l'apparition de nombreux mouvements d'inspiration guévariste au cours des décennies suivantes.

Marco Belligeri, emploie le concept d'« *agrarisme armé* » pour qualifier le *jaramillismo*<sup>3</sup> (et dans une moindre mesure les révoltes du Chihuahua et du Guerrero). La stratégie de guérilla *jaramillista* répondait plus aux critères de la lutte paysanne qu'à ceux de la guerre de guérillas. En effet, son discours était celui de la Révolution mexicaine. De ce

---

<sup>1</sup> CASTELLANOS, *Op. Cit.*, pp.23-30.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 108.

fait, son mouvement ne peut pas être considéré comme celui d'un « agitateur communiste », car Jaramillo déclarait partager « *le même programme que le gouvernement, mais ils [le gouvernement] ne l'accomplissaient pas* »<sup>1</sup>. Pour sa part, le gouvernement s'est investi dans une stratégie pour discréditer la guérilla de Jaramillo. Un bulletin du PGR diffusait le portrait de Jaramillo dans lequel les autorités l'accusaient de trafic de drogue, vols à main armée, viols et abus contre les paysans. Le journal *Excelsior* qualifiait Jaramillo de « *délinquant endurci qui assassinait, agressait et violait. Un homme de sac et de corde qui soumettait à son bon plaisir et extorquait tant les riches que les pauvres de la région qu'il ravageait* »<sup>2</sup>.

À partir de 1959, la gauche latino-américaine a été fortement influencée par la victoire de la Révolution cubaine. Le Mexique n'est pas l'exception. En mars 1961, la gauche mexicaine s'est rassemblée autour du général Lázaro Cárdenas qui avait lancé un appel à une *Conférence latino-américaine pour la souveraineté nationale, l'émancipation économique et la paix*. Dans ce contexte est né, la même année, le *Movimiento de Liberación Nacional* – MLN [Mouvement de Libération Nationale], dont la direction réunissait les principaux intellectuels mexicains de l'époque. Le MLN, qui avait comme principes le nationalisme (expropriation de l'industrie pétrolière par le président Cárdenas en 1937), la démocratisation et le « *frentismo* » (tissage d'alliances entre les divers secteurs populaires et progressistes, cher au péronisme argentin, caractéristique du modèle populiste) est parvenu à ressembler les différentes organisations paysannes, ouvrières et civiques autour de principaux dirigeants des luttes sociales<sup>3</sup>. Certains d'entre eux ont adopté la voie de la lutte armée.

« *Rien n'a inspiré aux opprimés d'Amérique autant d'espoir, de confiance dans l'avenir et de certitude que le triomphe que la Révolution cubaine* ». Tels sont les mots d'Arturo Gamiz leader du *Grupo Popular Guerrillero*– GPG [Groupe Populaire de Guérilla], fondé en 1963, et membre du MLN. La lutte des instituteurs Gamiz et Pablo Gomez au Chihuahua s'est imposée après l'échec de la lutte légale des revendications agraires des paysans. En 1963, l'État du Chihuahua, voisin des États-Unis et le plus vaste du pays, arbitrait les *latifundios* les plus étendus du pays, destinés à l'élevage de bétail, le principal moteur de développement de l'État. Certaines de ces propriétés dépassaient les vingt mille hectares<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 107.

<sup>2</sup> CASTEALLANOS, *Op. Cit.*, p. 60. Traduction de l'espagnol de l'ouvrage de Laura CASTELLNOS par Tessa BRISAC.

<sup>3</sup> *Ibidem*. p.86.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p.79.

Les membres du mouvement du GPG, pour certains membres du *Partido Popular Socialista*– PPS [Parti Populaire Socialiste], conscients de l'inaboutissement réel de la réforme agraire, ont décidé de répondre aux violences des caciques par la stratégie de la guerre de guérillas, projetant la création de quinze à vingt « *focos* » dans tout le pays et s'appuyant sur les paysans et les étudiants<sup>1</sup>. Inspirés par la théorie guévariste, ils décident d'attaquer le 23 septembre 1965 la caserne militaire de Ciudad Madero dans la sierra de Chihuahua, prenant comme modèle l'attaque de la Moncada à Cuba, le 26 juillet 1953<sup>2</sup>. L'opération a été un échec et provoque l'anéantissement du GPG en septembre 1965. Cependant, plusieurs militants ont rompu avec les organisations de gauche considérées légales au Chihuahua et ont créé de différents groupes armés à la fin des années 1960 : le *Movimiento 23 de Septiembre* – M -23 [Mouvement du 23 septembre] et le *Grupo Guerrillero del Pueblo Arturo Gamiz* [Groupe Guérillero du Peuple Arturo Gámiz], qui ont été rapidement démantelés par les forces de l'ordre.

Bien que le Morelos ait été le théâtre du soulèvement *jaramilliste* depuis les années 1940, l'année 1965 est cruciale pour les mouvements guérilleros mexicains en raison de la continuité des luttes armées que le pays a vécues durant les trente années qui ont suivi l'attaque de la caserne de Ciudad Madero. En effet, l'attaque du 23 septembre 1965 a motivé toute une génération de jeunes guérilleros à prendre les armes. Au moment même où cette première guérilla rurale s'éteint, une seconde apparaît dans le sud du pays, dans l'État du Guerrero. Depuis la colonisation espagnole, cette entité a été très instable, les premières institutions coloniales, notamment l'Église, n'y ont été présentes qu'en 1819, trois siècles après la conquête espagnole. D'après Héctor F. López, de 1849 à 1942, seulement un gouverneur y avait conclu son mandat constitutionnel<sup>3</sup>. La culture de la violence est donc très enracinée dans le Guerrero. La géographie du Guerrero est l'une de plus complexes du pays. L'État est divisé en quatre-vingt-une municipalités et sa superficie territoriale est de 64. 281 km<sup>2</sup> soit 3,2 % de la superficie totale du pays.

Le Guerrero est également divisé en sept régions : *Centro, Acapulco, Tierra Caliente, Montaña, Costa Chica, Costa Grande* et *Norte*. Son relief est traversé par la *Sierra Madre del Sur* et les *Sierras del Norte*. L'hydrologie de l'État est également très complexe. Les principaux fleuves du pays traversent le Guerrero, notamment le *Rio Balsas*. Sa population

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p.97.

<sup>2</sup> CEDILLO CEDILLO, *Op. Cit.*, p. 112.

<sup>3</sup> LÓPEZ, Héctor F. *Diccionario (geográfico, histórico, biográfico y lingüístico) del Estado de Guerrero*, Boletín Bibliográfico de Antropología Americana, XV (I), 1952-1953, pp. 233-289.

est essentiellement paysanne et indigène. Quatre groupes indigènes sont dominants : les Nahuas (maj nahuas) 37 %, les Mixtecos (na savi) 30,5 %, les Tlapaneco (me' phaa) 26 % et les Amuzgo (suljaa') 10 %, du total de la population indigène<sup>1</sup>. De 1928 à 2005, l'État a été gouverné par le PRI. L'État a été le théâtre de deux importantes guérillas pendant les années 1970 : celles des normaliens<sup>2</sup> Genaro Vázquez Rojas, dans la *Costa Grande* et Lucio Cabañas Barrientos, dans la *Tierra Caliente* et la *Montaña*<sup>3</sup>. Selon Verónica Oikión Solano, le développement de ces deux mouvements armés est le résultat de l'« *existence d'un système politique locale incapable d'ouvrir les espaces d'expression politique aux divers secteurs de la population, mais surtout, par le renforcement des caciquats locaux et régionaux qui n'ont seulement pas disparu avec la Révolution mexicaine, mais sont parvenus à se reconvertir et s'approprier le pouvoir politique de façon autoritaire et répressive* »<sup>4</sup>.

Genaro Vázquez revendiquait les principes nationalistes de l'idéologie du président général Lázaro Cárdenas (*cardenismo*) alors que Lucio Cabañas s'inspirait de l'idéologie de la gauche radicale socialiste et de différents processus révolutionnaires qui se déroulaient dans la région, notamment la Révolution cubaine (1959). Cabañas était également membre du *Partido Comunista Mexicano* – PCM [Parti Communiste Mexicain], fondé en 1940, et dirigeant de la *Federación de Estudiantes Campesinos Socialistas de México* – FECSM [Fédération des Étudiants Paysans Socialistes du Mexique]. En dépit des différences idéologiques, les deux groupes sont passés à la lutte armée. En 1959, Vázquez fonde la *Asociación Cívica Guerrerense* – ACG [Association Civique du Guerrero] en réponse à l'assassinat de deux paysans par la police de l'État. Son noyau central était les comités civiques municipaux (d'où on les appelle les *civicos/civiques*) qui avaient pour mission de saper la structure des caciques et du général Luis Raúl Caballero, gouverneur du Guerrero entre 1957 et 1961. En 1961, Vázquez rejoint le MLN dirigé par le général Lázaro Cárdenas.

En avril 1968, l'ACG se radicalise à la suite de la répression dont elle est victime, notamment la dispersion du meeting de Chilpancingo par l'armée en 1960 faisant treize morts et l'arrestation de Vázquez, accusé alors à tort de l'assassinat d'un policier en 1966. Il

---

<sup>1</sup>Instituto Nacional de Geografía y Estadística (INEGI). [En ligne]. Disponible sur : <http://www.inegi.org.mx/default.aspx>

<sup>2</sup> Les *normaliens* sont des étudiants des écoles rurales lesquelles se forment les futurs instituteurs.

<sup>3</sup> Lucio Cabañas Barrientos est le petit-fils de Pablo Cabañas, l'un des principaux dirigeants de la guérilla d'Emiliano Zapata.

<sup>4</sup> OIKIÓN SOLANO, Verónica, « *El Estado mexicano frente a los levantamientos armados en Guerrero. El caso del Plan Telaraña* », Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, Tzintzun Revista de Estudios Históricos, No.45, janvier – juin 2007, pp. 69. Il convient de préciser qu'une analogie (non idéologique) avec le crime organisé peut se faire actuellement, car de nombreux groupes criminels en collusion avec le pouvoir politique local et municipal se disputent le Guerrero.

s'évade en 1968 à l'aide de l'ACG laquelle a finalement adopté le modèle guévariste et se transforme en *Asociación Cívica Nacional Revolucionaria* – ACNR [Association Civique Nationale Révolutionnaire]<sup>1</sup>. L'ACNR a été le principal groupe d'opposition du gouverneur général Caballero Aburto<sup>2</sup>. En 1971, l'ACNR enlève l'homme d'affaires Jaime Castrejón et le relâche en échange d'une rançon de deux millions de pesos et de la libération de plusieurs prisonniers politiques. L'enlèvement d'hommes d'affaires et politiques, ainsi que les braquages de banques deviennent des pratiques courantes de l'organisation armée. En 1971, Vázquez meurt à la suite d'un accident de voiture sur la route Mexico – Michoacán, dans une tentative de rejoindre le Guerrero, en compagnie de plusieurs de ses compagnons. Selon la version officielle, tous les occupants de la voiture ont été arrêtés et Genaro meurt à la suite de ses blessures sur le lieu de l'accident. Ses compagnons, au contraire, argumentent qu'il était encore en vie au moment de l'arrestation. Son corps, rendu à la veuve, présentait la marque d'un coup porté sur la tête. Après la mort de son leader, l'ACNR est décimé par les autorités et fini par s'intégrer au *Partido de la Revolución Democrática* – PRD à la fin des années 1980.

Pour sa part, Cabañas avait également été militant des *civicos* et du PCM depuis 1965. Son passage à la lutte armée est similaire à celui de Vázquez et a lieu en 1967. Le 18 mai, il participe à une réunion à l'école normale d'Atoyac de Álvarez, sa ville natale, pour protester contre les abus de la directrice. Le mouvement des instituteurs auquel il prend part est brutalement réprimé par la police judiciaire locale faisant cinq morts. Lucio Cabañas réussit à s'échapper à la région de la *Montaña* où il fonde le *Partido de los Pobres*– PDLP [Parti des Pauvres] et la *Brigada Campesina de Ajusticiamiento* – BCA [Brigade Paysanne d'Exécution], son bras armé contre les « ennemis du peuple ». La brigade était le groupe guérillero et le PDLP une organisation plus large de nature politique non électorale. Il s'agissait d'une « *révolution des pauvres* »<sup>3</sup>.

Le PDLP a traversé trois périodes ; a) l'autodéfense et l'organisation des bases d'appui (1967 – 1969), b) l'obtention de ressources à travers l'enlèvement et le braquage de banques

---

<sup>1</sup> Genaro Vazquez lisait Lénine et Marx, la guerre de guérillas du Che Guevara et s'intéressait à la Guerre d'Algérie et à celle du Vietnam. Cependant, en matière d'influences politiques son programme était fortement influencé par le « *cardénisme* ». Le plan d'action de l'ACNR comptait quatre axes : a) le renversement de l'oligarchie des grands capitalistes et propriétaires terriens pro-impérialistes ; b) l'établissement d'un gouvernement de coalition conformé par des paysans, ouvriers, étudiants et intellectuels ; c) l'indépendance politique et économique du Mexique ; et d) l'instauration d'un nouvel ordre social bénéficiant aux classes les plus démunies du pays in CEDILLO CEDILLO, *Op.Cit.*, p.119. Vazquez se définissait lui-même comme pro mexicain et admirateur des héros nationaux comme Morelos, Guerrero, Zapata, Villa, Jaramillo et Cardenas.

<sup>2</sup> OIKIÓN SOLANO, *Op.Cit.*,p. 73.

<sup>3</sup> ARAUJO RODRÍGUEZ, Octavio. (2014, 4 décembre). Lucio Cabañas, a 40 años. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2014/12/04/opinion/032a2pol>



(1970 – 1971) et c) l’offensive, c’est-à-dire les attaques aux objectifs politiques et militaires (1972 – 1974). Le PDLP et son bras armé, la BCA, sont parvenus à former une large base sociale, dont de nombreux paysans, des membres des JC et des syndicats et des associations comme le syndicat des travailleurs du métro de la ville de Mexico. Les bases sociales du PDLP se sont étendues aux États du Michoacán, Oaxaca et Durango. Environ mille cinq cents personnes intégraient le réseau du PDLP au niveau national. En 1974, la BCA parvient à séquestrer le candidat du PRI poste de gouverneur du Guerrero, Rubén Figueroa, ce qui a entraîné de représailles de la part du gouvernement fédéral. Le président Luis Echeverría a ainsi envoyé l’armée au Guerrero. Le lieutenant-colonel Mario Arturo Acosta Chaparro a été nommé à la tête de l’opération de sauvetage du candidat au poste de gouverneur<sup>1</sup>.

En 1974, Cabañas a été assassiné par l’armée. Le lieutenant-colonel Acosta Chaparro a été promu au rang de colonel et désigné à la tête des opérations de contre-guérilla au Guerrero. Il devient ainsi l’homme fort de l’État. Durant cette période, le Guerrero a été l’État le plus militarisé du pays, environ un tiers des effectifs de l’armée (à l’époque), soit vingt-quatre mille soldats ont été déployés dans toute la région, en particulier dans la *Costa Chica* et la *Costa Grande*, notamment dans le village d’Atoyac d’Alvarez, où les militaires ont été accusés d’effectuer plus de six cent cinquante disparitions forcées<sup>2</sup>. Le PDLP n’a jamais été dissous formellement et pendant les années 1980 il a fusionné avec un autre mouvement armé, la *Unión del Pueblo* – UP et est devenu le *Partido Revolucionario Obrero – Clandestino Union del Pueblo* – PROCUP-PDLP [Parti Révolutionnaire Ouvrier Clandestin - Union du Peuple], qui à son tour a donné naissance, en 1996, au *Ejército Popular Revolucionario* – EPR [Armée Populaire Révolutionnaire]. L’EPR a connu à son tour deux scissions : le *Ejército Revolucionario del Pueblo Insurgente*– ERPI [Armée Révolutionnaire du Peuple Insurgé] en 1997 et les *Fuerzas Armadas Revolucionarias del Pueblo*– FARP [Forces Armées Révolutionnaires du Peuple] en 2000<sup>3</sup>.

Le schéma en bas illustre le processus complexe de naissance et d’expansion des guérillas mexicaine

---

<sup>1</sup> OIKIÓN SOLANO, *Op. Cit.*, p. 41.

<sup>2</sup> CASTELLANOS, *Op.Cit.*, p. 158.

<sup>3</sup>Centro de Investigación y Seguridad Nacional (CISEN). [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cisen.gob.mx/actas/grupos\\_armados.pdf](http://www.cisen.gob.mx/actas/grupos_armados.pdf).

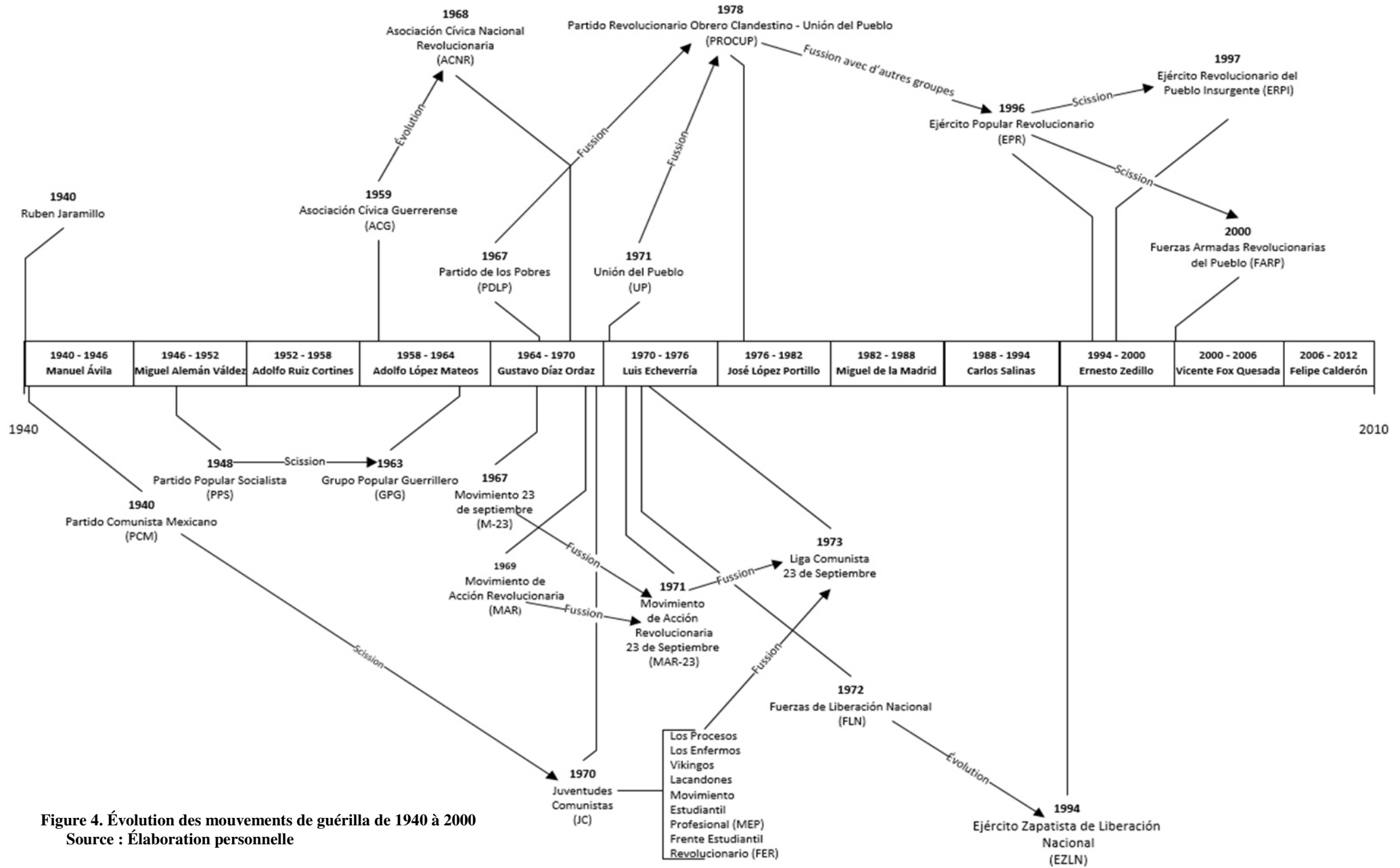


Figure 4. Évolution des mouvements de guérilla de 1940 à 2000  
 Source : Élaboration personnelle

### ***Sous-section 3. Un appareil d'État adapté à la contre-insurrection ?***

Dans le cadre de la lutte contre les mouvements armés dits « subversifs », les structures de sécurité et du renseignement mexicains ont connu un long processus de restructuration. Tout d'abord, il convient de souligner que la stratégie contre-insurrectionnelle Mexicaine s'est étendue pendant les mandats des présidents Gustavo Díaz Ordaz (1964 – 1970), Luis Echeverría Álvarez (1970 – 1976) et José López Portillo (1976 – 1982) et a couvert deux espaces socio-géographiques : l'urbain et le rural. Pendant les années 1960 et 1970, la relation bilatérale entre le gouvernement étasunien et mexicain était tellement étroite que même les présidents Díaz Ordaz et Echeverría Álvarez ont collaboré avec les agents de la CIA en leur fournissant « *des informations sur les subversifs* »<sup>1</sup>. Selon le journaliste étasunien Jefferson Morley, les deux présidents étaient des salariés de la CIA<sup>2</sup> et collaboraient dans le programme LITEMPO, une voie de communication extra officielle entre la CIA et le SEGOB, conçu en 1960 par Winston Scott, chef de la cellule de la CIA à Mexico de 1956 à 1970.

Dans le cadre de LITEMPO, Díaz Ordaz avait le code secret LITEMPO-2, alors qu'il était le secrétaire du SEGOB en 1963, durant le mandat du président Adolfo López Mateos (1958-1964). Luis Echeverría Álvarez, alors sous-secrétaire du SEGOB, avait le code LITEMPO-8. Fernando Gutiérrez Barrios, alors sous-secrétaire de la DFS (1958 – 1964) avait le code LITEMPO-4. L'agent de la CIA Philip Agee dans son ouvrage *Inside the Company : CIA Diary*, confirme que l'agence des États-Unis avait un programme appelé LITEMPO « *qui assurait de façon productive et efficace la relation entre la CIA et des hauts fonctionnaires du Mexique* »<sup>3</sup>. Cependant, il ne signale pas Díaz Ordaz et Echeverría Álvarez comme des agents de la CIA. L'idéologie de la *National Security Doctrine* a permis la collaboration entre les deux gouvernements au nom de la lutte contre la « *menace communiste* »<sup>4</sup>.

Par ailleurs, dans certains cas, sans avoir l'organisation du *Plan Condor* des dictatures sud-américaines (Argentine, Chili, Uruguay, Paraguay, Brésil, Bolivie), les autorités

---

<sup>1</sup> AGEE, Philip in WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, p. 28

<sup>2</sup> MORLEY, Jefferson. *Our Man in Mexico: Winston Scott and the Hidden History of the CIA*. Lawrence, Kansas, University Press of Kansas, 2007, p. 92.

<sup>3</sup> AGEE, Philip. *Inside the Company: CIA Diary*. Bentam Book, 1976, pp. 359-340.

<sup>4</sup> CASTILLO TRONCOSO, A. « *Reseña de "Los archivos de la violencia "de Sergio Aguayo Quezada"* ». *Estudios Sociológicos*, vol. XXIV, No. 70, Janvier- Avril, 2006, El Colegio de México, México, pp. 249-255.

mexicaines et guatémaltèques ont étroitement collaboré afin de réprimer les guérilleros dans la frontière entre les deux pays. Cette relation stratégique a duré plus de deux décennies quand le président Guatémaltèque Ydigoras Fuentes (1958 – 1963) demande formellement au président mexicain Adolfo López Mateos (1958 – 1964) de collaborer dans la répression des guérilleros guatémaltèques présents au Mexique et de partager des renseignements concernant les mouvements des dits « subversifs ».

Tant les autorités mexicaines comme celles des États-Unis ont espionné les réfugiés politiques guatémaltèques au Mexique comme l'ancien président Jacobo Arbenz, exilé après le coup d'État de 1954. En 1966, les forces armées mexicaines ont démantelé une organisation du mouvement guatémaltèque *Fuerzas Armadas Rebeldes* – FAR [Forces Armées Rebelles] présent au Mexique et ont tué, en 1970, le guérillero guatémaltèque Marco Antonio Yon Sosa, leader du *Movimiento Revolucionario 13 de Noviembre* - MR -13 [Mouvement Révolutionnaire du 13 Novembre]<sup>1</sup>. Il apparaît nécessaire de souligner qu'en Amérique du Sud, la CIA a coopéré avec le *Serviço Nacional de Informações* Brésilien pour surveiller les exilés brésiliens en Uruguay, en particulier les proches de l'ex-président João Goulart. Au nom de la lutte contre le communisme, les États-Unis ont renforcé leurs relations avec les différentes forces armées et de police tout au long de la région latino-américaine, notamment la Colombie<sup>2</sup> et le Honduras<sup>3</sup>.

Dans ce contexte de guerre contre l'ennemi intérieur « communiste » les officiers des forces armées étasuniennes ont formé les militaires mexicains aux techniques de contre-insurrection, du renseignement militaire et de la guerre psychologique. Ces officiers ont surtout été affectés au Guerrero. En ce qui concerne les transferts de la doctrine contre-insurrectionnelle au Mexique, il est important de souligner que quatre officiers mexicains ont

---

<sup>1</sup> Voir DOMINGO CABRERA, *Op.Cit* et CONDÉS LARA, Enrique. *Represión y rebelión en México (1959-1985)*. Tomo I. México, D.F, Miguel Ángel Porrúa, Benemérita Universidad Autónoma de Puebla, 2007, p.63. Cité par LÓPEZ DE LA TORRE, *Op.Cit.*, p. 62.

<sup>2</sup> Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, les forces armées colombiennes collaborent avec les forces armées étasuniennes depuis la Guerre de Corée (1951-1953) et dans la conception, entre 1962 et 1964, du Plan LASO (Latin American Security Operation), visant à réprimer les mouvements insurrectionnels dans le Marquetalia.

<sup>3</sup>Rappelons que le Honduras, zone géographique stratégique en Amérique centrale car il se trouve entre le Guatemala, le Salvador et le Nicaragua, a été le meilleur allié des États-Unis dans cette région pendant la Guerre froide. En effet, la CIA et le gouvernement Hondurien ont collaboré conjointement afin de déstabiliser le Guatemala de Jacobo Arbenz (1951 -1954). Dans ce contexte, les étasuniens ont installé des bases militaires et ont formé les militaires honduriens afin de préparer le coup d'État contre Arbenz de 1954. En outre, la dictature argentine de Jorge Rafael Videla (1976-1981) a soutenu et entraîné les *Contras*, qui opéraient des raids contre l'économie et l'administration du Nicaragua à partir de bases arrières au Honduras. Voir DE GORI, Esteban. « *Doctrina de Seguridad Nacional y políticas de contrainsurgencia en Honduras* », in Feierstein, Daniel (compilateur). *Terrorismo de Estado y Genocidio en América Latina*, Editorial Prometeo, Buenos Aires, 2009, pp. 55- 72.

été effectué un stage au sein de l'École Supérieure de Guerre de Paris en 1947, 1957, 1980 et 1983<sup>1</sup>. Cependant, il est possible d'affirmer que le transfert de la doctrine contre-insurrectionnelle est essentiellement d'origine étasunienne. En effet, selon l'expert en contre-insurrection Jorge Luis Sierra, la majorité d'officiers été envoyés à la SOA en 1953<sup>2</sup>. Pour sa part, José Luis Piñeyro, expert en forces armées et contre-insurrection, signale que les premiers officiers qui ont suivi des formations en contre-insurrection et contre guérilla l'ont fait uniquement à partir de 1962. Durant le sexennat du président Díaz Ordaz (1964 – 1970) trois cent six officiers ont été formés à la *Escuela de las Américas /School of Americas* – SOA à la contre-insurrection (et dans une moindre mesure en France, en Angleterre et en Israël)<sup>3</sup>.

Rappelons que les officiers français ont transféré les leçons qu'ils ont tiré de la Guerre d'Algérie et d'Indochine aux officiers étasuniens qui l'ont répandu à son tour dans l'ensemble du continent latino-américain à travers la SOA à Fort Gulick, Panama et avant à Fort Bragg et Ford Leavenworth. Le colonel Roger Trinquier a publié « *La Guerre moderne* » en 1961, le premier manuel à tirer les leçons de *Bataille d'Alger* de 1956. Les premiers transferts du savoir-faire français aux États-Unis ont été faits par le lieutenant-colonel Paul Aussaresses, qui est arrivé en 1961 à Washington en tant qu'attaché diplomatique avec dix officiers vétérans des guerres d'Algérie et d'Indochine. Ils ont tous été distribués dans les différentes écoles militaires étasuniennes. Paul Aussaresses est resté à Fort Bragg jusqu'à 1963.

À partir de 1965, la doctrine militaire contre-insurrectionnelle mexicaine commence à se matérialiser comme le confirme la publication « *Las guerillas de la actual etapa historica* » du lieutenant-colonel José Maria Rios de Hoyos de 1965<sup>4</sup> qui prévenaient les militaires sur le surgissement d'une « *vague insurrectionnelle dans la campagne mexicaine* »<sup>5</sup>. Adela Cedillo Cedillo signale qu'au Mexique « *le corpus doctrinaire de l'école française a été*

---

<sup>1</sup> Voir site officiel des promotions de l'École Supérieure de guerre de Paris [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ecole-superieure-de-guerre.fr/promotions/61/106/>

<sup>2</sup> SIERRA GUZMAN, Jorge Luis, « *Fuerzas armadas y contrainsurgencia (1965-1982)* » in *Movimientos armados en México, siglo XX*. OIKIÓN SOLANO, Verónica y GARCÍA UGARTE, Marta. Eugenia (Ed). Zamora, Michoacán, El Colegio de Michoacán, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, 2008, p. 362.

<sup>3</sup> PIÑEYRO, José Luis, « *Fuerzas Armadas y combate a las drogas en México: ayer y hoy* », *Sociológica*, An. 19, No. 54, janvier – avril, 2004, pp. 157 – 181.

<sup>4</sup> Archivo General de la Nacion (AGN) / Direccion de Investigaciones Politicas y Sociales (DIPS), boîte 2957, in OIKIÓN SOLANO et GARCÍA UGARTE, *Op.Cit.*, p. 68.

<sup>5</sup> OIKIÓN SOLANO, *Op.Cit.*, p. 68.

codifié dans le *Manual de Guerra Irregular*, publié par le ministère de la Défense (SEDENA) en 1969 »<sup>1</sup>.

Dans un deuxième temps, la doctrine militaire mexicaine s'est enrichie des expériences Brésiliennes. En effet, la guerre révolutionnaire, dorénavant contre-insurrectionnelle<sup>2</sup>, est l'objet d'un premier accord d'échanges d'officiers lorsque le Procureur de justice militaire Walter de Menezes Paz se rend avec soixante-treize officiers à la *Escuela Superior de Guerra* du Mexique le 23 juin 1974<sup>3</sup>. Rappelons que le transfert de la doctrine française au Brésil et en Argentine a signifié l'expansion de la *Doctrine de la Guerre Révolutionnaire* en Amérique latine, comme l'attestent les nombreux travaux de Gabriel Périès, que nous avons évoqué dans l'introduction, sur les transferts de la DGR en Argentine<sup>4</sup> et ceux de Rodrigo Nabuco de Araujo en ce qui concerne le Brésil.

Paul Aussarresses avait été au Brésil et a enseigné les techniques de la *Bataille d'Alger* aux officiers du Cône Sud au *Centro de Operações na Selva e de Ações de Comando* – COSAC [Centre d'opérations en forêt et d'actions commando] de Manaus afin de lutter contre un ennemi qui selon la doctrine française se trouvait partout<sup>5</sup>. Rappelons que la France a entretenu une importante mission militaire au Brésil qui a envoyé des nombreux officiers se former en France comme Humberto de Alencar Castelo Branco, premier président général (1964 – 1967) et le général Aurelio de Lyra Tavares, membre du triumvirat qui a gouverné le Brésil d'août à octobre 1969<sup>6</sup>.

D'autres officiers brésiliens ont appris les doctrines françaises en Argentine en 1961 et plus particulièrement quand le colonel Humberto de Souza Mello est nommé attaché militaire la même année à Buenos Aires. Ils ont également été formés par les officiers étasuniens. En effet, les enseignants des premières promotions du COSAC, situé à soixante kilomètres de Manaus, ont suivis le stage de la *Jungle operation training center*, à Fort

---

<sup>1</sup> CEDILLO CEDILLO, *Op.Cit.*, p. 369.

<sup>2</sup> Rodrigo Nabuco de Araujo signale que pour éviter toute équivoque en ce qui concerne la nature de la notion de la guerre révolutionnaire, les officiers brésiliens ont remplacé la notion de *Guerra Revolucionaria* par celle de *Guerra Insurrecional*. En effet, le mot « révolution » évoque les mouvements des lieutenants des années 1920 et 1930, ce qui revêt d'une signification positive. Cette logique peut s'appliquer également au cas mexicain. Le mot « révolution » a une connotation positive au Mexique car il rappelle la période de la *Revolución* et l'instauration d'un nouveau régime postrévolutionnaire autour du parti unique : le *Partido Nacional Revolucionario* – PNR devenu PRI en 1946.

<sup>3</sup> *Ibidem*, pp. 367-368.

<sup>4</sup> Consulter PÉRIÈS, Gabriel. (1986). *Doctrine de la sécurité nationale et national catholicisme : deux sources théoriques du processus de réorganisation nationale en Argentine (1976–1983)*, (Mémoire de Diplôme d'études approfondie). Université Paris I – Sorbonne et PÉRIÈS, Gabriel (1999)., *Op.Cit.*, PÉRIÈS, Gabriel (2013)., *Op.Cit.*

<sup>5</sup> DE ARAUJO, Rodrigo Nabuco (2012, 23 avril). Conquête des esprits et commerce d'armes : la diplomatie militaire française au Brésil (1945-1974). Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2011, p. 344. [En ligne] .Disponible sur : [https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00690336/PDF/Nabuco\\_Rodrigo.pdf](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00690336/PDF/Nabuco_Rodrigo.pdf)

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 345.

Sherman, dans la zone du Canal de Panamá<sup>1</sup>. Par ailleurs, les écoles militaires étasuniennes ont également accueilli un nombre important des Brésiliens. Entre 1946 et 1994, la SOA a reçu plus de trois cent cinquante-cinq officiers<sup>2</sup>. En revanche, cinquante-deux officiers ont été diplômés à l'École Supérieure de Guerre de Paris entre 1947 et 1974<sup>3</sup>.

Des expériences tirées, les militaires ont conçu, en juin 1969, l'Opération *Bandeirantes*, notamment en réaction à la recrudescence des activités de la guérilla urbaine à Sao Paulo. La coordination des opérations est centralisée dans une agence de commandement unique, fixée à l'État-major de la II<sup>e</sup> armée, disposant d'un État-major mixte où se rencontrent policiers et officiers supérieurs. La coordination des efforts de la police militaire et des forces armées rend possible la création des groupes militaires spécialisés dans la traque des guérilleros. La structure de ces groupes est secrète et ses membres agissent dans la plus grande impunité. Les officiers et policiers ont effectué des opérations criminelles au nom de la défense de la *Segurança nacional*<sup>4</sup>. Nous pouvons ainsi affirmer que la doctrine mexicaine s'est codifiée à partir des expériences étasuniennes et brésiliennes.

Il apparaît nécessaire de faire une parenthèse afin de souligner certains aspects sur la formation des hauts cadres de la marine mexicaine dans la doctrine de la *National Security/Seguridad Nacional*. Ainsi, même si le SEMAR n'a pas participé dans la lutte contre les guérillas, il est important de souligner que le gouvernement mexicain a décidé de fonder le CESNAV en 1970, afin de former les hauts cadres de la marine (et dans certains cas de l'armée), auparavant formés aux États-Unis, en Espagne, au Brésil et au Pérou. Rappelons que la fondation du CESNAV est influencée par un contexte national dominé par les différents mouvements insurrectionnels (guérillas rurales de Lucio Cabañas et de Genaro Vázquez et la guérilla urbaine de la *Liga Comunista 23 de Septiembre*) et sur le plan international par les guerres civiles déclenchées au Guatemala en 1960 et au Nicaragua en 1970. La formation d'experts mexicains en *Seguridad Nacional* devient nécessaire<sup>5</sup>. Les études et publications du CESNAV se sont concentrées sur l'étude de la Guerre froide, la bipolarité et la dissuasion nucléaire (le Mexique est le promoteur du traité de Tlatelolco de 1967, créant une zone exempte d'armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes). Le CODENAL du SEDENA est fondé en 1981 (cf. supra, introduction).

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> ROBIN, Marie-Monique. *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, éd. La Découverte, 2004, p.272

<sup>3</sup> DE ARAUJO (2012), *Op.Cit.*, p.41.

<sup>4</sup> *Ibidem.*, p.53.

<sup>5</sup> MALDONADO OROZCO (Amiral de la Marine mexicaine - SEMAR), *Op. Cit.*, p. 12, 64 -65 et 106.

D'un autre côté, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, à partir de l'ouverture des documents militaires du *Archivo General de la Nación* – AGN [Archives générales de la nation] en 2000, il est possible connaître les noms des principaux acteurs et opérations militaires pendant la *Guerra sucia* au Guerrero. Au sommet de la hiérarchie militaire se trouvent les secrétaires à la Défense nationale, les généraux de division Marcelino García Barragán (1964 – 1968), Hermenegildo Cuenca Díaz (1970 – 1976), Félix Galván López (1976 – 1982) et Juan Arévalo Gardoqui (1982 – 1988). Bien qu'ils n'aient pas participé directement aux opérations militaires, ils recevaient des ordres directs du président de la République.

Ainsi, entre 1968 et 1974, quatorze opérations militaires, inspirées de la doctrine contre-insurrectionnelle et de la Guerre de Basse Intensité – GBI, définies par les États-Unis comme un élément clé de la *National Security Doctrine*, ont été déployées au Guerrero. Selon Jorge Luis Sierra Guzmán, cette stratégie impliquait « *les mesures militaires, paramilitaires, politiques, économiques, psychologiques et civiques réalisées par le gouvernement pour vaincre l'insurrection subversive* »<sup>1</sup>. La première opération militaire déployée contre les guérillas de Lucio Cabañas et Genaro Vazquez a été la « *Operación Rastrilleo* ».

« *Le quatorze novembre 1968, les forces de sécurité passent du harcèlement contre les principaux dirigeants, à des actions d'envergure contre les groupes armés et informent d'une opération militaire conjointe entre le 27° et la 35° Zones militaires dans les villages de Campo Amor, Santo Domingo, Puerto Gallo municipalités d'Atoyac et de Tlacotepec contre Lucio Cabañas et Genaro Vazquez* »<sup>2</sup>.

La deuxième étape de la stratégie contre-insurrectionnelle du gouvernement mexicain a impliqué la mise en marche de la *Operación Amistad*. Selon Miguel Angel Rojas Castañeda, cette opération s'est traduite comme « *l'application de la Doctrine de la Sécurité nationale par l'armée mexicaine* ». Entre le 25 juillet et le 13 août 1970, la *Operación Amistad* a été déployée de façon conjointe entre la 27° et la 35° Zones militaires dans les villages d'Ilatenco, Tlaxcalixthahuaca, Tierra Colorada et Atenco del Rincon, dans le Guerrero. Ayant comme objectif de capturer ou tuer Lucio Cabañas et Genaro Vázquez, cette opération

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. SIERRA GUZMAN, in OIKIÓN SOLANO et GARCÍA UGARTE, *Op.Cit.*, p. 405.

<sup>2</sup> Nous traduisons. ROJAS CASTAÑEDA, Miguel Ángel. (2012). *Análisis del tema de Seguridad Nacional en México bajo la perspectiva del modelo del Estado Constitucional de Derecho y la Teoría de los derechos fundamentales*. (Thèse de Doctorat en Droit). Universitat Autònoma de Barcelona. pp. 299-300. [En ligne]. Disponible sur : <http://ddd.uab.cat/record/113054>



a entraîné des nombreuses arrestations arbitraires, privations illégales de la liberté, exécutions de paysans et bombardements avec des hélicoptères<sup>1</sup>.

À partir du premier décembre 1970, quand Luis Echeverría Álvarez devient président du Mexique, l'armée mexicaine met en application un des trois plans de la doctrine militaire mexicaine<sup>2</sup> : le plan DN-II, relatif à la défense du territoire contre tout mouvement politique armé ou pas qui porte atteinte à la Constitution et les lois de l'État, c'est-à-dire contre tout adversaire intérieur. En 1971, une importante décision politique intervient à la pétition du général Hermenegildo Cuenca Díaz, alors secrétaire de la Défense nationale (1964 – 1970), afin d'intensifier les opérations militaires au Guerrero. Ainsi, le 7 avril commence le *Plan Telaraña* ayant pour objectif de coopérer avec le gouvernement dans la lutte contre les « *gavillas*<sup>3</sup> » qui sévissent dans le Guerrero<sup>4</sup>. Dans le cadre de la coopération avec le gouvernement, les forces armées ont collaboré avec divers services de l'administration publique afin de créer un « *environnement tranquille nécessaire pour éviter que la population soutienne les malfaiteurs* »<sup>5</sup>. Le plan prévoyait des actions militaires pour « *la recherche, localisation, encerclement et capture des malfaiteurs pour rétablir la tranquillité dans les zones critiques du Guerrero* »<sup>6</sup>. Le *Plan Telaraña* a pris fin en 1972, car l'armée n'est jamais parvenue à capturer ou à tuer Lucio Cabañas ou Genaro Vásquez (rappelons que Genaro meurt en novembre 1971 lors d'une opération et Lucio en décembre 1974 lors d'une embuscade tendue par l'armée).

Comme il a été souligné plus haut, une mission brésilienne d'experts en contre-guérilla est arrivée à l'École supérieure de Guerre de Mexico le 24 juin 1974 pour assister l'armée mexicaine. La même année, du 1<sup>er</sup> au 5 juillet, le secrétaire à la Défense nationale, le général Hermenegildo Cuenca Díaz, visite la 27<sup>e</sup> Zone militaire d'Acapulco afin de traiter l'enlèvement du sénateur Ruben Figueroa par la guérilla de Lucio Cabañas. Durant son séjour, il analyse le document militaire intitulé « *Análisis y evaluación de la situación actual, político militar en relación con el secuestro del senador Rubén Figueroa, por la gavilla 'guerrillera' de Lucio Cabañas* » [Analyse et évaluation de la situation actuelle, politique et militaire, en relation à l'enlèvement du sénateur Ruben Figueroa, par la bande de guérilleros

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> La doctrine militaire mexicaine comprend trois plans : a) le Plan DN-I, relatif à la défense du territoire contre une agression extérieure ; b) Plan DN-II, préparation des forces armées pour garantir la sécurité intérieure ou combattre une insurrection et ; c) Plan DN-III, protection de la population civile en cas de catastrophe naturelle.

<sup>3</sup> Le mot péjoratif espagnol « *gavilla* » fait allusion à un rassemblement de personnes mal perçues et souvent considérées comme des délinquants.

<sup>4</sup> OIKIÓN SOLANO, *Op.Cit.*, p. 76.

<sup>5</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>6</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

de Lucio Cabañas]. Ce document est très important, car l'armée reconnaît « *qu'elle affrontait une guérilla soutenue par la population et que l'armée devait agir en employant toutes les connaissances du personnel militaire qui est parti à l'étranger pour recevoir des formations en relations à la contreguérilla* »<sup>1</sup>. Le document décrit la façon d'agir de la guérilla de Lucio et de son organisation, notamment l'existence d'un groupe permanent de direction, d'une brigade de paysans, des populations qui participent à la lutte armée et des commissions des personnes non armées qui soutiennent la guérilla<sup>2</sup>.

Les principaux officiers formés à l'étranger<sup>3</sup> qui ont participé dans la *Guerra sucia* sont monté rapidement dans la hiérarchie militaire, et certains d'entre eux, ont occupé des postes importants dans l'administration publique. Parmi eux, on trouve le jeune officier Enrique Cervantes Aguirre (devenu Secrétaire de la Défense nationale de 1994 à 2000), qui a mené les actions contre le *Partido de los Pobres* – PDLP au Guerrero durant les années 1970 et dirigé une génération des chefs militaires ayant acquis une forte expérience en contre-insurrection<sup>4</sup>. En 1973, au Guerrero, le commandement de la 35<sup>e</sup> Zone militaire, basée à Chilpancingo (capital de l'État), est confié au général de brigade Eliseo Jiménez Ruiz. L'année suivante, il est désigné commandant de la 27<sup>e</sup> Zone militaire d'Acapulco jusqu'à 1976 où il est assisté par le colonel Enrique Cervantes Aguirre. Finalement, il est désigné gouverneur de l'État d'Oaxaca en 1977 après l'anéantissement de la guérilla de Lucio Cabañas.

Le major Jésus German Porras Martínez (1969), chargé de la lutte contre le *Frente de Liberación Nacional*, a été promu au grade de lieutenant-colonel en 1974 et au grade de général en 1981. Il été le commandant second du Premier Bataillon de la Police militaire. En 1973, de nouvelles promotions interviennent au sommet de la hiérarchie militaire. Le général de brigade Alberto Sanchez Lopez (qui a participé au Massacre de Tlatelolco en 1968) est promu comme chef d'État-major, le principal organe technique opérationnel du SEDENA ; le colonel Jaime Contreras Guerrero, diplômé du Collège interaméricain de défense, aux États-Unis, est nommé responsable du renseignement militaire ; le lieutenant-colonel Mario Renan Castillo Fernandez (ancien élève à Fort Bragg, États-Unis) est désigné comme responsable des opérations de l'État-major<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. ROJAS CASTAÑEDA, *Op.Cit.*, p. 300.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 301.

<sup>3</sup> Les grades de l'Armée de terre mexicaine sont ; Soldat, Soldat de première classe, Caporal, Second sergent, Premier sergent, Sous-lieutenant, Lieutenant, Second capitaine, Premier capitaine, Major , Lieutenant-colonel, Colonel, Général brigadier, Général de Brigade et Général de Division.

<sup>4</sup> WOOD, (2002, 2 novembre), *Op, Cit.*

<sup>5</sup> CASTELLANOS, *Op.Cit.*, p. 184.

Le colonel Manuel Díaz Escobar est envoyé à la SOA pour se former et concevoir les *Halcones*, une unité contre-insurrectionnelle. Il a été envoyé au Chili en tant qu'attaché militaire avant le coup d'État contre Salvador Allende. Postérieurement, de 1973 à 1975, il collabore avec la DINA, la police politique du régime militaire du général Pinochet. À son retour au Mexique en 1975, il est promu au rang de général de brigade par le président Luis Echeverría Álvarez<sup>1</sup>.

Cependant, les officiers le plus célèbres de la *Guerra sucia* sont Mario Arturo Acosta Chaparro Escapite et Francisco Quiros Hermosillo. En 1968, Mario Arturo Acosta Escapite était second capitaine. Il a suivi une formation à Fort Benning (1969 – 1971), et est affecté à la 27<sup>e</sup> zone militaire du Guerrero à son retour. En 1974, il est promu au grade de major et rejoint la Brigade de fusiliers parachutistes. Comme nous l'avons mentionné plus haut, il a été désigné par le gouverneur du Guerrero Ruben Figueroa à la tête du Secrétariat de la Sécurité Publique de l'État de Veracruz en 1981 (sans renoncer à la Brigade de parachutistes). Il devient colonel d'infanterie en 1984. Il a écrit, en 1990, le document militaire « *Movimiento subversivo en México* » qui donne sa version sur la *Guerra Sucia*. En 2001, il est promu au grade de général de division alors qu'il fait l'objet de nombreuses accusations de disparitions forcées pendant la « *Guerra sucia* » au Guerrero. Il a également été condamné à seize ans de prison pour la protection qu'il accordait au leader du *cartel de Juárez*. Cependant, il a été gracié par le Procureur Général de la République et le Procureur de la Justice Militaire en 2007. Il a été assassiné à Mexico en 2010.

Quand il assistait le général Marcelino Garcia Barragan en 1968, Francisco Quiros Hermosillo était major d'infanterie. Pendant la durée de la lutte contre-insurrectionnelle, il est nommé premier commandant du Second Bataillon de la Police Militaire au Guerrero où il reçoit la mission de lutter contre les groupes dits subversifs. En 1976, il est promu au grade de général brigadier et devient premier commandant de la Brigade de la Police Militaire, où il dirige, avec Miguel Nazar Haro (alors sous-directeur de la DFS), la *Brigada Blanca*. En 1980, il est élevé au rang de général de brigade et en 1982 général de division. Il convient de souligner qu'en 1979 il a accompagné le secrétaire à la Défense nationale général Félix Galván López (1976 – 1982) en Argentine à l'occasion d'une invitation du général Roberto Eduardo Viola (un des principaux protagonistes du coup d'État de 1976) où il a dicté une conférence sur le combat contre les groupes dits subversifs.

---

<sup>1</sup> GÓMEZ DE UNAMUNO, Aurelia (2008). *Narrativas marginales y guerra sucia en México (1968-1994)*, (Thèse de Doctorat), University of Pittsburgh, p.53.

Selon Laura Castellanos, Acosta Chaparro et Quiros Herмосillo ont « *ont conféré au Mexique l'indigne honneur d'être les précurseurs des fameux vuelos de la muerte* [vols de la mort] » au Mexique<sup>1</sup>, connus en France comme *crevettes Bigeard*. D'après le témoignage du capitaine en second de l'Aviation mexicaine Margarito Monroy Candia, spécialiste en aviation mécanique formé en Israël en 1973, les premiers *vuelos de la muerte* ont décollé de la base aérienne militaire numéro 7°, localisé à Pie de la Cuesta, Acapulco, en 1976 :

« *La personne était tirée d'une petite pièce qui se trouvait à l'intérieur de la base aérienne, à 20 o 30 mètres de l'endroit où ils les exécutaient, avec les yeux bandés, ils la faisaient asseoir sur un tabouret et là, quelqu'un s'approchait par derrière et lui mettait une balle dans la nuque. Moi, je l'ai vu faire la première fois, quand le Général Quiros Herмосillo a tiré sur plusieurs personnes, je m'en souvins bien, quand il était près de moi, j'ai vu sa chemise tachée de sang. C'est pour ça qu'avec le personnel, je l'appelais el Verdugo (le Bourreau), et le pistolet dont il se servait pour tuer les gens, qui était d'ailleurs un UZI 9 millimètres, je l'avais baptisé « L'épée vengeresse » parce que, à ce que je sais, il l'avait rapporté d'Israël »<sup>2</sup>*

À partir de 1982, les groupes de guérillas commencent à se replier et les policiers et les militaires décident d'arrêter leur persécution. Le général Arturo Acosta Chaparro reconnaît dans son livre *Movimiento subversivo en México* :

« *Jusqu'à l'année 1981, les corps de sécurité et de renseignement, chargés de maintenir le contrôle sur les facteurs subversifs dans le pays, ont effectué une tâche de neutralisation effective, dont les résultats ont été dignes d'admiration et notoires, puisque les foyers insurrectionnels qui représentaient un sérieux problème durant les années 1973 à 1977 ont été pratiquement exterminés »<sup>3</sup>.*

En somme, la doctrine française de la *Guerre révolutionnaire* et la *National Security Doctrine* sont utilisées comme un ensemble de dispositifs parmi lesquels les armées latino-américaines sélectionnent les techniques les plus adaptés aux situations qu'elles affrontent. Plus qu'une doctrine élaborée pour une région en particulier à un moment précis, la *National Security Doctrine* forme avant tout un réseau. Son transfert n'est pas seulement fait par les

---

<sup>1</sup> CASTELLANOS, *Op. Cit.*, pp. 199– 200. Rappelons que les vols de la mort sont pratiqués en Argentine et en Uruguay à la même période.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 200. Traduction de l'espagnol par Tessa Briscac.

<sup>3</sup> Nous traduisons. ACOSTA CHAPARRO, *Op. Cit.*, p.13, in CEDILLO CEDILLO, *Op.Cit.*, p. 406.

officiers latino-américains séjournant aux États-Unis où ayant partagé leurs expériences avec leurs voisins latino-américains (Argentine–Chili–Brésil–Mexique–Bolivie–Pérou).

Par ailleurs, si la théorie de la *Guerre Révolutionnaire* constitue une contribution à la *National Security Doctrine* des États-Unis et à la *Seguridad Nacional/Segurança Nacional* de l'Argentine et du Brésil, la *Guerra sucia*, orienté par ses modes d'organisation des appareils sécuritaires, policiers et militaires de l'État, constitue une contribution à la *Seguridad Nacional* du Mexique. Comme nous l'avons vu, la *Doctrina de la Seguridad Nacional* se consolide en Argentine, au Mexique, au Brésil, au Guatemala et au Chili, et dans d'autres pays de la région, de façon pratiquement simultanée. Elle marque les traces d'une culture politique répressive trouvant son origine dans l'histoire de la *National Security* des États-Unis.

Enfin, le schéma ici-bas présente l'organisation de l'appareil et des opérations militaires contre-insurrectionnelles dans le Guerrero et les villes de Mexico, Guadalajara, Monterrey, ainsi que les principaux acteurs qui ont occupé des postes stratégiques pendant la durée de la *Guerra sucia*. Certains d'entre eux ont été formés dans les académies militaires des États Unis, par des officiers brésiliens et collaboré au sein d'autres organismes latino-américains comme la DINA Chilienne, ou encore, participé à des conférences en Argentine. Ce qui représente non seulement le transfert d'un mode d'organisation spécifique de l'appareil coercitif d'État, et la mise en commun d'une idéologie, mais aussi création d'un véritable réseau transnational interarmées voué à la lutte contre un ennemi commun, ou intérieur spécifique. Ces réseaux sont complexes et liés à l'univers des officiers et généraux de pays du continent américain comme européen. C'est ainsi que, dans le cas mexicain qui nous intéresse ici, les groupes s'établissent de façon spécifique dans l'armée mexicaine et dans la Police Judiciaire Militaire.

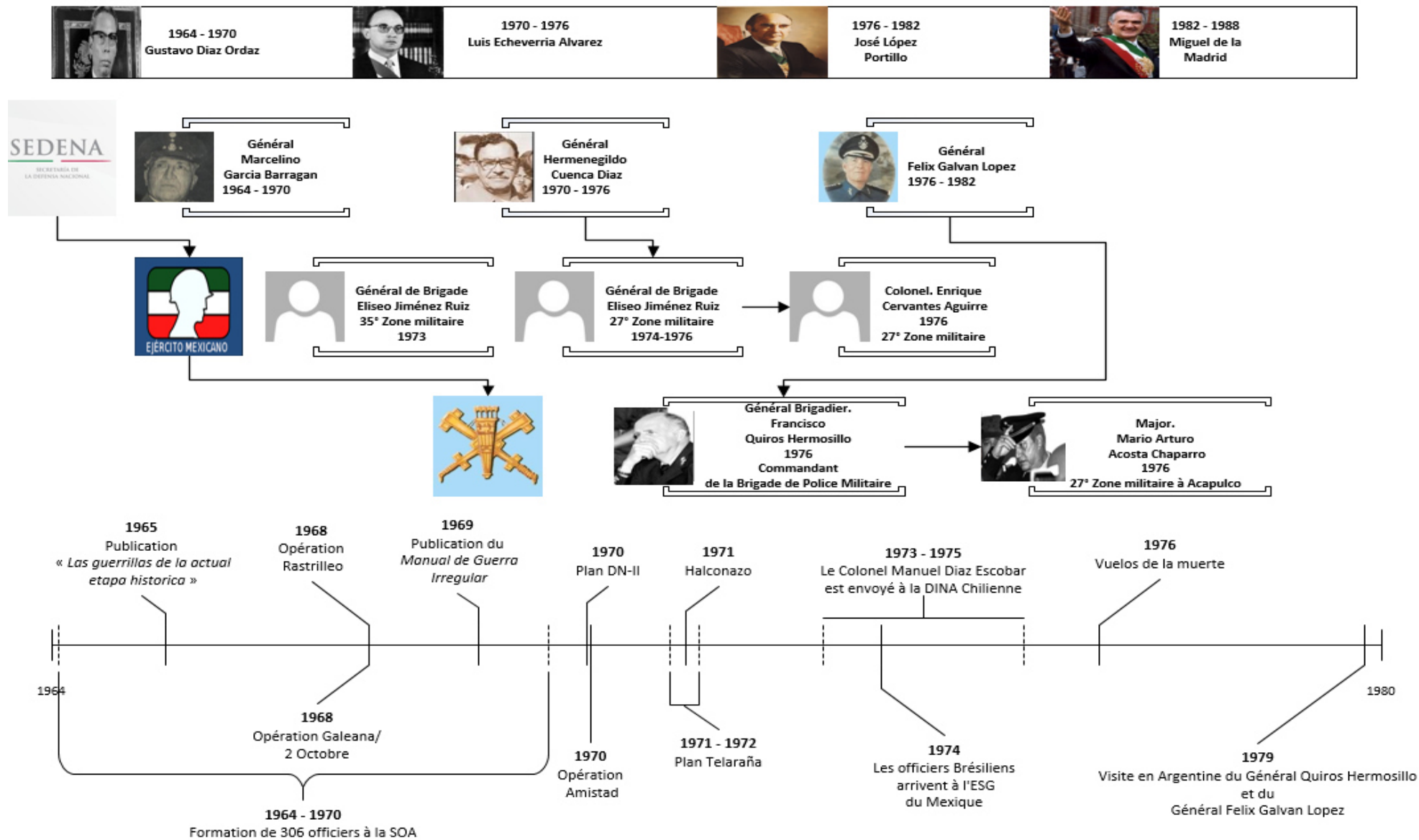


Figure 5. Principaux acteurs militaires et opérations antisubversives  
Source : Élaboration personnelle

Parallèlement aux opérations militaires déployées dans le Guerrero par l'armée, d'autres mouvements sociaux ont été durement réprimés à Mexico en 1968 et 1971. À quelques jours de l'ouverture des Jeux olympiques, le président Gustavo Díaz Ordáz (1964 – 1970) et le secrétaire de l'Intérieur (SEGOB) d'alors Luis Echeverría Álvarez (devenu président de 1970 – 1976), après une série de manifestations étudiantes contre le PRI à Mexico, décident d'assurer la « sécurité » des Jeux. Le général Marcelino García Barragán, alors ministre à la Défense, met en marche la *Operación Galeana* afin de réprimer les manifestants, réunis le 2 octobre sur la place des *Tres Culturas* à Tlatelolco, dans la ville de Mexico. L'opération s'est déroulée dix jours avant la célébration des Jeux olympiques d'été de Mexico.

L'équipe chargée d'effectuer cette opération a été le *Batallón Olimpia*, une unité contre-insurrectionnelle d'élite de l'armée mexicaine. À l'instar des troupes de choc françaises durant la guerre d'Indochine, comme le GCMA, ou de l'Opération *Bandereitas* au Brésil, ce groupe va agir dans la clandestinité et la plus grande discrétion en effectuant des opérations criminelles afin de garantir la sécurité intérieure. Ce bataillon était intégré par « *des éléments des 14ème et 53ème Bataillons d'infanterie, des 14ème, 18ème et 19ème Régiments de cavalerie, des éléments de la Direction fédérale de sécurité, de la Police Judiciaire Fédérale, de la Police Judiciaire Fédérale de la ville de Mexico et de la Police Judiciaire de l'État de Mexico, soutenus par des officiers de l'état-major présidentiel, fortement armés et habillés en tenue de civil portant comme insigne un gant blanc, sous les ordres du Colonel d'infanterie Ernesto Guitierrez Gomez Tagle* »<sup>1</sup>.

Selon le rapport publié par la *Fiscalía Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado* – FEMOSPP [Tribunal Spécial pour les Mouvements Sociaux et Politiques du Passé], le *Batallon Olimpia*, ayant pour mission de capturer et de neutraliser les principaux dirigeants de la *Liga Comunista 23 de Septiembre*, avait comme caractéristique essentielle d'« *agir avec l'impunité institutionnelle, confondus parmi les citoyens, sans être identifiés, pouvant se mêler avec la population civile tout en s'attaquant à elle, sans qu'il y existe un crime d'État à poursuivre et sanctionner* »<sup>2</sup>.

Par ailleurs, d'après les sources de l'Armée, le bilan de l'Opération Galeana, est de « *plus de mille manifestants détenus, parmi lesquels 363 ont été conduits au Camp militaire n°1, 83 au siège de la police et 597 distribués entre la garde à vue et la prison du District*

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. ROJAS CASTAÑEDA, *Op.Cit.*, p. 270.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Fiscalía Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado* (FEMOSPP), p. 131, cité par ROJAS CASTAÑEDA, *Op.Cit.*, p. 272.

*fédéral* »<sup>1</sup>. Pour sa part, le directeur de la DFS d'alors, le capitaine Fernando Gutiérrez Barrios, fait état de mille quarante-trois personnes arrêtées, parmi lesquelles trois cents soixante-trois ont été transférées au *Campo Militar Numero 1* (devenu une prison clandestine de prisonniers politiques), quatre-vingt-trois au siège de la police de la ville de Mexico et cinq cents soixante-dix-sept ont été distribués entre la garde à vue et la prison du District fédéral. En ce qui concerne le nombre de blessés, le directeur de la DFS fait état de cent personnes, douze soldats et sept membres de différents corps de police.

Toutefois, les sympathisants du mouvement indiquent qu'il y a eu entre deux-cents et trois-cents morts du côté des manifestants et environ cinquante morts du côté des forces de police. Le nombre des personnes détenues et portées disparues reste méconnu<sup>2</sup>. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, le seul à être jugé par les incidents de 1968 a été le président Luis Echeverría Álvarez, pour être amnistié en 2009. La FEMOSPP a été dissoute en 2007.

Il convient d'avertir que les spécialistes mexicains ont une tendance à confondre les groupes paramilitaires avec les escadrons de la mort<sup>3</sup>. Tout d'abord, rappelons que c'est le colonel Lacheroy qui théorise la notion de « groupes para-militaires » concernant les Troupes coloniales en Indochine. Cependant, la notion du paramilitaire peut varier d'un contexte à un autre. Il s'agira ainsi de faire, dans une perspective comparée, une analyse afin de déterminer les différences entre paramilitaires et escadrons de la mort au Mexique pendant la *Guerra sucia*.

Reprenons ainsi la distinction entre ces deux groupes, élaborée par l'universitaire et spécialiste colombien Eduardo Pizarro Leongómez<sup>4</sup>. D'après lui, les groupes paramilitaires : « *Sont des forces irrégulières non étatiques et clandestines, financés et soutenues par l'État, ou les élites économiques, afin d'affronter des acteurs armés considérés illégaux. Les groupes paramilitaires sont souvent intégrés par des citoyens, d'anciens membres de forces de sécurité ou des mercenaires, possédant une structure, un commandement central et des fonctions bien définies. Ils apparaissent dans les pays ayant une structure étatique faible où*

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*, p. 138.

<sup>2</sup> MÉNDEZ ORTIZ, Alfredo (2006 , 30 novembre). Giran orden de aprehensión contra Echeverría Alvarez por genocidio, *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur <http://www.jornada.unam.mx/2006/11/30/index.php?section=politica&article=020n1pol>

<sup>3</sup> Sergio Aguayo Quezada considère l'escadron de la mort « *Halcones* » comme un groupe paramilitaire, voir AGUAYO QUEZADA, *Op.Cit.*, p. 139.

<sup>4</sup> Eduardo Pizarro Leongómez est professeur de l'Institut d'Études Politiques et des Relations Internationales de l'Université Nationale de Colombie. De 2011 à 2015, il a été l'Ambassadeur de la Colombie aux Pays-Bas et à l'Organisation Internationale pour la Prohibition des Armes Chimiques. Il a également été Rapporteur spécial de la Commission de l'Histoire du Conflit et de leurs Victimes à La Havane (2014-2015).



*le gouvernement est prêt à sacrifier le monopole légitime de la violence afin de combattre les forces insurrectionnelles »<sup>1</sup>.*

En revanche, les *escadrons de la mort* sont des groupes clandestins intégrés par des membres des forces de sécurité étatiques d'active (militaires, police, services de renseignement et parfois par certains secteurs de la criminalité organisée) ayant une structure flexible et dont la création répond à la nécessité de préserver l'identité de ses membres et de ses fonctions clandestines. Une fois leur mission accomplie, ils disparaissent. Ces groupes apparaissent dans le pays ayant une structure étatique ou politique plus solide, comme le Mexique et les pays du Cône Sud, qui ont formé et financé des escadrons de la mort, dans le cadre de la *Guerra sucia* et de la *Operación Cóndor* respectivement, pour réprimer et éliminer les opposants politiques<sup>2</sup>.

Pour sa part la FEMOSPP du Mexique apporte une définition, qui de notre point de vue, tend à confondre la notion de paramilitaire et d'escadron de la mort :

*« Une dénomination qui s'applique à un groupe délictueux utilisé par l'État pour utiliser la force de façon illégale. C'est comme s'il disposait d'une quatrième force militaire, l'irrégulière. L'État et ses institutions sont les seuls qui peuvent s'en servir de l'usage de la force pour faire prévaloir le Droit. En ce qui concerne le cas d'un groupe paramilitaire, ses effectifs n'appartiennent pas aux institutions reconnues publiquement pour exercer cette fonction du Droit, et leur conduite est pourtant illégale. Les actes de violence qu'il exerce sont délictueux. L'État, étant responsable de ces crimes, ne peut pas reconnaître publiquement son existence de ce fait ils agissent dans la clandestinité. Ils sont financés par l'État sans faire partie de l'administration publique »<sup>3</sup>.*

Les *Patrullas Armadas Civiles* du Guatemala, les *Patrullas Cantonales* du Salvador et les *Rondas Campesinas* du Pérou en constituent des exemples. Cependant, le cas de la Colombie reste le plus emblématique. Les groupes paramilitaires ont été formés et financés lors de la promulgation du *Decreto 3398* (1965) et de la *Ley 48* (1968) en tant que « mouvements d'autodéfense » contre les guérillas. Ils sont devenus par la suite les *Autodefensas Unidas de Colombia* – AUC, le principal groupe paramilitaire du pays.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. PIZARRO LEONGÓMEZ, Eduardo. *Una democracia asediada. Balance y perspectivas del conflicto armado en Colombia*. Bogotá, Grupo Editorial Norma, mars 2004, pp. 101-103.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Fiscalía Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado* (FEMOSPP), p.158, cité par ROJAS CASTAÑEDA, *Op.Cit.*, p. 284.

Lorsque Luis Echeverría Álvarez devient président en 1970, ceci représente une continuité dans la politique répressive de l'État mexicain. Le 10 juin 1971, une importante manifestation a été convoquée à Mexico pour soutenir les revendications des étudiants de la *Universidad Autónoma de Nuevo León* – UANL (État de Nuevo León). Le gouvernement ordonne, tout comme dans le *massacre de Tlatelolco* du 2 octobre 1968, la brutale répression par les *Halcones* [les faucons], un escadron de la mort.

La dénomination « *Halcones* » n'est pas au hasard. Elle exprime l'idéologie des groupes répressifs :

*« Former un commando d'« oiseaux avec une grande force et capables de vaincre leur proie ». L'idée était d'entraîner des jeunes recrues, non seulement par leur critère physique, mais aussi idéologiquement pour combattre les ennemis du pays, les dissidents sociaux, avec des techniques militaires, et non policières, d'attaque et dans le cadre de la doctrine de la sécurité nationale, pour exterminer ou anéantir l'ennemi »*<sup>1</sup>

Les jeunes recrues, entre 17 et 25 ans, provenaient d'autres corps militaires comme les fusiliers parachutistes. Ils étaient formés dans la plus rigoureuse discipline militaire, au maniement des armes à feu et des armes blanches. Les *Halcones* dépendaient directement du chef du Département du District Fédéral, le général Alfonso Corona del Rosal, et étaient commandés par le colonel Manuel Diaz Escobar, formé à l'École des Amériques et collaborateur de la DINA Chilienne entre 1973 et 1975.

Le jour de la mise en marche de l'opération, le 10 juin, un total de cinq-cents *Halcones* infiltrèrent la manifestation des étudiants et la réprimèrent. Ils « *portaient des bannières avec des représentations du Che Guevara et avec la légende 'Hasta la victoria siempre'* »<sup>2</sup>. Le gouvernement a nié la participation des forces de l'ordre et l'existence des *Halcones*. Cependant, les dossiers déclassifiés de la FEMOSPP permettent de préciser les modes d'intervention des *Halcones*<sup>3</sup> :

*« Les éléments du groupe ont adopté la clandestinité. Ils se connaissaient entre eux par des surnoms, et par cette voie ils maintenaient leur identité dans l'anonymat et ignoraient celle de leur chef et de ces camarades. Les endroits qu'ils fréquentaient pour*

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 160.

<sup>2</sup> *Fiscalía Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado* (FEMOSPP), p.158, cité par ROJAS CASTAÑEDA, *Op.Cit.*, p. 290.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

*s'entraîner étaient codifiés pour que la population ignore son existence. Les tâches et activités étaient codifiées pour qu'ils ignorent ce que les autres groupes faisaient »<sup>1</sup>.*

Ce massacre, connu aussi comme « *Jeudi de Corups* » ou « *Halconazo* » est l'élément déclencheur de l'émergence des groupes de guérilla urbaine, comme les *Fuerzas de Liberacion Nacional* – FLN et la *Liga Comunista 23 de Septiembre* - LC23S que nous avons décrits plus haut. Le gouvernement d'Echeverría Álvarez riposte alors en promouvant Fernando Gutiérrez Barrios, jusque-là directeur de la DFS (1965 – 1970) au poste de *Subsecretario de Gobernación* (sous-secrétaire du SEGOB -1970 – 1975) et le capitaine Luis de la Barrera Moreno (1970 – 1977) et Miguel Nazar Haro (1970 – 1978) respectivement aux postes de directeur et sous-directeur de la DFS.

Une véritable structure étatique contre-insurrectionnelle est alors mise en œuvre par le gouvernement. Comme nous l'avons déjà mentionné, au sommet se trouvaient les présidents de l'époque Gustavo Díaz Ordaz (1964 – 1970), Luis Echeverría Álvarez (1970 – 1976), José López Portillo (1976 – 1982) et Miguel de la Madrid (1982 – 1988). Les secrétaires du SEGOB (ministère de l'Intérieur) étaient alors : Luis Echeverría Álvarez (1978 – 1982) et Manuel Bartlett Díaz (1982 – 1988) ; les sous-secrétaires Fernando Gutiérrez Barrios (1970 – 1975, 1977, 1980 – 1982), Sergio García Ramírez (1976 – 1977), Javier García Paniagua (1978 –1980) et Jorge Carrillo Olea (1982 – 1988).

L'homme politique qui connaissait mieux que personne la totalité des services de sécurité, ainsi que la stratégie contre-insurrectionnelle, était le capitaine Fernando Gutiérrez Barrios. D'après Sergio Aguayo Quezada « *aucune personne dans l'histoire des services de renseignement n'a maintenu aussi bien le contrôle de façon absolue et aussi longtemps comme Fernando Gutiérrez Barrios, personnage devenu le synonyme de Direction fédérale de Sécurité. Il n'a jamais été le garde du corps du Président, sa vocation était dans le renseignement* »<sup>2</sup>. Le capitaine Gutiérrez Barrios a été transféré du *Heroico Colegio Militar* à la DFS entre 1948 et 1949. Grâce à son amitié avec Gustavo Díaz Ordaz, alors officier au SEGOB, il est rapidement monté dans la hiérarchie politique. En effet, quand Díaz Ordaz est promu au poste de secrétaire du SEGOB (1958 – 1963), Gutiérrez Barrios devient à son tour sous-directeur de la DFS (1958 – 1964). Díaz Ordaz est élu président de 1964 à 1970, Gutiérrez Barrios est alors promu au rang de directeur de la DFS (1965 – 1970) où il s'est allié à Luis Echeverría Álvarez, qui, à son tour, est élu président de 1970 à 1976. Grâce à

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 167.

<sup>2</sup> Nous traduisons. AGUAYO QUEZADA, *Op. Cit.*, p. 96.

Echeverría Álvarez, Gutiérrez Barrios devient sous-secrétaire du SEGOB à trois reprises, d'abord de 1970 à 1975, puis en 1977, et finalement — quand Echeverría Álvarez devient secrétaire du SEGOB de 1978 à 1982 — de 1980 à 1982. Il était connu comme le « gardien du régime ».

Le schéma ci-dessous traduit l'organisation de l'appareil étatique contre-insurrectionnel mexicain ainsi que les différents acteurs qui ont occupé des postes stratégiques pendant la durée de la *Guerra sucia*. Certains d'entre eux ont été transférés d'un ministère à un autre, ce qui représente non seulement le transfert d'une doctrine d'action, mais surtout la création d'un réseau. Ces réseaux sont complexes et sont constitutifs de l'espace politique de ces hommes d'État. Ceux-ci pénètrent les ministères stratégiques comme le SEGOB et la DFS, mais aussi du PGR et la *Suprema Corte de Justicia de la Nación* – SCJN.

Sergio García Ramírez était, en 1970, pendant le mandat du président Echeverría Álvarez, chef de la DGIPS, année où il devient procureur de justice du District Fédéral (1970 – 1972) ; et alors, en raison de son poste, au courant de la répression de la manifestation étudiante lors du *Halconazo* à Mexico en 1971. Entre 1976 et 1977, il est promu au poste de sous-secrétaire du SEGOB (année passage du mandat d'Echeverría Álvarez à celui de José Lopez Portillo). Comme nous l'avons vu plus haut, le SEGOB était chargé, à l'époque, de la coordination des activités concernant la « *Seguridad Nacional* » à travers la DFS et la DGIPS. Il a occupé le poste de Procureur Général de la République – PGR de 1982 à 1988, période pendant laquelle un agent de l'agence antidrogue des États-Unis (DEA) a été assassiné sur le territoire mexicain. Finalement, il a été nommé juge à la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme – CIDH où il s'est excusé de participer dans les débats concernant l'affaire « Padilla Pacheco »<sup>1</sup> en arguant qu'il était de nationalité mexicaine et ne pouvait pas traiter une affaire concernant le Mexique.

---

<sup>1</sup> Le 25 août 1974, l'armée mexicaine arrête et fait disparaître Rosendo Padilla Pacheco, un paysan du Guerrero, car il était un sympathisant du guérillero Lucio Cabañas et lui avait composé un *corrido*. L'affaire a été traitée par la CIDH et a abouti à la première condamnation du Mexique en 2009.

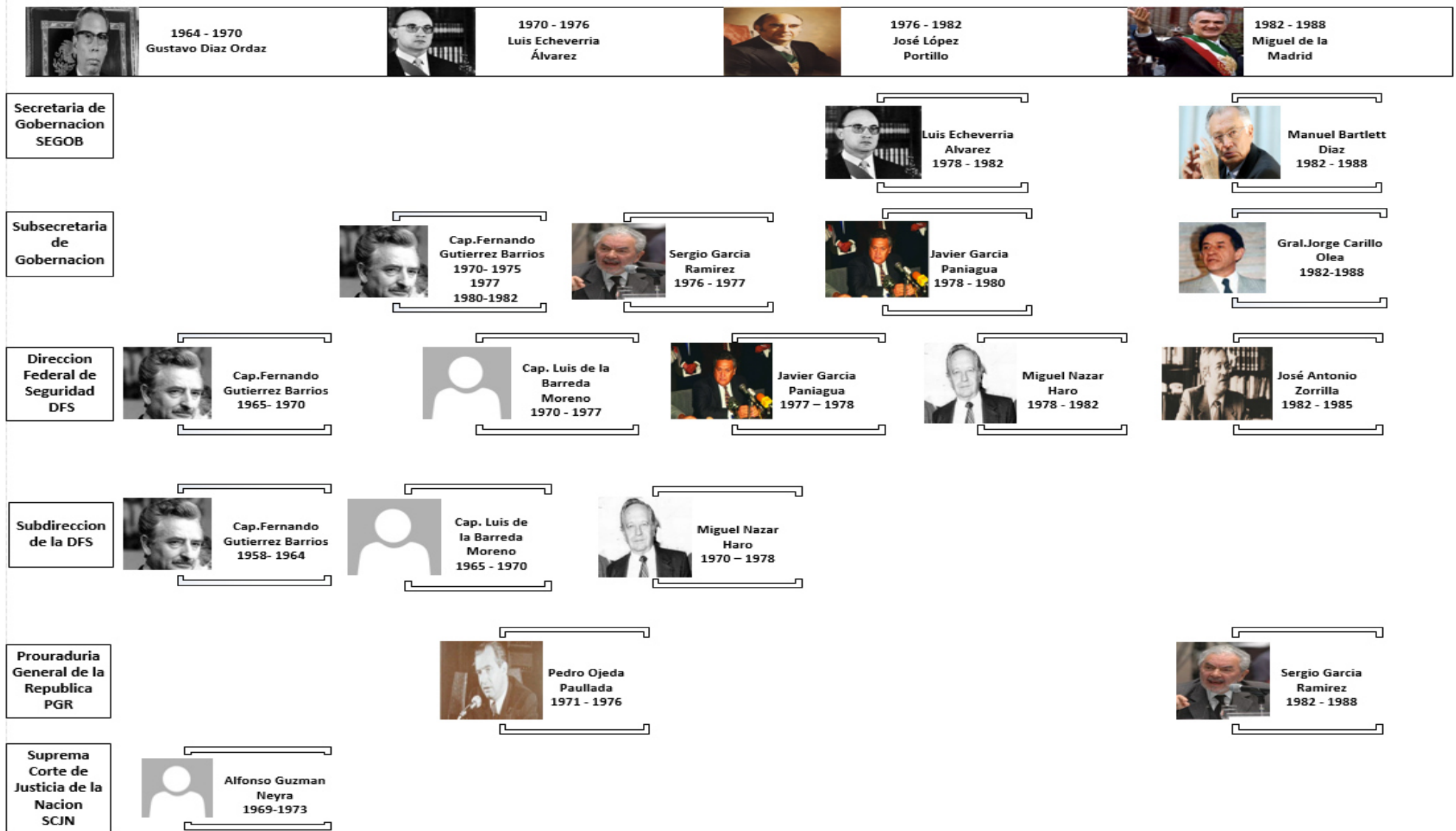


Figure 6. Principaux acteurs civils de l'appareil contre-insurrectionnel  
 Source : Élaboration personnelle

Javier García Paniagua, fils du ministre à la Défense nationale le général Marcelino Garcia Barragan (1964 – 1968), a occupé le poste de sous-secrétaire du SEGOB de 1978 à 1980 et désigné directeur de la DFS en mars 1977 (jusqu'à 1978), trois mois après l'élection du président José Lopez Portillo (1976 – 1982). Il a été promu à ce poste, en dépit de la réticence du secrétaire du SEGOB, Jesús Reyes Heróles (1976 – 1979), qui était plutôt favorable à Margarita Lopez Portillo (sœur du président López Portillo) qui voulait punir la guérilla qui avait tenté de la séquestrer en 1976. García Paniagua a particulièrement été très agressif vis-à-vis des guérillas urbaines, notamment par le recours aux techniques de la torture. Durant son mandat, le nombre de disparitions forcées, d'exécutions, de cas de tortures et d'arrestations arbitraires, activités qu'il considérait comme « quotidiennes »<sup>1</sup>, a augmenté.

Ces hommes politiques ne sont pas les seuls acteurs de ces politiques répressives spécifiques. Un deuxième groupe est composé par les directeurs et sous-directeurs de la DFS. Le plus célèbre est Miguel Nazar Haro. Il a commencé sa carrière dans la DFS en 1960. En 1964, il devient le garde du corps des parents du président Gustavo Díaz Ordaz. Il est envoyé suivre une formation à l'Académie internationale de police à New York. Dès son retour au Mexique, il devient le principal cerveau et agent opérationnel de la lutte antiterroriste. En 1965, il fonde le Groupe d'enquêtes spéciales C-047. Ce groupe, qui est au cœur de la stratégie de la lutte contre la guérilla urbaine, a démontré son efficacité lors de l'arrestation des membres du MRP, accusés d'incitation à la rébellion, conspiration et de détention d'armes.

Nazar Haro a été promu au rang de lieutenant-colonel alors qu'il n'avait jamais eu de formation militaire, c'est un encore un cas de « clientélisme » qui mérite d'être souligné. Il a été le sous-directeur de la DFS de 1970 à 1978, où il a été chargé en 1976, de concevoir et de mettre en route la création de la *Brigada Blanca*, qui avait pour objectif d'identifier et d'éliminer les membres des guérillas mexicaines.

Le 7 juin, deux cents quarante membres de l'armée (police militaire et police judiciaire militaire), de la DFS, des services du PGR, de la police judiciaire de l'État de Mexico, de la police judiciaire du District Fédéral et de la Direction générale de police et de la circulation du District Fédéral, sont incorporés à la *Brigada Especial Antiguerillas* – BEA [Brigade

---

<sup>1</sup> CEDILLO CEDILLO, *Op. Cit.*, p. 381.

Spéciale Antiguérilla], dont le siège était au *Campo Militar Numero Uno*. Les installations du Deuxième bataillon de la police militaire lui sont affectées comme centre de détention<sup>1</sup>.

Ainsi, de façon parallèle aux opérations militaires déployées au Guerrero, la BEA avait pour mission :

« *De ne pas essayer de désarticuler, sinon d'éliminer les guérilleros ; ceux qui tombent entre leurs mains et qui sont considérés comme des membres de la guérilla ne sont pas présentés devant les autorités judiciaires compétentes. On fait disparaître ceux qui sont morts lors des affrontements, même s'ils ont été exécutés extrajudiciairement. Aucune autorité judiciaire ne questionne l'action de la police et de l'armée. L'exécutif nie l'existence de ces cas, et attribue à la Brigade Spéciale une totale impunité, un soutien économique et des récompenses* »<sup>2</sup>.

Puisque la *Liga Comunista 23 de Septiembre* avait sa *Brigade Rouge*, associée à la couleur du drapeau communiste, les agents de la BEA avaient choisi, en contrepartie, la couleur blanche, associée à la « justice », et décidèrent de s'appeler *Brigada Blanca*<sup>3</sup>. Les éléments de la BEA ont été formés au maniement des armes, ont suivi un entraînement physique, des cours de conduite automobile, ont été initiés au maniement d'explosifs et aux techniques d'arrestation et d'interrogatoire. Les « techniques » comprenaient le passage à tabac ou la pratique des chocs électriques et l'humiliation sexuelle.

Nazar Haro reste à la tête de la *Brigada Blanca* tandis que le général Francisco Quiros Herosillo, l'initiateur des « vols de la mort », en est le coordonnateur général. D'autres chefs de la police comme Javier García Paniagua et du corrompu directeur général de la police et de la circulation du District Fédéral, général Arturo Durazo, intègrent ce dispositif<sup>4</sup>.

Comme nous l'avons signalé plus haut, quand José López Portillo est élu président, des nouvelles promotions ont eu lieu dans le gouvernement. Nazar Haro est promu au poste de directeur de la DFS de 1978 à 1982. Avec cette promotion, la machinerie contre-insurrectionnelle est parvenue à anéantir la guérilla. La LC23S a été totalement démantelée.

---

<sup>1</sup> CASTILLO GARCÍA, Gustavo. (2008, 7 juillet). El gobierno creó en 1976 la Brigada especial para "aplstar" a guerrilleros en el Valle de México, *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.jornada.unam.mx/2008/07/07/index.php?section=politica&article=014n1pol>

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Fiscalía Especial para Movimientos Sociales y Políticos del Pasado* (FEMOSPP), p.158, cité par ROJAS CASTAÑEDA, *Op.Cit.*, p. 305.

<sup>3</sup> LÓPEZ DE LA TORRE, *Op. Cit.*, pp.68-69 et CEDILLO CEDILLO, *Op.Cit.*, p.381.

<sup>4</sup> Il fut nommé « Général » alors qu'il n'avait jamais eu de formation militaire, c'est un encore un cas de « clientélisme » qui mérite d'être souligné.

La matrice française des opérations de la DFS apparaît dans l'influence de la logique contre-insurrectionnelle telle que l'on peut la voir dans le film *la Bataille d'Alger* de Pontecorvo. Nazar Haro signale lors d'une interview que le gouvernement avait commis une erreur en autorisant l'exhibition du film *La Bataille d'Alger*, qui avait inspiré l'apprentissage des tactiques de guérilla à la LC23S<sup>1</sup>. Il peut être déduit que les éléments de la DFS voyaient également le film pour copier la stratégie contre-insurrectionnelle (ce qui est un fait reconnu, même en Argentine).

Par ailleurs, parallèlement à la lutte contre-insurrectionnelle, Nazar Haro pratiquait de nombreuses activités illicites, dont le narcotrafic et le vol de voitures de luxe. Selon une enquête menée par le FBI au Mexique, Nazar Haro dirigeait un réseau de vol de voitures en Californie dégageant une valeur estimée à trente millions de dollars par an. Une fois volées, les voitures étaient stockées dans la division de la DFS à Tijuana (État de Basse-Californie, Mexique) où elles étaient réexpédiées à Mexico pour être utilisées par la *Brigada Blanca* pour séquestrer les « subversifs » ou être vendues à des fonctionnaires publics<sup>2</sup>. Quand il a été capturé en 1981 par le FBI, la CIA a assuré sa liberté en arguant qu'il était un élément clé dans la génération de renseignements dans la lutte antissubversive pour la CIA à Mexico, et particulièrement important pour la sécurité des États-Unis. Cependant, ce cas a été divulgué au Mexique et Nazar Haro s'est vu forcé à démissionner de la DFS en 1982<sup>3</sup>.

Finalement, la priorisation de la lutte contre le narcotrafic (considéré comme une menace à la *Seguridad Nacional* pour la première fois dans le *Plan de Desarrollo de 1982-1988*) a déplacé la traque des guérilleros par les forces de l'ordre. En effet, la lutte contre-insurrectionnelle ne représentait plus une menace pour le gouvernement qui commençait à concentrer ses efforts dans la lutte contre les narcotrafiquants. Dans le cadre, de nombreux officiers et chefs de police, qui avaient participé dans la *Guerra sucia*, ont finis par intégrer les rangs des groupes du narcotrafic ou de la délinquance organisée. Ainsi, Miguel Nazar Haro dirigeait un réseau de vol de voitures en Californie, et les généraux Arturo Acosta Chaparro et Francisco Quiros Hermosillo ont été accusés en 2001 pour leurs liens avec le *cartel de Juárez* et graciés par le Procureur Général de la République et par le Procureur de la justice militaire en 2007.

---

<sup>1</sup> RAMOS, Jorge. (2003, 8 juin). Fue un caos la « Guerra sucia » : Nazar Haro. *El Universal*. [En ligne]. Disponible sur : <http://archivo.eluniversal.com.mx/nacion/97829.html>

<sup>2</sup> CEDILLO CEDILLO, *Op.Cit.*, p.381.

<sup>3</sup> MARTIN, Rubén (2012, 30 janvier). Nazar y la impunidad de la Guerra Sucia. *El Economista*. [En ligne]. Disponible sur : <http://eleconomista.com.mx/columnas/columna-especial-politica/2012/01/30/nazar-impunidad-guerra-sucia>



## §1. Un cadre normatif adapté à la contre-insurrection ?

Pour lutter contre lesdits « subversifs », le gouvernement mexicain avait un cadre normatif afin de diriger les opérations militaires et de police. Comme nous l'avons vu, en ce qui concerne le milieu militaire, le « *Manual de Guerra Irregular* » de 1969 constituait la base réglementaire directrice des forces armées pour mener ce type de lutte. En ce qui concerne le milieu civil, le *Reglamento Interior de la Secretaría de Gobernacion* de 1973 attribuait au SEGOB, et par conséquent à la DFS, des compétences en matière de *Seguridad de la Nación*. Dans ce cadre, la DFS avait pour mission « *la collecte et l'analyse d'informations concernant la Sécurité de la Nation* » afin de « *préserver la stabilité interne du Mexique contre toute forme de subversion ou de menace terroriste* ». <sup>1</sup>

Les autorités judiciaires ont joué un rôle essentiel dans la répression. Les différents Procureurs généraux de la République ont donné une couverture juridique (jugements réputés contradictoires, détentions provisoires arbitraires) aux opérations illégales de la DFS, comme dans le cas de Sergio García Ramirez, déjà évoqué. La *Suprema Corte de Justicia de la Nación* – SCJN a également joué un rôle majeur dans la répression des dits « subversifs ». Le président de la SCJN Alfonso Gúzman Neyra (1969 – 1973) et les ministres ont déterminé que si la DFS « *manque d'attributions constitutionnelles pour réaliser des fonctions de police judiciaire, cela n'implique pas que la Direction en question ne soit pas une dépendance du Pouvoir exécutif fédéral* »<sup>2</sup>. Dans une autre résolution, la SCJN a estimé que « *même si les déclarations produites ont été obtenues par la voie de la violence, cela n'empêche pas que le détenu, après une comparution auprès du Ministère public, ait reproduit sa confession, ce qui réunit les éléments pour établir sa culpabilité* »<sup>3</sup>

Le pouvoir législatif a validé une série de réformes du Code Pénal Fédéral - CPF le 29 juillet 1970, notamment le Livre Second au Titre Second relatif aux *Delitos contra la Seguridad de la Nación* [Délits contre la Sécurité de la Nation], qui introduisent les délits de *disolución social* (manifestations et rassemblements sociaux) (art. 145), de terrorisme (art. 139) et de sabotage (art. 150).

---

<sup>1</sup> *Reglamento Interior de la Secretaría de Gobernacion de 1973*. Actuellement, le SEGOB possède, en vertu de l'article 27° de la *Ley de la Administración Pública Federal*, des attributions en matière de « Seguridad Pública » (section XII « Seguridad Pública de la Nación »), d'information en matière de « Sécurité publique » et de « Seguridad Nacional » (section XXIX).

<sup>2</sup> Nous traduisons. MUNGUÍA, Jacinto. *La otra guerra secreta. Los archivos prohibidos de la prensa y el poder*. Debate. 2007.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

## ***Section 2. La débâcle de la DFS (1976 – 1985)***

Ironiquement, en même temps qu'elle chassait les « subversifs », la DFS exerçait un contrôle sur le trafic de drogue qui lui permettait de tirer des profits économiques et stratégiques ainsi que de financer ses opérations antisubversives. En effet, en 1970, les attributions de la DFS sont élargies à la lutte contre le narcotrafic en raison de l'inefficacité des polices locales et de la corruption au sein de la *Policía Judicial Federal* – PJF. Il est important de souligner que la lutte contre le narcotrafic ne représentait pas, à l'époque, une menace à la sécurité de l'État. Il est probable que cette politique ait été mise en œuvre en raison de la forte pression que le gouvernement des États-Unis exerçait sur le Mexique.

À partir des années 1980, la DFS s'est vue fortement impliquée dans le narcotrafic. Peter Watt et Roberto Zepeda soutiennent que la DFS et la PJF s'occupaient de la gestion des *plazas* ainsi que de limiter le pouvoir des trafiquants protégés par le gouvernement, que l'armée protégeait les cultures et certains narcotrafiquants, et que la police locale s'occupait de l'élimination de trafiquants mineurs<sup>1</sup>. De ce fait, les trafiquants qui ne payaient pas des « taxes » aux agences de sécurité ou qui avaient accumulé assez de pouvoir ou avaient un profil élevé attirant l'attention des structures d'État mexicaines, de la DEA ou du gouvernement des États-Unis étaient arrêtés ou abattus. Cependant, le rôle de la DFS n'est pas très clair à ce sujet.

Il n'y a aucun doute relatif à sa présence sur les zones d'opération du narcotrafic et à l'implication de ses agents dans les organisations criminelles, cependant, les chefs locaux étaient les représentants du PGR à travers la PJF. De ce fait, son rôle est probablement celui d'un organisme officiel à caractère parallèle chargé d'assurer l'accomplissement du pacte entre criminels, policiers et fonctionnaires de l'État. Selon Aguayo Quezada, « *en 1951, la CIA a élaboré un document classifié sur le Mexique. Elle avait une opinion positive sur la DFS : c'était une nouvelle organisation qui répondait directement au Président de la République. Cependant, un certain nombre de ses dirigeants se sont servi de leurs positions afin de tolérer, voire, d'organiser des activités illégales comme la contrebande de produits narcotiques* »<sup>2</sup>.

Parmi ces dirigeants se trouvait le colonel Carlos I. Serrano, considéré comme l'une des personnalités les plus influentes du régime du président Miguel Alemán Valdez, et qui a créé

---

<sup>1</sup> WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, p. 64.

<sup>2</sup> Nous traduisons. AGUAYO QUEZADA, *Op.Cit.*, p. 74.

et contrôlé la DFS de manière indirecte. Il était également considéré comme « *une personne avec peu de scrupules et fortement impliquée dans le trafic de drogues* »<sup>1</sup>. Les autorités des États-Unis exprimaient leurs préoccupations, car des « *personnes avec de tels antécédents étaient à la tête d'une organisation avec de pouvoirs similaires à ceux de la Gestapo* »<sup>2</sup>. Un autre rapport élaboré par Samuel del Villar, assistant du président de la République en matière de corruption, signale qu'entre 1982 et 1985, pendant le mandat de José Antonio Zorilla (1982 – 1985), une douzaine de commandants régionaux de la DFS servaient « *pratiquement de directeurs de franchises du narcotraffic au Mexique* »<sup>3</sup>.

Pendant les années 1980, la DFS a fait plus qu'administrer le trafic de drogue et que protéger les narcotrafiquants. Elle les a tous rassemblés dans le *cartel de Guadalajara*, la première organisation narcotrafiquante du pays<sup>4</sup>. Par ailleurs, en ce qui concerne la relation entre le champ de la politique et celui de la drogue, Luis Astorga signale qu'entre 1947 et 1985 :

« *Des institutions médiatrices furent créées entre les deux espaces. Leurs fonctions étaient de contenir, de réprimer et de contrôler les producteurs et les trafiquants de drogues, et probablement, d'administrer le commerce* » ... « *dans aucun cas, le pouvoir des narcotrafiquants et de ses organisations pouvait se vanter d'être supérieur à celui des autorités politiques. Ils corrompaient des fonctionnaires mineurs en échange d'une certaine marge de manœuvre ; cependant, plus ils montaient dans l'échiquier politique plus ils étaient subordonnés aux autorités fédérales. Avec elles, ils [les narcotrafiquants] ne corrompaient pas ; une taxe leur était exigée de la part des hauts fonctionnaires de l'État* »<sup>5</sup>.

En somme, les trafiquants dominaient leur domaine, tandis qu'ils étaient dominés dans celui du pouvoir politique fédéral. Guillermo Valdés Castellanos met en lumière comment s'est articulé ce pacte entre autorités fédérales et narcotrafiquants :

« *Nous allons faire un grand négoce illégal ensemble, moi, gouvernement, je contrôlerais le conseil d'administration et les règles du jeu, car que je suis l'État ; vous,*

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> ASTORGA (2005), *Op.Cit.*, p.62.

<sup>3</sup> GRANADOS CHAPA, Miguel Ángel. *El primer asesinato de la narco-política en México*. Grijalbo, Mexico, 2012, p. 224.

<sup>4</sup> WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, p.51.

<sup>5</sup> Nous traduisons. ASTORGA, L. *The Field of Drug Trafficking in Mexico*, in Chistian GEFFRAY et al., *Globalisation, Drugs and Criminalisation.*, pp. 62-63.

*entreprises du narcotrafic, vous allez opérer avec ma protection et bénédiction, en échange, vous allez partager vos gains avec moi. En outre, vous devez promettre de vous comporter comme un crime organisé “décent”, c’est-à-dire, que vous devez bien vous comporter et ne pas agir contre les institutions et la société. Si l’un d’entre vous fait trop de scandales ou ne respecte pas mes règles ou que je subis des pressions externes, je devrai agir à votre encontre, mais ne vous en faites pas, les dommages seront limités »<sup>1</sup>.*

Par ailleurs, rappelons que dans le cadre de la lutte contre la subversion, la CIA avait monté de nombreuses opérations clandestines en Amérique latine comme l’affaire *Iran-Contras* au Nicaragua pour lutter contre les sandinistes pendant le mandat du président Ronald Reagan. Dans ce contexte, la DFS a étroitement collaboré aussi bien avec le *cartel de Guadalajara* qu’avec la CIA dans cette lutte contre la subversion. Selon le général Jorge Carillo Olea, sous-secrétaire du SEGOB de 1982 à 1988 et chargé de dissoudre la DFS en 1985, « *la DFS était totalement au service de la CIA* »<sup>2</sup> et elle « *espionnait les pays du bloc socialiste associés au Mexique, elle accomplissait des tâches de courrier, elle affectait du personnel destiné exclusivement aux nord-américains* », la DFS « *travaillait pour la CIA depuis l’époque de Fernando Gutiérrez Barrios, qui avait intégré la police secrète du régime en 1952* »<sup>3</sup>. Rappelons que Fernando Gutiérrez Barrios avait été le sous-directeur de la DFS de 1958 à 1964, puis son directeur de 1965 à 1970 ; sous-directeur du SEGOB de 1970 à 1975 et de 1977 et 1982 puis, finalement, secrétaire du SEGOB de 1988 à 1993.

Deux autres personnages essentiels dans cette relation avec la CIA étaient José Antonio Zorilla, directeur de la DFS en 1985 et le secrétaire du SEGOB de l’époque Manuel Bartlett Diaz (1982 – 1988). Carillo Olea affirme qu’avec le directeur Zorilla, accusé de trafic de drogue et de l’assassinat de l’agent de la DEA, Enrique Camarena :

*« la DFS proportionnait tout type de soutien à la CIA et à l’Ambassade des États-Unis au Mexique. Ils mettaient des agents au service de l’ambassadeur » ... « la CIA demandait à la DFS de suivre des personnes à la sortie de l’aéroport de la Ville de*

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. VALDÉS CASTELLANOS, *Op.Cit.*, p. 170.

<sup>2</sup> Nous traduisons. CARRASCO ARAIZAGA, Jorge (Octobre 27, 2013). La DFS al servicio de la CIA; “Bartlett y Garcia Ramirez sabian todo”: Carillo Olea en Proceso. *Proceso*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.proceso.com.mx/356510>

<sup>3</sup> *Ibidem*.

*Mexico* »<sup>1</sup>. En ce qui concerne la relation entre les agents de la CIA et le *cartel de Guadalajara*, Carillo Olea confirme que le cartel « *collaborait avec de l'argent du narco afin de financer les opérations contre-révolutionnaires au Nicaragua* »<sup>2</sup> et qu'« *ils dînaient tous à la même table* »<sup>3</sup>.

La figure en bas illustre la relation entre la CIA et la DFS et entre les différentes forces de l'ordre mexicaines et le *cartel de Guadalajara*.



**Figure 7. Pacte politico-criminel au niveau fédéral entre 1970 et 1985 et sa relation avec la CIA**  
Source : Élaboration personnelle

Nous pouvons identifier trois caractéristiques du système politique mexicain et de la relation entre les agences mexicaines de sécurité et celles des États-Unis :

- 1) L'institutionnalisation et la concentration du pouvoir, pendant les années 1940, au sein du PRI et l'alignement du pouvoir — à tous les niveaux — ont renforcé le pouvoir du gouvernement central et, par conséquent, le contrôle fédéral sur les autorités locales. De ce fait, le PRI était en mesure (afin de contrôler les acteurs impliqués dans la lutte contre le trafic de drogue) d'établir un pacte non écrit et non officiel entre les agences fédérales — Armée, PJF, PGR — et les narcotrafiquants les plus puissants, au détriment des autorités locales. En effet, le présidentielisme et sa capacité à soumettre l'ensemble de l'appareil étatique sous son contrôle garantissaient l'accomplissement de ce pacte.

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> *Ibidem.*

- 2) L'apparition des grands barons de la drogue, sponsorisés par les forces fédérales, et la transformation des autorités gouvernementales locales en acteurs secondaires du marché de la drogue. En effet, le pacte entre les autorités fédérales et une seule organisation criminelle (le *cartel de Guadalajara*) semblait plus facile à gérer qu'un accord avec plusieurs gouverneurs et organisations criminelles.
- 3) Afin d'administrer le narcotraffic, les agences gouvernementales ont créé le système de *la plaza*, un monopole *de facto* du trafic de drogue : celui qui avait la permission d'exploiter *la plaza* bénéficiait de la protection des forces fédérales et de l'armée. Cependant, ceux qui contrôlaient vraiment *la plaza* étaient la PJF et la DFS. Par ailleurs, ce pacte permettait aux autorités non seulement de réguler le trafic de drogue, mais aussi de limiter les confrontations entre criminels pour le contrôle des routes du trafic. En effet, les narcotrafiquants de cette époque ne possédaient pas les moyens économiques ni la puissance de feu pour défier les agences de sécurité et de justice de l'État fédéral.
- 4) La soumission de l'appareil sécuritaire mexicain aux intérêts stratégiques des États-Unis, notamment à ceux de la CIA<sup>1</sup>.

### ***Sous-section 1. L'affaire Camarena (1985)***

Comme nous l'avons vu, pendant les années 1970 et 1980, le trafic de drogue au Mexique était contrôlé par les leaders historiques du *cartel de Guadalajara* Miguel Ángel Félix Gallardo, dit le « *Jefe de Jefes* » [le Chef des chefs], ancien membre de la Police Judiciaire du Sinaloa, Rafael Caro Quintero, Pedro Avilés (premier grand narcotrafiquant du Sinaloa) et Ernesto Fonseca Carrillo. Ils avaient tissé des liens avec Javier García Paniagua (directeur de la DFS de 1976 – 1977)<sup>2</sup>, Arcadio Valenzuela, président de l'Association des Banquiers du Mexique (1980 – 1982) et Mario Ramón Beteta, membre du PRI, directeur de l'entreprise

---

<sup>1</sup> VALDÉS CASTELANOS, *Op. Cit.*, p.177.

<sup>2</sup> Selon l'ancien diplomate canadien Peter Dale Scott, le cartel de Guadalajara a également bénéficié du soutien auprès d'un autre directeur de la DFS, le Lieutenant-colonel Miguel Nazar Haro (1978-1982), créateur de l'escadron de la mort *Brigada Blanca*, dont l'objectif était la lutte contre les « subversifs » de la *Liga Comunista 23 de Septiembre*.

d'État pétrolière *Pétreleos Mexicanos* – PEMEX de 1982 à 1987 et gouverneur de l'État de Mexico de 1987 à 1989<sup>1</sup>.

L'organisation se composait de clans de familles, originaires du Sinaloa, desquelles ont surgi les principaux groupes criminels contemporains. En 1984, l'armée mexicaine, assisté de la DEA nord-américaine, a détruit de vastes cultures de cannabis à *Rancho Búfalo*. Selon les autorités mexicaines, en représailles, les narcotrafiquants Rafael Caro Quintero et Ernesto Fonseca Carrillo, en collaboration avec José Antonio Zorilla (directeur de la DFS entre 1982 à 1985) ont ordonné l'enlèvement et l'exécution de l'agent spécial de la DEA Enrique Camarena, qui avait conseillé l'État mexicain. Pour la DEA, ce sont les dirigeants de la DFS, de la PJF et d'Interpol-Mexique, mais aussi du ministère de la Défense et du SEGOB, qui ont ourdi une sorte de complot pour assassiner Enrique Camarena. Cependant, le journaliste Jésus Esquivel soutient que la CIA était derrière l'assassinat de l'agent des États-Unis, car il était au courant de l'implication des certains acteurs de la CIA et de la DFS dans le trafic de drogue entre la Colombie et le Mexique, via l'aéroport d'Ilopango, El Salvador, pour financer les *Contras* au Nicaragua<sup>2</sup>.

Si les trois versions de l'assassinat sont difficiles de prouver, il est clair que les autorités mexicaines et des États-Unis étaient au courant. Les témoignages de Jorge Carillo Olea renforcent cette hypothèse. Ainsi, l'ancien sous-secrétaire du SEGOB (1982) et fondateur du CISEN en 1989, affirme que « *Manuel Bartlett était au courant de la relation de la DFS avec la CIA et de ses contacts avec le cartel de Guadalajara. Bartlett le savait très bien et même Gavin (John), ambassadeur étasunienm était plus intéressé de contacter Manuel que Bernardo (Sepulveda, alors chancelier mexicain)* »<sup>3</sup>. Selon lui, toute l'information sur l'affaire Camarena et sur l'implication de la CIA a été cachée par l'ancien Procureur de la République Sergio García Ramirez (1982 – 1988). Il affirme que « *García Ramirez en sait le plus que n'importe qui* » ... « *je ne comprends pas pourquoi il ne veut pas parler* »<sup>4</sup>.

L'assassinat d'Enrique Camarena est devenu une véritable affaire d'État. Rafael Caro Quintero a été arrêté au Costa Rica après avoir fui le Mexique avec l'aide des agents de la Police Judiciaire du Jalisco<sup>5</sup>. José Antonio Zorilla, ancien directeur de la DFS (1982 – 1985),

---

<sup>1</sup> VALDÉS CASTELANOS, *Op.Cit.*, p.177.

<sup>2</sup> ESQUIVEL, Jésus. *La CIA, Camarena y Caro Quintero: La historia secreta*. Grijalbo, México, 2014.

<sup>3</sup> Nous traduisons. CARRASCO ARAIZAGA, *Op. Cit.*

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> Caro Quintero a été libéré par un tribunal fédéral de l'État du Jalisco, le 9 août 2013, après 28 ans d'emprisonnement. Cette décision est basée sur le fait que le prévenu avait été jugé par un tribunal fédéral alors que le délit d'homicide pour lequel il a été jugé était de l'ordre commun. En effet, alors qu'il s'agissait de

a été également accusé d'avoir participé à l'assassinat de Camarena<sup>1</sup> et condamné à vingt-neuf ans de prison. Miguel Angel Félix Gallardo est resté à l'abri de toute arrestation jusqu'en 1989. L'affaire Camarena a eu de conséquences importantes au niveau institutionnel. Après de nombreuses enquêtes et perquisitions, plus de quatre-cent-vingt-sept agents et dix-neuf des trente et un délégués régionaux ont été licenciés, cinq mis en garde à vue et trois condamnés à des peines d'emprisonnement.

Le président Miguel de la Madrid (1982 – 1988) a décidé de dissoudre, en toute conséquence, la DFS en 1985, institution où le problème de la corruption a été jugé plus grave que dans les deux autres : la PJF et Interpol-Mexique. Ainsi, le 22 août sont fusionnées la DFS et la *Dirección de Investigaciones Políticas y Sociales* – DIPS en une seule *Dirección General de Investigación y Seguridad Nacional*– DISEN [Direction Générale de Renseignement et de Sécurité Nationale], active entre 1985 et 1988. Afin d'éviter l'infiltration du narcotrafic dans la DISEN, la partie opérationnelle a été réservée au ministère public et à la PJF. L'appareil du renseignement civil a été ainsi blindé contre le narcotrafic, car le renseignement en matière de lutte contre le trafic de drogue ne figurait plus dans son agenda.

Malgré ces changements institutionnels, le gouvernement des États-Unis continuait à exercer de fortes pressions sur les autorités mexicaines, car Félix Gallardo était toujours en liberté. Le journaliste d'investigation Diego Osorno affirme, en se basant sur les mémoires Félix Gallardo, que le sous-directeur de la PJF, Guillermo González Calderoni, a fait de nombreux entretiens avec le narcotrafiquant à plusieurs reprises afin d'accorder sa protection au narcotrafiquant<sup>2</sup>.

Cependant, l'arrivée au pouvoir de Carlos Salinas de Gortari (1988 – 1994) a changé radicalement cet arrangement. En effet, le nouveau président, accusé de fraude électorale, s'est engagé dans une politique de lutte contre la corruption institutionnelle afin de légitimer son gouvernement. Dans ce contexte, le dirigeant syndical de PEMEX, Joaquin Hernandez Galicia dit « *La Quina* », a été arrêté et condamné à la prison, accusé d'assassinat et de trafic

---

l'homicide d'un agent de la DEA, la mort de Camarena a été considérée comme l'homicide d'un diplomate ou agent consulaire. Cette libération a entraîné la réponse des autorités étasuniennes qui exigent son extradition aux États-Unis. De ce fait, le Procureur général de la république (PGR) a ordonné la détention provisoire de Quintero. Cependant, le PGR a également affirmé que le narcotrafiquant ne pouvait pas faire l'objet d'une extradition pour l'homicide de Camarena car ce délit a déjà été jugé au Mexique. Le narcotrafiquant est actuellement recherché par les autorités.

<sup>1</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, 295.

<sup>2</sup> OSORNO, Diego Enrique. *El Cártel de Sinaloa. Una historia del uso político del narco*, Random House Mondadori, México, 2009, p. 185.



d'armes. En outre, il s'est également rapproché du gouvernement des États-Unis lors d'une réunion à Huston (Texas) avec le président Georges H. W. Bush (1989 – 1993), au cours de laquelle ils ont négocié les conditions de l'Accord de libre-échange nord-américain - ALENA, entré en vigueur au Mexique en 1994<sup>1</sup>. Dans ce contexte, la capture de Félix Gallardo constituait un moyen de renforcer la crédibilité du gouvernement<sup>2</sup>. Après son arrestation par Guillermo González Calderoni en 1989, le narcotraffiquant Félix Gallardo aurait, selon le journaliste Jesús Brancornelas, organisé, avec l'aide de l'ancien agent de la DFS, Rafael Aguilar Guajardo, la répartition de son organisation criminelle entre ses associés<sup>3</sup> ; Rafael Arellano Félix s'emparant de la route de Tijuana ; Amado Carrillo Fuentes de celle de Ciudad Juárez et Joaquín « *El Chapo* » Guzmán et Ismael « *El Mayo* » Zambada prenant possession de l'État du Sinaloa.

À la fin des années 1980, les deux acteurs principaux du narcotrafic, la DFS et *cartel de Guadalajara*, avaient disparus et, avec eux, un modèle de contrôle et d'administration du narcotrafic par l'État qui avait fonctionné environ quarante ans<sup>4</sup>. Une fois la DFS disparue, le PGR, à travers la PJF, a commencé à établir des relations avec les différents groupes issus de la désarticulation du *cartel de Guadalajara*, mais avec des conditions différentes.

## ***Sous-section 2. Restructuration des services de renseignement***

Le projet de restructuration des services de renseignement a été conçu durant le mandat du président Miguel de la Madrid (1982 – 1988), qui a instruit le général Jorge Carillo Olea, alors sous-secrétaire du SEGOB (1982 – 1988), pour concevoir le projet d'un nouvel appareil de renseignement — l'instrumentalisation politique ayant été menée par Manuel Bartlett, alors Secrétaire du SEGOB—. Quand le projet a été finalisé en 1985, la situation n'était pas favorable pour annoncer la création des nouvelles institutions en raison des

---

<sup>1</sup> Selon des nombreux analystes mexicains, l'ALENA a provoqué l'exode des industries textiles nord-américaines au Mexique en raison de la main d'œuvre plus accessible dans ce pays. En revanche, d'autres analystes estiment que ce traité a eu également de répercussions négatives dans l'industrie agricole mexicaine et a provoqué l'augmentation de la pauvreté extrême. En effet, depuis l'implémentation du traité en 1994, la pauvreté extrême est passée de 16% à 28% en 5 ans.

<sup>2</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p. 210.

<sup>3</sup> BLANCORNELAS, Jesús. *El Cártel. Los Arrellano Félix: la mafia más poderosa en la historia de América Latina*. Random House Mondadori, Debolsillo, México. 2006, p.54.

<sup>4</sup> VALDÉS CASTELANOS, *Op. Cit.*, p. 219.

scandales de corruption liés à la DFS. De ce fait, le processus a été orienté vers une décision administrative : la fusion de la DIPS et de la DFS au sein de la DISEN. Cette décision a impliqué un changement de fond, car la DFS disparue, le nouvel organisme était uniquement chargé des tâches relatives au renseignement et n'avait ni des compétences opérationnelles ni de renseignement en matière de narcotrafic ; compétence qui a été déléguée aux corps des polices judiciaires.

Sur ces bases, la création d'un nouvel organisme de renseignement pour la *Seguridad Nacional* a été finalement décidée en décembre 1988 par le nouveau gouvernement de Carlos Salinas de Gortari (1988 – 1994). Le 13 février 1989, la DISEN devient le *Centro de Inteligencia y Seguridad Nacional* – CISEN. Même si le CISEN dépend administrativement du SEGOB, le secrétaire d'alors Fernando Gutierrez Barrios (1988 – 1993), n'avait pas d'influence sur le nouvel organisme et son candidat au poste de directeur du CISEN, le capitaine Luis de la Barreda, n'a pas été approuvé par le président Salinas de Gortari, qui désigne alors Jorge Carrillo Olea (alors sous-secrétaire du SEGOB de 1982 à 1988) comme premier Directeur général du CISEN (1989 – 1990).

Selon Aguayo Quezada, l'influence de Carrillo Olea « *est aussi importante que celle de Fernando Gutiérrez Barrios. Cependant, c'est pour des raisons différentes. Outre qu'avoir une vision claire de ce que c'est la sécurité et ce que sont les caractéristiques d'un service de renseignement moderne. Carrillo Olea avait la confiance politique de Miguel de la Madrid et de Carlos Salinas de Gortari* »<sup>1</sup>. Le général Carrillo Olea intègre alors un groupe de jeunes universitaires comme Jorge Tello Peón et Alejandro Alegre, qui deviendront aussi des directeurs du CISEN, afin de concevoir et mettre en marche le projet. La structure du CISEN s'inspire de celle la CIA et du Mossad israélien<sup>2</sup>. La figure 8 illustre la structure du CISEN durant les années 1990.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. AGUAYO QUEZADA, *Op.Cit.*, p.243.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p.261.

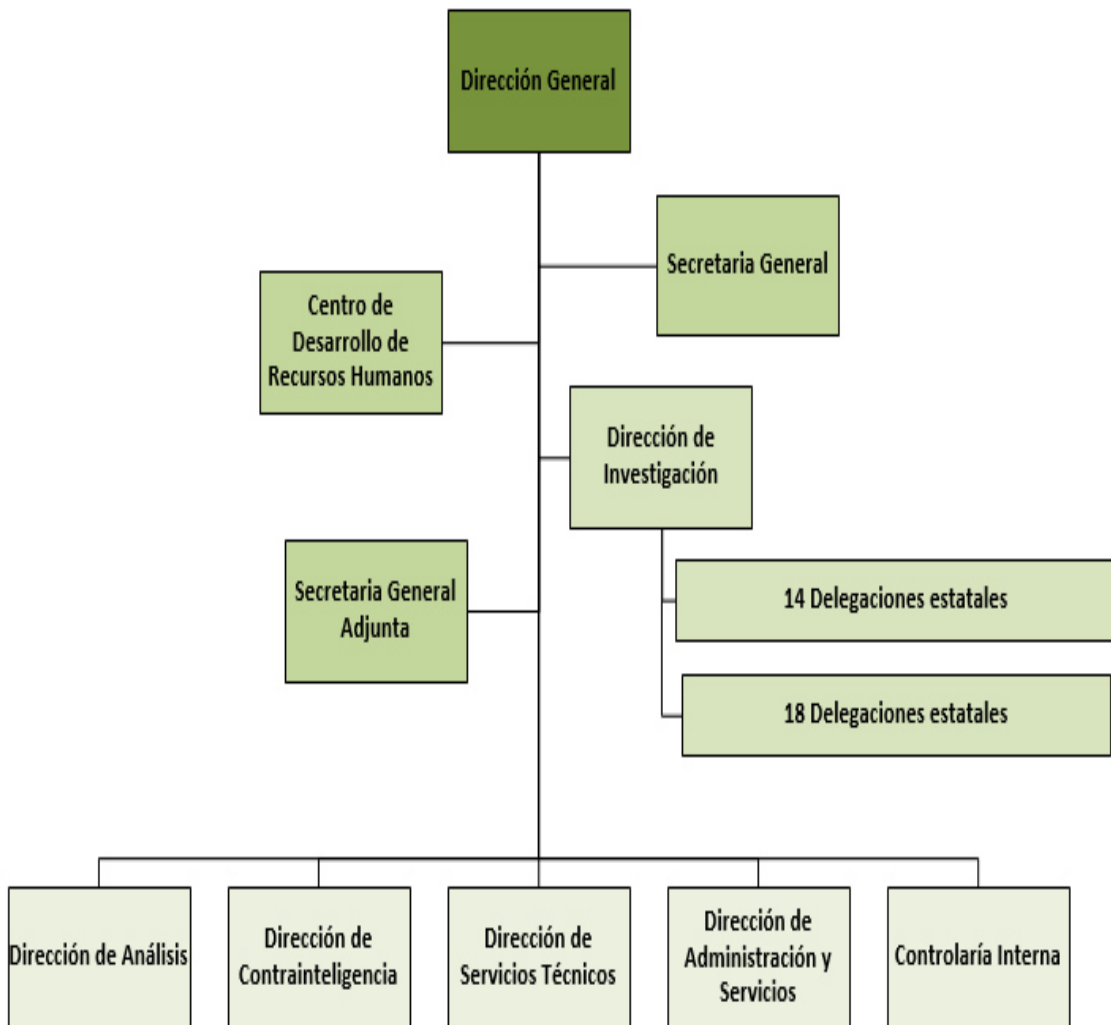


Figure 8. Structure du CISEN en 2000  
 Source: Aguayo Quezada., Op.Cit. p. .261.

Le Directeur général du CISEN travaille conjointement avec le président de la République, le secrétaire du SEGOB et le *Gabienete de Seguridad Nacional* – GSN [Cabinet de Sécurité Nationale], créé en 1989, et duquel il est également le secrétaire technique. Il convient de signaler que d’autres changements en matière de *Seguridad Nacional* ont eu lieu à partir de 1989. Le président Carlos Salinas de Gortari (1989 – 1994) décrète la création GSN par une ordonnance du 6 décembre 1989. Le GSN était rattaché à l’Office de la Présidence de la République et intégré par les titulaires des secrétariats de Relations extérieures – SRE, de la Défense nationale – SEDENA, de la Marine – SEMAR et du bureau du Procureur Général de la République – PGR. Ses principales fonctions étaient d’assister le président dans les décisions concernant la *Seguridad Nacional*. Les titulaires du GSN ne

généraient pas du renseignement dans cette matière au sein du GSN, ils le faisaient dans le cadre des compétences de leurs secrétariats respectifs. Le GSN restera opérationnel pendant tout mandat du président Ernesto Zedillo Ponce (1994 – 2000).

La création du CISEN comportait un important défaut : le manque d'un cadre normatif. En effet, le manque d'une loi de *Seguridad Nacional* a laissé le CISEN dans un vide juridique, dès sa naissance en 1989 jusqu'à 2005, lors de la promulgation de la *Ley de Seguridad Nacional* – LSN. Alejandro Alegre Rabiela, secrétaire général de 1994 à 1999 et directeur général du CISEN de 1999 à 2000, a souligné ponctuellement que ce vide juridique entraînait la faiblesse de l'institution. Dans un numéro spécial de la revue du *Instituto Nacional de Administración Pública* intitulé « *Los Servicios de Inteligencia en el Nuevo Siglo* (les services de renseignement dans le nouveau millénaire) », composé de sept articles de différents directeurs d'agences étrangères, il publie un article sur la nécessité de promulguer une loi de *Seguridad Nacional* pour encadrer les activités du CISEN<sup>1</sup>. Lors de la transition démocratique de 2000 et de la promotion d'Eduardo Medina Mora au poste de directeur général de 2000 à 2005, Alejandro Alegre précise « *qu'il fallait considérer les deux choses les plus importantes. La première, que le CISEN ne pouvait pas continuer sans un cadre normatif adéquat. La deuxième qui a été le sujet même de l'École nationale de renseignement* »<sup>2</sup>.

Ce vide juridique a donc entraîné des failles dans la conduction des services de renseignement. Tout d'abord, dans ses mémoires, le président Salinas de Gortari accuse le CISEN de ne pas avoir informé la Présidence de la Nation d'un possible soulèvement au Chiapas. En effet, l'apparition publique du EZLN le 1<sup>er</sup> janvier 1994, n'a pas été le résultat d'une erreur, mais d'une série d'erreurs graves. L'Armée avait trouvé le 29 juin 1993 un camp militaire de la guérilla et, en août, le gouvernement local décide d'effectuer un investissement économique dans le Chiapas afin d'éviter le soulèvement. Cependant, le Gouverneur de l'État décide de construire un pont et une autoroute pour son ranch. Le gouvernement n'avait pas compris l'ampleur de la situation. Pour sa part l'armée avait déjà préparé une série de documents d'analyse politique, sociale et militaire relatif au EZLN. En 1994, le Commandant de la VIIème Zone militaire du Chiapas, le général Miguel Godinez, décrivait la structure militaire et sociale du EZLN :

---

<sup>1</sup> ALEGRE RABIELA, Alejandro « *Hacia una ley de inteligencia para la seguridad nacional* » in « *Los servicios de inteligencia en el nuevo siglo* », Revista de Administración Pública, No. 101, An 2000, pp. 1 - 4.

<sup>2</sup> ALEGRE RABIELA, Alejandro. Témoignages à propos du CISEN. [En ligne]. Disponible sur le site officiel du CISEN : <http://www.cisen.gob.mx/cisenTestAlegre.html>

« Je pense qu'il s'agit d'un groupe d'individus préparés pour la guerre, bien entraînés et armés. Cependant, je pense que le groupe possédant ses caractéristiques est réduit. Il y a un autre groupe, celui des personnes qui sont emmenées dans d'autres villages ou dans la jungle afin de les entraîner militairement ; ce groupe est plus nombreux que le premier et je pense qu'il possède des armes de faible calibre. Il y a d'autres groupes qui sont constitués des sympathisants et qui ne possèdent pas d'armement »<sup>1</sup>.

Pour sa part, Luis Herrera-Lasso, ancien directeur de la *Escuela de Inteligencia para la Seguridad Nacional* – ESISEN, estime que le EZLN est « une organisation militaire à caractère artisanal sans aucune possibilité de constituer une menace pour la stabilité politique et sociale au niveau national puisqu'elle opère dans quatre municipalités du Chiapas et n'avait pas de réseaux ni organisations dans le reste du pays »<sup>2</sup>. Cependant, son leader, le sous-commandant Marcos, avait une énorme capacité médiatique qui avait attiré l'attention de la presse nationale et étrangère à sa cause : la revendication des droits des peuples indigènes. Certainement, l'apparition du EZLN, au lendemain de la signature du TLCAN, a marqué le début d'une série d'évènements qui ont frappé fortement le régime du PRI et ont ouvert la voie à la transition démocratique du pays en 2000.

Par ailleurs, Carlos Montemayor signale que le général Godines n'avait pas mentionné qu'à cette époque l'Armée considérait que la *Diocesis de San Cristobal de las Casas* constituait un contact invisible de la guérilla. En effet, le diocèse de San Cristobal constituait un lien de communication avec la presse, les observateurs internationaux et les organisations nationales et internationales de défense des Droits de l'Homme. Désactiver ce réseau n'impliquait pas une intervention militaire. Contre le groupe armé et entraîné, les officiers avaient un plan militaire d'installations de bases arrières leur permettant d'agir contre la guérilla à un moment donné. Cependant, pour lutter contre le premier cercle, constitué de miliciens mal armés et mal entraînés, les forces armées et de police ont mis en place une stratégie consistant à installer des check points et de patrouilles d'inspection des réseaux de communication et des communautés. Contre les sympathisants, l'Armée a formé des groupes

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. MONTEMAYOR, Carlos, « *Los movimientos guerrilleros y los servicios de inteligencia (notas reiteradas y nuevas conclusiones)* » in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Monica (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010.

<sup>2</sup>HERRERA-LASSO, Luis. « *Inteligencia y Seguridad Nacional: Apuntes y reflexiones* » in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV, Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010. p. 203-204.

paramilitaires, dits « d'autodéfense civile » dans les documents militaires<sup>1</sup>. Montemayor signale que dans ces documents, il était prévu la création d'un groupe de coordination. Dans la section « *Plan general de maniobra estratégica operacional para destruir la estructura política y militar del EZLN y mantener la paz* », le document décrit la nécessité d'organiser un *Grupo de Coordinación Estatal* (Groupe de Coordination Étatique) afin d'organiser et coordonner les efforts militaires et gouvernementaux en la matière. En ce qui concerne les plans d'assistance et de soutien régionaux, le document pouvait affirmer que :

*« Le plan d'assistance décrit les activités de l'armée dans la formation et le soutien aux forces d'autodéfense, ce qui peut se traduire comme le principe fondamental de la mobilisation pour les opérations militaires et de développement. Il inclut, en outre, l'assistance et le soutien donné à d'autres organismes du gouvernement et aux fonctionnaires gouvernementaux locaux, municipaux, étatiques et fédéraux. Dans le cas où il n'y existe pas de forces d'autodéfense civile, il est nécessaire de les créer ».*<sup>2</sup>

Il est clair que dans le langage militaire mexicain, les groupes paramilitaires n'existent pas encore. Ils sont reconnus en tant qu'« autodéfenses civiles ». Selon le général Javier del Real Magallanes, l'information relative au surgissement du EZLN provenait de deux sources différentes : les services de renseignement militaires et le CISEN<sup>3</sup>. Luis Herrera-Lasso souligne que lors de l'apparition du EZLN « *en rétrospective, il peut être affirmé que le CISEN avait accompli sa mission de savoir et d'informer ; cependant, il est vrai que le cycle du renseignement n'avait pas été finalisé correctement* »<sup>4</sup>.

Cet événement, qui constitue la première épreuve pour le CISEN, entraîne la démission du directeur général Eduardo Pontones (1993 – 1994). Deux semaines après, un nouveau directeur général est nommé. Il s'agit de Jorge Tello Peón (1994 – 1999), qui revient au centre en tant que responsable de l'institution. La deuxième épreuve du CISEN commence. À trois mois du soulèvement indigène au Chiapas, le candidat du PRI à l'élection présidentielle, Luis Donaldo Colosio, est assassiné le 23 mars 1994 en Basse-Californie. L'incident a fortement impacté la société mexicaine puisqu'à la différence d'autres pays de la région, le Mexique ne connaissait pas ce type de violence politique. Tout en restant à

---

<sup>1</sup> Voir Apéndice VI. Secretaría de la Defensa Nacional. Plan de Campaña Chiapas 94, in MONTEMAYOR, Carlos. *Los informes secretos*. México. Planeta, 2009, p. 345-384.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*. p. 359.

<sup>3</sup> MONTEMAYOR (2010), *Op. Cit.*, p. 48.

<sup>4</sup> HERRERA-LASSO, *Op. Cit.*, p. 203.

l'écart de toute préférence politique, le CISEN collabore étroitement avec d'autres instances locales et fédérales afin de localiser et neutraliser les risques potentiels pouvant déclencher une crise politique. Le nouveau candidat du PRI, Ernesto Zedillo Ponce de León, remporte les élections présidentielles avec 48.7 % des voix. Au CISEN, Jorge Tello Peón et Alejandro Alegre sont respectivement confirmés dans leurs fonctions de directeur général et de secrétaire général, ce qui assure la continuité de l'institution.

À partir de 1994, l'instabilité politique a eu des répercussions dans la sécurité publique. La criminalité organisée, particulièrement le narcotrafic, commence à se restructurer autour de grandes organisations connues comme « *les cartels de la drogue* » issus de la désaffection du *cartel de Guadalajara*. En outre, plusieurs enlèvements contre rançon notamment ceux effectués par Daniel Arizmendi « *el mocha orejas — le coupeur d'oreilles* », qui mutilait ses victimes, ont modifié une partie de la structure du CISEN qui commence alors un processus de coordination avec les polices de Mexico et de l'État de Mexico. Dans le cadre de cette coopération les bases pour la création de la *Policía Federal Preventiva* – PFP ont été établies. L'apparition du *Ejército Popular Revolucionario* – EPR alimente également le processus.

En effet, l'apparition du EPR entraîne une restructuration au sein des services de renseignement de l'Armée et des institutions policières. L'Armée avait ainsi créé la *Escuela de Inteligencia* et le *Servicio de Inteligencia* pour renforcer la culture du renseignement parmi les officiers de l'institution militaire. Durant le mois de juin 1996, l'ancienne *Escuela de Grupos de Comando* change de nom pour s'appeler : *Escuela Militar de Inteligencia*, laquelle fait également partie du *Centro de Estudios del Ejército y de la Fuerza Aérea*. Durant le mandat du président Zedillo, les cours de spécialisation de l'Armée ont eu comme objectif la formation de hauts cadres de certaines polices judiciaires régionales et fédérales<sup>1</sup>. Dans ce contexte, Jorge Tello Peón, alors directeur du CISEN, est promu au poste de sous-secrétaire à la Sécurité publique du SEGOB en 1999 et Alejandro Alegre est désigné Directeur général du CISEN, ce qui assure la continuité de l'institution. D'autres cadres du CISEN ont été transférés à la *Seguridad Pública*. Le transfert du contre-amiral Wilfredo Robledo, chargé du groupe antiterroriste du CISEN, au sein de la *Policía Federal Preventiva*, représente un effort pour centraliser une importante base de données sur le crime organisé et les mouvements désignés comme « subversifs » à l'instar du EPR.

---

<sup>1</sup> MONTEMAYOR, *Op.Cit.*, p. 48-49.

Par ailleurs, selon Aguayo Quezada, en raison du vide juridique, « *le CISEN a maintenu une relation vicieuse avec le régime. Certes, ils se sont professionnalisés, mais ils faisaient partie d'un système dans lequel, pour survivre, ils devaient répondre aux exigences de leurs supérieurs* »<sup>1</sup>. Ainsi, l'espionnage téléphonique des adversaires politiques du régime était une priorité pour les agents du CISEN, comme l'atteste, en 1999, le témoignage d'un agent. En effet, selon une publication de Roberto Zamapirra, un agent affirmait que « *les tâches du CISEN ont violé systématiquement les droits des Mexicains et les dispositions constitutionnelles ... avec des écoutes téléphoniques d'organismes électoraux, des partis, des syndicats et d'avocats* »<sup>2</sup>. Parmi les citoyens espionnés figuraient le candidat à l'élection présidentielle de 2000 Vicente Fox Quezada et la présidente du *Instituto Federal Electoral* – IFE [Institut Fédéral Électoral] Jacqueline Peschard. Par ailleurs, l'agent a également souligné que seulement 3 % des écoutes téléphoniques étaient destinés à la « *compilation d'informations relatives à l'enlèvement et le narcotrafic* [véritables menaces à la sécurité nationale et internationale] *et que dans l'immense majorité des cas, elles étaient dédiées à la surveillance de politiciens et de journalistes* »<sup>3</sup>.

La transition démocratique et l'arrivée au pouvoir du *Partido Accion Nacional* – PAN en 2000 a mis en danger la continuité du CISEN<sup>4</sup>. En effet, selon Herrera-Lasso, quand Vicente Fox arrive à la présidence « *il n'avait aucun ami, ou contact, qui ait été impliqué dans les tâches concernant le renseignement au sein de l'État mexicain. La totalité de ses collaborateurs était pratiquement dans la même situation. Et plus encore, la perception au sein du parti bleu était que le CISEN avait été créé par le PRI et qu'il servait ses intérêts, et que probablement il avait été utilisé pour empêcher d'autres partis d'arriver au pouvoir, notamment eux [PAN]. Tel était le diagnostic ; la dissolution, de l'institution la solution* »<sup>5</sup>.

À la suite du scandale lié l'espionnage téléphonique, le président Fox annonce une mise sous contrôle approfondi du CISEN dans un délai de cent jours, et désigne d'Eduardo Medina Mora (2000 – 2005) comme directeur de l'institution. Selon Medina Mora, « *la faiblesse institutionnelle du CISEN, résultat de l'absence d'un cadre juridique approprié qui habilite, régule et délimite son action, n'a pas permis à l'organisme de rester à l'écart des*

---

<sup>1</sup> AGUAYO QUEZADA, *Op. Cit.*, p. 286-287.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*, p. 276.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*

<sup>4</sup> Comme nous l'avons déjà précisé dans l'introduction, le PAN a créé un *Secretaria de Seguridad Pública* (SSP) afin de coordonner toutes les tâches relatives à la lutte contre le narcotrafic et la criminalité. La création de ce ministère implique une perte de pouvoir au détriment du SEGOB, car avant la création du SSP, le SEGOB avait le monopole sur la sécurité publique.

<sup>5</sup> Nous traduisons. HERRERA-LASSO, *Op. Cit.*, p. 212.



*sollicitations en désaccord avec ses fonctions, ni d'éviter que l'information obtenue soit mise à disposition d'instances ou de personnes qui n'étaient pas habilitées à connaître le travail du Centre* »<sup>1</sup>. Dans ce contexte, d'autres changements institutionnels ont été annoncés par le nouveau gouvernement de Fox. Le GSN est dissout et Adolfo Aguilar Zinser est nommé *Consejero de Seguridad Nacional* [Conseiller à la Sécurité Nationale] en 2000, ce qui implique le contrôle politique, mais pas opérationnel, de la *Seguridad Nacional* par la *Presidencia de la República*.

Cent jours après la mise sous contrôle, le diagnostic du CISEN s'est avéré favorable. Le Centre était une institution sérieuse et responsable, sans aucune alliance ou compromis vis-à-vis d'un parti ou un quelconque groupe politique. La continuité de l'institution était assurée. En 2002, Aguilar Zinser est nommé ambassadeur permanent du Mexique auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Pendant quinze mois, aucun fonctionnaire n'a été nommé en substitution d'Aguilar Zinser et la figure de *Consejero* disparaît en 2003. Le 9 avril 2003, un accord publié dans le *Diario Oficial de la Federación* [Journal officiel de la fédération – DOF] réactive le GSN<sup>2</sup>.

Comme nous l'avons vu plus haut, après la réforme constitutionnelle du 4 avril 2004, le Sénat de la République est habilité à légiférer en matière de *Seguridad Nacional*. Le 2 février 2005, le président Fox annonce la création du *Consejo de Seguridad Nacional* – CSN [Conseil de Sécurité Nationale], qui est actuellement en fonction. Finalement, la *Ley de Seguridad Nacional* - LSN est promulguée le 31 janvier 2005.

La promulgation de la LSN marque une nouvelle phase doctrinale de la sécurité au Mexique. Malgré son caractère très général, elle permet au Mexique, pour la première fois de son histoire, d'énoncer de façon précise des définitions (menaces et risques) et des concepts (*Seguridad Nacional*, *Consejo de Seguridad Nacional* - CSN) nécessaires pour la modernisation et la spécialisation de sa doctrine de *Seguridad Nacional*. Plus largement, elle est l'aboutissement de la réforme constitutionnelle de 2004 qui autorise le Sénat de la République à voter les lois relatives à la *Seguridad Nacional*, mais aussi à créer des mécanismes de contrôles destinés à superviser les agences comme le CISEN, tout en

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 277.

<sup>2</sup> Il convient de souligner que le GSN et le CSN existent en parallèle. Le GSN ne produit pas d'intelligence pour la *Seguridad Nacional*, il se limite à prendre de décisions, donner du soutien technique et assister le président de la République. Il n'a pas de structure, il s'agit d'une réunion des fonctionnaires du SEMAR, SEDENA, PGR et SRE. En revanche, le CSN possède une structure et la capacité de prendre de décisions pour neutraliser ou éradiquer les menaces à la *Seguridad Nacional* tout en employant le pouvoir national représenté par les Forces Armées et les forces fédérales, in MARTÍNEZ SERRANO (2014), *Op.Cit.*, 248 – 250.

délimitant et encadrant ses activités<sup>1</sup> (Il s'agira d'analyser cette nouvelle phase doctrinale de la *Seguridad Nacional* mexicaine dans le dernier chapitre de ce travail).

Finalement, autre aspect important qui a fait débat au sein du cabinet du président Vicente Fox était l'emplacement du CISEN au sein de l'administration publique. Le responsable du SEGOB d'alors, Santiago Creel, se prononçait pour que le CISEN reste rattaché au SEGOB. Selon lui :

*« Dans n'importe quel État moderne, l'instance qui veille à la préservation de l'État national et sur la gouvernabilité du pays a, normalement, en charge le contrôle des agences de renseignement. Il serait très difficile de comprendre que le service qui a cette responsabilité transfère un des instruments basiques de son fonctionnement (le renseignement pour la sécurité nationale) à un tiers sans partager cette responsabilité. Quand les agences de renseignement de l'État, et non pas celles désignées pour combattre le crime organisé, ont été séparés de l'opérateur de la sécurité nationale il y a toujours eu des problèmes »<sup>2</sup>.*

En revanche, le conseiller à la *Seguridad Nacional* Adolfo Aguilar Zinser, avait une opinion différente, mais aussi solide :

*« Pour de raisons historiques, le CISEN doit sortir du SEGOB et se transformer en un organe déconcentré lié à la SEDOCAM. Il doit être gouverné par le Secrétariat de l'intérieur, le Secrétariat de la Défense nationale, le Secrétariat de la Marine, le Procureur général de la République et le Conseiller à la Sécurité nationale, et servir à leurs organismes dépendants (ou autres) selon ses nécessités. C'est-à-dire, il s'agirait de suivre le modèle canadien où celui qui surveille n'est pas celui qui coordonne. Ce serait également une manière de légitimer l'institution vis-à-vis de la société »<sup>3</sup>.*

Nous pouvons affirmer que le CISEN est devenue une institution d'État et non de gouvernement. Il a contribué à l'évolution démocratique du pays qui, à son tour, a contribué

---

<sup>1</sup> Voir COLMEX: El Colegio de México: CAMACHO SOLIS Manuel (Sénateur): « *¿Influye el Congreso de la Unión en la seguridad nacional ?* », Séminaire « *Violencia y Paz* », 19 août 2014, Ciudad de México. Le séminaire « *Violencia y Paz* » organisé par El Colegio de México se tient depuis 2013. Il s'agit d'un espace unique qui rassemble les principaux experts, académiques et fonctionnaires de la région autour des débats et de tables rondes. [En ligne]. Disponible sur : <http://violenciaypaz.colmex.mx/index.php/conferencias/2014/sesion-11>

<sup>2</sup> Nous traduisons. AGUAYO QUEZADA, *Op. Cit.*, p. 292.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

à la modernisation de l'appareil de renseignement. En effet, selon le témoignage de Jaime Domingo López Buitrón, directeur de l'institution entre 2005 et 2007, le « *CISEN était une structure d'État et non seulement de gouvernement. Le Centre avait confirmé qu'il avait un agenda de risques parfaitement institutionnel, professionnel, d'État, et non pas de régime. Cette force lui a permis d'accompagner sans aucun échec, je le répète, sans aucun échec, les processus de transition politique les plus importants des dernières décennies* »<sup>1</sup>.

Enfin, la LSN de 2005 établit une Commission bicaméral, représentée par les membres de tous les partis, qui a des facultés, en représentation du pouvoir législatif, de contacter le directeur général du CISEN et de surveiller le fonctionnement de l'institution. Ceci constitue le meilleur exemple de comment la démocratie a institutionnalisé le CISEN.

---

<sup>1</sup> Consulter l'ouvrage *CISEN 20 años de historia. Testimonios*. Février 2009, p. 83. Cette ouvrage, publié en février 2009 à l'occasion des 20 ans du CISEN, par Luis Herrera-Lasso, directeur du ESISEN, contient des entretiens et de témoignages des directeurs du CISEN qui ont joué un rôle décisif dans la vie institutionnelle du centre, notamment durant les années de tensions politiques et sociales que le pays avait vécu lors de ses respectifs mandat. Les anciens directeurs interviewés sont : Jorge Carrillo Olea [février 1989 – octobre 1990], Jorge Enrique Tello Peón [janvier 1994 – mai 1999], Alejandro Alegre Rabiela [mai 1999 – décembre 2000], Eduardo Medina-Mora Icaza [décembre 2000 - octobre 2005] et Jaime Domingo López Buitrón [novembre 2011 – décembre 2012].





# **DEUXIÈME PARTIE**



### CHAPITRE III : DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION DE LA VIOLENCE ET DU TRAFIC DE DROGUE EN COLOMBIE

Quel intérêt revêt la Colombie dans le cadre de cette étude ? L'étude de la Colombie demeure essentielle puisqu'il s'agit d'un grand producteur et exportateur de cocaïne. En outre, le pays a été le théâtre d'un conflit armé interne entre 1964 et 2016 (le plus long de l'histoire du continent) qui a opposé le gouvernement aux guérillas de gauche dont le principal revenu économique provient du trafic de cocaïne depuis les années 1980.

Il convient de préciser que le conflit armé interne colombien trouve ses origines dans l'époque de la guerre civile appelée « *La Violencia* ». Selon Armando Borrero Mansilla, ancien professeur à la *Escuela Superior de Guerra de Colombia* et conseiller présidentiel en matière de sécurité d'Ernesto Samper, « *il ne s'agit pas d'une guerre en soit, mais de l'ensemble de violences de différents types, très cruel, ayant connu son pire moment pendant la période comprise entre 1948 et 1958. Il s'agit d'un conflit tellement confus que nous ne sommes pas encore parvenus à l'attribuer un nom spécifique. On parle de « La Violencia » de façon générique, phénomène qui pèse dans notre histoire récente* »<sup>1</sup>.

Ce conflit généralisé, que subit le pays de 1948 à 1958, se déclenche le 9 avril 1948 à l'occasion de l'assassinat du candidat du *Partido Liberal* aux élections présidentielles : Jorge Eliécer Gaitán, à Bogotá, lors de la IX<sup>e</sup> réunion constitutive de l'*Organisation des États américains*. Le *Bogotazo*, comme on l'appelle souvent, et qui oppose libéraux et conservateurs, fera plus de trois cents mille victimes et est à l'origine de l'apparition des dites « *milicias de autodefensa campesinas* [milices d'autodéfense paysannes] » (precursseurs des guérillas de « gauche ») établies pour lutter contre les actions militaires et les groupes armés liés aux conservateurs.

D'autre part, pour faire face aux groupes de guérilla de « gauche », le gouvernement, dans le cadre de la politique du *Decreto 3398* du 24 décembre 1965 qui organise la « *Defensa Nacional* [Défense nationale] » autorise la force publique à former des groupes dits « *d'autodéfense* » (qui deviendront par la suite des paramilitaires) en prenant des mesures de *Seguridad Nacional*<sup>2</sup>. Parallèlement à cette lutte contre-insurrectionnelle, le gouvernement

---

<sup>1</sup> BORRERO MANSILLA, Armando. *Respuesta preguntas seguridad nacional en Colombia* [courrier électronique]. Destinataire: ORDÓÑEZ Gustavo Eduardo. 23 octobre 2015. Communication personnelle.

<sup>2</sup> Decreto 3398 de 1965 y Ley 48 de 1968 por los que se legalizan las fuerzas paramilitares. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.derechos.org/nizkor/colombia/doc/paras1.html>



mène une stratégie de lutte contre les groupes du narcotrafic qui a connu son pire épisode de violence dans les décennies 1970 – 1990. De ce fait, la Colombie constitue, tout comme le Mexique, un théâtre de la lutte contre-insurrectionnelle et contre-narcotique.

Tout d'abord il convient de présenter la Colombie. La Colombie est une République constitutionnelle unitaire, non fédérale, comprenant trente-deux départements, située dans le nord-ouest de l'Amérique du Sud. Il s'agit du quatrième pays du sous-continent par sa superficie (1.141.748 km<sup>2</sup>) et peuplé par quarante-huit millions d'habitants ce qui fait du pays, le 2<sup>e</sup> pays de langue espagnole après le Mexique. En ce qui concerne l'économie, la Colombie constitue la 4<sup>e</sup> plus grande économie d'Amérique latine et la 3<sup>e</sup> en Amérique du Sud après le Brésil et l'Argentine. Il s'agit également du quatrième pays mégadivers au monde, qui tout comme le Mexique, est dotée d'un relief d'une diversité extrême. Située dans le prolongement de l'isthme de Panama, c'est le seul pays d'Amérique du Sud à avoir deux façades maritimes, l'une Caraïbienne, l'autre sur le Pacifique avec 3000 km de côtes. Le pays est divisé en cinq grandes régions : la Caraïbe, le Pacifique, les Andes, l'Orénoque et l'Amazonie. Il est bordé à l'ouest par l'océan Pacifique et le Panama (225 km), au nord par la mer des Caraïbes, à l'est par le Venezuela (2.050 km) et le Brésil (1.643 km), au sud par l'Équateur (590 km) et le Pérou (1.496 km), au total 6 004 kilomètres de frontières terrestres, soit le double de la frontière entre les États – Unis et le Mexique (3.326 km).

Il s'agit ainsi d'une zone de friction entre l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale ou du Nord, donc une zone stratégique pour les intérêts des États-Unis dans le continent. En effet, la coopération militaire entre Washington et Bogotá, y compris le *Plan Colombie* et le *Plan Patriota*, ont entraîné une certaine méfiance au Venezuela, au Brésil et en Équateur. Le gouvernement vénézuélien estime que les États-Unis pourraient s'en servir à partir du territoire colombien pour envahir son pays tandis que le Brésil voit sa souveraineté sur l'Amazonie contestée<sup>1</sup>. En ce qui concerne l'Équateur, qui connaît un déplacement de réfugiés du conflit armé interne colombien sur son territoire, les tensions se sont accentuées lors de l'incursion militaire de l'armée colombienne sur son territoire, en mars 2008, lors de laquelle est mort Raul Reyes, l'un des principaux chefs militaires des FARC<sup>2</sup>. Par ailleurs, une crise humanitaire et diplomatique entre la Colombie et le Venezuela a eu lieu en août 2015. L'élément déclencheur de cette crise serait une supposée présence, sur le territoire

---

<sup>1</sup> ARDILA, *Op. Cit.*, pp. 10 – 11.

<sup>2</sup> BORDA, Sandra. « ¿Todo cambia para seguir igual?: La estrategia internacional y de seguridad en Colombia », *Foreign Affairs Latinoamérica*, Vol. 12, No. 1, janvier – mars 2012, pp. 19 – 27.

vénézuélien, des membres de groupes paramilitaires colombiens, ce qui aboutit à la mise en place de l'état d'exception dans plusieurs municipalités des États vénézuéliens de Táchira, de Zulia, d'Apure et d'Amazonas, limitrophes de la Colombie<sup>1</sup>.

Comme la plupart des pays en Amérique latine, la Colombie se caractérise par de profondes difficultés politiques et administratives qui peinent à structurer un ordre social basé sur la loi. En effet, l'État-nation se construit à partir d'un échafaudage juridique, politique et historique stable. Selon Robert Jackson, les États postcoloniaux existent, dans la plupart des cas, en raison de l'acceptation formelle de la communauté internationale (souveraineté négative), et pas par leur capacité à établir un ordre économique, juridique et politique stable<sup>2</sup>. C'est le cas de la Colombie et, dans une moindre mesure, celui du Mexique, où des « *vides institutionnels* » sont organisés par des acteurs qui se trouvent, par définition, en dehors de la loi. Suivant les idées de Jackson, ces États « *manquent des caractéristiques institutionnelles des États souverains définies par le droit international classique. Leurs populations ne bénéficient pas des avantages associés à un État indépendant. Leurs gouvernements sont souvent défaillants en termes de volonté publique, d'autorité institutionnelle et de capacité à protéger les droits de l'homme ou le bien-être socio-économique* »<sup>3</sup>. Cependant, il apparaît nécessaire de remarquer que la construction de ces « quasi-États » est loin d'être achevée, le processus est toujours en cours.

De ce fait, il convient de proposer une brève analyse de l'histoire de la Colombie depuis le déclenchement de la *Guerra de los Mil Días* [Guerre de Mille Jours] en 1898 et achevée en 1902, pour ensuite comprendre le contexte dans lequel a émergé la violence qui sévit dans le pays jusqu'à nos jours. Afin de comprendre la nature des différents acteurs impliqués dans le processus de consolidation de la violence, le paramilitarisme, l'insurrection et le narcotrafic, il convient de le prendre en compte en tant que processus de consolidation de l'État moderne colombien, ce qui revient à dégager quatre étapes spécifiques :

- 1) La première commence avec le déclenchement de *La Violencia* le 9 avril 1948, lors de l'assassinat de Jorge Eliécer Gaitán, candidat libéral aux élections présidentielles, et conclut en 1953 ;

---

<sup>1</sup> LAFUENTE, Daniel. (2015, 2 septembre). Colombia sufre una derrota diplomática en la crisis con Venezuela. *El país*. [En ligne]. Disponible sur : [http://internacional.elpais.com/internacional/2015/09/01/actualidad/1441131209\\_289207.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2015/09/01/actualidad/1441131209_289207.html)

<sup>2</sup> JACKSON H, Robert. « *Quasi-estates: Sovereignty, international relations and third world* », in Cambridge studies in international relations, Vol. 12, 1990, pp. 21-25.

<sup>3</sup> *Ibidem.*, p. 21.

- 2) La deuxième commence 1953 avec le coup d'État du général Gustavo Rojas Pinilla et se termine en 1957 lors de sa chute et l'instauration de la junte militaire ;
- 3) La troisième s'initie lors de l'instauration du *Frente Nacional* (1958 – 1974) en 1958 et prend fin en 1978 pendant l'administration d'Alfonso López Michelsen ;
- 4) Enfin, la quatrième période commence avec le gouvernement de Julio César Turbay Ayala (1978 – 1982) et la promulgation du *Estatuto de Seguridad*. Elle se poursuit jusqu'au mandat d'Álvaro Uribe Velez (2002 – 2010) et sa *Política de Defensa y Seguridad Democrática* – PDS.

Par ailleurs, tout au long de ce chapitre, il s'agira de mettre l'accent sur les similitudes et les différences entre deux pays producteurs et exportateurs de stupéfiants : le Mexique et la Colombie. Ces caractéristiques trouvent leurs origines dans la corruption et les défaillances de l'État. Cependant, il est pertinent de se demander pourquoi les niveaux de violence associés au narcotrafic et la temporalité de ce fléau sont si différents entre ces deux pays. Tout d'abord, il semblerait que la centralisation de l'État mexicain autour d'un parti hégémonique (PRI) a permis le contrôle de la violence liée au narcotrafic pendant une quarantaine d'années (1960 – 2000). En revanche l'État colombien n'a jamais pu exercer un tel contrôle de la violence qui a éclaté pendant la décennie de 1980, bien qu'il ait été capable de la contenir après la désarticulation des grands *cartels* de la drogue après 1994. Comme il le sera démontré par la suite, la Colombie, plus fragmentée dans les champs politiques et territoriaux, n'a jamais pu exercer le même contrôle que le PRI exerçait, notamment par l'intermédiaire de la DFS sur le narcotrafic. Par ailleurs, outre le narcotrafic, la Colombie devait également faire face à des mouvements de guérilla paysanne qui s'inséraient progressivement dans le narcotrafic afin de financer leurs activités insurrectionnelles. Cette situation a entraîné une articulation entre la lutte anti-narcotique et la guerre contre-insurrectionnelle. Il convient de préciser qu'à la différence de la Colombie, les guérillas mexicaines n'ont jamais participé au narcotrafic en raison de leurs convictions idéologiques, mais aussi pour éviter l'ingérence de Washington qui les aurait incluses dans sa politique de sécurité régionale.

## ***Section 1. Historiographie de la situation politique et sociale de Colombie (1900 – 1980)***

Dès son indépendance en 1819 vis-à-vis de l'Espagne, la Colombie a traversé de nombreuses tensions, notamment le clivage politique le plus important du XIX<sup>e</sup> siècle opposant *bolivaristes*<sup>1</sup> et *santandéristes*<sup>2</sup>. Cette division idéologique se perpétue dans le conflit entre leurs héritiers, les *conservadores* et les *liberales*. Les nombreuses guerres civiles minent le développement de la Colombie et la dernière aboutit à l'indépendance du Panama en 1902 (sous le contrôle des États-Unis). Sous la pression de la demande agricole mondiale, le pays connaît, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un ample mouvement de colonisation de terres vierges. En effet, le manque de main d'œuvre force les grands propriétaires de domaines caféiers à employer les ouvriers agricoles venus des terres lointaines. Selon Pierre Vayssière « *ils empiétaient régulièrement sur les lopins des petits colons indépendants, venus défricher quelques hectares sur la frontière agricole entraînant des conflits fonciers plus au moins graves* »<sup>3</sup>.

Les communautés indigènes demandent en vain à l'État l'application d'une loi de 1890 sur la protection de leurs terres. De nombreuses révoltes agricoles et politiques ont lieu en Colombie, notamment en 1895. Néanmoins, non seulement la demande agricole mondiale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle contribue à la colonisation interne du pays, mais ce sont ses conflits agraires qui renvoient également à un processus qui revêt une ampleur particulière en Colombie qui persiste jusqu'à maintenant : la colonisation des régions presque inoccupées et qui échappent à l'autorité et aux investissements de l'État. En effet, à la différence du Mexique, la Colombie est un pays qui continue à se mobiliser pour le contrôle intérieur de son propre territoire<sup>4</sup>.

Cependant, les deux grands mouvements sociaux qui ont marqué l'histoire du pays ont été la *Guerra de los Mil Días* [Guerre de Mille Jours], déclenchée en octobre 1898 et finie en novembre 1902 et la période de *La Violencia* [La violence] comprise entre 1948 et 1953.

---

<sup>1</sup> Ce courant se réfère au *Libertador* Simon Bolivar, père de l'indépendance colombienne. Ses partisans sont des partisans de l'Église catholique et d'un modèle politique présidentieliste et unitaire.

<sup>2</sup> Ce courant se réfère au Général Francisco de Paula Santander, un autre héros de l'indépendance. Au contraire des *bolivaristas*, les *santanderistas* sont un mouvement anticlérical et fédéraliste.

<sup>3</sup> VAYSSIERE, *Op. Cit.*, pp.96-97.

<sup>4</sup> PALACIOS, Marco et SERRANO, Mónica. « *Colombia y México: Las Violencias del Narcotráfico* », in ALVARADO et SERRANO (Dir). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010, p. 107-108.

En 1898, le pays plonge dans une guerre civile qui dure plus de trois ans. Le déclenchement de la Guerre des Mille jours, comme on l'appelle souvent, est l'opposition des membres du *Partido Liberal Colombiano* [Parti Libéral Colombien] au gouvernement tenu par une alliance des libéraux indépendants et du *Partido Conservador Colombiano* [Parti National] et dirigé par le président Manuel Antonio Sanclemente. La guerre, qui a fait plus de cent mille victimes, entraîne la ruine du Trésor public et l'effondrement des exportations. La Colombie en sortait complètement dévastée sous tous les aspects<sup>1</sup>. Cette crise s'est aggravée par la séparation du Panama, le 3 novembre 1903 avec le soutien militaire et politique des États-Unis. Cependant, le pays parvient à maintenir le fragile équilibre de la paix pendant quarante-cinq ans, jusqu'au déclenchement de *La Violencia* en 1948.

La période de *La Violencia* est également importante afin de comprendre le développement du conflit armé actuel en Colombie puisque c'est à partir de la décentralisation des mouvements armés liés au *Partido Liberal* que se forment les premières guérillas libérales ou d'inspiration communiste<sup>2</sup>. En effet, les leaders locaux considéraient comme « *guérilleros* » les paysans armés qui se défendaient eux-mêmes et leur parti (*Partido Liberal*).

Par ailleurs, durant l'époque de *La Violencia*, d'autres formes de violence organisée surgissent dans la campagne colombienne autour du conflit entre libéraux et conservateurs. Ainsi, la police organise des groupes para-policiers connus comme les « *Chulavitas* ». Intégrés par des paysans et des hommes ayant lutté durant la *Guerra de los mil días*, les *Chulavitas* avaient pour mission d'attaquer les populations sympathisantes des libéraux afin d'assurer le triomphe des conservateurs. Dans la campagne, les *latifundistas* [grands propriétaires terriens] organisent les *Pájaros* [les oiseaux] pour défendre leurs intérêts et lutter contre les libéraux<sup>3</sup>. Nous pouvons retrouver ce type d'organisations en Argentine où depuis 1833 les *caudillos* organisent la *Mazorca* dont le but est d'intimider les opposants politiques et de réprimer leurs actions sous le régime de Rosas.

---

<sup>1</sup> VAYSSIERE, *Op. Cit.*, p.97.

<sup>2</sup> DUFORT, Philippe, « *Paramilitarisme et scandale de la parapolitique en Colombie* », Centre d'Etudes internationales et Mondialisation, Université du Québec à Montréal, Observatoire des Amériques, La Chronique des Amériques, No. 17, octobre 2007, p. 2.

<sup>3</sup> BORRERO MANSILLA, Armando. *Respuesta preguntas seguridad nacional en Colombia* [courrier électronique]. Destinataire: ORDÓÑEZ Gustavo Eduardo. 23 octobre 2015. Communication personnelle.

Au Mexique, à la fin des conflits armés internes connus comme *Revolución de Ayutla* (1855)<sup>1</sup> et *Guerra de Reforma* (1857 – 1861)<sup>2</sup>, de nombreuses forces auxiliaires libérales et conservatrices ont été licenciées. Si certains des membres de ces forces retournent aux tâches agricoles, d'autres se rassemblent autour des leurs anciens commandants et forment de groupes de brigands [*bandoleros*]. Les plus connus ont été les *Los Plateados*, qui sévissaient le district du Morelos (actuellement État du Morelos, auparavant appartenant à la juridiction de l'État de México).

L'académique Carlos Agustín Barreto soutient que les leaders de *Los Plateados* combattaient pendant leur époque de guérillero du côté des libéraux, tandis que d'autres soutiennent qu'ils combattaient indistinctement du côté des libéraux ou des conservateurs<sup>3</sup>. Cependant, l'académique Pedro Robles soutient qu'il s'agit d'« *une troisième entité, sans drapeau, sans plan politique, sans autre objectif que le vol, l'incendie, l'enlèvement et l'assassinat* »<sup>4</sup>. Les différents types de violence organisée à cette époque (révolutionnaires, rebelles, de revendication agraire et de banditisme) rendaient la situation chaotique. De ce fait, le gouvernement du Troisième district militaire de l'État de Mexico, qui se trouvait en état de siège, et s'est vu forcé à décréter la première loi en matière de « Sécurité publique », la *Ley de Seguridad Pública de 1862* prévoyait :

« *Tenant en compte les circonstances spéciales de ce district, dans lesquelles la propriété et la vie des citoyens se voient menacées par de hordes de brigands, qui n'ont autre objectif que la dévastation et le pillage [...] face à de tels dangers c'est l'obligation, non seulement des autorités, mais aussi de tout citoyen de contribuer à l'ordre public [...] qui sera atteint avec une police préventive et avec la punition exemplaire des criminels* »<sup>5</sup>.

Il est pertinent de préciser que la Sécurité Publique, n'est pas définie par cette loi. Cependant, il se sous-entend qu'il s'agit d'une obligation des autorités (police et armée), mais aussi des citoyens. Enfin, les *hacendados* [grands propriétaires terriens] ont été

---

<sup>1</sup> Mouvement d'insurrection contre la dictature d'Antonio López de Santa Anna.

<sup>2</sup> Guerre civile au Mexique qui oppose entre 1857 et 1861 les libéraux à l'Église catholique, soutenue et encouragée par le Pape Pie IX, cette dernière étant très influente dans les affaires de l'État mexicain.

<sup>3</sup> BARRETO, Carlos Agustín. « *Los Plateados en Morelos: un ejemplo del bandolerismo en México durante el siglo XIX* », Takwá, No.11-12, printemps –automne 2007, p. 177.

<sup>4</sup> Nous traduisons. ROBLES, Pablo. *Los Plateados de Tierra Caliente*. México, Premia Editora S.A., 1982, p.121

<sup>5</sup> Nous traduisons. Ley de Seguridad Pública. Estado de México. 8 noviembre de 1862 in BARRETO, *Op. Cit.*, p. 121.

habilités par les autorités à financer leurs propres milices, connues comme *guardias rurales*, afin défendre leurs terres du pillage. C'est avec les premières *Leyes de Salteadores y Plagiaros* [Lois des coupeurs de route et plagiaires] que d'autres formes de défense organisée comme les *justicieros* apparaissent. Ainsi, une personne ou un groupe de personnes pouvaient solliciter des armes au gouvernement afin de persécuter les brigands<sup>1</sup>. À la différence de la Colombie, les brigands au Mexique ont disparu en raison des opérations répressives des forces de l'ordre, des *guardias rurales* et des *justicieros*, mais aussi par leur insertion au sein des forces de l'ordre<sup>2</sup>.

D'autre part, il apparaît nécessaire de préciser qu'en Colombie durant *La Violencia*, la *Policía Nacional* [Police Nationale] et de nombreuses polices municipales ont été dissoutes en raison de la violence qui sévissait le pays. De ce fait, la mission du maintien de l'ordre public a été confiée aux forces armées en vertu de l'article 121 de la Constitution de 1886 qui prévoyait l'état de siège en cas de trouble à l'ordre public<sup>3</sup>.

En juin 1953, le général Gustavo Rojas Pinilla prend le pouvoir par un coup d'État dans le but de stabiliser le pays. Cependant, cet événement n'assure pas l'arrêt total des combats qui ont repris avec force. Il tente de se faire réélire en 1956, ce qui entraîne une réaction de la part des libéraux et des conservateurs qui passent un accord politique : le *Pacto de Benidrom* (1963), soit une trêve entre les deux partis politiques. En 1957, ceux-ci signent le *Pacto de Sitges*, afin d'empêcher la réélection du général Rojas Pinilla et, avec pour objectif, de former une alliance politique : le *Frente Nacional* [Front National], leur permettant la répartition équitable des charges gouvernementales entre 1958 et 1974. Le général Rojas Pinilla est renversé en 1957 et une junte militaire est mise en place en 1958 afin de garantir la transition politique<sup>4</sup>.

Le gouvernement du *Frente Nacional* offre une amnistie en 1958 aux guérilleros libéraux de *La Violencia*. Alors que certains acceptent l'offre (ils ont été assassinés par la suite) d'autres se sentent trahis par leurs leaders politiques et reprennent les armes<sup>5</sup>. À partir de ce moment, ils seront considérés comme des *bandoleros* [brigand], les exclus d'une

---

<sup>1</sup> BARRETTO, *Op.Cit.*, p.127.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, p. 127.

<sup>3</sup> DUFORT, *Op.Cit.*, p. 2.

<sup>4</sup> LEAL BUITRAGO, Francisco. « Estabilidad Macroeconómica e Institucional y Violencia Crónica », in LEAL BUITRAGO, Francisco (Editeur). *En busca de la estabilidad perdida: Actores políticos y sociales en los años noventa*, Tercer Mundo Editores, 1995, pp. 22 – 25.

<sup>5</sup> URIBE CANTALEJO, Alberto. (2010). *La Seguridad Democrática en Colombia – Análisis Geopolítico*. (Mémoire de Magister en Seguridad y Defensa), Universidad Complutense de Madrid et Centro Superior de Estudios de la Defensa Nacional (CESEDEN) Fuerzas Armadas Españolas. pp. 27-28.

société qui tentait de se reconstruire. N'ayant aucune idéologie politique, le *bandolero* s'oppose à tout gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur. Les *bandoleros* s'affranchissent du contrôle des chefferies politiques locales et parviennent à dominer certaines zones rurales par la terreur. Gustavo Duncan signale que dans les phases finales de *La Violencia* « la structure associative du pouvoir – une alliance verticale entre les élites rurales, leurs contremaîtres et les paysans, qui, périodiquement, s'armaient et entraient en conflit avec des associations similaires – se délitait et qu'un nouveau type de pouvoir prenait forme dans les campagnes »<sup>1</sup>. En effet, l'ancien système basé sur la loyauté envers les caciques a été supplanté par les *bandoleros*.

Les régions riches en émeraudes du département de Boyacá constituent un exemple de l'implantation d'une forme d'État par les *bandoleros*<sup>2</sup>. En effet, le contrôle territorial exercé dans ces zones de mines par Efraín González est emblématique :

« Il fut le grand organisateur, apaisant la violence entre les partis et veillant sur les mineurs d'émeraudes. [...] Il les rencontrait fréquemment ainsi que les marchands ; ceux-ci l'interrogeaient sur la situation dans la région, il leur répondait de travailler tranquilles. Les mineurs le protégeaient, il n'y avait pas de vol lorsqu'il était à la tête de la région, les gens l'aimaient beaucoup, et si un larcin venait à se produire il s'assurait que le délit ne restait pas impuni »<sup>3</sup>

Ce *bandolero* est mort à Bogotá le 9 juin 1965, lors d'une opération de déploiement de deux bataillons des forces armées, commandés par le colonel José Joaquín Matallana, expert en contre-insurrection<sup>4</sup>. Comme nous l'avons déjà expliqué à détail dans l'introduction, les officiers colombiens ont tiré de leçons lors de sa participation dans la Guerre de Corée (1951 – 1953), notamment le général Alberto Ruiz Novoa, principal idéologue du Plan LASO, qui a mis fin au *bandolerismo*. En outre, rappelons qu'en 1962 le commandant Willian Yarborough du *Special Warfare Center* à Fort Bragg, Caroline du Nord, arrive en Colombie afin d'assister les officiers colombiens dans la création des corps de lutte anticommuniste, notamment les fameux paramilitaires. Les leçons de la *Bataille d'Alger*, également étudiées

---

<sup>1</sup> DUNCAN, Gustavo. « Les seigneurs de la guerre à la conquête des villes de Colombie », in « Drogues et antidrogue en Colombie : Production et trafic illicites, conflit armé, interventions étatiques », Institut National des Hautes Études de Sécurité, Les Cahiers de la sécurité, 59, 4<sup>ème</sup> trimestre 2005, pp. 63 - 86.

<sup>2</sup> STEINER, Claudia, « Un bandolero para el recuerdo: Efraín González también conocido como el "Siete colores" », Antípoda No. 2, janvier- juin 2006, pp. 233.

<sup>3</sup> DUNCAN, *Op.Cit.*, p.69.

<sup>4</sup> STEINER, *Op.Cit.*, p. 234.



dans la *Escuela Superior de Guerra* dès 1964, servent de bases techniques pour la mise en place de la politique contre-insurrectionnelle colombienne.

Il apparaît nécessaire souligner que le *bandolerismo* fait partie d'une phase non officielle de *La Violencia* comprise entre 1958 et 1965. Cependant, elle est importante pour cette étude, car elle met en lumière l'utilisation des forces armées contre un acteur armé illégal. En effet, à cette époque les militaires avaient pour mission de maintenir l'ordre public en vertu de l'article 121° de la Constitution de 1886 et suite à la dissolution des forces de police en 1948, lors du déclenchement de *La Violencia*. En outre, les protocoles additionnels (1977) des *Conventions de Genève de 1949* (qui accordent le statut de belligérant à un combattant) n'existaient pas encore, c'est-à-dire que le débat, au moins juridique, sur l'utilisation des forces armées contre les *bandoleros* n'avait pas lieu à l'époque<sup>1</sup>. Vers 1964, la presque totalité des *bandoleros* avait disparu, notamment en raison de la mise en place du Plan LASO (Latin American Security Operation)<sup>2</sup>. Cependant, la violence s'est poursuivie avec le surgissement des guérillas et de groupes para-militaires. Enfin, le *bandolerismo* constitue un modèle de domination des régions dont l'économie est basée sur l'extraction minière, domination mise en œuvre aujourd'hui par de différents acteurs armés (paramilitaires, narcotrafiquants et guérillas).

C'est avec le triomphe de la Révolution cubaine de 1959 que les factions socialistes colombiennes se radicalisent et se rapprochent du « foquismo » guevariste. En effet, c'est sur les acquis des anciens combattants des milices d'*autodéfense paysanne* de l'époque de *La Violencia* que naissent, durant les années 1960, les guérillas répondant à des aspirations révolutionnaires cubaines<sup>3</sup>. Parmi les plus importantes durant cette période se trouvent les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia – Ejército del Pueblo* — FARC- EP [Forces armées révolutionnaires de Colombie — Armée du peuple], généralement appelées FARC, le *Ejército de Liberación Nacional* – ELN [Armée de libération nationale], le *Ejército Popular de Liberación* – EPL [Armée populaire de libération] et le *Movimiento 19 de Abril* – M-19 [Mouvement du 19 avril].

En réaction à l'émergence de ces guérillas, l'État décrète en 1965 « *la perturbation de l'ordre public et déclare l'État de siège dans l'ensemble du territoire* ». Par la suite, le Congrès national vote le *Decreto 3398* du 24 décembre 1965, par lequel « *s'organise la*

---

<sup>1</sup>BORRERO MANSILLA, Armando. *Respuesta preguntas seguridad nacional en Colombia* [courrier électronique]. Destinataire: ORDÓÑEZ Gustavo Eduardo. 8 novembre 2015. Communication personnelle.

<sup>2</sup> LEAL BUITRAGO (1994), *Op.Cit.*, p. 141.

<sup>3</sup> DUFORT, *Op.Cit.*, p. 2.

*Défense Nationale* » et qui autorise le *Ministerio de Defensa Nacional* [Ministère de la Défense Nationale] à armer des « *grupos d'autodéfense* »<sup>1</sup>. Ce décret souligne que « *l'action subversive que propagent les groupes extrémistes afin d'altérer l'ordre juridique requiert d'un effort coordonné de l'ensemble des organes du pouvoir public et des forces vives de la Nation* »<sup>2</sup>. L'article 25 y prévoyait ainsi que « *... tous les Colombiens, hommes et femmes, non-engagés dans l'appel au service obligatoire, peuvent être utilisés par le Gouvernement dans des activités et travaux parmi lesquels ils contribuent à la restauration de la normalité* »<sup>3</sup>.

Ce décret, à l'exception des articles 25 et 33, devient permanent en vertu de la *Ley 48 de 1968*, avant d'être déclaré inconstitutionnel par le *Decreto 0815* de 1989 de la *Corte Suprema de Justicia* [Cour Suprême de Justice], suite au massacre de « *La Rochela* » effectué par les paramilitaires en 1987. De ce fait, il peut être inféré que les origines des milices armées se trouvent dans le *Decreto 3398* et la *Ley 48*, qui témoignent de la faiblesse de l'État colombien et de son incapacité à exercer l'usage légitime de la violence. Ces groupes dits « d'autodéfense », créés dans le cadre d'une stratégie contre-insurrectionnelle et ayant le recours à des tactiques brutales dans le cadre de la lutte irrégulière contre les guérillas, deviennent pendant les années 1990, les *Autodefensas Unidas de Colombia* – AUC, connues également comme *los paramilitares/les paramilitaires*.

Enfin, les phénomènes de violence politique et sociale, qu'il s'agisse des mouvements d'autodéfense, de guérilla et, plus récemment, le paramilitarisme, n'ont presque jamais cessé de marquer l'histoire colombienne depuis la fin du XIX<sup>e</sup>. En effet, la violence accompagne cette conquête de nouvelles frontières dans la mesure où les premiers occupants territoriaux, qui se recrutent parmi les plus démunis, parviennent difficilement à obtenir des titres de propriété et sont régulièrement refoulés par les élites économiques et politiques locales. C'est au sein de cette population, dans ce contexte social, que la guérilla des FARC va trouver une base d'appui importante.

---

<sup>1</sup> URIBE CANTALEJO, *Op.Cit.*, p. 29.

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> *Ibidem.*

### ***Sous-section 1. L'essor du narcotrafic en Colombie : le trafic de cannabis (1975 – 1985)***

La production de stupéfiants existe en Colombie depuis les années 1950, quoique d'une faible quantité. Contrairement au cas mexicain où le narcotrafic se développe depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la Colombie intègre tardivement le monde du trafic des drogues illicites. C'est uniquement pendant l'administration d'Alfonso López Michelsen (1974 – 1978) que la Colombie apparaît sur les radars anti-narcotiques étasuniens<sup>1</sup>. Cependant, plusieurs facteurs sociaux, politiques et économiques permettent à cette industrie de se développer rapidement. Ainsi, la consolidation et l'essor du marché des drogues illégales en Colombie peuvent s'interpréter, dans un premier temps, à la lumière de la notion d'*économie primaire exportatrice*<sup>2</sup>.

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle la Colombie est un pays exportateur de matières premières agricoles, mais aussi d'autres matières premières comme l'or et les émeraudes, produits fortement demandés dans le marché illégal<sup>3</sup>. Il apparaît nécessaire de remarquer qu'avant le surgissement des réseaux de trafiquants de cannabis, il existait déjà un réseau d'organisations de contrebandiers de café et d'émeraudes. Ces derniers, connus comme *esmeralderos*, étaient contrôlés par des familles très enracinées dans la politique colombienne des années 1950, ce qui permettra dans l'avenir le développement et la gestion du trafic de cannabis, puis de la cocaïne.

Initialement ce sont les familles des régions d'Antioquia et de La Costa qui développent les premières routes de trafic de cannabis en direction des États-Unis à partir du golfe d'Urabá (Sud-ouest) et de La Sierra Nevada de Santa Marta (Nord-est). Selon Atehortúa Cruz et Rojas Rivera « *ces contrebandiers surgirent comme de simples grossistes qui n'intervenaient pas dans les réseaux étasuniens de trafic. À leurs activités se joignaient d'historiques chercheurs d'émeraudes et de contrebandiers qui trouvaient dans la marijuana une meilleure perspective d'enrichissement* »<sup>4</sup>. Cependant, c'est dans la Sierra Nevada de Santa Marta, un massif montagneux isolé dans la cordillère des Andes, située dans les départements de La Guajira, Magdalena et César, que le trafic de marijuana se

---

<sup>1</sup> PALACIOS et SERRANO, *Op.Cit.*, p. 119.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, p.108.

<sup>3</sup> *Ibidem.*, p.108.

<sup>4</sup> ATEHORTÚA CRUZ et ROJAS RIVERA, *Op. Cit.*, p. 6.

développe le plus fortement, notamment en raison de sa proximité avec les Caraïbes. Une grande partie des plages et des ports situés aux abords de Santa Marta ont ainsi été utilisés afin d'acheminer du cannabis en direction des États-Unis entre 1975 et 1986.

L'essor de l'exportation du cannabis connu comme la « *bonanza marimbera* », est également la conséquence directe de la campagne internationale de destruction des cultures illicites menée par les États-Unis, notamment au Mexique, lors de l'Opération Condor (1973 – 1976)<sup>1</sup> mais aussi en Jamaïque, les deux principaux pays fournisseurs de l'époque. Or, du fait du succès temporaire, ces campagnes ouvrent une opportunité pour la culture de cannabis en Colombie.

Par ailleurs, le phénomène social et économique de la *bonanza marimbera* ainsi que sa commercialisation et son exploitation massive se voient influencés par l'arrivée des « *Corps de paix* », un groupe de quatre mille six cents trente-huit volontaires envoyé par le gouvernement des États-Unis dans le cadre de l'« *Alianza para el progreso* [Alliance pour le progrès] » entre 1961 et 1981. Cette initiative avait pour objectif d'éloigner la jeunesse colombienne des tendances communistes et de la Révolution cubaine à travers des programmes sociaux et de soutien à l'agriculture. Cependant, les volontaires sont devenus des consommateurs du cannabis produit dans la région et baptisent les deux variétés locales de *colombian Gold* et de *Santa Marta Golden*. Ainsi, ce sont les « *Corps de paix* » qui rendent ces variétés de cannabis populaires aux États-Unis<sup>2</sup>. Selon un rapport de 1974 rédigé par Jose Ignacio Lara, chef du *Departamento Administrativo de Seguridad* – DAS [Département Administratif de Sécurité] dans La Guajira, 80 % des agriculteurs de la région cultivaient du cannabis et le salaire des paysans se trouvait ainsi multiplié par six<sup>3</sup>.

Le trafic de cannabis ou *marimba* constituait ainsi un véritable commerce des familles *marimberas* de Santa Marta et de La Guajira. Dans un premier temps, les familles de Santa Marta s'occupaient de l'exportation (*familias marimebras capitalistas*) et celles de La Guajira de la production (*familias marimebras campesinas*). Avec le temps, les familles les plus aisées de la région, souvent ayant des intérêts dans l'exportation de banane ou de café, s'investissent dans l'exportation de cannabis, notamment en raison de sa logistique (bateaux

---

<sup>1</sup> À ne pas confondre avec l'opération éponyme dans le Cône sud contre « la subversion internationale ».

<sup>2</sup> BELTRÁN ARDILA, Esperanza, ACEVEDO MERLANO, Álvaro, GONZÁLEZ MARTINEZ, Luis et SILVA VALLEJO, Fabio (Dir) « *Memorias de violencia: bonanza marimbera en la ciudad de Santa Marta durante la década del setenta al ochenta* », Grupo de Investigación sobre Oralidades, Narrativa Audiovisual y Cultura Popular en Caribe Colombiano, Universidad del Magdalena, 2012, p. 21.

<sup>3</sup> BETANCOURT, Dario et GARCIA, Martha L. *Contrabandistas, marimberos y mafiosos. Historia social de la mafia en Colombia (1965-1992)*, Bogotá: Tercer Mundo Editores, 1994. p. 50.

et avions) et de ses contacts à l'étranger<sup>1</sup>. Par ailleurs, pendant l'administration de López Michelsen (1974 – 1978), le seul endroit où il était possible de convertir une quantité illimitée de dollars en pesos colombiens sans justifier de leur provenance était la *ventanilla siniestra* du *Banco de la República*<sup>2</sup>.

D'autre part, Washington estimait que des hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires colombiens étaient impliqués dans la contrebande de stupéfiants grâce à ce système de blanchiment d'argent. En réponse à ces accusations, les élites politiques et commerciales colombiennes ont avancé l'argument selon lequel problème de la drogue ne résidait pas en Colombie, mais plutôt aux États-Unis, car selon eux c'était la demande qui créait l'offre. Le nouveau président, Julio César Turbay Ayala (1978 – 1982) accepte alors le projet étasunien d'éradication des cultures illicites afin d'écarter les suspicions de collusion de son gouvernement avec les narcotrafiquants. Les Colombiens prennent alors en charge la lutte à l'intérieur de la Colombie, tandis que les États-Unis se sont occupés de traquer les narcotrafiquants à leurs frontières.

La *bonanza marimbera* dure près de dix ans, de 1975 à 1985. Plusieurs événements sont à l'origine de la fin de cette période. Tout d'abord, les *marimberos*, à la différence des contrebandiers mexicains, ne possédaient pas le contrôle des routes internationales et des réseaux aux États-Unis. En outre, le consommateur étasunien commençait à préférer la variété sans graines provenant de la Jamaïque ou de la Californie. Vers la fin des années 1970, les consommateurs se tournent également vers de drogues plus dures comme la cocaïne ou l'héroïne. Ensuite, les nombreux affrontements armés entre *marimberos* pour le contrôle de la contrebande dans La Guajira, notamment le conflit historique entre les familles Cárdenas et Valdeblánquez attirent l'attention de la presse<sup>3</sup>. Enfin, le gouvernement colombien intensifie sa campagne d'éradication de cultures illicites, soutenu par les États-Unis.

Le trafic de cannabis et, dans une moindre mesure, celui de cocaïne, sont devenus à la fin des années 1970, un thème prioritaire de la relation bilatérale entre les États-Unis et la Colombie. De ce fait, sous la pression de l'administration du président Jimmy Carter (1977 – 1981) la Colombie adopte une posture plus agressive contre les drogues. En 1978, le directeur de la DEA, Peter Bensinger, se rend en Colombie, avant le mandat de Turbay Ayala

---

<sup>1</sup> BELTRÁN ARDILA, *Op. Cit.*, p. 24.

<sup>2</sup> TORRES DEL RÍO, César. Expert en narcotrafic et *Seguridad Nacional*. Entretien à l'Universidad Javeriana de Bogotá. 3 décembre 2015.

<sup>3</sup> BELTRÁN ARDILA, *Op. Cit.*, p. 6.

(1978 – 1982), et insiste sur la nécessité d’adopter une politique plus rigide contre le narcotrafic, devenu, selon lui, un problème de « sécurité nationale » pour la Colombie<sup>1</sup>. Les deux gouvernements autorisent ainsi la participation des forces armées colombiennes dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Cependant, cette décision obéissait plutôt aux intérêts politiques internes et non seulement à ceux de Washington. Le contexte présentait les caractéristiques suivantes :

- 1) L’augmentation de la production de stupéfiants ;
- 2) L’augmentation de la violence liée au narcotrafic ;
- 3) L’intention du président César Turbay Ayala d’apaiser la relation bilatérale avec les États-Unis ;
- 4) La participation des forces armées dans la lutte anti-narcotique, en raison du manque de différenciation idéologique entre le narcotrafic et la guérilla ;
- 5) La libre application d’une politique militarisée en vertu du *Estatuto de Seguridad*, qui habilitait le président de la République et le ministère à la Défense à autoriser la participation des forces armées dans la lutte contre le narcotrafic.

Par ailleurs, le *Estatuto de Seguridad*, décrété en août 1978 et en vigueur pendant toute l’administration de Turbay Ayala (1978 – 1982), constitue un ensemble de normes de la justice pénale militaire applicable à la population civile. Avec ce décret et le soutien du Président, les institutions militaires ont été en mesure d’élargir leurs manœuvres dans la conduite des affaires d’ordre public à des niveaux sans précédents, ce qui est perçu par Francisco Leal Buitrago « *comme l’exercice d’assimilation colombienne le plus complet de la Doctrine de la Sécurité nationale sud-américaine* »<sup>2</sup>. Ce décret entraîne la redéfinition de la répression exercée par les forces d’intervention de l’État. En effet, les actions militaires se sont alors intensifiées dans les villes et ont visé les classes moyennes et les intellectuels soupçonnés d’être les générateurs de l’idéologie communiste. À la différence de ce qui se passait à l’intérieur des terres, les actions menées dans la ville requéraient un soutien juridique élaboré, comme l’exprime la normativité spécifique de ce statut<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> FERNANDEZ ANDRADE, *Op. Cit.*, pp.212-213.

<sup>2</sup> LEAL BUITRAGO, *Op. Cit* in LEAL BUITRAGO, Francisco et TOKATLIAN, Juan Gabriel (Co). *Orden Mundial y Seguridad*. Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI), Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, 1994, p.149.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 150.

D'autre part, à la suite de la promulgation du *Decreto 2144* de 1978, le gouvernement annonce que l'armée et la police nationale éradiqueraient manuellement les cultures illicites et réaliseraient des opérations conjointes aériennes, maritimes et terrestres contre le trafic de stupéfiants<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte que la *Operación Fulminante* est déclenchée dans La Guajira, le 1<sup>er</sup> novembre 1978. Dix mille soldats sont alors déployés dans la phase initiale de l'opération. À l'instar de la *Operación Condor* mise en place au Mexique entre 1973 et 1977 pour lutter contre le narcotrafic, lors de cette opération, ont été rapportés de nombreux cas de corruption parmi les militaires et d'abus contre la population civile. En outre, en raison de la concentration des forces armées dans la lutte contre le narcotrafic, les groupes insurrectionnels ont connu une croissance significative.

À cela s'ajoutent les conflits internes entre la police nationale et les militaires, ce qui produisait des effets dans l'image du ministère de la Défense, en particulier lors de l'Opération Fulminante conclue en 1980, lorsque les militaires quittent La Guajira et la police nationale s'occupe des opérations. En conséquence, le président Turbay Ayala, sous une forte pression de son parti et du Parti Conservateur, décide de prioriser l'engagement des forces armées dans les opérations contre-insurrectionnelles. Enfin, l'affaiblissement des *marimberos* entraîne l'apparition de nouvelles organisations criminelles plus violentes et complexes autour de la cocaïne. Paradoxalement, la politique internationale antidrogue de Washington vis-à-vis de Bogotá contribue fortement au développement de l'industrie colombienne de la cocaïne.

## **§1. L'évolution de la notion de « crime organisé » dans l'ordre juridique colombien**

Il apparaît nécessaire de faire une parenthèse et souligner qu'à cette époque la notion de « crime organisé » n'existait pas en Colombie (ni au Mexique). En effet, cette notion semble apparaître pour la première fois sur le continent Américain dans les textes juridiques des États-Unis, notamment dans le *Organized Crime Control Act* – OCCA de 1970, qui a donné naissance à la *Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act* – RICO la même année, une loi fédérale adoptée pour établir les sanctions dans le cadre de la poursuite des actes criminels organisés de la mafia italo-américaine.

---

<sup>1</sup> FERNÁNDEZ ANDRADE, *Op. Cit.*, pp.212-213.

Tout comme dans le cadre de l'ordre juridique mexicain, la loi pénale colombienne sanctionne les associations ayant pour objectif de commettre un ou plusieurs délits. Ainsi, dès 1837, le délit de « *cuadrillas de malhechores* » [groupes de malfaiteurs] est sanctionné par le Code pénal. C'est en vertu du Code pénal de 1873 que ces groupes deviennent une menace à l'« *ordre intérieur* »<sup>1</sup>. Pour sa part, le Code pénal de 1890 considérait ces groupes comme une menace à « *la tranquillité et l'ordre intérieur* »<sup>2</sup>. Les deux codes pénaux considéraient que ces groupes devenaient actifs à partir du moment qu'ils se composaient de quatre ou de plusieurs personnes en vue de commettre un délit contre les personnes et les biens. La notion de « *cuadrilla de malhechores* » est substituée par celle d'« *asociación de malhechores* » [association de malfaiteurs] en 1922<sup>3</sup>. Néanmoins, inspirés par la doctrine italienne fasciste de la « *défense sociale* », les législateurs colombiens changent cette notion pour celle de « *asociación para delinquir* » [association en vue de commettre un délit]<sup>4</sup>. En effet, l'article 208 du Code pénal de 1936, validé par la *Ley 95*, sanctionnait d'un à trois ans d'emprisonnement « *celui qui faisait partie d'une association ou bande de trois o plusieurs personnes organisées dans le but permanent de commettre de délits* »<sup>5</sup>.

Cette perspective juridique change radicalement avec la violence extrême exercée par les groupes du narcotrafic et les guérillas, notamment le *cartel de Medellín* et le M-19. Ainsi, investi de pouvoirs extraordinaires, avec la promulgation du *Decreto 1923* du 6 septembre 1978 (en vigueur jusqu'à 1982), connu également comme *Estatuto de Seguridad*, le président Julio César Turbay Ayala promulgue le nouveau Code pénal de 1980 (entré en vigueur en 1981) en vertu du *Decreto 100*, qui définit dans son article 186° le « *concierto para delinquir* » [concertation en vue de commettre un délit] comme une atteinte à la « *Seguridad de la ciudadanía* »<sup>6</sup>[Sécurité des citoyens]. Parmi ces délits se trouvent l'homicide, l'extorsion, le narcotrafic, l'enlèvement et le terrorisme. Il est important de souligner que dans ce Code pénal, le terrorisme est associé au *concierto para delinquir* (même si ce n'est pas indiqué explicitement) et est défini comme une atteinte à la sécurité

---

<sup>1</sup> LÓPEZ SALEME, Jose Antonio. (2013). *Del Concierto para delinquir*. Universidad Católica de Colombia, Facultad de Derecho, (Mémoire de recherche en Droit pénal), pp.13-15. Disponible en ligne : [http://repository.ucatolica.edu.co/jspui/bitstream/10983/1678/1/Delito\\_concierto\\_para\\_delinquir-final.pdf](http://repository.ucatolica.edu.co/jspui/bitstream/10983/1678/1/Delito_concierto_para_delinquir-final.pdf)

<sup>2</sup> *Ibidem.*, p. 16.

<sup>3</sup> *Ibidem.*, p. 18

<sup>4</sup> *Ibidem.*, p. 19.

<sup>5</sup> CABRERA OTALORA, Maria Nelly et JIMENEZ NIÑO, José del Carmen. (2010). *El Delito de Concierto para delinquir y su impacto frente a la afectación del orden social: caso colombiano*. Universidad Libre, Facultad de Derecho y Ciencias Políticas, (Mémoire de recherche en Droit), p. 5. [En ligne]. Disponible sur : <http://repository.unilibre.edu.co/bitstream/10901/5806/1/CabreraOtaloraMariaNelly2010.pdf>

<sup>6</sup> *Ibidem.*



publique [*seguridad de la ciudadanía*] et non à la sécurité de l'État<sup>1</sup>. Cette situation a été résolue par la *Corte Suprema de Justicia* 1983, quand elle établit la différence entre délit politique, qui se fait également de manière collective, et la concertation en vue de commettre un délit<sup>2</sup>.

## §2. Les grands cartels de la drogue

En 1970, le transfert des cultures du cocaïer en Colombie représentait une grande opportunité pour les petits trafiquants. En effet, la feuille du cocaïer cueillie directement sur les plantations en Bolivie et au Pérou évitait de payer des coûts supplémentaires pour le transport. En outre, la feuille de coca pousse facilement en Colombie et ne requiert pas, au contraire des cultures licites, d'un conditionnement spécial et d'une consommation rapide. À la fin des années 1980, les narcotrafiquants colombiens contrôlaient toute la chaîne du trafic de cocaïne : culture, raffinage, élaboration et exportation. Le pays est ainsi rapidement devenu un grand producteur et le foyer des groupes criminels plus complexes et organisés que les *marimberos*, connus comme *les cartels* (cartels).

Au cours des années 1970, deux groupes criminels surgissent en Colombie. Le premier se constitue vers 1976, quand le trafiquant d'émeraudes Gonzalo Rodriguez Gacha, le criminel Pablo Escobar et les frères Ochoa, propriétaires terriens, s'allient avec le narcotrafiquant germano-colombien Carlos Lehder pour former le *cartel de Medellín*. Il s'agissait alors d'une organisation très particulière, car « *il existait une protection mutuelle entre les différents groupes qui la composaient et agissait comme une entreprise qui contrôlait une grande partie du marché, non seulement pour réduire, éliminer ou contrôler la concurrence, mais aussi pour intervenir dans l'offre et la demande du marché de la cocaïne* »<sup>3</sup>.

Cette structure criminelle avait le contrôle territorial de la zone de production de la drogue et maîtrisait le processus de la transformation de la pâte de base de la cocaïne jusqu'à

---

<sup>1</sup> TORRES DEL RÍO (entretien), *Op.Cit.*

<sup>2</sup> BENAVIDES VANEGAS, Farid Samir. « *Control penal del crimen organizado en Colombia (1980-2014)*», Friedrich Ebert Stiftung (FES) SEGURIDAD, análisis 1, 2015, p. 8.

<sup>3</sup> VÁSQUEZ-TORRES, Henry. « *La delincuencia organizada transnacional en Colombia*», Dikaion, Universidad de la Sábana, Vol. 22, No.1, juin 2013, p.125.

l'acheminement aux États-Unis. En revanche, le *cartel de Cali* avait son centre d'opérations dans les entreprises des frères Rodriguez Orejuela qui ont privilégié les entreprises de façade, les envois camouflés en marchandise légale et une insertion rapide dans le monde ouvert de la finance. Sans participer directement dans la vie politique, ils achetaient efficacement le soutien *parlementaire et gouvernemental en finançant des campagnes électorales*<sup>1</sup>. En effet, le *selon le général Oscar Naranjo*<sup>2</sup>, ancien chef de la Police Nationale, il s'agissait d'une organisation « *plus sophistiquée qui s'est investie dans l'entreprise et a essayé de légitimer le narcotrafic comme une source d'emploi afin de légaliser son patrimoine. Sa force, plutôt basée sur la corruption que sur le terrorisme, est parvenue à infiltrer la politique de haut niveau, ce qui a été démontré à travers le financement de la campagne présidentielle d'Ernesto Samper avec l'argent de la drogue* »<sup>3</sup>.

En 1982, les narcotrafiquants contrôlaient un marché qui leur rapportait entre le 10 % et le 25 % de la totalité des exportations de la Colombie<sup>4</sup>. Ces différences parmi les cartels ont conduit les autorités à penser qu'il y avait des criminels de première et de seconde catégories. En effet, certains étaient considérés comme des « hommes d'affaires respectables » avec lesquels on pouvait traiter en dépit de l'illégalité de leur commerce (*cartel de Cali*), alors que les membres du *cartel de Medellín* étaient considérés comme des délinquants dangereux, dont le pouvoir se fondait exclusivement sur la force<sup>5</sup>.

Malgré leur brutalité, les narcotrafiquants ont réussi, particulièrement ceux associés avec le *cartel de Medellín*, à acquérir un soutien populaire important parmi les plus défavorisés tout en investissant dans des projets sociaux grâce aux gains de l'économie illégale. Pablo Escobar a construit des centres sportifs, des hôpitaux, des écoles et également entre quatre cents et cinq cents maisons connues sous le nom de *Barrio Pablo Escobar* à Medellín.

Avec le temps, le *cartel de Medellín* a eu le recours à des méthodes de plus en plus violentes face à ses concurrents de Cali et contre les attaques de la guérilla urbaine du M -

---

<sup>1</sup> ATEHORTÚA CRUZ, Adolfo León. « *Les organisations du trafic de drogues en Colombie* », Cultures & Conflits, 13 mars 2006. [En ligne]. Disponible en ligne : <http://conflits.revues.org/1061>

<sup>2</sup> Pendant plus de trois décennies, il a fait partie de la Police Nationale Colombienne, qui à partir d'une structure militaire, d'où son rang de « Général quatre étoiles », opère institutionnellement comme une véritable armée. En 2012, le président mexicain Enrique Peña Nieto a fait appel à au général Naranjo comme conseiller extérieur pour mettre au point sa politique de sécurité.

<sup>3</sup> SIERRA, Luz Maria et DURAN, Jorge Luis (2004, 19 septembre). El cartel de Cali quedó sepultado en la historia criminal del país. *El tiempo*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1515935>

<sup>4</sup> VÁSQUEZ-TORRES, *Op. Cit.*, p.122.

<sup>5</sup> ATEHORTÚA CRUZ (2006), *Op. Cit.*

19. Ainsi, à l'occasion de l'enlèvement de Maria Nieves Ochoa, sœur des frères Ochoa, par cette guérilla en 1981, le *cartel de Medellín* organise et finance le *Muerte a Secuestradores – MAS* [Mort aux Séquestrateurs], un groupe paramilitaire chargé de pourchasser, torturer et tuer les membres du M -19 et ses sympathisants. Entre 1983 et 1984, la guérilla des FARC établit des relations avec les narcotrafiquants de la région du Caquetá afin de protéger les cultures de cocaïer. Ce lien entre narcotrafiquants et guérilla est nommé par Lewis Tambs, ambassadeur des États-Unis en Colombie comme « *narcoguerrilla* »<sup>1</sup>.

En 1984, les autorités découvrent *Tranquilandia*, un immense complexe de laboratoires et de pistes d'atterrissage clandestins où le *cartel de Medellín* transformait la pâte de base en cocaïne et l'exportait à l'extérieur du pays. Lors d'une opération menée par la Police Nationale, coordonnée par le ministre de la Justice, Rodrigo Lara Bonilla, sur *Tranquilandia*, plus de quatorze tonnes de cocaïne ont été détruites. En réponse, Pablo Escobar ordonne l'assassinat du ministre, perpétré à Bogotá le 30 avril 1984<sup>2</sup>. Cette action entraîne la prolongation de l'État de siège par la promulgation des décrets 66 à 670 et 747 qui autorisaient la justice pénale militaire à connaître des délits de narcotrafic.

Le schéma en bas explique l'évolution des normes relatives à l'application de la doctrine contre-insurrectionnelle appliquée à la lutte contre le narcotrafic et contre la guérilla.

---

<sup>1</sup> TORRES DEL RÍO (entretien), *Op.Cit.*

<sup>2</sup> *Ibidem.*

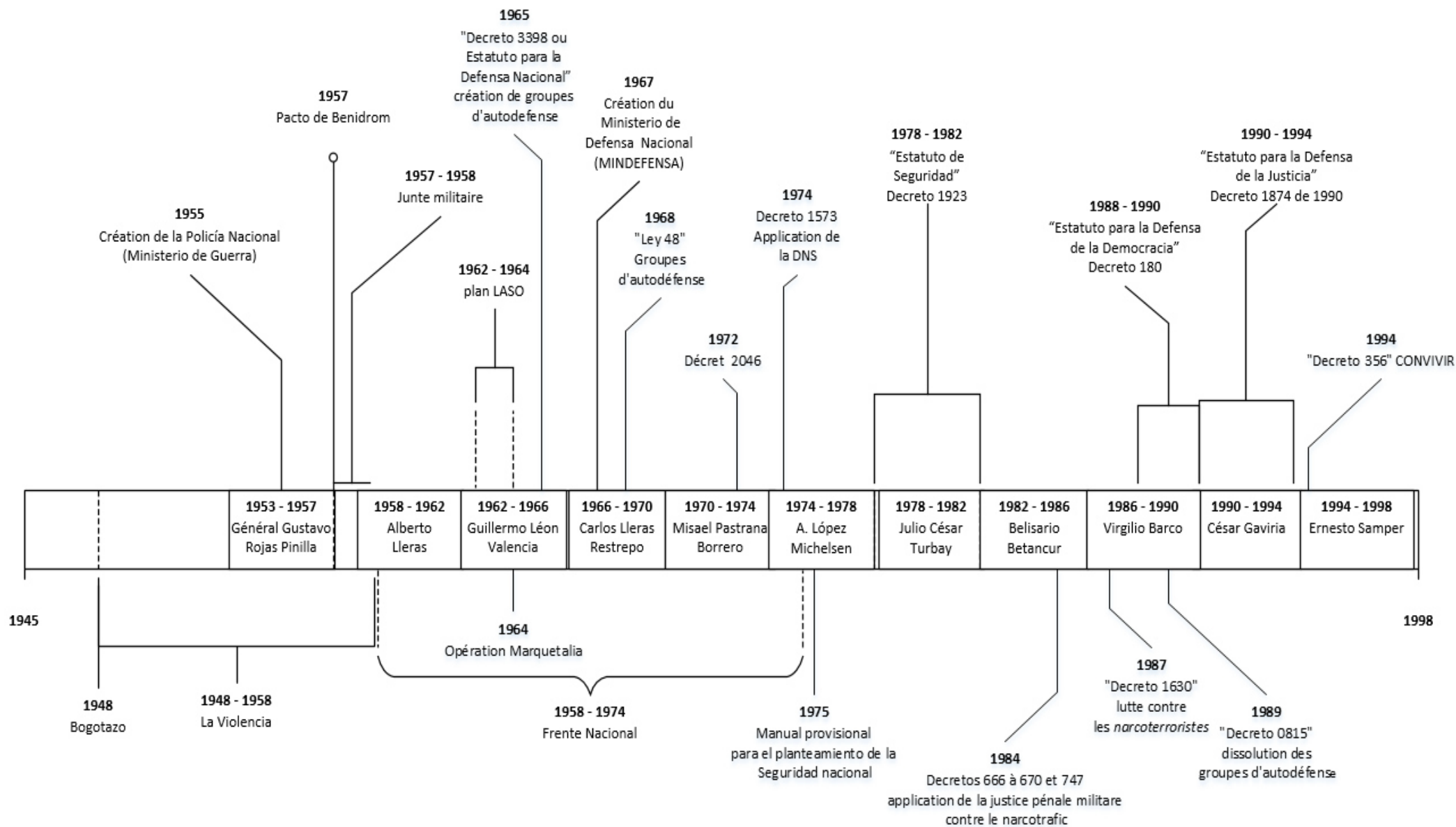


Figure 9. Principaux événements historiques en Colombie de 1945 à 1994  
 Source : Élaboration personnelle.

### §3. La guerre contre les cartels

À la suite de l'assassinat du ministre de la Justice Lara Bonilla (1984), le *cartel de Medellín* développe une stratégie d'attaque frontale contre l'État qui le différencie des autres organisations criminelles, notamment du *cartel de Cali*, et le rapproche des acteurs armés à caractère politique. Pour faire face à cette situation, le président Belisario Betancur (1982 – 1986) qui, dans un premier temps, était opposé à l'extradition, signe la première pétition afin d'extrader le narcotrafiquant Carlos Lehder. Ainsi, l'extradition, considérée comme la déclaration de guerre contre les cartels colombiens, devient le principal instrument de la politique antidrogue colombienne. Négocié en 1979 et intégré à la législation colombienne après la promulgation de la *Ley 27* de 1980, il entre en vigueur le 4 mars 1982 après la ratification du Sénat des États-Unis en 1981<sup>1</sup>. En réponse, le *cartel de Medellín* finance, en novembre 1986, un groupe paramilitaire connu comme *Los Extraditables* [Les Extradables]. Dirigé par Gonzalo Rodriguez Gacha et sous le slogan « *nous préférons une tombe en Colombie à une prison aux États-Unis* », le groupe avait pour objectif d'empêcher l'application du traité d'extradition.

Les actions terroristes des narcotrafiquants se sont alors intensifiées. À l'assassinat de policiers, de juges, de magistrats et de journalistes, se sont ajoutés de multiples attentats à l'explosif afin d'influencer les choix juridiques et législatifs du gouvernement pour empêcher l'existence d'un traité d'extradition. La Cour suprême de justice déclare le 12 décembre 1986 l'inconstitutionnalité de l'extradition en arguant des vices de procédure. Les narcotrafiquants pensaient que leur stratégie avait fonctionné. Cependant, le président décide de combler ces vices de procédure et d'approuver à nouveau le traité le 14 décembre (loi 68 de 1986). Le 17 décembre, les sicaires d'Escobar assassinent Guillermo Cano, le directeur du journal *El Espectador*, ce qui provoque l'indignation de la nation. Le 25 juin 1987, la Cour suprême annule à nouveau le traité d'extradition en raison de l'inconstitutionnalité de la *Ley 68* de 1986. Finalement, le gouvernement opte pour l'interprétation suivante : le traité devait entrer en vigueur — s'agissant d'un instrument international qui n'avait pas perdu sa force juridique et n'avait pas motivé de plaintes auprès des parties engagées —, mais qui par une décision de la Cour ne pouvait être appliqué<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> FERNÁNDEZ ANDRADE, *Op.Cit.*, p. 215.

<sup>2</sup> ATEHORTÚA CRUZ (2006), *Op. Cit.*

L'offensive de l'État colombien s'intensifie, notamment à la suite de l'assassinat du candidat à l'élection présidentielle de l'UP (1987), Jaime Pardo Leal, par les narcotrafiquants. De ce fait, le gouvernement de Virgilio Barco (1986 – 1990) promulgue en 1987 le *Decreto 1630* en vue d'impliquer massivement l'armée dans la lutte contre les « *narcoterroristes* ». En 1988, le ministre de la Défense, général Rafael Samudio Molina, accepte, avec des réserves, de combattre les narcotrafiquants<sup>1</sup>. Par ailleurs, le gouvernement promulgue le *Decreto 180* de 1988, connu également comme *Estatuto para la Defensa de la Democracia*, qui marque le début de l'usage de la justice exceptionnelle dans le cas de lutte contre le narcotrafic<sup>2</sup>. Ce statut a fait l'objet de nombreuses critiques car il rappelle le *Estatuto de Seguridad* du gouvernement de Turbay Ayala (1978 – 1982), inspiré par la logique de la *National Security Doctrine*. Par ailleurs, trois types de délits ont été typifiés par le *Estatuto para la Defensa de la Democracia* :

- 1) Contre la sécurité et la tranquillité publiques (terrorisme).
- 2) Contre la liberté individuelle (enlèvement, extorsion, menaces, attentats terroristes contre les complexes industriels et autres installations, détournement d'aéronef).
- 3) Contre les fonctionnaires publics (homicide et lésions à des fins terroristes)<sup>3</sup>.

À partir de ce moment, la lutte des narcotrafiquants contre l'extradition, qui avait été jusqu'à ce moment, politique et juridique, débouche dans le terrorisme. Le *cartel de Medellín* mène d'autres actes d'extrême violence comme l'assassinat du candidat à l'élection présidentielle Luis Carlos Galán (1989), fervent défenseur du projet d'extradition qui a expulsé Escobar du Parti Libéral. Deux attentats à la bombe contre le siège du *Departamento Administrativo de Seguridad* – DAS, les services de renseignement colombien, et les locaux du journal *El Espectador* ont été ordonnés par Escobar. Un dernier est effectué contre le vol commercial de la compagnie aérienne *Avianca*, faisant cent sept morts, dans le but d'assassiner le candidat à l'élection présidentielle de 1990 : César Gaviria, qui ne se trouvait pas dans l'avion et qui a été élu président de la Colombie.

Sous la pression constante des attentats terroristes, la population, fatiguée de la violence, a commencé à manifester son soutien à l'idée d'un accord entre le gouvernement et les narcotrafiquants. Dans ce climat de violence extrême et en vertu de l'état d'exception, le

---

<sup>1</sup> FERNÁNDEZ ANDRADE, *Op. Cit.*, p. 218.

<sup>2</sup> BENAVIDES VANEGAS, *Op. Cit.*, p. 11.

<sup>3</sup> *Ibidem.*

Congrès promulgue une nouvelle constitution en 1991, qui interdisait l'extradition de ressortissants colombiens. Enfin, le 19 juin 1991, Escobar se rend aux autorités et est emprisonné à « *La Catedral* », une prison qu'il a fait construire. Ce même jour, la session plénière de l'Assemblée Constituante a voté l'article 35 de la nouvelle Constitution interdisant l'extradition des ressortissants colombiens<sup>1</sup>. L'emprisonnement d'Escobar se présente davantage comme une idée brillante pour assurer sa sécurité et comme une stratégie officielle de l'État et du gouvernement colombiens pour l'amener à se soumettre. Une fois emprisonné, son action criminelle ne s'est toutefois pas arrêtée. Bien au contraire, de nombreux assassinats ont été commandités depuis l'intérieur de la prison. Quand le gouvernement décide de mettre un terme à cette situation, Escobar s'évade et la Colombie retourne une fois de plus dans la violence extrême.

En 1993, se constitue le groupe paramilitaire des PEPES [*Perseguidos por Pablo Escobar*-Persécutés par Pablo Escobar] intégré par des membres du *cartel de Cali*, du *Bloque de Búsqueda* de la *Policía Nacional*, du DAS et de la DEA, ayant pour objectif d'éliminer physiquement Escobar. Ce groupe était dirigé par Fidel Castaño, leader d'un groupe paramilitaire ayant des intérêts dans le trafic de drogues et des liens étroits avec le *cartel de Cali* et Diego Fernando Murillo Bejarano, ancien chef des sicaires-tueurs d'Escobar. Le narcotrafiquant a été abattu le 2 décembre 1993<sup>2</sup>.

Le général Oscar Naranjo identifie quatre générations de narcotrafiquants en Colombie. La première est représentée par « *la bonanza marimbera, qui était à la base un groupe de structures criminelles qui s'est servie des anciennes routes de la contrebande pour établir des routes d'embarquement de cannabis* »<sup>3</sup>. En effet, il s'agit de contrebandiers de différentes marchandises qui ont vu dans la contrebande de cannabis une meilleure opportunité d'enrichissement. La deuxième était représentée par Pablo Escobar et Gonzalo Rodriguez Gacha qui, pendant les années 1980, ont « *introduit en Colombie la cocaïne à travers la transformation de la pâte de base bolivienne et équatorienne en chlorhydrate* »<sup>4</sup>. Cette génération se caractérise également par l'usage de la violence et le terrorisme contre les institutions de l'État. La troisième génération est celle que représentent les frères Gilberto et Miguel Rodriguez Orejuela avec le *cartel de Cali*, une entité criminelle sophistiquée dirigée par des « hommes d'affaires respectables ».

---

<sup>1</sup> ATEHORTÚA CRUZ (2006), *Op. Cit.*

<sup>2</sup> BORRERO MANSILLA, (entretien), *Op. Cit.*,

<sup>3</sup> SIERRA et DURAN, *Op.Cit.*

<sup>4</sup> *Ibidem.*

Enfin, la quatrième génération est représentée par des groupes émergents ou « baby cartels » qui « *sont spécialisés dans la livraison et la distribution de la drogue à grande échelle. Cependant, ils restent à l'écart de la production et de la culture, c'est la guérilla qui s'est spécialisée dans la culture et la production de pâte de base et les paramilitaires dans la production du chlorhydrate. Les organisations du narco achètent à ces grossistes afin d'acheminer de grandes quantités dans les ports colombiens* »<sup>1</sup>.

## ***Section 2. Conflit armé et trafic de drogue***

Il n'est pas simple de comprendre le phénomène de la violence en Colombie. Il ne pas simple non plus d'en comprendre les causes. Ses origines et ses comportements sont souvent confondus. Divers groupes armés organisés sont à l'origine de la violence non légitime en Colombie ; les paramilitaires, les guérillas, les narcotrafiquants et plus récemment les BACRIM [Bandes criminelles]. Avec le démantèlement des cartels de *Medellín* et de *Cali*, le contrôle du trafic de drogue passe sous la coupe des groupes armés en guerre contre l'État colombien, qui recourent de manière croissante à cette source de revenus. Par ailleurs, la discussion de la relation entre conflit armé et trafic de drogues s'inscrit dans le cadre du débat de la « *nouvelle économie politique de la guerre* », dans laquelle l'expropriation de ressources naturelles, comme le pétrole, les diamants, le bois précieux ou les drogues illicites jouent un rôle essentiel dans le financement des conflits internes postérieurs à la Guerre froide<sup>2</sup>.

Pendant cette époque, les ressources qui alimentent les conflits armés proviennent d'un de deux champs idéologiques de la confrontation bipolaire. Cependant, après l'effondrement de l'URSS les acteurs armés se sont vus obligés à l'autosuffisance économique par différents moyens, allant de l'appropriation des matières premières à l'extorsion des compagnies transnationales<sup>3</sup>. En Colombie, l'aide du champ soviétique était marginale. En revanche, à partir des années 1980, les guérillas et les paramilitaires se sont tournés vers l'extorsion des

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> LE BILLON, Philippe. « *The Political Ecology of War: Natural Resources and Armed Conflicts* ». *Political Geography*, Vol. 20, No. 5, 2001.

<sup>3</sup> RUFIN, Jean Christophe et JEAN, François (éd.). *Les économies de guerre dans les conflits internes*. Paris, Hachette, 1996.



producteurs de banane, d'or, de pétrole et de cocaïne. Finalement, ces acteurs armés se sont impliqués dans la chaîne de production et de trafic de stupéfiants à grande échelle.

Paul Collier et Anke Hoeffler distinguent trois sources de financement des conflits armés internes de l'après-Guerre froide :

- 1) L'appropriation de ressources naturelles (le cas des diamants en Angola et au Sierra Leone et le bois au Cambodge, les drogues en Colombie) ;
- 2) Les transferts de fonds ou dons en provenance des diasporas nationales (le cas de Tigres Tamouls de Sri Lanka – LTTE et de l'IRA en Irlande du Nord) ;
- 3) Le financement d'un groupe rebelle de la part d'un État tiers et hostile au gouvernement qui affronte cette rébellion comme la *União Nacional para a Independência Total de Angola* – UNITA de Jonas Savimbi ou les *Contras* au Nicaragua<sup>1</sup>. Ces ressources peuvent être utilisées par les gouvernements pour financer leurs campagnes militaires ainsi que par de groupes armés motivés par des raisons politiques, sécessionnistes, religieuses ou ethniques, ou encore par des groupes criminels.

Pour sa part, une étude menée par le *Programme des Nations Unies pour le développement* – PNUD a identifié quatre sources de financement qui ont contribué à l'expansion territoriale des acteurs armés en Colombie<sup>2</sup> :

- 1) Les *sources classiques* des acteurs armés proviennent essentiellement de confiscations à l'ennemi, du vol de bétail et de banques et de l'extorsion de compagnies pétrolières ;
- 2) Les *revenus quasi volontaires*, obtenus par les guérillas en échange d'un service ou d'un bien collectif local. Les exemples classiques sont : la sécurité des personnes et l'administration de la justice parmi les populations (principalement paysannes dans leur zone d'influence). Pour leur part, les paramilitaires offrent ce « bien collectif » aux propriétaires terriens et aux hommes d'affaires (les trafiquants de drogues compris). Les paramilitaires exercent des fonctions de police et de procureur de la justice pénale. En

---

<sup>1</sup> COLLIER, Paul et HOEFFLER, Anke. « On Economic Causes of Civil War », *Oxford Economic Papers* 50, 1998, pp. 563- 573.

<sup>2</sup> Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD) (2003). *El conflicto, callejón con salida. Informe Nacional de Desarrollo Humano para Colombia. Capítulo III "Degradación: Una guerra de perdedores"*, p. 87.

échange de ces « services », le paysan et le propriétaire terrien devaient payer de petites ou de grandes sommes d'argent, que ce soit volontairement (dons) ou quasi-volontaire (impôt). De ce fait, l'acteur armé devient une sorte d'« État local » ;

3) Les *rentas extorsivas* ou extorsion de fonds sont des « impôts » illégitimes sur les revenus légitimes et illégitimes de la victime. Ces contributions forcées comprennent la *vacuna* (le vaccin), ou paiement régulier en échange de « *laisser travailler* », c'est-à-dire, une assurance contre l'enlèvement ou l'incendie causé par « l'assureur » ; le *boleteo* ou la notification de paiement occasionnel que reçoit un particulier ou une entreprise, et qui peut devenir une *vacuna* ; *el secuestro* ou l'enlèvement contre rançon d'une personne ou d'un groupe des personnes et le *peaje* [péage], ou paiement forcé d'une somme d'argent en échange du permis de libre circulation des véhicules ou de marchandises ;

4) Les *recursos empresariales* ou « revenus d'entreprises ». Ce sont des ressources que l'acteur armé obtient en exploitant ses propres entreprises licites et illicites. Depuis les années 1980, les principales ressources financières des FARC proviennent du trafic de stupéfiants.

Finalement, si le contrôle des ressources n'est pas à l'origine du conflit armé en Colombie, il a eu des répercussions sur la prolongation de celui-ci. En effet, les guérillas et les paramilitaires ont mené une guerre sans trêve pour le contrôle de ces ressources (or, cocaïne, pétrole) afin de financer leur appareil militaire.

### ***Sous-section 1. La drogue au service de groupes armés colombiens (FARC, ELN, AUC)***

À partir des catégories décrites plus haut, le lien entre le trafic de drogues et le développement territorial des guérillas et des paramilitaires en Colombie peut être déterminé. En effet, les FARC sont passés de trois mille six cents hommes et trente-deux

fronts en 1986 à sept mille hommes et soixante fronts en 1995<sup>1</sup>. Au début des années 1990, elles commencent à participer directement à la production de drogue en acquérant des parcelles sur lesquelles se trouvent d'importantes cultures de cocaïer et à transformer les feuilles en chlorhydrate de cocaïne. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, la guérilla contrôle aussi environ le 70 % de l'opium produit en Colombie. Selon Vanda Felbab-Brown, la drogue représenterait 50 % des soixante millions de dollars de revenus annuels des FARC dans les années 1990<sup>2</sup>. Les autres sources de financement seraient l'extorsion de fonds des compagnies pétrolières, les enlèvements contre rançon, le vol de bétail et la protection accordée aux narcotrafiquants.

Pour sa part, le *Departamento Nacional de Planeación de Colombia* [Département National de Planification] estime qu'entre 1991 et 1997 environ quatre cent soixante-dix millions de dollars, soit 41 % des revenus des FARC, provenaient du trafic de drogues<sup>3</sup>. Contrairement aux FARC, le M-19 s'insère dans le trafic de drogues par l'extorsion des narcotrafiquants. Cette stratégie, ayant de résultats limités en termes politiques et de gains financiers, entraîne la création du groupe paramilitaire du MAS (Muerte a Secuestradores) par les principaux narcotrafiquants du pays. Selon Armando Borrero Mansilla et Cesar Torres del Río, il n'y a aucun doute que les FARC continuent à être une guérilla ayant des motivations politiques, mais on ne peut pas non plus faire l'impasse sur le fait que les finalités sont inséparables du narcotrafic<sup>4</sup>.

Durant cette même période, le ELN passe de huit cents hommes et onze fronts à trois mille hommes et trente-deux fronts<sup>5</sup>. Ses dirigeants, contrairement aux FARC, se sont opposés à la participation du groupe dans le trafic de drogues, principalement pour des raisons religieuses et idéologiques, au profit plutôt des pratiques de l'enlèvement contre rançon et de l'extorsion auprès de compagnies pétrolières.

---

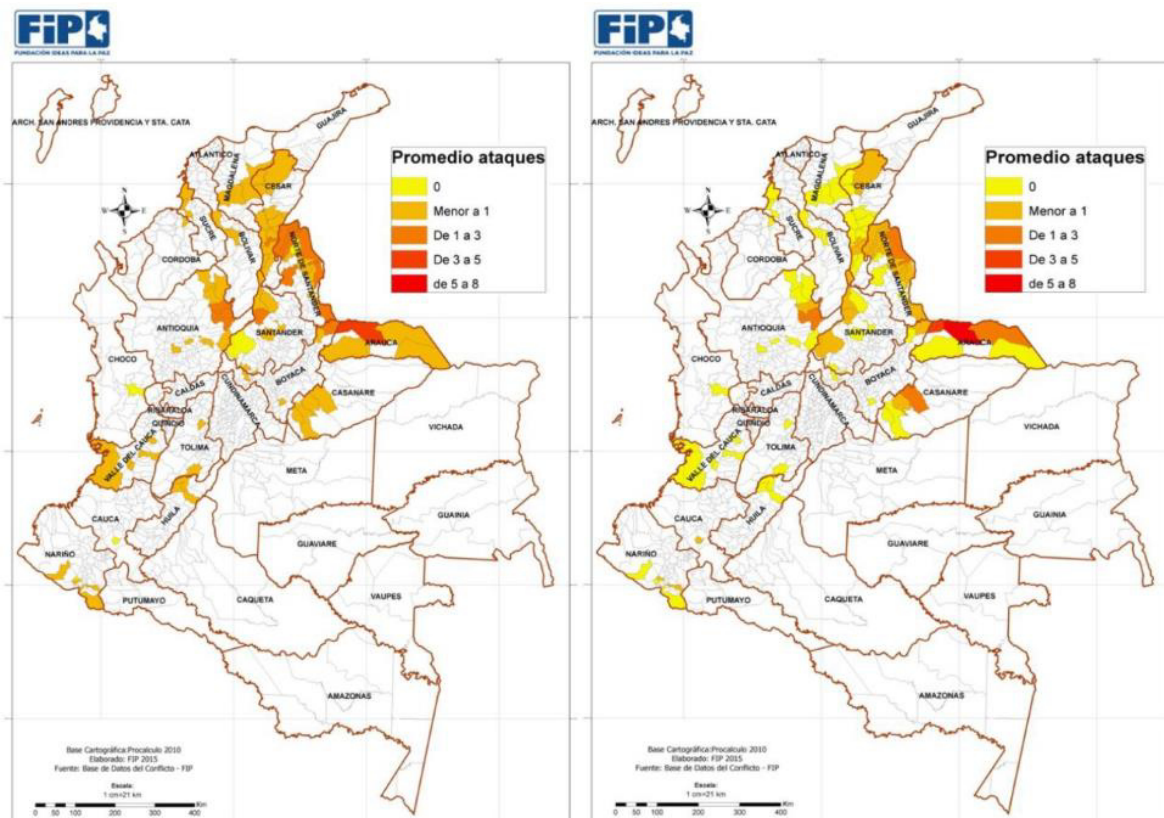
<sup>1</sup> RANGEL SUAREZ, Alfredo. «Colombia: La guerra irregular en el fin de siglo », América latina hoy, No.23, décembre 1999, p.32. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.acuedi.org/ddata/621.pdf>

<sup>2</sup>FELBAB-BROWN, Vanda. « *Narco-belligerents Across the Globe: Lessons from Colombia for Afghanistan* », Working Paper 55/2009, Elcano Royal Institute, Madrid, pp. 15-16. Disponible sur : [http://www.realinstitutoelcano.org/wps/wcm/connect/da0e7a80401cec18ab82eb1ecbd00d37/WP55-2009\\_Felbab-Brown\\_Narco-belligerents\\_Lessons\\_Colombia\\_Afghanistan.pdf?MOD=AJPERES](http://www.realinstitutoelcano.org/wps/wcm/connect/da0e7a80401cec18ab82eb1ecbd00d37/WP55-2009_Felbab-Brown_Narco-belligerents_Lessons_Colombia_Afghanistan.pdf?MOD=AJPERES)

<sup>3</sup> BORRERO MANSILLA (entretien), *Op.Cit.*

<sup>4</sup> BORRERO MANSILLA (entretien), *Op.Cit.* et TORRES DEL RÍO, (entretien), *Op. Cit.*

<sup>5</sup> RANGEL SUAREZ, *Op. Cit.*, p.32.



**Carte 1. Présence territoriale et attaques de l'ELN à l'infrastructure pétrolière colombienne en 2015**  
**Source: Fundación Ideas para la Paz (FIP)**

Selon la base de données du conflit armé de la *Fundación Ideas para la Paz* – FIP, un prestigieux *think tank* colombien, le ELN serait responsable de 34,7 % des attaques à l'infrastructure pétrolière perpétrées entre 1986 et 2015 dans la région d'Arauca, la région la plus riche en pétrole en Colombie<sup>1</sup>.

À la fin des années 1990, les dirigeants du ELN n'arrivent cependant pas à la conclusion que le refus de participer à l'économie de la drogue n'est plus tenable et qu'au début des années 2000, environ 20 % des revenus du mouvement proviennent des cultures illicites<sup>2</sup>. Enfin, 70 % des revenus des AUC, environ deux cents millions de dollars, provenaient selon son leader, Carlos Castaño, du trafic de drogues<sup>3</sup>. C'est dans ce contexte qu'il faut s'interroger sur le rôle joué par la drogue dans l'extension territoriale des guérillas, mais aussi des paramilitaires, au cours de leur existence. Comme nous l'avons évoqué plus haut,

<sup>1</sup> CAJIAO, Andrés et MARIN CARVAJAL, Isabela. « *El ELN y la industria petrolera: Ataques contra la infraestructura en Arauca* ». Fundación Ideas para la Paz (FIP), Bogotá, 4 mai 2015.[En ligne]. Disponible sur <http://www.ideaspaz.org/publications/posts/1144>

<sup>2</sup> MEDINA GALLEGU, *Op.Cit.*, p. 164.

<sup>3</sup> PIZARRO LEONGÓMEZ, *Op. Cit.*, p. 202.

c'est à l'ambassadeur des États-Unis en Colombie, Lewis Tamb, que l'on attribue le néologisme « *narcoguérilla* » lancé en 1986. Ce terme a gagné une grande importance à la suite des événements du 11 septembre 2001 et de la rupture des négociations de paix entre le gouvernement du président Andrés Pastrana et les FARC en février 2002.

Afin d'avoir une vision objective du phénomène, il convient de l'analyser dans sa dimension spatio-temporelle, surtout pour comprendre l'expansion territoriale de la guérilla, qui par ailleurs ne repose pas sur les seuls profits tirés du commerce des drogues.

## §1. Les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* – FARC

Comme il a été souligné antérieurement, les origines des guérillas colombiennes se trouvent dans les mouvements paysans d'autodéfense de l'époque de *La Violencia*. C'est précisément dans ce contexte que Pedro Antonio Marín Rodríguez, plus connu sous le nom de guerre de Manuel Maralunda Vélez, surnommé *Tirofijo* [tir précis], fonde les FARC en 1966, qui apparaissent comme un mouvement paysan visant à donner le pouvoir aux paysans afin de redistribuer la terre et développer l'espace rural <sup>1</sup>. Cependant, les FARC connaissent un processus de restructuration suite au rapprochement entre cette guérilla paysanne, que les partis politiques, le *Frente nacional* et le *Partido Comunista* – PC, ne parviennent pas à démobiliser, ce dernier par ailleurs ne trouvant pas de place dans le système politique colombien. Ce processus peut se résumer en cinq moments historiques <sup>2</sup> :

- 1) *Les luttes agraires*. Les syndicats et les paysans se rapprochent du PC (créé en 1920) et se radicalisent principalement à Tolima et Cundinamarca.
- 2) *Les autodéfenses*. Pendant *La Violencia*, les mouvements paysans créèrent des groupes armés qui oscillaient entre le libéralisme et le communisme, entre la défense strictement territoriale et la guérilla mobile. Viotá (Cundinamarca) constitue un exemple de *ciudad roja* [ville rouge] ou de communauté agraire organisée d'inspiration communiste et armée pour la défense territoriale. Vers 1953 les libéraux acceptent l'armistice du général Rojas Pinilla. Cependant, les

---

<sup>1</sup> BORRERO MANSILLA (entretien), *Op.Cit.*

<sup>2</sup> Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD) (2003). *El conflicto, callejón con salida. Informe Nacional de Desarrollo Humano para Colombia. Capítulo I "El conflicto"*, p.28.

communistes (dirigés par Manuel Maralunda) persistent en tant que mouvement d'autodéfense paysanne.

- 3) *La guérilla*. En 1955, l'attaque des forces armées à Villarica (Tolima) provoque le déplacement des paysans armés vers le Marquetalia et le Riochiquito principalement, où ils créèrent les « *républiques indépendantes* » sous l'influence du PC. Cependant, à cette époque, le PC concevait les guérillas comme une forme d'autodéfense et non pas comme un instrument pour prendre le pouvoir.
- 4) *Radicalisation de la guérilla*. En 1961, le PC déclare que « *la voie révolutionnaire en Colombie peut être constituée par l'ensemble de toutes les formes de lutte* ». À la suite de la violente occupation militaire de Marquetalia en 1964 et d'autres « *républiques indépendantes* », les groupes d'autodéfense paysanne deviennent une armée révolutionnaire. Ainsi, le *Bloque sur* se constitue et en 1966 dévient les FARC. Lors de la *Declaración de la II Conferencia del Bloque Guerrillero del Sur de Colombia du 22 avril au 5 mai 1966*, les FARC annoncent « *la guerre prolongée pour le pouvoir* ».
- 5) *Radicalisation de la gauche*. Le PC fut durement réprimé durant *La Violencia* et déclaré illégal en 1954. Le *Frente Nacional* interdit alors la participation des partis tiers dans le gouvernement, ce qui entraîne que de nombreux cadres du PC intègrent les FARC. En 1982, suite à la VII<sup>e</sup> conférence, les FARC se déclarent « *Ejercito popular [Armée populaire]* » au service de la révolution socialiste.

La criminalisation de toute opposition introduite par le *Estatuto de Seguridad* (1978) entraîne que de nombreux étudiants, intellectuels et ouvriers rejoignent les FARC. Cependant, à partir des années 1980, lorsque la culture du cocaïer a commencé à prendre de l'extension dans les zones contrôlées par la guérilla, en particulier dans les départements du Guaviare, de l'Ariari et du Caquetá, les chefs des FARC, opposés radicalement à la culture illicite et au trafic de drogues en raison de leur idéologie marxiste, s'aperçoivent que ces cultures illicites constituent une ressource pouvant leur rapporter d'importants gains économiques, mais surtout une base sociale importante parmi les paysans. À partir de 1986, entre deux et trois tonnes de cocaïne étaient ainsi transportées chaque semaine, sur des vols

de la compagnie *Satena*, depuis le seul aéroport de San José du Guaviare, dans le département du Meta, région contrôlée par les FARC<sup>1</sup>.

Les FARC avaient de bonnes relations avec le *Cartel de Cali* et avec des membres importants du *Cartel de Medellín*, comme Carlos Lehder et Pablo Escobar, car elles protégeaient les laboratoires et les pistes d'atterrissage des narcotrafiquants lorsqu'ils étaient dans des zones où opérait la guérilla. Cependant, la collaboration avec Gonzalo Rodríguez Gacha (*El Mexicano*) était extrêmement conflictuelle, car la guérilla n'a pas respecté les accords passés avec le narcotrafiquant. Ainsi, à la fin de l'année 1983, la guérilla s'est attaquée à ses propriétés et à ses laboratoires dans le nord-ouest du Meta. En réponse, celui-ci a organisé des groupes paramilitaires en alliance avec les milices d'autodéfense des grands propriétaires terriens qui ont fini par chasser la guérilla de la région du moyen Magdalena<sup>2</sup>.

En mars 1989, les FARC lancent un mouvement politique légal, la *Unión patriótica* – UP, qui devait favoriser « l'émergence d'une situation insurrectionnelle dans les villes » et assurer la direction politique des mouvements populaires dans tout le pays pour pouvoir accompagner les offensives des FARC. L'UP dénonçait l'existence d'un plan d'extermination élaboré par un secteur des forces armées, lié à de grands propriétaires terriens, à des narcotrafiquants et à des dirigeants d'extrême-droite<sup>3</sup>. Plus de trois mille militants de l'UP ont été ainsi assassinés.

Selon le rapport d'une commission d'enquête parlementaire rendu public en 1995, les ressources des FARC pour l'année 1991 se seraient élevées à cent quarante millions de dollars. La moitié de cette somme provenait des revenus de la drogue. Les enlèvements contre rançon (370 pour la seule année 1991) représentaient environ quinze millions de dollars ; l'impôt sur les têtes de bétail (*boleto*) et l'exploitation des mines d'or, cinq millions de dollars chacun<sup>4</sup>. Durant le mandat d'Andrés Pastrana (1998 – 2002), les FARC ont été reconnues comme une organisation politique — en vertu de la *Ley 418* de 1997, dite d'ordre public — afin de trouver une solution politique négociée au conflit. Ainsi, lors de la signature des accords de San Vicente del Caguan, une zone étendue du pays (42, 000 km<sup>2</sup>, soit 3,66 % du territoire comptant 0. 24 % de la population totale du pays) connue comme *zone de*

---

<sup>1</sup> LABROUSSE, Alain. « Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978 – 2002) », *Hérodote*, 1/2004, No. 122, Géopolitique des drogues illicites, pp. 27 – 48. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2004-1-page-27.htm#no2>

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> *Ibidem.*

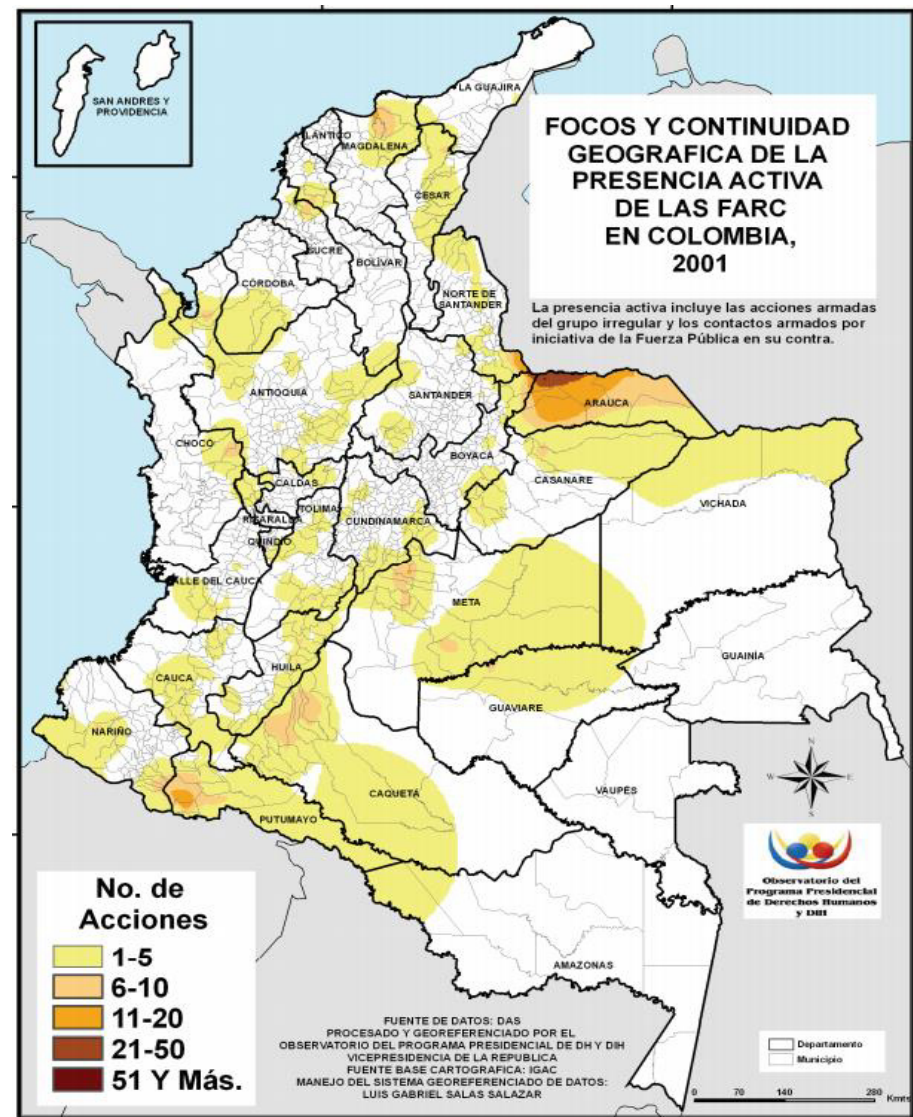
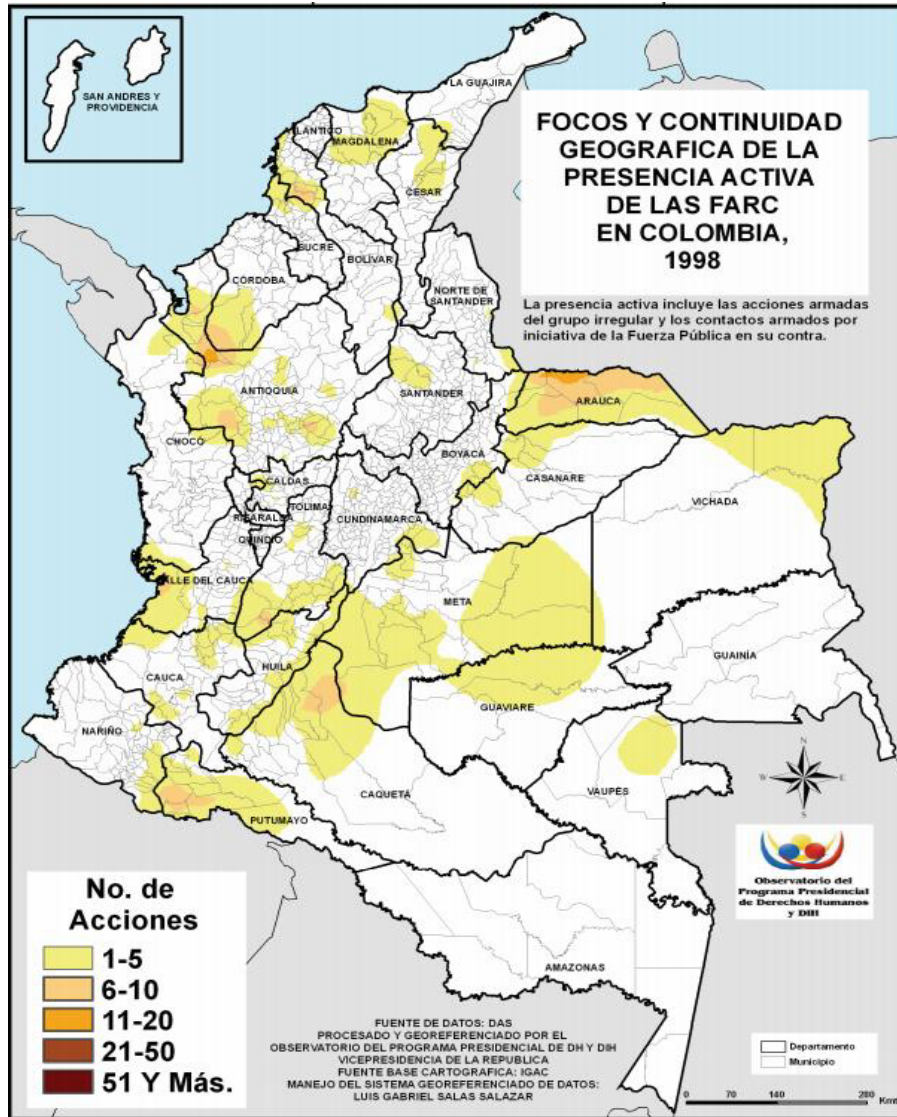
<sup>4</sup> *Ibidem.*

*despeje* ou zone démilitarisée leur est accordée par le gouvernement pendant quatre-vingt-dix jours du sept novembre 1998 au 7 février 1999.

Pendant les négociations, les confrontations militaires hors de la zone démilitarisée continuaient, notamment en raison de l'incapacité des FARC à arrêter la violence, mais aussi de l'incapacité du gouvernement d'exécuter le monopole légitime de la violence. Ainsi, trois indigénistes étasuniens ont été enlevés et assassinés par la guérilla. Lors d'une opération militaire, la guérilla a expulsé le maire de La Macarena et le procureur de San Vicente. En 2000, les FARC commencent, tout comme le ELN, à s'attaquer à l'infrastructure pétrolière et gazière du pays, ce qui conduit à l'échec des négociations de paix. En conséquence, le président Pastrana ordonne aux forces armées de reprendre le contrôle de la zone démilitarisée en 2002. Depuis le début des négociations, les FARC ont montré des difficultés à entrer dans un véritable processus de pacification.

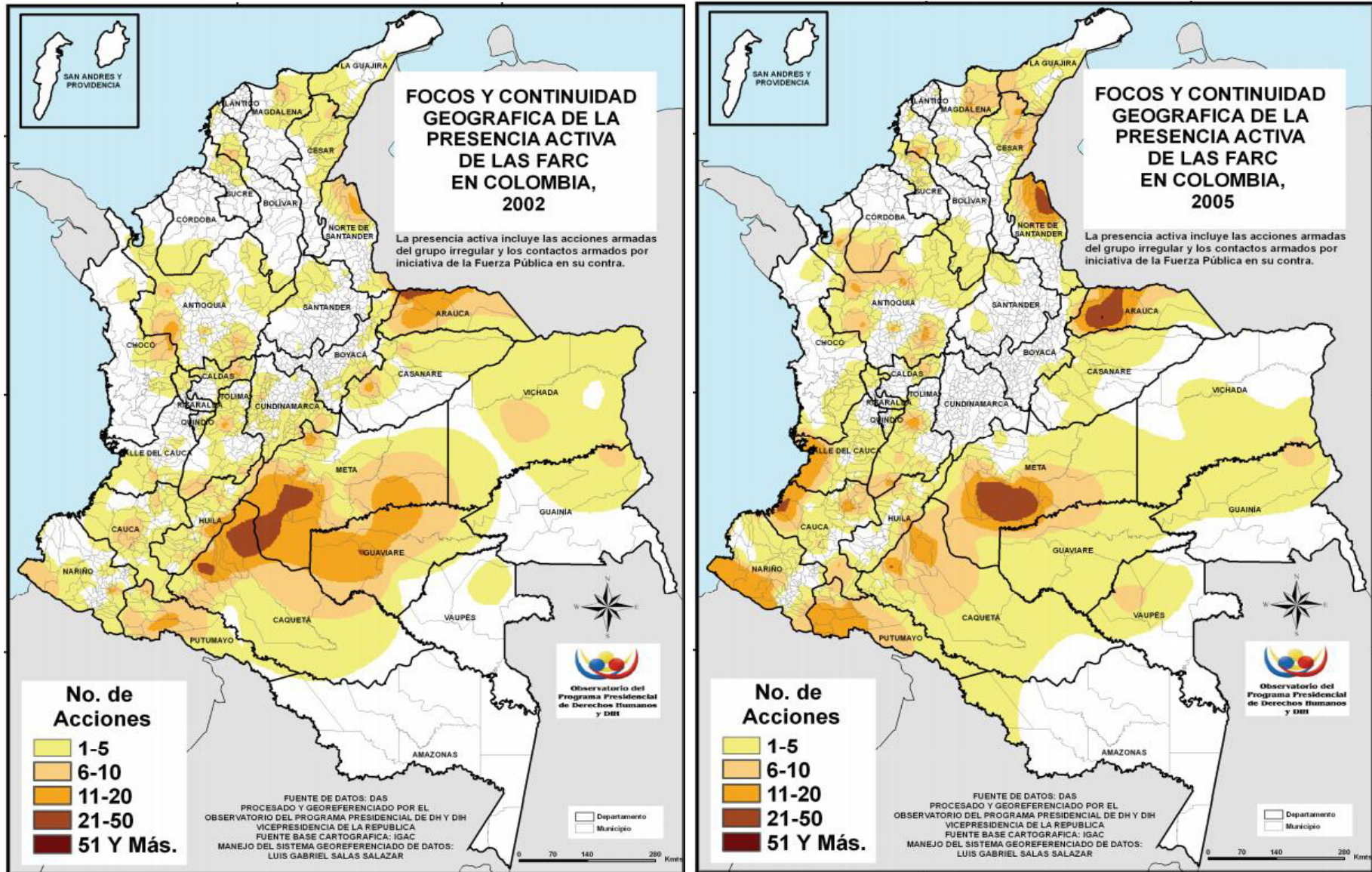
Les cartes en bas montrent les zones d'influence des FARC de 1998 à 2009 et traduisent également les nombre d'affrontements entre la guérilla et les forces de l'ordre.





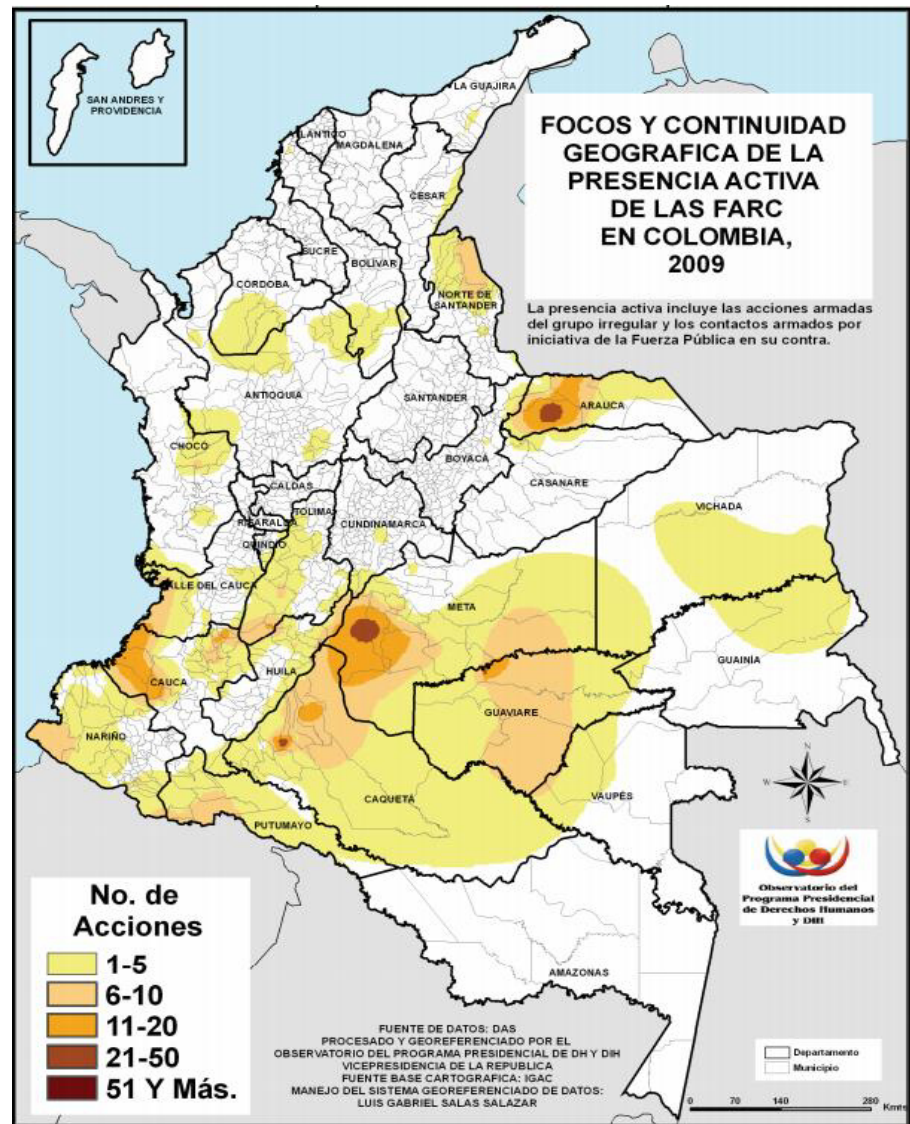
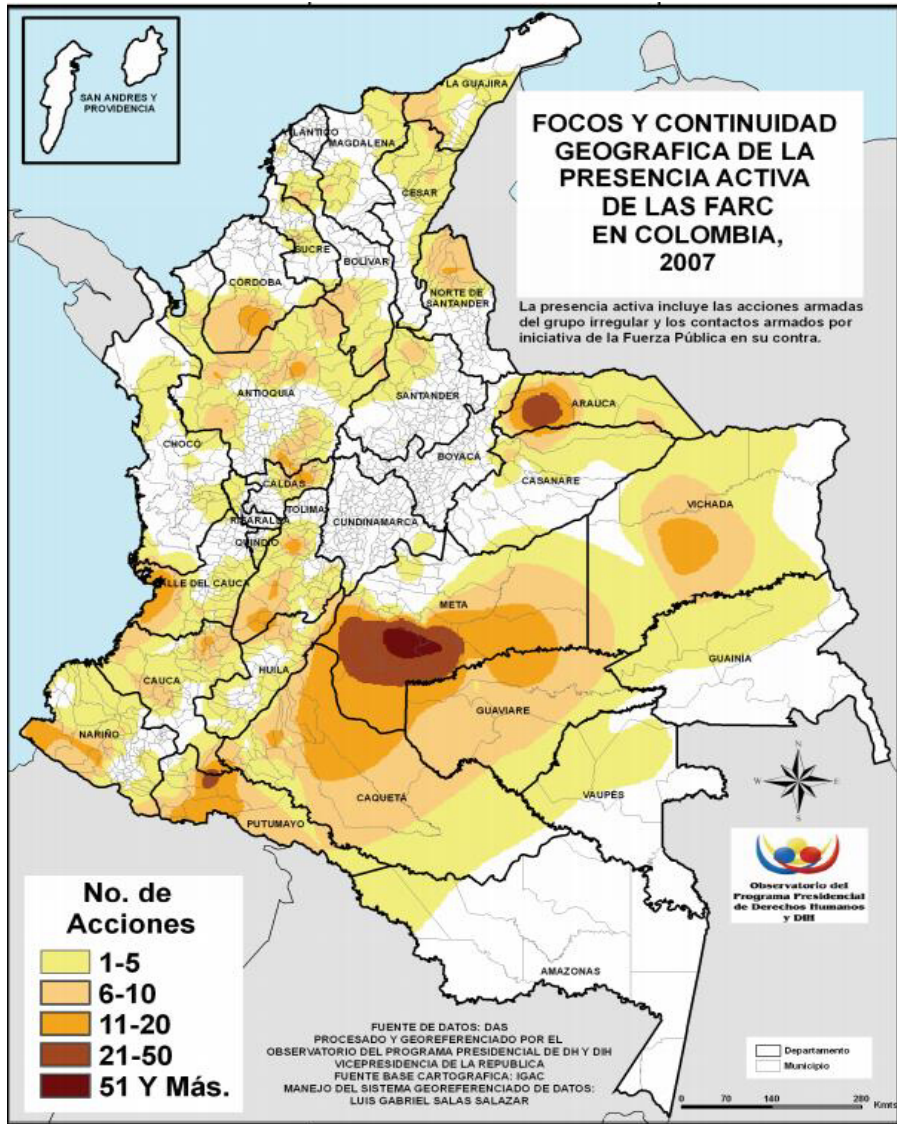
Carte 2. Présence territoriale des FARC en 1998 et 2001

Source: Consejería Presidencial para los Derechos Humanos y Derecho Internacional Humanitario. [En ligne] : <http://historico.derechoshumanos.gov.co/Observatorio/Paginas/GeografiaConfrontacion.aspx>



Carte 4. Présence territoriale des FARC en 2002 et 2005

Source : Ibidem.



Carte 5. Présence territoriale des FARC en 2007 et 2009  
 Source : Ibidem.

## §2. Le *Ejército de Liberación Nacional* – ELN

Le *Ejército de Liberación Nacional*, deuxième guérilla colombienne, surgit comme un mouvement révolutionnaire et non comme un mouvement d'autodéfense paysanne. L'histoire de cette guérilla peut se diviser en quatre étapes ; a) étape de surgissement et d'expansion (1964 -1973) ; b) étape de crise et de désagrégation interne (1973 — 1980) ; c) étape de reconstruction et d'expansion militaire (1980 -1998) ; d) une étape de déclin stratégique depuis 1998 et toujours en cours.

Cet acteur armé trouve ses origines au début des années 1960 quand un groupe d'étudiants colombiens boursiers à Cuba durant la « crise des missiles » demande à suivre un entraînement militaire et apprendre la théorie du *foco guerrillero* afin de la mettre en pratique en Colombie. Sous l'égide de Fabio Vásquez Castaño, se constitue le 11 novembre 1962 à la Havane la « *Brigada por Liberación Nacional José Antonio Galán* », précurseur du ELN<sup>1</sup>. Inspirées par la Révolution Cubaine (1959) et par la tradition guévariste du « *foquismo* », Fabio Vásquez et un groupe de dix-huit hommes s'installent, le 4 juillet 1964, dans le département colombien de Santander. Six mois plus tard, le 7 janvier 1965, avec la prise de la municipalité de la Simacota, le ELN entre dans la vie publique du pays et proclame le *Manifeste de la Simacota*, un projet politique anti-oligarchique et anti-capitaliste<sup>2</sup>. Ces membres fondateurs sont issus des mouvements communistes de 1929, des guérillas libérales de la période de *La Violencia* et des étudiants radicaux de l'Université Industrielle de Santander. L'idéologie initiale prônait le renforcement du patriotisme, la démocratie populaire et une forte opposition aux investissements étrangers, surtout dans le domaine de ressources énergétiques, ce qui s'explique par sa composante sociale issue des syndicalistes du secteur pétrolier et de sa présence dans la région de Barrancabermeja<sup>3</sup>.

En 1973, durant la seconde étape, la guérilla est pratiquement anéantie par les forces armées colombiennes lors d'une opération menée dans la localité d'Anorí, dans le département d'Antioquia. De deux cent soixante-dix membres, le mouvement passe à

---

<sup>1</sup> PIZARRO LEONGÓMEZ, *Op.Cit.*, pp. 168-172.

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> MEDINA GALLEGO, *Op.Cit.*, p.170-189.

soixante-dix. Sous l'égide du prêtre espagnol Manuel Pérez, la guérilla se réorganise et consolide le front *Domingo Laín* dans le département de Arauca.

Des facteurs internes et externes ont fortement contribué au processus de reconstruction du groupe. Dans le contexte national, l'implantation de ce front coïncide avec la découverte de pétrole dans le Caño Limón et la construction-exploitation de l'oléoduc Caño Limón-Río Zulia<sup>1</sup>. Au niveau international, c'est le triomphe de la révolution nicaraguayenne de 1979 qui a revitalisé le mythe du guérillero comme un moyen d'accéder au pouvoir en Amérique latine, renforçant d'autres mouvements dans d'autres pays comme le Guatemala, le Pérou et le Salvador. Grâce à cette réorganisation, le ELN décide de construire une véritable « économie de guerre » basé dans l'appropriation de ressources naturelles et l'extorsion de fonds. Ainsi, le ELN dévient fort dans la zone pétrolière d'Arauca tandis que les FARC s'implantent dans les zones productrices de coca <sup>2</sup>.

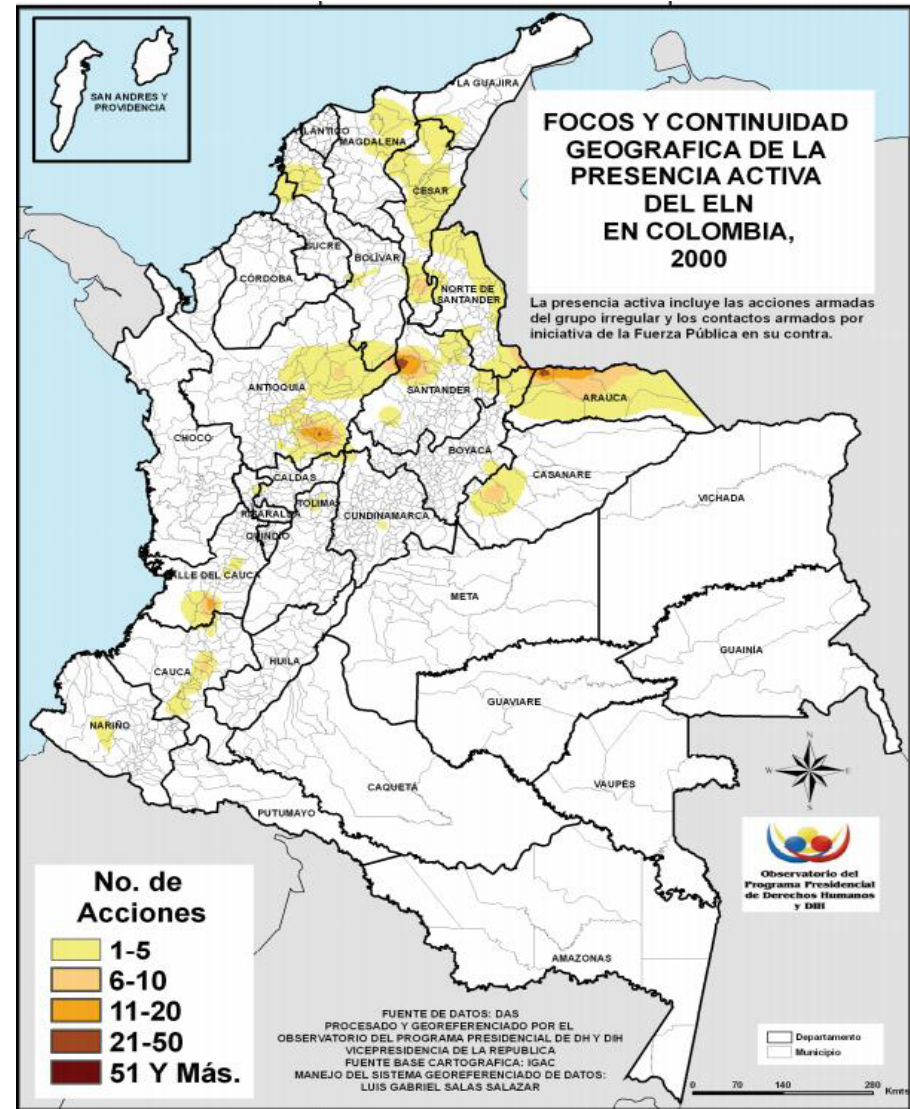
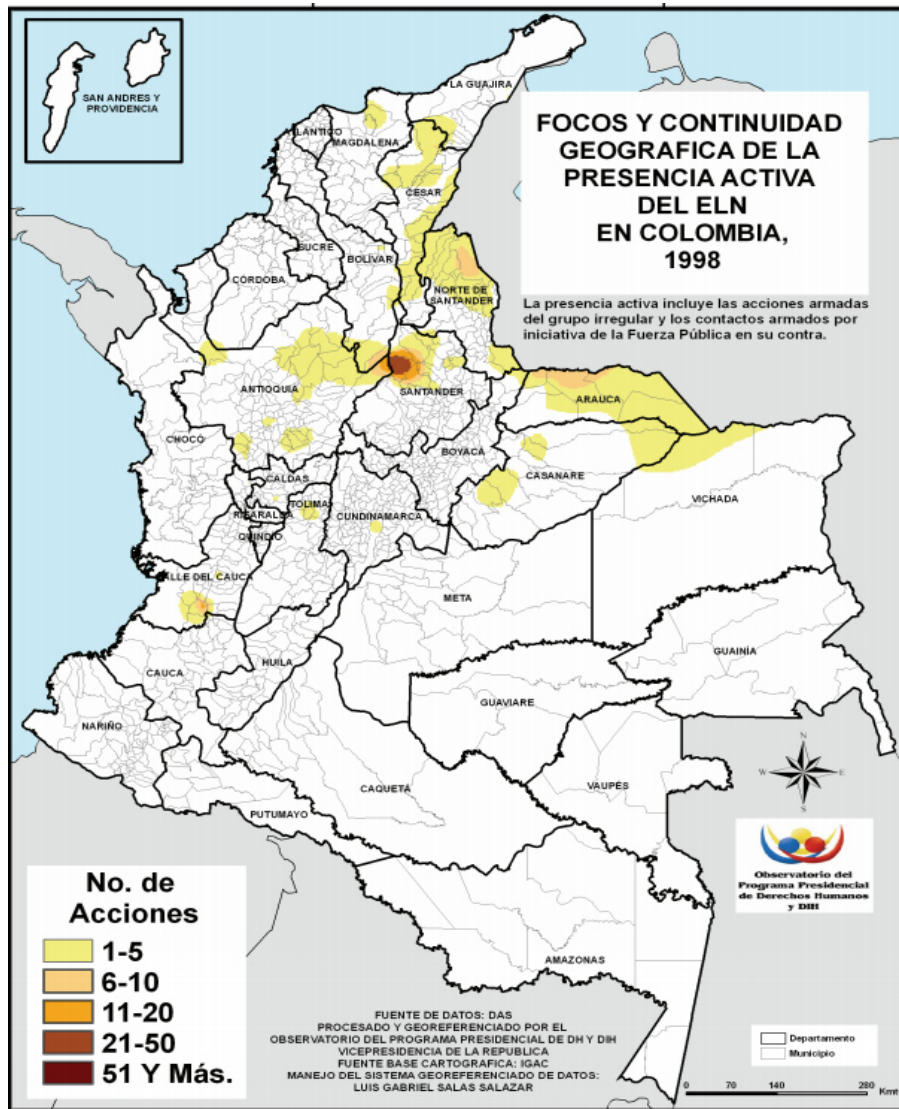
En 1983, dans le cadre de la *Reunión Nacional de Héroes y Mártires de Anorí* [Réunion nationale des héros et martyres de l'Anorí], l'organisation décide de s'implanter dans les zones riches en ressources pétrolières et minières. L'expansion du groupe se finance à partir de la rançon millionnaire suite à l'enlèvement de quatre ingénieurs allemands de l'entreprise *Mannessmann*, chargée de la construction de l'oléoduc Caño Limón-Coveñas<sup>3</sup>. Pendant sa période de déclin, le groupe commence à être la cible des paramilitaires, ce qui l'affaiblit énormément. À cela, il faut ajouter l'offensive du gouvernement colombien pendant l'administration d'Andrés Pastrana (1988 – 2002) et d'Álvaro Uribe (2002 – 2010) qui contribue à réduire la territorialité de l'organisation. Cependant, l'action des paramilitaires est un facteur clé dans le processus de déclin. L'évolution du ELN est étroitement liée au contrôle de ressources naturelles (pétrole, drogues). S'il ne peut pas être affirmé que le contrôle de ces ressources soit à l'origine de l'implantation des fronts des guérillas, il semble évident que la possibilité d'obtenir des fonds à partir de ces ressources soit une condition pour financer l'effort militaire de cette organisation. Les cartes ci-dessous illustrent les zones d'influence du ELN entre 1998 et 2009.

---

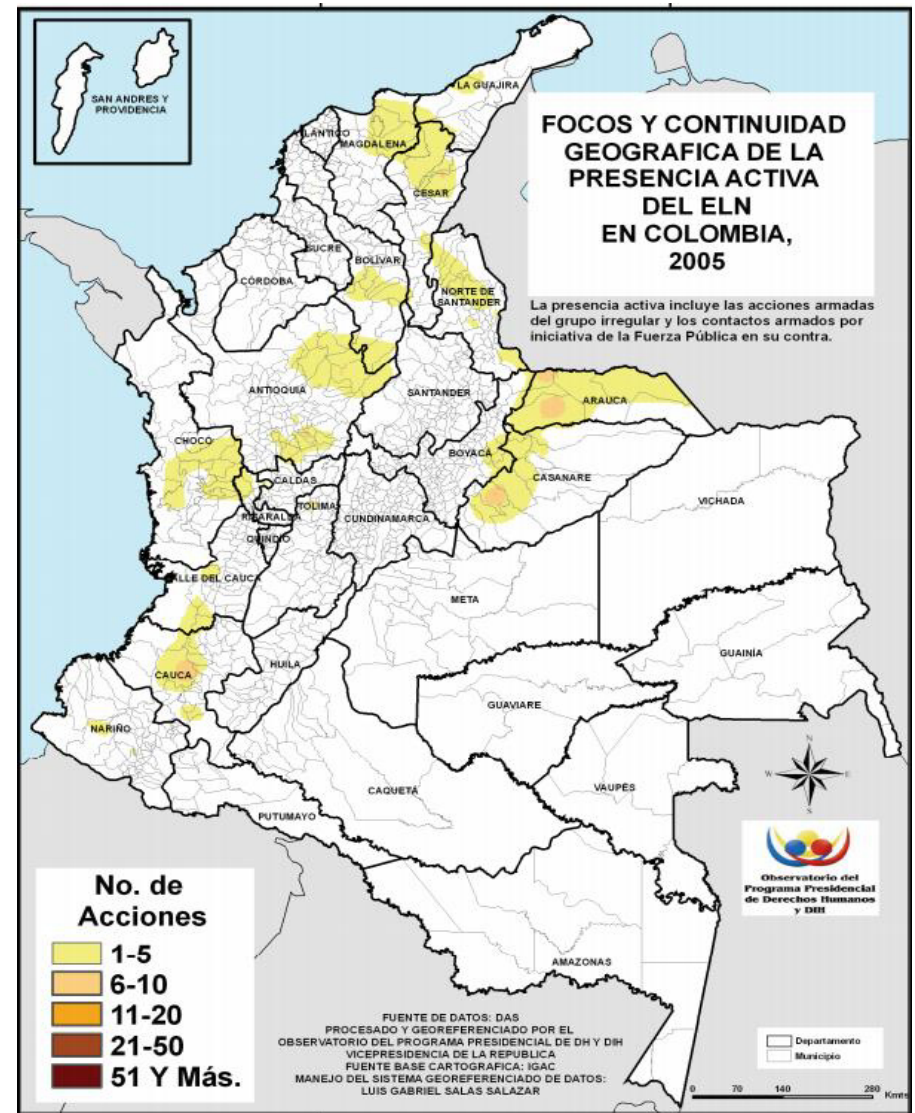
<sup>1</sup> ECHANDÍA CASTILLA, Camilo. « *Auge y declive del Ejército de Liberación Nacional (ELN). Análisis de la evolución militar y territorial de cara a la negociación* », Fundación Ideas para la Paz (FIP), Serie Informes No.21, Bogotá novembre 2013, p. 5.

<sup>2</sup> PIZZARRO LEONGÓMEZ, *Op.Cit.*, p. 86-87.

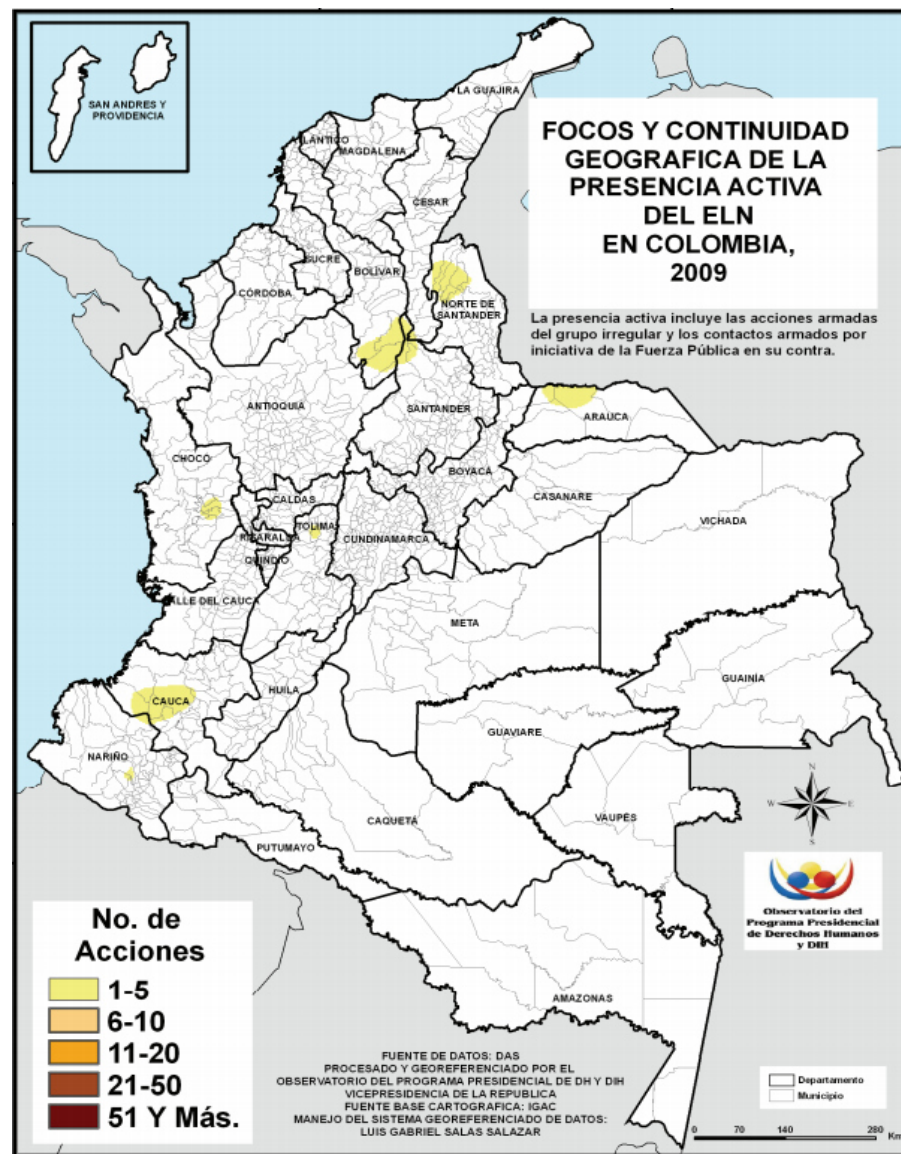
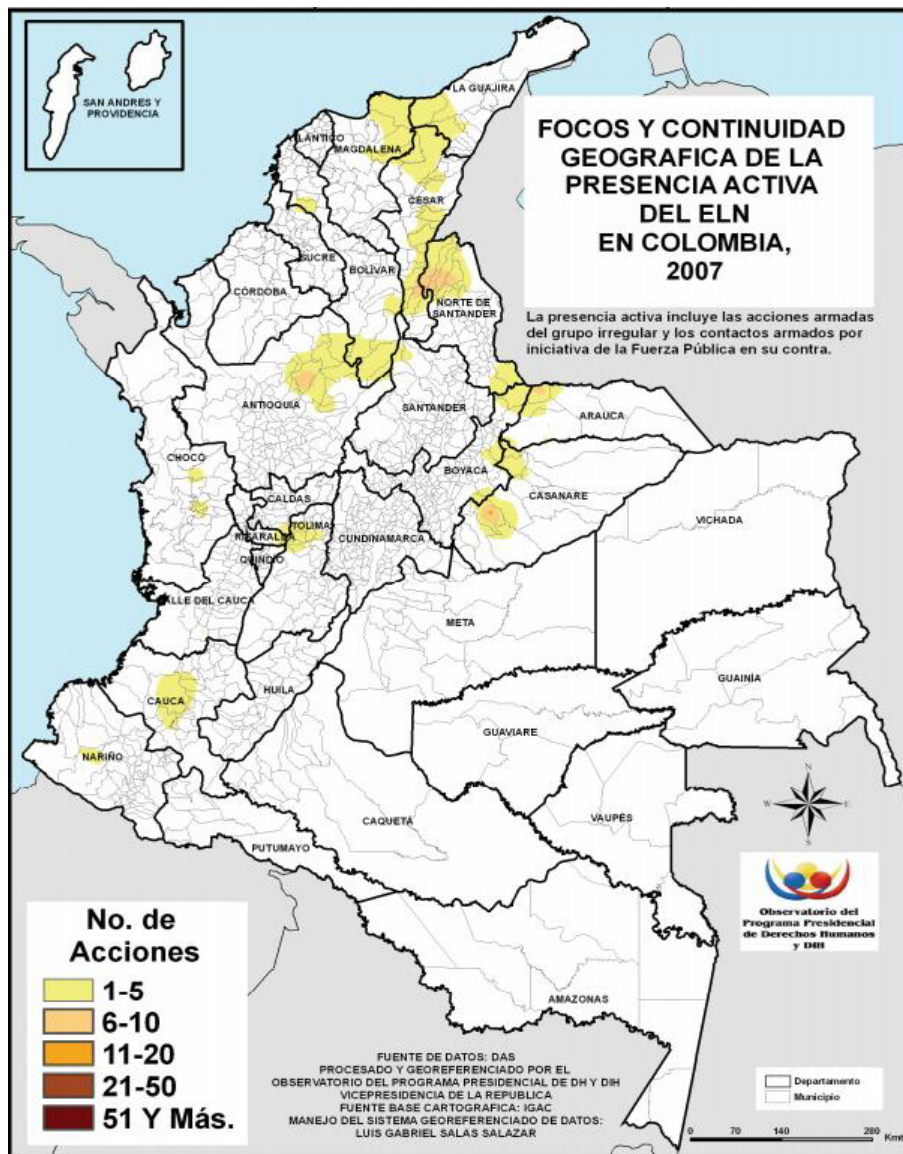
<sup>3</sup> ECHANDÍA CASTILLA, *Op.Cit.*, pp. 5-9.



Carte 6. Présence territoriale de l'ELN en 1998 et 2000  
Source : *Ibidem*



Carte 7. Présence territoriale de l'ELN en 2002 et 2005  
 Source : *Ibidem*



Carte 8. Présence territoriale de l'ELN en 2007 et 2009  
Source : *Ibidem*.



### §3. Les paramilitaires - AUC

Les paramilitaires en Colombie sont souvent considérés comme un groupe de paysans organisés contre la violence et les abus des guérillas des FARC et du ELN, comme des criminels ou encore comme un bras armé des groupes du narcotrafic. Il est probable qu'ils entrent dans toutes ces catégories. Afin de catégoriser ces acteurs armés, il est nécessaire de rappeler les différentes modalités de contrôle non légitime de la violence en Amérique latine, notamment depuis le triomphe de la Révolution cubaine de 1959.

Eduardo Pizarro Leongómez identifie cinq types différents de violence organisée<sup>1</sup> : a) la violence spontanée exercée par un groupe de citoyens contre la délinquance (lynchage) ; b) la violence organisée de citoyens contre la criminalité de droit commun (*vigilantismo* ou milices en Amérique latine) ; c) la violence organisée de citoyens contre des acteurs armés (groupes d'autodéfense) ; d) la violence organisée de citoyens soutenus par l'État ou de secteurs de l'État pour affronter des acteurs armés (paramilitaires) et e) la violence de réseaux clandestins étatiques pour affronter des groupes d'opposition ou des organisations criminelles (escadrons de la mort).

Tout d'abord, selon l'historien Richard Maxwell Brown, les premières milices se constituent aux États-Unis au XVIII<sup>e</sup> siècle en tant que « *mouvements organisés extra-légaux, lesquels prennent en main le rôle de rendre la justice* »<sup>2</sup>. En Amérique latine, ce type de groupes de défense armée est déjà présent dans la région de Cuyumalca, au nord du Pérou, où une petite communauté de paysans fonde les *Rondas campesinas* dans les années 1960 afin de lutter contre le vol de bétail et la délinquance de droit commun. Encadrés par le gouvernement en 1991 comme une composante de la lutte contre-insurrectionnelle contre *Sendero Luminoso*, ces groupes deviennent de *Comités de Autodefensa Civil* [Comités d'Autodéfense Civile]<sup>3</sup>. Ce passage d'un groupe armé (autodéfense) à une organisation ayant des traits qui les rapprochent du paramilitarisme constitue sans aucun doute une constante en Amérique latine.

---

<sup>1</sup> PIZARRO LEONGÓMEZ, *Op.Cit.*, p. 100.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p.101.

<sup>3</sup> OLANO ALOR, Aldo. « *Rondas Campesinas y Organizaciones insurgentes en el Perú* », Análisis político No. 44, Universidad Nacional de Colombia, Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI), pp. 4-6. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.observatori.org/paises/pais\\_72/documentos/analisis%20politico%2044.pdf](http://www.observatori.org/paises/pais_72/documentos/analisis%20politico%2044.pdf)

D'autres modalités du *vigilantismo* peuvent se retrouver Mexique. C'est le cas de la *Policía Comunitaria Guerrerense* [Police Communautaire du Guerrero], créée au Guerrero en 1995 afin de défendre les communautés indigènes des excès des forces armées et de la délinquance de droit commun. L'exercice de la justice et de la sécurité de cette police communautaire, qui constitue un autre cas *sui generis* de contrôle de l'ordre social, remet en question, dans un sens strict, la souveraineté de l'État, car elle dispute d'espaces pour le contrôle territorial de l'ordre social<sup>1</sup>. Paradoxalement, avec ces actions elle contribue à la construction de l'État et offre d'opportunités pour générer de la gouvernabilité.

Ce système de sécurité et de justice trouve ses bases légales dans l'article 2 de la Constitution mexicaine, relatif à l'autonomie et la libre détermination des peuples indigènes et dans la Convention 169 de l'*Organisation internationale du travail* – OIT relative aux droits des peuples indigènes et tribaux à l'ordre social et à l'intégrité physique et morale de leurs sociétés tout en faisant usage de leur autodétermination. La loi 701 relative à la reconnaissance, les droits et la culture des peuples et communautés indigènes du Guerrero qui stipule dans son article 37 que l'État du Guerrero reconnaît le système de justice indigène et la loi 281 de Sécurité Publique de l'État de Guerrero, qui confirme la reconnaissance de la police communautaire.

À partir de 2009 surgissent des groupes dits d'autodéfense dans d'autres États du Mexique, notamment le Michoacán, en réponse à la violence des groupes issus du crime organisé. Ces groupes sont souvent confondus avec les polices communautaires ou encore avec les paramilitaires. Cependant, ils ne peuvent pas bénéficier du statut de police communautaire, car ils agissent hors-la-loi, ni de celui de paramilitaires, car ils n'ont aucun financement de la part de l'État, bien qu'ils luttent contre le crime organisé.

Par ailleurs, si la différence entre groupes paramilitaires et les escadrons de la mort a déjà été traité antérieurement, il convient de rappeler certaines de leurs caractéristiques en Colombie. Le professeur colombien Eduardo Pizarro Leongómez signale ainsi que la formation des groupes paramilitaires et des escadrons de la mort est étroitement liée à la force ou la faiblesse de l'État<sup>2</sup>. Ainsi, les paramilitaires apparaissent en Colombie (AUC), au Pérou (*Comités de Autodefensa Civil*), au Guatemala (*Patrullas Armadas Civiles*), le Salvador (*Patrullas Cantonales*), des pays ayant une structure étatique faible où les élites

---

<sup>1</sup> GÓNGORA VILLAREAL, Mario A. (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine - SEMAR). « *Grupos de autodefensa ¿un problema o una solución a la inseguridad del país?* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2013, Vol. 34, No.2, pp. 6-13.

<sup>2</sup> PIZARRO LEONGÓMEZ, *Op.Cit.*, p. 101.

politiques ou économiques étaient prêtes à sacrifier le monopole légitime de la violence afin de combattre les forces insurrectionnelles. En revanche, dans les pays avec une structure étatique plus solide ce sont les institutions étatiques qui financent et organisent, à partir de ses forces de sécurité, les réseaux clandestins ayant pour objectif de réprimer les opposants politiques. C'est le cas des pays du Cône Sud et du Brésil, où dans le cadre de l'Opération Condor les escadrons de la mort, composés de membres des services de renseignement, des militaires, des policiers, et avec comme main d'œuvre des éléments du Milieu, se sont chargés d'exterminer les guérillas urbaines dans leur pays d'origine et à l'étranger. Nous avons également analysé le cas du Mexique, où le gouvernement a autorisé la création du *Batallón Olimpia*, des *Halcones* et de la *Brigada Blanca*, intégrés par des membres des forces armées, de la DFS, la PJF et de forces de police locales afin de réprimer les mouvements de contestation et les guérillas urbaines.

D'un autre côté, ayant un coût inférieur à l'expansion des forces armées régulières, les groupes paramilitaires ont joué un rôle essentiel dans le renforcement de l'appareil militaire au service de l'État colombien et de ses élites et ont constitué un instrument décisif dans les opérations de contre-insurrection, tout en permettant à l'État de faire face aux guérillas avec les mêmes techniques de guerre irrégulière.

Il existe d'importantes différences entre ces acteurs armés latino-américains. La première et la plus importante est que si dans un principe l'État colombien avait un politique de financement et de soutien favorable aux groupes paramilitaires (*Decreto 3398* de 1965 et de la *Ley 48* de 1968), durant le mandat de Virgilio Barco (1986 – 1990), ces instruments juridiques ont été dissous par le *Decreto 1194* de 1989 qui établit de peines d'emprisonnement à l'encontre de ceux qui finançaient les groupes paramilitaires. En revanche, les groupes armés de pays comme le Pérou ont reçu la reconnaissance et le soutien de l'État. Autre facteur qui différencie ces acteurs armés est le degré d'indépendance qu'ont atteint les paramilitaires vis-à-vis des forces armées colombiennes. En effet, ils ont développé une véritable économie de guerre grâce aux gains issus du trafic de drogues, ce qui leur permettait d'avoir une grande autonomie vis-à-vis de l'État.

Le développement initial du paramilitarisme en Colombie se situe pendant les années 1960, période au cours de laquelle les autorités légitiment la stratégie contre-insurrectionnelle (élaborée par le général Ruiz Nova). Cependant, le surgissement du phénomène du paramilitarisme contemporain trouve ses origines directes durant les années 1980, quand le développement des FARC et du ELN se constitue comme une

véritable menace pour les grands propriétaires terriens et les éleveurs bovins<sup>1</sup>. Outre le fait que constater l'incapacité de l'État à maintenir le monopole exclusif de la violence, la promulgation de ces normes garde un fort lien avec la logique contre-insurrectionnelle du temps de la Guerre froide et en concret avec la *Doctrina de Seguridad Nacional*, c'est-à-dire la nécessité de combiner divers éléments à caractère militaire, psychologique, économique, politique et paramilitaire dans la lutte contre les mouvements de gauche<sup>2</sup>. En effet, la relation entre forces armées et groupes paramilitaires a été étudiée et théorisée comme une stratégie irrégulière d'État.

Selon Jairo E. Sánchez le processus de consolidation des groupes paramilitaires contemporains en Colombie peut se comprendre en quatre étapes<sup>3</sup>:

- 1) Étape d'incursion (1980 – 1984) : apparition de groupes paramilitaires à caractère urbain.
- 2) Étape de consolidation (1984 – 1989) : consolidation du projet paramilitaire dans le Nord et le Sud-Est oriental du pays.
- 3) Étape de légitimation (1990 – 1994) : création des « *zones libérées de la guérilla* » comme des centres de développement et d'expansion capitaliste.
- 4) Étape de consolidation des AUC (1994 -1998) : expansion territoriale et consolidation politique afin d'unifier les groupes d'autodéfense du pays sous l'égide des frères Castaño, fondateurs des AUC.

Vers la moitié des années 1980, il n'existait pas encore un projet d'autodéfense consolidé en Colombie. De nombreux groupes apparaissent dans diverses régions du pays sous forme de milices fragmentées répondant à des intérêts locaux. Les paramilitaires demeurent alors un instrument des *latifundistas*, des hommes politiques et des militaires au niveau local. Ces groupes ont eu une organisation structurée en fonction des multiples alliances qu'ils ont formées au niveau local, mais aussi régional. Toutefois, durant la période comprise entre 1980 et 2003, ils conservent une organisation hiérarchique de type militaire (patrouille, opérations clandestines et renseignement). En parallèle, d'autres structures

---

<sup>1</sup> SÁNCHEZ GALINDO, Jairo Ernesto, « *Violencia, construcción de Estado y autodefensas* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra de Bogotá, édition No. 3, juillet 2007, p.42.

<sup>2</sup> RIVAS NIETO, Pedro et GARCÍA REY, Pablo. « *Las autodefensas y el paramilitarismo en Colombia (1964 - 2006)* », Confines, 4/7, janvier – mai 2008, p.44.

<sup>3</sup> SÁNCHEZ GALINDO, *Op. Cit.*, p. 43

paramilitaires urbaines apparaissent sur la scène politique. C'est le cas du MAS [*Muerte a Secuestradores*], dont le but est de frapper la guérilla du M -19.

Alors que le narcotraffic prenait de l'ampleur autour de Pablo Escobar dans la région de Antioquia, Fidel Castaño commence comme un contrebandier secondaire de diverses marchandises (émeraudes et pâte de base de coca). Il devient par la suite un important propriétaire terrien de la région de Córdoba et d'Urabá, où les guérillas des FARC et du EPL étaient très actives. À l'occasion de l'enlèvement suivi de l'assassinat de son père par les FARC, il fonde les *Autodefensas Campesinas de Córdoba y Urabá* – ACCU [Autodéfenses Paysannes Unies de Cordoba et Urabá] pendant les années 1980 et déclare la guerre à la *Unión Patriótica* – UP, parti politique avec lequel la guérilla des FARC tentait d'arriver au pouvoir. Durant cette période, alors que les paramilitaires s'attaquent également à la guérilla et la UP, Carlos Castaño collabore avec le narcotrafiquant Pablo Escobar dans la lutte contre les guérillas. Plus de trois mille membres et sympathisants de la UP ont été brutalement assassinés par les paramilitaires et les narcotrafiquants. Cependant, les nombreuses différences entre Escobar et les frères Castaño finissent par les affronter. Ces derniers intègrent avec d'autres narcotrafiquants (*cartel de Cali*) et des membres des forces armées et de police, le groupe PEPES (*Perseguidos por Pablo Escobar*) ayant pour objectif de tuer Escobar<sup>1</sup> (cf. supra).

Il convient de souligner que les ACCU possédaient un projet de règlement élaboré, des règles de discipline, une hiérarchie de commandement et une description des fins politiques de l'organisation. Les ACCU se définissent non seulement comme une organisation militaire défensive vis-à-vis des guérillas, mais comme un projet alternatif de développement régional<sup>2</sup>. C'est pendant cette période que le gouvernement d'Ernesto Samper (1994 – 1998) tente de réguler ces mouvements dits « d'autodéfense » en les encadrant dans les *Coperativas de vigilancia y seguridad privada* – CONVIVIR par le *Decreto 356* de 1994. Toutefois, ce décret est déclaré inconstitutionnel par une décision de la Cour constitutionnelle en 1997 et les CONVIVIR ont été progressivement démobilisées<sup>3</sup>.

À partir des années 1994, les « autodéfenses » ont acquis un pouvoir économique et politique important au niveau local. C'est dans ce contexte que Carlos Castaño fédère toutes

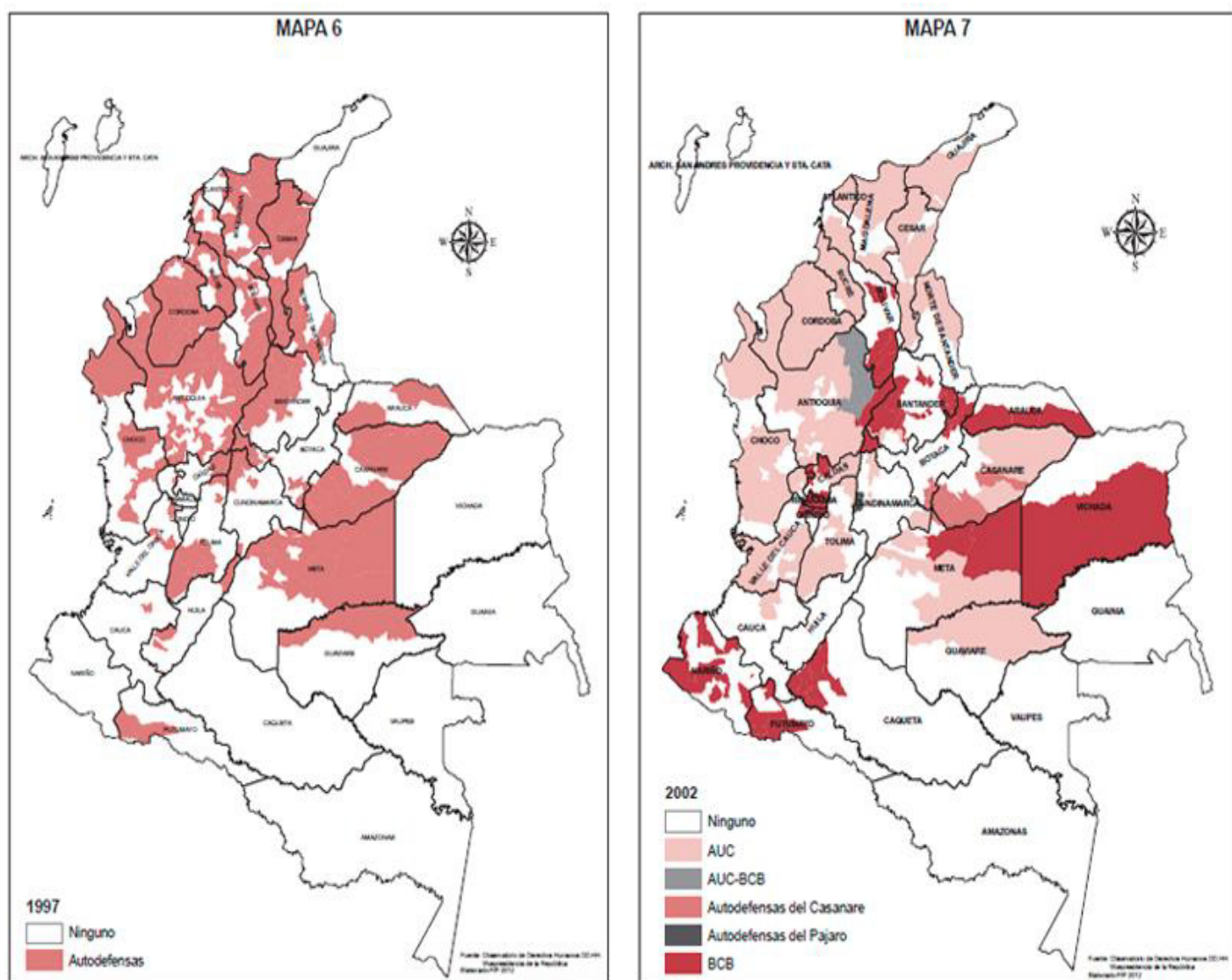
---

<sup>1</sup>BORRERO MANSILLA (entretien), *Op. Cit.*

<sup>2</sup>HUHLE, Rainer. « *La violencia paramilitar en Colombia: Historia, estructuras, políticas del Estado e impacto político* », *Revista del CELSA*, No.2, 2001, p. 69.

<sup>3</sup>*Ibidem.*, p. 76-77.

ces structures parallèles armées sous la bannière d'un même projet politique et créé les *Autodefensas Unidas de Colombia* – AUC en 1997. La période d'expansion du *paramilitarismo*, entre 1999 et 2003, en représentera l'apogée. Ils ont réussi à établir un important contrôle militaire, social et politique dans plusieurs régions tout en occupant par la force de nombreux territoires qui appartenaient auparavant à la guérilla. En 2002, leur présence est constatée dans plus de deux cent vingt-trois municipalités et dans la majorité des départements du pays (voir carte 8).



Carte 9. Présence territoriale des AUC en 1997 et 2002  
Source: Fundación Ideas para la Paz (FIP)

Par ailleurs, 30 % des parlementaires étaient favorables à leur cause. En effet, les paramilitaires sont parvenus à placer de nombreux candidats au Congrès<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte d'une alliance vacillante entre paramilitaires et hommes politiques, qu'éclate le scandale médiatique connu sous le nom de la « *parapolitica* [para-politique] ». La Cour suprême et la *Fiscalía* ont mené alors de nombreuses enquêtes sur plusieurs hommes politiques et hauts fonctionnaires impliqués dans la détention de parlementaires entre 2006 et 2007.

C'est avec l'intégration des capitaux issus du narcotraffic que les paramilitaires commencent à considérer leurs propres intérêts. Ce type de financement illégal leur donne l'accès à des ressources importantes leur permettant une rapide expansion territoriale et politique. Le trafic de drogue devient un objectif prioritaire pour un nombre important de paramilitaires qui finit par détruire l'organisation<sup>2</sup>. En effet, les paramilitaires ont mis de côté leur stratégie antisubversive au profit de l'argent.

Finalement, Gustavo Duncan apporte une cinquième catégorie pertinente pour classer les groupes paramilitaires colombiens : celle de l'existence de « seigneurs de la guerre » en suggérant d'établir les distinctions suivantes<sup>3</sup> :

- 1) Les seigneurs de la guerre disposent d'un appareil militaire assez puissant pour imposer un type de sécurité conforme à leurs intérêts ;
- 2) Ils jouissent des excédents des économies licites et illicites tant parce qu'ils y participent que parce qu'ils en rackettent les acteurs ;
- 3) Ils contrôlent les élections, décident de qui doit occuper les postes de la fonction publique dans les communes ainsi que de l'usage qui doit être fait des deniers publics transférés par l'État central aux régions ;
- 4) Ils régulent les droits de propriété et l'administration de la justice ;
- 5) Ils contrôlent les flux de migration interne.

---

<sup>1</sup> TÉLLEZ, Édgar. (2011, 12 octobre). La alianza sangrienta: paramilitares, narco y ultraderecha, *Proceso*, No. 1823, p. 24.

<sup>2</sup> MARTÍNEZ CORTECERO, Ignacio et al, « *Actividades económicas criminales: una institución que afecta la seguridad pública* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXXVII, édition 231, décembre 2014, pp. 19 – 26.

<sup>3</sup> DUCAN, *Op.Cit.*, pp. 79-80.

Ainsi, l'expression « seigneur de la guerre » renvoie au contrôle effectué par des armées privées (paramilitaires) sur une société et dont la puissance empêche l'État démocratique de rendre effectif l'exercice de son monopole de la violence. En effet, à la différence des réseaux criminels qui régulent certaines transactions, l'échelle sur laquelle les seigneurs de la guerre menacent et protègent les communautés humaines est si vaste qu'ils parviennent à constituer de véritables États. Ces seigneurs de la guerre aspirent à devenir l'État, en revanche, les organisations criminelles aspirent, pour leur part, à infiltrer le gouvernement tout en conservant sa structure telle que définie par les lois et les institutions<sup>1</sup>.

Il semblerait que ces acteurs armés présentent plus de caractéristiques de la catégorie proposée par Duncan (seigneurs de la guerre) tout en présentant certaines caractéristiques proposées par Pizarro Leongómez. En effet il ne s'agit pas d'un mouvement de *vigilantismo* classique, car ce ne sont pas de citoyens organisés contre la criminalité traditionnelle de droit commun. Il ne s'agit pas non plus d'un mouvement d'autodéfense dans le sens strict du terme, car la violence organisée des citoyens contre des acteurs armés n'a jamais été soutenue de manière officielle par l'État ou certains de ses secteurs. Ainsi, les AUC apparaissent comme un acteur armé qui exerce un type de violence afin de maintenir un ordre social spécifique et établi. Tout comme les guérillas ont pu bâtir et consolider une sorte d'État parallèle dans les zones de colonisation agraire, les *autodefensas* ont imposé leur propre forme d'État dans les régions où prédominent les grandes propriétés foncières, où des capitaux importants peuvent être mobilisés et, surtout, dans les espaces géographiques qui constituent des couloirs et des sanctuaires stratégiques de trafic de drogues illicites. Les AUC n'ont pas agi avec ou contre l'État, sinon de façon « parallèle », pour faire face à un même problème : la guérilla. Enfin, dans le contexte du conflit armé en Colombie, il résulte dès lors impossible séparer la composante contre-insurrectionnelle de la lutte contre-narcotique. En effet, les deux phénomènes (guérilla et paramilitarisme) se complètent et créent une ambiance favorable au trafic de drogues et vice-versa.

Finalement, au niveau normatif, d'importants changements interviennent en Colombie à la fin du mandat du président Pastrana. Ainsi, en 2001, la *Ley 684* ou *Ley de Seguridad y Defensa Nacionales* est votée. Il s'agit de la première tentative de doter le pays d'un cadre normatif en matière de *Seguridad Nacional*.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.



L'article 15 de cette loi prévoit ainsi la création d'un *Consejo Superior de Seguridad y Defensa* [Conseil supérieur de Sécurité et de Défense], dirigé par le Président de la République et intégré par les ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Défense nationale, le Commandant des Forces Armées, le directeur de la Police Nationale et le directeur du DAS. Cependant, la Cour constitutionnelle annule cette initiative législative en avril 2002 en arguant que la figure de « pouvoir national » ainsi que l'attribution de capacités judiciaires aux militaires, prévues dans la loi, étaient contraires à la Constitution<sup>1</sup>. Depuis ce revers, le Congrès Colombien n'a toujours pas voté une loi de Sécurité et Défense nationales<sup>2</sup>.

### ***Section 3. La Seguridad Democrática : vers une nouvelle politique de sécurité ?***

En 2002, Álvaro Uribe arrive au pouvoir, élu sur un programme de restauration de l'autorité de l'État et d'intensification des efforts militaires, engagés avec le soutien économique et logistique des États-Unis qui avait débuté sous le mandat de son prédécesseur Pastrana avec le *Plan Colombia*, pour amener les mouvements armés illégaux à négocier après la rupture des négociations de paix avec la guérilla des FARC en février 2002. Bénéficiant des succès militaires et économiques, il a été réélu en 2006. Son ex-ministre de la Défense nationale, Juan Manuel Santos, lui succède au pouvoir le 20 juin 2010.

Le président Santos a rapidement pris le contre-pied des politiques de « *Seguridad Democrática* [Sécurité démocratique] » de son prédécesseur. En s'appuyant sur les atouts économiques de son pays (4<sup>e</sup> PIB d'Amérique latine), le président Santos a défini une nouvelle ligne, celle de la « prospérité démocratique », parallèlement à l'ouverture de

---

<sup>1</sup> C'est en 2010, durant le mandat du président Juan Manuel Santos (2010-2018), qu'un *Consejo de Seguridad Nacional* est créé. Ce conseil n'est pas sans ressemblance avec le *National Security Council* (NSC) des États-Unis. Le président Santos a désigné Sergio Jaramillo Caro, ancien ministre à la Défense nationale, comme *Consejero de Seguridad Nacional* [Conseiller à la Sécurité nationale]. Le Conseil est intégré par le président de la République, le ministre à la Défense nationale, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Intérieur et de la Justice. Presidencia de la Republica de Colombia. *Presidente Santos anuncio creacion del Consejo de Seguridad Nacional*. Septembre 2010. [En ligne]. Disponible sur : [http://wsp.presidencia.gov.co/Prensa/2010/Septiembre/Paginas/20100917\\_11.aspx](http://wsp.presidencia.gov.co/Prensa/2010/Septiembre/Paginas/20100917_11.aspx)

<sup>2</sup> Voir SÁNCHEZ HURTADO, Ricardo, « *El desconocimiento de la Seguridad y la Defensa Nacional, ¿un error estructural?* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra, Vol. LXXXIII, édition 216, décembre 2010, pp. 10 - 19.

dialogues de paix avec les FARC, en négociation à la Havane en 2012 et qui ont abouti à la signature de la paix en septembre 2016<sup>1</sup>.

Ainsi, en transformant la menace politique à la *Seguridad Nacional* en menace à l'ordre public, le président Álvaro Uribe a « nationalisé » la stratégie antidrogue et antiterroriste des États-Unis afin de l'adapter à sa *Política de Defensa y Seguridad Democrática* – PDS [Politique de Défense et Sécurité Démocratique]. Après que le gouvernement des États-Unis ait classé les groupes subversifs (FARC, ELN) et antisubversifs (AUC) comme « terroristes », les fonds du *Plan Colombie* ont pu être employés pour les combattre<sup>2</sup>. Récemment, le gouvernement étasunien a formulé une nouvelle stratégie de sécurité compatible avec la perception colombienne (et péruvienne) des menaces à la *National Security/Seguridad Nacional* (terrorisme et narcotrafic). En effet, pour Washington comme pour Bogota, il existe une symbiose entre le trafic de drogue et le terrorisme. Ainsi, la lutte antidrogue et la lutte antiterroriste convergent dans le *Plan Colombie*, dominé par les États-Unis, dans la *Política de Seguridad Democrática* – PSD de l'ancien président Uribe, et dans la politique du *Homeland Security* des États-Unis, formulé après les attentats du 11 septembre 2001.

### ***Sous-section 1. La Política de Defensa y Seguridad Democrática – PDS***

En 2002, la Colombie traversait une situation sécuritaire alarmante. Les enlèvements, l'extorsion, les déplacements forcés, les massacres et les attaques à l'infrastructure économique par des acteurs armés remettaient en cause l'État de Droit. En réponse, le président Uribe décide de mettre en œuvre la *Política de Defensa y Seguridad Democrática* – PDS 2002-2006 dont les principaux objectifs étaient la récupération du territoire et de l'État de Droit afin de garantir l'exercice des libertés fondamentales des citoyens sur l'ensemble du territoire.

---

<sup>1</sup> La première version de l'accord de paix négocié avec les FARC en septembre 2016 avait été refusée par une très courte majorité d'électeurs lors du *référendum* du 2 octobre. Une version de l'accord a été signée à Bogota le 24 novembre et sera soumise au vote du Congrès en 2017.

<sup>2</sup> ARDILA, Martha. « *Seguridad andina y política exterior colombiana* », *Foreign Affairs Latinoamérica*, Vol. 12, No. 1, janvier – mars 2012, pp. 10 – 13.

Dans le cadre de la PDS, les effectifs des forces armées ont connu une forte augmentation afin de mener des opérations militaires visant à récupérer le territoire dans le cadre du *Plan Patriota* de 2003 et l'intensification de la présence de la *Polícia Nacional* dans toutes les municipalités du pays. Les premiers résultats de cette politique ont été la désarticulation des fronts que la guérilla avait installée autour de Bogota et celle des milices qui opéraient dans la capitale de la région de Antioquia et la négociation entre le gouvernement et les AUC afin d'aboutir à la démobilisation des paramilitaires en 2006. En matière de narcotrafic, la PDS contribue à la réduction des cultures illégales. Ainsi, entre 2002 et 2006, plus de 710 532 hectares de cocaïers ont été détruits. Les enlèvements ont chuté de 93 %, les attaques à la population de 87 %, les attentats terroristes de 60 % et les attentats contre les infrastructures économiques de 61%. Plus de quarante mille membres des groupes armés ont été interpellés et plus de onze mille ont été tués<sup>1</sup>.

Dans cette approche de *Seguridad Democrática*, la sécurité ne se comprend pas comme la sécurité de l'État ou du citoyen, mais comme la protection du citoyen par l'État avec la coopération et la mobilisation de l'ensemble de la société. Dans ce cadre-là, cette politique vise à renforcer l'État de Droit sur l'ensemble du territoire à travers le renforcement de l'autorité démocratique. De ce point de vue, la *Seguridad Democrática* se fonde sur trois piliers<sup>2</sup> :

- 1) La protection des droits de tous les citoyens ;
- 2) La protection des valeurs, du droit d'expression et des institutions démocratiques ;
- 3) La solidarité et la coopération de la société dans la défense des valeurs démocratiques.

Selon Marta Lucia Ramirez, la *Seguridad Democrática* « constitue une politique de sécurité et pas une politique de guerre »<sup>3</sup>. En effet, la PDS du président Uribe considère le terrorisme, le trafic illégal de drogue, le blanchiment d'argent, le trafic d'armes et

---

<sup>1</sup> RENTERÍA RODRÍGUEZ, Carolina, « *La consolidación de la Política de Seguridad Democrática en el Plan Nacional de Desarrollo 2006 -2010. Estado Comunitario desarrollo para todos* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, pp. 06- 17.

<sup>2</sup> RAMÍREZ DE RINCÓN, Marta Lucia, « *Un recorrido por la política de Defensa y Seguridad Democrática* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No.2, novembre 2006, pp. 12- 18.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 17.

d'explosifs, l'enlèvement, l'extorsion et l'homicide comme les principales menaces à la sécurité des citoyens et de l'État démocratique.

Durant les premières quatre années de la mise en pratique de la PDS, les forces armées et la *Polícia Nacional* (*Fuerza Pública* en Colombie) ont également connu un processus de restructuration en ce qui concerne leur formation. En effet, les agents de la *Fuerza Pública* ont participé à un programme de formation en sciences sociales, à l'éthique et aux valeurs démocratiques dans le cadre d'un programme de collaboration avec la *Universidad de los Andes*. En outre, le *Sistema de Inteligencia Nacional* a été aussi réformé afin de doter le pays d'un cadre normatif efficace tout en encadrant la structure, la mission et les limites des tâches relatives au renseignement, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme<sup>1</sup>.

Cette politique n'est pas sans ressembler à celles appliquées pendant les années 1960. Comme nous l'avons signalé antérieurement, le Plan LASO (1960) comprenait des opérations civico-militaires dans les régions les plus affectées par les conflits. Elles avaient pour objectif de lutter contre la pauvreté et de gagner l'adhésion de la population locale. Ainsi, l'Action Intégrale — *Acción Integral* plus tard en Colombie — en tant que politique d'État a été adoptée par le gouvernement comme une partie de la PDS en harmonie avec la doctrine de *Seguridad Nacional* en vigueur et la Constitution.

Cette notion, appliquée depuis 2002, a été définie par le Département de stratégie de la *Escuela Superior de Guerra* – ESDEGUE comme « *un instrument interactif qui intègre les champs d'action pour la consolidation du contrôle territorial à travers l'intervention de la totalité de l'État ayant pour objectif de générer le développement économique et social* »<sup>2</sup>. Son financement dépendait du budget national et du gouvernement des États-Unis.

Reprise dans les directrices présidentielles à la lumière de la PDS, la *Acción Integral* joue le rôle de modèle intégrateur des différents champs du pouvoir national. Son objectif est de consolider le contrôle du territoire récupéré et contrôlé par la *Fuerza Pública* à travers l'intervention de l'État et ses champs d'action au niveau économique, social et politique pour garantir ce processus de consolidation. Cette stratégie a été appliquée dans les zones

---

<sup>1</sup> SANTOS, Juan Manuel (Ministre à la Défense du président Uribe et président de la Colombie pour la période 2010-2018) « *Consolidación de la Política de Defensa y Seguridad Democrática* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXI, édition 200, décembre 2006, pp. 06 –08.

<sup>2</sup> Nous traduisons. ÁLVAREZ VARGAS, Víctor (Majeur Général de la réserve active de l'Armée colombienne), « *La defensa integral del Estado: un reto inaplazable* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No. 3, juillet 2007, p. 48.

considérées comme les plus sensibles de la Colombie, notamment les zones rurales. (Voir figure 10).

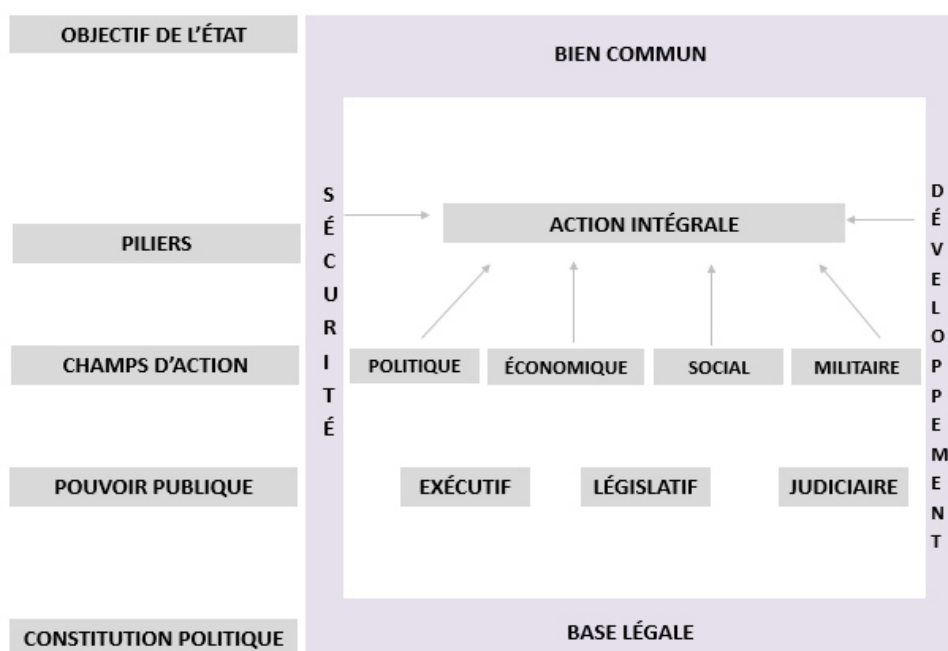


Figure 10. Organigramme de la *Acción Integral*  
 Source: Élaboration personnelle à partir de ÁLVAREZ VARGAS, Víctor (CEESEDEN),  
 Revista Estudios en Seguridad y Defensa No. 3, juillet 2007, p. 49.

L'objectif stratégique définit dans le cadre de ce concept est de maintenir les éléments directeurs de l'objectif principal : gagner la guerre pour construire la paix en se basant sur un objectif opérationnel : s'attaquer à la volonté de lutte des organisations narcoterroristes, accélérer leur défaite et les obliger ainsi à la démobilisation. La *Acción Integral* conçoit la guerre à travers deux perspectives qui se complètent : militaire et politique. Elle s'accompagne d'actions de protection et de soutien de la population civile, de l'infrastructure économique et de contrôle du territoire. Au niveau opérationnel, elle est définie par des orientations stratégiques visant à vaincre militairement la « menace »<sup>1</sup> :

- 1) Opérations de renseignement : qui concernent la localisation des personnes enlevées, des leaders de groupes armés, des structures armées et des zones d'accumulation stratégique ;
- 2) Opérations de contrôle militaire : orientées vers la protection de la population civile et les ressources privées et étatiques ;

<sup>1</sup> MONTOYA URIBE, Mario (Général de l'Armée colombienne), « *La Accion Integral : una estrategia para ganar la guerra* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No. 3, juillet 2007, p.16-23.

- 3) Opérations de destruction : avec pour objectif de retrouver les personnes enlevées, de neutraliser des leaders criminel et terroristes, la destruction de la structure armée et économique des terroristes ;
- 4) Opérations de consolidation : une fois le territoire récupéré, il s'agit de maintenir la présence de l'État, tout en cherchant le soutien de la population et la légitimité de la force.

La *Acción Integral* trouve son origine dans la nécessité de contrecarrer les concepts dérivés de la *Guerre Politique*<sup>1</sup> ; c'est-à-dire, de la combinaison de formes létales et efficaces de lutte dans laquelle convergent des stratégies intangibles et diffuses tendant à contraindre la volonté de l'adversaire à travers l'emploi de la propagande et des actions à caractère politique, socioéconomique, culturel ou militaire. En Colombie, la *Acción Integral* se divise en *Acción Integral General* et *Acción Integral Coordinada*. La première cherche à intégrer des paramètres de type idéologiques, psychologiques, et de renseignement, tout comme des stratagèmes, l'informatique et l'outil juridique-diplomatique. La seconde est liée à la coordination des opérations militaires avec les autres organismes de l'État<sup>2</sup>.

Rappelons que les Opérations Psychologiques ont été adoptées durant le mandat du général Rojas Pinilla (1953 – 1957) et ont renforcé l'action opérationnelle des forces armées. Ces doctrines se caractérisent par l'interaction des forces armées, le gouvernement et la population. Contrairement à la croyance latino-américaine<sup>3</sup> que les Opérations Psychologiques sont d'origine étasunienne, il convient de rappeler qu'il s'agit d'une reprise de la doctrine d'origine française (*Guerre et Action Psychologiques*) employée dans la guerre d'Algérie et en Indochine.

---

<sup>1</sup> Rappelons que la Guerre Politique est une doctrine conçue par les nationalistes Chinois après leur défaite face aux communistes durant la guerre civile de 1946-1949. Cette stratégie du Collège de Guerre Politique de Fu Shing Kang (Taiwan), fondé par Chiang Kai Shek, a révélé le stratagème de la Guerre Populaire Prolongée prônée par Mao Tse Tung.

<sup>2</sup> RUIZ MOROA, Alberto Jesus (Lieutenant- Colonel de l'Armée colombienne), « *Acción Integral, hacia una doctrina unificada* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No. 3, juillet 2007, p.29.

<sup>3</sup> De nombreux analystes et experts latino-américains ont pendant longtemps pensé (et le pensent encore) que la *Guerre Psychologique* est une doctrine d'origine uniquement étasunienne. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les officiers français experts en *Guerre Révolutionnaire* et *Guerre et Action Psychologiques* ont transféré leur savoir-faire aux officiers étasuniens, qui à leur tour l'ont diffusée dans l'École des Amériques (Panama), à fort Gulick et à Fort Bragg où des nombreux officiers se sont formés à la contre-insurrection. Cette équivoque persiste encore.

Les Opérations Psychologiques (OP) ont été adoptées au sein de la doctrine militaire colombienne pour faire face au conflit interne. Le général Alberto Jesús Ruiz Moroa affirme que dans le cas colombien, les Opérations Psychologiques ont été adoptées dans le cadre du facteur militaire opérationnel et elles ont été appliquées dans la stratégie militaire générale. En effet, les Opérations Psychologiques ont été employées comme un facteur complémentaire du succès opérationnel et trois lignes d'action ont été structurées pour leur exécution : la *Acción Psicológica* [Action Psychologique], les *Asuntos Civiles* [les Affaires Civiles] et la *Cooperación Civico-Militar* [la Coopération Civico-Militaire]<sup>1</sup>.

La *Acción Integral* est devenue un concept stratégique pour la politique nationale dans la mesure où les expériences acquises par l'Armée [Ejército] ont traversé les barrières institutionnelles et se sont positionnées au sein de la Marine [Armada Nacional], des Forces Aériennes [Fuerza Aérea], de la *Polícia Nacional*, du ministère de l'Intérieur et de la Justice [Ministerio del Interior y de Justicia] et de l'office de la présidence de la Nation. En effet, le *Centro de Coordinación de Acción Integral* [Centre de coordination d'Action intégrale] créé en 2004 est rattaché à l'office de la présidence de la République, afin de répondre au besoin du gouvernement de coordonner cette équipe interinstitutionnelle. Plus largement, ce concept a été institué par le gouvernement à travers la PDS<sup>2</sup>.

Au niveau strictement opérationnel, le *Plan Patriota* et le *Plan Consolidación* traduisent la stratégie offensive visant à consolider la PDS. Le *Plan Patriota*, une campagne menée par la *Fuerza Pública* et déployé entre 2003 et 2007 dans les départements du Meta, du Caquetá et du Putumayo, s'articulait autour de trois phases<sup>3</sup> :

- 1) Isolement et déploiement : visant à contenir l'escalade de la menace terroriste. Consolidation du processus d'acquisition, dotation, incorporation et formation des Forces armées ;
- 2) Affaiblissement : elle se divise en deux sous-phases. La première, une action offensive limitée dans une zone déterminée ayant pour objectif de la libérer de la

---

<sup>1</sup> Voir RUIZ MOROA *Op.Cit.*, p.29.

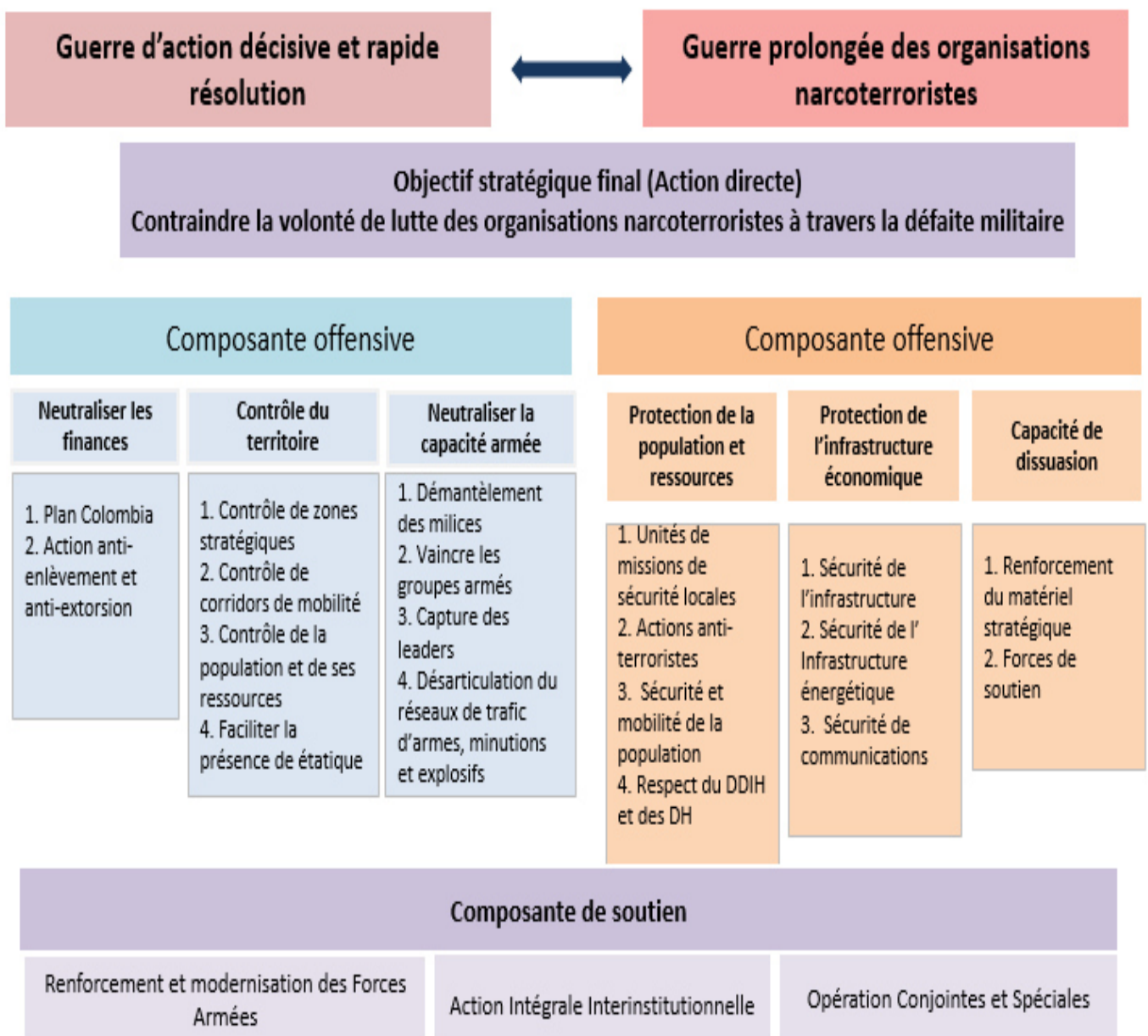
<sup>2</sup> MOLANO APONTE, Diego Andrés et FRANCO, Juan Pablo, « *La coordinación interagencial : el arma sereta de la Seguridad Democrática* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No. 3, juillet 2007, p. 34 et 44.

<sup>3</sup>MORA RANGEL, Jorge Enrique (Ancien Commandant Général des Forces Militaires de Colombie), « *El Plan Patriota base del Plan de Consolidación* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, pp.18- 25.

menace narcoterroriste. La deuxième, une action offensive continue pour forcer les FARC à se démobiliser ou négocier avec le gouvernement ;

- 3) Consolidation : permettant au gouvernement le développement de négociations, l'objectif militaire étant de contribuer à la démobilisation et de garantir la sécurité et la et la vie en commun à la fin du conflit.

La figure 11 présente la stratégie militaire du *Plan Patriota*.



**Figure 11. Stratégie militaire du Plan Patriota**

Source : Élaboration personnelle à partir de MORA RANGEL (Ancien Commandant Général des Forces Militaires de Colombie), *Op.Cit.*, p. 20.



Selon le général Jorge Enrique Mora Rangel, les résultats du *Plan Patriota* ont constitué le socle permettant la mise en œuvre, en 2004, de la phase dite de « consolidation » de la politique du gouvernement : la *Política de Defensa y Seguridad Democrática*. Ainsi, le *Plan de Consolidación* représente la continuité du *Plan Patriota* et plus concrètement de la PDS<sup>1</sup>. Par ailleurs, la PDS s'est vue également renforcée par une stratégie fluviale visant à intercepter les différents trafics d'or, de drogue et d'armes qui fournissent alors les arsenaux des groupes insurgés et criminels. Rappelons que la Colombie possède seize rivières (3. 587 kilomètres) qui font frontière avec le Venezuela, le Brésil, l'Équateur et le Pérou et qui servent aux groupes armés et criminels de véritables bases d'opérations et de communication.

Pour affronter ces menaces, l'infanterie de marine s'est dotée de deux Brigades fluviales dont la mission est l'interdiction de l'usage des voies fluviales aux groupes armés pour garantir la sécurité du trafic fluvial, le maintien de l'ordre intérieur et la souveraineté nationale aux frontières. Si en 2002 la Marine nationale [Marina Nacional] contrôlait 2. 930 kilomètres des rivières Magdalena, Putumayo, Mela, Arauca et Orinoco, en 2006 elle exerçait le contrôle de plus de 4.211 km. Afin de neutraliser l'infrastructure et les activités terroristes des FARC, la *Marina Nacional* s'est dotée du *Grupo de Tarea Fluvial* [Groupe d'Opération Fluviale] pour « *conduire des opérations fluviales d'assaut, de surveillance, d'interdiction, de sécurité et de soutien contre les opérations des narcoterroristes présents dans le théâtre d'opérations, utilisant l'artillerie pour neutraliser les leaders de la guérilla ainsi que leur infrastructure logistique et économique, tout en consolidant le contrôle de l'État dans la région* »<sup>2</sup>. Enfin, la *Marina Nacional* dispose aussi d'un *Cuerpo de Guardacostas* [Corps des Garde-côtes] pour lutter contre les activités des groupes subversifs et du narcotrafic dans le littoral du côté des Caraïbes comme du Pacifique.

Comme nous pouvons nous en rendre compte, en 2002, la notion de « *Seguridad Democrática* » n'était qu'un concept. En effet, elle apparaît dans le *Plan Nacional de Desarrollo 2002 – 2006 « Hacia un Estado Comunitario »* – PND [Plan National de Développement] comme un objectif. Cependant, la réélection d'Álvaro Uribe en 2006, en tant que président de la Colombie, marque la continuité de la *Seguridad Democrática*. En

---

<sup>1</sup> VALENCIA TOVAR, Álvaro (Général et ancien Commandant de l'Armée colombienne) «*Presencia militar en la fase de consolidación* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, p.26.

<sup>2</sup> Nous traduisons. ROZO CARVAJAL, José Ignacio (Vice-amiral de la Marine colombienne) «*Control fluvial de ríos fronterizos y litorales una responsabilidad de la Armada Nacional*», Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXI, édition 200, décembre 2006, pp. 42 -50.

conséquence, le PND 2006 – 2010 « *Hacia un Estado Comunitario : desarrollo para todos* » est une continuation et approfondissement du PND précédent et plus concrètement, de la PDS. Ses principales lignes d'action sont toujours la sécurité et le développement.

La *Seguridad Democrática* dévient ainsi une politique de gouvernement à long terme traduite dans le PND : « *La Colombie affronte l'immense défi de l'insécurité interne qui menace la démocratie ; en réponse, la Política de Seguridad Democrática est conçue comme un instrument pour sa défense. La sécurité est une valeur démocratique et la paix dépend de sa préservation* »<sup>1</sup>. Le PND définit la *Política de Seguridad Democrática* comme « *une politique de récupération des libertés publiques, limitées par les actions terroristes des groupes armés hors-la-loi ; une implication de l'État dans la défaite de ces groupes violents ; un exercice du droit de légitime défense* »<sup>2</sup>.

À partir de 2006, la PDS connaît une période dite de consolidation : « *la Colombie centre sa conduite dans une vision de consolidation des conditions de sécurité. De ce fait, elle avancera dans l'élimination des organisations du narcotrafic, la neutralisation du terrorisme, la démobilisation, la réinsertion des insurgés et la sortie de la situation en matière de Droit International Humanitaire et de Droits de l'Homme. Le pays maintiendra la capacité de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale et continuera à garantir la protection des droits et des libertés des citoyens* »<sup>3</sup>.

Pour atteindre ces objectifs, le *Ministerio de Defensa* a développé cinq lignes d'action inscrites dans le cadre du PND : a) des actions pour affronter les menaces à la citoyenneté ; b) des actions pour maintien de l'ordre ; c) des réformes structurelles à l'intérieur des forces armées ; d) des actions pour améliorer la transparence des ressources publics et ; e) des actions pour renforcer la relation avec la communauté. Nous sommes de l'avis de Vicente Torrijos qui souligne que dans la structure du PND 2006 – 2010, les lignes d'action de la PDS constituent le noyau dur dont l'objectif principal est la consolidation du contrôle du territoire par l'État. En somme, le PND s'articule autour du concept de *Seguridad Democrática* comme une condition pour la construction d'un État communautaire.

Le PND 2006 – 2010 considérait trois stratégies fondamentales : 1) le contrôle du territoire et la défense de la souveraineté nationale ; 2) le combat contre le narcotrafic et les

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. TORRIJOS R. Vicente, « *La Política de Defensa y Seguridad Democrática y el Plan Nacional de Desarrollo: Observaciones sobre la consolidación de la seguridad democrática* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, p. 32.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 32.

groupes du crime organisé et ; 3) le renforcement des politiques de sécurité. Cette nouvelle phase, connue comme *Política de Consolidación de la Seguridad Democrática* – PCSD [Politique de consolidation de la Sécurité Démocratique], trouve ses fondements dans l’articulation des différentes entités de l’État, notamment les efforts militaires, policiers, la coopération internationale et le soutien de la population civile<sup>1</sup>.

La PCSD a été présenté le 19 décembre 2007 par le ministre à la Défense, le commandant général des Forces Armées, les commandants de l’Armée, de la Marine, de la Force Aérienne et le directeur de la *Policía Nacional*. Elle oriente toutes les actions du ministère de la Défense et de la *Fuerza Pública*<sup>2</sup>. (Voir figure 12)



Figure 12. Organigramme de la PCSD de 2006

Source : Élaboration personnelle à partir de RENTERÍA RODRÍGUEZ, Carolina, *Revista Fuerzas Armadas*, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, p.12

<sup>1</sup> RENTERÍA RODRÍGUEZ, *Op.Cit*, pp. 06- 17.

<sup>2</sup> PINZÓN BUENO, Juan Carlos, «*Política de Consolidación de la Seguridad Democrática y los retos para los próximos años*», *Revista Fuerzas Armadas*, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, pp.44- 54.

Finalement, il convient de souligner que la Colombie manque actuellement d'un cadre normatif pour faire face aux défis qui se présentent dans le cadre du post-conflit et de la lutte contre les organisations criminelles (toujours actives et en évolution). En effet, les autorités n'ont toujours pas promulgué une loi relative à la défense nationale, voire un *Livre Blanc*. Le pays a essayé de se doter d'une loi de *Defensa Nacional* afin d'établir un cadre normatif pour guider sa politique de défense extérieure. Cependant, toutes les tentatives ont échoué au sein du Congrès et de la Cour constitutionnelle<sup>1</sup>.

Comme nous l'avons vu, ce vide juridique a eu pour conséquence la participation massive des forces armées dans le conflit interne ce qui a provoqué un virage dans leur mission en matière de défense extérieure, ce qui a converti l'armée de terre en particulier en une « *force irrégulière avec beaucoup d'hommes, mais sans la capacité de conduire une guerre conventionnelle avec le soutien logistique et administratif que cela implique* »<sup>2</sup>. En conséquence, les forces terrestres n'ont jamais compté avec une force blindée (chars de combat), des hélicoptères d'attaque ou de systèmes de défense antiaériens. Comme nous l'avons vu, la *Marina Nacional* s'est principalement dotée d'équipements de patrouilles fluviales orientées vers l'interception du narcotrafic.

Récemment, le président Santos et le commandant en chef des FARC, Rodrigo Londoño, plus connu sous le nom de guerre de « Timochenko », ont signé un accord de paix le 26 septembre 2016. Le texte, conclu à la fin d'août à La Havane (Cuba) et qui met un terme à cinquante-deux ans de conflit armé, entraîne la nécessité de promulguer des instruments normatifs en matière de sécurité intérieure et de défense extérieure<sup>3</sup> afin d'encadrer les missions des forces armées dans le cadre du post-conflit. En outre, il ne faut pas oublier que cet accord de paix est uniquement avec les FARC. La deuxième guérilla, le ELN, est toujours active.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. ÁLVAREZ VARGAS, Víctor (Majeur Général de la réserve active de l'Armée colombienne), « *Hoy más que nunca se requiere una ley de Defensa Nacional* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXXVIII, édition 234, décembre 2015, pp. 24 – 28.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>3</sup> Nous approfondirons l'analyse sur les concepts de « sécurité intérieure » et de « défense extérieure » (*Seguridad Interior* et *Defensa exterior* ou *nacional* en Amérique latine) dans le dernier chapitre de notre travail.

## CHAPITRE IV : LA « GUERRE CONTRE LES DROGUES » : UNE POLITIQUE D'ORIGINE ÉTASUNIENNE

L'expansion du marché illégal et la transformation du trafic de drogue en une entreprise en Amérique latine ainsi que l'augmentation de la consommation de produits stupéfiants aux États-Unis ont mené le président Richard Nixon (1969 – 1974) à désigner, lors d'un discours auprès du Congrès en 1971, l'abus de drogues comme « *l'ennemi public numéro un* » des États-Unis et à déclarer la « *guerre contre les drogues* ». Quelques années plus tard, lors de l'administration de Jimmy Carter (1977 – 1981), la drogue n'était plus considérée l'ennemi *public numéro un* mais comme un problème social. Le président Carter a fait une distinction très claire entre marijuana et drogues dures. Cependant, lors de l'administration de Ronald Reagan (1981 – 1989), l'ère de la « *zéro tolérance* », le trafic de stupéfiants était à nouveau au centre du débat.

Toutefois, il est nous semble important de savoir comment cette « guerre » s'est imposée comme priorité, notamment en réaction aux différents mouvements sociaux qui ont eu lieu aux États-Unis pendant les années 1960 : mouvements Hippie, opposés à la guerre du Vietnam, revendications sociales de la part de la population d'origine afro-américaine. Traditionnellement, l'augmentation de la consommation du cannabis et de l'héroïne, puis de la cocaïne, dans les années 1980, est à l'origine de ladite guerre contre les drogues. Cependant, comme il sera démontré par la suite, ce sont également ces mouvements sociaux qui ont conduit Richard Nixon à la Maison-Blanche en 1968.

D'autre part, les années 1980 ont été décisives dans la mise en œuvre de cette politique répressive qui s'est étendue sur le territoire Nord-américain jusqu'en 1981, quand le président Reagan a décidé d'amender le *Posse Comitatus Act* afin d'avoir le soutien du *Department of Defense* pour faire face à la menace de la drogue. Toujours dans une perspective d'analyse socio-historique, ce chapitre met en lumière les raisons — mais aussi les intérêts économiques et politiques — pour lesquels les présidents étasuniens ont mis en œuvre une politique répressive contre le trafic de drogues, d'abord dans leur pays et ensuite en Amérique latine, politique qui se poursuit dans le continent latino-américain jusqu'à nos jours. En effet, cette politique répressive s'est intensifiée lors des attentats terroristes du 11 septembre 2001 ce qui a entraîné une restructuration de la *National Security*. C'est à la suite du 11/9, que le Congrès adopte le *U.S Patriot Act* et une série de réformes qui aboutissent à

la création du *Department of Homeland Security* – DHS [Département de la Sécurité de la Patrie].

La notion de « *Homeland Security* » est souvent traduite en langue française comme *Sécurité intérieure* et en langue espagnole (particulièrement au Mexique) comme *Seguridad Nacional* ou *Seguridad Interior*. Toutefois, il faut tenir en compte que la notion de « *Homeland Security/Sécurité de la Patrie* » fait allusion à la défense du territoire et des intérêts étasuniens et comprend, outre les dispositifs de sécurité mis en place à l'intérieur du territoire, un volet à vocation international dont l'objectif est d'assurer la sécurité de la « Patrie américaine ». Ainsi, cette nouvelle doctrine sera par la suite imposée aux pays latino-américains au nom de ladite « Sécurité Hémisphérique » à travers les différents instruments régionaux de lutte contre la drogue et le terrorisme et aura une influence particulière dans les dispositifs de sécurité intérieure au Mexique et en Colombie.

Dans ce chapitre, il sera question d'analyser l'impact de la *National Security Doctrine* et particulièrement de la *Homeland Security Doctrine* dans les différentes stratégies sécuritaires du Mexique, de la Colombie et de l'Amérique centrale, notamment au Guatemala, au Salvador et au Honduras.

### ***Section 1. Les Républicains au pouvoir (1960 – 1968)***

Pendant les années 1960 plusieurs sujets internationaux concernant la *Guerre froide* dominaient l'agenda des présidents démocrates John F. Kennedy (1961 – 1963) et Lyndon Johnson (1963 – 1969) : la construction du mur de Berlin en 1961, l'expansion communiste en Asie du Sud-est et à Cuba, l'engagement des États-Unis dans la Guerre du Vietnam et dans les pays de l'Asie du Sud-Est asiatique et l'échec de l'armée nord-américaine lors de l'invasion de la baie de Cochons à Cuba (1961).

En ce qui concerne la politique intérieure, les démocrates affrontaient les revendications de la population d'origine européenne la plus défavorisée, celles de la population noire — à cette époque, elle n'était pas considérée comme afro-américaine — représentée par Martin

Luther King<sup>1</sup>. En réponse, le président Johnson met en place *The Great Society*, un programme de mesures politiques visant à éradiquer la pauvreté et les injustices.

Dans ce contexte, comment expliquer que ce soit le candidat républicain Nixon qui soit arrivé au pouvoir en 1969 ? Plusieurs facteurs ont contribué à la victoire républicaine de 1968. Ainsi, Don Santorelli — membre du Comité d'affaires judiciaires de la Chambre de représentants — s'est aperçu que si l'économie présentait plutôt de signes de croissance, notamment en raison de dépenses militaires, que l'inflation était basse et le taux de chômage au minimum, les dépenses excessives économiques des démocrates en matière sociale (*The Great Society*) mettraient à court terme en cause leur politique sociale qui heurtait également un électorat conservateur présent chez les Démocrates. De même, les résultats de cette politique sociale ont été imprévus. En effet, les revendications de la population d'origine africaine se sont radicalisées au sein du *Black Panthers*. Ainsi, entre 1964 et 1967 plusieurs heurts violents se sont produits entre les manifestants et la police à Cleveland, Chicago et Los Angeles<sup>2</sup>. Durant cette période d'instabilité, l'implication de toxicomanes dans des délits comme l'homicide et le vol à main armée ont provoqué le mécontentement de la population. En 1967, l'opinion publique estimait que les efforts du gouvernement visant à éradiquer la discrimination et la violence étaient hors de contrôle. À la fin de 1967, les Républicains avaient trouvé le sujet idéal de leur campagne électorale : le retour de la loi et de l'ordre<sup>3</sup>.

Par ailleurs, à ces problèmes s'ajoute l'augmentation du trafic et de la consommation de drogue parmi les jeunes étasuniens. Ainsi, une enquête nationale en 1971 a révélé que vingt-quatre millions de personnes avaient fumé du cannabis et que le nombre de personnes dépendantes de l'héroïne dans le pays était passé de quelque cinquante mille en 1960 à environ un demi-million en 1970<sup>4</sup>. Cependant, sans évidence scientifique, le cannabis et l'héroïne ont été homologués et directement associés à délinquance. En effet, le nombre d'arrestations pour détention de cannabis s'est multiplié par dix entre 1965 et 1970<sup>5</sup>.

Toutefois, il a fallu une opération de propagande médiatique et politique d'envergure afin d'articuler la lutte contre la consommation de drogue à la rébellion de la jeunesse et la

---

<sup>1</sup> ANDREAS, *Op. Cit.*, pp. 273- 280.

<sup>2</sup> HEWITT, Christopher. *Political Violence and Terrorism in modern America: A Chronology*. Praeger Security International, États-Unis, 2005, pp. 26-35.

<sup>3</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p.137.

<sup>4</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). Bulletin des stupéfiants. *Un siècle de lutte contre la drogue*, *Op.Cit.*, p. 92.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 93.

défense des valeurs de l'*establishment*. Ainsi, Ioan Grillo, journaliste d'investigation, cite deux phrases du président Nixon très révélatrices à ce sujet :

« *Tu vois, homosexualité, drogue, immoralité en général. Ce sont les ennemis des sociétés fortes. C'est la raison pour laquelle les communistes et les gens de gauche promeuvent la marijuana. Ils tentent de nous détruire* »<sup>1</sup>... « *Notre objectif est la reddition inconditionnelle des vendeurs de la mort qui trafiquent de l'héroïne. Notre objectif est le bannissement total de l'abus de drogues du mode de vie nord-américain. C'est pour la vie de nos enfants que nous nous battons. L'avenir de nos enfants est la raison pour laquelle nous devons réussir* »<sup>2</sup>.

Nixon est arrivé au pouvoir en janvier 1969 avec 60 % des voix favorables. Son discours témoigne d'une double stratégie qui a été le fer de lance de sa politique : « la guerre contre les drogues et contre le communisme ». Quelques années plus tard et suivant cette logique répressive, il décrète en 1970 le *Organized Crime Control Act* – OCCA, une loi qui qualifiait les activités criminelles comme l'assassinat, le kidnapping, l'extorsion de fonds, les jeux d'argent clandestins, la corruption, l'incendie criminel, le braquage et le commerce de stupéfiants et de drogues dangereuses comme de crimes fédéraux<sup>3</sup>, dans le but d'éradiquer le crime organisé aux États-Unis. À cette époque le *ITT Research Institute* et la *Chicago Crime Commission* adopte la définition suivante du crime organisé<sup>4</sup>:

« *Le crime organisé consiste dans la participation des personnes et des groupes de personnes (organisées formellement ou informellement) dans des transactions caractérisées par :*

- 1) *L'intention de commettre, ou la commission des crimes ;*
- 2) *La conspiration pour exécuter ces crimes ;*

---

<sup>1</sup> GRILLO, *Op. Cit.*, p. 76.

<sup>2</sup> Discours de Richard Nixon, 18 Septembre 1972, in Grillo, *Op. Cit.*, p. 45.

<sup>3</sup> GREEN, Marie Therese. « *Coverage and Application of the Organized Crime Control Act of 1970 : The Anti-Racketeering Statue in Operation* », in *Chicago-Kent Law Review* , Vol. 53, Issue 2 Seventh Circuit Review, Octobre 1976, pp.498 -499.

<sup>4</sup> *I.I.T. RESEARCH INST., A STUDY OF ORGANIZED CRIME IN AMERICA 18 (1971) adopted the following definition of organized crime: Organized crime consists of the participation of persons and groups of persons (organized either formally or informally) in transactions characterized by: (1) An intent to commit, or the actual commission of, substantive crimes; (2) A conspiracy to execute these crimes; (3) A persistence of this conspiracy through time (at least one year) or the intent that this conspiracy should persist through time; (4) The acquisition of substantial power or money, and the seeking of a high degree of political or economic security, as primary motivations. Voir Green, Marie Therese, Op. Cit., p. 499.*



- 3) *La persistance de cette conspiration dans le temps (au moins un an) dans le but que cette conspiration persiste dans le temps ;*
- 4) *L'acquisition substantielle de pouvoir ou d'argent, et la poursuite d'un degré élevé de sécurité politique ou économique, comme principale motivation.*

Enfin, cette stratégie de « guerre contre les drogues et le crime organisé » sera reprise par le président Felipe Calderón au Mexique. En effet, la « *guerra contra las drogas y el crimen organizado* » a été le fer de lance de sa campagne électorale qui l'a mené au pouvoir en 2006.

### ***Sous-section 1. Contexte international de la « guerre contre les drogues » pendant la Guerre froide***

Au-delà les changements sociaux et culturels qui s'opéraient aux États-Unis durant ces années, à l'échelle internationale plusieurs événements ont mis en lumière l'importance de la lutte contre la drogue que les États-Unis prônaient à l'époque. Depuis plusieurs années, les institutions internationales chargées de la mise en œuvre des conventions internationales relatives au contrôle des drogues ont été dirigées par des fonctionnaires étasuniens. Ainsi de 1962 à 1964, Harry J. Anslinger — directeur du *Federal Bureau on Narcotics* – FBN — dirigeait la *Commission on Narcotic Drugs* – CND — période pendant laquelle il a joué un rôle essentiel dans la formulation de la politique antidrogue.

L'académique Paul Gootenberg, dans ces travaux portant sur la politique étasunienne en matière anti-narcotique, signale que l'ingérence des fonctionnaires étasuniens a été telle que « *après une période de positionnement politique, en 1947, les États-Unis s'attendaient à la loyauté des États parmi leur clientèle hémisphérique, incluant leur accord avec les politiques sur les drogues. Des opérateurs comme Anslinger firent des drogues une partie de la lutte globale anticommuniste, tout en brouillant l'idée qu'en réalité les régimes communistes détestaient les drogues* »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> GOOTENBERG, Paul. *Andean Cocaine. The making of a Global Drug*. The University of North Carolina Press, 2008, pp. 232.

Par ailleurs, la *Convention unique sur les stupéfiants* a été adoptée en 1961 sous les auspices des Nations Unies et un *International Narcotics Control Board – INCB/Junta Internacional de Fiscalización de Estupefacientes – JIFE* [Organe International de Contrôle des Stupéfiants – OICS] a été mis en place pour veiller à son application.<sup>1</sup>. Bien que stricte en matière de production illégale et de trafic de produits narcotiques, cette convention a été unique et novatrice car elle accordait aux pays adhérents une large marge de manœuvre quant au traitement des problèmes liés aux abus de drogue au niveau local<sup>2</sup>.

Dans ce cadre, le Mexique a ratifié cette convention en 1967 ce qui a permis au législateur mexicain de réformer, en 1968, l'article 193 du Code Pénal Fédéral – CPF relatif aux peines d'emprisonnement. Sous les auspices des États-Unis, une nouvelle conférence a été tenue en 1972, à Genève, afin d'amender la *Convention unique sur les stupéfiants* de 1961 en vue de renforcer les efforts de réduction de l'offre et de la demande, d'empêcher la production illégale et de lutter contre le trafic de stupéfiants.

Si les États-Unis étaient très actifs au sein des organismes internationaux dans la lutte contre les drogues, sa principale agence de sécurité, la CIA, était pour sa part fortement impliquée dans la lutte contre le Communisme international, situation qui l'a amené à tolérer, voire participer, au trafic de drogue afin de financer des mouvements armés anticommunistes en Asie. D'une certaine manière, la responsabilité de la CIA dans le rôle dominant que joue aujourd'hui l'Afghanistan dans le trafic mondial d'héroïne est une réplique de ce qui s'est passé précédemment en Birmanie, au Laos, et en Thaïlande entre la fin des années 1940 et les années 1970. En effet, si ces pays sont devenus des acteurs majeurs du trafic d'héroïne, c'est à la faveur de la CIA et de l'État Français, dans le cas du Laos<sup>3</sup>. Ces activités avaient

---

<sup>1</sup> L'International Narcotics Control Board- INCB [Junta Internacional de Fiscalización de Estupefacientes – JIFE / Organe International de Contrôle des Stupéfiants – OICS], est organe d'experts indépendant et quasi judiciaire qui a été établi par la *Convention unique sur les stupéfiants de 1961* suite à la fusion de deux organes: le Comité central permanent des stupéfiants créé par la *Convention internationale de l'opium de 1925* et l'*Organe de contrôle des stupéfiants créé par la Convention de 1931* pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants. L'Organe compte treize membres élus par le Conseil économique et social pour une période de cinq ans. Ces membres sont rééligibles. Dix sont élus sur une liste de personnes désignées par les gouvernements, et les trois autres sur une liste de personnes désignées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour leur expérience de la médecine, de la pharmacologie ou de la pharmacie. Les membres de l'Organe sont des personnes qui, par leurs connaissances spécialisées, leur compétence, leur impartialité et leur désintéressement, forcent la confiance de tout le monde. Une fois élus, ils agissent de manière impartiale, à titre personnel et en toute indépendance vis-à-vis de leurs gouvernements. Site de l'INCB. Disponible sur : <https://www.incb.org/incb/en/about.html>

<sup>2</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *Op.Cit.*, p.92.

<sup>3</sup> Pour plus de renseignements les opérations contra-insurrectionnelles françaises et le trafic d'opium en Asie du Sud-Est consulter MOINET, Bernard. *Opium Rouge*, Éditions France-Empire, Paris, 1991.

pour objectif la politique du *containment* vis-à-vis de l'intrusion de la Chine communiste en Asie du Sud-Est.

Durant cette même période, la CIA a recruté des collaborateurs tout au long des voies d'acheminement de l'opium de contrebande asiatique, de même que dans des pays comme le Nicaragua, Cuba et le Mexique. En Amérique latine, ces collaborateurs pouvaient être des agents gouvernementaux comme le général Noriega au Panama, Vladimiro Montesinos au Pérou, le lieutenant-colonel Nazar Haro, alors chef des services de renseignement mexicain – DFS, le dictateur Paraguayen Alfredo Stroessner et des nombreux mouvements contre-insurrectionnels comme la *Contra* du Nicaragua pendant les années 1980. Dans certains cas, la CIA tolérait les activités illégales de certains de ses collaborateurs. Rappelons le cas de Nazar Haro, qui dirigeait un réseau spécialisé dans le vol de voitures en Californie, capturé par le FBI et relâché par la CIA, car il était un élément clé dans le renseignement dans le cadre de la lutte antisubversive à Mexico.

Il est important de souligner qu'à cette époque, en Amérique latine, les groupes liés au trafic de drogue n'étaient pas encore spécialisés dans le trafic d'héroïne à l'échelle internationale. Ce sont les *mafias* françaises comme la *French Connection*, qui se spécialisent dans le trafic international de cocaïne Bolivienne et d'héroïne depuis l'Asie du Sud-Est, mais surtout de la Turquie, en direction des États-Unis tout en collaborant avec la *Cosa Nostra américaine*. D'après le gouvernement des États-Unis, la Turquie fournissait près de 80 % des opiacés retrouvés aux États-Unis à la fin des années 1960, et la production illégale augmentait alors beaucoup en Asie du Sud-Est, particulièrement en Birmanie, qui vers la fin des années 1970 en était devenue le plus grand fournisseur au monde<sup>1</sup>.

### **§1. La « guerre contre les drogues » : premiers transferts au Mexique (1969 – 1977)**

À partir de 1969, les relations bilatérales entre les États-Unis et le Mexique s'étaient progressivement détériorées à la suite de l'ingérence de la part de Washington dans la politique antidrogue de Mexico. En effet, le député républicain Richard Kleindienst s'est rendu à Mexico la même année pour convaincre le gouvernement mexicain de mener une

---

<sup>1</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *Op.Cit.*, p.93.

campagne contre les narcotrafiquants. Cependant, à la suite du refus du gouvernement de Díaz Ordaz de coopérer, le président Nixon a lancé unilatéralement la *Operation Intercept* ayant pour principal objectif d'arrêter le flux de stupéfiants en provenance du Mexique.

Cette action considérée ultrasecrète — seul Nixon et son adjoint J. Ehrlichman étaient au courant — a entraîné de graves tensions dans les principaux points frontaliers de Ciudad Juárez-El Paso et de Tijuana-San Diego. De nombreux travailleurs mexicains se sont vus dans l'impossibilité de rejoindre leurs postes de travail aux États-Unis, des tonnes de tomates et d'avocats ont pourri en attendant les contrôles des autorités frontalières étasuniennes. Le faible nombre d'arrestations de narcotrafiquants et de quantité de drogues saisies a montré l'échec de cette opération<sup>1</sup>. Le professeur Richard B. Craig souligne que cette opération « *ne fut pas conçue pour lutter contre le trafic de stupéfiants, mais plutôt pour dénoncer le crime dans l'administration et forcer le gouvernement mexicain à accomplir la campagne anti-narcotiques de Washington* »<sup>2</sup>.

Afin d'apaiser les tensions, le gouvernement du Mexique a envoyé le Sous-procureur Général de la République, David Franco Rodriguez, à la tête d'une mission diplomatique dans le but de relancer la relation bilatérale. Le 10 octobre 1969, la délégation mexicaine persuade le gouvernement étasunien de mettre fin à la *Operation Intercept*. Entre octobre et décembre 1969, les procureurs généraux des États-Unis et du Mexique, Jack B. Kubich et Socrates Huerta Grados, ont tenu plusieurs réunions à Mexico qui ont abouti à la signature, le 5 mars 1970, d'un accord entre Huerta Grados et Sheldon Vance, directeur du *International Narcotics and Law Enforcement Affairs* - INL et adjoint de Henry Kissinger, pour doter les forces de police mexicaines de matériel et des équipements, dont trois avions et cinq hélicoptères, dans le but d'éradiquer la production de stupéfiants<sup>3</sup>.

Cet accord s'est matérialisé dans la *Operation Cooperation* de 1970 qui a marqué une nouvelle ère de coopération entre Washington et Mexique dans la lutte contre la drogue<sup>4</sup>. Par ailleurs, il faut tenir compte que dans le contexte politique, les deux pays avaient besoin d'un allié. En effet, le Mexique avait besoin de l'aide étasunienne pour lutter contre la drogue afin de surmonter l'impasse politique lors de répression étudiante de 1968 (*Matanza*

---

<sup>1</sup> ENCISO, Froylán. « Régimen global de prohibición, actores criminalizados y la cultura del narcotráfico en México durante la década de 1970 ». El Colegio de México. Foro internacional, Vol. XLIX, núm.3, Julio-Septiembre, 2009, pp. 595-637.

<sup>2</sup> CRAIG, R.B. « *Operation Intercept: The International Politics of Pressure* », in *Review of Politics*, Vol. 42, N°4, 1980, p. 556.

<sup>3</sup> *Ibidem.*, p. 602.

<sup>4</sup> ENCISO, (2009), *Op. Cit.*, p. 600.

de Tlatelolco) et les États-Unis avaient besoin d'un allié continental stable pendant la Guerre froide<sup>1</sup>.

Au niveau institutionnel, les États-Unis traversaient une crise à la suite des nombreux scandales de corruption au sein du FBN, créée en 1930, et le manque de coordination entre le *Bureau of Narcotics and Dangerous Drugs* – BNDD, créé en 1968 durant l'administration de Lyndon Johnson et visant les narcotrafiquants à l'étranger, et la *Office of Drug Abuse Law Enforcement* – ODALE, créé par Nixon en 1972, visant les narcotrafiquants aux États-Unis. En conséquence, le président Nixon décide de fusionner l'ODALE et le BNDD donnant ainsi naissance, le 1<sup>er</sup> juillet 1973, à la DEA, rattachée au *Department of Justice* des États-Unis<sup>2</sup>.

Enfin, en 1974, après la démission de Nixon à la suite à l'affaire du *Watergate*, le président Gerald Ford (1974 – 1977) relance la coopération bilatérale en matière de lutte contre la drogue avec son homologue mexicain Echeverría Álvarez (1970 – 1976).

## §2. L'autre « Operación Cóndor » (1974 – 1976)

Si les campagnes mexicaines de lutte contre la production de stupéfiants deviennent « permanentes » depuis 1948, car elles se renouvelaient chaque année, c'est la *Operación Cóndor* (1974 – 1976) qui est la première action d'envergure du gouvernement du PRI contre le narcotrafic. Ainsi, cinq mille soldats et trois cents cinquante membres de PFJ ont été déployés dans le « Triangle d'or »<sup>3</sup>. Lors de cette opération stratégique, les États-Unis ont proportionné soixante-seize aéronefs et ont investi cent cinquante millions de dollars contre trente-cinq millions investis par le Mexique, dans une campagne qui avait pour objectif l'éradication totale des cultures de pavot et de cannabis. À l'époque, le gouvernement mexicain avait reconnu que six cents hectares étaient destinées à la culture de produits stupéfiants.

Cette opération a été très contestée car Pedro Ojeda Paullada, procureur général de la République et Sheldon Vance, directeur du INL, ont accordé l'utilisation de parquât (produit

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*, p, 601.

<sup>2</sup> Drug Enforcement Administration (D.E.A). *History 1970- 1975*. pp. 5-7. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.dea.gov/about/history/1970-1975.pdf>

<sup>3</sup> Dix mille selon VALDÉS CASTELLANOS.

pesticide ayant un effet herbicide) pour asperger les cultures illégales et le déploiement d'agents étasuniens en territoire mexicain afin de surveiller les actions des agents mexicains. Quelques vingt et un mille hectares de cultures ont ainsi été détruits lors de la première année de la mise en place de cette opération<sup>1</sup>. Selon Sheldon Vance et Peter Besinger, directeur de la DEA « *aucun effort international pour combattre le trafic d'héroïne n'a autant de succès que le programme d'éradication du gouvernement mexicain* »<sup>2</sup>. Le tableau 3 montre le bilan de la *Operación Cóndor*.

Opération Condor	Cultures détruites Pavot/Cannabis	Arrestations	Saisies
Sept 1974 — août 1975	21 405 / 6 762	2 752	
Sept 1975 — août 1976	13 580 / 16 686	4 399	215 kilogrammes de produits stupéfiants en transit ver les US

**Tableau 3. Bilan de l'Opération Condor entre 1974 et 1976**  
Source. Élaboration personnelle à partir d'Enciso Froylán (2009), p. 608.

Cependant, en dépit de la destruction des vastes superficies de cultures, la demande d'héroïne augmentait aux États-Unis et le manque de ce produit avait provoqué l'augmentation du prix du milligramme en passant de 1.76 dollars en 1976 à 2.25 en 1979, pour un produit de qualité notamment inférieure, ce qui a entraîné des graves conséquences sur la santé des usagers nord-américains<sup>3</sup>.

Lors de cette opération, les autorités mexicaines et étasuniennes ont manifesté leur préoccupation vis-à-vis du lien entre groupes dits « subversifs » et les narcotrafiquants. D'une part les autorités mexicaines argumentaient que les gains du trafic d'héroïne étaient destinés à financer les groupes armés rebelles au Mexique. D'autre part, le sénateur étasunien Lloyd Bensten signalait dans un article publié en 1975 que « *les subversifs aidaient à la production et le transport de produits stupéfiants en échange d'armes que les trafiquants leur offraient* ». Il signalait également que la DEA avait des rapports qui constataient « *que*

<sup>1</sup> WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, p. 50.

<sup>2</sup> CRAIG, R.B. « *Operation Condor: Mexico's Antidrug Campaign Enters a New Era* », *Journal of International Studies and World Affairs*, vol.3 no. 22, 1980, pp. 345-347.

<sup>3</sup> WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, p.51.

de nombreux avions transportaient des armes civiles et militaires en direction du Mexique et qui retournaient aux États-Unis chargés de drogues »<sup>1</sup>. Toutefois, nous avons indiqué plus haut que les guérillas mexicaines n'avaient aucun lien avec le trafic de drogue (cf. supra, chapitre II).

Par ailleurs, cette campagne a obligé également les grands producteurs de stupéfiants du Nord-ouest mexicain à se déplacer vers les États du sud notamment au Guerrero, au Michoacán, au Oaxaca et au Veracruz, ce qui a entraîné la propagation des cultures dans ces régions. En outre, comme nous l'avons vu plus haut, la réduction de la capacité de production de cannabis au Mexique assuré aux trafiquants colombiens la capitalisation de la demande aux États-Unis vers la fin des années 1970 (cf. supra, chapitre III).

Malgré les efforts du gouvernement fédéral mexicain de collaborer avec Washington, des cas de corruption ont eu lieu lors de cette opération. En effet, les grands trafiquants bien connectés avec la DFS, la PJF et les politiciens locaux ont assuré la protection de leurs cultures ce qui a entraîné la montée en puissance de grands producteurs au détriment des petits producteurs paysans. Par ailleurs, la *Operación Cóndor* a été la première à être conçue et mise en œuvre par les militaires mexicains. Cette stratégie a été reproduite dans d'autres pays du continent, notamment en Colombie où les militaires, sous les auspices du gouvernement étasunien, ont mis en marche la *Operación Fulminante* dans la Guajira en 1979 faisant un bilan trois mille cinq-cents tonnes de cannabis saisies, dix-mille hectares de cultures détruites, quatre-vingt-dix-sept avions et soixante-dix-huit bateaux saisis et de nombreuses arrestations<sup>2</sup> (cf. supra, chapitre III).

Outre que la propagation des cultures et la montée en puissance de grands narcotrafiquants, les conséquences ont été également dévastatrices pour les cultures légales ainsi que pour l'environnement et la santé des personnes. En effet, l'herbicide avait pollué l'eau du sous-sol et la terre et a été également associé à de nombreuses maladies comme le parkinson, le lymphome et le cancer du foie. En outre, pendant que les autorités étasuniennes promouvaient l'aspersion de cultures illégales, de nombreux Étasuniens fumaient du cannabis aspergé avec l'herbicide « agent orange ».

Enfin, les risques posés à la société étasunienne et à l'environnement mexicain, ainsi qu'à la stabilité de l'offre et de la demande de cannabis et de pavot aux États-Unis ont conduit à l'échec de la *Operación Cóndor*. À la fin des années 1970, cette opération s'est

---

<sup>1</sup> ENCISO, *Op. Cit.*, p. 610.

<sup>2</sup> MENZEL, Sewall H. *Implementing the U.S Anti-Drug Policy in the North Andes Colombia*. University Press of America, Inc, 1997, p.20.

soldée par l'exode des leaders du narcotrafic du Sinaloa à Guadalajara (État du Jalisco) où à l'aide des dirigeants de la DFS ils se réorganisent au sein de la première organisation criminelle spécialisée dans le trafic de drogue du pays : le *cartel de Guadalajara*<sup>1</sup>.

### ***Sous-section 2. La montée en puissance des narcotrafiquants au Mexique (1970 -1980)***

Deux questions peuvent être posées vis-à-vis de la relation État-narcotrafic au niveau local pendant les années 1970 : pour quoi les gouverneurs et les autorités locales sont-elles disparues de la scène criminelle et délégué le contrôle du trafic de drogue aux acteurs criminels ? Comment se sont construites les bases des premières grandes organisations narcotrafiquantes au Mexique ? Cette situation pourrait s'expliquer premièrement par la consolidation du gouvernement fédéral au détriment des gouvernements locaux (cf. supra, chapitre I). En effet, le contrôle que le gouvernement fédéral exerçait sur les autorités locales à travers ses agences fédérales de sécurité comme la DFS et la PJF, a provoqué la mise à l'écart des polices et des autorités locales (gouverneurs, polices judiciaires locales), ce qui ont changé la relation État-narcotrafic au niveau local et a entraîné l'apparition de groupes criminels régionaux.

Dans un deuxième temps, avec la protection que les agences fédérales mexicaines, comme la DFS et la PJF, et étasuniennes, notamment la CIA, leur conféraient, d'importants narcotrafiquants ont commencé à surgir dans la scène criminelle entre 1970 et 1980. En effet, sponsorisés par les agences fédérales mexicaines et étasuniennes, les nouveaux narcotrafiquants ont commencé à jouer un rôle plus important dans le trafic international de drogue et a changé la relation État-narcotrafic établie pendant les années 1940 (cf. supra, chapitre I). Il est donc indispensable d'analyser la relation DFS-narcotrafic-CIA dans la construction de ces organisations.

---

<sup>1</sup> FERNÁNDEZ VELÁZQUEZ, José Antonio, « *Breve historia social del narcotráfico en Sinaloa* », Revista Digital Universitaria, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), N° 8, Vol. 11, 01 Août 2010, p. 7. Disponible sur : <http://www.revista.unam.mx/vol.11/num8/art82/art82.pdf>



### ***Sous-section 3. Les premiers narcotrafiquants transnationaux (1970 – 1990)***

Tout d'abord, il convient de signaler que ce sont les narcotrafiquants étrangers qui ont consolidé le trafic de drogues au Mexique. Parmi eux figure Alberto Sicilia Flacón, un ressortissant d'origine cubaine arrivé à Miami en 1959 (après la Révolution cubaine) en tant que réfugié politique<sup>1</sup>. De sources concordantes affirment qu'il a été entraîné par la CIA à fort Jackson, Floride, comme une recrue dans la lutte anti-Castro. Il collaborait avec l'agence nord-américaine en utilisant l'argent du trafic de drogue afin de soutenir les *Contras* au Nicaragua. Selon les enquêtes de la DEA, Sicilia Flacón trafiquait d'importantes quantités d'opium et de cannabis aux États-Unis via Tijuana (Basse-Californie, Mexique) qu'il importait du Sinaloa par avion. Protégé par la CIA et la DFS, il avait organisé une opération lucrative qui lui rapportait 3. 6 millions de dollars par semaine. Par ailleurs, il était également bien connecté avec la famille de la femme du président Luis Echeverría Álvarez. Ainsi, pendant les années 1970, il est devenu l'un des trafiquants le plus importants du continent. Son influence sur les autorités locales mexicaines était également importante, ce qui lui garantissait la protection de ses cultures, notamment lors de la *Opération Cónдор* (1974 - 1976). Toutefois, en 1975, à la suite d'une demande de la DEA, il a été arrêté par la PFJ à Mexico.

Lors de son arrestation, deux-cent-soixante millions de dollars dans ses comptes bancaires en Suisse ont été retrouvés par les autorités. En outre, la police a également fait la découverte de trois passeports (cubain, mexicain, étasunien) ainsi que d'importantes preuves témoignant de ses connexions avec la maîtrise de l'ancien président Mexicain Luis Echeverría Álvarez. En 1976, il s'est évadé de prison par un tunnel. Trois jours après, suite à un appel anonyme de l'ambassade des États-Unis à Mexico, il a à nouveau été arrêté et finalement extradé aux États-Unis. Le lieutenant-colonel Miguel Nazar Haro, directeur de la DFS d'alors, est intervenu afin d'éviter un scandale public. La protection garantie aux trafiquants par la DFS et la CIA met en lumière l'importance que la lutte contre la subversion avait à l'époque. Rappelons que la CIA et la DFS menaient une lutte conjointe contre lesdits subversifs au Mexique et au Nicaragua.

---

<sup>1</sup> Reconstruction des faits à partir de GRILLO, *Op. Cit.*, pp. 47-53, VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.* p.120, WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, pp. 54-56.

Ainsi, le premier narcotraffiquant de taille internationale arrêté au Mexique par les autorités n'était pas mexicain, mais étranger. Les contrebandiers cubains et étasuniens avaient plus d'expérience dans le trafic et le blanchiment d'argent et possédaient des contacts auprès des services de renseignement mexicains et étasuniens<sup>1</sup>. En ce qui concerne les organisations et trafiquants mexicains de cette époque, le journaliste d'investigation Torrence Poppa et Guillermo Valdés Castellanos, reconstruisent la vie de Pablo Acosta et de la puissante organisation qu'il dirigeait, à la fin des années 1980, à Ojinaga, Chihuahua<sup>2</sup>. L'histoire de l'organisation de *Ojinaga* est importante, car c'est l'une des premières, tout comme le *cartel de Guadalajara*, à être spécialisée dans le trafic d'héroïne, cannabis et après de cocaïne colombienne à destination des États-Unis. Cette organisation s'est construite à travers des alliances stratégiques. Cependant elles étaient très fragiles, car elles dépendaient de l'allégeance de chaque membre vis-à-vis du chef de l'organisation.

À la différence des autres organisations criminelles comme celles du Sinaloa ou de la mafia italienne où le lien familial était très important, les dirigeants de cette organisation priorisaient les accords avec d'autres trafiquants et les forces de sécurité ce qui rendait l'organisation vulnérable vis-à-vis des intérêts de ses collaborateurs, situation qui souvent se soldait par des trahisons et des assassinats à l'intérieur du groupe. Le professeur Federico Varese affirme que les organisations criminelles sont plus stables quand il existe un lien entre ses membres<sup>3</sup>.

C'est notamment le cas des mafias italiennes comme la '*Ndrangheta*, la *Camorra* ou la *Cosa Nostra* composées des clans familiaux. Comme il a été souligné antérieurement, Guillermo Valdés Castellanos soutient pour sa part que les organisations criminelles sont également stables quand il existe un lien (ethnique et familial dans le cas des trafiquants chinois implantés au Sinaloa) entre les membres de l'organisation (cf. supra, chapitre I). Cependant, dans le cas de l'organisation de *Ojinaga* ce sont les relations « *établies par le besoin des ressources pour les activités criminelles* »<sup>4</sup> qui était à l'origine du groupe. En somme, les organisations les plus anciennes sont celles qui sont fondées sur des liens forts, notamment les liens du sang.

---

<sup>1</sup> WATT et ZEPEDA., *Op. Cit.* p.61-63.

<sup>2</sup> Reconstruction des faits à partir de POPPA, Terrence. *Drug Lord: The life and death of a Mexican kingpin*. Seattle, WA: Demand. 1998, pp.44-50, VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, pp. 122-129 et WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, pp.65-66.

<sup>3</sup> VARESE (2010), *Op.Cit.*, p. 9.

<sup>4</sup> Ibidem.

Il convient ainsi de décrire brièvement l'histoire de l'organisation de *Ojinaga* afin de comprendre comment s'articule la relation entre narcotrafiquants et forces de l'ordre au Mexique. Ainsi, le premier contrebandier d'importance implanté dans le Chihuahua a été Diego Aranda, trafiquant d'héroïne raffinée à Parral en utilisant de la gomme d'opium en provenance du Sinaloa. Installé à Portales, Nouveau-Mexique (États-Unis). En 1970, il commence à exporter également du cannabis, notamment en raison de l'augmentation de la consommation parmi les jeunes *hippies* étasuniens. Cependant, Aranda a été contraint de partir à Ojinaga, État de Chihuahua, après avoir tué un de ses collaborateurs lors d'une bagarre. Une fois à Ojinaga, il continue ses activités illégales et embauche Manuel Carrasco, le mari d'une de ses nièces. Carrasco, était bien plus ambitieux qu'Aranda et lors de ses voyages aux États-Unis il développe son propre réseau de distribution de drogue. Il avait également pris contact avec les producteurs du Sinaloa et construit ses propres laboratoires pour raffiner la gomme d'opium.

Lors d'une saisie importante aux États-Unis, Aranda se voit forcé à emprunter de l'argent à Carrasco et devient l'employé de ce dernier. En 1973, Aranda est assassiné par Carrasco. Quelques années plus tard, Carrasco fait la connaissance de Pablo Acosta grâce à un collaborateur un commun, Martin López. Né en 1937 et originaire d'Ojinaga, Acosta était un petit contrebandier qui a passé cinq ans en prison à Kansas (États-Unis) où il a fait d'importantes connaissances qui lui permettront plus tard de se réintégrer dans le trafic de drogue en 1973. Contraint d'abandonner Ojinaga, Carrasco fut après avoir assassiné un de ces collaborateurs. López continue à payer les pots-de-vin aux autorités locales et devient le leader de la *plaza*. En raison d'une forte amitié, López embauche Acosta comme son garde du corps et chauffeur. À la suite d'une vengeance de Carrasco, López est assassiné. Acosta devient à son tour le chef de la *plaza* de Ojinaga. Ce cercle vicieux de trahisons et d'assassinats a pris fin avec Acosta, qui construit un schéma de sécurité très complexe et innovateur pour l'époque.

Dans un premier temps, il payait la PJF par des intermédiaires, toutefois, lors de l'ouverture d'une délégation de la PJF à Ojinaga, il commence à payer directement le chef de la police ce qui lui permet également d'accéder à des contacts auprès de l'armée. Ce schéma de protection lui permet plus tard de fournir ses hommes en cartes d'identité officielles d'agences de sécurité qui étaient censées lutter contre ses activités, à savoir la PJF, la DFS. Selon Torrence Poppa, il était « intouchable » dans la région en raison de la protection du général Luis de la Soto Garcia Rivas, qui à son tour bénéficiait de la protection du général Juan Arevalo Gardoqui, chargé de la V<sup>e</sup> zone militaire à Chihuahua.

En 1981, afin de se légitimer auprès de la population, il a construit un grand nombre d'auberges, hôpitaux, écoles et parcs, et a soutenu financièrement les équipes locales de baseball et de football. En 1984, l'organisation d'Acosta bénéficiait d'un grand prestige dans le monde de la contrebande. De ce fait, ses collaborateurs du Sinaloa, les célèbres barons de la drogue Miguel Angel Félix Gallardo et Ernesto Fonseca Carrillo, fondateurs du *cartel de Guadalajara*, lui proposent de trafiquer de la cocaïne colombienne. Afin de bien organiser la logistique et de garantir la stabilité du pacte entre Acosta et ses collaborateurs du Sinaloa, ces derniers envoient Amado Carrillo Fuentes à Ojinaga. Grâce à cette alliance stratégique, Acosta a pu bénéficier de la confiance des trafiquants Colombiens et le droit de transporter de tonnes de cocaïne à travers Ojinaga.

En dépit de ses activités, il ne représentait aucune menace pour le gouvernement fédéral. Cependant, à la suite de la diffusion d'un entretien qu'il avait donné au journaliste Texan Torrence Poppa où il racontait comment grâce à la corruption, la protection et l'impunité de la part des autorités il avait consolidé son organisation, il est devenu une vraie menace pour le gouvernement fédéral. Il a été abattu en avril 1987 lors d'une opération conjointe entre la PJF et le FBI, dirigée par le commandant Guillermo González Calderoni, chef de la PJF, et qui ironiquement, vendait de *plazas* à de grands narcotrafiquants. Enfin, mort Acosta, Carrillo Fuentes prend le contrôle de son organisation et de ses contacts et fonde quelques années plus tard le *Cartel de Juárez*, le plus puissant du continent pendant les années 1990.

## ***Section 2. Consolidation de la politique globale contre les drogues aux États-Unis (1981 – 1989)***

La « guerre contre les drogues » s'est renforcée aux États-Unis pendant les années 1981 à 1989 lors de l'administration des présidents Ronald Reagan et George H. W. Bush. Durant cette période, les efforts du gouvernement se sont concentrés sur deux fronts : la mer des Caraïbes et les côtes de la Floride, ayant pour objectif de limiter le flux de cocaïne en provenance de la Colombie, et à partir de 1986, sur la frontière mexicaine.

Les années 1980 marquent le début d'un changement sans précédent. D'une part, l'offre de produits stupéfiants aux États-Unis s'est élargie avec l'entrée en masse de cocaïne sud-américaine. Les autorités recensaient trente millions de consommateurs de cannabis contre deux millions de cocaïnomanes. D'autre part, une véritable culture de la drogue commence

à se développer auprès des consommateurs étasuniens (comme il a été vu au chapitre I, la marijuana était associée aux Mexicains, l'opium aux Chinois, l'héroïne aux Afro-américains et la cocaïne à la population blanche). De nombreux magazines comme *Time* la présentaient « *comme la drogue de tous les Américains* »<sup>1</sup>.

Le journaliste d'investigation Ioan Grillo signale qu'une fois arrivée aux États-Unis la cocaïne était distribuée par des citoyens étasuniens<sup>2</sup>. En effet, ni les Mexicains ni les Colombiens n'avaient la capacité ou les contacts pour la faire parvenir à la population blanche. Ainsi, parmi les trafiquants étasuniens les plus notoires se trouvent Max Mermelstein, Mickey Munday et George Jacob Jung « Boston George ». Ce dernier a été très célèbre notamment pour avoir appartenu au *cartel de Medellín*, mais surtout à travers le film *Blow*, qui narre l'histoire de sa vie et le trafic à grande échelle de cocaïne pendant les années 1980. De ce fait, l'État de Floride et la ville de Miami sont devenus la plaque tournante du trafic de drogue en provenance d'Amérique du Sud et des Caraïbes.

De séries télévisées comme *Miami Vice* (1984 – 1989) ou encore, le film *Scareface* (1983) constituent un reflet de ce qui se passait dans les rues de Miami. Si en 1976, la DEA estimait qu'entre quatorze et dix-neuf tonnes de cocaïne ont été acheminées aux États-Unis, en 1980, elle en recensait plus de cinquante tonnes<sup>3</sup>. Par ailleurs, entre 1976 et 1982, les assassinats aux États-Unis liés au trafic de stupéfiants augmentaient de deux cents à six cents homicides par an, notamment en raison des affrontements entre trafiquants Cubains et Colombiens<sup>4</sup>. Le président Reagan avait tous les éléments, comme son homologue Nixon en 1969, de déclarer à nouveau une « guerre contre la drogue ».

---

<sup>1</sup> GRILLO, *Op. Cit.*, pp. 100-101.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> ATEHORTÚA CRUZ, Adolfo León et ROJAS RIVERA, Diana M. « *El narcotráfico en Colombia. Pioneros y Capos* », Universidad del Valle – Ciudadela Universitaria Melendez, Facultad de Humanidades – Departamento de Historia. Disponible sur : <http://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4015471.pdf>

<sup>4</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op.Cit.*, p. 189.

## ***Sous-section 1. La South Florida Task Force (1981 – 1982)***

« *They are [communists and marxist] the focus of evil in the modern world* »

*Ronald Reagan (1983)*

La deuxième étape de la « guerre contre les drogues » commence lors du mandat du gouvernement de Reagan (1981 – 1989). Il lance la *Campaign Against Drugs*, une politique visant à interdire et à éradiquer les drogues illégales, d'où qu'elles proviennent ou soient transformées et transportées. Cette manœuvre obéissait également à des intérêts politiques des Républicains qui avaient besoin de suffrages lors des élections du Congrès de 1982.

La stratégie de Reagan visait le trafic international de stupéfiants et comprenait le recrutement de neuf-cents agents, deux-cents procureurs fédéraux, l'établissement d'un corps de forces spéciales dans douze villes et la construction de nouvelles prisons. En 1981, il se rend à Miami, dans le but de créer la *South Florida Task Force* afin de coordonner les efforts de la DEA, du *Bureau of Alcohol, Tobacco, Fire Arms and Explosives* – ATF et du FBI dans la lutte contre le trafic de drogues au sud de la Floride<sup>1</sup>. Il réorganise ainsi la chaîne de commandement de sa « *war on drugs* ». Pour la première fois de son histoire, le FBI a été à la tête des enquêtes en matière de stupéfiants. De cette manière, la DEA devait rendre compte au directeur du FBI, qui avait la responsabilité de surveiller les politiques et les procureurs en matière de stupéfiants<sup>2</sup>.

Plusieurs réformes juridiques ont été nécessaires afin de mettre en place la *South Florida Task Force*. De ce fait, Reagan promulgue deux ordres exécutifs importants en 1981 et 1982. Le premier, promulgué le 9 décembre 1981, autorise les agences de renseignement (U.S intelligence) à « *participer dans des activités d'application de la loi afin d'enquêter et de prévenir des activités internationales en matière de trafic de drogue et de donner assistance aux autorités chargées de l'application de la loi* »<sup>3</sup>. Le deuxième, promulgué le 24 juin 1982, vise à renforcer la *Office of Policy Development* afin d'aider le président à accomplir ses

---

<sup>1</sup> CHEPESIUK, Ron. *The War on Drugs: An International Encyclopedia*. ABC –CLIO, Inc, 1999, p .198.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

tâches établies dans la *Drug Abuse, Prevention, and Treatment and Rehabilitation Act* de 1980.

D'autres initiatives ont été proposées par Reagan, notamment l'utilisation des forces armées afin de renforcer sa politique de lutte contre les drogues. Cependant, le ministre de la Défense, Caspar Weinberger, s'opposait à cette initiative en raison du *Posse Comitatus Act*, une législation datant de la période de la *Guerre de Sécession* (1861 – 1865) qui interdisait alors la participation des forces armées dans des affaires civiles<sup>1</sup>. Toutefois, l'initiative présidentielle a été bien vue par le procureur Ed Messee et le général Maxwell Thurman, chef du *United States Southern Command* – SOUTHCOM [Commandement du Sud des États-Unis], qui dirigera une opération au Panama afin de capturer le général Manuel Antonio Noriega en 1989<sup>2</sup>.

Le *US Congress* réforme le *Posse Comitatus Act* et autorise la création de la *South Florida Task Force* en 1982, dirigée par le vice-président George H. W. Bush. De ce fait, le *Department of Defense* pouvait ainsi fournir de l'entraînement militaire, du renseignement et des équipements au personnel civil des forces de l'ordre. Le Congrès autorise également l'armée, la marine, les forces aériennes et le *Marines corps* à opérer et à procurer de l'équipement militaire pour les agences civiles chargées de l'application des lois de la nation<sup>3</sup>.

## **§1. Le narcotrafic et la National Security aux États-Unis (1982 – 1986)**

D'autres instruments juridiques ont renforcé cette politique de lutte contre les drogues. Ainsi, le *Department of Defense Authorization Act de 1982* contenait une disposition intitulée « *Military Cooperation With Civilian Law Enforcement Officials* », qui codifiait les pratiques de coopération entre les militaires et les autorités civiles<sup>4</sup>. Cette disposition spécifiait le type d'assistance que les militaires pouvaient accorder aux brigades anti-stupéfiants ainsi que le type d'équipement militaire qu'elles pouvaient utiliser. Il est important de remarquer que les militaires n'étaient pas habilités à arrêter les narcotrafiquants, ils avaient l'obligation de

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*, p.199.

<sup>2</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p.190.

<sup>3</sup> CHEPESIUK, *Op. Cit.*, p.199.

<sup>4</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p. 193

prévenir les agences civiles de sécurité et de justice<sup>1</sup>. Dans cet ordre d'idées, le 11 avril 1986, le président Reagan promulgue la *National Security Decision Directive 221 (NSDD 221 Narcotics and National Security)*, qualifiant le trafic de stupéfiants comme une menace à la *National Security* des États-Unis.

Cette politique a été renforcée par la promulgation de la *Anti Drug Abuse Act* du 27 octobre 1986, qui marque le début des programmes bilatéraux avec les pays producteurs et exportateurs de stupéfiants et des sanctions financières et commerciales pour les pays qui ne coopéraient pas<sup>2</sup>.

Par ailleurs, en 1988, le Congrès vote la *Anti-Drug Abuse Act*, qui établit des politiques, des mesures et des objectifs pour éradiquer le trafic, l'usage et le crime lié au trafic de drogue. Un *Office of National Drug Control Policy* – ONDCP est établi au sein de l'office du président des États-Unis et est dirigée par le *Director of National Drug Control Policy*, appelé communément *Drug Czar* (conseiller antidrogue).

Cette normativité, adoptée par Reagan, a été renforcée par ses successeurs George H. W. Bush (1989 – 1993), Bill Clinton (1993 – 2001), et George W. Bush (2001 – 2009). Ironiquement, pendant que le président Reagan prônait sa stratégie contre le trafic international de drogues, plusieurs membres de son administration se sont vus impliqués dans un scandale politique connu comme l'affaire *Iran-Contra* ou *Irangate*. En effet, l'arrivée de Reagan à la tête du gouvernement des États-Unis renforce une politique hostile à l'égard du Nicaragua sandiniste de Daniel Ortega, actuel président du pays depuis 2007. L'administration Reagan, qui ne reconnaît pas la légitimité du régime sandiniste, a mis en place un embargo économique contre le Nicaragua.

C'est dans ce contexte de Guerre froide que le colonel-lieutenant Oliver North organise un réseau de trafic d'armes à destination de l'Iran, un ennemi revendiqué des États-Unis et en pleine guerre contre l'Iraq, afin de financer les *Contras* au Nicaragua, un mouvement contre-révolutionnaire de lutte armée regroupant les opposants au gouvernement sandiniste, un régime considéré comme communiste<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Les *National Security Decision Directive* sont des ordres exécutifs émises par le président des États-Unis (Presidential Decision Directive - PDDs) et avalé par le *National Security Council*.

<sup>2</sup> FERNÁNDEZ ANDRADE, Elsa María. *El Narcotráfico y la descomposición política y social: el caso de Colombia*. Plaza y Valdez, México, 2002, p. 229.

<sup>3</sup> WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, pp. 92-93.



Les *Contras*, formés et armés par le gouvernement de Carter et l'Argentine du général Jorge Videla, ont mené depuis le Honduras des actions militaires et ont causé d'importants dommages dans le nord du Nicaragua. Le soutien des États-Unis aux *Contras* a duré jusqu'à la chute du régime sandiniste, de manière d'abord directe, puis détournée à partir de 1983, quand est découvert que la CIA supervisait des actes de sabotage au Nicaragua sans en informer le Congrès étasunien. Malgré l'interdiction du Congrès, le gouvernement a maintenu le soutien financier et militaire aux *Contras*<sup>1</sup>. Les États-Unis ont ainsi joué un double rôle sur la scène internationale. D'une part, il s'agissait de promouvoir avec véhémence un régime mondial de prohibition de certaines drogues. D'autre part, il s'agissait d'avoir recours à l'économie illicite des opiacés pour mener leur guerre secrète contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua.

Le *Irangate* a montré que le gouvernement des États-Unis vendait des armes à un ennemi : l'Iran, pour en détruire un autre : le *Frente Sandinista de Liberación Nacional* – FSLN. Selon la *Tower Commission* et la *Kerry Commission*, formées 1986 et 1989 aux États-Unis pour enquêter sur l'affaire, le *cartel de Guadalajara* et le *cartel de Medellín* fournissaient des fonds et des armes aux *Contras* en échange de la protection de la CIA et de la DFS afin d'acheminer des drogues aux États-Unis<sup>2</sup>. D'autre part, les enquêtes ont déterminé que les avions de la CIA, qui transportaient des armes destinées aux contre-révolutionnaires, repartaient avec des chargements de cocaïne destinés au marché étasunien<sup>3</sup>. De ce fait, le trafic de drogue aurait ainsi permis de financer les contre-révolutionnaires.

Enfin, le gouvernement du président mexicain Miguel de la Madrid (1982 – 1988) adopte le discours de la *National Security* pour faire face au trafic de drogue. Cependant, il est important de remarquer qu'à la différence des États-Unis, qui avaient le *National Security Act* (1947) et qui avaient fait d'importantes réformes en matière de sécurité (*NSDD 221 Narcotics and National Security*), à cette époque, le Mexique manquait de politique et de législation en cette matière (c'est uniquement en 2005 qu'une loi de *Seguridad Nacional* est votée par le Congrès). En effet, comme nous l'avons vu dans notre introduction, le narcotrafic apparaît comme une menace à la *Seguridad Nacional*, pour la première fois, dans le *Plan Global de Desarrollo de 1980 – 1982*.

---

<sup>1</sup> SCOTT DALE, Peter et MARSHALL, Jonathan. *Cocaine Politics: Drugs, Armies, and the CIA in Central America*, Berkley, University of California Press, 1998, pp.65-77.

<sup>2</sup> WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, pp.93.

<sup>3</sup> ANDREAS, *Op. Cit.*, p.283.

## §2. La nouvelle menace à la National Security (1989 – 2001)

Durant sa campagne présidentielle, George H. W. Bush (1989 – 1993) prônait la stratégie prohibitionniste et déclarait que « *la façon la moins couteuse d'éradiquer les narcotiques est de les détruire depuis leur source... nous avons besoin d'éliminer les cultures où qu'elles poussent et d'enlever les laboratoires où qu'ils existent* »<sup>1</sup>. Le 5 septembre 1989, lors de son premier discours télévisé, il montre un sac de cocaïne acheté au Park Lafayette par des agents infiltrés, juste en face de la face de la Maison-Blanche.



**Image 1. Le président George H. W. Bush montre un sac de cocaïne lors de son premier discours télévisé le 5 septembre 1989**  
Source: Andreas, Peter, *Op. Cit.*, p. 285.

À la suite de cet incident, il annonce publiquement que c'était « *la première fois depuis que j'ai prêté serment que je sens qu'un problème était si important, si menaçant* », organise rapidement un consensus national : « *nous sommes tous d'accord que le plus gros problème national que notre nation affronte aujourd'hui c'est les drogues* » et déclare une guerre, en appelant à un « *assaut sur tous les fronts* »<sup>2</sup>.

Son conseiller antidrogue, William Bennett (1989 – 1990), s'est prononcé favorablement afin d'investir plus de ressources dans la police, notamment en recrutant plus de procureurs. Cependant, et en dépit des 2.4 milliards de dollars investis par le

---

<sup>1</sup> WALTHER, Michael F (Lieutenant-Colonel, Armée de terre nord-américaine) « *Insanity: Four decades of U.S. Counter Drug Strategy* », Strategic Studies Institute (SSI), U.S. Army War College, décembre 2012, p.8.

<sup>2</sup> Nous traduisons. C-SPAN. (1989, 5 septembre). *President George Bush Adresses the Nation* [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://www.c-span.org/video/?8921-1/presidential-address-national-drug-policy>

gouvernement, les autorités ont saisi plus de cents quatre-vingts mille livres de cocaïne en 1989 contre douze mille livres en 1982. Les arrestations liées à la consommation de drogue ont augmenté de 56. 013 en 1985 passant à 94. 490 en 1989<sup>1</sup>.

Le président H. W. Bush a utilisé son influence en tant que commandant en chef des forces armées afin d'impliquer l'armée dans la guerre contre les drogues. Ainsi, en 1989, le ministre de la Défense Dick Cheney déclare également que la guerre contre les drogues constitue une priorité pour le *Department of Defense*. En effet, en vertu du *National Defense Authorization Act for Fiscal Year 1989*<sup>2</sup> le département de la Défense avait en charge trois nouvelles responsabilités : a) détecter le trafic de drogues dans le pays ; b) la responsabilité d'intégrer le commandement, le contrôle et les communications pour l'interdiction des drogues dans un réseau effectif ; et c) l'implication de la *National Guard* dans l'application de la loi<sup>3</sup>.

À la fin des années 1980, l'équipement militaire conçu pour dissuader les envahisseurs militaires a été réadapté pour dissuader les trafiquants de drogue. En effet, les avions de combat du *Airbone Warning and Control System Surveillance* ont commencé à surveiller les vols transportant des produits narcotiques. Le *North American Aerospace Defense Command*, conçu pour traquer les missiles et les bombardiers soviétiques, s'est réorienté dans la traque des contrebandiers de drogue, le *Pentagon's Defense Advanced Research Projects Agency* a eu recours à sa recherche de lutte anti-sous-marine afin de développer des appareils de sonorisation pour détecter de produits stupéfiants<sup>4</sup>. Il apparaît nécessaire de souligner qu'à l'heure actuelle et en vertu du *National Defense Authorization Act for Fiscal Year 2014* le Pentagone continue à gérer les programmes anti-narcotiques.

En 1989, le président Bush signe une nouvelle NSDD qui modifie la précédente et non seulement délimite les fonctions des forces armées dans la lutte contre-narcotique, mais redéfinit sa relation bilatérale avec les différents pays de l'Amérique latine en leur accordant une aide financière sans précédents, notamment aux pays andins (Colombie et Pérou)<sup>5</sup>. Ceci

---

<sup>1</sup> WALTHER, (Lieutenant-Colonel, Armée de terre nord-américaine), *Op. Cit.*, p. 9.

<sup>2</sup> Les *National Defense Authorization Act (NDAA)* est le nom d'un ensemble de lois du gouvernement fédéral des États-Unis, chacune ayant cours pendant une année fiscale, qui sert à établir le budget du Département de la Défense. Ces lois peuvent également viser d'autres sujets concernant la sécurité et la défense du pays. C'est le cas des NDAA de 1989 et de 2014, qui établissent les fonctions du département de la Défense dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues, considéré comme une menace à la *National Security*. Le NDAA fut mis en vigueur en 1953.

<sup>3</sup> ANDREAS, *Op. Cit.*, p. 285.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p.286.

<sup>5</sup> FERNÁNDEZ ANDRADE, *Op. Cit.*, pp. 230.

dit, il continuait de la sorte la stratégie de son prédécesseur tout en mettant l'accent sur la coercition, le prohibitionnisme et l'application de mesures internationales afin de prévenir le trafic de stupéfiants en direction des États-Unis.

La doctrine contre-narcotique a redéfini les relations en matière de sécurité de l'après-Guerre froide entre les États-Unis et ses voisins latino-américains. Ainsi, le SOUTHCOM au Panama a été transformé *de facto* en une base pour l'interdiction de produits stupéfiants<sup>1</sup>. En 1989, les militaires étasuniens ont été habilités à faire des arrestations de trafiquants de drogue à l'étranger même sans l'autorisation du pays hôte.

C'est précisément dans cette logique qu'a eu lieu l'invasion du Panama par les États-Unis, sous le nom de code de « *Operation Just Cause* », en décembre 1989, au cours de laquelle le dirigeant panaméen général Manuel Noriega a été déposé. Les relations entre les États-Unis et le général Noriega ont duré pendant deux décennies (de 1959 jusqu'au début des années 1980), lorsqu'il était un élément clé des services de renseignement US et salarié de la CIA. Le général a fait progresser les intérêts étasuniens en Amérique centrale, notamment en luttant contre les forces des gouvernements nicaraguayens (sandinistes) et salvadoriens.

La justification officielle des États-Unis pour l'invasion a été exposée par le président Reagan le matin du 20 décembre. Il a énuméré quatre raisons pour cette invasion : a) la sauvegarde de la vie des citoyens des États-Unis au Panama ; b) la défense de la démocratie et des Droits de l'Homme au Panama ; c) la protection de l'intégrité des traités de *Torrijos-Carter* ; et d) la lutte contre le trafic de drogue. En outre, les membres du *US Congress* ont annoncé que le général Noriega menaçait la neutralité du canal de Panama et que les États-Unis avaient le droit, en vertu des traités internationaux, d'intervenir militairement pour protéger le canal.

Par ailleurs, en 1990, la CIA annonçait que la lutte contre les produits narcotiques était « une nouvelle priorité »<sup>2</sup>. Cette déclaration pourrait être perçue comme ironique, car depuis sa création, l'agence s'est servie du trafic de drogue au nom de la lutte anticomuniste au Mexique, en Amérique centrale, et en Asie. Enfin, à l'échelle internationale, le président H. W. Bush accorde de l'aide financière à six pays d'Amérique latine dans le cadre de la

---

<sup>1</sup> FALCO, Mathea. (5 Mars 2010). « *La política de EU hacia las drogas* », Nexos. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=13657>

<sup>2</sup> ANDREAS, *Op. Cit.*, p. 286.

*Estrategia Andina* [Stratégie andine], un soutien financier et militaire destiné à arrêter le flux de cocaïne en provenance du Pérou, de l'Équateur, de la Bolivie et de la Colombie.

L'objectif de cette stratégie internationale était de réduire la quantité de drogue qui entrerait aux États-Unis, principalement de la cocaïne, de 15 % les deux premières années et de 60 % en dix ans<sup>1</sup>. Le tableau 4 montre la quantité en millions de dollars que les États-Unis ont accordés aux différents pays d'Amérique du Sud, mais aussi du Mexique, durant la période comprise entre 1989 et 1992. La Colombie et le Mexique sont les deux principaux pays récepteurs de l'aide financière, ce qui démontre l'intérêt stratégique de ces deux pays pour les États-Unis dans la région.

Pays	Sollicité		Accordé	
	1989	1990	1991	1992
<b>Colombie</b>	<b>10.0</b>	<b>20.0</b>	<b>20.0</b>	<b>20.0</b>
Bolivie	10.0	15.7	15.7	15.7
Équateur	1.0	1.4	1.5	3.0
<b>Mexique</b>	<b>15.0</b>	<b>15.0</b>	<b>19.3.0</b>	<b>26.0</b>
Pérou	10.5	10.0	19.0	19.0
Venezuela	0.7	1.0	1.0	2.0

**Tableau 4. Aide anti-narcotique des États-Unis à six pays d'Amérique latine en millions de dollars (1989-1992)**  
 Source. Fernández Andrade, *Op. Cit.*, p. 231.

<sup>1</sup> FALCO, *Op. Cit.*

Par ailleurs, les leaders des États d'Amérique centrale, réunis lors d'un sommet le 19 février 1993, ont signalé que le trafic de drogues était le successeur des guerres civiles qui ravageaient la région, notamment au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua. Cette déclaration demeure importante pour notre étude car à cette époque le trafic de drogues n'était pas encore explicitement accepté comme une menace à la *Seguridad Nacional* dans cette région.

Durant les premiers jours du mandat du président Clinton (1993 – 2001) de nombreux spécialistes s'attendaient à un changement dans la stratégie contre-narcotique étasunienne. Cependant, Clinton continuait les mêmes stratégies et politiques budgétaires que ses prédécesseurs<sup>1</sup>. La même année, il présente un budget antidrogue de 13, 04 milliards de dollars (quatre fois supérieur à celui de Reagan), dont 8,3 milliards pour le renforcement des moyens répressifs (police, procureurs) et 4,74 milliards pour la réhabilitation des toxicomanes<sup>2</sup>.

Lors de la *Conférence internationale sur les drogues*, tenue à Quito, Équateur, le 26 avril 1994, le président Clinton a signalé qu'il soutiendrait les pays latino-américains dans la lutte contre la drogue et pour cela il avait demandé trois cents trente-deux millions de dollars au *US Congress* dont cent soixante-cinq destinés à l'Amérique latine et les Caraïbes<sup>3</sup>. Par ailleurs, non seulement les États-Unis s'investissaient dans cette croisade, mais la Banque mondiale – BM et la Banque interaméricaine de Développement – BID ont étroitement collaboré avec les programmes de développement social et de renforcement du système judiciaire dans les pays producteurs de drogue<sup>4</sup>.

La *National Drug Control Strategy de 1994* considérait le trafic de drogue comme une menace, non seulement pour la *National Security* des États-Unis, mais aussi une « menace pour les institutions démocratiques qui alimente le terrorisme et les atteintes aux droits de l'homme »<sup>5</sup>. Ainsi, le président Clinton continue la stratégie de militarisation de la lutte contre la drogue. En février 1996, il désigne le général Barry McCaffrey, un vétéran de la Guerre du Golfe et ancien chef du SOUTHCOM, à la tête de la *Office of National Drug*

---

<sup>1</sup> WALTHER, (Lieutenant-Colonel, Armée de terre nord-américaine), *Op. Cit.*, p. 10.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> FALCO, *Op. Cit.*

<sup>4</sup> FERNANDEZ ANDRADE, *Op. Cit.*, pp. 232-233.

<sup>5</sup> Executive Office of the President, Office of National Drug Control Policy, *National Drug Control Strategy. Reclaiming Our Communities From Drugs and Violence*. Washington, 1994, p. IV. [En ligne]. Disponible en ligne : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ondcp/150489.pdf>

*Control Policy* – ONDCP jusqu’au 2001. En tant que directeur de l’ONDCP le général McCaffrey a rédigé et publié la *National Drug Control Strategy* (1996) une approche différente de la « tolérance zéro » de Nixon et de Reagan et qui avait pour objectif de retourner « *aux années 1960, l’ère pré-Vietnam de la consommation de drogues* »<sup>1</sup>. Dans ce document le gouvernement considère le narcotrafic comme une menace à la *National Security* : « *international criminal narcotics organizations as a threat to our national security* »<sup>2</sup>. En juin 1998, le gouvernement lance la *International Crime Control Strategy* – ICCS. Dirigée par le *National Security Council* – NSC, la ICCS avait pour objectif d’intégrer toutes les facettes de la réponse fédérale contre le crime international afin de protéger les frontières des États-Unis en s’attaquant à la contrebande<sup>3</sup>.

Dans ce contexte, les États-Unis ont dirigé en avril 1996, en dépit du refus du Chili et de l’Argentine de militariser la lutte contre la drogue, la première opération multinationale militaire avec la Bolivie, le Pérou, la Colombie, l’Équateur, le Venezuela, le Brésil et les nations d’Amérique centrale. Cette opération, appelée *Operación Ataque Laser*, avait pour objectif de détruire les connexions aériennes du trafic de drogue entre les zones andines et l’Amazonie<sup>4</sup>. L’administration Clinton était très active au niveau international, notamment en Colombie où, dans le cadre du *Plan Colombia*, le *US Congress* approuve 1,3 milliards de dollars en juillet 2000. En somme, il n’y a pas eu de changements fondamentaux dans la stratégie contre-narcotique de Clinton. Le budget destiné à la lutte contre la drogue est passé progressivement de 12,1 milliards de dollars en 1993 à 19,2 milliards en 2000<sup>5</sup>.

## ***Sous-section 2. Le 11 septembre 2001***

Les attentats du 11 septembre 2001 et la guerre contre le terrorisme qui les a suivis, ont eu des implications considérables sur la sécurité et les frontières des États-Unis. Le premier changement d’envergure a eu lieu le 2 octobre 2001 lors de l’adoption du *Providing*

---

<sup>1</sup> WALTHER, (Lieutenant-Colonel, Armée de terre nord-américaine), *Op. Cit.*, p. 11-12.

<sup>2</sup> Executive Office of the President, Office of National Drug Control Policy, *National Drug Control Strategy: 1996*. Washington, 1996, p.33. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles/strat96.pdf>

<sup>3</sup> WAGLEY, John R. « *Transnational Organized Crime: Principal Threats and U.S Responses* », CRS Reports for Congress, 20 mars 2006, p.6. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.fas.org/sgp/crs/natsec/RL33335.pdf>

<sup>4</sup> FALCO, *Op. Cit.*

<sup>5</sup> WALTHER, (Lieutenant-Colonel, Armée de terre nord-américaine), *Op. Cit.*, p.12.

*appropriate tools required to intercept and obstruct terrorism*, plus connu sous l'acronyme du *US-Patriot Act*. Cette loi vise à faciliter la détention des étrangers suspectés de porter atteinte à la *sécurité nationale*, la constitution de listes de personnes à risques, l'authentification des identités par la biométrie, la technologisation des contrôles aux frontières afin de renforcer la protection des frontières et de lutter contre les réseaux de financement terroristes<sup>1</sup>. Au niveau international, le président Georg W. Bush a mis en place une stratégie d'action préventive contre le terrorisme, *preemptive action*, qui impliquait l'intervention et le renversement des États dits « terroristes » (l'Afghanistan en 2001 et l'Iraq en 2003).

## §1. La « Sécurité de la Patrie »

Comme nous l'avons signalé plus haut, le 11/09 a entraîné un changement dans la doctrine de sécurité des États-Unis, qui adoptent la notion de *Homeland Security/Sécurité Patriotique* (cf. *supra*). Cette nouvelle doctrine entraîne la création du *Homeland Security Council* – HSC [Conseil de Sécurité de la Patrie] à la suite de la promulgation du *Executive Order 13228* du 29 octobre 2001. Rattachée à la *White House Office*, il s'agit d'une organisation administrative dépendant directement du président des États-Unis. Il sera par la suite codifié par le *US Congress* dans le *Homeland Security Act* – HSA<sup>2</sup> de 2002, lui attribuant la mission d'assister le président en matière de *Homeland Security* et de contre-terrorisme.

Le HSA est une loi promulguée par le président Bush le 25 Novembre 2002 qui crée une nouvelle agence fédérale le 27 novembre 2002 : le *Department of Homeland Security* – DHS. Le DHS et le HSC sont des organes différents. Le HSC fonctionne comme un office exécutif du Président. En revanche, le DHS est un département de l'administration fédérale dont la mission est d'organiser et d'assurer la *Homeland Security* des États-Unis. Sa création constitue le projet le plus ambitieux de réorganisation de l'administration fédérale depuis un demi-siècle. Rappelons que le 26 juillet 1947 le gouvernement promulgue le *National*

---

<sup>1</sup> CEYHAN, Ayse. « Sécurité, frontières et surveillance aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflicts*, [En ligne], 53 | printemps 2004, mis en ligne le 04 novembre 2004. Disponible sur : <https://conflicts.revues.org/1001#ftn33>

<sup>2</sup> Homeland Security Act, 25 November 2002. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.dhs.gov/xlibrary/assets/hr\\_5005\\_enr.pdf](https://www.dhs.gov/xlibrary/assets/hr_5005_enr.pdf)



*Security Act* qui donne naissance à la CIA, au *National Security Council* et au *Department of Defense*. (voir figures 13 et 14).

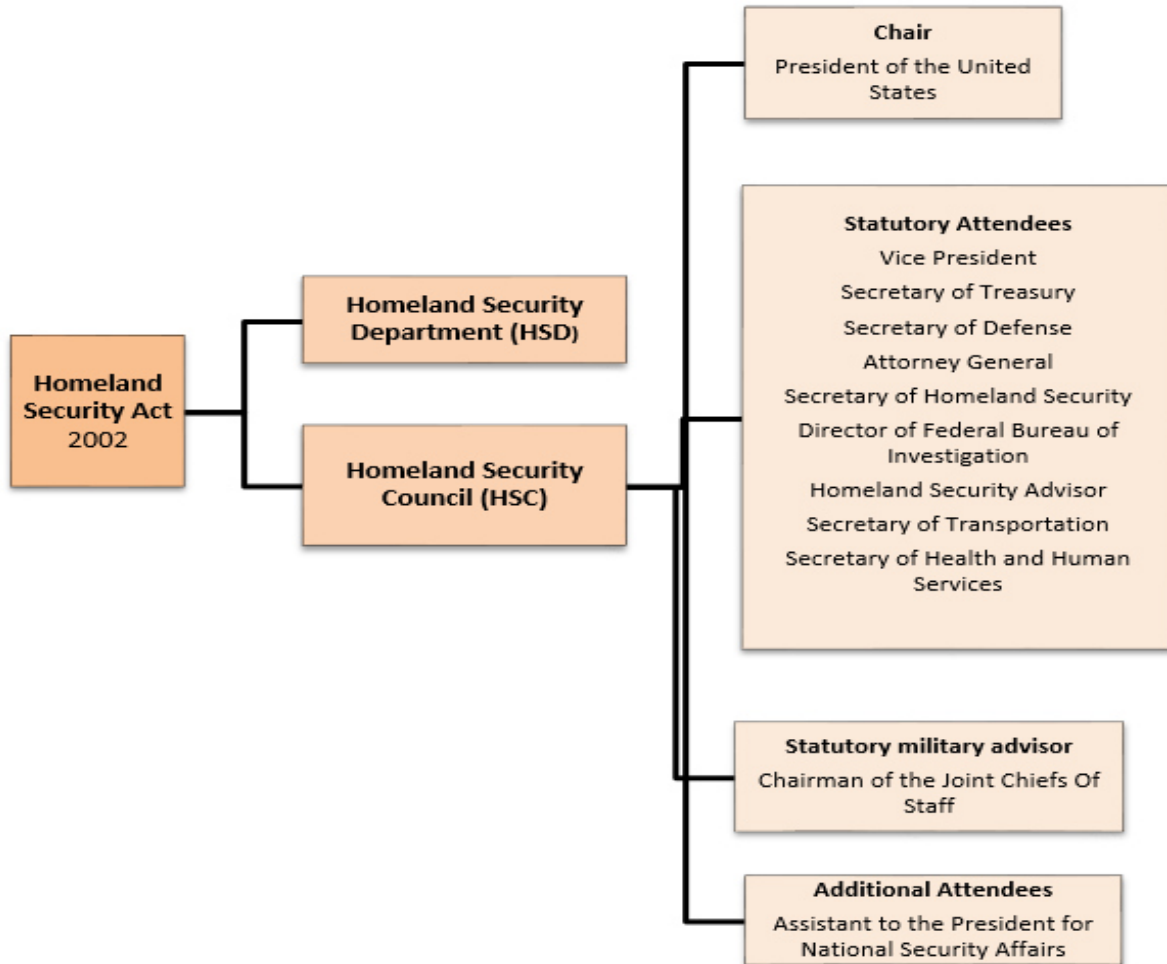


Figure 13. Structure du Homeland Security Council en 2002  
Source : Élaboration personnelle

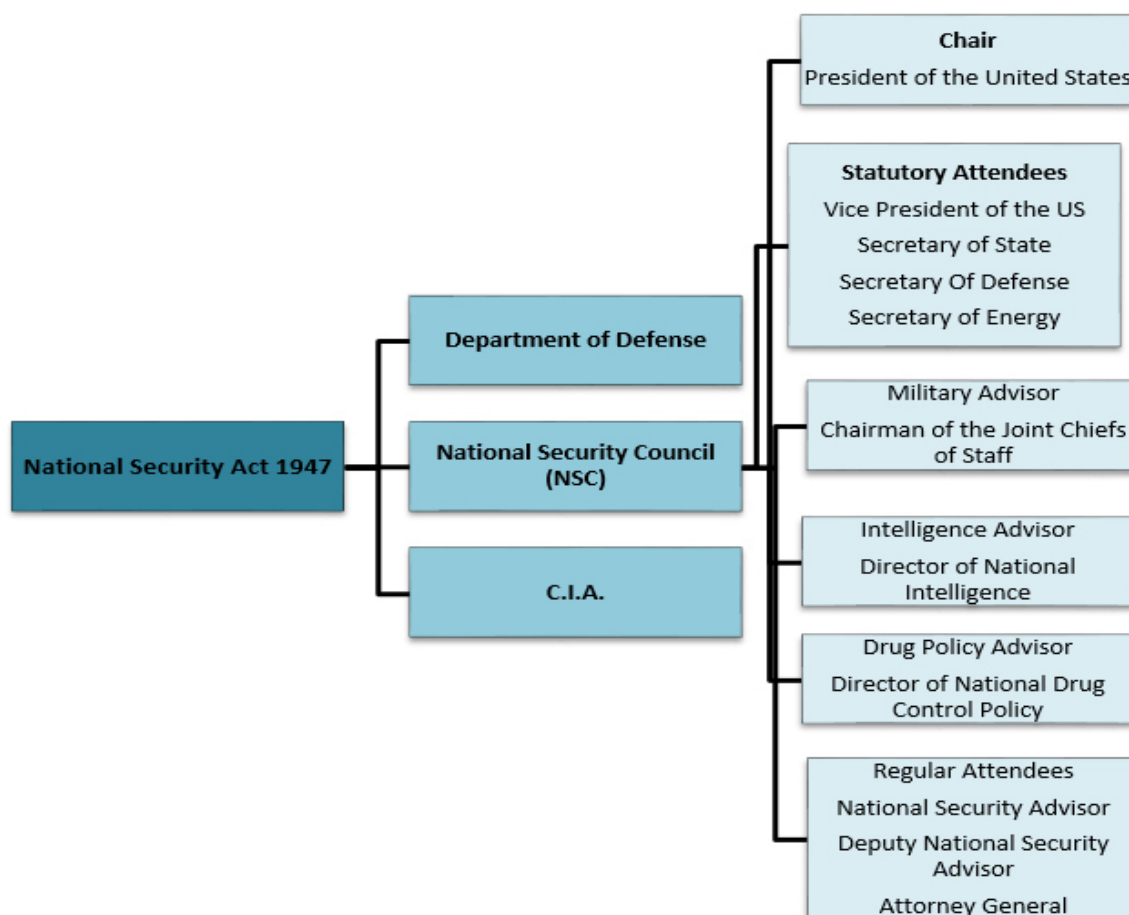


Figure 14. Structure du National Security Council en 1989  
Source : Élaboration personnelle

Il est important de remarquer que le HSC a été fusionné par une directive du président Barack Obama en 2009 avec le NSC dans un *National Security Staff* – NSS. En février 2014, le *National Security Staff* redevient le *National Security Council* – NSC<sup>1</sup>. Parmi ses principales missions se trouvent la formulation de la *Strategy to Combat Transnational Organized Crime* et de la *Cybersecurity*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> HAYDN, Caitlin (2014, 10 février). NSC Staff, the Name is Back ! So long, NSS. *The White House*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/blog/2014/02/10/nsc-staff-name-back-so-long-nss>

<sup>2</sup> Office of the White House. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/administration/eop/nsc/transnational-crime>

Le DHS constitue le troisième plus grand département après le *Department of Defense* et le *Department of Veterans Affairs*, ayant un budget de trente et un milliards de dollars en 2004 et plus de deux cents trente mille employés en 2010. Le DHS fusionne vingt-et-deux agences fédérales liées à la sécurité du pays, notamment le *US Coast Guard*, le *Secret Service* et les gardes-frontières. Ses missions comprennent l'antiterrorisme, la sécurité aux frontières, le contrôle des douanes, l'immigration et la cybersécurité afin d'organiser et d'assurer la sécurité dite intérieure du pays<sup>1</sup>.

Le 11/09 a renforcé ce processus en réactualisant le concept de *National Security* avec celui de *Homeland Security* entraînant ainsi de nombreux changements. La « *Border Security* » est devenue « *Border control* », les menaces traditionnelles comme l'immigration illégale et le trafic de drogue ont été amalgamées avec le terrorisme dans la catégorie de menaces transnationales à la sécurité. Dans ce cadre, les services d'inspection véhiculaire aux frontières (*border inspectors*) chargés de la lutte contre la contrebande de drogue et des personnes ont été renommés « *Anti – Terrorist Contraband Enforcement Team* »<sup>2</sup>. En conséquence, la frontière avec le Mexique (3.200 kilomètres) connaît le déploiement d'environ cinquante-quatre agences de sécurité, notamment la *Joint Task Force - JTF6*, dont la mission est d'empêcher l'entrée des personnes « indésirables » sur le territoire étasunien et de surveiller leurs mouvements. Il est important de rappeler que les militaires participaient déjà dans la JTF6 à la surveillance de la frontière avec le Mexique et à la guerre contre la drogue entamée depuis 1986. Cependant, depuis le 11/09, leur participation aux missions de *Homeland Security* se fait par le déploiement de soldats de la *National Guard* pour la protection du Capitole, des aéroports, des ponts et des contrôles des frontières<sup>3</sup>.

C'est dans ce cadre qu'un nouveau commandement, appelé *Northern Command* – NORTHCOM, est créé en 2004 ayant pour objectif de fournir un soutien logistique aux autorités civiles pour la protection du territoire national. Outre le territoire des États-Unis, les zones de protection couvrent le Canada, le Mexique et une partie des Caraïbes. Autre changement d'envergure au sein de la notion de *Homeland Security* est la fabrication d'une nouvelle catégorie de personnes à risques, notamment les ressortissants musulmans des pays du Moyen-Orient en mettant en place, avec le *U.S Patriot Act*, un système de surveillance

---

<sup>1</sup> ANDREAS, *Op. Cit.*, p. 321.

<sup>2</sup> ANDREAS, *Op. Cit.*, p. 321.

<sup>3</sup> CEYHAN, *Op. Cit.*

des individus et en faisant de la « *guerre contre le terrorisme* » le moteur de la politique intérieure et étrangère<sup>1</sup> des États-Unis.

Finalement, ces changements institutionnels ont également entraîné un virage au sein de la stratégie de sécurité des États-Unis vis-à-vis de la région latino-américaine, notamment au Mexique et en Colombie, tout comme au sein des institutions régionales de sécurité et de défense. Ainsi, en 2004, lors du sommet des ministres de la Défense tenu à Quito, le secrétaire à la Défense de États-Unis de l'époque, Donald Rumsfeld, a essayé de convertir la JID en un organisme de lutte contre le terrorisme et le narcotrafic. De ce fait, les États-Unis ont prétendu implanter un agenda en accord avec leur stratégie de sécurité. Cependant, cette vision n'a pas été acceptée par l'Argentine, le Canada, le Venezuela et en particulier le Brésil, pour qui la participation de la JID dans la lutte contre le terrorisme et le narcotrafic aurait doté les États-Unis de capacités opérationnelles pour intervenir dans la région d'Amérique du Sud, espace stratégique et zone d'influence pour le Brésil<sup>2</sup>.

### ***Sous-section 3. Les batailles latino-américaines de la guerre contre les drogues : du « Plan Colombia » à la « Iniciativa Mérida »***

Il s'agira maintenant d'analyser les accords en matière de sécurité entre les États-Unis et l'Amérique latine (*Plan Colombia, ASPAN, Iniciativa Mérida, CARSI*) car ils obéissent à la restructuration de la sécurité dite *intérieure* des États-Unis. Après le 11/09, cette croisade contre la drogue s'est progressivement étendue aux dites « nouvelles menaces » (terrorisme, crime organisé transnational, migration, armes de destruction massive, réchauffement climatique). Au lendemain du 11/09, l'espace géographique d'Amérique du Nord (États-Unis, Canada, Mexique) connaît des changements d'envergure en matière de sécurité. Comme nous l'avons vu plus haut, les États-Unis ont promulgué le *US-Patriot Act* et ont créé le HSD, ce qui a impliqué la restructuration du système de sécurité des États-Unis.

En ce qui concerne le Mexique, les changements ont été d'envergure, d'abord à la frontière, puis dans la relation bilatérale et enfin dans la restructuration de la sécurité

---

<sup>1</sup> BENÍTEZ MANAUT, Raúl, « *Seguridad y Fronteras en Norteamérica: del TLCAN al ASPAN* » Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2006, No.1, pp. 22.

<sup>2</sup> PEYROT RAAB, Fritz David (Capitaine de corvette de la Marine mexicaine – SEMAR), « *La Seguridad Nacional versus la Seguridad Humana y su influencia en Desarrollo de Latinoamérica* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2006, No.1, pp. 22.

intérieure mexicaine. Plus largement, le *Homeland Security* a eu de répercussions dans la *Seguridad Nacional* du Mexique. En effet, le CISEN a redéfini les risques et les menaces à la *Seguridad Nacional* précisés dans la *Agenda Nacional de Riesgos – ANR* [Agenda Nationale de Risques] qu’il élabore chaque année, car d’une certaine manière ceux-ci sont alignés avec la *Strategy of National Security* et les intérêts sécuritaires des États-Unis<sup>1</sup>.

Les premières réactions du gouvernement Mexicain au lendemain du 11/09 ont été les suivantes <sup>2</sup> :

- 1) La conception d’un plan protection de la Sonde de Campeche<sup>3</sup> pour protéger les infrastructures pétrolières ;
- 2) La protection des installations stratégiques, notamment énergétiques situées à la frontière nord ;
- 3) L’échange d’information concernant le transit ou transport aérien ;
- 4) L’échange d’information et de renseignement avec la DEA et le FBI sur le transit de passagers étrangers ;
- 5) En mars 2002, les gouvernements du Mexique et des États-Unis ont signé un accord pour créer une frontière « intelligente » et en juin 2005 ils ont signé l’ASPAN.

Parmi les principaux instruments de coopération en vigueur en matière de sécurité entre le Mexique et les États-Unis signés après le 11/09 figurent<sup>4</sup> :

- 1) Le Groupe Bilatéral de Sécurité (2014) entre les présidents des deux pays ayant pour objectif de renforcer les relations bilatérales en matière de sécurité et de justice ;
- 2) La *Iniciativa Mérida* ayant pour objectif la formation des agents des forces de sécurité mexicaines et la réforme du système judiciaire pour faire face au crime organisé ;
- 3) La *Frontière du XXI siècle* (2010) visant à transformer la frontière en un espace de libre transit des personnes et des biens ;

---

<sup>1</sup> JUÁREZ VÁZQUEZ, Álvaro Daniel (Colonel d’infanterie de l’Armée de terre Mexicaine - SEDENA). « La relación trilateral en América del Norte y el Impacto en la Seguridad Nacional de México », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2016, Vol.37, No.2, pp. 96-109.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, p. 104-105.

<sup>3</sup> Gisement de pétrole dans la péninsule du Yucatán.

<sup>4</sup> *Ibidem.*, p. 101-102.

- 4) Le *General Security of Military Information Agreement Accord* – GSOMIA, signé en 2008 entre le *Department of Defense* et le SEMAR du Mexique, un accord pour le traitement de l'information militaire classifiée ;
- 5) La *North American Maritime Security Initiative* – NAMSII (2008) qui prévoit la coopération entre le SEMAR, le NORTHCOM et les forces armées canadiennes.

Par ailleurs, le Congrès mexicain adopte en 2005 la première LSN qui dote le pays d'un instrument juridique pour lutter contre le financement des organisations terroristes, le trafic des matières nucléaires, d'armes chimiques, biologiques et de destruction massive et protéger l'aviation civile (article 5<sup>o</sup>). La loi fait également allusion à la lutte contre le crime organisé dans cet article. Cependant, il concerne les « *actions qui empêchent les autorités à agir contre la délinquance organisée* », puis, à la suite d'une réforme, « *les actes tendant à entraver ou bloquer les opérations militaires ou navales contre la délinquance organisée* »<sup>1</sup>. Plus largement, le 11/09 marque le renforcement de l'intégration du Mexique au périmètre de sécurité des États-Unis.

En ce qui concerne l'impact du 11/09 en Colombie, les analystes se sont divisés en deux camps. D'une part, ceux qui pensaient que l'impact de la lutte antiterroriste après le 11/09 se focaliserait sur les organisations terroristes implantées au Moyen-Orient, en Asie centrale (Iraq et Afghanistan) et en Afrique. D'autre part, ceux qui affirmaient que dans la lutte globale contre le terrorisme, le rôle de la Colombie serait incontournable, car les AUC et les groupes de guérilla des FARC et du ELN étaient considérés comme des terroristes par les États-Unis et l'Union Européenne<sup>2</sup>.

Le *Plan Colombia* prend une autre dimension. La lutte contre le narcotrafic et la guérilla s'est étendue à la lutte contre lesdits « narcoterroristes ». Ainsi, ces organisations sont alors considérées par le gouvernement des États-Unis comme des terroristes en activité permanente qui menacent la stabilité de la région<sup>3</sup>. Cependant, certains analystes et experts colombiens, dont Eduardo Pizarro Leongómez, Armando Borrero Mansilla et César Torres del Río, ne partagent pas cette vision étasunienne. En effet, selon eux la nature, l'évolution

---

<sup>1</sup> Ley de Seguridad Nacional de 2005. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&sqi=2&ved=0ahUKEwiqsyh08HSAhVCWhQKHUTbDmQQFggaMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.diputados.gob.mx%2Fleyes/Biblio%2Fpdf%2FLSegNac.pdf&usg=AFQjCNH4wK\\_mb1MbAzlsLcFDFBhNDt1spQ&sig2=91LNIObFBQ85JJ7pA4UBuQ&bvm=bv.148747831,d.d24](https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&sqi=2&ved=0ahUKEwiqsyh08HSAhVCWhQKHUTbDmQQFggaMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.diputados.gob.mx%2Fleyes/Biblio%2Fpdf%2FLSegNac.pdf&usg=AFQjCNH4wK_mb1MbAzlsLcFDFBhNDt1spQ&sig2=91LNIObFBQ85JJ7pA4UBuQ&bvm=bv.148747831,d.d24)

<sup>2</sup> PIZARRO LEONGÓMEZ, *Op. Cit.*, pp. 71-72.

<sup>3</sup> PEYROT RAAB (Capitaine de corvette de la Marine mexicaine – SEMAR), *Op. Cit.*, pp. 9-13.

et les objectifs de ces organisations, dans le cadre du conflit armé colombien, sont très différents. En revanche, dans la stratégie de sécurité des États-Unis, le conflit armé colombien est perçu comme une menace conjointe à leur sécurité dite *intérieure*. Par ailleurs, cet argument s'est vu renforcé par la déclaration de James Hill, chef du SOUTHCOM, « *les États-Unis font face à deux types de menaces dans l'hémisphère occidental : la menace traditionnelle du narcoterrorisme et l'émergente menace du populisme radical* »<sup>1</sup>. De ce fait, tout comme la menace traditionnelle provenant de la Colombie, l'incertitude politique au Venezuela représente également une menace à la sécurité des États-Unis.

## §1. Le Plan Colombia

Le *Plan Colombia* est un accord bilatéral en matière de lutte contre le narcotrafic entre la Colombie et les États-Unis passé en 1999 sous le gouvernement d'Andrés Pastrana (1988 – 2002) et de Clinton (1992 – 2001) et s'est poursuivi sous les mandats des présidents Álvaro Uribe Vélez (2002 – 2010) et Juan Manuel Santos (2010 – 2018).

En 1999, la visite officielle du sous-secrétaire d'État Thomas Pickering a coïncidé avec l'enthousiasme du président Pastrana (1988 – 2002) afin de rédiger la première version du *Plan Colombia*, avec le soutien des fonctionnaires civils et militaires du *Department of Defense*. Cette première version appelée « *Plan pour la paix, la prospérité et le renforcement de l'État* », a été présentée en espagnol et en anglais. Le plan concernait cinq domaines essentiels ; a) l'économie ; b) la stratégie antidrogue ; c) la réforme du système de la justice ; d) la démocratisation ; et e) le développement social et le processus de paix<sup>2</sup>. Le projet a été finalement accepté par le *US Congress* en juin 2000. Dans ce contexte, 1,3 milliards de dollars ont été accordés pour financer la lutte antidrogue dont 860 millions (62.2 %) destinés à la Colombie, 110 (8.3 %) pour la Bolivie, 32 (2.4 %) pour le Pérou et 20 (1.5 %) pour l'Équateur. En Colombie, 519 millions (60.4 %) ont été accordés pour le soutien militaire, 123 (14.3 %) pour la police nationale, 68.5 (8.0 %) pour le développement alternatif, 45

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> LEAL BUITRAGO, Francisco, « *El plan Colombia: orígenes, desarrollo y proyecciones regionales* », ICONOS revista de ciencias sociales, No. 10, 2001, p. 82.

(5.2 %) pour le renforcement des institutions, 37.5 (4.4 %) pour les réfugiés internes, 13 (1.5 %) pour la réforme du système judiciaire et 3 (0,3 %) pour la recherche de la paix<sup>1</sup>.

Dans ce cadre, les États-Unis et la Colombie ont formé un bataillon composé de neuf-cent cinquante hommes et doté de trente-trois hélicoptères *Huey*, dont la mission était d'assurer la sécurité nécessaire aux éradications par aspersion dans les départements du Putuamayo et du Caqueta, où les FARC étaient très actives. Cette brigade contre-narcotique est une unité aéromobile dotée de seize UH-60 et de trente UH-1H *Huey* de transport. L'aviation de l'armée de terre a mis à disposition de cette brigade plus de quarante hélicoptères, avec une rotation toutes les deux semaines. Les hélicoptères ont ensuite été attribués aux bataillons par l'état-major de la brigade selon leurs besoins<sup>2</sup>.

Parmi les premières actions du président Pastrana, qui avait également entamé des négociations de paix avec les FARC, figurait la « diplomatie pour la paix » afin de s'assurer les ressources économiques et le soutien politique international en vue d'atteindre « la paix, la prospérité » de l'État Colombien. Selon Armado Borrero Mansilla, ancien conseiller en matière de sécurité du président Samper (1994 – 1998) « *le président Pastrana présentait le narcotrafic comme une composante de la crise colombienne devant ses voisins et l'Union européenne. Face au gouvernement des États-Unis, il insistait sur le lien croissant entre le narcotrafic et le conflit armé, situation que les autorités nord-américaines de l'époque avaient du mal à comprendre ou ne voulaient pas accepter* »<sup>3</sup>. La première étape du *Plan Colombia* s'est étendue de 1999 à 2005.

Dès son commencement en 2000, le *Plan Colombia* s'est concentré sur le sud du pays, où il s'est attaqué aux cultures illicites dans l'objectif de vaincre militairement les FARC (cf. supra, chapitre III). En 2002, le *US Congress* a approuvé une loi permettant au gouvernement colombien d'« *utiliser l'assistance militaire dans les activités de contre-insurrection dirigées contre les mouvements de guérilleros de la nation* »<sup>4</sup>. Par ailleurs, la frustration colombienne à l'égard des négociations de paix avec les FARC en 2000, lors de la signature des accords de *El Cagúan*, s'est traduite par l'élection, en mai 2002, du seul candidat présidentiel qui se soit toujours opposé à la guérilla : Álvaro Uribe Veléz. En effet,

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> TISSERON (Lieutenant, Armée de terre française), *Op. Cit.*, p. 37.

<sup>3</sup> Nous traduisons. BORRERO MANSILLA, Armando, ancien professeur à la *Escuela Superior de Guerra de Bogotá* et au *Centro de Estudios Superiores de la Policía Nacional de Colombia* et conseiller présidentiel en matière de *Seguridad Nacional* d'Ernesto Samper, entretien 2 décembre 2015. Bogotá.

<sup>4</sup> PEYROT RAAB (Capitaine de corvette de la Marine mexicaine – SEMAR), *Op.Cit.*, pp. 11-13.



depuis le début de son premier mandat en août 2002, le président Uribe Veléz (2002 – 2010) a en partie réussi à pallier le problème conjoncturel de sécurité à travers des ressources militaires étasuniennes intégrées à sa PDS, ce qui pourrait s'interpréter comme une reconversion de la lutte contre la guérilla et le narcotrafic ou un retour à la lutte contre le « narcoterrorisme » en Colombie (c.f. supra, chapitre III).

Lors de sa deuxième phase (2006 – 2010), dite « de consolidation », les États-Unis et la Colombie décident de poursuivre la même voie et de consolider quatre aspects : a) le combat contre le terrorisme, le narcotrafic et le crime organisé transnational ; b) la réactivation économique et sociale ; c) le renforcement des institutions et du système judiciaire et ; d) la démobilisation des groupes armés (notamment les paramilitaires). Par ailleurs, comme le signale Eduardo Pizarro Leongómez, les États-Unis ont également soutenu la Colombie via la *Andean Counterdrug Initiative* – ACI visant à éradiquer plus de cent quarante mille hectares de cultures de cocaïer, mais aussi via la *International Military Education Training* – IMET (entraînement des forces militaires colombiennes) et la *Anti-Kidnapping Initiative* – AKI (équipement et entraînement des *Grupos de Acción Unificada por la Libertad Personal* – GAULA, unité d'élite en matière d'enlèvements)<sup>1</sup>.

Entre 2007 et 2011, les gouvernements colombiens et étasuniens décident de continuer avec le *Plan Colombia*. Cette nouvelle phase, intitulée « *Estrategia para el Fortalecimiento de la Democracia y el Desarrollo Social* [Stratégie pour le Renforcement de la Démocratie et le Développement Social] », prônait une réduction progressive de l'assistance économique des forces armées et de la police nationale et une augmentation des financements destinés aux programmes d'assistance non militaires. En effet, en mars 2007, lors de sa tournée sud-américaine, le président Bush s'est réuni avec le président Uribe (2002 – 2010) et a discuté du traité de libre-échange entre les deux pays ainsi que de la lutte contre le terrorisme.

Par ailleurs, pour le gouvernement colombien, le soutien des États-Unis via le *Plan Colombia*, avec près de 3.5 milliards de dollars, était nécessaire pour la mise en place, depuis 2002, de la PDS du président Uribe Vélez (cf. supra, chapitre III). Le *Plan Colombia* comprend huit axes différents, dont les plus importantes sont l'interdiction régionale des drogues, la brigade contre le narcotrafic, la police anti-narcotiques et l'interdiction en Colombie. La stratégie accordait moins d'importance aux plans de développement alternatif,

---

<sup>1</sup> PIZARRO LEONGÓMEZ, *Op.Cit.*, p. 75.

le renforcement de l’instruction et des Droits de l’Homme et au processus de paix avec les guérillas. La figure 15 montre la répartition des fonds du *Plan Colombia*.

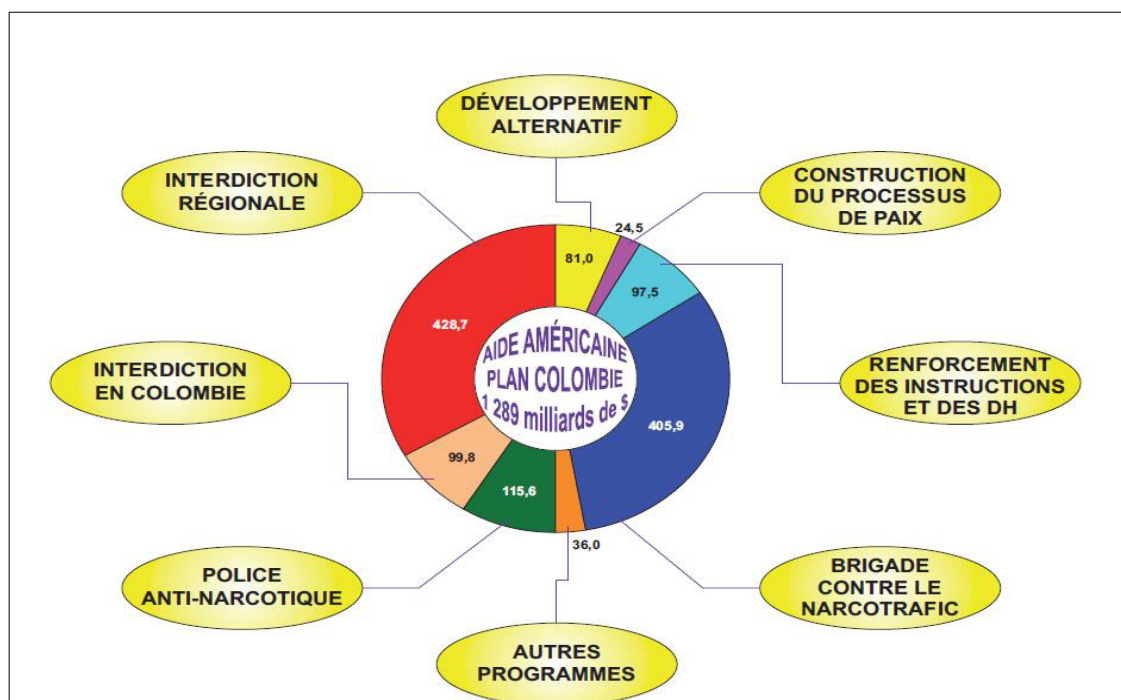


Figure 15. Aide anti-narcotique des États-Unis à la Colombie dans le cadre du Plan Colombia  
Source. Organigramme élaboré par le lieutenant de l’Armée de terre française Antonin Tisseron, Op.Cit, p. 36.

## §2. De l’ASPAN à la Iniciativa Mérida

*If you look at Plan Colombia’s impact on the total tonnage of drugs that go to the market of international consumers, or the total number of hectares of coca in Colombia, I think that without risk of angering our Colombian friends we can say that Plan Colombia has not had an impact on the mitigation of production or trafficking*

*Arturo Sarukhan, Ambassadeur du Mexique aux États-Unis, mai 2015*

Comme il a été précisé dans l’introduction générale, l’un des principaux éléments qui définissent la politique de sécurité mexicaine contemporaine est la situation créée après les attentats du 11/09 qui ont eu des conséquences directes au Mexique. En effet, à l’instar de la

grande majorité des pays du monde, le Mexique s'est vu obligé à répondre à la nouvelle stratégie étasunienne en matière de sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme. Comme nous l'avons vu plus haut, celle-ci s'articule autour de deux fronts : la *Homeland Security* et la stratégie d'action préventive contre le terrorisme, la *preemptive action*. En ce qui concerne la *Homeland Security*, la collaboration du Mexique et du Canada ont été vitales et ont entraîné la signature de nombreux accords gouvernementaux en matière de frontières dites « intelligentes » en 2001 avec le Canada et en 2002 avec le Mexique.

La diplomatie mexicaine a activement critiqué la politique internationale de Washington de lutte contre le terrorisme (*preemptive action*). En effet, les relations entre les ministères des Affaires étrangères des États-Unis (*U.S. Department of State*) et du Mexique (*Secretaría de Relaciones Exteriores – SRE*) ont été tendues à la suite de condamnation de l'intervention étasunienne en Iraq par la diplomatie mexicaine. En outre, la création du NORTHCOM en 2002 a également été mal perçue par le SRE. En revanche, les organismes de sécurité et de justice mexicains (SEGOB, PGR, SEDENA, SEMAR, SSP, PFP, CISEN) avaient de bonnes relations avec leurs collègues étasuniennes (CIA, FBI, DEA), notamment le HSD. Ainsi, le principal accord de coopération entre les deux pays a été l'entraînement de forces de police et militaires mexicaines, l'échange de renseignement et le renforcement du système judiciaire mexicain<sup>1</sup>.

Ces accords de coopération se sont institutionnalisés dans le cadre de l'ASPAN de 2005. Comme nous l'avons vu dans notre introduction générale, il s'agit d'une prolongation de l'ALENA (1994) qui a pour objectif d'améliorer la sécurité de l'Amérique du Nord (Canada, États-Unis et Mexique). Ce partenariat cherche principalement à harmoniser les réglementations du Mexique et du Canada avec celles des États-Unis dans l'objectif de faciliter le commerce et de sécuriser la région face aux « nouvelles menaces »<sup>2</sup>.

L'ASPAN constitue ainsi un mécanisme trilatéral à caractère permanent qui compte deux agendas : l'un pour la « sécurité » et l'autre pour la « prospérité ». Il apparaît nécessaire de souligner qu'il ne s'agit pas d'un modèle d'intégration comme celui de l'Union Européenne, car la libre circulation des personnes, l'adoption d'une monnaie commune et la

---

<sup>1</sup> BENÍTEZ MANAUT, Raúl. « *La crisis de seguridad en México* », Nueva sociedad, No. 220, mars – avril, 2009, pp. 173 – 189.

<sup>2</sup> CERDA PÉREZ, Rogelio. *Elementos para la construcción de una seguridad nacional y regional en América del Norte*, in Rodríguez Sumano, Abelardo (Co). *Agendas comunes y diferencias en la seguridad de América del Norte ¿De dónde venimos?, ¿dónde estamos? y ¿a dónde queremos ir?*, Chapitre IX, Centro de Estudios Superiores Navales de la Armada de México, 2012, pp. 433- 438.

création d'organisations supranationales dans l'espace géographique nord-américain ne sont pas prévues dans l'accord. En fait, l'ASPAN coordonne les efforts en matière de sécurité dite *intérieure* de chaque pays tout en adoptant un agenda de menaces « trilatérales » à la *National Security/Seguridad Nacional/Sécurité Nationale (le Français est aussi la langue officielle du Canada)*. L'agenda de la *sécurité nationale* peut se définir comme un outil flexible qui vise à institutionnaliser les questions relatives à la sécurité et représente le point d'inflexion pour l'intensification des liens militaires<sup>1</sup>.

Au niveau stratégique et en matière de sécurité, cet instrument de coopération implique un alignement des politiques de sécurité et de défense mexicaines et canadiennes à celles des États-Unis. De manière générale, il entraîne des mesures contre le terrorisme, l'application de la loi, la conformation d'un centre « trinational » de renseignement ainsi que l'entraînement conjoint des officiers ayant pour objectif de garantir les plus hauts standards de sécurité régionale. Dans les faits, à l'heure actuelle l'ASPAN est un mécanisme qui n'est pas pratiquement appliqué, même s'il continue en vigueur. Dès ses origines, cette alliance constituait un accord très particulier qui dépendait des agendas, et même de l'empathie, des présidents de l'espace nord-américain.

À partir de 2007, les gouvernements du Mexique et des États-Unis commencent à négocier la *Iniciativa Mérida*, un accord qui contient les stratégies bilatérales entre ces deux pays, visant à lutter contre le narcotrafic et l'immigration illégale. Dans ce cadre, le gouvernement mexicain s'est engagé à lutter contre le crime organisé en échange du compromis des États-Unis de contrôler la contrebande d'armes ainsi que de diminuer la demande interne de produits stupéfiants<sup>2</sup>.

Cette initiative a été formalisée par les présidents Bush et Calderón en mars 2007 à Mérida, État du Yucatán. Juste après le sommet, Bush a sollicité au *US Congress* un budget de cinq cents millions de dollars pour le Mexique. En 2008, le Congrès approuve un budget de 1,4 milliards de dollars sur trois ans. Entre 2008 et 2013, le budget s'est élevé à la hauteur de 2,8 milliards, dont 1,8 milliards destinés aux forces armées mexicaines. Il est important de souligner qu'en 2010, le Mexique a été le premier récepteur des fonds US en Amérique latine devant la Colombie<sup>3</sup>. Ces fonds sont destinés uniquement à l'acquisition d'équipements militaires, software et entraînement des troupes. En effet, à la différence de

---

<sup>1</sup> VEGA CALLES (Lieutenant de navire de la Marine mexicaine – SEMAR), *Op. Cit.*, p. 13.

<sup>2</sup> BENÍTEZ MANAUT (2009), *Op. Cit.*, 175.

<sup>3</sup> BENÍTEZ MANAUT, Raúl. « *La Iniciativa Mérida: nuevo paradigma en la relación de seguridad México-Estados Unidos-Centroamérica* », *Revista Mexicana de Política Exterior*, juillet- octobre 2000, pp. 215 – 242.

la Colombie, cet accord ne prévoit pas l'intervention directe des troupes étasuniennes ou des sociétés militaires privées sur le territoire mexicain, notamment en raison de l'interdiction de la présence de forces armées étrangères en territoire mexicain garantie par la Constitution<sup>1</sup>. Toutefois, il apparaît nécessaire de souligner que ces stratégies (ASPAN et *Iniciativa Mérida*) ont été implémentées sous le mandat des présidents du PAN (Fox et Calderón), moins souverainistes que le PRI.

Selon les autorités étasuniennes, la *Iniciativa Mérida* comprend quatre piliers<sup>2</sup> :

- 1) Désarticulation des groupes du crime organisé ;
- 2) Institutionnalisation de la capacité pour garantir l'État de Droit ;
- 3) Construire une frontière pour le XXI<sup>e</sup> siècle ;
- 4) Élaborer des institutions solides.

Il convient de remarquer que les trois premiers piliers impliquent les forces armées, la police et les services de renseignement qui, dans le cadre de *Mérida*, effectuent les activités suivantes :

- 1) Une stratégie de définition des « cibles de principales » qui vise à neutraliser les leaders des principaux groupes du crime organisé ;
- 2) Soutien opérationnel des forces d'intervention terrestre mexicaines visant à détecter le trafic de drogue, d'armes et de personnes dans les principales autoroutes, voies et chemins de fer du pays ;
- 3) Soutien opérationnel aux forces d'intervention maritimes, surtout celles du SEMAR ;
- 4) Soutien logistique pour les agences de sécurité aux frontières mexicaines avec les États-Unis, le Guatemala et le Belize ;
- 5) Soutien en matière d'équipement et d'entraînement des agences de police et de renseignements mexicaines ;

---

<sup>1</sup> COLMEX: El Colegio de México et la Fondation Konrad Adenauer Stiftung: ISACSON Adam: *La iniciativa Mérida y sus alcances*: Colloque international « *El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales* », 17 et 18 novembre 2013, México City, et LLORENTE, María Victoria et MCDERMOTT, Jeremy. « *Colombia's Lessons for Mexico* » », in « *One goal, two struggles: Confronting Crime and Violence in Mexico and Colombia* », Woodrow Wilson Center Latin American Program, Washington, 2014, pp. 01- 46.

<sup>2</sup> Nous traduisons. United States Embassy in Mexico. [En ligne]. Disponible sur : <https://mx.usembassy.gov/es/nuestra-relacion/temas-bilaterales/iniciativa-merida/>

- 6) Soutien des activités militaires en matière de sécurité intérieure et lutte contre la criminalité au Mexique. Le *Department of State* estime que la capacité militaire pour lutter contre le crime organisé est toujours essentielle ;
- 7) Programmes de capacitation des forces armées mexicaines en matière de respect des Droits de l'Homme ;
- 8) De nombreux efforts visant à apaiser les relations historiquement distantes des agences de sécurité mexicaines et étasuniennes.

En 2009, le président Obama a souligné la nécessité de renforcer le système judiciaire mexicain. De ce fait, le financement de *Mérida* en matière militaire et policière a connu une importante réduction en 2011. En effet, ce budget constituait la moitié du total du financement, bien que la coopération entre les forces de sécurité mexicaines (PF, PGR, SEMAR et CISEN) et étasuniennes (DEA, FBI, DHS, US Army) soit toujours très étroite.

Ainsi, ce virage stratégique c'est concentré sur le quatrième pilier de *Mérida* qui se focalise sur la construction d'institutions gouvernementales et judiciaires solides. Comme nous l'avons vu dans notre introduction, le Mexique a initié une importante réforme du système judiciaire à la suite de la réforme constitutionnelle du 18 juin 2008. Cette réforme a enclenché un processus visant à remplacer le système inquisitoire par un système accusatoire qui comprend une procédure orale (*Juicio Oral*). Elle vise notamment à promouvoir un système d'égalité entre les parties et à protéger pleinement les Droits de l'Homme<sup>1</sup> (*cf. supra*, introduction). Cette réforme a été suivie de l'adoption d'un nouveau *Código Nacional de Procedimientos Penales* [Code de National de Procédure Pénale] promulgué le 5 mars 2014. Par ailleurs, en avril 2014, le Congrès National a également réformé le *Código de Justicia Militar* retirant aux tribunaux militaires la compétence pour juger les cas de violations des Droits de l'Homme contre les civils.

Dans le cadre de *Mérida*, la part la plus importante de l'équipement a été destinée aux forces armées, notamment le SEMAR, et dans une moindre mesure au CISEN, au PGR et aux forces de police locales et municipales des États frontaliers avec les États-Unis. Une grande partie du financement a donc été utilisé pour acquérir des articles de *alto costo* (de

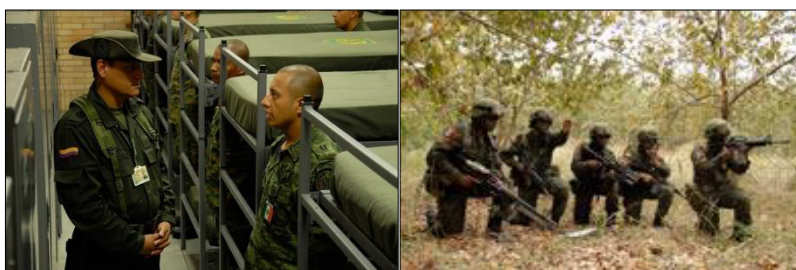
---

<sup>1</sup> BENÍTEZ MANAUT, Raul, « *Mexico- Colombia: U.S. Assistance and the fight against Organized crime* », in « *One goal, two struggles: Confronting Crime and Violence in Mexico and Colombia* », Wodrow Wilson Center Latin American Program, Washington, 2014, pp. 47 – 70.

coût élevé) dont six hélicoptères Black Hawk UH-60 de quinze millions de dollars par unité, dont trois pour la Police Fédérale et trois pour la Marine.

Pour sa part, le SEMAR a reçu huit hélicoptères Bell-212 et quatre aéronefs CASA. En 2012, la Marine a reçu un avion CASA 235 de reconnaissance et des équipements d'inspection, ayant un coût de quarante-trois millions de dollars. Le *Secretaría de Seguridad Pública* reçoit le transfert d'un hélicoptère Black Hawk UH-60 en décembre 2012 ayant un coût de vingt millions de dollars<sup>1</sup>.

En 2013, ce soutien matériel a progressivement diminué pour donner la priorité à la l'instruction et au renseignement. Ainsi, dix-neuf mille fonctionnaires mexicains, dont quatre mille quatre cents agents enquêteurs de la Police Fédérale, ont été formés. La DEA a formé trois mille sept cents trente-sept agents entre 2008 et 2012.<sup>2</sup> En outre, la *Policía Nacional* colombienne a également formé deux mille cinq cents quarante-trois agents mexicains entre 2010 et 2012 dans la *Escuela de la Jungla* et le *Centro Nacional de Entrenamiento y Operaciones Policiales* – CENOP [Centre National d'Entraînement et d'Opérations de Police]<sup>3</sup>. (Voir Image 2).



**Image 2. Formation des militaires et des policiers fédéraux mexicains par la Police Nationale colombienne**  
Source. Sierra et Turati, *Op. Cit.*

Autre aspect important de la collaboration dans le cadre de *Mérida* a été l'échange de renseignements en temps réel entre les agences mexicaines et étasuniennes pour neutraliser les principaux leaders du crime organisé mexicain, notamment les *Zetas*, les *Beltrán Leyva* et la *Familia Michoacana*. Roberto Arnaud, expert en *Seguridad Nacional* et criminalité organisée, signale que la stratégie-d'élimination de cibles de « *high-value target* », priorisée

---

<sup>1</sup>GOCHMAN, Benjamin, « *La transformación de las relaciones de defensa entre EUA y México* », *ÁGORA*, Vol. 5 *Combate a las organizaciones criminales transnacionales*, Numéro 2, 2012, pp. 8-9.

<sup>2</sup> ISACSON, *Op. Cit.*,

<sup>3</sup> SIERRA, Alberto et Turati, Marcela. (11 octobre 2011), «Capacitación “made in USA” a mexicanos... en Colombia », *Proceso*, édition 1823.

par les services de renseignement étasuniens pour identifier les individus les plus importants des cellules terroristes et dont la capture était essentielle, a été le modèle pour les autorités mexicaines. En effet, la même équipe chargée des opérations contre *Al Qaeda* a été la responsable de l'implémentation de cette stratégie au Mexique. Dans ce cadre, la CIA et la DEA ont formé la *Policía Federal* – PF et l'ont divisée en six unités d'enquêtes sensibles, intégrées par vingt-cinq officiers. Chaque unité était chargée de la détention d'un ensemble d'individus d'un groupe criminel<sup>1</sup>.

Le 23 mars 2009, le gouvernement mexicain a publié dans le Journal Officiel de la Fédération une liste des « *objetivos de alto valor* (cibles de haute valeur) » intégrée par trente-sept individus appartenant à six organisations criminelles différentes. À la fin du mandat du président Calderón vingt-cinq des trente-sept criminels les plus recherchés par les autorités ont été capturés ou abattus. Si le résultat paraît positif, les conséquences ont été durement critiquées par les experts mexicains, notamment du fait de l'augmentation de la violence entraînée par chaque neutralisation. En effet, la neutralisation du narcotrafiquant Arturo Beltrán Leyva a entraîné la fragmentation de son organisation en de nombreuses cellules criminelles qui se disputent actuellement le territoire du Guerrero.

Nous sommes de l'avis de Roberto Arnaud que cette stratégie a échoué, car les autorités étasuniennes et mexicaines ont pris comme paramètre la stratégie implémentée contre *Al Qaeda* et le *cartel de Medellín* où la neutralisation de cibles de haute valeur (Osama Bin Laden et Pablo Escobar) a eu pour conséquence la désarticulation des structures criminelles et terroristes. La dynamique contemporaine du terrorisme et celle du *cartel de Medellín* est différente de celle du narcotrafic mexicain où au moins sept organisations criminelles coexistent. À la différence des organisations criminelles mexicaines, les organisations terroristes du Moyen-Orient ne sont pas en concurrence les unes contre les autres. En outre, la désaffection du *cartel de Medellín* n'a pas entraîné une guerre pour le contrôle du marché, le *cartel de Cali* a simplement pris la relève<sup>2</sup>.

Par ailleurs, dans le cadre de *Mérida*, la présence d'agents étasuniens sur le territoire mexicain a considérablement augmenté (tout en contrevenant à la disposition constitutionnelle qui interdit la présence d'agents étrangers au Mexique). La CIA, la DEA et le DHS se sont installés au Mexique afin de mieux coordonner ses leurs activités avec les

---

<sup>1</sup> ARNAUD, Roberto, « *¿Qué tienen en común Al Qaeda, el cártel de Medellín y Los Zetas?* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 13, No.4, octobre- décembre 2013, pp. 24-29.

<sup>2</sup> *Ibidem*.



agences mexicaines. Dans ce contexte, les deux pays ont approuvé la création de « Centres de fusion ». Ainsi, une *Agencia Bilateral de Implementacion* [Agence Bilatérale d'Implémentation] près de l'Ambassade des États-Unis à Mexico, gérée par la CIA et intégrée par des fonctionnaires des deux pays, a été créé fin 2010. En 2011, en réponse à la demande du président Calderón, la DEA a établi un deuxième Centre de fusion, conjointement avec la CIA et le NORTHCOM et les agences de sécurité mexicaines, à Monterrey pour faire face à l'augmentation de la violence<sup>1</sup>.

Durant le mandat de Calderón, les relations entre les agences mexicaines et étasuniennes ont connu un processus de rapprochement sans précédents. Le SEMAR s'est toujours montré très favorable à la collaboration avec les forces armées étasuniennes et forme ses éléments avec les militaires étasuniens. Le partage de renseignement a également joué un rôle important dans la relation entre le SEMAR et les USA, notamment pour capturer ou éliminer les narcotrafiquants faisant partie des « cibles de haute valeur ». Cependant, la relation entre le *Department of Defense* et Forces Armées Mexicaines continuent à être distantes.

Rappelons que pour des raisons historiques le SEDENA a une posture nationaliste vis-à-vis des États-Unis. En avril 2001, le général Gerardo Clemente Ricardo Vega Garcia, secrétaire à la Défense, a informé le Congrès que le SEDENA ne prendrait pas partie aux programmes et aux opérations conjointes du NORTHCOM. De ce fait, il y a eu peu de contacts formels avec le NORTHCOM et le SEDENA entre 2002 et 2005. Si les relations entre le SEDENA et le NORTHCOM étaient amicales, il n'existait cependant pas une stratégie formelle pour la collaboration en matière de défense<sup>2</sup>. Actuellement, les militaires étasuniens poursuivent leurs efforts pour apaiser la relation avec le SEDENA afin d'avoir une coopération bilatérale réelle avec l'Armée Mexicaine, exercices qu'ils mènent déjà avec les forces armées des pays sud-américains, notamment la Colombie.

La *Fuerza Aérea Mexicana* [Force Aérienne Mexicaine] a une collaboration étroite avec les agences étasuniennes. En 2009, le commandant de la Force Aérienne, le général de division Leonardo González García, s'est rendu au siège du NORTHCOM et du *North American Aerospace Defense Command* – NORAD pour discuter sur les stratégies et l'équipement utilisés au Mexique dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic<sup>3</sup>. Dans ce cadre, la *Fuerza Aérea Mexicana* a acquis d'équipements comprenant des avions pour des

---

<sup>1</sup> ISACSON, *Op. Cit.*,

<sup>2</sup> GOCHMAN, *Op. Cit.*, pp. 8-9.

<sup>3</sup> Redacción Ágora, « *Dos comandos por la seguridad de Norteamérica* », ÁGORA, Vol. 3 Narcoterrorismo, Numéro 1, 2010, pp. 25 – 27.

vols logistiques, des hélicoptères et des radars, ainsi qu'un programme d'entraînement de pilotes. Ainsi, selon le général de division « *la Fuerza Aérea Mexicana adapte et modernise ses missions et équipements pour participer efficacement dans la guerre contre le narcotrafic. Pour atteindre cet objectif elle exerce une surveillance aérienne continue dans les zones utilisées par les criminels afin de réaliser des interceptions et la surveillance des aéronefs transportant des drogues* »<sup>1</sup>.

Pour sa part, le général Henry Morrow, commandant de la *First Air Force*, a exprimé sa vision sur la relation bilatérale entre les deux pays et a souligné que « *nous avons des objectifs en commun ; nous partageons le même objectif pour la sécurité de l'Amérique du Nord et cela nous rapproche plus. Nous nous battons contre ces gens qui détruisent nos nations* »<sup>2</sup>. À la lumière des efforts pour combattre le narcotrafic, le général Morrow a également souligné que les deux pays doivent travailler conjointement pour combattre ce phénomène : « *les efforts de coopération entre le Mexique et les États-Unis doivent être permanents dans les années à venir. Si notre collaboration est forte, nous gagnerons la guerre contre le narcotrafic* »<sup>3</sup>.

Finalement, le gouvernement des États-Unis a créé en novembre 2013 le *U.S. Special Operations Command North* – SOCNORTH, une nouvelle composante du NORTHCOM, responsable des opérations militaires étasuniennes au Canada, aux Bahamas et au Mexique<sup>4</sup>. Cette unité a pour objectif de construire un programme de commandos pour inviter les forces de sécurité, les militaires et les agents de renseignements mexicains à étudier les opérations étasuniennes afin de leur montrer comment les troupes d'opérations spéciales ont construit un réseau spécial pour encercler Osama Bin Laden. Ce programme a déjà servi de modèle aux autorités mexicaines pour établir leur propre centre de renseignement à Mexico pour identifier les cellules criminelles.

Autre volet de la *Iniciativa Mérida* comprend la collaboration avec l'ancienne *Secretaría de Seguridad Pública* – SSP. Dans ce cadre-là, plus de quatre mille quatre cents agents de police ont été formés dans les installations de la *Academia de la Policía Federal*, située à San Luis Potosí. Les instructeurs étaient des professionnels issus principalement des agences de l'ordre public des États-Unis, de la Colombie (mais aussi du Canada et

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 27.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>4</sup> Voir site officiel du NORTHCOM. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.northcom.mil/About-USNORTHCOM/>

l'Espagne). Deux cent cinquante officiers de police ont été formés aux techniques de lutte contre le trafic d'armes, contre le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et les techniques d'enquête. Au total, cinq mille quatre cents officiers ont été formés pour la lutte contre-narcotique<sup>1</sup>. Cependant, une force de sécurité publique efficace nécessite aussi un système judiciaire à la hauteur. Ainsi, des nombreux fonctionnaires publics mexicains se sont formés en Colombie et au Chili afin d'exploiter l'expérience technique de ces experts (cf. supra, introduction).

Enfin, durant le mandat du président Peña Nieto (2012 – 2018), plus souverainiste, une nouvelle ère de *Mérida* a commencé. En effet, le président Peña Nieto a rapporté les programmes de sécurité, qui sont en cours de « révision », informant les autorités des États-Unis que dorénavant le contact avec les agences de sécurité mexicaines se fera par l'intermédiaire du SEGOB. En outre, les centres de fusion ont été désaffectés. À l'heure actuelle il n'y a pas de personnel étasunien dans le centre de renseignement à Monterrey. Les fonds étasuniens versés au Mexique ont depuis considérablement diminué. En 2014, le financement militaire et économique était de l'ordre de deux cent quatre-vingts millions de dollars contre sept cents quarante millions de dollars en 2010<sup>2</sup>. Le futur de cette initiative demeure incertain.

Pour conclure, il convient de souligner que les différences entre le *Plan Colombia* et la *Iniciativa Mérida*. En effet, malgré leurs objectifs la lutte contre la drogue, ces deux stratégies sont différentes. Tout d'abord, le Mexique possède une vaste frontière avec les États-Unis, ce qui implique la construction d'une frontière plus sécurisée, car l'immigration et le trafic de drogue sont perçus comme une source de déstabilisation pour Washington. Le *Plan Mérida* implique une stratégie visant à mieux contrôler ces flux illégaux. En revanche, le *Plan Colombia* vise à renforcer les institutions étatiques colombiennes et à augmenter la présence de l'État sur le territoire national<sup>3</sup>.

Deuxièmement, il faut tenir compte des différences entre la Colombie et le Mexique. La Colombie est un pays unitaire dont la gestion de la police dépend de l'État central. En revanche, le Mexique est un État fédéral et chaque État fédéré, comme nous l'avons vu dans

---

<sup>1</sup> LOWELL, Brandi, «*Avances de la Iniciativa Mérida* », ÁGORA, Vol. 3 Colaboración, Numéro 4, 2010, pp. 60-62.

<sup>2</sup> ISACSON, *Op. Cit.*,

<sup>3</sup> PAUL, Chirstopher, et al, « *Mexico is not Colombia. Alternative historical analogies for responding to the challenge of violent drug-trafficking organizations* », RAND Corporation, National Security Research Division, 2014, pp.93.

notre introduction, possède sa propre police ce qui rend plus difficile la formation ses forces de police, un processus qui est toujours en cours. Cependant, la principale différence réside dans l'existence d'un conflit armé interne qui oppose le gouvernement Colombien aux guérillas depuis les années 1960. Ainsi, la stratégie contre-insurrectionnelle et contre-narcotique prend de l'ampleur et devient un élément clé de la lutte antiterroriste du président Uribe Vélez (2002 – 2010). *A contrario*, le Mexique ne connaît pas de conflit armé ni l'existence de guérillas puissantes et par conséquent il n'y a pas une stratégie contre-insurrectionnelle mise en place avec la *Inicativa Mérida*<sup>1</sup>. En effet, la priorité est la lutte contre le narcotrafic, l'immigration illégale et le trafic d'armes et pas la guerre contre le terrorisme ou l'insurrection. En somme, la sécurité dans l'espace nord-américain constitue un champ en construction et en négociation permanente entre des associés.

### **§3. La coopération étasunienne en Amérique centrale**

Avant d'analyser la stratégie étasunienne en Amérique centrale, il convient de présenter brièvement l'Amérique centrale. L'Amérique centrale s'étend de l'isthme de Tehuantepec (Oaxaca, Mexique) à l'Isthme de Darién (Panama) au sud. Elle est bordée par le Golfe du Mexique au nord, la mer des Caraïbes à l'est, et par l'océan Pacifique au sud et à l'ouest. Elle est conformée par les territoires du Guatemala, Belize, Honduras, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica et Panama et s'étend sur 524.184 km<sup>2</sup>. Elle peuplée par 44,671 millions d'habitants.

Comme nous l'avons vu dans notre introduction, cet espace subrégional comprend les territoires des anciennes Provinces-Unies d'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, El Salvador, Nicaragua et Costa Rica) qui appartenaient au Premier Empire Mexicain (1821 – 1823). La région a été le théâtre des nombreuses guerres civiles dont les plus importants se sont déroulées dans le contexte de la Guerre froide, notamment au Guatemala (1960 – 1996), au Salvador (1979 – 1992) et au Nicaragua (1979 – 1990) et ont attiré l'attention de Washington, notamment les cas du financement de la *Contra* au Nicaragua contre les sandinistes et le bombardement du Guatemala en 1954. Cependant, à la fin de la Guerre

---

<sup>1</sup> BAILEY, John. « *What can Mexico learn from Colombia to combat organized crime?* », in « *One goal, two struggles: Confronting Crime and Violence in Mexico and Colombia* », Wodrow Wilson Center Latin American Program, Washington, 2014, pp. 95- 106.

froide les États-Unis ont perdu l'intérêt pour l'Amérique centrale et se sont concentrés sur la Colombie et la zone Andine.

La région, particulièrement le Guatemala, le Salvador et le Honduras, plus connue comme le « Triangle du Nord », connaît depuis 2000 une hausse de la violence criminelle liée au trafic de drogue et à l'existence de puissants gangs connus comme les « *Maras* ». Ces gangs ont été formés dans les années 1980 à Los Angeles par des immigrants clandestins venant du Salvador, du Honduras et du Guatemala, qui fuyaient des conditions de vie difficiles, allant de l'exclusion économique et sociale aux guerres civiles.

Les *Maras* se sont implantés dans leurs pays d'origine à la suite des expulsions massives des États-Unis en 1993. L'instabilité politique au sein des pays d'Amérique centrale, bafouant les principes démocratiques et les libertés fondamentales des citoyens, ont probablement indirectement contribué au développement des *Maras*. Ses membres ont su profiter de ces périodes de crise et de pauvreté pour étendre leurs actions dans la criminalité : trafic d'armes, de drogue, le racket, le cambriolage, les enlèvements contre rançon et la prostitution<sup>1</sup>. Les gangs les plus répandus et violentes sont la *Mara Salvatrucha 13* et la *Mara 18*. Ces deux *Maras* ont atteint des dimensions jusque-là inégalées en Amérique centrale et sont devenus un référent essentiel des politiques sécuritaires au Salvador, au Honduras, au Guatemala et dans une moindre mesure au Nicaragua.

Le phénomène des *Maras* est également perçu par Washington comme une source de déstabilisation pour la sécurité régionale. En effet, le 11 mai 2005, lors d'une visite à Washington de six présidents centraméricains, dans le but de promouvoir le Traité de libre-échange d'Amérique centrale – CAFTA, Donald Rumsfeld, alors secrétaire à la Défense des États-Unis, avait rappelé que « *les progrès économiques et la sécurité sont interdépendants : aujourd'hui les menaces pour l'Amérique centrale et les Caraïbes relèvent d'une combinaison antisociale de gangs, de narcotrafiquants, de contrebandiers, de kidnappeurs et de terroristes ; cela ne peut se combattre que par la coopération étroite entre les pays* »<sup>2</sup>. En 2011, l'Amérique centrale a recensé un taux d'homicides de 40 pour 100 000 habitants,

---

<sup>1</sup> CAJINA, Roberto. « *Centroamérica bajo asedio: narcotráfico y debilidades institucionales* », Instituto Español de Estudios Estratégicos IEE, 20 octobre 2012.

<sup>2</sup>Nous traduisons. RIZZUTO, Loretta, « *Les défis de la reconstruction de la paix en Amérique centrale face aux nouveaux conflits et aux nouveaux acteurs de la violence : l'exemple des gangs* » Irenees, Paris, 2008. [En ligne] Disponible sur : [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-analyse-906\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-906_fr.html)

le plus élevé au monde, qui a diminué en 2012 (34 pour 100 000) grâce à une trêve entre les gangs et non pas dûe aux politiques sécuritaires<sup>1</sup>.

Ce contexte d'insécurité trouve également ses origines dans la situation régionale. En effet, en raison de la répression militaire et policière de la guerre contre la drogue déclenchée au Mexique par le président Calderón en 2006, les narcotrafiquants mexicains se sont vus obligés à chercher d'autres territoires plus favorables à leurs activités criminelles. L'Amérique centrale, et plus particulièrement le voisin guatémaltèque, représentait une bonne option, notamment à travers l'existence de groupes criminels et un État avec des institutions faibles.

Dans ce contexte, les États-Unis ont conçu dès 2008 la *Central America Regional Security Initiative* – CARSI, une initiative unilatérale qui comprend un volet d'assistance militaire qui, selon Roberto Cajina, expert nicaraguayen en forces armées, constitue le « troisième des quatre piliers de la stratégie étasunienne contre les drogues en Amérique latine »<sup>2</sup> aux côtés des trois autres, à savoir : la *Iniciativa Andina*, le *Plan Colombia* et la *Iniciativa Mérida*.

Dans sa première étape (2008 – 2009) cette assistance étasunienne a été un complément de la *Iniciativa Mérida*. Dans ce cadre, l'Amérique centrale a reçu deux cents soixante millions de dollars pour les sept pays de la région. Depuis 2008, les États-Unis ont consacré cinq cents millions de dollars pour la CARSI (en 2013 le budget connaît une réduction des fonds accordés à la région de cent millions à quatre-vingt-six millions de dollars). Par ailleurs, Roberto Cajina soutient que la région n'a pas été suffisamment impliquée dans la formulation de CARSI, ce qui fait d'elle une initiative qui répond aux priorités du Mexique et des États-Unis. En 2010, Washington décide de séparer l'Amérique centrale de la *Iniciativa Mérida* en une stratégie à part : la CARSI<sup>3</sup>.

Il convient de préciser qu'à la différence de *Mérida*, la CARSI est pratiquement un programme focalisé dans la lutte contre la criminalité de droit commun, notamment le phénomène des *Maras*, et qui vise à renforcer les forces de police, tandis qu'au Mexique, il s'agit de combattre les groupes du crime organisé et du narcotrafic. Il convient de faire une parenthèse et de distinguer une *Mara* de la criminalité organisée depuis la perspective

---

<sup>1</sup> *Ibide*

<sup>2</sup> CAJINA (20 octobre 2012), *Op. Cit.*,

<sup>3</sup> COLMEX: El Colegio de México et Fondation Konrad Adenauer Stiftung: CAJINA Roberto: *CARSI y el marco regional de cooperación en Centroamérica*: Colloque international « *El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales* », 17 et 18 novembre 2013, México City.

centroaméricaine. Tout d’abord, rappelons que le phénomène des gangs ou *pandilla juvenil* ne constitue pas en soi une modalité de criminalité organisée ni au Mexique ni en Colombie. Précisons que si les *Maras* ne sont pas considérées comme des groupes de la criminalité organisée, elles deviennent une menace à la *Seguridad Nacional* du Mexique quand celles-ci acquièrent une dimension transnationale<sup>1</sup>.

Chaque pays établit les paramètres pour typifier ces organisations selon leur situation sociale. En Amérique centrale (Guatemala, El Salvador et Honduras) les *Maras* constituent un problème d’envergure. Selon une étude de l’Organisation des États Américains les *Maras* constituent des « *groupes de jeunes organisés qui surgissent et se reproduisent fondamentalement dans un contexte de pauvreté urbaine, de marginalisation, de mécontentement social et de manque d’opportunités. Ces jeunes construisent des territoires physiques et sociaux où ils développent des éléments qui leur donnent une identité* » (définition sociologique)<sup>2</sup>.

La législation hondurienne définit une « *pandilla juvenil* » comme un « *groupement d’adolescents de douze à dix-huit ans qui se réunissent et agissent pour agresser d’autres personnes ou entre eux, causer de dégâts publics ou privés ou perturber l’ordre public* » (définition criminologique)<sup>3</sup>. Pour sa part, l’article 1° de la *Ley Anti Maras* de El Salvador définit une *Mara* comme : « *une association délictueuse de personnes qui agissent dans le but de perturber l’ordre public, contre la décence et les bonnes mœurs et qui remplissent tous ou la plupart des critères suivants : qui se réunissent habituellement, qui signalent de segments de territoire comme propre, qui possèdent de signes ou de symboles comme moyens d’identification et qui marquent leurs corps avec de tatouages ou de cicatrices* »<sup>4</sup>.

Par ailleurs, la CARSI est un programme pluriannuel qui fournit des équipements et des entraînements pour assurer l’application de la loi et assister techniquement les réformes des forces de sécurité. L’initiative comprend une approche de coordination des institutions financières régionales, le secteur privé, la société civile et le *Sistema de Integración Centroamericano* – SICA [Système d’Intégration Centraméricaine]. Il convient de souligner

---

<sup>1</sup> Voir PALACIOS RAMÍREZ, Gustavo (Général Brigadier de l’Armée mexicaine – SEDENA), « *Pandillas Transnacionales ¿Un verdadero peligro para nuestra seguridad nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), juillet – septembre 2012, No. 3. pp. 23-28.

<sup>2</sup> Nous traduisons. Secretaría General de la Organización de los Estados Americanos (OEA), Departamento de Seguridad Pública, « Definición y categorización de pandillas », Washington, 2007, p. 33. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.oas.org/dsp/documentos/pandillas/informe.definicion.pandillas.pdf>

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> Nous traduisons. Ley Anti Maras. Asamblea Legislativa de la Republica de El Salvador. [En Ligne]. Disponible sur : <http://www.copades.com.sv/uploaded/content/category/leyes/LEY%20ANTI%20MARAS.pdf>

l'intérêt du *Department of State* et du *Department of Defense* d'affirmer leur collaboration avec l'organisme et de l'intégration des États-Unis au SICA en tant qu'observateur en 2012, bien que l'organisme existe depuis 1991. Les piliers de la CARSI définis par Washington sont<sup>1</sup> :

- 1) Créer des rues sécurisées pour les citoyens ;
- 2) Désarticuler les flux criminels et de contrebande entre/et les pays centraméricains ;
- 3) Contribuer à la création de gouvernements forts, capables et responsables en Amérique centrale ;
- 4) Rétablir la présence effective de l'État, les services et la sécurité dans les communautés en danger ;
- 5) Développer des niveaux de coordination et de coopération entre les pays de la région, autres associés internationaux et donateurs pour combattre les menaces contre la sécurité régionale.

Le financement de la CARSI provient de quatre sources du *Department of State* : a) le *International Narcotics Control and Law Enforcement – INCLE* ; b) le *Nonproliferation, Anti-terrorism, Demining, and Related Programs – NADR* ; c) le *Foreign Military Financing – FMF* ; et d) le *Economic Support Fund – ESF*. Il est impératif de souligner que les autorités centraméricaines ne connaissent pas les détails relatifs à la distribution de ces fonds par pays et par projets, une information que possèdent uniquement les autorités étasuniennes et les groupes de travail des ambassades en Amérique centrale<sup>2</sup>.

Dans la logique discursive du *Department of State*, les cinq piliers de la CARSI n'expriment pas explicitement la stratégie de guerre contre les drogues imposée par Washington (*Plan Colombia, Iniciativa Mérida, Iniciativa Andina*). Cependant, le secrétaire d'État de l'époque, Hillary Clinton, affirmait l'engagement des États-Unis pour la sécurité en Amérique centrale et que son gouvernement « *faisait tout pour lutter contre l'impunité et la corruption et pour fournir les équipements et l'appui que les polices et les militaires nécessitaient* »<sup>3</sup>. Selon Roberto Cajina, ce discours fait débat parmi les experts centraméricains puisque le grand acteur chargé de l'implémentation de la CARSI est le SOUTHCOM, l'organisme militaire qui s'occupe des questions de sécurité en Amérique

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. Colloque international au COLMEX : CAJINA Roberto (17 et 18 novembre 2013), *Op. Cit.*,

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup>Nous traduisons. *Ibidem*.



centrale et du sud<sup>1</sup>. En outre, lors du lancement de la CARSI, le SOUTHCOM a mené une opération conjointe (*Operación Martillo*) pour neutraliser le trafic de stupéfiants le long des côtes centraméricaines.

D'autre part, le SOUTHCOM apparaît comme un acteur majeur dans l'exécution de la CARSI. Pour comprendre son rôle, il est nécessaire de s'en remettre au document *U.S. Southern Command Strategy 2008*. Dans ce document, le SOUTHCOM a pour objectif de garantir la sécurité des États-Unis depuis l'approche du *Homeland Security*. Les principales actions du SOUTHCOM dans la région sont <sup>2</sup>:

- 1) Entraîner les forces des nations alliées à la tête de la lutte contre le narcotrafic et le terrorisme ;
- 2) Assistance dans la planification et conseil aux corps de sécurité ;
- 3) Fournir des équipements, hélicoptères, plateformes de renseignement et systèmes de commandement et de contrôle ;
- 4) Assister les pays dans le développement de la politique et les programmes en matière de Droits de l'Homme ;
- 5) Coordination d'opérations contre la drogue et formation dans la lutte contre le terrorisme ainsi que le développement d'opérations conjointes ;
- 6) Dans le cadre des opérations conjointes apparaît la *Operación Martillo* (2012), définie par le SOUTHCOM comme une opération multinationale, intégrale et militaire ayant pour objectif de combattre le trafic aérien et maritime de drogue sur les côtes d'Amérique centrale, dirigée par *Joint Interagency Task Force South*. Cette opération a été dirigée par la *Coast Guard*, les Départements du Trésor, de la Justice, de la Défense et par la 4<sup>e</sup> Flotte conjointement avec quatorze pays de la région et la France.

Par ailleurs, le FBI joue aussi un rôle important au sein de la CARSI. Ainsi, six programmes d'entraînement et opérationnels sont sous sa responsabilité et orientés dans le

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> Nous traduisons. COLMEX: El Colegio de México et Fondation Konrad Adenauer Stiftung: DE LEON Carmen Rosa: *CARSI y su impacto en la política pública regional: Colloque international « El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales »*, 17 et 18 novembre 2013, México City.

cadre de la lutte contre les activités internationales des *Maras* aux États-Unis et dans la région centraméricaine. Ces programmes opérationnels et d'entraînement sont <sup>1</sup> :

- 1) *Unidad Transnacional Antipandillas* – TAG [Unité Transnationale Anti-gangs] : une opération conjointe entre des procureurs étasuniens et centraméricains et des officiers qui réalisent des enquêtes sur les activités des maras en Amérique centrale et aux États-Unis ;
- 2) *Intercambio Centroamericano de Huellas Dactilares* – CAFE [Échange Centraméricain d'Empreintes Digitales] : rassemble et stocke les empreintes dactyloscopiques et des données biométriques de toute l'Amérique centrale ;
- 3) *Programa de Informacion de Historia Criminal* – CHIP [Programme d'Information d'Histoire Criminelle] : se développe avec la police salvadorienne et hondurienne auxquelles le FBI fournit des informations spécifiques et bibliographiques relatives aux gangs et leurs complices qui ont fait l'objet d'une expulsion des États-Unis vers leur pays d'origine ;
- 4) *Programa de Inteligencia Centroamericana* – CAIP [Programme de Renseignement Centraméricain] : entraînement conjoint des forces de police étasuniennes et centraméricaines dans la collecte de données sur les différents gangs ;
- 5) *Intercambio de Fuerzas del Orden Centroamericano* – CALEE [Échange des Forces de l'Ordre Centraméricaines] : programme de formation des officiers centraméricains et étasuniens mettant l'accent sur les techniques opérationnelles et les tendances actuelles des gangs de la région ;
- 6) *Intercambio de Impacto Comunitario Centroamericano* – CACIE [Échange d'Impact Communautaires Centraméricain] : visant à renforcer les relations entre les organisations communautaires et les agences de police dans la région.

La mise en place de la CARSI est ainsi une action policière et militaire coordonnée par le SOUTHCOM et structurée par les différentes agences de sécurité étasuniennes. En outre, la stratégie prévoit l'installation des bases militaires au Honduras. Dans ce contexte, le Honduras a pratiquement militarisé sa sécurité publique et intérieure. Le Congrès a approuvé la création en 2013 de la *Tropa de Investigación y Grupo de Respuesta Especial de*

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

*Seguridad* – TIGRES [Troupe de Renseignement et Groupes de Réponse Spéciale de Sécurité] <sup>1</sup>de la Police Nationale et de la *Policía Militar de Orden Público* – PMOP [Police Militaire d'Ordre Public] dans le cadre d'une nouvelle politique de sécurité visant à réduire la criminalité organisée dans le pays.

Il apparaît nécessaire de préciser que le groupe TIGRES est composé uniquement de personnels civils de la police qui se spécialisent dans le renseignement et l'enquête criminelle ainsi que d'analystes de communication opérationnelle. En revanche, la PMOP est une branche des forces armées qui, en vertu de l'article 7 du *Decreto* No. 286-2013, a pour obligation de coopérer au « maintien l'ordre public » <sup>2</sup> tout en collaborant avec les procureurs et les juges. Par ailleurs, ces unités spéciales ont été entraînées par le *G7 special forces* des États-Unis et par des instructeurs de la *Escuela de la Jungla* des forces armées colombiennes qui ont également entraîné des membres de forces spéciales de la police fédérale et des forces armées mexicaines dans la lutte contre le narcotrafic (cf. supra).

Enfin, nous pouvons constater que sur le plan de la hiérarchie des normes la *National Security* et la *Homeland Security* sont derrière la politique publique de sécurité de la région tout en assurant la sécurité des États-Unis et non pas celle des pays de la région. En effet, nous pouvons affirmer que la politique de sécurité interne et externe en Amérique centrale est définie dans la perspective stratégique de la sécurité des États-Unis. Par ailleurs, en prenant en compte que les directives des politiques sécuritaires proviennent des États-Unis, il existe une tendance à aligner les programmes de sécurité régionaux dans le cadre de l'initiative de CARSI. En somme, à l'exception de la Colombie, nous pouvons nous demander si vraiment le terrorisme constitue une menace pour la région centraméricaine et pour l'Amérique latine.

Pour conclure, nous avons vu que le discours de la « guerre contre les drogues », qui se construit depuis les mandats des présidents Nixon, Reagan, H. W. Bush et Clinton, s'est implanté dans la logique de la *National Security* des États-Unis. Plus récemment, durant le mandat de Barack Obama la Maison-Blanche a déclaré dans sa *Strategy to Combat Transnational Crime : Adressing Converning Threats to National Security* de 2011 que le crime organisé transnational constituait une menace non seulement pour la *National Security*

---

<sup>1</sup> ASTORGA, Lucia (5 Juin 2013). Congreso hondureño aprueba creación de unidad de elite policial. *CB24TV*. [En ligne]. Disponible sur: <http://cb24.tv/congreso-hondureno-aprueba-creacion-de-unidad-de-elite-policial/>

<sup>2</sup> Diario oficial de la Republica de Honduras. Disponible sur : [http://www.tsc.gob.hn/leyes/Reformas\\_ley\\_policia\\_militar\\_2014.pdf](http://www.tsc.gob.hn/leyes/Reformas_ley_policia_militar_2014.pdf)

des États-Unis, mais aussi une menace pour la sécurité internationale<sup>1</sup>. Dans un ordre exécutif du 24 juillet 2011, le gouvernement des États-Unis a déclaré la guerre à trois organisations criminelles transnationales : les Zetas (Mexique, Guatemala), les Yakuzas (Japon) et la Camorra (Italie, Europe). Selon le président Obama, ces organisations criminelles transnationales « *infiltrèrent le système financier mondial* » et sont aujourd’hui « *si puissantes qu’elles menacent des économies et les systèmes politiques... les institutions démocratiques* »<sup>2</sup>.

Par ailleurs, la stratégie du *Department of Defense* publié en janvier 2012, ainsi que la *Strategy to Combat Transnational Organized Crime* de 2011, se sont orientées avec les lignes d’action de la politique extérieure de la *National Security Strategy* des États-Unis, qui est un élément de la *National Strategy* 2010 – 2015. La stratégie contre le crime organisé de Washington comprend de sanctions à des entreprises, personnes et entités qui aident les groupes délictueux. Une partie essentielle se concentre dans le combat des réseaux financiers des organisations criminelles transnationales qui peuvent affecter la *National Security*, la politique extérieure et l’économie des États-Unis. Plus largement, cette stratégie met en évidence la corrélation entre la *National Security* et la *Homeland Security*<sup>3</sup>.

Il convient de souligner que d’autres pays ont déclaré le crime organisé comme une menace à leur « Sécurité nationale ». En effet, pour le Royaume-Uni :

« *Organised crime is a threat to our national security. It costs the United Kingdom at least £24 billion each year, leads to loss of life and can deprive people of their security and prosperity. Crime groups intimidate and corrupt and have a corrosive impact on some communities. Cyber-crime undermines confidence in our communications technology and online economy. Organised immigration crime threatens the security of our borders. We regard human trafficking as a pernicious form of modern slavery. Financial crime can undermine the integrity and stability of our financial markets and institutions* »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> ANDREAS, *Op. Cit.*, p. 330.

<sup>2</sup> Executive Order 13581 – Blocking Property of Transnational Criminal Organizations. The White House. Office of the Press Secretary, 24<sup>th</sup> July 2011. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/07/25/executive-order-13581-blocking-property-transnational-criminal-organizat>

<sup>3</sup> ÁLVAREZ CALDERÓN, Carlos « *La Estrategia de Seguridad Nacional como instrumento de la Política Exterior: Analisis de la Estrategia Nacional 2010 – 2015 de los Estados Unidos*», Revista Fuerza Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 236, juin 2016, pp.24-31.

<sup>4</sup> United Kingdom Government, Serious and Organised Crime Strategy, octobre 2013. [En ligne]. Disponible sur: [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/248645/Serious\\_and\\_Organised\\_Crime\\_Strategy.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/248645/Serious_and_Organised_Crime_Strategy.pdf)

Le crime affecte également ses intérêts économiques et stratégiques : « *the organised crime undermines good governance and the stability of countries of strategic importance to our national security* »<sup>1</sup>. Pour mener à sa lutte contre le crime organisé une *National Crime Agency* a été créée en 2013.

Comme nous l'avons vu tout au long de ce chapitre, la doctrine de la période de la Guerre froide des États-Unis — qui tolérait dans certains cas le narcotrafic dans le but de limiter l'expansion du communisme dans la région — a cédé sa place à une nouvelle stratégie : la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Celle-ci occupe une place prioritaire dans la construction d'une nouvelle *National Security Doctrine* vis-à-vis de l'Amérique latine.

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*





# **TROISIÈME PARTIE :**





## CHAPITRE V : RUPTURE ET FRAGMENTATION DES GROUPES DU CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL

Cette partie a pour objectif de décrire et d'analyser les processus et les changements politiques, sociaux et juridiques qui sont à l'origine de la construction de la nouvelle relation État-crime organisé au Mexique. Puisque la criminalité organisée évolue en fonction de la mondialisation, ce chapitre analyse aussi le rôle de la mondialisation dans la reconfiguration de la criminalité organisée mexicaine. En effet, les mécanismes d'expansion des grandes organisations criminelles obéissent à l'accélération du processus de globalisation depuis la fin de la Guerre froide. Ce processus a provoqué une ouverture des marchés et des zones géographiques sans précédents. Le crime organisé noie désormais ses trafics dans les flux transnationaux : financiers, migratoires et commerciaux.

Le cas des États-Unis, dès l'entre-deux-guerres, puis durant la Guerre froide, est également emblématique. En effet, le communisme n'a pas été la seule peur de la société étasunienne : le crime organisé, en fait la mafia italo-américaine, a été une autre et a donné lieu à de grandes commissions d'enquête parlementaires. C'est grâce à la Loi RICO (*Racketeer Influenced and Corrupt Act* de 1970), que le procureur était habilité à mener des enquêtes sur des individus accusés de vingt-sept délits d'ordre fédéral liés à la délinquance organisée (assassinat, extorsion, blanchiment d'argent, la fraude, trafic de drogues, enlèvement). Cette loi est très complète, car elle habilite également le procureur à accuser non seulement une personne, mais également toute l'entreprise criminelle, c'est-à-dire que cette loi permet non seulement de situer la délinquance organisée dans sa dimension opérationnelle, mais aussi de s'attaquer à la dimension patrimoniale et politique. Dans cette perspective, plusieurs personnes peuvent être accusées de délit de participation ou d'association criminelle<sup>1</sup>

Même si la société étasunienne n'aime pas qu'on le lui rappelle, le crime organisé (sous la modalité de la contrebande) a été un élément fondateur et structurant de ce jeune pays, de sa société et de ses élites. En effet, de nombreux hommes d'affaires ont amassé des fortunes, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce à la contrebande de rhum, de coton et d'esclaves. Comme nous l'avons exposé précédemment, Peter Andreas, dans son ouvrage *Smuggler Nation : How Illicit Trade made America*, a été le premier à décrire et analyser ce processus d'influence

---

<sup>1</sup>BUSCAGLIA (2013), *Op. Cit.*, p. 80.

de la contrebande dans plusieurs étapes de la consolidation de l'État aux États-Unis, notamment l'indépendance des treize colonies, la Guerre Civile et l'expansion de l'empire étasunien au XX<sup>e</sup> siècle (cf. supra, introduction). En Amérique latine, ce processus est toujours en cours. En effet, que ce soit au Mexique, en Amérique centrale, en Colombie ou au Brésil, les acteurs criminels se font gestionnaires de la sécurité, employeurs, banquiers et organisateurs de soins médicaux. Toutes les fonctions que l'État ne peut ou ne veut plus exercer sont prises en charge par des acteurs criminels qui y jouissent alors d'une nouvelle légitimité sociale. Rappelons que si toutes les mafias se livrent désormais à des activités relevant du crime organisé, tout groupe du crime organisé ne peut prétendre au qualificatif de mafia. Ce chapitre vise également à décrire les différentes organisations criminelles et leurs rôles sociaux.

### ***Section 1. Néolibéralisme, corruption politique et trafic de drogue (1988 – 1994)***

Afin de comprendre le développement du trafic de drogue au Mexique, il apparaît pertinent d'analyser les caractéristiques du système politique pendant le mandat du président Carlos Salinas de Gortari (1988 – 1994). Son mandat est important, car de nombreux changements ont été introduits au niveau de la relation bilatérale avec les États-Unis, mais aussi au sein du PRI, et en matière de politique de lutte contre le narcotrafic. L'académique Dan La Botz signale que l'arrivée au pouvoir de Salinas de Gortari constitue « *une contre-révolution au sein du gouvernement mexicain et du Parti révolutionnaire institutionnel* »<sup>1</sup>. En effet, la signature de l'ALENA a signifié la restauration du pouvoir des intérêts privés mexicains (et étasuniens), situation arrivée bien avant dans d'autres pays de la région comme le Chili, où ce modèle néolibéral s'est implanté par la voie d'un gouvernement autoritaire et répressif en 1973, lors du coup d'État d'Augusto Pinochet. En revanche, au Mexique, cette transition a entraîné une restructuration de la direction traditionnelle au sein du PRI, qui a été remplacée par une élite de technocrates. À l'instar des *chicagoboy*s du Chili d'Augusto Pinochet, les technocrates mexicains sont des jeunes formés dans les universités étasuniennes (cf. supra, introduction).

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. LA BOTZ, Dan. *Democracy in Mexico: Peasant rebellion and political reform*. Boston, MA: South End Press, 1995, p.101.

Dans ce contexte, ce n'est pas une casualité, affirme Edgardo Buscaglia, expert en criminalité organisée et universitaire, que le Mexique « soit le deuxième pays au monde (seulement derrière la Fédération Russe) avec la proportion la plus élevée du PIB entre les mains de milliardaires à qui le gouvernement leur a accordé d'obscènes "domaines de chasse" en forme de concessions oligopolistiques médiatiques, de télécommunications ou bancaires »<sup>1</sup>. Juan José Bremer, ancien ambassadeur du Mexique auprès de l'URSS (1988 – 1990), signale ponctuellement qu'après l'effondrement de l'URSS, la Fédération Russe, de Boris Yeltsin (1991 – 1999), a entamé un processus de privatisation sans précédents dans lequel deux acteurs se sont vus tirer des bénéfices :

a) l'apparatchik de la haute bureaucratie, plus pragmatique que les militaires ;

b) les nouveaux technocrates et les membres du KGB, la seule structure de pouvoir qui avait survécu toute au long de la période soviétique<sup>2</sup>.

Ces hommes avaient des contacts auprès des opérateurs du marché noir, la seule économie régie par les règles du libre-échange. L'histoire a enregistré les conséquences négatives de ce processus de changement par lequel d'importants secteurs de l'économie Russe ont été transférés aux entrepreneurs. Lors d'un entretien dans le *Financial Times*, le 12 juillet 2006, Mikhaïl Gorbatchev a affirmé que « pendant les années de transition économique, sous le régime de Boris Yeltsin, la Russie a essayé de sauter du jour au lendemain, d'un État totalitaire à un État de libre-échange » et rajoute que « les grandes entreprises d'État furent transférées à une poignée d'individus qui sont devenus les nouveaux milliardaires de la Russie »<sup>3</sup>. Ces fortunes ont été blanchies au travers des générations pour devenir respectables.

Durant le mandat de Salinas de Gortari, le nombre de milliardaires a augmenté de deux à vingt-quatre. Carlos Slim, qui a acheté TELMEX [Téléfonos de México], la compagnie nationale de télécommunications, est devenu l'homme le plus riche au monde après avoir créé un monopole de télécommunications. Ricardo Salinas Pliego a acquis l'entreprise multimédia *TV Azteca* par l'intermédiaire de Raúl Salinas de Gortari, frère aîné du président. D'autres hommes d'affaires, qui ont accordé leur soutien au régime *saliniste*, sont également

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. BUSCAGLIA (2013), *Op.Cit.*, p. 29.

<sup>2</sup> Nous traduisons. BREMER, Juan José. *El fin de la Guerra Fría y el salvaje mundo nuevo*. Editorial Taurus, México, 2006, p. 78.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

devenus milliardaires. Emilio Azcarraga, propriétaire de l'entreprise multimédia *Televisa*, la plus importante d'Amérique latine et du monde hispanique, a financé une partie de la campagne présidentielle du PRI de 1993<sup>1</sup>. Roberto Ramírez Hernández, le PDG de BANAMEX [Banque Nationale du Mexique], est également devenu l'un des hommes les plus riches d'Amérique latine. Selon une enquête menée par le *Department of State*, BANAMEX et d'autres banques mexicaines auraient blanchi de l'argent au *cartel de Cali* et au *cartel de Juárez*<sup>2</sup>.

Carlos Hank González, membre du PRI, gouverneur de l'État de Mexico (1969 – 1975) et ministre de l'Agriculture (1990 – 1994), était considéré par Eduardo Valle, assistant du Procureur de la République Jorge Carpizo (1993 – 1994), comme « *il capo de tutti capi* », le principal intermédiaire entre les entreprises narcotrafiquantes et le système politique mexicain. C'est Carlos Hank González qui a dit « *un político pobre es un pobre político* » [un politicien pauvre n'est qu'un pauvre politicien]<sup>3</sup>. Selon Valle, il a également été le protecteur des frères Arellano Félix, leaders du *cartel de Tijuana*. Jorge Hank Rhon, son fils, et maire de la ville de Tijuana (2004 – 2006), était un ami intime de Raúl Salinas de Gortari. Il est également le propriétaire d'un hippodrome à Tijuana et de plusieurs maisons de pari qui ont servi à blanchir l'argent du *cartel de Tijuana*. En 2011, une perquisition a été menée chez lui par l'Armée au cours de laquelle quatre-vingt-huit armes et dix mille balles ont été saisies. Seulement dix de ces armes étaient bien enregistrées et deux d'entre elles avaient été utilisées pour commettre des meurtres. Cependant, un juge fédéral a ordonné la remise en liberté en arguant que les accusations de possession d'armes illégales présentées contre lui étaient insuffisantes.

Enfin, Raúl Salinas de Gortari, devenu l'un des hommes d'affaires les plus prospères du pays, appelé également le « frère incommode », a été accusé par la 11<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de Paris en 2006 pour une affaire de blanchiment d'argent du trafic de drogue entre la Colombie et les États-Unis via le Mexique<sup>4</sup>. Il a également fait l'objet de nombreuses enquêtes depuis 1995 aux États-Unis, en Suisse et depuis 2004 au Mexique. Il aurait également blanchi de l'argent au *cartel de Juárez*. Cependant, ce ne sont pas ces délits et les liens qu'il a tissés avec les narcotrafiquants qui l'ont mené en prison en 1999 pendant le

---

<sup>1</sup> WATT et ZEPEDA, *Op.Cit.*, pp. 102-104.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, p.111.

<sup>3</sup> *Ibidem.*, p.113.

<sup>4</sup>(2005, 10 juin). Raúl Salinas: El hermano incommode. *Proceso*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.proceso.com.mx/227516/raul-salinas-el-hermano-incomodo>

mandat du président Zedillo (1994 – 2000), mais son implication dans l’assassinat du candidat du PRI aux élections présidentielles, Luis Donaldo Colosio, fortement opposé au trafic de drogue, et assassiné en pleine campagne présidentielle en février 1994 à Tijuana<sup>1</sup>. Enfin, il est également accusé d’être le commanditaire de l’assassinat de José Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du PRI en septembre 1994. Ces « respectables » hommes politiques et d’affaires ont été la base du soutien politique et financier du PRI pendant les années 1990.

### ***Sous-section 1. Les changements institutionnels contre le narcotrafic (1989 – 1996)***

Le 1<sup>er</sup> décembre 1988, lors de son premier discours officiel, le président Salinas de Gortari a énoncé que « *le narcotrafic est devenu un grand risque pour la Sécurité de la Nation et pour la santé des Mexicains. Son combat est dorénavant une raison d’État* »<sup>2</sup>. À partir de ce moment, le trafic de drogue<sup>3</sup> est devenu une menace pour la sécurité des institutions de l’État dans les discours présidentiels. Avant cette période, le narcotrafic, plus concrètement les narcotrafiquants, était considéré comme un groupe de contrebandiers qui ne représentait aucun danger et qui était contrôlé par les forces de sécurité du gouvernement. Le président Salinas déclare une « guerre contre les narcotrafiquants », devenus le nouvel ennemi de la société mexicaine. Ce discours coïncide avec l’effondrement, à partir de 1989, du communisme et de l’URSS en 1991, ce qui a entraîné de changements importants dans la NSD des États-Unis et la conception de l’ennemi intérieur. Par ailleurs, comme cela a déjà été dit, le changement le plus important de Salinas de Gortari est la création du *Gabinete de Seguridad Nacional* – GSN en 1989, où les militaires ont joué un rôle important (cf. supra, chapitre II).

---

<sup>1</sup> Pour comprendre le mobile qui aurait pu conduire Raul Salinas à exécuter le candidat PRI à la présidence, il est nécessaire de mettre en lumière qu’il était le suspect, depuis le début du sexent de son frère, d’être le principal relais du cartel du Golfe au sein du gouvernement.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Mensaje a la Nación* [Message à la nation], premier décembre 1988 in HERNÁNDEZ POTÓN, Ana Paula. (2010). *La legislación de drogas en México y su impacto en la situación carcelaria y los derechos humanos*. Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (Flasco) México D.F. (Mémoire de recherche de master Droits de l’Homme et Démocratie), promotion 2008-2010, p. 59.

<sup>3</sup> Par ailleurs, le trafic de drogue avait déjà à cette époque un statut de « *délit transnational* » en vertu de la *Convention de Vienne contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes* du 20 décembre 1988.

Le narcotrafiquant était considéré dès lors comme un « ennemi » et pas comme un « adversaire ». Dans cette logique, un adversaire doit être vaincu, un ennemi éliminé, surtout un ennemi qui devient de plus en plus dangereux et agressif. En effet, le 24 mai 1993, le cardinal Juan José Posadas Ocampo a été assassiné lors d'un affrontement entre narcotrafiquants. Selon une enquête menée par le général José Gutiérrez Rebollo, le cardinal a été victime d'une balle perdue lors d'un affrontement entre les cartels de *Tijuana* et de *Sinaloa* à l'aéroport de Guadalajara. Les autorités du Jalisco ont cependant émis des doutes en affirmant que le cardinal aurait été délibérément assassiné.

Dans ce contexte, le gouvernement a créé en 1993 le *Instituto Nacional de Combate a las Drogas* – INCD [Institut National de lutte contre les Drogues] et a promu le général Gutiérrez Rebollo à la tête de cette institution. Selon le général McCaffrey, chef de la division antidrogue du président Clinton, le général Gutiérrez Rebollo était un homme d'une « *intégrité incontestée absolue* »<sup>1</sup>. De ce fait, le Pentagone a transféré vingt-huit millions de dollars en aide anti-narcotique au Mexique et entraîné plus de mille cent troupes mexicaines. En 1997, l'aide financière étasunienne est passée à soixante-dix-huit millions de dollars<sup>2</sup>.

Au cours du mandat du président Zedillo (1994 – 2000), plusieurs changements ont eu lieu. Le premier a été l'apparition, le 1<sup>er</sup> janvier 1994, jour de l'entrée en vigueur de l'ALENA, d'un mouvement insurrectionnel au Chiapas : l'EZLN (cf. supra). Ensuite, la création, en 1995, du *Sistema Nacional de Seguridad Pública* – SNSP, ayant pour objectif de professionnaliser la police fédérale et aussi de coordonner les politiques de « Sécurité publique » entre le gouvernement fédéral, régional et municipal, pour créer une base de données nationale sur les criminels et les membres des forces de police. Enfin, en 1996, face à un contexte en dégradation, le gouvernement a promulgué la *Ley Federal contra la Delincuencia Organizada* – LFDO. Afin de comprendre le contexte du SNSP et de la LFDO, il apparaît nécessaire d'analyser deux concepts ; la « Sécurité publique » et le « crime organisé ».

---

<sup>1</sup> WATT et ZEPEDA, *Op.Cit.*, p.129.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

## §1. La notion de « Seguridad Pública »

Les origines de la notion de *Seguridad Pública* remontent à la *Constitución Política del Estado libre y soberano de México de 1827* [Constitution de l'État de Mexico de 1827] dans l'article 155 « *Buen orden y seguridad de las personas* [ordre et sûreté des personnes] ». Cependant, c'est dans la *Ley de Seguridad Pública de 1862 del Estado de México* [Loi de Sécurité Publique de l'État de Mexico de 1862] que cette notion apparaît, sans être définie, pour la première fois pour faire face au phénomène des *bandoleros* que nous avons antérieurement décrits (cf. supra, chapitre III).

La *Seguridad Pública* réapparaît (toujours sans être définie) dans un décret du 29 juillet 1970 qui réforme le Livre Second, Titre Quatrième du Code Pénal Fédéral – CPF « *Delitos contra la Seguridad Pública* » [Délits contre la Sécurité Publique] ». Il apparaît important de souligner que parmi les délits contre la *Seguridad Pública* se trouvent les « associations délinquantes » (dont la typologie a été codifiée dans le CPF de 1931), qui constituent une atteinte à la *Seguridad Pública* selon l'article 164 (toujours en vigueur)<sup>1</sup>. Par ailleurs, le CPF de 1970 distingue également les « *Delitos contra la Seguridad de la Nación* » [Délits contre la Sécurité de la Nation] comme le sabotage, le terrorisme et le financement du terrorisme.

La *Seguridad Pública* est définie pour la première fois par la *Ley de Seguridad Pública del Estado de Guerrero de 1992* [Loi de Sécurité Publique de l'État du Guerrero] dans son article 2 « *la Seguridad Pública es una función principalmente de l'État et les municipalités avec une participation de la communauté dans le cadre de ses compétences* »<sup>2</sup>. Dans cette législation, la *Seguridad Pública* apparaît comme une fonction de l'État du Guerrero. Elle ne constitue pas un droit, mais une obligation de la part de l'État. Dans ce contexte, d'autres instruments juridiques ont été promulgués au niveau régional, dont la *Ley de Seguridad Pública del Distrito Federal* de 1993. Au niveau fédéral, la notion de *Seguridad Pública* apparaît pour la première fois dans la *Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos* – CPEUM (reformé en 1994) qui la définit dans son article 21 :

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. Article 164 du *Código Penal Federal*. [En ligne]. Disponible sur: <http://info4.juridicas.unam.mx/jure/tcfed/8.htm?s=>

<sup>2</sup> Nous traduisons. Article 2 de la *Ley de Seguridad Publica de 1992 del Estado de Guerrero*; «*La seguridad pública es una función principalmente a cargo del Estado y los Municipios con la participación de la comunidad en el ámbito de sus competencias* ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ordenjuridico.gob.mx/Estatal/GUERRERO/Leyes/GROLEY37.pdf>



« *La Federación, le District Fédéral, les États et les Municipalités seront responsables de veiller à la bonne marche de la sécurité publique en fonction de leurs compétences constitutionnelles respectives. Le fonctionnement des divers corps policiers sera fondé sur la base des principes de légalité, d'efficacité, de professionnalisme et d'honnêteté. La Federación, le District fédéral et les Municipalités devront établir un Système National de Sécurité Publique* »<sup>1</sup>.

Pour mener à bien cette réforme constitutionnelle, le gouvernement a mis en place, le 11 décembre 1995, à travers la *Ley General que establece las Bases de Coordinación del Sistema Nacional de Seguridad Pública*<sup>2</sup>, le SNSP. La *Seguridad Pública* apparaît dans l'article 3 comme une « *fonction qui correspond à l'État dans ces trois niveaux de gouvernement ; Fédéral, local et municipal et qui a pour objectif de garantir l'intégrité et les droits des personnes, les libertés, l'ordre et la paix publics* »<sup>3</sup>. Il sous-entend, qu'à la suite de ces réformes juridiques et institutionnelles, la *Seguridad Pública* est devenue une fonction de l'État fédéral.

## §2. La notion de « crime organisé »

Les origines de la notion de « crime organisé » au Mexique remontent à l'article 164 du CPF de 1931 qui prévoit le type pénal d'« *asociaciones delictuosas (associations délinquantes)* » (une association ou bande de trois ou plusieurs personnes ayant pour objectif de commettre un délit). Cependant, la notion de « crime organisé » apparaît pour la première fois en 1993 dans l'article 16 de la CPEUM comme « *aggravante visant à prolonger la durée de la garde à vue d'un suspect en cas de délinquance organisée* ».

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Article 21 de la Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos : «*La seguridad pública es una función a cargo de la Federación, el Distrito Federal, los Estados y los Municipios, en las respectivas competencias que esta Constitución señala. La actuación de las instituciones policiales se regirá por los principios de legalidad, eficiencia, profesionalismo y honradez. La Federación, el Distrito Federal, los Estados y los Municipios se coordinarán, en los términos que la ley señale, para establecer un Sistema Nacional de Seguridad Pública* ».

<sup>2</sup> Loi dérogée le 2 janvier 2009. Une nouvelle *Ley General del Sistema Nacional de Seguridad Pública* est promulguée le même jour.

<sup>3</sup>Nous traduisons. Article 3° de la *Ley General que establece las Bases del Coordinacion del Sistema Nacional de Seguridad Pública*. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/abro/lgbcnsnp/LGBCNSNP\\_orig\\_11dic95.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/abro/lgbcnsnp/LGBCNSNP_orig_11dic95.pdf)

Le premier instrument juridique à typifier la délinquance organisée, dorénavant crime organisé ou criminalité organisée, a été le *Código Penal del Estado de México* de 1994, qui la définit comme la participation habituelle ou occasionnelle « *dans un groupement de trois ou plusieurs personnes, de manière organisée avec la finalité de commettre de délits graves* »<sup>1</sup>. En 1996, c'est la LFDO qui définit le crime organisé « *quand trois ou plusieurs personnes accordent s'organiser pour réaliser, de manière permanente ou réitérée, de comportements qu'en soi ou associés à d'autres, aboutissent à la commission de délits suivants, seront jugées pour cette seule raison comme de membres de la délinquance organisée* »<sup>2</sup>.

Pour appliquer la LFDO, le gouvernement a créé, en 1997, la *Unidad Especializada contra la Delincuencia Organizada* — UEDO [Unité Spécialisée contre la Délinquance Organisée] et la *Unidad Especializada contra el Lavado de Dinero* [Unité Spécialisée contre le Blanchiment d'argent], placées sous l'autorité du PGR. La même année, le *Instituto Nacional de Combate a las Drogas* – INCD a été dissous en raison de la condamnation de son titulaire, le général Gutiérrez Rebollo, pour ses liens avec Amado Carrillo Fuentes, leader du *cartel de Juárez* (cf. supra).

## ***Section 2. Vers un nouveau modèle de narcotrafic (1994 – 2000)***

La crise économique et financière de 1994 – 1995, connue également comme « *Tequilazo* », déclenchée en décembre 1994, marque le commencement du mandat du président Zedillo (1994 – 2000). Cette crise a frappé durement l'économie mexicaine par une brusque dévaluation du peso mexicain qui s'est étendue à l'économie du pays, puis a eu des répercussions en Amérique du Sud, notamment en Argentine et au Brésil. L'origine économique de la crise est l'ancrage fixe du peso mexicain au dollar, incompatible avec le niveau élevé d'inflation au Mexique. À cela il faut ajouter la suppression d'obstacles aux mouvements des capitaux, ce qui a entraîné, entre 1990 et 1993, un afflux considérable de liquidités étrangères qui ont « *dollarisé* » l'économie mexicaine et surtout le secteur privé<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. Article 178 du Code Pénal de l'État de Mexico de 1994. [En ligne]. Disponible sur : <http://docs.mexico.justia.com.s3.amazonaws.com/estatales/mexico/codigo-penal-del-estado-de-mexico.pdf>

<sup>2</sup>Nous traduisons. Article 2° de la Ley Federal contra la Delincuencia Organizada de 1996. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/lfcdo.htm>

<sup>3</sup>WATT et ZEPEDA, *Op. Cit.*, pp.116-124.

D'autre part, le mandat de Zedillo a marqué le commencement de la « *policiarisation* » des forces armées. Ainsi, en 1995, l'armée a effectué l'arrestation du « Güero Palma » un des dirigeants du *cartel de Sinaloa*. À partir de 1997, l'armée a commencé à effectuer des opérations de patrouille dans la ville de Mexico et plusieurs militaires ont été promus aux postes de commandement au sein de la police de la ville de Mexico<sup>1</sup>.

Cette stratégie, présentée comme temporaire par le gouvernement en raison de la défaillance des forces de police, a été très contestée, car selon de nombreux spécialistes la participation des forces armées dans des opérations de police contribuerait à la corruption de l'institution militaire. L'arrestation du général José Gutiérrez Rebollo a contribué à renforcer cet argument. Par ailleurs, en 1996, l'entraînement des militaires mexicains par les États-Unis a été au centre de la coopération bilatérale. En effet, dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic et de l'insurrection des *zapatistas*, le *Department of Defense* a accordé la formation des *Grupos Aeromóviles de Fuerzas Especiales* – GAFE [Groupe Aéromobile de Forces Spéciales], les forces spéciales mexicaines, entraînées à Fort Benning, Georgia, mais aussi en Israël, à la guérilla urbaine, la contre-insurrection et au contre-espionnage. À la fin des années 1997, le *Department of Defense* avait alloué plus de soixante-dix-huit millions de dollars à la formation des militaires mexicains<sup>2</sup>.

Enfin, en réponse à la crise provoquée par la grève des étudiants de la *Universidad Nacional Autónoma de México* – UNAM et l'occupation de ses installations pendant plus de six mois, le gouvernement a créé, en 1999, la PFP, rattachée au SEGOB et intégrée par cinq mille effectifs militaires (armée et marine)<sup>3</sup>. L'amiral Wilfredo Robledo Madrid, qui avait quitté le CISEN a été promu en tant que premier responsable de la PFP<sup>4</sup>. Il est important de retenir qu'à cette époque, au niveau fédéral, le pays possédait uniquement une *Policía Judicial Federal* – PJF. La PFP, créée dans le cadre du SNSP et renforcée par des éléments de l'Armée et de la Marine mexicaines, est dans les faits une force de police militaire effectuant des opérations de sécurité publique. Par ailleurs, la PFP constitue le premier corps de sécurité publique de l'histoire du pays.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> WATT et ZEPEDA., *Op.Cit.* p.129.

<sup>3</sup> CHABAT, Jorge. « *La respuesta del gobierno de Felipe Calderón al desafío del narcotráfico: entre lo malo y lo peor* » in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010, p.27.

<sup>4</sup> CASTILLO, Gustavo (2009, 11 novembre). Wilfredo Robledo Madrid será el nuevo titular de la Policía Federal. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2009/11/11/politica/016n2pol>

## *Sous-section 1. Les groupes du narcotrafic entre 1990 et 2000*

Quatre grands groupes criminels dominaient le trafic de drogue pendant les années 1990 : a) le *cartel de Sinaloa*, b) le *cartel de Juárez*, c) le *cartel de Tijuana* et d) le *cartel del Golfo*. Les trois premiers sont issus de la désarticulation du *cartel de Guadalajara* en 1985 et ses dirigeants sont des membres des grandes familles du narcotrafic du Sinaloa. Le dernier, fondé par des contrebandiers, était déjà implanté au Tamaulipas (Nord-est) depuis 1970. À partir de la promulgation de la LFDO en 1996, nous pouvons cataloguer dans l'ordre juridique mexicain les cartels de la drogue comme des groupes du crime organisé.

Chaque organisation possédait des caractéristiques particulières en fonction de son lieu d'implantation. La *plaza* de Tijuana (Basse-Californie), ville frontalière de la Californie, constitue un nœud logistique majeur pour le transit de drogue. Contrôlée par la famille Arellano Félix (*cartel de Tijuana*), elle est l'objet de convoitise d'autres organisations comme celle de *Sinaloa* et de *Juárez*. Afin de défendre son fief, le *cartel de Tijuana* a construit un schéma de protection institutionnelle au niveau régional (polices judiciaires régionales et police municipale), tout en incluant les délégations régionales du PGR et de la PJF (voir schéma ici-bas). Les Arellano Félix recrutèrent leurs *pistoleros* au sein des classes supérieures de Tijuana – cas unique et atypique – et des classes ouvrières du quartier de Barrio Logan à San Diego.

Pour sa part, le *cartel de Juárez*, ville frontalière avec El Paso (Texas) a construit un réseau de protection plus complexe. Tout d'abord, son leader, Amado Carillo Fuentes dit le « *Seigneur des cieux* »<sup>1</sup> avait compris que sans la DFS, il devait établir des contacts à un très haut niveau, notamment au sein du PGR et de la PJF et avec le général Gutiérrez Rebollo, directeur de l'INCD, ce qui lui permettait également de bénéficier de la protection de l'armée. L'INCD, en collaboration avec « *Los Arbolitos* [Les petits arbres] », un groupe de renseignement intégré par des membres de l'armée et de la police judiciaire, financés par Amado Carillo Fuentes, concentrait ses opérations contre ses adversaires, notamment les frères Arellano Félix du *cartel de Tijuana*<sup>2</sup>. À la suite de la dissolution de l'INCD et de la mort de Carillo Fuentes, les deux survenues en 1997, son frère Vicente Carillo Fuentes et

---

<sup>1</sup> Amado Carillo Fuentes avait une entreprise de transports aériens *Transporte Aéreo de Centro Norte, S.A (Taxceno)*, à travers de laquelle il transportait de la cocaïne aux États-Unis. Il a été ainsi connu comme « *Le Seigneur des cieux* » in VALDÉS CASTELLANOS, *Op.Cit.*, p. 239.

<sup>2</sup> VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p.242.

son fils Vicente Carrillo Leyva ont pris le contrôle du *cartel de Juárez* et ont développé un réseau de protection local qui comprenait la *Procuraduría General de Justicia del Estado* – PGJE, la police judiciaire régionale (*Policia Judicial*) et la police municipale. Le *cartel de Juárez* avait une alliance, connue comme *La Fédération 1* (1993 – 1998) avec le *cartel de Sinaloa*, notamment en raison de l’amitié entre leurs leaders, et qui avait pour objectif de combattre le *cartel de Tijuana*.

Pour sa part, le *cartel de Sinaloa* n’a jamais intégré de militaires dans l’organisation, bien qu’ils emploient d’ex-militaires à des positions subordonnées afin de disposer d’une unité spécialisée de tueurs. Il ne semble pas, jusqu’ici, que les trafiquants de Sinaloa soient prêts à permettre l’arrivée de militaires au sein des cercles dirigeants de leur organisation. Les activités des militaires liés à l’organisation se limitent à fournir, depuis l’intérieur de l’armée ou du PGR, des services de protection et d’information contre de l’argent.

Dans l’extrême nord de l’État de Tamaulipas, à la frontière avec le Texas, Juan Nepomuceno Guerra a commencé, sous la Prohibition étasunienne de 1914, à faire carrière dans la contrebande de différentes marchandises et de whisky avant de se lancer dans les années 1970 dans le trafic de cannabis et d’héroïne avec le soutien de la police judiciaire de Tamaulipas<sup>1</sup>. Il disposait également de bonnes connexions avec les autorités locales et il soutenait financièrement le PRI à travers la *Confederacion de Trabajadores de México* – CTM [Confédération de travailleurs du Mexique], qui recevait de manière régulière des « dons ». En échange, son neveu Jésus Roberto Guerra est devenu maire de Matamoros (1984 – 1987), ville frontalière avec le Brownsville (États-Unis)<sup>2</sup>. Après 50 ans de carrière criminelle —1920 à 1980 — un autre neveu, Juan García Abrego, lui succède à la tête de l’organisation. Durant le mandat de Carlos Salinas de Gortari, García Abrego étend de façon importante ses activités, profitant de la répression des trafiquants du Sinaloa menée par le commandant de la PJF Guillermo González Calderoni. En 1995, son organisation était méconnue des autorités fédérales mexicaines, cependant, elle était déjà connue comme « *cartel del Golfo* » selon le document 92CHO-26853-21 du FBI. García Abrego figurait parmi les dix fugitifs les plus recherchés du FBI.

Après son arrestation et extradition aux États-Unis en 1996, Osiel Cardenas Guillén (arrêté en 2003 et extradé en 2006) devient, à la suite de nombreuses luttes intestines, le

---

<sup>1</sup> OSORNO, Diego. *La guerra de los Zetas: viaje por la frontera de la necropolítica*, Grijalbo, México, 2012, pp.213-235.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, p. 195-196.

nouveau chef du cartel en 1999<sup>1</sup>. Afin de se protéger de la police et de ses adversaires, il ordonne à son chef de sécurité Arturo Guzmán Decena, déserteur des forces spéciales mexicaines GAFE, de recruter d'autres militaires d'élite afin de constituer un bras armé connu sous le nom de *Zetas*. En raison de leur nature et leurs techniques, les *Zetas* ont radicalement changé la géographie du narcotrafic et du crime organisé au Mexique. Recrutés parmi les forces spéciales mexicaines entraînées aux États-Unis à la contre-insurrection et à la lutte contre le terrorisme, les premiers *Zetas* ont été une sorte de garde prétorienne du leader du *cartel del Golfo*. Sur la base de documents déclassifiés du PGR et du SEDENA à travers du *Instituto Federal de Acceso a la Información* – IFAI [Institut fédéral d'accès à l'information], le journaliste d'investigation Diego Osorno a fourni les fiches de trente et un militaires fondateurs des *Zetas*<sup>2</sup>.

De nombreux analystes et experts, et même la presse nationale et internationale, les ont catalogués comme un cartel de la drogue. Cependant, il est impératif de ne pas les confondre avec les autres groupes du crime organisé et du narcotrafic, car leur méconnaissance des grands clients et fournisseurs de drogue, ainsi que de l'infrastructure criminelle en général les a empêchés de devenir de vrais narcotrafiquants, bien que depuis sa création, ils aient participé de cette activité à une petite échelle afin de se financer. Selon l'universitaire Carlos Resa Nestares, les *Zetas* « *sont devenus des vrais mafieux, car ils exercent leurs activités dans la sphère privée en confrontation avec le monopole de la violence étatique* »<sup>3</sup>. Après l'arrestation de Cardenas Guillén en 2003, leur employeur, ils commencent à opérer de façon quasi autonome. Tout d'abord, ils ont commencé à prélever des « impôts » aux petits délinquants de Nuevo Laredo (Tamaulipas), puis au fur et à mesure que le groupe s'étendait, aux grands trafiquants de drogue et aux contrebandiers. Selon Guillermo Valdés Castellanos, son origine étatique (forces armées), motivée dans les paramètres de vente de sécurité de la part de l'État mexicain, a facilité ce virement vers l'illégalité<sup>4</sup>.

Le schéma ci-dessous illustre la structure de chaque organisation criminelle entre 1990 et 2004.

---

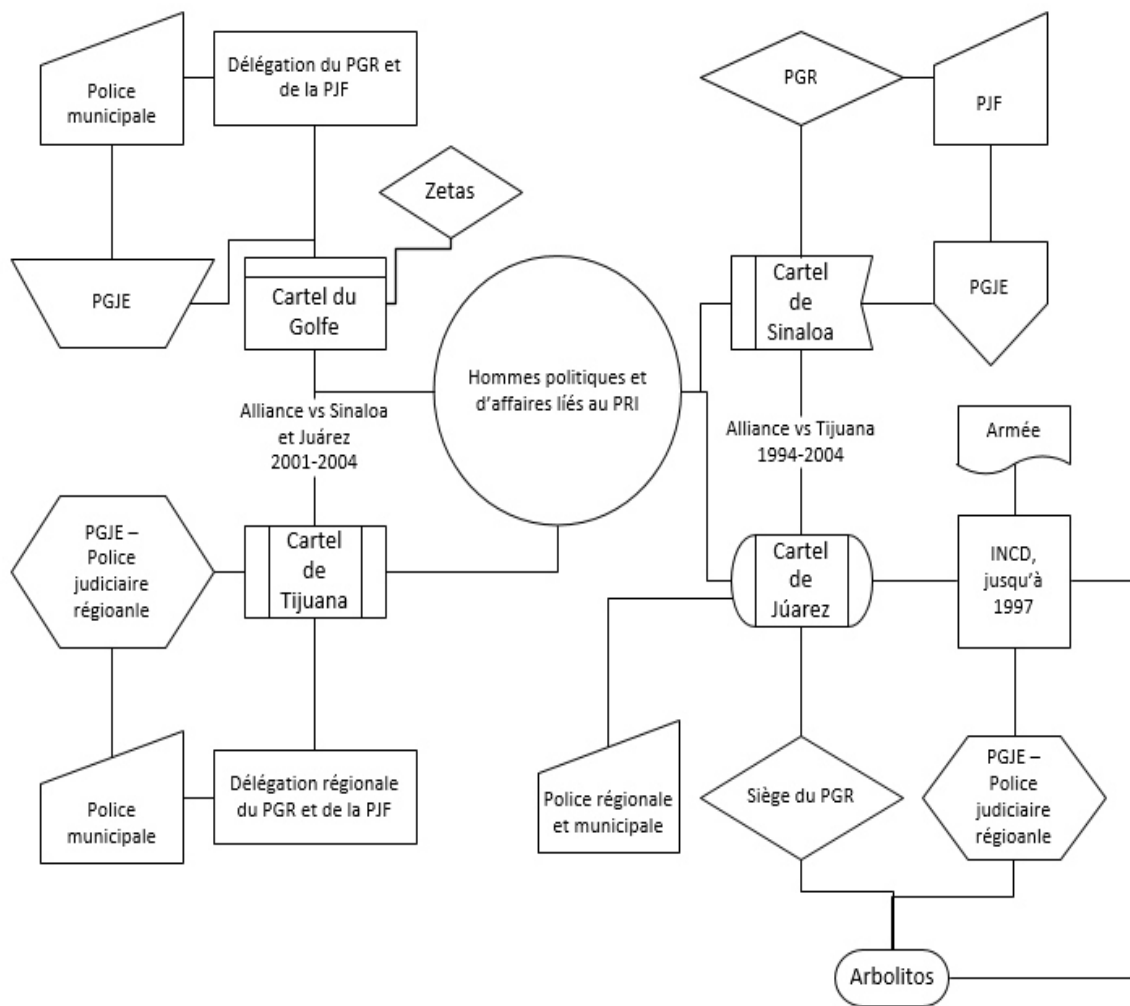
<sup>1</sup> *Ibidem.*, p.200-201.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, pp. 323-332.

<sup>3</sup> Nous traduisons. MONTERO MONEADA, Luis et PÉREZ, Liana. « *De Zetas a Maras. Concepciones de mafia y crimen organizado en América Latina* », Revista de Relaciones Internacionales, Estrategia y Seguridad, Vol. 8, No.1, Bogotá, janvier – juin 2013. [En ligne]. Disponible sur :

[http://www.scielo.org.co/scielo.php?pid=S1909-30632013000100015&script=sci\\_arttext](http://www.scielo.org.co/scielo.php?pid=S1909-30632013000100015&script=sci_arttext)

<sup>4</sup> VALDÉS CASTELLANOS, Guillermo. (2013,1 septembre). « *El nacimiento de un ejército criminal* », Nexos. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=15460>



**Figure 16. Organigramme du pacte politico-criminel de 1990 à 2004**  
 Source : Élaboration personnelle.

Cette logique mafieuse a été exportée vers d'autres villes et régions du nord-est du pays. Elle ne se limite pas à l'usage de la violence et de l'intimidation, elle comprend aussi la recueil et l'administration de renseignement, notamment en raison de leur passé militaire. En effet, pour Diego Gambetta, spécialiste de la mafia italienne, le renseignement et l'espionnage constituent des éléments fondamentaux du pouvoir et de l'offre du mafieux qui doivent démontrer qu'il est plus fort que la concurrence et qu'il est capable de la tenir à l'écart<sup>1</sup>. Grâce aux revenus de la drogue, les *Zetas* ont pu développer une industrie criminelle de type « mafieux », tout en s'impliquant dans d'autres activités telles que le trafic d'armes,

<sup>1</sup>GAMBETTA, Diego. *La Mafia Siciliana. El negocio de la protección privada*. Fondo de Cultura Económica, México. 2010.

de migrants, et dans certaines régions, le contrôle la criminalité de droit commun grâce au système de franchise de la marque « *Zetas* »<sup>1</sup>. Enfin, leur méconnaissance des routes du trafic de drogue et des clients a entraîné le développement d'une stratégie de type paramilitaire afin de contrôler le territoire et non pas les routes du trafic ce qui a changé la scène criminelle mexicaine contemporaine.

### ***Sous-section 2. « El cambio » et la « démocratisation » du Mexique (2000 – 2006)***

L'essor du narcotrafic et du crime organisé au XXI<sup>e</sup> ne peut se comprendre que si trois facteurs interconnectés, qui ont transformé le système politique, sont expliqués. Tout d'abord, la politique néolibérale, qui a commencé pendant les années 1980 et qui a abouti à la « démocratisation » ou el « *el cambio* [le changement] » du pays en 2000, a érodé l'hégémonie du parti unique qui exerçait le contrôle du narcotrafic. En conséquence, la régulation du crime organisé par les institutions politiques a été fortement diminuée. Les politiques mises en place par l'élite technocrate ont entraîné l'affaiblissement du gouvernement fédéral. En effet, si les politiques néolibérales n'ont pas forcément entraîné la démocratisation du pays, elles ont eu du succès dans l'intégration du pays dans l'économie mondiale.

Avec l'élection de Vicente Fox (2000 – 2006) du PAN, l'arrangement corporatiste du PRI avait disparu. La transition a modifié la relation entre État-crime organisé et a eu comme conséquence la disparition de l'autoritarisme du PRI et de son contrôle sur le narcotrafic. Cependant, le gouvernement du PAN était faible, car s'il dominait la scène politique fédérale, il n'avait pas la majorité absolue au Congrès. En outre, en 2009, le PAN ne gouvernait que sept États contre dix-neuf pour le PRI. De ce fait, le PRI représentait encore une force politique importante et préservait le contrôle de nombreuses institutions locales, notamment celles de la sécurité et de la justice. Edgardo Buscaglia, président du *Instituto de Acción Ciudadana* et un des spécialistes mondiaux de la criminalité organisée, signale ponctuellement que la transition démocratique a entraîné l'apparition d'une « *criminalité désorganisée alimentée par la corruption désorganisée du PAN, et ce sont eux [les groupes*

---

<sup>1</sup>DUDLEY, Steven, RIOS, Viridiana. (2013,1 Septembre). «*La Marca Zeta*», Nexos. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=15461>



*criminel]* qui ont commencé à gérer un État désarticulé avec le soutien de gouverneurs-vice-rois et ses vassaux, qui ont exercé le pouvoir sans aucun contrôle central »<sup>1</sup>. En effet, la transition démocratique s'est traduite par l'ouverture d'espaces là où le système politique était fermé. Ces espaces ont été cooptés par les différents gouverneurs et les groupes du crime organisé.

Après sa victoire aux élections de juillet 2000, le président élu Fox a créé un groupe de transition en matière de sécurité et de justice. Les membres de ce groupe ont annoncé que les militaires ne prendraient plus part à la lutte antidrogue. En réponse, le général étasunien Barry McCaffrey, directeur du ONDCP a organisé une réunion avec les fonctionnaires mexicains du groupe sur la sécurité et la justice dans les locaux de l'ambassade des États-Unis à Mexico. À la suite de cette réunion, les Mexicains ont changé de position sur le retrait des forces armées de la lutte antidrogue et peu après son investiture, le président Fox annonce la promotion du général Rafael Macedo de la Concha (2000 – 2006) au poste de Procureur Général de la République, fer de lance de la lutte contre la drogue à l'époque. Une *Subprocuraduría Especializada en Investigación de Delincuencia Organizada* – SEIDO, a été créée en 2003 pour assister le PGR dans la lutte contre le crime organisé et le narcotrafic.

Rappelons que durant l'administration du PAN (2000 – 2012) de nombreux changements ont eu lieu au niveau des institutions de la justice et de la sécurité. Ainsi, la PJF a été remplacée en 2001, à la suite de nombreux scandales de corruption liés au trafic de drogue, par la *Agencia Federal de Investigación* – AFI, dont les membres ont été formés par le FBI et la DEA. Dans le cadre des réformes structurelles de la loi organique du PGR, l'AFI disparaît en 2009 donnant naissance à la nouvelle *Policía Federal Ministerial* – PFM, dirigée par l'amiral Wilfredo Robledo Madrid. Toutefois, le changement administratif le plus important du PAN a été la création, en 2000, d'un ministère de sécurité indépendant du SEGOB : le *Secretaría de Seguridad Pública* – SSP. Dirigé par Alejandro Hertz Manero (2000 – 2004), qui avait participé à la *Operación Cóndor* pendant les années 1970, le SSP absorbe la PFP, créée par le gouvernement du PRI en 1999. Avec Felipe Calderón (2006 – 2012), la SSP est le ministère d'État dont le taux de croissance du budget annuel était le plus élevé (10 %) (cf. supra, introduction).

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. BUSCAGLIA (2013), *Op.Cit.*, p.47.

### *Sous-section 3. Le nouveau gouvernement et les nouvelles règles du jeu*

Durant le mandat du président Fox les organisations narcotrafiquantes sont entrées en conflit pour le contrôle des routes du trafic et des *plazas* : Tijuana vs Sinaloa–Juárez, Golfe vs Sinaloa–Juárez, Golfe–Tijuana vs Sinaloa, Tijuana vs Sinaloa, Sinaloa vs Juárez, Tijuana vs Juárez, Golfe vs Juárez, Golfe vs Sinaloa. Selon Guillermo Valdés Castellanos, quand Joaquin « el Chapo » Guzmán prend le contrôle de la *Organización de Sinaloa*<sup>1</sup> en 2001, après son évasion d'une prison fédérale, il implante un modèle agressif à l'encontre de ses concurrents. Son organisation est impliquée dans six des huit conflits entre groupes du crime organisé<sup>2</sup>. En 2006, d'autres groupes rejoignent la scène criminelle, notamment au Michoacán (Sud-ouest), où la *Familia Michoacana* s'organise pour chasser les *Zetas* de la région.

Depuis 2008, les grandes organisations criminelles ont connu des ruptures majeures. La *Organización de Sinaloa* a connu ainsi la scission des frères Beltrán Leyva, qui l'accusent de trahison. En 2010, c'est le *cartel del Golfo* qui connaît une rupture majeure avec la scission des *Zetas*. Ces derniers, qui avaient commencé à opérer de façon plus au moins autonome depuis 2003, établissent des liens avec les frères Beltrán Leyva qui leur donnent l'accès au marché international de la drogue. Après la mort d'Arturo Beltrán Leyva lors d'un affrontement avec la marine mexicaine en 2009, la *Organización Beltrán Leyva* connaît de nombreuses scissions qui ont donné lieu à une dizaine de cellules criminelles implantées dans le Guerrero.

Pour sa part, la *Familia Michoacana* connaît à son tour la scission de *Los Caballeros Templarios* en 2011. Finalement, c'est la *Organización de Sinaloa* qui connaît une grande rupture, aussi en 2011, avec la scission du *Cartel de Jalisco Nueva Generación* – CJNG, une de ses cellules criminelles au Jalisco, et devenue en 2014 l'un de principaux groupes criminels du pays. Selon le PGR, neuf grandes organisations se disputent les routes du trafic de drogue : la *Organización de Sinaloa*, le *cartel del Golfo*, les *Zetas*, *La Familia*

---

<sup>1</sup> Nous employons le terme « organisation » au lieu de celui de « cartel » car le groupe criminel du Sinaloa est le mieux implanté au Mexique et à la différence des autres groupes mexicains, il constitue une véritable puissance criminelle transnationale de premier ordre, tout comme la *Yakuza* et les mafias italiennes.

<sup>2</sup> VALDÉS CASTELLANOS, Guillermo. (2014, 25 février). « *El Chapo y el cambio de reglas* ». Nexos. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=19149>

*Michoacana, Los Caballeros Templarios, la Organización Beltrán Leyva, le cartel de Tijuana, le cartel de Juárez et le Cartel de Jalisco Nueva Generación – CDNG.*

En outre, ces organisations criminelles se lancent dans la création de cellules criminelles et de bras armés. En effet, si durant le mandat du président Zedillo (1994 – 2000) seul le *cartel del Golfo* avait un bras armé, les *Zetas*, durant le mandat de Fox (2000 – 2006) la *Organización de Sinaloa* et le *cartel de Juárez* créent les leurs : les *Pelones* et la *Línea*, respectivement. Durant le mandat de Calderón (2006 – 2012) les autorités comptaient soixante cellules et bras armés au service des neuf grandes organisations criminelles, qui sont à l'origine de la violence qui sévit dans le pays depuis 2006. En effet, selon le gouvernement, environ 80 % des 22 700 meurtres perpétrés de 2006 à 2010 sont attribués aux affrontements et règlements de comptes entre groupes criminels appelés par les autorités de l'époque comme « *muertes por rivalidad delincuencia*l ». De ce fait, le fonctionnement morcelé du narcotrafic, la multiplicité des groupes en présence et leurs scissions éloignent les nouvelles organisations criminelles du fonctionnement d'un cartel traditionnel.

La *Familia Michoacana* et les *Caballeros Templarios* constituent des cas particuliers. Les deux organisations possèdent une base sociale importante (manifestations de la population en 2008 contre la présence de la police fédérale et de l'armée). Cependant, c'est le contrôle social et économique de son lieu d'implantation qui pourrait leur conférer le caractère de mafieux. En effet, Jesús Murillo Karam, Procureur Général de la République de 2012 à 2015, lors d'un entretien sur *CNN México* a confirmé cette situation :

« *Le Michoacán est arrivé à une situation où il n'y avait plus d'autorités municipales, on ne va pas chercher les causes, mais ce manque d'autorités a entraîné qu'ils [les Caballeros Templarios] s'approprient petit à petit, et le mot est correct, approprier, le contrôle social de la communauté, la réglementation de la communauté et ils sont passés d'offrir de l'argent aux autorités à leur demander de l'argent du budget public, ce qui a généré une rupture de la structure municipale de toute la région* »<sup>1</sup>.

Les *Caballeros Templarios* ont également sectorisé le Michoacán afin de taxer tous les producteurs de citron et d'avocats de la région. Mais c'est sur l'extraction illégale et l'exportation des minerais de fer vers la Chine qu'ils se concentrent. Selon les autorités cette

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. MURILLO KARAM, Jesús (ancien Procureur général de la République du Mexique) (2014, 21 février). *Templarios lograron manejo social: Procurador, CNN México* [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/videos/2014/02/21/templarios-lograron-manejo-social-procurador>

activité leur aurait rapporté un milliard de dollars en 2013. En retour, ils recevaient de la Chine des produits chimiques leur permettant d'élaborer des méthamphétamines. D'un autre côté, les *Zetas* sont incapables de s'inféoder un groupe social notamment en raison de ses actes de barbarie. Il apparaît nécessaire de rappeler que les *Zetas* ont effectué des massacres à l'aide de la police municipale de San Fernando, Tamaulipas, aussi connue comme les « *poli-zetas* » (cf. supra, introduction). Le 25 août 2010, soixante-douze migrants centraméricains ayant refusé s'acquitter des sommes exigées et d'intégrer leurs rangs ont été exécutés et enterrés dans un fossé clandestin. Plus récemment, c'est à la soustraction d'hydrocarbures des oléoducs de PEMEX, afin de le revendre à des entrepreneurs mexicains ou étasuniens, et à la vente de charbon à des entrepreneurs mexicains qui à leur tour le revendent à la *Comisión Federal de Electricidad* – CFE [Commission Fédérale d'Électricité] qu'ils s'adonnent.

## **§1. Typification des différents groupes criminels au Mexique et en Amérique latine**

À l'heure actuelle, les spécialistes en sécurité et la presse mexicains et étasuniens catégorisent les différentes entités criminelles comme des cartels de la drogue bien que les organisations criminelles modernes s'éloignent du fonctionnement d'un cartel traditionnel. Eduardo Guerrero-Gutiérrez, consultant en sécurité, se trouve parmi les premiers experts à différencier les différents groupes criminels. Il propose quatre catégories <sup>1</sup> :

- 1) Les organisations dites nationales se caractérisent par le fait qu'elles ont une présence dans plusieurs États, elles disposent du contrôle des principales routes nationales et internationales des trafics illicites (*Organización de Sinaloa*, *cartel del Golfo* et *Zetas*). Il convient de souligner que la *Organización de Sinaloa* et les *Zetas* sont aussi transnationales, car elles sont présentes en Amérique centrale et dominent les routes internationales du trafic de drogue.
- 2) Les organisations dites de péage contrôlent des villes ou des passages frontaliers importants, notamment ceux de Tijuana-San Diego et Ciudad Juárez-El Paso (*cartel de Juárez* et de *Tijuana*).

---

<sup>1</sup> GUERRERO-GUTIERREZ, Eduardo. «*Security, drugs, and violence in Mexico: a survey* », 7th North American forum, Washington D.C, 2011, pp. 27-35.

- 3) Les organisations dites régionales sont implantées dans un territoire ou une partie de celui-ci qu'elles ne contrôlent pas dans sa totalité. Ces territoires ne sont pas frontaliers, cependant ils se trouvent près des routes des trafics du Pacifique ou du Golfe mexicains (*La Familia Michoacana* et la *Organización Beltrán Leyva*).
- 4) Les organisations dites locales sont nées des scissions des organisations nationales et régionales, elles se disputent le contrôle de certaines municipalités, notamment dans la région du Guerrero (*Caballeros Templarios*, *Cartel de Jalisco Nueva Generación* – CJNG, *Guerrero Unidos*, *Los Rojos*, *Cartel Independiente de Acapulco* – CIDA).

Cependant, les groupes du crime organisé évoluent constamment, ils deviennent de plus en plus transnationaux et développent des stratégies différentes, en raison de leur lieu d'implantation, telles que la confrontation avec les forces de l'ordre pour le contrôle social et du territoire ou des routes de trafic, non seulement au Mexique, mais aussi en Amérique centrale. Ainsi, selon un rapport de l'ONUDD de 2012, la *Organización de Sinaloa* et les *Zetas* ont réussi à s'implanter en Amérique centrale, notamment au Guatemala et le Salvador, en ayant recours à des stratégies différentes, et en Amérique du Sud et à établir de contacts avec des groupes du crime organisé européen. Les *Zetas* collaborent avec la *Ndrangheta* italienne et la *Organización de Sinaloa* avec la *Camorra*, dans le trafic international d'héroïne à destination de l'Europe. De ce fait, ils constituent les seuls groupes du crime organisé transnational au Mexique.

Le *cartel del Golfo*, le *cartel de Tijuana*, le *cartel de Juárez*, la *Organización Beltrán Leyva*, les *Caballeros Templarios* et le CJNG ont constitué un réseau de contacts à l'étranger et disposent du contrôle des routes nationales (*Beltrán Leyva*, *cartel del Golfo*), des régions (*cartel del Golfo*, CJNG, les *Caballeros Templarios*, la *Familia Michoacana*) ou des points frontaliers (*cartel de Juárez* et de *Tijuana*). Cependant, ils n'ont pas de présence physique dans d'autres pays. Enfin, les organisations criminelles locales (les *Rojos*, *Guerreros Unidos*, *Cartel Independiente de Acapulco*... etc.) jouent un rôle essentiel dans la reconfiguration de la violence dans leurs lieux d'implantation, notamment au niveau municipal, voire régional, comme le Guerrero.

D'autres classifications des groupes criminels ont également été établies par des spécialistes étasuniens. Un numéro spécial de la revue *Foreign Affairs Latinoamérica* paru en 2008 (Vol 11, No.2) exposait les notions de « *narcoinsurrection* », « *narcoterrorisme* »,

« *insurrection criminelle* » et « *nouvelles guerres* » développées par des experts à la fois étasuniens, mais également mexicains, notions qui sous-tendent l'affaiblissement de l'État, afin de comprendre les origines de la violence au Mexique. Ces théories ont été plus largement développées par les analystes étasuniens John P. Sullivan et Robert J. Bunker, du *Small Wars Journal*, auteurs de *Mexico's Criminal Insurgency* en 2012, ouvrage dans lequel ils affirment que le Mexique, mais aussi certaines régions du Brésil, de la Colombie, et de l'Amérique centrale, traversent une insurrection de type « *criminel* »<sup>1</sup>. En effet, les « *cartels de 3<sup>e</sup> génération* » ou « *criminal state successor* » remettent en question la légitimité de l'État, particulièrement dans les régions où la culture de la démocratie est menacée par la corruption. De ce fait, ces groupes criminels insurrectionnels « *ont le potentiel de mettre en danger l'État moderne et ses institutions...ils agissent comme des seigneurs de la guerre à la recherche de détroits criminels* »<sup>2</sup>. Ils ont le recours à des techniques contre-insurrectionnelles et de contre-espionnage, des techniques de contre-guérilla ainsi que d'armement lourd.

Les *Zetas* ont incorporé dans leurs rangs des *Kaibiles*<sup>3</sup>, d'anciens militaires des forces spéciales guatémaltèques du temps de la guerre civile, qui ont importé la décapitation et la mutilation de leurs rivaux (cf. supra, introduction). Ces techniques, inexistantes au Mexique avant les années 2000, seraient nées de cette inspiration.

Hal Brand, du *Strategic Studies Institute (SSI), U.S. Army War College*, parlait, en 2009, d'une « *narco-insurrection* » où les cartels mexicains et leurs organisations paramilitaires « *have laid bare the limits and weaknesses of the Mexican authorities, leading to a dramatic souring of popular views on the competence and credibility of the central government* »<sup>4</sup>. L'expert John Maier signale que la stratégie du gouvernement mexicain de lutte contre la drogue peut être comparée à une stratégie contre-insurrectionnelle « *as part of what might be described as a multi-sided narco-insurgency, well financed cartels are doing battle with the government and one another for control of the drug corridors into the United States.*

---

<sup>1</sup> SULLIVAN et BUNKER, *Op. Cit.*, pp. 32-33.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 32.

<sup>3</sup> Rappelons que les *Kaibiles* sont les forces spéciales guatémaltèques formées par les forces spéciales *Rangers* et *Green Berets* étasuniens (formés à la chaleur de la guerre de Vietnam) et par les *Lanceros* de l'armée colombienne. Depuis 1990, les *Kaibiles* ont formé les officiers mexicains des forces spéciales GAFE.

<sup>4</sup> BRANDS, *Op. Cit.*, pp. 12-13.

*Employing private paramilitary forces that use advanced weapons and are renowned for their brutality, the cartels have caused thousands of deaths »<sup>1</sup>.*

En effet, à l'heure actuelle, les organisations criminelles sont devenues tellement puissantes qu'elles sont capables d'affronter les autorités fédérales. Ainsi, le 1<sup>er</sup> mai 2015, les membres la *Fuerza Especial de Alto Mando* du *Cartel de Jalisco Nueva Generación* ont réussi à abattre, à l'aide d'un lance-roquettes, un hélicoptère de l'armée qui patrouillait au sud de l'État du Jalisco dans le but d'arrêter leur chef. Un mois auparavant, quinze agents de la police fédérale avaient trouvé la mort dans une embuscade<sup>2</sup>. Pour sa part, la *RAND corporation* fait des parallélismes entre une trentaine d'insurrections dans le monde entier et la criminalité organisée au Mexique. Le rapport conclut que « *the Mexican drug violence can be fairly characterized as an insurgency and that government and security forces' counterdrug efforts can be characterized as Counterinsurgency* »<sup>3</sup>.

Par ailleurs, l'expert français en criminalité organisée Alan Rodier, est de cet avis : « *le narco au Mexique ne peut pas se comprendre en termes de crime organisé, il s'agit d'un phénomène politique et paramilitaire. Nous avons des groupes armés formés par le crime organisé et dirigés par de "caudillos" postmodernes qui combattent l'État. Nous pouvons parler d'une insurrection criminelle* »<sup>4</sup>. De leur côté, les observateurs internationaux sont également divisés. Edgardo Buscaglia, estime que près de 71 % du territoire mexicain est sous le contrôle des organisations criminelles, qui établissent des « gouvernements parallèles » et contribuent à l'« afghanisation » du pays. Antonio Luigi Mazzitelli, le chef du bureau de l'ONUDD pour l'Amérique centrale, le Mexique et les Caraïbes, se montre plus prudent et se limite à classer les entités criminelles en multinationales des drogues et organisations criminelles territoriales<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> MAIER, John, « *Applying Counterinsurgency Doctrine as a Strategy to Defeat the Mexican Cartels* », Small Wars Foundation, octobre 2013, pp. 13.

<sup>2</sup> GUERRERO-GUTIERREZ, Eduardo. (2015, 1 juin). « *El nuevo enemigo público* », Nexos. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=25107>

<sup>3</sup> PAUL, Christopher, et al. « *The challenge of violent drug – trafficking organizations: An assessment of Mexican security based on existing RAND research on urban unrest, insurgency and defense – sector reform*», RAND Corporation, National Security Research Division, 2011, pp. 58.

<sup>4</sup> RODIER, Alain. Chercheur au Centre Français de Recherche sur le Renseignement CF2R et ancien officier supérieur des services de renseignement français et expert en crime organisé transnational et terrorisme islamique. *Questions criminalité organisée* [courrier électronique]. Destinataire : ORDÓÑEZ Gustavo Eduardo. 8 novembre 2013. Communication personnelle.

<sup>5</sup> ANTONIO, Mazzitelli, « *Influencia de los cárteles mexicanos en Centroamérica* », in AGUAYO QUEZADA, Sergio et BENÍTEZ MANAUT, Raúl (Editeurs), *Atlas de la Seguridad y la Defensa de México*, Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia A.C. (CASEDE), México, 2012, pp.20-22.

À cet égard, il y a des différences fondamentales dans la nature et la dimension des deux des principaux groupes du crime organisé transnational mexicain. Ainsi, la *Organización de Sinaloa* reste spécialisée dans la production et le trafic de drogue depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Elle possède une structure pyramidale, impérative pour établir des alliances ou coexister (en dehors de son territoire d'implantation) avec d'autres groupes criminels, notamment en Amérique centrale. Son objectif est de contrôler les routes internationales du trafic afin de maximiser ses gains et réduire les risques. De ce fait, elle est une véritable multinationale de la drogue qui cherche à s'étendre par le biais d'associés présents dans le monde entier. La violence constitue un ultime recours en cas de violation des règles du jeu.

Dans son lieu d'implantation (l'État du Sinaloa) elle a un enracinement social important et constitue de ce fait une structure de type mafieux. En revanche, les *Zetas* constituent un exemple de « *modèle quasi paramilitaire qui fait du contrôle du territoire son élément le plus important* »<sup>1</sup>. En effet, en raison de leur manque d'expérience dans le narcotraffic, ils sont obligés à recourir à la violence et l'intimidation pour s'imposer. Leurs activités se focalisent donc dans le contrôle du territoire. Leur structure se compose d'une cellule principale et de plusieurs cellules semi-indépendantes et autosuffisantes. Dans ce « *modèle de hiérarchie de groupes* », l'expérience militaire, que celles-ci soient GAFES ou *Kaibiles*, constitue un élément d'identité uniquement au sein de la cellule principale<sup>2</sup>.

Après le 09/11, de nombreux ex-combattants de la guerre d'Afghanistan et d'Iraq ont élargi les rangs des groupes criminels au Mexique. En effet, une étude menée en 2012 révèle que de nombreux travailleurs mexicains en situation d'illégalité aux États-Unis ont été recrutés par la *U.S. Army* pour lutter au Moyen-Orient en échange de la régularisation de leur situation migratoire, voire de l'acquisition de la nationalité étasunienne. Certains d'entre eux, bénéficiant de la double nationalité, sont retournés volontairement au Mexique. Cependant, d'autres ont été expulsés au Mexique où ils ont été recrutés par les groupes du crime organisé, notamment pour leurs capacités opérationnelles (communications, explosifs et combat urbain)<sup>3</sup>.

Le contrôle du territoire implique l'implantation de nombreuses cellules avec à leur tête un chef de *plaza*, celles-ci sont subordonnées à la cellule principale, qui demeure le cerveau

---

<sup>1</sup> MONTALVO, Tania. (2012, 4 octobre). Zetas y 'El Chapo', combatidos en México, crecen en Centroamérica. Entretien avec Antonio Mazzitelli, *CNN México* [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/mundo/2012/10/04/zetas-y-el-chapo-combatidos-en-mexico-crecen-en-centroamerica>

<sup>2</sup> MAZZITELLI (2012), *Op.Cit.*, pp.20-22.

<sup>3</sup> Voir GONZÁLEZ DÁVILA, José Medina. « *Nuevas amenazas transnacionales a la seguridad nacional de México: ¿veteranos de guerra?* », *Revista del Centro Superior de Estudios Navales*, janvier – mars 2013, Vol. 34, No.1, pp.6-18.



de l'organisation. Chaque cellule est responsable d'administrer et de partager les gains générés par un territoire ainsi que de la défense contre les ennemis en commun. En effet, chaque chef de *plaza* à l'obligation, au nom de la franchise de la marque « *Zetas* », de s'acquitter de ses obligations financières vis-à-vis de la cellule principale. L'élimination de la concurrence et de la résistance civile ou institutionnelle, ainsi que la corruption de membres de forces de sécurité, constituent le deuxième volet de cette conquête territoriale<sup>1</sup>.

À l'heure actuelle, la structure du groupe présente des traits à la fois hiérarchiques et décentralisés. En effet, à la suite de l'arrestation de la plupart de ses membres militaires originaux, l'organisation a commencé à intégrer des membres des forces de police dans la structure principale du groupe ce qui a entraîné l'autonomie de ses cellules. En outre, la nature de ses activités illicites (contrôle territorial et extorsion) et l'expansion non-sélective de ses cellules (gangs, délinquance d'ordre commun, forces de police) font des *Zetas* une organisation qui tend actuellement à s'atomiser et à s'affronter entre les cellules ou avec d'autres organisations criminelles locales qui n'acceptent pas son autorité.

La figure ci-dessous illustre la structure et l'organisation des *Zetas* ainsi que le *modus operandi* des différentes cellules criminelles intégrées à la structure du groupe criminel.

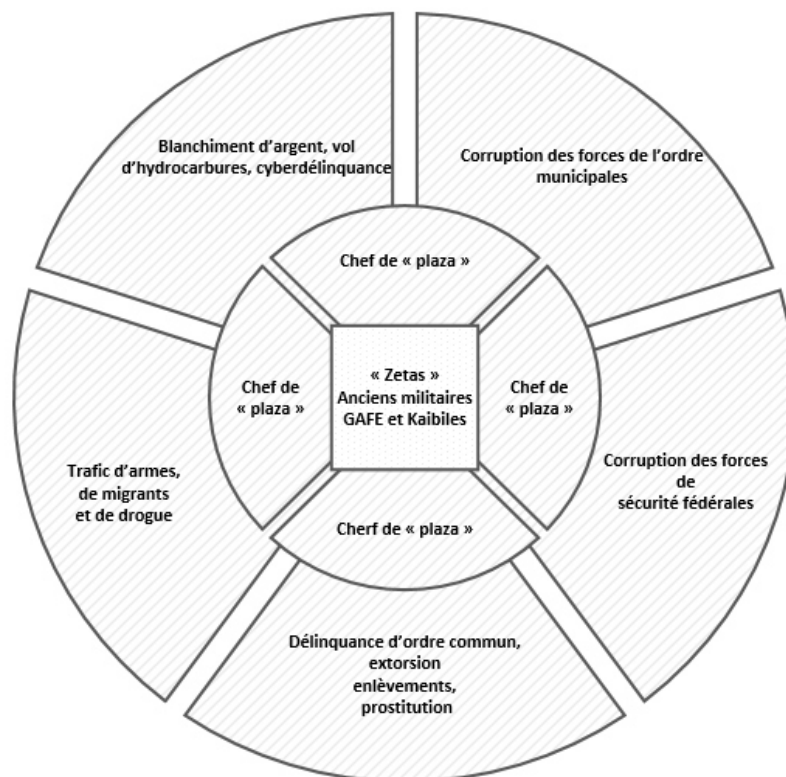


Figure 17. Structure organisationnelle des *Zetas*  
Source : Élaboration personnelle.

<sup>1</sup> LUCATELLO, Simone, « Seguridad y desarrollo. Espacios ingobernables en Latinoamérica, entrevista con Antonio Mazzitelli », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 13, No.4, octobre- décembre 2013, p. 10.

En somme, suivant ces modèles de développement, la *Organización de Sinaloa* priorise une stratégie de type commerciale, notamment par des alliances avec les *Lorenzana*, une puissante famille guatémaltèque spécialisée dans la contrebande, et les *Leones*, autre puissant groupe territorial. Par opposition, les *Zetas* développent une stratégie de conquête du territoire très agressive. En 2008, d'après les autorités guatémaltèques, ils auraient été embauchés par les *Mendoza*, une des familles criminelles les plus puissantes et répandues au Guatemala, pour combattre les *Leones*. Cependant, après avoir tué Juancho León, chef des *Leones*, les *Zetas* ont trahi les *Mendoza* et se sont accaparés le territoire du Petén dans le Nord du pays où ils demeurent très puissants<sup>1</sup>.

## §2. La Colombie et les « BACRIM »

Le cas colombien nécessite une analyse à part car il constitue un sujet récent qui fait débat entre les experts et les universitaires. Ainsi, à la suite de la dernière démobilisation des AUC le 15 août 2006, le gouvernement a officiellement décrété la fin du paramilitarisme. À partir de ce moment, la notion de « *Bandas criminales emergentes – BACRIM* » s'est renforcée. À ce jour, les différents *Think Tanks* et ONG<sup>2</sup>, ainsi que le gouvernement, identifient cinq BACRIM : les *Rastrojos*, les *Urabeños*, les *Paisas*, la *Oficina de Envigado*, et du ERPAC. Selon des sources officielles, en 2009, ces organisations étaient présentes dans quatre-vingt-quatorze municipalités, alors qu'en 2012 elles se sont implantées dans cent quatre-vingt-neuf<sup>3</sup>.

Ces structures criminelles agissent dans les zones où les anciens groupes dits paramilitaires contrôlaient le territoire, mais avec une différence fondamentale : ses pratiques sont associées au narcotrafic et non pas à la contre-insurrection. De ce fait, leur statut politique est mis en doute puisque leur motivation principale est le trafic de drogue. En effet, les BACRIM n'ont pas de projet contre-insurrectionnel, bien qu'elles exercent une violente pression sociale et politique. Ce sont alors des structures criminelles qui tendent à

---

<sup>1</sup> International Crisis Group, « *Guatemala: Drug trafficking and violence. Latin American* », Rapport No. 48, 11 octobre 2011.

<sup>2</sup> À savoir, *Fundación Ideas para la Paz*, *Fundación Arcoiris*, *Fundación Paz y Reconciliación*, *Instituto para el Desarrollo y la Paz* et le *Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos*.

<sup>3</sup> ECHANDÍA CASTILLA, Camilo. « *Narcotráfico: Génesis de los paramilitares y herencia de bandas criminales* », *Fundación Ideas para la Paz (FIP)*, Serie Informes No.19, Bogotá, enero 2013.

influencer le pouvoir local. L'expert Gustavo Duncan estime qu'il s'agit « *d'affrontements entre grands leaderships pour définir l'hégémonie sur la charte nationale des centres de production de drogues et les routes des trafics, ainsi que le contrôle politique des territoires. Il ne s'agit plus de guerres entre sicaires montrant leurs fusils, mais de guerres avec de vraies armées irrégulières, qui dans certains cas atteignent le millier d'hommes* »<sup>1</sup>. Sergio Caramagna, chef de la mission de l'OEA pour l'accompagnement de la démobilisation des AUC, estime que les BACRIM ont également tissé des liens avec la guérilla « *dans de nombreuses localités entre le Cauca et Nariño, où il est difficile de distinguer entre les Rastrojos et du ELN* »<sup>2</sup>, ce qui renforce l'argument qu'elles agissent pour le profit.

Selon Jairo E. Sanchez, si les AUC ont une forte influence sur les BACRIM « *on ne peut pas parler strictement de paramilitaires ni de criminalité ordinaire* »<sup>3</sup>. Elles constituent donc une « *forme de violence recyclée qui adopte les structures, les liens et les associations désarticulées après la démobilisation des AUC et réadapte ces moyens aux tendances actuelles de l'illégalité transnationale* »<sup>4</sup>. Il s'agirait ainsi d'un épisode résiduel et subsidiaire du processus de démobilisation des paramilitaires avec une différence essentielle : les activités des BACRIM répondent à des intérêts privés liés au trafic de drogues.

Pour sa part Armando Borrero Mansilla, estime que les BACRIM peuvent avoir différents degrés de relation avec le phénomène paramilitaire. Il propose trois catégories : 1) groupes émergents qui proviennent directement des structures dites d'autodéfenses ; 2) groupes émergents dont les composantes proviennent des dites autodéfenses, mais qui ne trouvent pas forcément une origine directe dans ces dernières et ; 3) groupes émergents sans aucun lien avec le paramilitarisme mais dont le financement provient du narcotrafic ou de propriétaires fonciers en quête de sécurité<sup>5</sup>.

Ainsi, le débat actuel tourne autour de la relation entre les paramilitaires démobilisés et les BACRIM. Si les AUC ont longtemps prôné un discours contre-insurrectionnel, il est

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. DUCAN, Gustavo. (2008, 28 février). Los nuevos paramilitares. *El País*. Disponible sur : [http://www.esdeguemil.co/sites/default/files/11\\_0.pdf](http://www.esdeguemil.co/sites/default/files/11_0.pdf)

<sup>2</sup> SÁNCHEZ GALINDO, Jairo Ernesto. «*Bandas Criminales: continuación de la violencia con los mismos medios*», Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), *Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra*, édition No.11, Vol. 6, juillet 2011, p.43

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*, pp. 36 – 51.

<sup>4</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*, p. 50.

<sup>5</sup> BORRERO MANSILLA, Armando. «*Mecanismos de auto-perpetuación de la violencia Primera parte: las Bandas Criminales Emergentes o "BACRIM"* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), *Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra*, édition No.9, Vol. 5 No. 1, juillet 2010, pp. 61 – 72. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.esdeguemil.co/sites/default/files/9.pdf>

également vrai que leurs derniers dirigeants ont tissé des liens avec le narcotrafic avant d'être complètement absorbés par cette activité (cf. supra, chapitre III). En effet, les derniers dirigeants des différents fronts des AUC sont issus des groupes de narcotrafiquants, ce qui a entraîné l'instrumentalisation de cette structure comme un mécanisme de concurrence afin de contrôler le commerce illégal de stupéfiants et le contrôle des appareils politiques locaux et régionaux.

À l'instar des AUC, les BACRIM protègent de vastes extensions de propriété privée, s'attaquent à la population civile présente dans leur zone d'influence, assassinent des représentants sociaux et déplacent leurs opposants et ceux qui font obstacle à leurs intérêts. Elles ont également perpétré des massacres afin de contrôler le territoire et la population. Ainsi, si la notion de « BACRIM » prétend couper le lien avec la notion de « paramilitaire », la réalité démontre que cette notion est floue, car les nouveaux groupes répondent tant à la logique des paramilitaires qu'à celle des marchés de la violence déjà existants (extraction minière illégale, vol d'hydrocarbures, vente de protection privée, narcotrafic). Armando Borrero estime que l'un des facteurs qui mènent à considérer ces groupes comme une continuation du paramilitarisme est « *la nécessité de certains groupes sociaux, les propriétaires fonciers en particulier, d'avoir un appareil de sécurité sous leur contrôle, ce qui ne peut pas être garanti par l'État* »<sup>1</sup>.

Les BACRIM seraient également des entités hybrides. Elles se composent de militaires démobilisés (entre le 12 % et le 13 % des effectifs), de gangs, de sicaires, de *combos* (gangs spécialisés en certains délits de droit commun) et de *oficinas* (structure criminelle sophistiquée et spécialisée dans différents délits de droit commun) situés dans différentes villes du pays. En outre, les BACRIM les plus fortes cooptent les structures criminelles locales affaiblies par des confrontations avec des groupes ennemis<sup>2</sup>. Certaines BACRIM comme les *Urabeños* et les *Rastrojos* constituent également des acteurs transnationaux et ont développé des liens avec des groupes criminels mexicains comme les *Zetas* ou la *Organización de Sinaloa*.

Dans ce contexte de « *transnationalisation* », l'expert colombien Daniel M. Rico parle d'une « expansion » des BACRIM dans des pays voisins comme l'Équateur et le Venezuela,

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*, p. 68.

<sup>2</sup> Entretien avec MASSÉ, Frédéric, professeur à l'Universidad Externado de Colombia, directeur du Centro de Investigaciones y Proyectos Especiales (CIPE), Bogotá, 2 décembre 2015. Voir aussi MASSÉ, Frédéric. « *¿Bandas criminales o neoparamilitares?* » *Foreign Affairs Latinoamérica*, Vol. 11, No. 2, avril – juin 2011, pp. 42 – 49.

où elles ont pu développer leurs activités criminelles (vol d'hydrocarbures) en évoquant la théorie de « *mafia transplantation* » de l'académique Federico Varese afin d'expliquer l'implantation de ces structures à l'étranger en Espagne, Brésil, Bolivie ou Argentine où elles reproduisent de manière partielle leur dimension criminelle, notamment par le blanchiment d'argent<sup>1</sup>. Enfin, cette « *transnationalisation* » criminelle vise à garantir leurs transactions tout en respectant les territoires de leurs associés afin d'éviter toute confrontation, surtout en Amérique centrale où les *Zetas* et la *Organización de Sinaloa* sont très actifs.

À l'heure actuelle le débat tourne autour de la nature et la réponse que l'État devrait déployer contre les BACRIM. Ces groupes possèdent une structure militaire hiérarchisée dotée d'armement lourd et moderne, d'entraînement militaire, ce qui leur permet d'exercer le contrôle du territoire et d'opérer des recrutements massifs dans certaines zones du pays, spécialement dans les zones de culture de stupéfiants<sup>2</sup>. À la lumière de ces arguments, certains analystes colombiens estiment que les forces armées sont les mieux adaptées pour faire face à cette menace<sup>3</sup>.

Le trois novembre 2015, les forces armées ont, pour la première fois, bombardé un campement des *Urabeños* dans le département du Chocó, ce qui a remis en question le statut politique des BACRIM<sup>4</sup>. En effet, selon César Torres del Río « *les bombardements contre les BACRIM ont plusieurs significations. Le fait d'avoir considéré les BACRIM en tant qu'objectif militaire implique qu'elles pourraient être traitées comme acteurs du conflit armé. Il s'agit d'un problème tactique, car dans certains endroits ces acteurs sont alliés des guérillas et possèdent de l'armement lourd...* »<sup>5</sup>. Cependant, la tendance actuelle est de les considérer comme des structures de la criminalité organisée, et non pas comme des acteurs du conflit armé.

---

<sup>1</sup> RICO, Daniel M. « *Las dimensiones internacionales del crimen organizado en Colombia: Las BACRIM, sus rutas y refugios* » in Garzón, Juan Carlos (Ed), « *La diáspora criminal: La difusión transnacional del crimen organizado y cómo contener su expansión* », Woodrow Wilson Center Latin American Program, 2013, pp. 27.

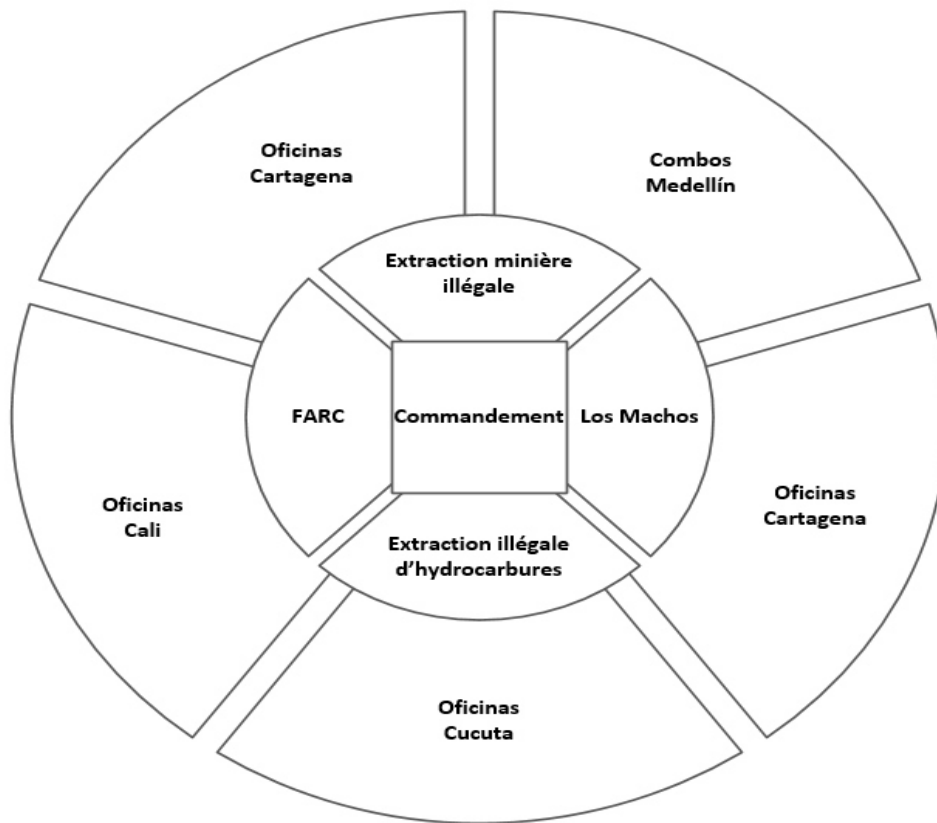
<sup>2</sup> HERNÁNDEZ MENDIETA, Erika María et ANDRADE CEBALLOS, Mario Felipe. « *Las Bandas Criminales Emergentes: La continuación de la violencia paramilitar en el Estado colombiano* », Revue Civilizar No. 01, Université Sergio Arboleda, Bogotá, Colombie, janvier – juin 2015, pp. 103 – 104. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.usergioarboleda.edu.co/civilizar\\_estudiantil\\_politica\\_y\\_relaciones\\_internacionales/edicion1/las-bandas-criminales-emergentes.pdf](http://www.usergioarboleda.edu.co/civilizar_estudiantil_politica_y_relaciones_internacionales/edicion1/las-bandas-criminales-emergentes.pdf)

<sup>3</sup> GARZÓN VERGARA, Juan Carlos. « *Las bandas criminales. ¿Qué son y cómo debe de responder el Estado* ». Fundación Ideas para la Paz (FIP), Bogotá, mars 2015. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ideaspaz.org/publications/posts/1141>

<sup>4</sup> GAGNE, David. (5 , novembre 2015). Bombardeo aéreo podría cambiar reglas del juego para las Bacrim en Colombia. *InSightCrime* [En ligne]. Disponible sur : <http://es.insightcrime.org/analisis/bombardeo-aereo-podria-cambiar-reglas-juego-bacrim-colombia>

<sup>5</sup> Nous traduisons. TORRES DEL RÍO (entretien à Bogota) *Op.Cit.*

La figure en bas montre la structure et l'organisation des BACRIM ainsi que le *modus operandi* des différentes cellules criminelles (gangs de rue, *combos*, *oficinas*) intégrées dans leur structure. Chaque cellule se spécialise dans différentes activités, notamment l'extraction illégale de minerais et d'hydrocarbures. Leur structure et fonctionnement ressemblent à ceux des *Zetas* mexicains.



**Figure 18. Structure organisationnelle d'une BACRIM**  
 Source : Élaboration personnelle.

En somme, nous pouvons affirmer que les BACRIM constituent :

- 1) Un phénomène de criminalité organisée ;
- 2) Représentées par des organisations criminelles composées de cellules criminelles dont les ressources dépendent du narcotrafic et autres sources de financements (légaux et illégaux), telles que l'extraction minière, l'extorsion et la protection privée ;
- 3) Dissociées de la logique contre-insurrectionnelle et du conflit armé en termes juridiques et militaires (non-application du Droit International Humanitaire) ;

- 4) Exercent un certain contrôle social ;
- 5) Capables d'établir des relations avec des groupes de guérilla et des réseaux criminels internationaux ;
- 6) Capables d'infiltrer les institutions publiques et de corrompre les forces de l'ordre ;
- 7) Responsables des massacres, déplacements forcés et recrutement des mineurs.

### **§3. Vers une nouvelle forme de crime organisé mexicain ?**

Depuis le déclenchement de la « guerre contre le narcotrafic et le crime organisé » déclenchée par le président Calderón (2006 – 2012) les groupes du crime organisé se sont lancés dans la « capture » de l'institution publique qui a permis la transition démocratique au Mexique ; la municipalité. En effet, cette institution constitue l'espace où la concurrence électorale et l'alternance politique ont débuté en 1989. De ce fait, il devient impératif de comprendre comment et pourquoi le crime organisé s'est lancé dans cette « capture » de l'institution à la base de la transition démocratique mexicaine.

La municipalité n'a jamais constitué un élément nodal des réseaux gouvernementaux de protection du crime organisé. Comme nous l'avons vu antérieurement, les schémas de protection étaient organisés par la DFS, les délégations du PGR et de la PJF et d'importants hommes politiques et d'affaires qui ont construit les réseaux de protection des organisations criminelles. Cependant, c'est à partir de l'intervention des forces de l'ordre fédéral en 2006, dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic et le crime organisé, que les autorités et les polices municipales sont devenues des acteurs centraux de la protection des groupes du crime organisé. Au Mexique on recense 2. 536 municipalités, dont 400 (environ 6 %) ne disposent pas de forces de police municipale. 88 % des municipalités restantes disposent de forces policières comptant moins de 100 effectifs, souvent mal formés et mal rémunérés (cf. supra, introduction).

Rappelons qu'en raison de la corruption au sein du corps de la police municipale et de l'infiltration de celles-ci par les organisations criminelles, le président Peña Nieto a annoncé le 27 novembre 2014, lors d'une conférence de presse, le projet *Mando Único* [Commandement Unique] visant à dissoudre et fusionner les 1. 800 corps de police

municipale avec les corps de polices locales (*Policías estatales*) en trente-deux corporations de sécurité régionale (cf. supra, introduction).

Plusieurs facteurs ont contribué à cette « capture criminelle » de la municipalité, principalement dans les États du Guerrero et du Michoacán. Tout d’abord, il faut prendre en compte que cette institution constitue un espace privilégié en raison du manque de capacité opérationnelle de la police municipale pour faire face au crime organisé. En effet, entre 2007 et 2015, les groupes du crime organisé ont exécuté plus de quatre-vingt-deux maires, soixante-quatre fonctionnaires publics municipaux, treize candidats aux élections locales et trente-neuf dirigeants et activistes politiques dans l’ensemble du pays<sup>1</sup>. Les responsables de ces actes sont surtout les groupes du crime organisé locaux. En effet, les *Rojos*, ont ordonné, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l’exécution du maire de la municipalité de Temixco (État du Morelos) élu en décembre 2015, en raison de son accord au projet de « *Mando Único* »<sup>2</sup> du gouverneur Graco Ramirez (2012 – 2018).

Durant le mandat du président Calderón, les attaques perpétrées à l’encontre de maires ont été cinq fois plus importantes dans un État gouverné par la gauche (PRD) et deux fois plus importantes dans un État gouverné par la PRI par rapport à un État gouverné par le PAN. Ceci démontre que gouvernement du PAN a coopéré avec ses coreligionnaires, mis fin à la protection du PRI et abandonné le PRD. En effet, les universitaires Guillermo Trejo et Sandra Rey ont recensé 494 attaques à l’encontre des fonctionnaires de l’administration publique depuis 1995, 90 % de ces actes ont eu lieu durant la période allant de 2007 à 2014<sup>3</sup>. Ainsi, le soutien du gouvernement fédéral ne dépend pas des besoins des municipalités, mais des critères de parti.

Il est ainsi intéressant d’observer que sous l’administration du président Calderón, si un État ou une ville gouvernée par son parti, le PAN, avait besoin de soutien pour faire face au crime organisé, le gouvernement fédéral déployait des opérations conjointes entre forces de police fédérale et armée, notamment entre 2010 et 2011 dans la ville de Tijuana, État de Basse-Californie, la ville et la région à la fois gouvernées par le PAN. En revanche, si un

---

<sup>1</sup> TREJO, Guillermo et REY, Sandra. (2015, 20 février). Municipios y crimen organizado en México, *El País*. [En ligne]. Disponible sur : [http://internacional.elpais.com/internacional/2015/02/20/actualidad/1424404906\\_886826.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2015/02/20/actualidad/1424404906_886826.html)

<sup>2</sup> Comme nous l’avons vu dans l’introduction le *Mando Único* est un projet du gouvernement fédéral visant à dissoudre les polices municipales et de les fusionner avec les polices locales pour intégrer des commandements uniques dans les trente-deux États fédérés du pays. Le nouveau modèle passera de plus de 1.800 corporations de police municipale à trente-deux corporations de sécurité régionales.

<sup>3</sup> TREJO, Guillermo et REY, Sandra (2015, 1 février). Municipios bajo fuego (1995 – 2014), Nexos. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=24024>



État gouverné par un autre parti, notamment le PRD (gauche), le parti qui n'a jamais accepté le triomphe de Calderón, demandait du soutien à la fédération, alors l'aide se déployait de façon unilatérale et souvent dans le but de présenter les autorités locales comme étant inefficaces et en connivence avec le crime organisé. Dans d'autres cas, cette aide n'arrivait jamais, comme le démontre l'assassinat du maire du PRD de Santa Ana Maya (État du Michoacán), Ygancio López (2011 – 2013), exécuté après avoir demandé du soutien à la fédération pour faire face à l'extorsion des fonds publics de la part du groupe criminel des *Caballeros Templarios*, actifs dans 81 des 113 municipalités de cet État. Ce groupe criminel obligeait un grand nombre de municipalités à leur céder 10 % du budget alloué par le gouvernement fédéral initialement destiné à l'infrastructure locale pour embaucher des membres de cette organisation au sein des conseils municipaux<sup>1</sup>.

Depuis le retour du PRI au pouvoir en 2012, cette « politique sécuritaire de parti » semble continuer comme le démontre la collaboration récente entre les forces fédérales et les forces de sécurité de l'État de Mexico, gouverné par Eruviel Ávila du PRI (2012 – 2018). Cette entité, considérée un bastion politique, économique et social du PRI, a été particulièrement affectée par la criminalité depuis 2014. En réponse, le gouvernement régional a mis en place la « *Estrategia de Seguridad Mexiquense* [stratégie de sécurité mexiquense<sup>2</sup>] » qui se caractérise par des opérations mixtes, mises en place par des membres de l'armée, la marine, la police fédérale et les forces de police locale. Le gouvernement fédéral contribue également à la formation des *Fuerzas Especiales de Seguridad* – FES [Forces Spéciales de Sécurité], rattachées à la *Comision Estatal de Seguridad Ciudadana* – CES (cf. supra, introduction)<sup>3</sup>.

Selon le sociologue et spécialiste en narcotrafic Luis Astorga, l'alternance politique au niveau régional et municipal a provoqué la violence au Michoacán<sup>4</sup>. L'alternance politique s'est consolidée en 1995, quand le PRD a obtenu 53 des 113 conseils municipaux. Sept ans plus tard, Cuauhtémoc Cárdenas Batel, candidat à l'élection locale est devenu le premier

---

<sup>1</sup> CALDERÓN, Verónica et CHOUZA, Paula (2014, 14 mars). El narco cobraba el 10% del dinero federal enviado a Michoacán. *El país*. [En ligne]. Disponible sur : [http://internacional.elpais.com/internacional/2014/03/14/actualidad/1394762409\\_823220.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2014/03/14/actualidad/1394762409_823220.html)

<sup>2</sup> Gentilé des habitants de l'État de Mexico.

<sup>3</sup> Eruviel Avila, Gouverneur de l'État de México (2014, 24 septembre). Seguridad, el principal problema del Estado de México, reconoce Eruviel, *CNN México* [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/adnpolitico/2014/09/24/seguridad-el-principal-problema-del-estado-de-mexico-reconoce-eruviel>

<sup>4</sup> ZARMEÑO, Jéssica (2013, 30 août). En Michoacán la alternancia propicia la violencia, asegura académico, *CNN México*. [En ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/nacional/2013/08/30/en-michocan-la-alternancia-propicia-la-violencia-asegura-academico>

gouverneur issu de l'opposition<sup>1</sup>. Tous les conseils municipaux de l'entité ont connu l'alternance politique, cinquante d'entre eux ont déjà été gouvernés par les trois partis politiques. Astorga estime que cette alternance politique a marqué le début de la décomposition de l'entité, notamment à partir de 2005, quand Cárdenas Batel demande au président Vicente Fox le déploiement des forces fédérales pour faire face à la *Familia Michoacana*. C'est durant le mandat de Leonel Godoy (2008 – 2012 – PRD) que la logique mafieuse de ce groupe criminel s'est consolidée, notamment comme le signale Astorga, en raison de sa « *composante pseudo-religieuse et de sa façon d'opérer uniques : mafieuse, paramilitaire, féodale et avec de techniques de guérilla* »<sup>2</sup>.

Nous pouvons observer que cette « alternance » s'est effectuée sans pacte politique entre les trois partis afin d'assurer la gouvernabilité au Michoacán. À ce facteur, il faut en ajouter deux autres : la présence d'un groupe criminel avec une base sociale importante et la complexité de la géographie de la région, ce qui permet aux *Caballeros Templarios* d'attaquer comme une guérilla. Ces conditions ne se présentent pas, de façon conjointe, ni au Sinaloa, ni au Tamaulipas, les deux territoires d'implantation de deux puissants groupes criminels : les *Zetas* et la *Organización de Sinaloa*. La structure des *Caballeros Templarios* est d'abord :

- Mafieuse car elle est basée sur un système d'extorsion qui s'étend à toutes les activités économiques de l'État.
- Féodale parce que, d'abord comme la *Familia Michoacana*, puis comme les *Caballeros Templarios*, se sont auto-proclamés comme les défenseurs du Michoacán, les détenteurs du monopole de la violence.
- Enfin, les conditions géographiques (une région montagneuse) leur permettent de mettre en pratique des tactiques de guérilla.

L'autre cas emblématique est celui du Guerrero, l'État avec le taux d'homicides le plus élevé du pays où 70 % de la population vit dans la pauvreté extrême. Comme nous l'avons vu précédemment, le Guerrero a été le théâtre de la *Guerra sucia* contre les guérillas de Lucio Cabañas et de Genaro Vázquez pendant les années 1960 et 1970, du massacre de

---

<sup>1</sup> L'État a été gouverné par le PRI et le PRD successivement ; Victor Tinoco (PRI - 1996-2002), Lázaro Cárdenas Batel (PRD - 2002-2008), Leonel Godoy (PRD - 2008-2012), Fausto Vallejo (PRI - 2012-2013), José Reyna (PRI - 2013), mise en examen par le PGR en raison de ses liens avec les *Caballeros Templarios*, Fausto Vallejo (PRI - 2013-2014), Salvador Jarra, sans filiation politique (2014-2015) et Silvano Aureoles (PRD - 2015- 2021).

<sup>2</sup> Nous traduisons. ZARMEÑO, *Op.Cit.*

*Aguas Blancas* perpétré en 1995 par la police locale et de l'apparition du groupe guérillero EPR (cf. supra, chapitre II). Dans ce contexte de violence et d'instabilité, des polices dites communautaires se sont constituées au sein des populations indigènes, notamment la *Policía Comunitaria Guerrerense* [Police Communautaire du Guerrero], créée en 1995, visant à défendre les peuples indigènes des abus des forces armées<sup>1</sup>.

Cette modalité de *vigilantisme* trouve ses bases légales dans l'article 2 de la *Ley de Seguridad Pública del Estado de Guerrero de 1992*, relatif à la participation des communautés indigènes dans la sécurité publique, dans l'article 2 de la Constitution fédérale relatif à l'autonomie et la libre détermination des peuples indigènes et dans la Convention 169 de l'OIT relative aux droits des peuples indigènes et tribaux à l'ordre social et à l'intégrité physique et morale de leurs sociétés. À l'heure actuelle, le gouvernement et les principaux corps de polices communautaires collaborent étroitement dans la lutte contre la criminalité.

Ainsi, le 24 juin 2013, les polices communautaires et les autorités de l'État du Guerrero ont signé un accord afin de lutter contre la criminalité. La *Unión de Pueblos y Organizaciones del Estado de Guerrero*– UPOEG [Union des Villages et des Organisations de l'État du Guerrero], l'un des principaux mouvements civils de polices communautaires, a créé un système de sécurité en collaboration avec le gouvernement de l'État du Guerrero pour surveiller des zones à forte densité de population indigène. L'accord prévoit que leurs membres ne pourront pas participer à des événements socio-politiques (manifestations et grèves), installer des check-points, dissimuler leur identité en couvrant leur visage et pourront uniquement opérer dans leurs communautés. Les membres du UPOEG ont reçu en outre une formation à la protection des Droits de l'Homme ainsi que des armes à feu, des uniformes, des radios et des véhicules. Il est impératif de souligner qu'à cet égard, le Procureur Général de la République et le Sénat ont établi une différence entre les groupes d'autodéfense, particulièrement actifs au Michoacán, et les polices communautaires. Les premiers ne sont pas réglementés par les autorités et ont recours aux check-points clandestins, à la privation illégale de liberté et à l'utilisation d'armes de gros calibre présumément fournies par le crime organisé ou des entrepreneurs locaux. De fait, ils sont considérés comme des hors-la-loi, mais pas comme de criminels.

---

<sup>1</sup> En réponse à l'organisation des peuples indigènes et de l'activité de l'EPR, le gouvernement fédéral mis en place une offensive militaire très similaire à la *Guerra sucia* des années 1970, qui eut son épisode le plus sanglant le 7 juin 1998 lors de massacre de « El Charco ».

Comme nous l'avons vu antérieurement, ses terres fertiles et difficiles d'accès, l'instabilité politique, la culture ancestrale de la violence et la transition du pouvoir du PRI au PRD en 2005, ont été les facteurs décisifs pour l'expansion du narcotrafic dans le Guerrero. Aujourd'hui, l'État concentre 98 % de la production nationale de pavot et est le terrain de confrontations armées entre différents groupes du crime organisé pour le contrôle du territoire, faisant ainsi du Guerrero, l'état le plus violent du pays. En 2013, le taux d'homicide s'élevait à 63 pour 100 000 habitants, le plus élevé du pays<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte d'instabilité qu'une forme hybride de crime organisé est en train de se constituer, notamment depuis la disparition forcée à Iguala, le 26 septembre 2014, de quarante-trois étudiants de l'école normale rurale d'Ayotzinapa. Des semaines plus tard les restes de l'un d'entre eux ont été retrouvés. Les quarante-deux autres sont toujours portés disparus. L'enquête officielle du bureau du PGR a conclu que les disparus ont été attaqués par des policiers municipaux dans la ville d'Iguala puis remis à des tueurs du groupe criminel *Guerreros Unidos*, une scission de *La Familia Michoacana* (cf. supra, introduction).

Les enquêtes affirment que *Guerreros Unidos* les aurait exécutés avant de brûler leurs corps dans une décharge d'une municipalité voisine. Depuis plus d'un an, le gouvernement fédéral assure que cet incident « implique uniquement le maire d'Iguala, José Luis Abarca, du PRD, des policiers municipaux et un groupe du crime organisé local. Le maire d'Iguala est accusé d'être le commanditaire de la disparition des étudiants »<sup>2</sup>. Pour sa part, Tomas Zerón, directeur de l'AIC et responsable de l'enquête menée par le bureau du PGR, déclare que l'enquête est close et Jesús Murillo Karam, Procureur Général de la République (2012 – 2015) affirme lors d'un discours officiel que les quarante-trois étudiants ont été tués et incinérés dans une décharge<sup>3</sup>. Cependant, les parents des disparus rejettent cette version dite « *verdad histórica* [vérité historique] ». Le groupe d'experts argentins de *antropología forense*, mandaté par la CIDH, rejette aussi cette version en septembre 2015. Ils affirment dans leur rapport qu'il n'existe pas de preuves de l'incinération dans la décharge et vont plus loin en affirmant que les membres du 27<sup>e</sup> bataillon d'Infanterie, basé à Iguala, étaient au courant des événements. Le SEDENA reste hermétique et n'a toujours pas été interviewé

---

<sup>1</sup> Au moins dix groupes criminels, issus de la *organisation Beltrán Leyva* et de la *Familia Michoacana*, se disputent le Guerrero, notamment le port d'Acapulco.

<sup>2</sup> IHEAL : Institut des Hautes Études de l'Amérique latine : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 : RIVELLOIS Jean, BATAILLON Gilles, PLEYERS Geoffrey : *Un an après la disparition des 43 étudiants d'Ayotzinapa : mouvements sociaux, narcotrafic et régime politique au Mexique* », 25 septembre 2015, Paris.

<sup>3</sup> PEREZ SALAZAR, Juan Carlos (2015, 28 janvier). México: padres rechazan la “verdad histórica” de que los 43 estudiantes fueron asesinados. *BBC Mundo*. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.bbc.com/mundo/noticias/2015/01/150127\\_mexico\\_ayotzinapa\\_estudiantes\\_estan\\_muertos\\_jcps](http://www.bbc.com/mundo/noticias/2015/01/150127_mexico_ayotzinapa_estudiantes_estan_muertos_jcps)

par les experts argentins, comme l'affirme Santiago Corcuera membre du comité des disparitions forcées des Nations Unies lors d'un entretien dans *CNN México*<sup>1</sup>.

Ces actes, qui représentent la reconstruction du pouvoir local au Guerrero, possibles grâce à une longue histoire de violence et d'impunité accordée aux gouverneurs de l'État, notamment depuis les années 1970, lors de la *Guerra sucia*, ont permis à cette même classe politique de se maintenir au pouvoir sous la protection du PRI, et plus récemment du PRD (Cf. supra, chapitre II). Un exemple est celui du sénateur Rubén Figueroa, enlevé par la guérilla de Cabañas en 1974 et devenu gouverneur du Guerrero en 1975. Connu également sous le nom de *El Tigre de Huitzucó*, son mandat coïncide avec l'époque de la *Guerra sucia* et la répression de la guérilla de Cabañas. Son fils, Ruben Figueroa Alcocer a également été gouverneur de l'État lors du massacre de *Aguas Blancas* de 1995, où dix-sept paysans ont été tués par la police. À la suite de sa démission, c'est Angel Aguirre Rivero, également membre du PRI, qui conclut le mandat en tant que gouverneur par intérim. En 2011, Aguirre devient gouverneur de l'État, cette fois avec le PRD, jusqu'à sa démission en 2014 à la suite de la disparition des 43 étudiants d'Ayotzinapa.

Pour conclure, la théorie de l'« *autoritarisme subnational* »<sup>2</sup> de l'universitaire Edward Gibson, pourrait apporter des éléments pour mieux comprendre la manière dont s'articulent le pouvoir politique régional et le crime organisé. Ainsi, dans une étude qui compare les régimes autoritaires de José Murat (1998 – 2004) dans l'État mexicain d'Oaxaca (Mexique) et celui de Mercedes Aragonés de Juárez (2002 – 2004) dans la province de Santiago del Estero (Argentine), Gibson affirme que les relations centre-périphérie sont toujours conflictuelles, particulièrement dans un État fédéral comme le Mexique ou l'Argentine. Ainsi, si les conflits s'accroissent, la démocratisation sera contradictoire et inégale, ce qui entraîne la possibilité de l'instauration d'un système politique dual. Dans ce contexte, deux ordres politiques opposés coexistent : un système national avec des institutions démocratiques superposées à un système régional autoritaire. C'est dans un régime comme celui-ci que les élites locales tentent de conserver leurs détroits de pouvoir vis-à-vis de la

---

<sup>1</sup> CORCUERA, Santiago (2015, 20 août). Ejército cierra filas sobre caso Ayotzinapa, *CNN México* [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/videos/2015/08/20/el-ejercito-cierra-filas-so-bre-el-caso-ayotzinap>  
<sup>2</sup>GIBSON, Edward. "Politics of the periphery: An introduction to subnational authoritarianism and democratization in Latin America", *Journal of Politics in Latin America* 2/2010, pp.3-12. Disponible sur: <http://faculty.wcas.northwestern.edu/~gibson/Edward L. Gibson/Publications files/Politics%20of%20the%20Periphery.pdf>

démocratisation du pouvoir central. Ces élites parviennent à asseoir leur pouvoir local quand elles sont capables d'exercer le contrôle du territoire et de ses frontières intérieures<sup>1</sup>.

En dépit du problème posé par cet autoritarisme subnational, certains aspects peuvent être utiles pour le gouvernement central qui le tolère. En effet, ce système permet de stabiliser les relations entre le centre et la périphérie et de dévier les demandes sociales vers les États fédérés, mais surtout de relocaliser les conflits loin de la capitale de la nation. Quand ce processus de fragmentation du territoire s'entremêle avec le crime organisé, une forme hybride de crime organisé voit le jour, comme dans certaines régions du Mexique, où des groupes, plus violents et organisés, résistent à la coercition du pouvoir central. Que ce soit au Guerrero ou au Michoacán, cette forme d'organisation connaît une mutation dans laquelle l'État et les groupes criminels se transforment en une sorte d'« autoritarisme subnational criminel ». De ce fait, la domination territoriale ne s'exerce plus au travers des méthodes traditionnelles du vieux clientélisme, ses *caciques* et ses *caudillos*. Ces chefs territoriaux répondent désormais aux acteurs criminels qui exercent leur pouvoir de façon plus violente et sélective afin de neutraliser le pouvoir du gouvernement central et de créer des zones criminelles.

### ***Section 3. Géopolitique du narcotrafic en Amérique latine***

Il s'agira maintenant d'analyser, dans un premier temps, les principales tendances du trafic de stupéfiants dans la région latino-américaine depuis 2000 et jusqu'à 2013. Cette période se caractérise par la mise en place de différentes politiques de sécurité régionale (*Plan Colombia, Seguridad Democratica, Iniciativa Mérida, CARSI, « guerra contra las drogas », Escudo Norte*) qui ont eu des répercussions sur la géopolitique de la drogue, notamment le changement des principales routes et itinéraires du trafic de produits stupéfiants. En ce qui concerne les routes d'acheminement de produits stupéfiants, l'expert français en narcotrafic Jean Rivelois, distingue des routes classiques, qui sont régionales, voire globales, et bien

---

<sup>1</sup>GIBSON, Edward. "Boundary control. Subnational authoritarianism in democratic countries". *World Politics* 58, Octobre 2005, pp. 101-132. Disponible sur: <http://faculty.wcas.northwestern.edu/~gibson/Edward L. Gibson/Publications files/Boundary%20Control%20WP%20pdf.pdf>

définies, et des itinéraires, qui changent en fonction de la répression militaire ou policière dans un territoire précis<sup>1</sup>.

Dans un deuxième temps, nous analyserons le cas de la violence et le trafic de drogue au Guatemala et particulièrement au Mexique, qui a entraîné une restauration de l'appareil sécuritaire et du système coercitif d'État. En effet, la mise en place des politiques colombiennes de sécurité (*Plan Colombia* et *Seguridad Democrática*) a partiellement réussi à réduire le trafic de cocaïne en direction des États-Unis via Miami, ainsi que la violence (démobilisation des paramilitaires et affaiblissement des FARC) en Colombie entre 2002 et 2010. Cependant, le flux du trafic s'est redirigé en Amérique centrale et au Mexique. Les effets de cette initiative ont été particulièrement dévastateurs pour le Mexique et le Guatemala. Durant la période de la « *guerra contra las drogas* », comprise entre 2006 et 2012, le pays a connu une augmentation exponentielle de la violence liée au trafic de drogues, caractérisée par l'affrontement de groupes de la criminalité organisée pour le contrôle du territoire, des routes et des itinéraires stratégiques, du système politique et social mexicain, comme le signale Antonio Mazzitelli, chef du bureau de l'ONUDD pour l'Amérique centrale, le Mexique et le Caraïbes<sup>2</sup>.

Rappelons que le narcotrafic est une industrie économique où de nombreux pays de la région sont impliqués dans toute la chaîne, de la culture à la production, l'exportation et la distribution des différents produits narcotiques comme la cocaïne, le cannabis, le pavot, l'héroïne et plus récemment les drogues de synthèse. Comme nous l'avons déjà vu, la culture de cannabis et de pavot est présente au Mexique depuis le XX<sup>e</sup> siècle dans les régions et villes frontalières des États-Unis. En revanche, la culture de la feuille de coca est présente dans les régions montagneuses du Pérou et de la Bolivie depuis des temps ancestraux comme un élément culturel des peuples indigènes (quechuas, aymaras). Le trafic de cocaïne s'est fortement développé à partir des années 1970, notamment en Colombie. Cependant, durant les dernières vingt-cinq années d'importants changements ont eu lieu dans l'économie du narcotrafic dans la région. Le chercheur étasunien Bruce Bagley identifie huit tendances<sup>3</sup>:

---

<sup>1</sup> IHEAL : Institut des Hautes Études sur l'Amérique latine : RIVELLOIS Jean : *Drogues et sociétés sur le continent Américain* : Conférence, 12 mai 2016, Paris.

<sup>2</sup> DE LLANO, Pablo (2013, 3 avril). Naciones Unidas alerta del control criminal del territorio en México. *El país*. [En ligne]. Disponible sur : [http://internacional.elpais.com/internacional/2013/04/03/actualidad/1364952511\\_227396.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2013/04/03/actualidad/1364952511_227396.html)

<sup>3</sup> Nous traduisons. COLMEX: El Colegio de México et Fondation Konrad Adenauer Stiftung: BAGLEY Bruce: *¿Hacia una nueva geopolítica del narcotráfico? Narcotráfico y crimen organizado en las Américas: principales tendencias en el Siglo XXI*: Colloque international « *El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales* », 17 et 18 novembre 2013, México City.

- 1) La globalisation de la consommation de produits stupéfiants ;
- 2) Les victoires « partielles » ou limitées et les conséquences non intentionnelles de la « *war on drugs* » prônée par les États-Unis, particulièrement dans la région Andine ;
- 3) La prolifération des cultures et des routes de trafic de drogue dans l'ensemble du continent (*efecto globo*)<sup>1</sup> ;
- 4) La dispersion et la fragmentation des groupes et des réseaux du crime organisé à travers la région (*efecto cucaracha*)<sup>2</sup> ;
- 5) L'échec de la réforme politique et de la construction de l'État de Droit ;
- 6) L'incompétence et les échecs des politiques internes des États-Unis visant à réguler la consommation de drogues et le contrôle de la criminalité ;
- 7) L'inefficacité des politiques régionales et internationales pour les contrôles des drogues ;
- 8) Le soutien des alternatives politiques pour la réduction de dommages collatéraux, la dépénalisation et la légalisation des certaines drogue.

De nombreux leaders politiques et experts latino-américains ont soutenu à plusieurs reprises que l'Amérique latine ne produirait pas de quantités énormes de drogue et n'abriterait pas de puissantes organisations criminelles spécialisées dans le narcotrafic sans la demande du marché Étasunien, ce qui a entraîné un grand débat sur la légalisation ou la dépénalisation des certaines drogues. Si les États-Unis restent le principal marché pour la consommation de produits stupéfiants au monde, selon Bagley, les revenus du marché étasunien de la drogue sont estimés à environ cent cinquante milliards de dollars par an, dont quarante uniquement en cocaïne<sup>3</sup>. Si les niveaux de consommation de cocaïne sont restés « stables » ces quinze dernières années aux États-Unis, le marché européen a connu une augmentation de la consommation de cocaïne important. Bagley estime que les « 28 États de l'Union européenne ont importé entre 300 et 320 tonnes de cocaïne, contre 320 et 350 absorbés par les États-Unis »<sup>4</sup>. Le graphique plus bas montre les quantités de cocaïne consommées aux États-Unis entre 1988 et 2011.

---

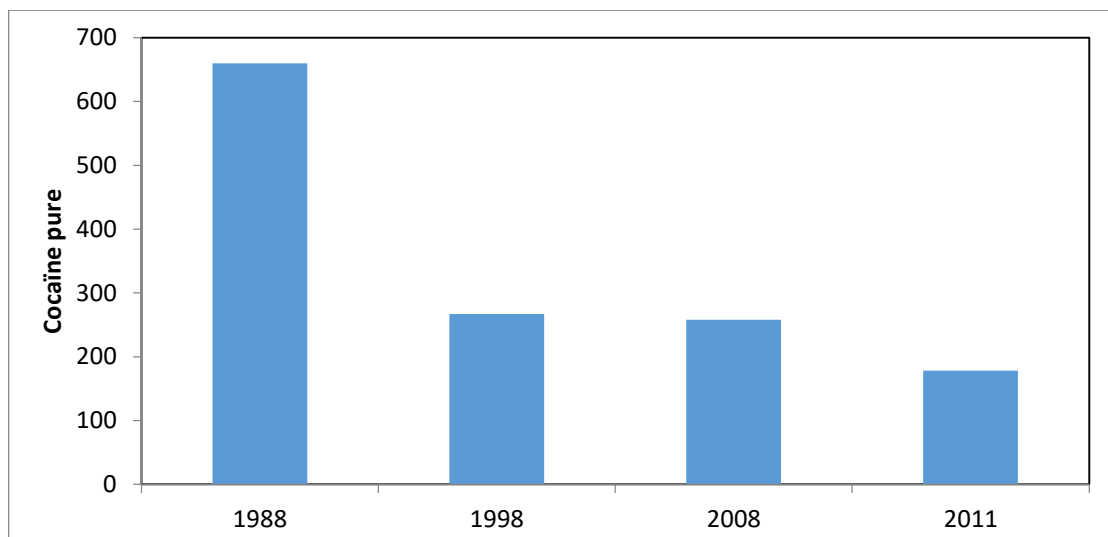
<sup>1</sup> L'*efecto globo* (effet ballon), terme forgé par B. Bagley, fait référence aux déplacements des cultures illicites d'une région à une autre, notamment lorsque les autorités mènent des opérations de fumigation.

<sup>2</sup> L'*efecto cucaracha* (effet cafard) fait allusion à la transplantation des groupes criminels ayant été réprimés dans un territoire précis à un autre, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou d'une région à une autre.

<sup>3</sup> BAGLEY, Bruce, *Op.Cit.*

<sup>4</sup> *Ibidem.*





**Graphique 1. Tonnes de cocaïne consommées aux États-Unis de 1988 entre 2011**  
 Source : Élaboration personnelle à partir d'ONUDD.

Par ailleurs, la consommation d'héroïne du marché européen provient principalement d'Afghanistan (90%), tandis que l'héroïne consommée aux États-Unis provient de Colombie (environ 2 % de la production mondiale) et du Mexique (1,5 % de la production mondiale). En ce qui concerne la consommation de cocaïne en Amérique latine, le dernier bilan publié dans le rapport mondial sur les drogues de l'ONUDD de juin 2013, rapporte que le Brésil est le 1<sup>er</sup> consommateur de cocaïne en Amérique du Sud (deuxième dans la région après les États-Unis), suivis de l'Argentine<sup>1</sup>.

La production de cocaïne, dérivée de la feuille de cocaïer<sup>2</sup>, est localisée dans trois pays andins d'Amérique du Sud — le Pérou, la Colombie et la Bolivie — en raison de conditions climatiques et géographiques nécessaires pour la culture du cocaïer. Toutefois, d'autres cultures ont été découvertes dans des régions restreintes au Panama<sup>3</sup> et au Venezuela. La cocaïne expédiée du Venezuela est plutôt destinée à approvisionner le marché nord-américain (États-Unis – Mexique) et européen ainsi que le marché brésilien. Le Cône Sud,

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> Deux opérations sont nécessaires pour transformer la feuille de coca en cocaïne. La première est la transformation de la feuille en coca-basse. La seconde, plus difficile, est la transformation de la coca-basse en chlorhydrate de cocaïne.

<sup>3</sup> Les autorités frontalières du Panama ont rapporté en 2012 la découverte de huit hectares de culture de feuille de coca dans la province du Darien à trois kilomètres de la frontière avec la Colombie. Selon le service national des frontières, les autorités ont également découvert quinze refuges et campements. Cet événement suggère que la culture de cocaïer se déplace au-delà de la frontière colombienne et implique le Front 57 des FARC, qui contrôle le Darien colombien. (2012). Destruyen en Panamá 8 hectáreas de plantas de coca cerca de la frontera con Colombia. *La Información*. [En ligne]. Disponible sur : [http://noticias.lainformacion.com/policia-y-justicia/narcotrafico/destruyen-en-panama-8-hectareas-de-plantas-de-coca-cerca-de-frontera-colombia\\_x15xEoPfNyW7M0WQ2Dqp12/](http://noticias.lainformacion.com/policia-y-justicia/narcotrafico/destruyen-en-panama-8-hectareas-de-plantas-de-coca-cerca-de-frontera-colombia_x15xEoPfNyW7M0WQ2Dqp12/).

principalement l'Argentine et le Chili sont approvisionnés quant à eux depuis la Colombie, le Pérou ou la Bolivie. Par ailleurs, selon l'ONUDD, le Pérou est devenu le premier exportateur mondial de cocaïne devant la Colombie qui a longtemps occupé la première place<sup>1</sup>. Au Mexique la production de cannabis et d'héroïne se concentre sur la façade atlantique du pays (État du Michoacán), dans le « Triangle d'or » (Sinaloa, Durango et Chihuahua) et dans le « Pentagone du pavot » situé au Guerrero. Plus récemment, d'autres pays de la région latino-américaine sont devenus également de grands producteurs de pavot et d'héroïne, notamment le Guatemala.

Les cultures de cannabis se concentrent aussi au Paraguay, premier producteur pour le Cône Sud, en Colombie, et dans une moindre mesure au Brésil et en Argentine. Enfin, la production de drogues de synthèse est à l'heure actuelle répandue dans la presque totalité des pays de la région, les États-Unis compris. En effet, la production de ces drogues, comme la méthamphétamine, est plus facile que la production de cocaïne ou d'héroïne, et peut se faire dans des laboratoires improvisés.

Comme nous l'avons vu précédemment, le Mexique est un grand producteur et exportateur de cannabis, de pavot et d'héroïne. L'expert mexicain en *Seguridad Nacional* Javier Oliva Posadas signale que la *Organización de Sinaloa* contrôle le trafic en direction des États-Unis depuis le XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> et reste le premier fournisseur de produits stupéfiants en direction des États-Unis, notamment en raison de sa position géographique et de son contrôle des villes frontalières. Comme nous l'avons vu antérieurement, la cocaïne colombienne a commencé à se réexpédier depuis le Mexique à partir du milieu des années 1980 en réponse à la mise en place par les États-Unis de l'opération *South Florida Task Force* dans les Caraïbes en 1982, mais aussi de la *Operation Bahamas, Turks and Caicos* – OPBAT dans les Bahamas, visant à éradiquer le trafic en direction de la Floride, ce qui a obligé les narcotrafiquants colombiens à chercher une nouvelle route.

En 1983, la DEA, le *National Security Department*, le *State Department*, la *US Navy* et la *US Guard Coast* des États-Unis ainsi que la *Royal Police* et la *Royal Force* des Bahamas ont mis en place le OPBAT afin de neutraliser les opérations du narcotrafiquant colombien Carlos Lehder, un des chefs du *cartel de Medellin*, à Norman's Cay, un nœud logistique

---

<sup>1</sup> Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (UNODD) (2013) *Informe mundial de Drogas*. [En ligne], Disponible sur : [http://www.unodc.org/unodc/secured/wdr/wdr2013/WDR2013\\_ExSummary\\_S.pdf](http://www.unodc.org/unodc/secured/wdr/wdr2013/WDR2013_ExSummary_S.pdf)

<sup>2</sup> BEAUREGARD, Luis Pablo (2015, 15 novembre). Guerra generacional en el cartel de Sinaloa. *El país*. [En ligne]. Disponible sur : [http://internacional.elpais.com/internacional/2015/07/18/actualidad/1437255814\\_237547.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2015/07/18/actualidad/1437255814_237547.html)

majeur pour la réexpédition de cocaïne colombienne en Floride. En effet, pendant les années 1980, environ 70% de la cocaïne colombienne a été saisie dans les Caraïbes. En 2007, seulement la DEA et la *US Guard Coast* restent opérationnelles dans le cadre de cette opération. Selon Robert J. Papp, Vice-amiral de la *US Guard Coast*, et Nicole A. Avant, Ambassadrice des États-Unis aux Bahamas, cette opération constitue « *une des opérations antidrogues ayant le plus de succès au monde* ». En 2010, le financement du OPBAT a été revu à la hausse, du fait de l'augmentation du trafic de cocaïne via les Caraïbes, résultat du succès de la lutte anti narcotique au Mexique. En effet, selon Kevin Stanfill, agent spécial de la DEA, les Bahamas et les Caraïbes sont susceptibles de redevenir, comme dans les années 1980.

Actuellement, deux routes de la cocaïne, dites classiques, peuvent être identifiées : la route Colombie – Caraïbes – Floride et la route Colombie – Amérique centrale – Mexique. Il convient de préciser qu'Antonio Mazzitelli, chef du bureau de l'ONUDD pour l'Amérique centrale, le Mexique et le Caraïbes, a souligné que la militarisation des tâches policières dans la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic au Mexique de 2006 a poussé les groupes criminels à réutiliser la route caribéenne des années 1980.

Les nouvelles stratégies de lutte contre le trafic de drogue qui insistent sur la dépénalisation ou la légalisation de l'usage personnel de certaines drogues ont été prônées par des anciens présidents latino-américains comme le Colombien César Gaviria, le Brésilien Fernando Henrique Cardoso et le Mexicain Ernesto Zedillo<sup>1</sup>. Loin de générer un consensus, cette tendance a toutefois gagné du terrain au niveau régional. En effet, lors du VI<sup>e</sup> sommet de Carthagène en Colombie de 2012, les présidents d'alors de la Colombie (Juan Manuel Santos), de la Bolivie (Evo Morales), du Guatemala (Otto Pérez Molina) et d'Uruguay (José Mujica) se sont montrés favorables à cette initiative<sup>2</sup>.

Cette tendance s'est réaffirmée lors de la 43<sup>e</sup> Assemblée générale de l'OEA de 2013, inaugurée par le secrétaire général, José Miguel Insulza, en présence de délégations des trente-quatre pays membres, parmi lesquels le secrétaire d'État étasunien, John Kerry, tenue à Antigua au Guatemala, du 4 au 6 juin. Les débats se sont déroulés et ont été principalement orientés autour de la mise en place de nouvelles stratégies de lutte contre le narcotrafic et de

---

<sup>1</sup> THOUMI, E. Francisco. « *Cómo avanzar en el debate mundial sobre las drogas: Un desafío amistoso al presidente Juan Manuel Santos* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 12, No. 1, janvier – mars 2012, pp. 28 – 37.

<sup>2</sup> MUSSALI GALANTE, Rina « *Repensando la política sobre las drogas en Latinoamérica: Entrevista con Ernesto Samper* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 13, No. 4, octobre- décembre 2013, pp. 2 – 8.

réduction de la violence liée à ces activités, notamment dans le triangle du Nord (Guatemala, Salvador et Honduras) et le Mexique, passage obligé des stupéfiants produits en Amérique du sud et consommés aux États-Unis. La lutte frontale prônée par l'administration étasunienne, fondée sur la militarisation à l'encontre des trafiquants, est considérée comme un échec par des nombreux dirigeants de la région. Parmi les opposants durant cette Assemblée, figurait le président du Guatemala d'alors, Otto Pérez Molina, un ancien général de droite, qui suggérait comme unique solution au problème la « *dépénalisation de la consommation et le commerce de certaines drogues* », mesure à laquelle les États-Unis sont fortement opposés.

La militarisation de la lutte contre la drogue sous l'égide étasunienne a entraîné la dégradation de la situation sécuritaire en Amérique centrale, zone considérée par divers organismes internationaux (ONU, OEA) comme la plus violente au monde. En revanche, cette hypothèse n'aurait pas de valeur dans le cas de l'Uruguay, pays ayant légalisé le cannabis<sup>1</sup>. En effet, les niveaux de violence dans les pays sud-américains sont faibles par rapport au pays de l'Amérique centrale. En outre, s'il est vrai que certaines drogues sont source de violence (héroïne, cocaïne), il semblerait que le cannabis ne constitue pas une source de violence. Selon le Secrétaire général, c'est la première fois que le sujet de la dépénalisation des drogues est abordé par l'Assemblée générale de l'OEA et a ainsi signalé qu'un « *tabou avait été levé grâce à l'intervention du Guatemala* »<sup>2</sup>. Comme nous l'avons vu plus haut, pour de nombreux leaders, la dépénalisation des certaines drogues (cannabis) entraînerait nécessairement une chute du marché et donc l'affaiblissement des narco-trafiquants et la réduction de la violence.

Plus récemment, durant l'Assemblée générale des Nations Unies sur le contrôle des drogues tenue à New York en avril 2016, le président de la Colombie, Juan Manuel Santos, a réaffirmé cette posture, « *nous avons appliqué cette recette basée principalement dans la répression pour beaucoup de temps sans avoir résolu le problème. Il est temps de repenser le traitement* »<sup>3</sup>. Enfin, il convient de rappeler que dans le cadre de la dépénalisation il existe

---

<sup>1</sup> Rappelons que les États de Californie et du Colorado ont récemment légalisé l'usage récréatif de la marijuana, l'Uruguay a approuvé la production sous l'autorité de l'État et le Brésil et l'Argentine avancent sur la voie de la dépénalisation de l'usage personnel de cannabis, tandis que les autorités mexicaines ont régulé le transport de cinq grammes de cannabis ayant pour fin l'usage personnel.

<sup>2</sup> Organisation des États Américains (OEA). 43 Assemblée Générale de l'Organisation des États Américains, Antigua, Guatemala, 7 juin 2013. [En ligne] Disponible sur : <http://www.oas.org/es/43ag/>.

<sup>3</sup> Transnational Institute. Drugs and Democracy. Discours du Président Juan Manuel Santos à New York le 2& avril 2016 lors de *Special Session of the General Assembly* de l'ONU. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.undrugcontrol.info/es/sala-de-prensa/ultimas-noticias/item/6877-la-onu-cerro-su-cumbre-dividida-sobre-el-fin-de-la-guerra-a-las-drogas>

une limite entre la législation nationale et les conventions internationales. En effet, la JIFE a signalé que la dépénalisation de la production et la distribution de cannabis étaient une contravention à la *Convention unique sur les stupéfiants de 1961*, à la *Convention de 1971 sur les substances psychotropes* et à la *Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988*. Ces accords spécifient clairement que la culture, la production et la distribution de substances psychotropes est permise uniquement à des fins scientifiques et pharmaceutiques. L'usage à des fins récréatives est strictement interdit<sup>1</sup>.

### ***Sous-section 1. Comment s'articule le trafic de cocaïne en Amérique latine ?***

Il s'agira maintenant d'analyser les principales routes et itinéraires de la cocaïne, dès la culture et la production en Amérique du Sud, en passant par le transit en Amérique centrale et les Caraïbes, jusqu'au Mexique, d'où elle est réexpédiée au premier consommateur mondial : les États-Unis.

La première étape du trafic de cocaïne commence par la culture de cocaïer et la production de cocaïne, localisée en Bolivie, au Pérou et en Colombie. Selon l'ONUDD, ces deux derniers pays restent les principaux producteurs de feuille de coca et de cocaïne. En 2000, le département colombien du Putumayo comptait trente-cinq mille hectares de cultures illicites, celui du Caquetá vingt-huit mille, pour un total estimé en Colombie de cent vingt-deux mille hectares. La production de cocaïne a été longtemps encadrée par la guérilla des FARC et plus récemment par les BACRIM, qui installent des laboratoires de transformation de la pâte-base afin de transformer la feuille de coca en cocaïne. Selon une étude de 2010 effectuée en Colombie par le lieutenant de l'Armée de Terre française Antonin Tisseron, 50 % de la cocaïne produite en Colombie sortent du territoire par le Venezuela. Les 50 % restants sortent par des voies maritimes, à raison de 30 % par l'océan Pacifique et 20 % par l'océan Atlantique (la Colombie compte 22 652 kilomètres de rivières, dont 18 000 navigables). Si des laboratoires de production de cocaïne sont également présents au Brésil

---

<sup>1</sup> Site officiel du *International Narcotics Control Board* (INCB). [En ligne]. Disponible sur : <https://www.incb.org/>

et plus largement au Pérou, seulement une faible quantité de drogue transite par la frontière colombo-brésilienne, notamment par la difficulté que représente la traversée l'Amazonie.

Autre route est celle de la mer des Caraïbes, où le transport de cocaïne se fait à l'aide des *go-fast* et de semi-submersibles. De ce fait, le gouvernement colombien a mis en place une stratégie fluviale pour lutter contre ce type de trafic. Afin de former ses éléments dans la lutte contre le narcotrafic, la marine colombienne possède depuis 1981 une école dédiée à l'action fluviale et contre-narcotique. Les unités fluviales colombiennes sont de deux types selon leurs fonctions. Les BAFLIM (bataillons fluviaux) équipés de vedettes et de petits bateaux, sont chargés des missions de contrôle et d'interdiction. Les BASFLIM (bataillons d'assaut fluviaux) sont, quant à eux, lourdement armés et formés par des professionnels. Ils possèdent une capacité amphibie leur permettant d'agir sur terre<sup>1</sup>. Le lieutenant Tisseron souligne :

*« La doctrine fluviale colombienne n'est pas sans rappeler la doctrine fluviale étasunienne pendant la guerre du Vietnam. Alors qu'en Indochine l'armée française développe des unités fluviales pour assurer le transport et le débarquement de troupes et véhicules, pour les étasuniens la question du transport n'est pas au centre de la réflexion stratégique. Les États-Unis veulent mener une guerre totale au Vietnam, bénéficiant des retours de l'expérience française, la US Navy met sur pied une force fluviale à partir de 1965. La Task Force 116 (River Patrol Force) assure les patrouilles et la Task Force 117 (Mobile Riverine Force) est spécialisé dans les assauts fluviaux. Leur mission est la surveillance fluviale afin de sécuriser les voies navigables et intercepter les flux des trafics à destination des armées nord-vietnamiennes »<sup>2</sup>.*

Cette stratégie s'est vue renforcée à la suite de la signature de l'accord de San José de 2003, qui prévoit la surveillance des façades maritimes colombiennes, et a poussé les trafiquants à s'implanter au Venezuela. En effet, en raison de sa position géographique stratégique (façades maritimes donnant sur la mer des Caraïbes et l'Atlantique) et de la porosité de ses frontières inhérente au faible contrôle des autorités, le territoire vénézuélien constitue désormais une nouvelle route de transit de la cocaïne colombienne en direction des États-Unis et d'Europe, via les Caraïbes. Ainsi, depuis 2002, les FARC, confrontées à

---

<sup>1</sup> TISSERON (Lieutenant, Armée de terre française), *Op. Cit.*, pp. 43-44.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 43-44.

l'offensive des forces armées colombiennes, ont redéployé leurs opérations militaires et criminelles dans les régions frontalières d'Apure, Barinas et Zulia (Venezuela). La drogue circulant par cet itinéraire est estimée à plus de deux cents tonnes par an. Depuis 2006, les narcotrafiquants colombiens privilégient, afin d'éviter de transiter par le Mexique où les couloirs de la drogue sont soumis à une forte concurrence entre groupes criminels, ou sous la répression des forces de l'ordre, le territoire vénézuélien pour acheminer la drogue en Amérique du Nord et en Europe. De ce fait, la présence des BACRIM colombiennes s'est accrue dans les régions frontalières. Les *Rastrojos* demeurent très actifs sur le territoire vénézuélien où ils ont tissé des liens avec des groupes mexicains comme les *Zetas* et des mafias italiennes comme la *Ndrangheta*<sup>1</sup>.

Par ailleurs, ce phénomène s'accompagne par la conformation des groupes du narcotrafic au niveau national. En effet, le narcotrafiquant vénézuélien Walid Makled, surnommé « *El Turco* », a opéré depuis les années 2000, et jusqu'à 2009, lors de son arrestation en Colombie et extradition au Venezuela, en tant que « courtier » entre des producteurs de cocaïne comme les FARC et les BACRIM, et les acheteurs comme les *Zetas*, la *Organización de Sinaloa*, la *Ndrangheta* et la *Camorra* italiennes. Pour transporter et sortir la drogue du pays, il bénéficiait du soutien et de la protection de la *Guardia Nacional Bolivariana* – GNB [Garde nationale bolivarienne] grâce à des contacts très hauts placés<sup>2</sup>. Il convient de signaler que de nombreux officiers de la GNB sont impliqués depuis les années 1990 dans le trafic de cocaïne. Dès 1993, en référence aux « soleils » qui symbolisent le grade de général des forces armées vénézuéliennes, apparaît le terme médiatique de « *cartel de los Soles* » forgé par le journaliste Mauro Marcano, lors des accusations pour trafic de stupéfiants de quelques officiers de la GNB<sup>3</sup>. Il semblerait que cette organisation centralisée contrôle la filière du trafic et formerait en fait un ensemble peu structuré de policiers et militaires qui louent ou imposent leurs services logistiques aux trafiquants.

Selon la presse étasunienne et espagnole, le *cartel de los Soles* serait dirigé par des généraux, des hauts dirigeants et par le deuxième homme du régime vénézuélien, le président du Congrès Diosdado Cabello. Ainsi, selon le quotidien espagnol *ABC* les enquêteurs étasuniens « *soupçonnent des fonctionnaires et des officiels militaires vénézuéliens d'être des leaders de facto des groupes narcotrafiquants qui utilisent le Venezuela comme point de*

---

<sup>1</sup> WEINBERGER, David, « *Le Venezuela : Un nouvel épicerie du trafic régional et mondial de cocaïne* », *Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies* », No.6, décembre 2013, p. 2.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, pp 4 - 5.

<sup>3</sup> *Ibidem.*

départ pour les envois de cocaïne vers l'Union européenne et les États-Unis »<sup>1</sup>. Le *Wall Street Journal* assure que les enquêteurs étasuniens visent plusieurs hauts dirigeants vénézuéliens, dont le président du Congrès Diosdado Cabello, qu'ils soupçonnent d'avoir « transformé le pays en plaque tournante du trafic de cocaïne et du blanchiment d'argent »<sup>2</sup>. Un responsable du *US Department of Justice* assure même qu'il existe « de nombreux éléments qui montrent que [Cabello] est l'un des chefs, si ce n'est le chef, d'un cartel »<sup>3</sup>.

La deuxième étape du trafic de drogue se poursuit par l'acheminement de cocaïne au Panama. La géographie de montagne et de forêt tropicale de la zone du Darien colombien, à la frontière sud du Panama, rend extrêmement difficile le trafic terrestre. De ce fait, les trafiquants privilégient la voie maritime en direction du Panama depuis le Golfe d'Urabá, situé dans le Pacifique (où transite le 55 % de la cocaïne) et El Jurado, situé dans l'Atlantique, où transite les 45 % restants. Entre 2007 et 2010, plus de cinquante-deux tonnes de cocaïne par an ont été saisies en territoire panamien<sup>4</sup>. En outre, le Panama offre de nombreux avantages par rapport à ses voisins centraméricains. Le pays possède des routes de transports bien développées — terrestres et maritimes —, des frontières poreuses (Colombie et Costa Rica) et le canal de Panama, où transitent plus de six cents tonnes des marchandises par an. En plus, le Panama constitue aussi un paradis fiscal, ce qui permet le blanchiment des « *narcodollars* ». Selon l'économiste Panaméen Eduardo L. Lamphrey « Plus la cocaïne transite par notre pays, plus les dollars des narcotrafiquants seront disponibles pour les blanchir à travers l'achat de propriétés, négoce et testaments ; plus de personnes seront exécutées, mutilées et tuées par balles ; il y aura plus de quartiers défavorisés où la seule loi qui s'imposera sera dictée par les organisations mafieuses »<sup>5</sup>.

Pour lutter contre ce phénomène, les autorités étasuniennes ont versé en 2009, dans le cadre de la *Iniciativa Mérida*, deux millions de dollars au Panama. La mise en place d'une stratégie de surveillance du territoire s'est avérée positive. À partir de 2011, les saisies ont

---

<sup>1</sup> BLASCO, Emili J. (2015, 20 mai). El numero dos venezolano, Cabello, envió droga a Europa vía España. *ABC internacional*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.abc.es/internacional/20150520/abci-diosdado-cabello-droga-201505192105.html>

<sup>2</sup> DE CÓRDOBA, José et FORERO, Juan (2015, 18 mai). Venezuelan Official's Suspected of Turning Country into Global Cocaine Hub. *The Wall Street Journal*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.wsj.com/articles/venezuelan-officials-suspected-of-turning-country-into-global-cocaine-hub-1431977784>

<sup>3</sup> *Ibidem*.

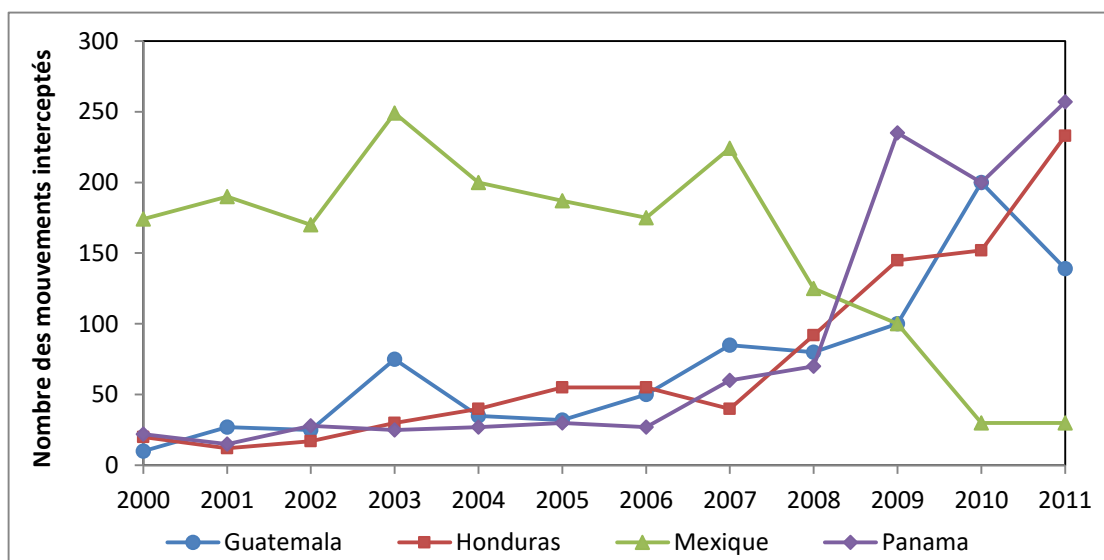
<sup>4</sup> Nous Traduisons. Redacción Ágora, Vol. 3 Transformación (2010), *Op. Cit.*, p. 47.

<sup>5</sup> *Ibidem*.



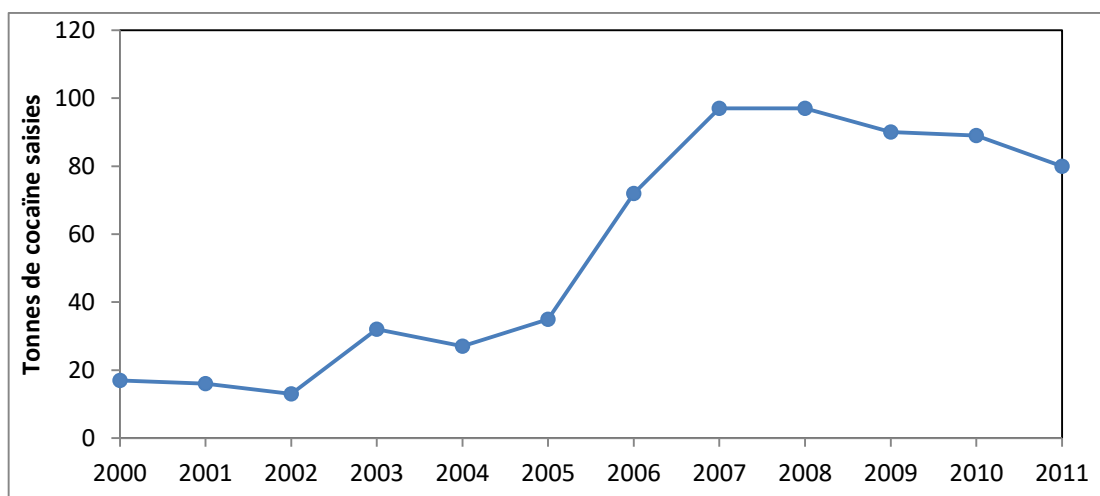
diminué à trente-six tonnes par an. Selon les autorités panaméennes, un tiers des produits stupéfiants est réexpédié en République Dominicaine.

Le graphique ci-dessous illustre la redirection du flux du trafic de cocaïne en provenance d'Amérique centrale après la mise en place de la politique sécuritaire mexicaine de 2006. La diminution du flux du trafic de cocaïne en direction du Mexique entre 2007 et 2011 a eu pour conséquence l'augmentation du trafic au Guatemala, Honduras et Panama.



Graphique 2. Flux du trafic de cocaïne au Mexique et en Amérique centrale de 2000 à 2011  
Source : Élaboration personnelle à partir d'ONUDD.

Le deuxième graphique illustre la progression de l'augmentation du trafic de cocaïne en Amérique centrale entre 2000 et 2011.



Graphique 3. Tonnes de cocaïne saisies en Amérique centrale 2000 et 2011  
Source : Élaboration personnelle à partir d'ONUDD.

Le prochain pays de destination des produits narcotiques est le Costa Rica. Les façades maritimes Atlantique et Pacifique du pays sont utilisées par les trafiquants pour acheminer de grandes quantités de drogue par voie maritime à l'aide de bateaux *go fast* en direction des principaux ports du pays, notamment ceux de Puerto Quepos, Cabo Blanco, situés dans la façade Pacifique et celui de Puerto Limón (façade Atlantique). Cependant, selon l'ONUDD, les voies aériennes et terrestres sont empruntées par les trafiquants locaux et étrangers. Entre 2006 et 2010, les autorités du pays ont saisi plus de vingt tonnes de cocaïne par an contre cinq durant la période comprise entre 2000 et 2005<sup>1</sup>. En outre, la Vallée de La Estrella (Province de Limón), où réside une importante communauté indigène, serait devenue une importante zone de culture du cannabis. Tout comme au Mexique, au Pérou ou en Colombie, l'abandon de certaines zones et populations indigènes par l'État, largement touchées par la pauvreté et la marginalisation, a fait progresser ce phénomène qui constitue une source de revenus.

Dans le cadre de la *Iniciativa Mérida*, un total de 5.3 millions de dollars ont été destinés au Costa Rica en 2009 afin de renforcer et de former les forces de police du pays à la lutte contre-narcotique. Il est important de souligner que le Costa Rica ne possède pas de forces armées depuis 1949, ce qui rend la lutte contre le narcotrafic encore plus difficile. En outre, selon les experts étasuniens John P. Sullivan et Samuel Logan, seulement cent quatre-vingt-trois officiers de police appartenaient à la *Policía de Control de Drogas – PCD*<sup>2</sup>. Par ailleurs, si le Costa Rica représente traditionnellement l'un des pays plus stables de la région au regard de la situation d'insécurité régionale, cette tendance s'est progressivement inversée. En 2007, le taux d'homicide est passé de 8 pour 100 000 habitants à 11 pour 100 000 en 2008<sup>3</sup>. À titre de comparaison, le « Triangle du Nord », conformé par le Guatemala, le Salvador et le Honduras, est la zone la plus affectée par le narcotrafic et la violence liés à ce phénomène. La région présente une moyenne de 63 homicides pour 100 000 habitants (le Honduras, considéré comme le pays présentant le taux d'homicides le plus élevé au monde avec une moyenne de 84,6 pour 100 000 habitants) contre 15 pour 100 000 dans le « Triangle

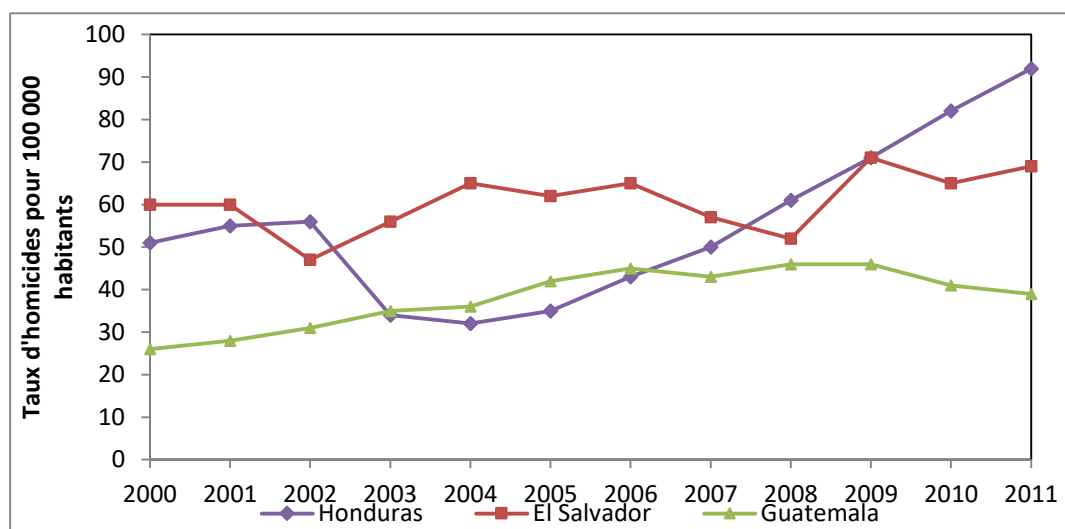
---

<sup>1</sup> Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (ONUDD) (Septembre, 2012). *Delincuencia organizada transnacional en Centroamérica y el Caribe: Una evaluación de las amenazas*, Vienne, p. 36. [En ligne], Disponible sur: [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/TOC\\_Central\\_America\\_and\\_the\\_Caribbean\\_spanish.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/TOC_Central_America_and_the_Caribbean_spanish.pdf)

<sup>2</sup>Redacción Ágora, Vol. 3 Transformación (2010), *Op. Cit.*, pp. 44-47.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

du Sud » (Panama, Costa Rica, Nicaragua)<sup>1</sup>. Le graphique plus bas montre le taux d'homicides dans le Triangle du Nord entre 2001 et 2011.



Graphique 4. Taux d'homicides pour 100 000 habitants dans le « Triangle du Nord » entre 2001 et 2011  
Source : Élaboration personnelle à partir d'ONUDD.

Au Nicaragua les autorités font des saisies de cocaïne importantes dans les zones rurales de l'Atlantique et du Pacifique. Cependant, le pays reste un point de stockage et d'approvisionnement. La criminalité organisée joue un rôle périphérique dans la vie sociopolitique nicaraguayenne en raison de la satisfaction des citoyens vis-à-vis des politiques sécuritaires de leur pays<sup>2</sup>.

Selon plusieurs études menées par le *Woodrow Wilson International Center for Scholars*<sup>3</sup> et l'ONUDD<sup>4</sup>, le Salvador est devenu un nœud logistique pour le transit de cocaïne à destination du Mexique. Bien que les autorités salvadoriennes affirment à plusieurs reprises que leur territoire ne constitue pas un point stratégique en raison du manque de façades maritimes sur les caraïbes, deux puissants groupes criminels, les *Perrones* et le *cartel de*

<sup>1</sup> CAJINA (20 octobre 2012), *Op. Cit.*

<sup>2</sup> Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (ONUDD) (Septembre, 2012), *Op. Ct.*, p. 35

<sup>3</sup> Voir les études menées par FARAH, Douglas, « *Organized Crime in El Salvador: The Homegrown and Transnational Dimensions* ». Woodrow Wilson International Center for Scholars, Latin American Program. Working Paper Series on Organized Crime in Central America, février 2011, pp. 15 – 17. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Farah.FIN1.pdf> et DUDLEY, Steven, « *Drug Trafficking Organizations in Central América : Transportistas, Mexican Cartels and Maras* », Woodrow Wilson International Center for Scholars, Latin American Program. Working Paper Series on Organized Crime in Central America, mai 2010, pp. 69 - 71. En ligne]. Disponible sur : <https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Chapter%20-%20Drug%20Trafficking%20Organizations%20in%20Central%20America%20Transportistas,%20Mexican%20Cartels%20and%20Maras.pdf>

<sup>4</sup> Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (ONUDD) (Septembre, 2012). *Op. Ct.*, pp. 21-28.

*Texis*, spécialisés dans la contrebande et le trafic de drogues, sont les principaux acteurs qui ont pris de l'ampleur dans le pays depuis 2011.

D'après les experts Douglas Farah et Steven S. Duley, ces organisations criminelles salvadoriennes ne constituent pas des organisations narcotrafiquantes, mais des *transportistas* [transporteurs] spécialisés dans la contrebande et le transport de tous types de trafics. Cependant, nous pensons que plus que de *transportistas*, ces organisations constituent des réseaux très complexes car leurs activités criminelles comprennent aussi le vol de voitures, l'extorsion, le trafic de migrants et la traite des personnes. Les *Perrones*, alliés locaux de la *Organización de Sinaloa*, ont même adopté la « *narcocultura* » mexicaine, comprenant l'achat des voitures de luxe, des chevaux et tout comme le style de musique typique des *narcos* mexicains : les *narcorridos*. Selon les autorités locales, « *les Perrones sont devenus très puissants économiquement et dans une partie du pays, le système politique leur appartient...ils essayent de devenir de mini cartels Mexicains. Culturellement, ils sont très proches des Mexicains* »<sup>1</sup>.

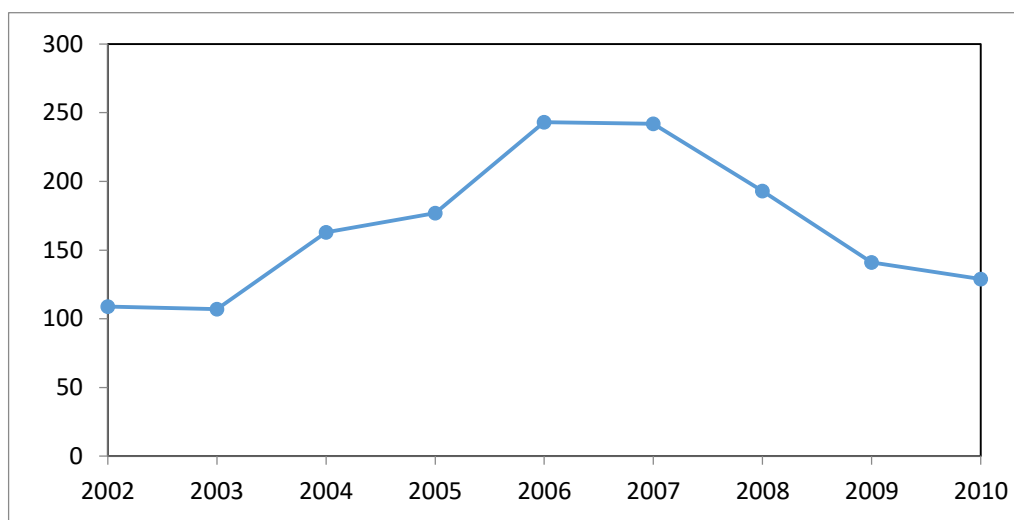
En ce qui concerne le *cartel de Taxis*, le journal *El Faro*<sup>2</sup> a publié un rapport basé sur des sources gouvernementales, notamment, les services de renseignement salvadorien, qui signalent que le *cartel de Taxis* est dirigé par des personnes notoires comme Juan Umaña Samayoa (ancien maire de Metapán) et José Adan Salazar Umaña (homme d'affaires) et des leaders de gangs des *Maras* comme Roberto Herrera « El Burro ». Cette organisation a également développé des liens avec des membres des forces de sécurité. Le *cartel de Taxis* prend de l'ampleur au détriment du groupe criminel des *Perrones*, notamment grâce à ses liens avec des *Maras* et de groupes criminels Guatémaltèques, Nicaraguayens et Mexicains. De ce fait, l'organisation ne constitue pas uniquement un groupe de *transportistas*. Elle se rapproche aussi du modèle criminel mexicain en raison de ses liens avec la politique et les forces de sécurité, ainsi que les alliances avec les *Maras*. Cependant, ces groupes criminels ne luttent pas pour le contrôle de territoire comme au Guatemala et au Mexique. Selon les services de renseignements, le *cartel de Taxis* collabore avec la *Organización de Sinaloa* et les *Zetas*. Enfin, d'après la *Division Anti Narcoticos* – DAN [Division Anti-Narcotiques] salvadorien plus de 1. 6 tonnes de cocaïne ont été saisies en 2012 entre le Salvador et le Guatemala. Par ailleurs, comme le montre le graphique ci-dessous, les saisies de cocaïne ont

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. FARAH, (février 2011), *Op. Cit.*, p. 17.

<sup>2</sup> ARAUZ, Sergio, MARTÍNEZ, Oscar et LEMUS, Efrén (16 mai, 2011). El Cartel de Taxis. *El Faro*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.elfaro.net/es/201105/noticias/4079/>

considérablement augmenté au Salvador entre 2006 et 2007, ce qui pourrait se traduire comme une conséquence de la politique sécuritaire mexicaine de lutte frontale contre la drogue.



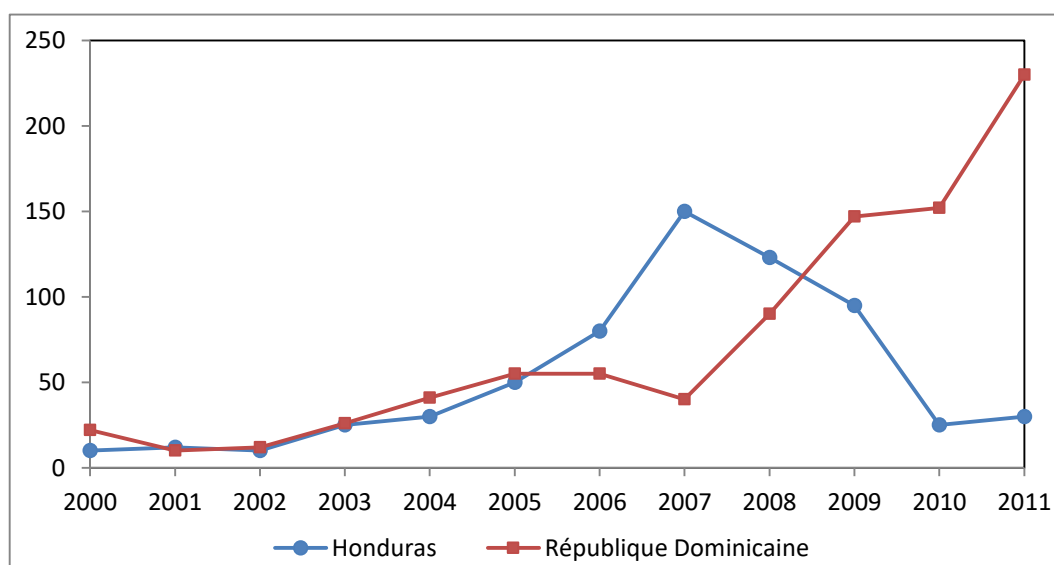
**Graphique 5. Nombre de saisies de cocaïne à El Salvador entre 2002 et 2010**  
Source : Élaboration personnelle à partir d'ONUDD.

Le trafic maritime entre la façade caribéenne colombienne et les côtes du Honduras représente un trajet de six heures. De ce fait, les trafiquants privilégient l'usage de canots à moteur pour franchir le large de la côte hondurienne de la Mosquita (Département de Gracias a Dios). Rappelons que le Honduras possède une longue histoire dans le trafic de cocaïne qui date des années 1980 quand la CIA, avec l'accord des autorités locales, finançait les *Contras* et utilisait le pays comme base arrière des opérations contre-insurrectionnelles menées contre le gouvernement Nicaraguayen.

Bien que le trafic de stupéfiants soit en augmentation depuis 2007, la situation sécuritaire du Honduras s'est particulièrement aggravée après le coup d'État contre le président Manuel Zelaya survenu en 2009. L'instabilité politique a été un facteur important dans le fait que le pays devienne une zone pour le transit de cocaïne et un terrain d'affrontements entre organisations criminelles locales comme les *Maras* (MS13 et *Barrio18*) alliées à des organisations transnationales criminelles mexicaines (*Zetas* et *Sinaloa*). Les efforts déployés par le gouvernement n'ont pas abouti à la réduction de la criminalité qui, au contraire, est en hausse. Le Honduras est aujourd'hui l'un des pays les plus dangereux au monde avec une moyenne de 8,1 homicides par jour.

Rappelons que dans ce contexte de précarité sécuritaire, le Congrès hondurien a approuvé la création en 2013 de la troupe TIGRES (Troupe de Renseignement et Groupes de réponse spéciale) de la *Policía Nacional* et de la PMOP (Police militaire d'ordre public) dans le cadre d'une nouvelle politique de sécurité visant à réduire la criminalité organisée dans le pays. Les TIGRES sont composés uniquement de personnels civils de la police qui sont spécialisés en renseignement et enquête criminelle et la PMOP est une branche des forces armées qui a pour obligation de coopérer dans le « maintien l'ordre public » (cf. supra, chapitre IV) . Cependant, la création des forces spéciales revêt un risque sécuritaire ; en atteste la collaboration des GAFE (forces spéciales) mexicains avec le *cartel del Golfo* avant de devenir les *Zetas*.

Le Honduras est également une plaque tournante du trafic de cocaïne à destination de la République Dominicaine. Comme nous l'avons vu plus haut, les Caraïbes ont été pendant longtemps la principale route d'acheminement de la cocaïne sud-américaine en direction des États-Unis. Toutefois, à partir de la mise en place de la politique de sécurité au Mexique (2006) et du coup d'État au Honduras (2009), les saisies de drogue ont considérablement chuté au Honduras et augmenté en République Dominicaine, notamment entre 2009 et 2010, période durant laquelle les autorités ont intercepté le plus grand nombre de mouvements de cocaïne<sup>1</sup>. Le graphique plus bas montre le taux de mouvements de cocaïne en République Dominicaine, qui sont passés de moins de cinquante en 2007 à plus de deux-cents en 2011, et ceux du Honduras qui ont chuté durant la même période.

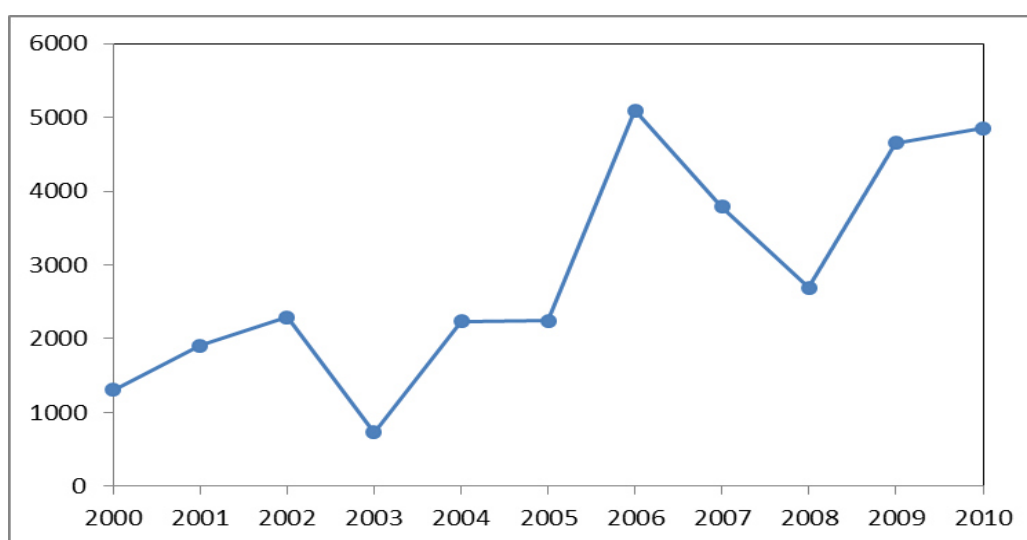


**Graphique 6. Mouvements de cocaïne interceptés au Honduras et en République Dominicaine**  
Source : Élaboration personnelle à partir d'ONUDD.

<sup>1</sup> Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (ONUDD) (Septembre, 2012). *Op. Cit.*

Depuis 2012, la façade caraïbe de l'île de la *Española* (République Dominicaine et Haïti) constitue le principal point pour le transport de la drogue en provenance principalement du Panama, du Honduras et du Venezuela. Selon les autorités locales, la *Organización de Sinaloa* est également fortement impliquée dans ces activités. De ce fait, le procureur général du Mexique d'alors Jesús Murillo Karam et son homologue dominicain Francisco Domínguez Brito, ont signé au Mexique en juillet 2013 un traité de coopération en matière pénale, notamment en matière d'extradition, afin de lutter contre le trafic de stupéfiants entre les deux pays<sup>1</sup>.

Par ailleurs, les principaux aéroports du pays constituent une plaque tournante pour le micro trafic en direction d'Europe, en attestent les arrestations de citoyens dominicains dans les principaux aéroports européens<sup>2</sup>. Le graphique en bas montre les saisies effectuées en République Dominicaine entre 2000 et 2010.



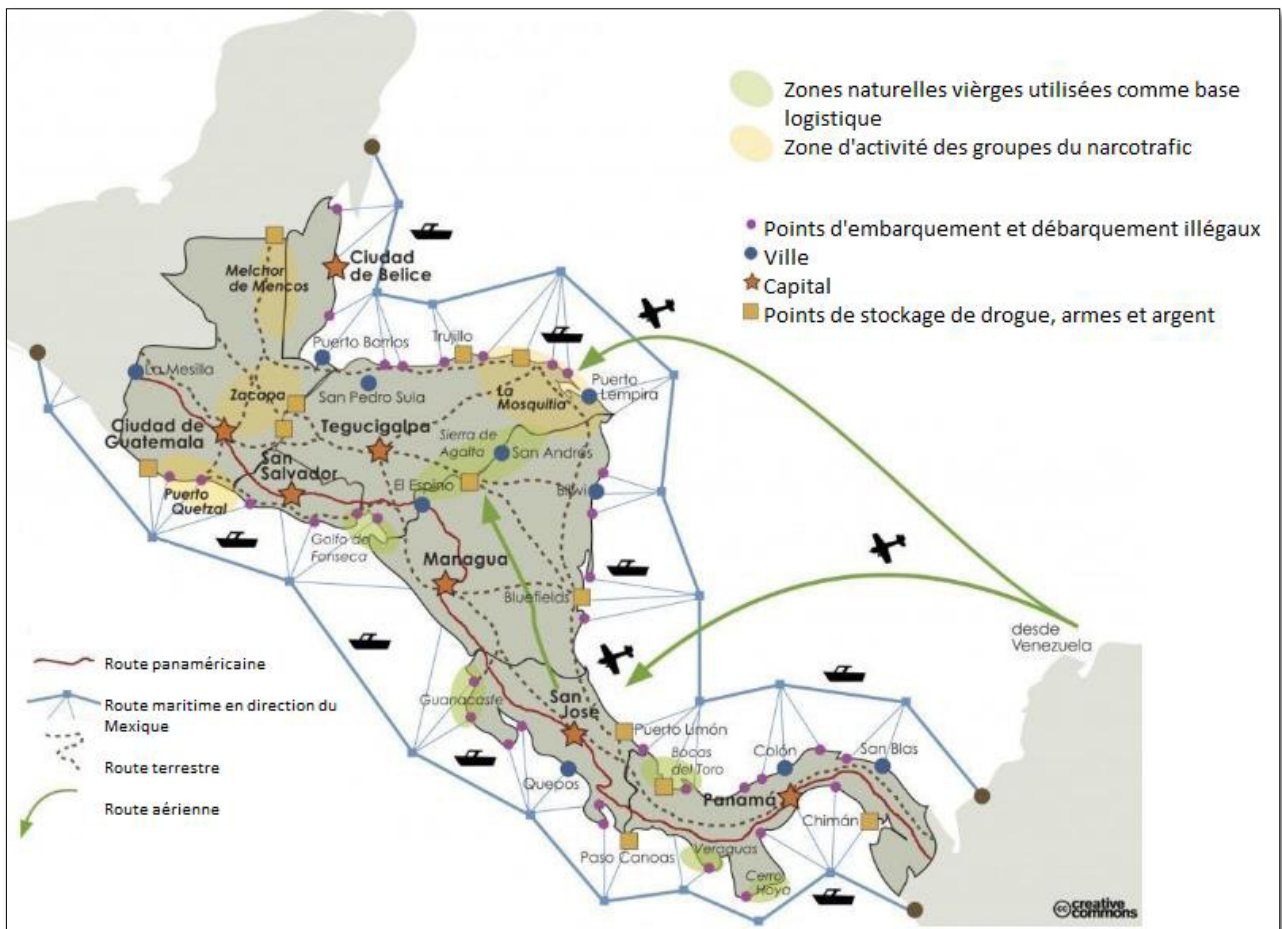
**Graphique 7. Kilogrammes de cocaïne saisie en République Dominicaine de 2000 à 2010**  
Source : Élaboration personnelle à partir de l'ONUDD.

La carte suivante illustre la logistique du trafic de cocaïne en provenance de la Colombie et du Venezuela en direction de l'Amérique centrale et du Mexique, notamment les principales routes maritimes, terrestres et aériennes.

<sup>1</sup> Site du Procuraduría General de la Republica (PGR). *México y República Dominicana firman tratado en materia de extradición*, 23 juillet 2013. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.gob.mx/pgr/prensa/mexico-y-republica-dominicana-firman-tratado-en-materia-de-extradicion>

Comunicado 065/13 México, D.F., a 23 de julio de 2013

<sup>2</sup> Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (ONUDD) (Septembre, 2012). *Op. Ct.*



Carte 10. Routes maritimes, terrestres et aériennes du narcotrafic entre l'Amérique du Sud et le Mexique  
 Source : PEREZ VENTURA, Juan (2014, février). El camino de la droga in El Orden Mundial en el siglo XXI. [En ligne]. Disponible sur : <http://elordenmundial.com/2014/02/el-camino-de-la-droga/>

### *Sous-section 2. Les conséquences du trafic de drogue au Guatemala*

Le dernier pays où la drogue transite avant d'arriver au Mexique est le Guatemala. Nous analyserons brièvement le cas du Guatemala car tout comme le Mexique, il s'agit d'un système politique et social répressif garantie par des acteurs de la contre-insurrection qui ont réussi à s'insérer dans le système dit « démocratique ». Ainsi, la culture politique guatémaltèque est basée sur la peur, le clientélisme, l'impunité et l'activité clandestine. Ces facteurs sont l'héritage d'un coup d'État (1954) et d'une longue guerre civile de quatre décennies (1960 – 1996). À l'issu du conflit armé, un grand nombre d'ex-combattants ont tissé des liens avec les forces de sécurité et les groupes du crime organisé et sont parvenus,



à des fins politiques, à entraver les réformes judiciaires et sauvegarder leurs intérêts économiques et politiques<sup>1</sup>.

Par ailleurs, la situation d'insécurité actuelle du pays est très complexe, car la majorité des personnes à l'origine de la violence qui sévit au sein du pays n'ont aucun lien avec la guerre civile. En effet, l'âge moyen des acteurs de la violence est de dix-huit ans, notamment les jeunes impliqués dans les gangs des *Maras*. De ce fait nous pouvons nous demander quels sont les intérêts qui assurent que les structures traditionnelles du pouvoir se reproduisent même si les anciens acteurs (ex-combattants) ne sont plus présents ? Quelle est la relation entre ces structures et le processus dynamique de reconfiguration politique et économique ? Quels sont les effets des changements dans le système de pouvoir sur la crise sécuritaire du pays ?

Pour répondre à ces questions et comprendre cette situation il est nécessaire de prendre en compte d'autres facteurs de la période du post-conflit, qui ont fortement influencé la vie politique et sociale guatémaltèque contemporaine. Tout d'abord, le commerce interrégional s'est multiplié par six entre 1990 et 2004 donnant naissance à un important groupe d'entreprises guatémaltèques ce qui a entraîné un changement de fond dans la structure économique du pays. En effet, historiquement les transformations économiques au Guatemala ont été promues par des acteurs liés aux militaires corporatistes durant la guerre civile et à certains politiciens cherchant un changement de régime et une amplification de l'oligarchie.

Durant la période post-conflit, les élites politiques, économiques et militaires issues de la structure contre-insurrectionnelle ont établi un contrôle indirect du pays au travers de moyens financiers dans un contexte dit « démocratique ». L'universitaire Ivan Briscoe et le journaliste d'investigation Martin Rodriguez Pellicer signalent qu' « *ironiquement le succès de ses systèmes d'influence s'est traduit par la cooptation de certaines structures de la contre-insurrection par des forces rivales qui ne sont pas considérées, pour le moment, comme de possibles associées de l'élite* »<sup>2</sup>.

Autre facteur important est la transition démocratique amorcée en 1984 (et toujours en cours). Sous tutelle et assurée par les militaires, la transition démocratique a laissé un grand nombre de structures gouvernementales informelles dans le système politique, social et

---

<sup>1</sup> BRISCOE, Ivan et RODRIGUEZ PELLICER, Martin, « *Guatemala: La lógica del Estado mínimo* », Política Exterior, mars –avril 2011, p. 170.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, p. 170.

judiciaire. La faiblesse de l'État entraîne ainsi une concurrence électorale, à différents niveaux territoriaux, donnant naissance à une nouvelle classe politico-entrepreneuriale, qui représente des intérêts privés. Il s'agit d'un champ politique dans lequel les différents acteurs (députés, maires et gouverneurs) liés à des réseaux d'argent privé ou d'influence institutionnelle changent constamment d'affiliation politique. En outre, selon Briscoe et Rodriguez Pellicer « *la création de nouveaux partis politiques a stratifié la complexe société guatémaltèque ; inégalités horizontales entre indigènes, métis et blancs et une grandissante inégalité verticale entre les riches et les pauvres* »<sup>1</sup>. De ce fait, la problématique fondamentale du Guatemala (mais aussi de la Colombie ou de certaines régions du Mexique) n'est pas la crise économique ou la situation sécuritaire, mais la difficulté de mettre en œuvre un programme de consolidation de l'État de Droit dans une structure institutionnelle poreuse qui permet l'accumulation de pouvoir. Ce système politique hybride rend difficile la distinction entre la légitimité et la criminalité, notamment quand l'argent du narcotrafic nourrit les structures étatiques comme le système judiciaire, la police ou l'administration locale.

Tout comme au Mexique, la lutte des acteurs publics et privés pour les institutions et les structures politiques et économiques se déroule au niveau des municipalités. Le département d'Alta Verapaz constitue un nœud logistique pour l'acheminement de drogue au Mexique. La vie politique d'Alta Verapaz a radicalement changé ces deux dernières décennies : le contrôle politique, économique et social est passé des *terratenientes* (grands propriétaires fonciers) à la domination d'un *establishment* politico-démocratique de *caciques* promus par le clientélisme. En effet, le clientélisme est très enraciné dans la vie politique, économique et sociale du Guatemala, comme le montrent les nominations de nombreux hommes d'affaires aux postes de hauts fonctionnaires publics et qui ont soutenu le candidat à l'élection présidentielle du parti *Unidad Nacional de la Esperanza* – UNE [Unité Nationale de l'Espoir] Álvaro Colom en 2007. Dans ce contexte, les relations entre la politique et le secteur privé deviennent indispensables et avantageuses pour les narcotrafiquants<sup>2</sup>.

La présence accrue des narcotrafiquants a ainsi fortement impacté la situation sécuritaire du pays. Selon le Procureur Général des Droits de l'Homme du Guatemala, environ dix-sept homicides par jour ont été rapportés depuis le début de l'année, soit plus d'homicides par jour que pendant la guerre civile. En outre, selon la Commission internationale contre

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*, p. 165.

<sup>2</sup> *Ibidem.*, pp. 169-172.

l'Impunité au Guatemala – CICIG de l'ONU, le manque d'efficacité de la police a permis aux cartels de la drogue de corrompre des juges, des policiers et des officiers de l'armée<sup>1</sup>. Cependant, à la différence des certaines régions du Mexique, au Guatemala les groupes locaux du narcotrafic n'agissent pas avec violence extrême pour la prise du contrôle du territoire. Ils profitent des opportunités que leur offre une économie de post conflit. Depuis le début de l'année 2013, de nombreux groupes criminels locaux ont émergé et se sont rapidement répandus dans plusieurs départements du pays, notamment Quiché, Alta Verapaz, Zacapa, Petén et Huehuetenango. Selon le ministre de l'Intérieur d'alors, Mauricio López Bonilla, plus de cinquante-quatre groupes criminels opèrent sur le territoire. Parmi les plus répandus se trouvent les *Lorenzana*, les *Mendoza* et les *Leones*. Les *Lorenzana*, une puissante famille guatémaltèque reste spécialisée dans la contrebande, et plus récemment dans le trafic de drogues, et opère principalement dans le département de Zacapa (Centre).

Les *Mendoza*, groupe également spécialisé dans la contrebande et le trafic de drogue, sont actifs dans le département de Petén (Nord) et de Izabal (Centre). Ses membres sont soupçonnés d'avoir d'importantes connexions au sein gouvernement et d'avoir conclu une trêve avec les *Lorenzana* connu comme le « pacte du Petén ». En 2008, d'après les autorités, ils auraient forgé une alliance avec les *Zetas* pour combattre les *Leones*. Les *Leones* opèrent dans le département de Jutiapa, situé à la frontière avec le Honduras et le Salvador, et restent spécialisés dans le vol de voitures et de marchandises. À la suite de l'assassinat de leur leader, Juan José « Juancho » León, par les *Zetas* en 2008, le groupe a diversifié ses activités criminelles et pratique désormais des extorsions, des kidnappings et vols à main armée dans les principales villes du pays. Les *Chamale* sont actifs dans le département de San Marcos, situé sur la côte pacifique et à la frontière de l'État mexicain du Chiapas<sup>2</sup>.

La présence des groupes mexicains transnationaux comme la *Organización de Sinaloa* et particulièrement les *Zetas* a changé la dynamique de la criminalité organisée et du narcotrafic au Guatemala. Comme nous l'avons vu plus haut, la *Organización de Sinaloa* priorise une stratégie commerciale avec les groupes criminels locaux et profite du système clientéliste guatémaltèque. Selon l'ONUDD, la *Organización de Sinaloa* est le principal importateur de méthamphétamine en provenance de la Chine et à destination du Guatemala. En effet, à la suite de la rupture de *Sinaloa* avec *La Familia Michoacana*, son ancien allié au Michoacán et principale porte d'entrée des matières chimiques pour l'élaboration de

---

<sup>1</sup> International Crisis Group (2011), *Op. Cit.*, pp. 3-5.

<sup>2</sup> *Ibidem*, pp. 3 -4.

drogue de synthèse, la *Organización de Sinaloa* a pris de l'ampleur dans les départements guatémaltèques de San Marcos, où se trouve *Puerto Barrios*, l'un des principaux ports du pays<sup>1</sup>.

En revanche, les *Zetas*, alliés à des anciens *Kaibiles*, ont développé une stratégie de contrôle du territoire des zones où ils opèrent, notamment dans les départements du Petén (Nord), Huehuetenango (Centre), Quiché (Centre) et Alta Verapaz (Centre). La violence exercée par les *Zetas 200*, cellule criminelle des *Zetas* au Guatemala, a obligé le gouvernement à décréter l'État d'urgence le 15 mai 2011, à la suite du massacre de vingt-sept paysans dans le ranch *Los Cocos*. À la suite de ce massacre, les militaires guatémaltèques ont opéré l'arrestation de Hugo Alvaro Gomez, un ancien officier *Kaibil*, et d'un *Zeta*. En réponse, le groupe a ordonné l'exécution du procureur Allan Stowlinsky<sup>2</sup>.

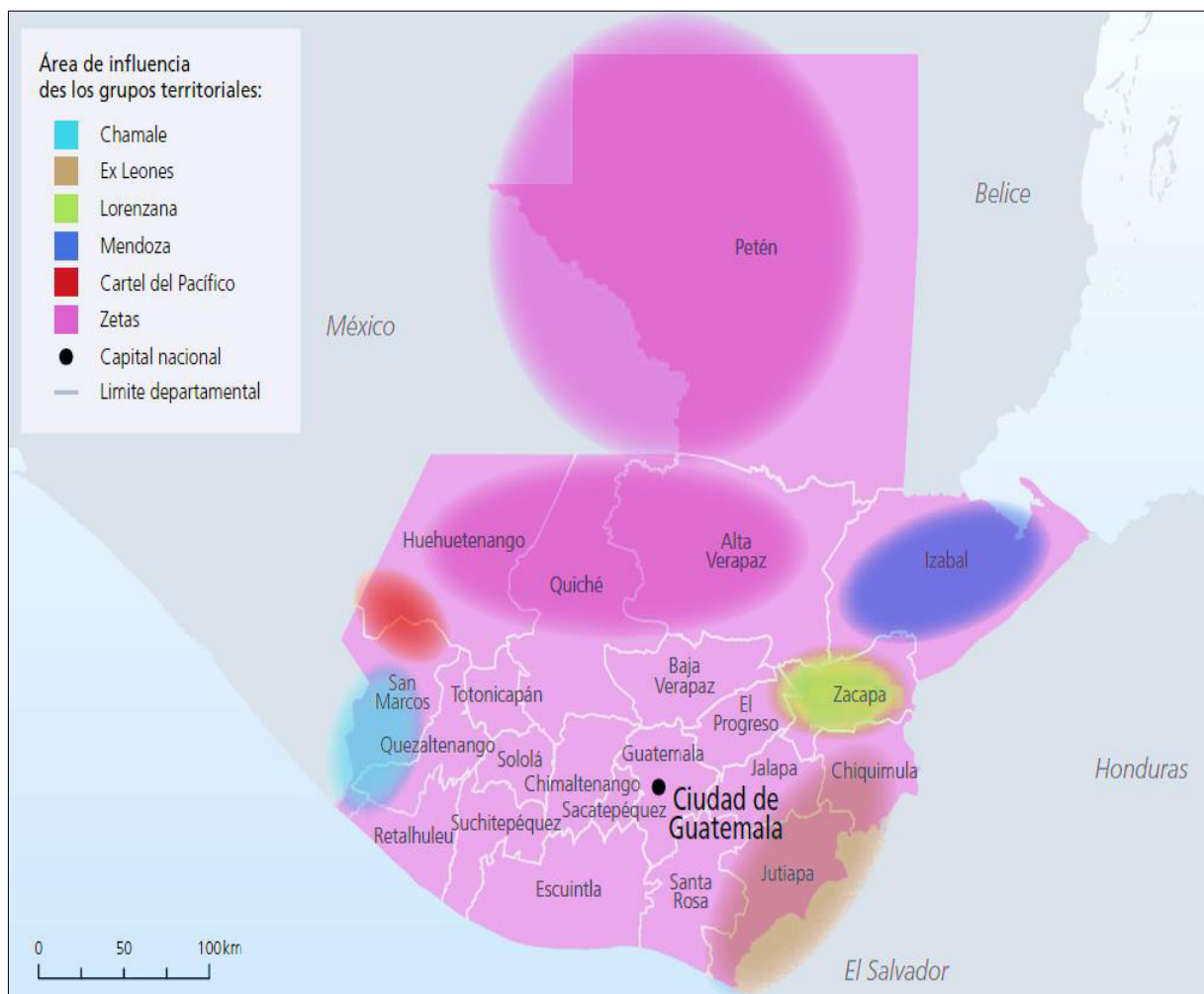
Il demeure important de rappeler que le recrutement d'anciens *Kaibiles* a procuré aux *Zetas* des soldats entraînés en logistique, armement lourd et combat dans la jungle. En outre, les *Kaibiles* ont permis aux *Zetas* d'apprendre des méthodes appliquées durant la guerre civile. En effet, en décembre 1982, les *Kaibiles* ont massacré deux cents vingt et trois personnes dans la communauté de *Dos Erres*, dans la même localité que *Los Cocos*. Selon les autorités, les *Zetas* ont opéré de façon méthodique, en interrogeant et tuant les victimes.

La carte ci-dessous illustre les principales zones d'influence des groupes criminels territoriaux mexicains au Guatemala et de leurs alliés locaux depuis 2012.

---

<sup>1</sup> Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (ONUDD) (Septembre, 2012). *Op. Cit.*, p. 44.

<sup>2</sup> International Crisis Group (2011), *Op. Cit.*, p. 5.



**Carte 11. Zones d'influence des groupes territoriaux au Guatemala**  
 Source: Delincuencia organizada transnacional en Centroamérica y el Caribe: Una evaluación de las amenazas. ONUDD (2012), pp. 21-28.

Iduvina Hernández, chef du projet *Seguridad con Democracia*, signale ponctuellement que les méthodes utilisées par les *Zetas* ont été les mêmes que celles que les troupes guatémaltèques appliquaient durant la guerre civile « *immobilisant les mains et les pieds, torture individuelle, exécution graduelle jusqu'à l'élimination du groupe* »<sup>1</sup>. Pour sa part, le Procureur Général, Claudia Paz y Paz a signalé lors d'un entretien avec la chaîne *CNN México*, que l'armée devrait reconsidérer les critères de sélection et d'entraînement des

<sup>1</sup> Nous traduisons. HERNÁNDEZ, Iduvina. (2011, mai). Cría kaibiles y te crecerán los Zetas, *Plaza Pública*, in International Crisis Group (2011), *Op.Cit.*, p. 5.

*Kaibiles « nous ne pouvons pas séparer ce qu'il se passe avec ce qui s'est passé durant la guerre et comment ces structures se sont créées à cette époque pour générer la terreur »<sup>1</sup>*

Enfin, selon l'ambassadeur des États-Unis au Guatemala d'alors, Stephen McFarland, la cocaïne traversant le pays est estimée à trois cents ou quatre cents tonnes par an<sup>2</sup>. En dépit de la difficulté des estimations des flux de drogue, il est clair qu'en 2011, la cocaïne saisie en Amérique centrale a été treize fois plus supérieure à celle saisie au Mexique.

Le tableau 5 montre les quantités de cocaïne, de cannabis et d'héroïne saisies par les autorités locales dans l'ensemble des pays de l'Amérique centrale durant la période comprise entre 2010 et 2011, années pendant lesquelles le trafic de drogue s'est intensifié dans cette zone, notamment au Panama.

Pays d'Amérique centrale	Cocaïne (Kg)		Cannabis (Kg)		Héroïne (Kg)	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Guatemala	1,400	3,960	-	-	-	-
El Salvador	126	649	708	1,079	-	2,5
Honduras	6,134	22,000	1,222	-	2,704	8
Nicaragua	10,492.97	8,800	1,307	242	4.90	86
Costa Rica	14,800	9,609	52,000	2,252,728	92.50	241
Panamá	49,500	34,000	-	4,900	-	194
Total	55,660	79,018	1,276,015	2,259,049	2,801.4	531.5

**Tableau 5. Saisies de drogue en Amérique centrale de 2010 à 2011**  
Source. Skarleth Martínez Orozco. «Desafíos de Nicaragua frente al narcotráfico en el contexto de seguridad regional centroamericana», 2012, p. 34.

<sup>1</sup> Nous traduisons. PAZ Y PAZ, Claudia (Procureur général de la République du Guatemala) (2011, 16 juin). Zetas obtienen el poder por medio del terror: fiscal de Guatemala, *CNN México*, [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/nacional/2011/06/16/los-zetas-obtienen-el-poder-por-medio-del-terror-fiscal-de-guatemala>

<sup>2</sup> MEINERS, Stephen, « *Problemas en el horizonte para Centroamérica: la violencia de los carteles mexicanos podría extenderse a otras naciones* », *ÁGORA*, Vol. 3 Narcoterrorismo, Numéro 1, 2010, p. 13.

### ***Sous-section 3. Le Cône Sud : vers une nouvelle plaque tournante de la drogue ?***

Dans le Cône Sud, le Brésil et l'Argentine sont les premiers exportateurs de cocaïne en direction de l'Europe. En effet, selon le dernier rapport de l'ONUDD, publié le 26 juin 2013, l'Argentine est devenue le 3<sup>ème</sup> pays exportateur de cocaïne sud-américaine après la Colombie et le Brésil, en direction de l'Europe en raison de sa position géographique et de sa frontière avec l'un des deux principaux pays producteurs de cocaïne (Bolivie). De ce fait, il est devenu un point stratégique pour les narcotrafiquants colombiens, boliviens et péruviens. Il apparaît nécessaire de remarquer qu'une petite quantité de cocaïne est produite dans des *cocinas* (cuisines/laboratoires clandestins) dans les principales villes du pays, notamment à Rosario, Buenos Aires et Cordoba. En outre, les narcotrafiquants étrangers travailleraient conjointement avec les trafiquants argentins, comme ceux qui se développent rapidement dans les principales villes du pays, particulièrement à Rosario, capitale de la province de Santa Fe, et dans les zones frontalières où la faible présence des autorités leur permet d'opérer plus librement. Ainsi, selon l'autorité argentine *Administración Federal de Ingresos Públicos – AFIP* [Administration Fédérale de revenus publics], en juin 2013 plus de 7.554 tonnes de stupéfiants ont été saisies par les forces de l'ordre contre 3.434 tonnes sur l'ensemble de l'année 2012 ce qui confirme cette tendance<sup>1</sup>.

Ce phénomène s'accompagne de la corruption policière, qui a pris de l'ampleur depuis quelques années, notamment dans les principales provinces du pays (Córdoba, Mendoza, Buenos Aires, Santa Fé). Les plus hauts cadres des corps de police provinciale ont établi un système de protection du trafic de drogue depuis l'entrée en contrebande par voie aérienne de stupéfiants, jusqu'à la vente au détail. Cela a eu pour effet un accroissement de l'insécurité : Santa Fé, capitale de la province, et Rosario, capitale économique et troisième ville du pays, présentent le taux d'homicides le plus élevé de l'Argentine (28 pour 100 000 habitants en 2014). Cette situation résulte des affrontements entre groupes criminels rivaux qui se disputent le marché de la drogue local ainsi que la corruption des forces de police.

La *Policía de Seguridad Aeroportuaria – PSA* [Police de la Sécurité Aéroportuaire] a procédé à l'arrestation, le 11 septembre 2013, du commissaire Rafael Gustavo Sosa, chef de

---

<sup>1</sup> GALLO, Daniel (2013, 27 juin). La Argentina, tercero entre los países de los que sale más cocaína. *La Nación*. [En ligne]. Disponible en sur : <http://www.lanacion.com.ar/1595897-la-argentina-tercero-entre-los-paises-de-los-que-sale-mas-cocaina>

la police anti-narcotique de Córdoba, accusé de protéger et de collaborer avec le groupe narcotrafiquant local *Los Hoyos*. Pour sa part, le chef de la police de Santa Fé, Hugo Tognoli, a également été accusé d'être impliqué dans des activités de narcotrafic et de traite humaine en novembre 2012<sup>1</sup>. En outre, selon des données communiquées par le *Ministerio de Seguridad* [Ministère de Sécurité]<sup>2</sup>, huit cents vols irréguliers suspectés de transporter de la drogue ont été recensés entre 2011 et 2013 et deux cents quarante ont été interceptés par les autorités. Ces résultats pourraient également avoir pour origine le changement des routes classiques du trafic de cocaïne en direction des États-Unis en raison du renforcement de la sécurité mexicaine et de la lutte entre groupes criminels pour le contrôle des territoires stratégiques. De ce fait, les trafiquants de cocaïne sud-américains sembleraient chercher de nouvelles routes moins dangereuses, notamment par les pays du Cône Sud.

Dans ce contexte, la *Operación Escudo Norte* a été mise sur pieds par l'administration de Cristina Kirchner en 2011 au sein de la province de Santiago del Estero afin de lutter contre le trafic de drogue<sup>3</sup>. Le 9 septembre 2013, la présidente Kirchner a ordonné le déploiement additionnel de 4 500 éléments militaires afin de sécuriser la frontière nord de l'Argentine et de réduire, progressivement, la participation de la gendarmerie dans cette tâche dans les provinces de Salta et de Misiones. Cette décision a été prise dans le cadre d'une forte augmentation du trafic de stupéfiants dans la région nord du pays et de la présumée corruption et incapacité des forces de gendarmerie (qui dépendent du ministère de la Sécurité), déployées dans le cadre de l'opération « *Escudo Norte* ». Ainsi, les éléments de l'armée effectuent des tâches de sécurité propres à la gendarmerie argentine ce qui a entraîné des tensions entre les ministères de la Sécurité et de la Défense. En effet, les officiers de la gendarmerie ont averti que les forces armées n'étaient pas autorisées, ni en vertu de la loi de Défense, modifiée en 2006, ni de la loi de sécurité intérieure, à être déployées dans le cadre de tâches sécuritaires.

Bien que la loi de Défense de 2006 autorise les forces armées à agir sous les ordres du président de la République et en cas d'agression externe, et bien que la loi de sécurité

---

<sup>1</sup> DE LOS SANTOS, German (2016, 06 septembre). Trasladaron a la cárcel federal de Marcos Paz a Hugo Tognoli, el exjefe de la Policía de Santa Fé. *La Nación*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.lanacion.com.ar/1935132-trasladaron-a-la-carcel-federal-de-marcos-paz-al-ex-jefe-de-la-policia-de-santa-fe>

<sup>2</sup> Le *Ministerio de Seguridad* a été créé par un décret présidentiel de Cristina Kirchner en 2010. La mission du ministère est d'assister le Président de la République et le Conseil des Ministres en ce qui concerne la *Seguridad Interior*. Le *Secretaría de Seguridad* assiste le Ministre à la sécurité en matière de *Seguridad Interior* et produit de l'intelligence criminelle. Le ministère possède quatre forces de sécurité intérieure : *Gendarmería Nacional*, *Policía Federal*, *Prefectura Naval* et *Policía Aeroportaria*.

<sup>3</sup> En janvier 2016, il a été prolongé d'un an par le nouveau président Mauricio Macri.



intérieure autorise les bataillons de communication et ingénieurs des forces armées à être déployés dans certains cas spécifiques, les militaires ne sont pas affectés à la protection des frontières au regard de la loi. Outre ces restrictions, la loi pénale fédérale n'autorise pas les militaires à prendre partie dans les arrestations judiciaires. De ce fait, une participation directe des militaires à ces opérations pourrait faire l'objet de sanctions. En revanche, le ministère de la Défense soutient la participation des forces armées en arguant que plus de 8.000 militaires argentins ont été en capacité de répondre en matière de sécurité intérieure et de respect de Droits de l'Homme dans le cadre de leur participation dans la mission de paix des Nations-Unies en Haïti – MINUSTAH<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> GALLO, *Op. Cit.*





# CONCLUSION

La notion de *National Security/Seguridad Nacional* est l'une des plus complexes dans le domaine de la science politique en raison de sa nature abstraite. En effet, elle constitue un instrument politique, économique, social et militaire de la politique en général. Pour la comprendre, il est d'abord nécessaire de comprendre sa fonction primordiale. Comme nous l'avons vu, la sécurité et le développement sont étroitement liés. Il existe une grande interdépendance dans les deux concepts qui s'accroît ou diminue en fonction de la nature des antagonismes (menaces, risques, défis) qui s'interposent dans la politique nationale en ce qui concerne les Objectifs Nationaux Permanents d'un État.

Ce concept, conçu dans les principales écoles militaires étasuniennes et latino-américaines durant la Guerre froide, a connu une évolution progressive ces dernières vingt années dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le narcotrafic. Cependant, pour mieux comprendre ce processus nous ferons mention de l'évolution du discours de la « *National Security Doctrine* » aux États-Unis en tant que berceau des régimes de la *Seguridad Nacional* en Amérique latine. Imposée depuis les États-Unis durant et avant la Guerre froide, la DSN tend à interpréter le monde dans la seule optique de l'anticommunisme, avec la conséquence d'une vision de « *l'ennemi intérieur* », plus que de l'extérieur. En effet, la DSN fait difficilement la distinction entre les notions de « *Sécurité* » et de « *Défense* », une confusion qui persiste jusqu'à nos jours dans des nombreux pays de la région, notamment au Mexique et en Colombie.

## ***Section 1. La National Security Doctrine : aux origines d'un modèle en commun***

Si nous pouvons dater l'origine de la *Sécurité nationale* à 1899 en Argentine, la notion telle que nous la connaissons a été conceptualisée par les États-Unis comme une catégorie politique en 1947. À l'aube de la confrontation avec l'URSS dans le cadre de la Guerre froide, le *National Security Act* de 1947 restructure le commandement de l'armée, la marine et la force aérienne du pays au sein du *Department of Defense*. Ce processus de

réorganisation de l'appareil de sécurité et de défense entraîne aussi la création de la CIA et du NSC.

Dans ce contexte de Guerre froide et afin d'éviter la présence de l'URSS dans la région, les pays d'Amérique latine ont été mobilisés pour défendre les intérêts économiques, stratégiques et politiques des États-Unis comme s'il s'agissait de leurs propres intérêts. Sous la sphère étasunienne, déjà dominée par la JID depuis 1942, les pays de la région se rendent en 1945 à la *Conférence de Chapultepec* au Mexique pour réaffirmer le principe de défense commune : toute agression contre un des pays signataires de l'acte sera considérée comme une agression contre tous les signataires. Ces efforts aboutissent à la signature du TIAR souscrit au Brésil en 1947, une sorte d'OTAN pour les Amériques.

À partir de cette date, les pays latino-américains adoptent le *Système interaméricain de Défense*, dominé par l'*Organisation des États Américains* créé à Bogota en 1948, et par un nouveau dispositif de sécurité des États-Unis : la *Sécurité Hémisphérique*, inscrite dans la *National Security Doctrine*. Ainsi, alignés sur la vision de la lutte contre le communisme international, les militaires latino-américains ont été formés à la doctrine de la contre-insurrection pour lutter contre « *l'ennemi intérieur* ». En matière pénale et de juridiction criminelle, le maintien de l'Etat d'urgence permet à un gouvernement ou régime d'imposer des restrictions extraordinaires sur les libertés de la population par la police ou les militaires et isoler l'ennemi intérieur. En effet, la menace provenait de l'intérieur en tant qu'ennemi subversif. Dans ce contexte, la CIA et le gouvernement Hondurien ont collaboré conjointement afin de déstabiliser le Guatemala de Jacobo Arbenz (1951 -1954). Les étasuniens assurent la formation des militaires honduriens et installent des bases au Honduras afin de préparer le coup d'État contre Arbenz de 1954, perçu comme socialiste.

Au niveau strictement opérationnel, la *National Security Doctrine* s'alimente de la doctrine de la contre-insurrection, inscrit dans la pensée stratégique de la *Doctrine de la Guerre Révolutionnaire* développée par les officiers français Galula, Trinquier, Lacheroy et Aussaresses principalement. Ainsi, dans le cadre de la Guerre froide, l'armée française est la première à lutter de manière opérationnelle contre des armées nationalistes en Indochine (1945 – 1954), au Cameroun (1955 – 1962) et en Algérie (1954 – 1962). Des conclusions seront tirées sur le plan strictement militaire, opérationnel et de maintien de l'ordre, qui auront de l'influence dans les Amériques. Ces officiers français assurent le transfert de la DGR aux officiers étasuniens dans les principales écoles de guerre, notamment à Fort Bragg et à Fort Gulick, et servent plus tard de base pour les officiers latino-américains,

principalement mexicains, colombiens et centroaméricains, pour configurer la partie opérationnelle de leurs doctrines respectives. Le transfert des doctrines françaises dans le Cône Sud se fait directement par le canal des officiers français. Le Brésil et l'Argentine sont les principaux précurseurs de la DGR en Amérique latine.

Ce sont principalement les officiers argentins qui ont appris les théories françaises contre-insurrectionnelles dès 1957 à l'École Supérieure de Guerre – ESG de Paris comme le soulignent les travaux de Gabriel Périès<sup>1</sup>. Les officiers brésiliens arrivent à l'ESG à partir de 1961. Rodrigo Nabuco Araujo souligne que la même année, trois officiers brésiliens sont détachés à Buenos Aires, où ils prennent connaissance des doctrines françaises et assurent le transfert de leur expérience à leur retour d'Argentine. En outre, le colonel Humberto de Souza Mello assume les fonctions d'attaché militaire brésilien à Buenos Aires. Les transferts France-Argentine-Brésil servent de base pour la formation d'un modèle en commun<sup>2</sup>. Les conclusions ont été reprises dans la *Doutrina de Segurança Nacional* formulée par la *Escola Superior de Guerra de Rio de Janeiro* et surtout par le général Golbery do Couto e Silva.

La doctrine sert de base idéologique pour justifier le coup d'État de 1964 contre le gouvernement de João Goulart au Brésil. En Argentine, elle sert de base de répression contre les mouvements de guérilla dans la province de Tucumán en 1960 dans le cadre du plan CONINTES (plan d'intervention de l'armée en cas d'effondrement interne de l'État) et au renversement de deux gouvernements, l'un radical en 1966 (établissement d'une *Junta revolucionaria* dirigée par le général Onganía) et l'autre péroniste en 1976<sup>3</sup>.

Au Chili la doctrine est invoquée par le général Augusto Pinochet pour donner un coup d'État contre le président Salvador Allende en septembre 1973. Pour le Chili, il s'agit d'une véritable guerre contre une coalition mondiale appelée communisme international dirigée par l'Union Soviétique. En octobre de la même année, Paul Aussaresses est nommé attaché militaire au Brésil où il enseigne les techniques de la *Bataille d'Alger* au *Centro de Instrução de Guerra na Selva*, à Manaus (après avoir enseigné à Fort Bragg, Georgia États-Unis) aux officiers chiliens, qui en janvier 1974 sont affectés dans la DINA, créée avec le soutien logistique de la CIA. Rappelons que les étasuniens assurent aussi la formation opérationnelle des officiers latino-américains à la *Jungle Operation Training Center*, à Fort Sherman, dans la zone du Canal de Panama.

---

<sup>1</sup> Voir PÉRIÈS (1986), *Op.Cit.*, PÉRIÈS (1999) *Op.Cit.* et PÉRIÈS (2013), *Op.Cit.*

<sup>2</sup> DE ARAUJO (2012), *Op.Cit.*, p. 41.

<sup>3</sup> PÉRIÈS (2004), *Op.Cit.*

Avec le support tacite des États-Unis et dans le but d'organiser une coalition régionale contre le communisme international qui se développait dans le continent, le Chili organise, le 25 novembre 1975, au siège de la DINA, la *Acta de Clausura de la Primera Reunión Interamericana de Inteligencia Nacional*, plus connue sous le nom de *Operación Cóndor*. Il s'agit ainsi d'une coalition d'États contre ladite délinquance subversive internationale<sup>1</sup>.

L'adaptation de la DGR dans les discours militaires argentins et brésiliens entraîne une « *latinoaméricanisation* » de la doctrine française. Dans ce bricolage, les notions de *Guerre subversive*<sup>2</sup> et de *Guerre révolutionnaire*<sup>3</sup> n'ont pas été différenciées ce qui a entraîné une interprétation *suis generis* de la DGR dont les conséquences sont aujourd'hui l'homologation de ces concepts par des nombreux officiers et universitaires de la région, notamment au Mexique et en Colombie, où nous nous sommes aperçus que les experts que nous avons consultés pensaient que la doctrine contre-insurrectionnelle provenait des États-Unis et du Brésil<sup>4</sup>.

Par ailleurs, pour éviter toute équivoque en ce qui concerne la nature de la notion de la *Guerre révolutionnaire*, Araujo souligne que les officiers brésiliens ont remplacé la notion de *Guerra revolucionaria* par celle de *Guerra insurreccional*. En effet, le mot « révolution » évoque les mouvements des lieutenants des années 1920 et 1930, ce qui revêt une signification positive<sup>5</sup>. Au Mexique, le mot « *revolución* » a également une connotation positive car il rappelle la période de la Révolution de 1910 et l'instauration d'un nouveau régime postrévolutionnaire autour du parti unique : le PNR devenu PRI en 1946 et qui restera au pouvoir de façon hégémonique jusqu'en 2000.

---

<sup>1</sup> PÉRIÈS (2013) *Op.Cit.*, pp. 104-105.

<sup>2</sup> *La Guerre Subversive* est une guerre menée, à l'intérieur d'un territoire, contre l'autorité politique en place, par une partie des habitants de ce territoire, aidés et renforcés ou non de l'extérieur, dans le dessein d'enlever à cette autorité le contrôle de ce territoire ou, au minimum, de paralyser son action. in PÉRIÈS (2004), *Op.Cit.*

<sup>3</sup> *La Guerre Révolutionnaire* est une doctrine de guerre, élaborée par les théoriciens marxistes-léninistes et exploitée par des mouvements révolutionnaires de diverses obédiences, pour s'emparer du pouvoir en s'assurant progressivement le contrôle physique et psychologique des populations, suivant des mots d'ordres, des techniques et des actions déterminées, *Ibidem*.

<sup>4</sup> Rappelons que dans l'étude d'Adela Cedillo Cedillo, cette confusion persiste car elle souligne que la doctrine contre-insurrectionnelle a été enseignée aux officiers mexicains par les Brésiliens lorsque le Procureur de justice militaire Walter de Menezes Paz se rend avec soixante-treize officiers à la *Escuela Superior de Guerra* du Mexique le 23 juin 1974. CEDILLO CEDILLO, *Op.Cit.*, pp. 367-368.

<sup>5</sup> DE ARAUJO (2012, 23 avril), *Op. Cit.*, p. 345.

### *Sous-section 1. Diffusion de la doctrine en Colombie et au Mexique*

En Colombie, soumise dans la période de *La violencia* (1948 – 1953) et le *bandolerismo* (1958 – 1965) ce sont les officiers étasuniens qui assurent le transfert de la doctrine de la contre-insurrection. Rappelons que durant la Guerre de Corée (1951 – 1953) les militaires colombiens ont étroitement collaboré avec les forces armées étasuniennes, notamment le général Alberto Ruiz Novoa. À son retour en Colombie, il est nommé commandant suprême de l'Armée (1960 – 1962) et ministre de la Guerre (1962 – 1965). Il est le premier à incorporer la doctrine de la contre-insurrection au sein des forces armées colombiennes. En 1962, les militaires colombiens reçoivent une copie traduite en espagnol du *U.S Army Field Manual FM 35-15* d'opérations contre des forces irrégulières dont l'innovation était l'introduction de notions telles que « guerre irrégulière », « opérations psychologiques », « ennemi intérieur » et « action civique » (cf. supra, introduction, chapitre III).

Au niveau international, en 1961 commence à circuler dans les principales académies militaires de la région, l'ouvrage « *La Guerre moderne* » de l'officier français Roger Trinquier, dont les leçons ont été étudiées par les officiers de la ESEDEGUE. En outre, en 1962, le commandant Willlian Yarborough du *Special Warfare Center* à Fort Bragg (Caroline du Nord), se rend en Colombie pour assister les officiers colombiens dans la création des corps de lutte anticommuniste : les paramilitaires.

Ces expériences permettent au général Ruiz Novoa de concevoir, avec le soutien des États-Unis, le Plan LASO (Latin American Security Opérations) en 1962, qui sera appliqué dans le cadre de la lutte contre les *bandoleros*, qui sévissaient dans le pays, et les soulèvements paysans d'inspiration communiste. Vers 1964, les opérations militaires se concentrent sur les *Républiques indépendantes de Marquetalia*, bastion des groupes d'autodéfense communistes paysannes, précurseurs de la guérilla des FARC. C'est sur les acquis des anciens combattants des milices d'autodéfense paysanne de l'époque de *La Violencia* que naîtront, au milieu des années 1960, les guérillas répondant à des aspirations révolutionnaires.

L'éclosion des guérillas des FARC, mais aussi du ELN et du EPL, permet aux autorités de décréter la perturbation à l'ordre public et l'État de siège dans l'ensemble du territoire en 1965. Cette mesure s'accompagne par la promulgation du *Decreto 3398* du 24 décembre



1965, par lequel s'organise la Défense Nationale et autorise le *Ministro de Defensa Nacional* à armer des groupes dits d'autodéfense, précurseurs des AUC.

Durant les années 1970, les officiers de la ESEDEGUE articulent les différents éléments de contre-insurrection qu'ils avaient développés. Comme le signalent César Torres del Río et Francisco Leal Buitrago, ils ont eu recours au schéma théorique élaboré dans le Cône Sud et aux principes de la *National Security Doctrine*. Le résultat s'est traduit par la publication du *Manual provisional para el plantamiento de la Seguridad Nacional* en 1975 (en vigueur jusqu'à 1991)<sup>1</sup>. L'arrivée au pouvoir de Julio César Turbay Ayala (1978 – 1982) marque la période d'assimilation la plus complète de la *Doctrina de la Seguridad Nacional* à travers la promulgation du *Estatuto de Seguridad* (1978 – 1982), un ensemble de normes de justice pénale militaire applicable à la population civile dans le cadre du caractère exceptionnel de l'État d'urgence, qui par ailleurs autorise les forces armées à participer dans la lutte contre le narcotrafic<sup>2</sup>.

Dans le contexte régional, le triomphe de la révolution nicaraguayenne de 1979 marque une deuxième étape de la lutte révolutionnaire dans la région, notamment au Salvador où le gouvernement affronte la guérilla du FMLN à partir d'octobre 1979 et au Guatemala, en guerre civile depuis 1960 et qui se poursuivra jusqu'à 1996.

Au Mexique, les différentes administrations du régime à parti hégémonique du PRI, notamment durant les mandats des présidents Gustavo Diaz Ordaz (1964 – 1970), Luis Echeverría Álvarez (1970 – 1976) et José López Portillo (1976 – 1982), font face à de nombreux mouvements paysans inspirés du nationalisme (*cardenismo*) principalement dans le Guerrero (1967 – 1974), résultat de la crise du modèle social, économique et politique d'exclusion dominé par les *caciques* et qui s'est construit au détriment des populations paysannes et indigènes.

Ces inégalités aboutissent à la formation de deux guérillas : la ACNR de Genaro Vazquez, inspirée des principes nationalistes du *cardenismo* et le PDLP et la BCA son bras

---

<sup>1</sup> TORRES DEL RÍO et RODRIGUEZ HERNANDEZ (2008), *Op. Cit.*

<sup>2</sup> LEAL BUITRAGO (2002), *Op. Cit.*

armé, dirigés par Lucio Cabañas et d'inspiration communiste<sup>1</sup>. D'autres guérillas éclatent dans les principales villes du pays, notamment le MAR, l'UP, les FLN et la LC23S.

À l'instar des pays de la région en guerre contre le communisme international, le régime du PRI met en place une stratégie contre-insurrectionnelle comprenant deux volets : le rural et l'urbain. Pour affronter les guérillas rurales dans le Guerrero, l'État déploie les forces armées. Les dirigeants des principales opérations contre-insurrectionnelles comme la *Operación Rastrilleo* (1968), la *Operación Amistad* (1970) et le *Plan Telaraña* (1972) seront les officiers principalement formés dans les académies étasuniennes comme Fort Benning, le Collège interaméricain de Défense ou Fort Bragg, dont les officiers sont également affectés au sommet de la hiérarchie militaire, notamment au sein de l'État-major (cf. supra, chapitre II).

La radicalisation des mouvements étudiants, qui aboutit à la formation des guérillas urbaines, est la conséquence directe du massacre du 2 octobre 1968 (*Masacre de Tlatelolco*) perpétré par le *Batallón Olimpia*, une unité contre-insurrectionnelle d'élite de l'armée mexicaine, dans le cadre de la *Operación Galeana* et du massacre de *Corpus Cristi* du 10 juin 1971 (*Halconazo*) perpétré par l'escadron de la mort les *Halcones*. Le gouvernement met en place une stratégie contre-insurrectionnelle menée par la DFS créée en 1947 (un an avant le PRI) et l'Armée à travers l'escadron de la mort *Brigada Blanca* dont la composition implique les forces de police, de police judiciaire, de police judiciaire militaire et des services de renseignement.

Plus largement, cette stratégie entraîne la création d'un appareil étatique contre-insurrectionnel dont les différents acteurs et groupes s'établissent dans les organismes stratégiques comme le SEGOB, la DFS, le PGR et la SCJN. Au niveau institutionnel, cet appareil répressif entraîne nécessairement des réformes au CPF de 1970 qui aboutissent à la catégorisation des « *Delitos contra la Seguridad de la Nación* ». Le SEGOB, et par conséquent la DFS, voient leurs compétences élargies lors de la promulgation du *Reglamento Interior de la Secretaría de Gobernación* de 1973 qui leur attribuait des compétences en matière de « *Seguridad de la Nación* ».

---

<sup>1</sup> Rappelons que le PDLP n'a jamais été dissous formellement et pendant les années 1980 il se fusionne avec un autre mouvement armé, la *Unión del Pueblo* (UP) et dévient le *Partido Revolucionario Obrero -Clandestino Union del Pueblo* - PROCUP – PDLP, précurseur du *Ejército Popular Revolucionario* - EPR-1996. L'EPR a connu à son tour deux scissions: le *Ejército Revolucionario del Pueblo Insurgente* – ERPI en 1997 et les *Fuerzas Armadas Revolucionarias del Pueblo* – FARP en 2000. Les deux guérillas son toujours actives.

La théorie de la *Guerre révolutionnaire* constitue ainsi une contribution à la *National Security Doctrine* des États-Unis et à la *Doctrina de Seguridad nacional/Doutrina de Segurança nacional* de l'Argentine et du Brésil. Comme nous l'avons vu, elle se consolide dans le Cône Sud, en Colombie, au Guatemala et au Mexique de façon simultanée. Elle retrace le fil d'une culture politique répressive dont l'intérêt national était un fait qui ne se discutait ni aux États-Unis ni en Amérique latine. Les menaces intérieures, étaient donc des menaces contre l'État ou contre ses instruments de pouvoir. Dans ce cadre, la *Doctrina de la Seguridad Nacional* applique des stratégies, militaires et policières, créant de situations d'exception de *facto* à travers l'emploi d'une notion très particulière de la guerre irrégulière latino-américaine : la « *Guerra sucia* », inspirée de la « *sale guerre* » prônée par le colonel Roger Trinquier, spécialiste français de la guerre antisubversive.

À la différence du Brésil, qui avait importé les notions de *Sécurité Nationale* des États-Unis et de la « *géopolitique du Brésil* » du général Golbery do Couto e Silva, ou de l'Argentine (la notion de sécurité nationale en Argentine apparaît en 1902) et l'influence des doctrines contre-insurrectionnelles françaises, le Mexique avait développé une conception traditionnelle de la sécurité très particulière, fondée sur le nationalisme et l'autonomie à outrance. Cependant, la Doctrine Militaire mexicaine se voit influencée par la DGR lors de sa matérialisation dans le *Manual de Guerra Irregular*, publié par le SEDENA en 1969. En outre, la visite du Procureur de justice militaire Walter de Menezes Paz et de soixante-treize officiers brésiliens à la *Escuela Superior de Guerra* du Mexique en 1974 renforce la création d'un réseau et le transfert d'une idéologie.

À l'intérieur, l'effet a été celui d'une domination très rigide des politiciens vis-à-vis des militaires. Cependant, les changements postérieurs à la Guerre froide et les relations avec le monde économique comme avec le narcotrafic ont transformé le cas mexicain en un objet d'étude spécifique.

## ***Section 2. L'ingérence étasunienne dans le cadre de la « war on drugs »***

La *Seguridad Nacional*, un concept très particulier dans la géopolitique de la Guerre froide, apparaît au Mexique durant la consolidation politique d'un régime à parti hégémonique et

dans des conditions géoéconomiques et géopolitiques déterminées par des pouvoirs autres que le pouvoir national du Mexique.

Tout d'abord, outre le nationalisme à outrance, la sécurité dite régionale a également été une condition pour assurer la « *Seguridad Nacional* » du Mexique, notamment en raison du contexte des conflits armés au Guatemala (1960 – 1996), au Salvador (1976 – 1992) et au Nicaragua (1979 – 1990). Dans ce cadre, le Mexique reste particulièrement actif dans la conduite des négociations de paix. Dans un deuxième temps, le Mexique se voit influencé, voire contraint, à suivre les directrices de sécurité de la politique étasunienne vis-à-vis de la menace régionale incarnée par le narcotrafic, particulièrement à partir des années 1980.

L'effondrement de l'URSS en 1991 entraîne des changements importants dans la doctrine des États-Unis et dans la conception de l'ennemi intérieur. En effet, comme nous l'avons vu, le narcotrafic apparaît dans les différents instruments normatifs et discours officiels des États-Unis et du Mexique comme une menace à la *National Security/Seguridad Nacional*.

### ***Sous-section 1. L'ingérence étasunienne en Amérique latine***

À partir des années 1980, le trafic de drogue joue un rôle majeur dans la relation Mexique-États-Unis-Amérique latine sur le plan économique, politique et militaire, notamment quand la doctrine contre-narcotique se consolide durant les administrations de Ronald Reagan (1981 – 1989), George H. W. Bush (1989 – 1993) et Bill Clinton (1993 – 2001).

Ainsi, dans but de mettre fin au trafic de drogue en provenance d'Amérique du Sud et à destination de la Floride via les Caraïbes, le président Reagan se propose d'établir une force conjointe entre la DEA, le FBI et le *Department of Defense*. En 1981, il envoie une initiative de réforme du *Posse Comitatus Act*, une vieille législation datant de la période de la *Guerre de Sécession* (1861 – 1865) et qui interdisait la participation des militaires dans des affaires civiles. Le Congrès approuve cette initiative de réforme et autorise la création de la *South Florida Task Force* en 1982 et désigne le vice-président George H. W. Bush à la tête de l'opération.

Dans le cadre de la réforme, le *Department of Defense* est autorisé à fournir de l'entraînement militaire, du renseignement et des équipements au personnel civil des forces de l'ordre. Le *US Congress* autorise également l'armée, la marine, la force aérienne et le *marine corps* à envoyer de l'équipement militaire pour les agences civiles chargées de l'application des lois de la nation. Pour renforcer cette mesure, une *Department of Defense Authorization Act* est promulguée en 1982, qui codifiait, à travers la disposition « *Military Cooperation With Civilian Law Enforcement Officials* », les pratiques de coopération entre les militaires et les autorités civiles.

Le 11 avril 1986, le président Reagan promulgue la *National Security Decision Directive 221 (NSDD 221 Narcotics and National Security)* qui qualifiait le narcotrafic comme une menace à la *National Security*. Il convient de souligner qu'à la différence du Mexique, où le narcotrafic apparaît dans le *Plan Global de Desarrollo* 1980 – 1982 comme une menace à la *Seguridad Nacional* sans pour autant avoir une loi respective en la matière, les États-Unis avaient une *National Security Act* (1947).

L'arrivée au pouvoir de George H. W. Bush marque la continuité de la politique répressive contre la drogue et de la militarisation de cette lutte prônée par son prédécesseur. Le ministre à la Défense d'alors Dick Cheney déclare également que la « *war on drugs* » était une priorité pour le *Department of Defense*. Les responsabilités de ce département se voient élargies par le *National Defense Authorization Act for Fiscal Year 1989*<sup>1</sup>. Cette militarisation de la lutte contre le narcotrafic entraîne la reconversion d'autres structures conçues durant la Guerre froide. Ainsi, le *North American Aerospace Defense Command*, conçu pour traquer les missiles et les bombardiers soviétiques, s'est réorienté dans la traque de contrebandiers de drogue, le *Pentagon's Defense Advanced Research Projects Agency* s'est servi de son expérience en matière de lutte anti-sous-marine afin de développer des appareils de sonorisation pour détecter de trafiquants de drogue<sup>2</sup>.

En décembre 1989, le SOUTHCOM, situé au Panamá, a été transformé de *facto* en une base pour l'interception de drogue en Amérique du Sud. Dans le cadre de la *Operation Just Cause*, l'Armée étasunienne et les *Marine Corps* envahissent le Panama et déposent le dictateur panaméen général Manuel Noriega accusé de trafic de cocaïne, de menacer les intérêts étasuniens au Canal de Panama et de violation systématique des Droits de l'Homme.

---

<sup>1</sup> Il apparaît nécessaire de souligner qu'à l'heure actuelle et en vertu du *National Defense Authorization Act for Fiscal Year 2014* le Pentagone continue à gérer les programmes anti-narcotiques.

<sup>2</sup> ANDREAS, *Op. Cit.*, p. 285.

Cependant, le général Noriega est depuis 1959 un allié clé de la CIA dans la lutte contre-insurrectionnelle en Amérique centrale.

Les États-Unis ont ainsi joué un double rôle sur la scène internationale. D'une part il s'agissait de promouvoir avec véhémence un régime mondial de prohibition de certaines drogues. D'autre part, il agissait d'avoir recours à l'économie illicite de la drogue pour mener sa guerre secrète contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua. En effet, l'implication de la CIA et de la DFS dans le trafic de drogue entre la Colombie et le Mexique via l'aéroport d'Ilopango, El Salvador, sert à financer les *Contras* au Nicaragua.

Rappelons que la CIA jouait aussi un rôle majeur dans le trafic de drogue au Mexique aux côtés de la DFS. Cette dangereuse relation s'est soldée par la mort d'un agent de la DEA, apparemment ordonné par les leaders du *cartel de Guadalajara* en complicité avec la DFS et la CIA. En conséquence, la DFS, la police politique du PRI, est dissoute et avec elle un moyen efficace de gestion et de contrôle du narcotrafic. En effet, l'agence était une sorte « d'intermédiaire » entre les narcotrafiquants et les agences de sécurité et de justice (polices judiciaires locales et police fédérale judiciaire). En somme, les trafiquants dominaient dans leur camp, cependant ils étaient dominés dans le camp du pouvoir politique fédéral. En 1989, une nouvelle agence inspirée de la CIA et du Mossad voit le jour : le CISEN, dont la principale faiblesse était le manque d'un cadre normatif pour délimiter ses fonctions. La même année, le gouvernement décide de créer un *Gabienete de Seguridad Nacional* – GSN à l'instar du *National Security Council* des États-Unis.

Enfin, au niveau régional, le président H. W. Bush met en place la *Iniciativa Andina*, un système de soutien financier destiné au pays d'Amérique du Sud (Pérou, Bolivie, Équateur et Colombie) et ayant pour objectif de réduire les cultures illégales dans ces pays. Le Mexique en est l'un des plus grands bénéficiaires à la fois du soutien financier et logistique.

Sous le mandant de Bill Clinton (1993 – 2001) cette stratégie anti-narcotique se poursuit. Ainsi, en février 1996, il désigne le général Barry McCaffrey, un vétéran de la Guerre du Golfe et ancien chef du SOUTHCOM, à la tête de la *Office of National Drug Control Policy* – ONDCP jusqu'au 2001. Il en est le principal porte-parole et également de la *National Drug Control Strategy*. Sur le plan opérationnel, les forces armées étasuniennes mènent en 1996, de façon conjointe avec la Colombie, le Pérou, l'Équateur, le Venezuela, le Brésil, la *Operación Ataque Laser* dans le but d'enrayer les cultures illégales dans la zone andine et dans l'Amazonie.

En juin 1998, le gouvernement étasunien lance le *International Crime Control Strategy* – ICCS dont le commandement est confié au NSC et avec pour objectif la coordination fédérale pour faire face au crime organisé international et au narcotrafic. Finalement, l'administration du président Clinton reste très active en Colombie, où dans le cadre du *Plan Colombia* le Congrès étasunien approuve 1.3 milliards de dollars en juillet 2000 pour soutenir les efforts du gouvernement colombien dans la lutte contre le narcotrafic et les guérillas.

## ***Sous-section 2. Le 11/09 et la restructuration de la National Security***

En réponse aux attentats du 11/09, le président George Bush décide de prendre des mesures extraordinaires pour répondre à la menace posée par le terrorisme. Dans ce contexte, le pays adopte le *Patriot Act* en octobre 2001, qui facilite la détention des étrangers suspectés de porter atteinte à la sécurité. Au niveau international, il lance une offensive contre les États dit terroristes (Afghanistan 2001 et Iraq 2003).

Ces mesures se voient renforcées par la création du HSC le 29 octobre 2001, dépendant directement du président des États-Unis, dont les compétences seront encadrées en 2002 par le HSA. Ces efforts aboutissent à la création du HSD. Il s'agit ainsi de la restructuration des vingt-et-deux agences fédérales au sein d'un seul département chargé de la lutte antiterroriste, la sécurité des frontières, le contrôle des douanes, l'immigration et la cyber-sécurité. Plus largement, le 11/09 est le déclencheur du processus de réactualisation du concept de *National Security* à celui de *Homeland Security* [Sécurité de la Patrie] entraînant de nombreux changements.

Pour garantir la sécurité de ses frontières, le gouvernement met en place l'opération le NORTHCOM en 2004, dont le périmètre de sécurité et de surveillance comprend les territoires du Mexique, du Canada et des Caraïbes. Sur la scène régionale, les États-Unis ont voulu faire, sans succès, de la JID un organisme de lutte contre le terrorisme et le narcotrafic en Amérique du Sud, espace stratégique et zone d'influence pour le Brésil et l'Argentine.

La stratégie étasunienne de lutte contre le narcotrafic, le crime organisé et le terrorisme s'est vue renforcée par une nouvelle ère dans la relation les États-Unis et l'Amérique latine : *ASPAN*, *Iniciativa Mérida* au Mexique et *Plan Colombia* et la *Política de Seguridad Democrática* en Colombie, qui obéissent à la restructuration de la *Homeland Security*. La

notion de *Homeland Security* a eu des répercussions sur la *Seguridad Nacional* du Mexique. En effet, le CISEN a redéfini les risques et les menaces à la *Seguridad Nacional* précisées dans la ANR qu'il élabore chaque année, car d'une certaine manière celles-ci sont alignées avec la *Strategy of National Security* et les intérêts sécuritaires des États-Unis

En outre, l'adoption de ce concept, a mené les pays de la région à repenser le schéma de la *Seguridad Hemisférica*. Ainsi, lors de la *Conferencia Especial sobre Seguridad en el Hemisferio* de l'OEA, tenue à Mexico en 2003 (*Declaración de Seguridad de las Américas* ou *Declaración de México*), les pays de la région ont redéfini le terrorisme, le crime organisé, le narcotrafic et les migrations comme une « nouvelle menace » à caractère « multidimensionnel ».

D'autres instruments ont été mis en place entre les pays de l'espace géographique Nord-américain (Canada-États-Unis-Mexique). Ainsi, ces trois pays ont réaffirmé leur compromis pour lutter contre lesdites « nouvelles menaces » et ont signé l'accord pour l'ASPAN en 2005. Comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit d'une prolongation de l'ALENA (1994) qui a pour objectif d'améliorer la sécurité de l'Amérique du Nord (mais de quelle Amérique du Nord ?). À partir de 2007, les gouvernements du Mexique et des États-Unis commencent à négocier la *Iniciativa Mérida*, un accord qui contient les stratégies bilatérales entre ces deux pays, visant à lutter contre la délinquance organisée, le narcotrafic et l'immigration illégale.

Ce programme prévoit la professionnalisation des forces armées et de police mexicaines par les forces armées étasuniennes. Cependant, la *Policía Nacional* colombienne a formé deux mille cinq cents quarante-trois agents mexicains entre 2010 et 2012, notamment dans la *Escuela de la Jungla* et le *Centro Nacional de Entrenamiento y Operaciones Policiales* – CENOP. Ainsi les forces armées et de police ont été les bénéficiaires d'un transfert de technologies de pointe et d'un soutien financier. En effet, le gouvernement mexicain a décidé de mettre en place une importante réforme du système judiciaire à partir de 2008 et qui s'est achevée en 2016. Cette réforme a enclenché un processus visant à remplacer le système inquisitoire par un système accusatoire qui comprend une procédure orale.

L'impact du 11/09 a eu aussi des répercussions en Colombie où le président Álvaro Uribe « nationalise » la stratégie antiterroriste des États-Unis afin de l'adapter à sa PDSD, qui s'est prolongée durant ses deux mandats (2002 – 2006 et 2006 – 2010) et qui a intensifié



la lutte contre lesdits « *narcoterroristas* » des FARC et du ELN. Sur le plan institutionnel, la PDSO a entraîné un processus de réorganisation de la coordination des institutions impliquées dans le conflit armé interne à travers plusieurs stratégies et doctrines comme la *Acción Integral* qui aboutit à la création du *Centro de Coordinación de Acción Integral* en 2004, rattaché à l'office de la présidence de la République et qui répond au besoin du gouvernement de coordonner cette équipe interinstitutionnelle.

Sur le plan strictement opérationnel, le *Plan Patriota* et le *Plan Consolidación* traduisent la stratégie offensive visant à consolider la PDSO. Cette nouvelle phase, connue comme PCSD. Rappelons que cette stratégie s'accompagne d'une stratégie fluviale qui met en opération un *Grupo de Tarea Fluvial* pour assurer le contrôle territorial et fluvial au niveau des principales frontières du pays.

### ***Section 3. Construction de las Seguridad Nacional au Mexique***

Pour pouvoir répondre à nos hypothèses qui affirment que le *Mexique traverse un processus de militarisation de la sécurité publique visant à lutter contre le narcotrafic et le crime organisé*, il convient de définir le concept de « *militarisation* », souvent confondu en Amérique latine avec celui de « *militarisme* ». Le *militarisme* est une idéologie selon laquelle les forces armées sont la source de la sécurité. Plus concrètement, il s'agit d'une notion étroitement liée au complexe militaro-industriel et la « *tendance de l'appareil militaire d'une nation à assumer le contrôle de la vie et le comportement des citoyens à travers des moyens unilatéraux ou des valeurs militaires tendant à dominer la culture, l'éducation, les moyens de communication, la religion, la politique et l'économie nationale au détriment des institutions civiles* »<sup>1</sup>.

Au contraire, la *militarisation* est un processus de progressive implantation « *des valeurs, de la vision et des modèles organisationnels ainsi que des schémas de décision des forces armées* »<sup>2</sup>. Il est évident que la catégorie de *militarisme* ne correspond pas au Mexique car

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. HERNANDEZ HOLGADO, Fernando. *Miseria del militarismo : una critica del discurso de la guerra*. S L . VIRUS EDITORIAL LA LLEVIR, 2003. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nodo50.org/casc/spip.php?article84>

<sup>2</sup> Nous traduisons. TOVÍA MAZÓN, Juan Francisco, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), « *¿Militarismo o militarización en México?* », Colegio de Defensa Nacional (COLDEF), Boletín Guerrero Miztli, No.13, 2011, pp. 02 – 09.

il joue un rôle pacifiste sur la scène internationale. Cependant, nous pouvons retrouver des caractéristiques propres à la *militarisation*, principalement dans les agences de *Seguridad Pública*. La principale caractéristique de la *militarisation* mexicaine est l'insertion du personnel militaire au sein de l'appareil étatique, souvent accompagné d'un discours dans lequel les militaires sont présentés comme les garants de la souveraineté pour ensuite occuper des postes stratégiques au sein du gouvernement tout en créant une « élite militaire » selon les mots de Morris Janowitz.

Cette *militarisation* de la lutte contre le narcotrafic ne constitue pas une nouveauté au Mexique. De nombreuses campagnes ont été menées au cours des dernières décennies pour lutter contre le narcotrafic (1948, 1962, 1963, 1974, 1976). Les structures de sécurité et de renseignement ont été conçues par les militaires, rappelons que le général Jorge Carillo Olea est le principal promoteur du CISEN (1989) et du INCD (1993), dirigé par le général José Gutiérrez Rebollo et devenue UEDO en 1997 et finalement SEIDO en 2003 (et toujours opérationnel). L'amiral Wilfrido Robledo participe à la création de la *Policía Federal Preventiva* (1999), intégrée dans un premier temps par cinq mille éléments des forces armées et occupe le poste de directeur de la *Agencia Estatal de Seguridad* (État de Mexico) en 2005.

Ce processus s'est vu renforcé par la désignation de nombreux officiers et généraux à la tête des principales agences de sécurité du pays, l'exemple le plus représentatif est la désignation du général Rafael Macedo de la Concha au poste de Procureur Général de la République (2000 – 2005) durant le mandat du président Vicente Fox. Ainsi, nous pouvons affirmer que les forces de police ont toujours été formées et influencées par le modèle, le profil, voire les éléments de forces armées. De ce fait, les militaires ont toujours été présents en fonction de la situation.

Pour répondre à notre deuxième hypothèse qui affirme que ce processus de *militarisation* trouve ses origines dans les *stratégies de sécurité étasuniennes, en particulier de la National Security Doctrine, qui a été reconvertie en stratégie anti-narcotique dans le cadre de la lutte contre le crime organisé transnational* nous avons décidé de sectionner notre raisonnement en trois dimensions afin de comprendre comment s'est articulé l'appareil d'État mexicain de la *Seguridad Nacional* :

- La première implique la construction de la doctrine mexicaine de la *Seguridad Nacional* à partir de 1989 dans les discours présidentiels et les publications des civils et des militaires. Dès 2001, les publications et les ouvrages concernant le sujet de la

*Seguridad Nacional* seront dominés par lesdites nouvelles menaces, qui au Mexique sont représentées par la délinquance organisée et le narcotrafic. À partir de cette période, les publications des officiers du SEMAR commencent à jouer un rôle déterminant dans la construction et la diffusion de la doctrine mexicaine. En effet, celles-ci analysent et proposent de nouvelles approches sur la *Seguridad Nacional*, qui seront influencées par la nécessité de formuler et institutionnaliser une doctrine adaptée au contexte mexicain actuel.

- La deuxième dimension comprend la structuration de l'appareil d'État mexicain dans le cadre de la *Seguridad Nacional*. Cette étape débute lors de la création du CISEN, qui deviendra par la suite un chantier d'experts de la *Seguridad Nacional* qui ont conçu et dominé les organismes de *Seguridad Nacional* et de *Seguridad Pública* jusqu'à 2012. Il convient de signaler que cette période a été fortement influencée par des facteurs autres que le pouvoir national du Mexique. Ainsi, au niveau régional, le 11/09 et la restructuration de la sécurité aux États-Unis dans le cadre de la *Homeland Security* et l'adoption d'un nouvel agenda de menaces à la *Seguridad Nacional* lors de la *Conferencia de Chapultepec* de 2005 tenue à Mexico, provoquent des changements normatifs et institutionnels au Mexique. Dans ce contexte, le président Felipe Calderón a déclaré la « *Guerra contra las drogas y el crimen organizado* ». Durant cette période de nombreux changements institutionnels et normatifs ont lieu, provoqués par le contexte national et régional.
- Finalement, le retour du PRI et la formation de nouveaux groupes au pouvoir depuis 2012 et dont l'appareil politique, économique et sécuritaire est en crise, résultat des nombreux scandales de corruption, clientélisme et violations des Droits de l'Homme, dominé par un contexte mondial de crise dans le secteur pétrolier et financier, ont de lourdes conséquences sur le système politique du PRI.

Il résulte nécessaire de comprendre l'histoire mexicaine pour pouvoir approcher de façon correcte l'évolution des notions sur la « sécurité », dominantes dans ce pays et en cerner les pratiques normatives comme discursives dans les champs politique et institutionnel. Comme nous l'avons vu, la *Seguridad Nacional* au Mexique est focalisée principalement sur la *Seguridad Interior* et non pas sur la *Defensa Exterior* comme le montre l'emploi de la *Marina* dans la lutte contre le crime organisé et le narcotrafic, ainsi que la militarisation de l'appareil de sécurité du pays (forces de police judiciaires et préventives fédérales et locales).

## *Sous-section 1. Diffusion et application de la doctrine*

Dans un premier temps, la notion de *Seguridad Nacional*, encadrée dans le contexte de la Guerre froide, apparaît définie pour la première fois dans le document officiel *Plan Nacional de Desarrollo* 1983 – 1988 comme une fonction des forces armées pour réaffirmer et garantir l'indépendance du pays et comme un moyen afin de garantir la paix, la liberté et la justice sociale tout en rejetant la politique de blocs et d'hégémonies<sup>1</sup>. Parallèlement, dans le *Plan Global de Desarrollo* de 1980 – 1982, le narcotrafic apparaît comme une menace à la *Seguridad Nacional*. La notion n'est pourtant définie dans aucun texte normatif. De ce fait, elle constitue un instrument politique du parti, et de façon plus particulière, pour les groupes politiques au pouvoir.

En ce qui concerne la diffusion de la *Seguridad Nacional*, les études de l'ambassadrice Olga Pellicer (1979), de Sergio Aguayo Quezada (1990) et de José Luis Piñeyro (1994) figurent parmi les premières à être publiées par les civils. Ils constituent la première génération d'experts universitaires de la *Seguridad Nacional*. Dans le milieu militaire, la *Seguridad Nacional* est diffusée par les principaux théoriciens de l'époque. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les premiers travaux publiés sont « *El poder nacional de las relaciones internacionales* » (1985) et « *La cartera de seguridad interna* » (2000), publiés par l'amiral Mario Santos Camaal et « *Seguridad Nacional : concepto, organización y método* », écrit en 1988 par le général Gerardo Clemente Ricardo Vega Garcia, et publié en 2000 par le SEDENA, lors de sa promotion au poste de secrétaire de la Défense nationale.

Dans les travaux du général Vega Garcia, la *Seguridad Nacional* est une condition nécessaire pour assurer le développement de l'État. Cette approche de « développement » a déjà été abordée dans la définition du général Félix Galván López, secrétaire de la Défense nationale en 1980, comme le maintien de l'équilibre social, économique et politique garanti par les forces armées, sans pourtant préciser à qui appartient la responsabilité de maintenir cet équilibre<sup>2</sup>. Le SEDENA, impliqué dans la *Guerra Sucia*, ne jouera un rôle majeur, du moins publiquement, dans les publications sur la *Seguridad Nacional* qu'à partir de 1981,

---

<sup>1</sup> Rappelons que le Mexique est le seul pays dans la région qui a voté contre l'expulsion de Cuba de l'*Organisation des États Américains* (OEA) en 1962 et le seul à maintenir de relations diplomatiques avec l'île, ce qui a renforcé les liens d'amitié entre le régime cubain et le PRI en dépit des différences idéologiques.

<sup>2</sup> VELASCO GAMBOA, Emilio, « *Seguridad Nacional : Una Lectura Metodológica : generalidades sobre la Seguridad Nacional Mexicana (segunda parte)* », *Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV)*, 2003, No. 13, pp. 13-21.

lors de la création du CODENAL. Ses publications seront accessibles au public à travers le *Boletín Miztli* à partir de 2009.

Durant la période comprise entre 1980 et 2001, les publications du CESNAV, créé en 1970, se sont concentrées sur l'étude de la Guerre froide, la bipolarité et la dissuasion nucléaire, malgré sa création dominée par un contexte international dominé par les guerres civiles en Amérique centrale, la guérilla au Guerrero et la montée en puissance du narcotrafic dans le Nord du pays durant les années 1970 et 1980. En 2001, la notion apparaît pour la première fois dans une publication de cette revue. Son analyse implique une étude approfondie de ses principales caractéristiques politiques, sociales, économiques et militaires<sup>1</sup>, ainsi que de sa relation avec le nouvel ordre mondial à issue de l'effondrement de l'URSS et dominé par les conflits dans les Balkans et le Moyen-Orient<sup>2</sup>. C'est à partir de 2001, que les publications du CESNAV se concentrent dans l'analyse du post 11/09 et des dites nouvelles menaces comme le narcotrafic et la délinquance organisée.

Dans ses publications, les officiers de la *Marine* commencent aussi à réfléchir sur l'impérieuse nécessité d'asseoir les bases d'une politique en matière de *Seguridad Nacional*. Ainsi, le capitaine de Navire Juan Guillermo Fierro Rocha analyse les éléments pour définir une doctrine pérenne pour le Mexique tout en mettant l'accent sur la nécessité de changer le paradigme imposé il y a quarante ans à la *Seguridad Nacional* vers un modèle dit « stratégique » de la *Seguridad Nacional* et dans lequel la société civile participe activement<sup>3</sup>. En ce qui concerne le champ d'opérations de la *Marine*, les officiers commencent à envisager l'adoption des opérations psychologiques au sein de la *Marine* mexicaine pour faire face aux défis posés par la délinquance organisée<sup>4</sup>.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la sécurité au Mexique se focalise dans la *Seguridad Interior* et non pas dans la *Defensa Nacional*. En effet, les autorités n'ont toujours pas promulgué une loi relative à la défense, voire un *Livre Blanc*. De ce fait, l'amiral Carlos

---

<sup>1</sup> Voir a publication de CARRANZA CASTILLO, Miguel C. (Vice-amiral de la Marine mexicaine - SEMAR), « *La Seguridad Nacional (segunda Parte)* », *Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV)*, 2002, No. 11, pp. 4-13.

<sup>2</sup> Voir les premières publications sur le contexte international de la *Seguridad Nacional* parues dans la revue du CESNAV durant l'été 2001, notamment celle d'HRISTOULAS, Athanasios « *El nuevo orden mundial y la Seguridad Nacional* » *Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV)*, été 2001, pp. 77-85.

<sup>3</sup> FIERRO ROCHA, Juan Guillermo (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine - SEMAR), « *Una propuesta para especificar y fortalecer la doctrina de Seguridad Nacional en México* », *Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV)*, 2008, abril – juin, pp. 5-18.

<sup>4</sup> ZÚÑIGA, Adrián Omar (Capitaine de Corvette de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Las operaciones psicológicas y su explotación en beneficio de la Armada de México* », *Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV)*, juillet – septembre 2013, Vol. 34. No. 3, pp. 28-37.

Ortega Muñiz a mis en lumière l'importante nécessité pour le Mexique de développer une doctrine de *Seguridad* et *Defensa* qui distingue bien les compétences des forces armées dans ce cadre-là<sup>1</sup>.

C'est dans cet environnement académique que les approches de la *Seguridad Nacional* sont actuellement en cours de re-conceptualisation. En effet, l'amiral José Luis Vergara Ibarra, propose le modèle dit « multifactoriel » de la *Seguridad Nacional* du Mexique. Son modèle se compose de huit facteurs considérés essentiels pour la compréhension holistique de la sécurité. Ainsi, les quatre premiers facteurs pour comprendre son modèle se détachent de la vision classique de la *Seguridad Nacional* : *militaire, économique, politique et social*, qui se complètent avec d'autres approches de la sécurité, notamment celles développées par Barnett (*sécurité environnementale*), par Bunzan (*sécurité sociétale*), Oswald (*sécurité de genre*) et la *sécurité humaine*, largement développée au sein de l'ONU et par les latino-américains Edgardo Buscaglia et Humberto Marquez Covarrubias<sup>2</sup>.

On peut constater que les publications du CESNAV jouent un rôle déterminant dans la construction d'une posture tendant à développer la doctrine mexicaine. Le SEMAR constitue ainsi un acteur majeur dans la *Seguridad Nacional*, non seulement sur le plan opérationnel, mais aussi dans la construction de la doctrine à partir de ses institutions académiques comme le CESNAV et depuis 2012 à travers le ININVESTAM.

Finalement, nous pouvons constater que la *Marina* connaît un processus de restructuration et de modernisation d'envergure depuis son implication dans la lutte contre le narcotrafic. En effet, Iñigo Guevara signale que la guerre contre le narcotrafic a permis à la *Marina* de « réorganiser sa structure de commandement, reconstruire sa force d'Infanterie de marine, créer une agence d'intelligence navale, renforcer l'aviation navale et former un réseau de gardes-côtes pour améliorer ses capacités de recherche, secours et présence de la loi »<sup>3</sup>. En revanche, « l'attention de ses missions en haute mer est moins perceptible en raison de sa spécialisation dans la loi anti-narcotique et dans le Droit maritime depuis 1980. À partir de 2007, les éléments maritimes, terrestres et navales du

---

<sup>1</sup> ORTEGA MUÑIZ, Carlos (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Hacia una política de seguridad y defensa en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales, juillet – septembre 2013, Vol. 34. No. 3, pp. 22-27.

<sup>2</sup> Voir VERGARA IBARRA, José Luis (Amiral de la Marine mexicaine « *Reconceptualizar la Seguridad Nacional en México : hacia un modelo integrador* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), juillet – septembre 2016, No. 3, pp. 27 - 50.

<sup>3</sup> Nous traduisons. GUEVARA MOYANO, Iñigo « *Adapting, Transforming and Modernizing Under Fire: The Mexican Military 2006-2011* », Strategic Studies Institute, United States Army War College, 9 septembre 2011, p. 33 [En ligne]. Disponible sur : <http://www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pubs/display.cfm?pubID=1081>

*SEMAR* ont été séparés et réorganisés dans lesdits systèmes de corps »<sup>1</sup>, dont les principales missions sont la protection des zones et installations stratégiques, combattre le narcotrafic, le trafic illégal de personnes et d'armes et la prévention de la pollution maritime.

La doctrine mexicaine priorise ainsi l'achat de navires patrouilleurs et d'intercepteurs au détriment des frégates, de destructeurs et de corvettes. Marcos Pablo Moloeznik signale que la *Marina* constitue une force naval côtière chargée de garantir le contrôle effectif de ses eaux territoriales, la surveillance partielle de sa zone économique exclusive tout en privilégiant les navires légers comme les patrouilles côtières et les intercepteurs<sup>2</sup>. Elle connaît ainsi un processus de transformation de sa structure et de sa doctrine qui sont ceux d'une préfecture navale<sup>3</sup>.

Cette tendance s'est récemment vue renforcée par la mise en opération du *Centro Unificado para la Protección Marítima y Portuaria* – CUMAR [Centre Unifié pour la Protection Maritime et Portuaire] dont la principale fonction est de faire face au crime organisé et aux actes illicites contre l'infrastructure portuaire, les navires et les activités maritimes nationales<sup>4</sup>. Plus récemment, le capitaine de frégate Ricardo E. Valdés Cerda semble être le premier à proposer la mise en opération d'un Bataillon de *Policía Marítima*, dont les fonctions seront aussi celles d'une police judiciaire en matière d'interdiction de stupéfiants sur les navires et les ports mexicains<sup>5</sup>. La *Policía Marítima* est inexistante dans la législation mexicaine en vigueur. Il convient de signaler que les fonctions et la nature de cette dernière sont souvent confondues avec celles des *Unidades Navales de Protección Portuaria* – UNAPROP [Unités Navales de Protection Portuaire], chargées de la sûreté des

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> MOLOEZNİK, Marcos Pablo, « *Evolución del poder naval mexicano en la última década* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars 2012, No. 1, pp. 8 - 21.

<sup>3</sup> MOLOEZNİK, Marcos Pablo, « *Perspectiva marítima de la seguridad nacional frente a la amenaza del crimen organizado* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars, 2014, Vol. 35, No.1, pp. 18-34 et MOLOEZNİK, Marcos Pablo, « *Fuerzas armadas, guerra contra el narcotráfico y lecciones del caso mexicano* » in MAIHOLD, Günther et JOST, Stefan. *El narcotráfico y su combate. Sus efectos sobre las relaciones internacionales*. Editores e Impresores Profesionales EDIMPRO, première édition 2014.

<sup>4</sup> DE LA FUENTE LOZADA, Baruc, « *La implementación de los CUMARES, un acierto para la seguridad nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2013, Vol. 34, No. 2, pp. 51-58.

<sup>5</sup> VALDÉS CERDA, Ricardo Eliseo (Capitaine de Frégate de la Marine mexicaine – SEMAR), « *La policía marítima en México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars 2016, Vol. 37, No.1, pp. 95 – 109.

ports. En effet, en l'absence d'un cadre normatif adéquat et d'une unité opérationnelle, les UNAPROP exercent les fonctions de la *Policía Marítima*<sup>1</sup>.

## ***Sous-section 2. Construction de l'appareil institutionnel de la Seguridad Nacional***

La création du CISEN et du GSN en 1989 marque une rupture avec la conception de la *Seguridad Nacional* des années 1980 du capitaine Fernando Gutierrez Barrios (directeur de la DFS et responsable du SEGOB durant la *Guerra sucia*) dominée par l'idéologie de l'anticommunisme. Les principaux « experts » de la *Seguridad Nacional*, notamment Jorge Carillo Olea, Jorge Tello Peón et Alejandro Alegre, créateurs du CISEN, seront les responsables de la mise en marche du processus de modernisation des services de sécurité et de renseignement mexicains durant les années 1990. Ainsi, durant cette période les premiers organismes de lutte contre le narcotrafic sont créés. Jorge Carillo Olea et Jorge Tello Peón seront à l'origine de la création du INCD en 1993 (devenu UEDO en 1997 et SEIDO en 2003).

En 1994, alors directeur du CISEN, Tello Peón conçoit le SNSP créé en 1995. Au niveau normatif, la LFDO est promulguée en 1996. Dans les discours officiels, les continuités en matière de *Seguridad Nacional* se traduisent dans les PND des gouvernements du PRI de 1989 – 1994 et celui de 1995 – 2000 qui considèrent le narcotrafic comme la principale menace. L'arrivée au pouvoir du PAN entraîne une rupture dans la stratégie sécuritaire du PRI. En effet, le PND du président Fox présente des continuités avec les PND précédents en ce qui concerne les menaces externes et internes à la *Seguridad Nacional* : crime organisé et narcotrafic. Dans le discours, le nouveau gouvernement met l'accent sur la différence entre la *Seguridad Nacional* durant les mandats du PRI, perçue comme un instrument de sécurité du régime, et la nouvelle approche du PAN. En effet, au niveau normatif, ce concept est défini pour la première fois dans la LFTAIP et priorise, outre le narcotrafic et la délinquance organisée, la lutte contre la pauvreté et la destruction de l'environnement.

---

<sup>1</sup> GAVIÑA ASTUDILLO, Eabani (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR) « *La protección portuaria en México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars 2016, Vol. 37, No.1, pp. 127 - 153.



Dans la pratique, c'est la deuxième génération d'experts de la *Seguridad Nacional*, issus également du CISEN, qui est chargée de concevoir et d'opérer les principales structures de combat contre la délinquance organisée et le narcotrafic. Tout d'abord, le GSN, créé en 1989, est dissout et Adolfo Aguilar Zinser est nommé *Consejero de Seguridad Nacional* (Conseiller à la Sécurité nationale) de 2000 à 2003, ce qui implique le contrôle politique de la *Seguridad Nacional* par la *Presidencia de la República*. Pour assurer le contrôle opérationnel, le premier changement institutionnel intervient en 2000, lors de la création du *Secretaría de Seguridad Pública* – SSP et qui absorbe les fonctions de la PFP créée en 1999. La PJP, créée en 1908, est restructurée dans la nouvelle *Agencia Federal de Investigación* – AFI en 2001, devenue PFM en 2009. Ces changements s'accompagnent de promotions au sein des nouvelles structures créées. Ainsi, le contre-amiral Wilfrido Robledo sera le premier commissaire de la PFP, le secrétaire de l'AFI et le chef de la PFM. Génaro García Luna, principal architecte de l'AFI, sera son directeur de 2001 à 2006 et responsable du SSP de 2006 à 2012 durant le mandat de Felipe Calderón (cf. supra, chapitre V).

Par ailleurs, malgré les différences idéologiques entre le PAN et le PRI, le CISEN rompt avec les anciennes pratiques de corruption et de narcotrafic de la DFS et devient une institution à la fois démocratique et légitime. Le transfert des principaux experts en matière de *Seguridad Nacional* du CISEN d'un ministère à un autre représente le transfert d'une idéologie et la création d'un réseau complexe lié à l'univers de ces hommes d'État. Au niveau normatif, de nombreux changements interviennent pour réguler la participation des forces armées dans la lutte contre le narcotrafic et pour combler le vide juridique concernant la *Seguridad Nacional*. Ainsi, faute d'un instrument normatif régulant l'actuation des militaires dans la lutte contre la délinquance organisée, la SCJN promulgue en 2000 les thèses 34/2000, 35/2000, 36/2000, 37/2000, 38/2000 et 39/2000 qui régulent la participation des forces armées dans le cadre de la *Seguridad Pública*. En outre, la désignation du général Rafael Macedo de la Concha à la tête du PGR entre 2000 et 2005 renforce ce processus de militarisation de la *Seguridad Pública*.

Pour combler le vide juridique en matière de *Seguridad Nacional*, une réforme constitutionnelle du 5 avril 2004 autorise le Sénat à voter des lois en la matière, mais aussi à créer des mécanismes de contrôle destinés à superviser les agences comme le CISEN. Le 2 février 2005, le président Fox annonce la création du *Consejo de Seguridad Nacional CSN*, intégré actuellement par le SEDENA, le SEMAR, le SEGOB, le CISEN et des institutions de *Seguridad Pública* comme le PGR et la CNS. Finalement, ces réformes aboutissent à la

promulgation le 31 décembre 2005 de la LSN qui malgré son caractère très général marque une nouvelle phase dans la doctrine mexicaine.

Le PSN 2009 – 2012 du président Calderón, qui constitue la première occasion où le gouvernement fait connaître à la population, de façon ouverte et publique, un document de telle nature, introduit la notion d’antagonisme à la *Seguridad Nacional*, d’où découlent deux catégories, les menaces et les risques. Dans ce cadre, le narcotrafic et la délinquance organisée représentent les principales menaces.

### ***Sous-section 3. Vers un nouveau modèle de Seguridad Nacional/Seguridad Interior ?***

Le retour du PRI au pouvoir en 2012 représente une rupture avec les structures sécuritaires créées par le PAN. Il convient de rappeler ainsi la notion de champs de Pierre Bourdieu. Un champ constitue un espace structuré et hiérarchisé de positions dont les caractéristiques sont relativement indépendantes de leurs occupants. Chaque champ se définit par des enjeux et des intérêts spécifiques, ce qui implique également la détention ou la constitution d’un capital qui se relève essentiel. Un champ constitue également un espace dynamique dans lequel se jouent des luttes pour conserver ou subvertir des rapports de force, occuper des positions dominantes ou stabiliser des positions instables<sup>1</sup>.

De ce fait, un nouveau groupe au sein du PRI, connu comme le « *Grupo Atlacomulco* », dont les membres sont originaires de la ville d’Atlacomulco y compris le président Peña Nieto, s’est lancé dans la construction de leur champ de pouvoir. La première action d’envergure est la création de la CNS en 2013 et qui absorbe la principale fonction du SSP du PAN : le contrôle opérationnel de la PF. Dans un deuxième temps, il annonce la création, en 2014, d’une nouvelle division de la PF : la *Gendarmería*, mise en opération avec le soutien logistique de la *Gendarmerie nationale* française, la *Policía Nacional* colombienne et les FAM. Le PGR connaît aussi à son tour un processus de restructuration. La PFM est absorbée par l’AIC en 2014.

---

<sup>1</sup> LAFAYE, Claudette. *Sociologie des organisations*. Nathan, Paris, 1996.

Ces deux réformes structurelles donnent le contrôle opérationnel de la sécurité à un groupe au pouvoir, celui du président. Évidemment ces changements s'accompagnent des promotions de son cercle le plus proche au sommet des structures récemment créées. De ce fait, la *Seguridad Nacional* devient avant tout une politique de parti, et de façon plus particulière, des groupes politiques au pouvoir comme l'atteste la promulgation du PSN 2014-2018, qui comme nous l'avons signalé dans l'introduction, constitue une décision unilatérale du pouvoir exécutif car lors de son élaboration le pouvoir législatif et le peuple n'ont pas été consultés.

Au niveau institutionnel, le PSN 2014 – 2018, introduit le concept de *Seguridad Interior*, dominé par la *Seguridad Nacional*, dont l'objectif principal est le maintien du *Orden Interior* et prévoit que les forces de la fédération continuent à patrouiller le territoire national afin de contenir la violence. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement mettra en place progressivement un *Sistema Nacional de Seguridad* – SSN dont la principale mission est d'assister le président de la République à identifier les antagonismes à la *Seguridad Nacional* pour répondre, dans le cadre d'une approche multidimensionnelle, aux menaces et risques. Le SSN est orienté par trois grands instruments de politique publique : le PND, le PSN et la ANR.

Ce programme prévoit aussi la création du *Sistema de Inteligencia Nacional* – SIN qui constituera le pilier le plus important du SSN et intégrera tous les services de renseignement de l'administration fédérale : PF, PGR, CISEN, forces armées et *Marina*<sup>1</sup>. Le gouvernement vise actuellement à promulguer la première *Ley de Seguridad Interior* dans les mois à venir. Cependant, il convient de mettre en lumière que dans les initiatives de loi formulées par les principaux partis politiques (PRI, PRD et PAN) et qui se trouvent en discussions au sein du Sénat, la confusion dans les champs d'action de la *Seguridad Nacional*, la *Seguridad Interior* et la *Seguridad Pública* persiste<sup>2</sup>.

Pour conclure, nous avons mis en lumière que le cas du Mexique constitue un sujet attrayant : son existence repose sur une notion spécifique de la sécurité que nous avons analysée, y compris dans ses relations spécifiques avec les États-Unis, afin d'en déterminer les composantes spécifiquement mexicaines ou, répondant aux impératifs du voisin du nord. Nous avons déterminé les éléments normatifs comme discursifs qui constituent l'énoncé de

---

<sup>1</sup> ORTIZ ESTÉVEZ, Jesús (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine-SEMAR), « *El Sistema de Seguridad Nacional y la Armada de México : Una visión de Estado* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), octobre –décembre 2016, No. 4, pp. 25-48.

<sup>2</sup> JIMENEZ ACEVES, *Op.Cit.*

la *Seguridad Nacional* au Mexique. Nous avons également essayé de saisir les éléments complexes qui intègrent la *National Security/Seguridad Nacional* ainsi que les stratégies mises en œuvre par Washington, Mexico (mais aussi par Bogotá).

La problématique centrale que l'on a essayé de traiter concerne l'existence ou non d'une conception de la sécurité au Mexique. On peut affirmer que le milieu universitaire mexicain n'avait pas élaboré de réflexion sur la question de la *Seguridad Nacional* jusqu'à la fin des années 1980. Ce fait est très particulier, voire unique en Amérique latine. En effet, si l'on considère qu'au cours des années 1970, une certaine pensée s'est développée tout en accordant de l'importance aux événements internationaux.

La période comprise entre les années 1970 et 1980 correspond au début d'un cycle générationnel et stratégique au cours duquel la guerre contre les drogues était passé d'une marginalité quasi-totale au rang de problème crucial au début des années 1990 aux États-Unis et en Colombie et plus tard au Mexique. Ainsi, toute démarche historiographique peut se lire à la lumière des enjeux les plus actuels. En effet, la guerre contre le narcotrafic et la criminalité organisée sont plus que jamais au cœur des interrogations et inquiétudes de la politique des US, du Mexique et de la Colombie.



# **ANNEXES**



# **RESTRUCTURATION DES INSTITUTIONS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE DE L'ÉTAT MEXICAIN DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ ET LE NARCOTRAFIC**

Cette période se déroule depuis 2006 et est fortement marquée par les conflits entre les groupes criminels pour le contrôle des territoires et des routes du trafic, mais également avec les forces de sécurité de l'État, notamment depuis la mise en place d'une offensive militaire lancée en 2006 par le président Calderón (2006 – 2012) et qui se poursuit à l'heure actuelle. Dans ce contexte, il résulte impératif de nous focaliser sur trois périodes qui ont marqué le commencement d'une nouvelle phase doctrinale de la sécurité au Mexique ; a) l'idéologie des experts de la sécurité issus du CISEN ; b) la promulgation de la LSN de 2005 et les instruments normatifs qui ont suivis et ; c) le rôle du SEDENA, et particulièrement du SEMAR comme acteur principal, depuis 2006, dans la lutte contre le narcotrafic et la criminalité organisée, ce qui implique une analyse de la doctrine militaire et navale mexicaine et des principaux acteurs et concepts opérationnels.

Afin de comprendre le contexte dans lequel s'est articulé la stratégie sécuritaire mexicaine, il résulte également impératif d'analyser la dimension sociale de la criminalité organisée mexicaine, particulièrement depuis 2006, au moment où le conflit entre les acteurs criminels et avec les forces de sécurité s'est intensifié.

## ***Section 1. Les experts de la Seguridad Nacional***

Pour comprendre la structure de l'appareil sécuritaire mexicain actuelle il est important de connaître l'univers des hommes qui l'ont conçu au cours de la fin des années 1990. Il s'agit d'un premier groupe que nous avons nommé « les experts de la *Seguridad Nacional* » issus, pour la plupart d'entre eux, du CISEN. Comme cela a déjà été dit, le mouvement du personnel du CISEN vers les institutions de *Seguridad Pública* et de justice a été constant depuis la création du centre (cf. supra, chapitre II). Le centre est ainsi devenu un chantier de fonctionnaires et d'opérateurs de la *Seguridad Pública* en dépit du fait que ces fonctionnaires



n'aient pas forcément le même profil que les opérateurs de la *Seguridad Nacional*. Le premier groupe d'« experts de la *Seguridad Nacional* », composé par les anciens directeurs du CISEN, a participé activement à la conception des organismes de sécurité et de justice dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic et la criminalité organisée, et a occupé des postes importants dans l'administration publique en relation avec la *Seguridad Pública*.

Rappelons le cas du général Jorge Carillo Olea, créateur et premier directeur général du CISEN de 1989 à 1990 et nommé par le président Salinas de Gortari en 1990 pour concevoir le projet d'un nouvel appareil de renseignement contre le narcotrafic au sein du PGR : la *Subprocuraduría de Investigación y Lucha contra el Narcotráfico* [Sous-procureur d'Investigation et lutte contre le narcotrafic]. Ce bureau de sous-procureur a été transformé en *Coordinación de Investigación y Lucha contra el Narcotráfico* [Coordination d'Investigation et Lutte contre le Narcotrafic] afin que le général Carillo Olea puisse le présider car il ne pouvait pas diriger un bureau de sous-procureur en vertu d'une restriction qui réserve la direction de ces organismes aux licenciés en Droit<sup>1</sup>. Le général Carrillo Olea a participé également en 1992 au projet du *Centro de Planeación Para el Control de las Droga* – CENDRO. En 1993, la *Coordinacion de Investigación y Lucha contra el Narcotráfico* fusionne avec le CENDRO et devient le *Instituto Nacional de Combate a las Drogas* – INCD<sup>2</sup>.

Jorge Enrique Tello Peón, collaborateur et ami du général Carillo Olea, participe également dans la création du CISEN et du CENDRO aux côtés du général. *A posteriori*, sous les ordres du président Salinas de Gortari, il est chargé de la conception, en 1993, de l'INCD, premier centre de policiers spécialisés dans la lutte contre le narcotrafic. Il est nommé Directeur général du CISEN de 1994 à 1999. En 1995, il collabore au projet de création du SNSP. Après avoir quitté le CISEN, il est promu au poste de sous-secrétaire à la Sécurité publique au sein du SEGOB (1999), où il participe également au projet de la PFP. À la suite de la création du nouveau ministère d'État *Secretaría de Seguridad Pública* – SSP par le PAN, il est nommé sous-secrétaire de Sécurité publique de 2000 à 2001. À partir de 2008, Tello Peón est nommé consultant du président Calderón en matière de *Seguridad Nacional* et de mars à décembre 2009 il est nommé Secrétaire exécutif du SNSP, rattaché à la *Presidencia de la República*. En décembre 2009, il hérite du poste de *Secretario Técnico*

---

<sup>1</sup> VALDÉS CASTELLANOS (2013), *Op. Cit.*, p. 326.

<sup>2</sup>Décret du *Instituto Nacional de Combate a las Drogas* INCD. [EN ligne]. Disponible sur : [http://dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=4747456&fecha=17/06/1993](http://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=4747456&fecha=17/06/1993)

du *Consejo de Seguridad Nacional* – CSN, également rattaché à la *Presidencia de la República*. Il est connu comme « l'ingénieur de la sécurité ».

Alejandro Alegre Rabiela était analyste de coordination au sein de la Direction générale du CISEN en 1986. De 1987 à 1989, il est promu au poste de sous-directeur d'investigation et chef d'unité de 1989 à 1990. En 1990, il est chargé, avec le général Carillo Olea et Tello Peón, de concevoir le CENDRO, au sein duquel il est nommé Directeur général d'information de 1993 à 1994 et Directeur général en 1994. Il revient en tant que secrétaire général du CISEN de 1994 à 1999, pour enfin succéder à Tello Peón à la Direction générale de 1999 à 2000, ce qui a conféré une continuité au projet.

Le schéma ici montre la trajectoire des principaux « experts de la *Seguridad Nacional* » qui ont conçu et articulé le système de *Seguridad Nacional* et de *Seguridad Pública* contemporain. Le premier groupe d'experts de la *Seguridad Nacional*, issu du CISEN, marque une rupture définitive avec l'idéologie des années 1980. En effet, la désignation du général Jorge Carillo Olea en tant que Directeur général, et ultérieurement de ses disciples Jorge Tello Peón et Alejandro Alegre, qui ont structuré le CISEN, marquent la fin de l'influence politique et de la carrière dans les services de renseignement de Fernando Gutierrez Barrios (ancien directeur de la DFS et responsable du SEGOB), mis à l'écart de la scène politique par le président Salinas de Gortari.

Les transferts du général Carrillo Olea, Tello Peón et Alegre Rabiela, « architectes » du système de renseignement et de sécurité d'un ministère à un autre représente le transfert d'une idéologie et la création d'un réseau complexe lié à l'univers de ces hommes d'État. Ils seront les responsables de l'institution et du bureau de *Seguridad Pública* durant le mandat d'Ernesto Zedillo. Un deuxième groupe d'« experts de la *Seguridad Nacional* », qui occupe des postes stratégiques au CISEN, dont les principaux membres sont Ardelio Vargas Fosado, Wilfredo Robledo Madrid et Genaro Garcia Luna commence à se structurer. Ils joueront un rôle important dans la lutte contre le narcotrafic à partir de 2000.

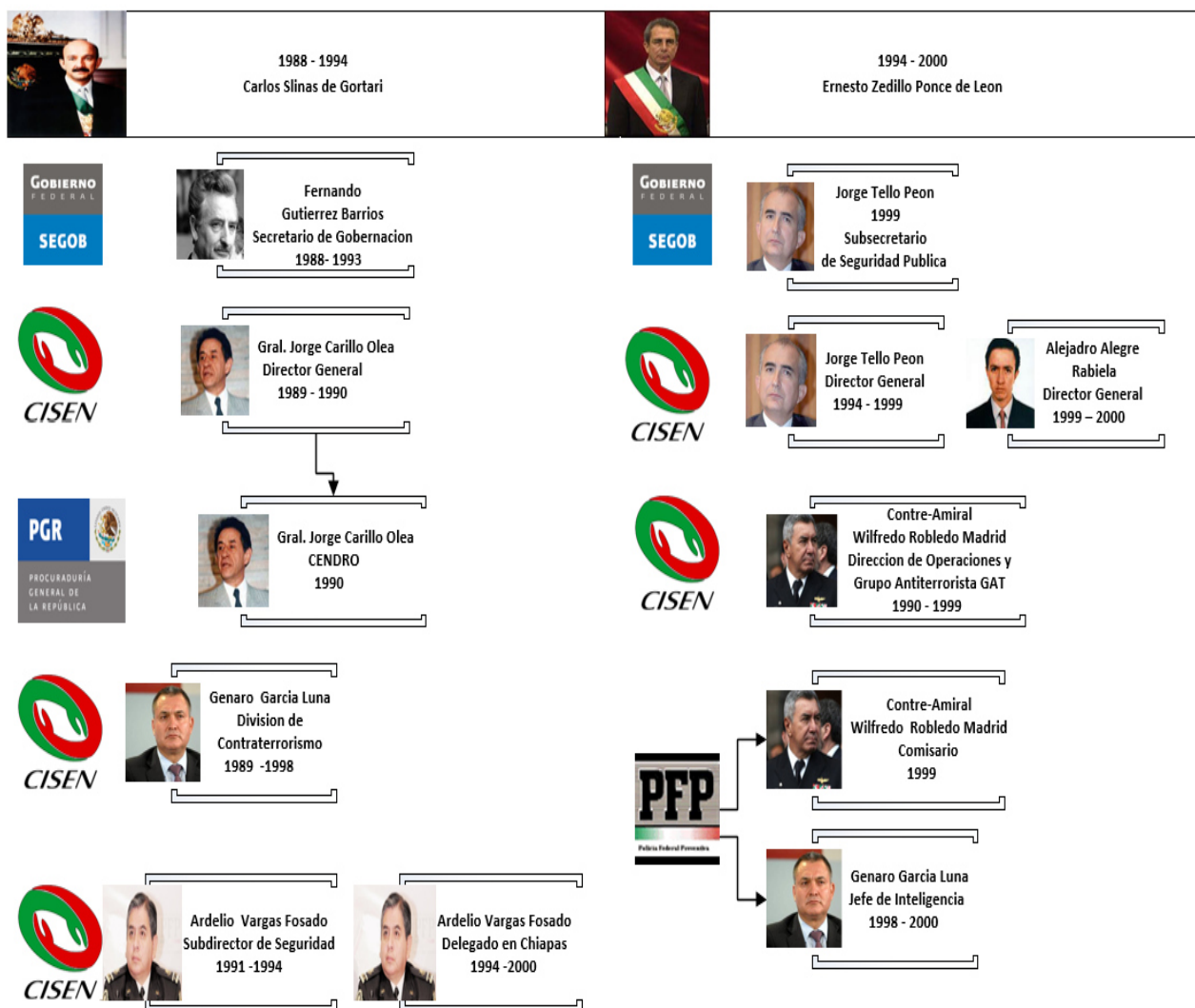


Figure 19. Les experts de la Seguridad Nacional  
Source : Élaboration personnelle

La désignation d'Eduardo Medina Mora en tant que directeur général du CISEN en 2000 marque une rupture avec la pensée des « experts de la *Seguridad Nacional* ». Ancien directeur de planification stratégique du groupe commercial DESC, il débute sa carrière au sein de l'administration publique par sa désignation par le président Fox à la tête du CISEN de 2000 à 2005, période particulièrement sensible pour l'institution, notamment en raison de la méfiance de l'équipe de transition du PAN vis-à-vis d'un appareil de renseignement fondé par le PRI. Cependant, comme nous l'avons signalé plus haut, Medina Mora assure la survie de l'institution durant ladite transition démocratique (cf. supra, chapitre II).

Rappelons que durant la transition démocratique de 2000, de nombreux changements institutionnels sont intervenus. Ainsi, le *Gabinete de Seguridad Nacional* – GSN, créé durant le mandat de Salinas de Gortari en 1989, est dissous et Adolfo Aguilar Zinser est nommé

*Consejero de Seguridad Nacional* en 2000, ce qui implique le contrôle politique, mais pas opérationnel, de la *Seguridad Nacional* par la *Presidencia de la República* (cf. supra, chapitre II). Aguilar Zinser est nommé ambassadeur permanent du Mexique auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2002 et la figure de *Consejero* disparaît en 2003.

À la suite de la réforme constitutionnelle du 5 avril 2004, les articles 73 alinéa XXVIII et 89 alinéa VI, ont été reformés habilitant le Sénat à légiférer en matière de *Seguridad Nacional* et attribuant au Président de la République l'obligation de garantir la *Seguridad Nacional*. Le 2 février 2005, le président Fox annonce la création du CSN, qui est actuellement en fonction. Finalement, la LSN est promulguée le 31 janvier 2005, ce qui marque une nouvelle phase doctrinale de la sécurité au Mexique.

Durant les mandats des présidents Fox (2000 – 2006) et Calderón (2006 – 2012), Medina Mora occupe d'autres postes importants dans le domaine de la sécurité et de la justice. Après la gestion du CISEN, il devient le responsable du SSP de 2005 à 2006 et du PGR de 2006 à 2009. Rappelons que son prédécesseur au bureau du PGR a été le général Macedo de la Concha (2000 – 2005), nomination qui marque le début de la militarisation de la *Seguridad Pública*. Finalement, Medina Mora est désigné ambassadeur du Mexique auprès du Royaume-Uni de 2009 à 2013 et aux États-Unis de 2013 à 2015. Il a également été négociateur de l'ASPAN et membre du GSN. Au cours de sa carrière, il est important de souligner que Medina Mora a été membre des comités binationaux Mexique-États-Unis, Mexique-Colombie et Mexique-Guatemala, sur les sujets de sécurité et de justice. Depuis 2015, il a été nommé par le Sénat Ministre de la SCJN.

Ces experts de la *Seguridad Nacional* ne sont pourtant pas les seuls acteurs qui nous intéressent. Un deuxième groupe d'experts de la *Seguridad Nacional*, reconvertis dans la *Seguridad Pública*, est composé par des anciens analystes du CISEN. L'amiral Wilfredo Robledo Madrid est probablement l'un des exemples les plus représentatifs des « experts de la *Seguridad Nacional* » dotés d'une formation militaire et qui ont été transférés au commandement de la *Seguridad Pública*. Après avoir été membre de l'État-major du président Echeverría Álvarez (1970), il intègre le CISEN en 1990, où il s'occupe de la direction des opérations jusqu'en 1995. Au CISEN, il est le créateur du *Grupo Antiterrorista – GAT* [Groupe anti-terroriste] et participe au projet de création de la PFP en 1999 aux côtés de Tello Peón. La même année il devient le premier *Comisario* de la PFP et forme le groupe de renseignement de la police avec des membres du CISEN et du GAT pour former la

*Coordinación Interinstitucional de Policías Federales del Grupo Antiterrorista – UCIDGAT* [Coordination Interinstitutionnelle de Polices Fédérales du GAT].

Le transfert de Wilfredo Robledo représente un effort pour centraliser une importante base de données sur le crime organisé et les mouvements dits subversifs comme l'EPR, l'ERPI et les FARP au sein du groupe de renseignement de la PFP. En 2005, il est promu à la tête de la disparue *Agencia de Seguridad Estatal – ASE* de l'État de Mexico, alors gouverné par Enrique Peña Nieto (devenu président en 2012). Finalement en 2009, il est nommé chef de la PFM, rattachée au PGR où il reste jusqu'à 2011.

Autre personnage clé de la *Seguridad Pública* est Genaro García Luna. Tout comme Wilfredo Robledo, il intègre le CISEN en 1989 au sein de la division de contreterrorisme et participe dès 1998 au projet de création de la PFP. Transféré du CISEN à la division de renseignement de la PFP en 1998, il collabore étroitement avec Wilfredo Robledo dans l'organisation de la base des données sur le crime organisé et les mouvements dits subversifs. Il est également le fondateur de la *Agencia Federal de Investigación – AFI*, rattachée au PGR, qu'il préside de 2001 à 2006. Durant tout le mandat de Felipe Calderón (2006 – 2012), il est le titulaire du SSP.

Enfin, Ardelio Vargas commence sa carrière au CISEN en tant que sous-directeur de la sécurité de 1991 à 1994, puis il est nommé délégué régional au Chiapas et au Oaxaca de 1994 à 2000 et directeur de la sécurité et de l'investigation de 2000 à 2005. En 2006, il est nommé chef de l'État-major de la PFP, rattachée au SSP, alors dirigé par García Luna. De 2011 à 2012, il occupe le poste de titulaire du *Secretaría de Seguridad Pública* de l'État de Puebla. Depuis 2013, il est le titulaire du *Instituto Nacional de Migración – INM* [Institut National de Migration].

Ces transferts représentent également le démantèlement du CISEN puisque ses cadres les mieux préparés sortent de l'institution et en alimentent d'autres. Le schéma ci-dessous montre la restructuration de l'appareil étatique de sécurité et de justice durant les mandats des présidents issus du PAN, période durant laquelle ces « experts de la *Seguridad Nacional* » ont été à l'origine de la création et ont présidé les nouvelles structures de lutte contre le narcotrafic et le crime organisé.

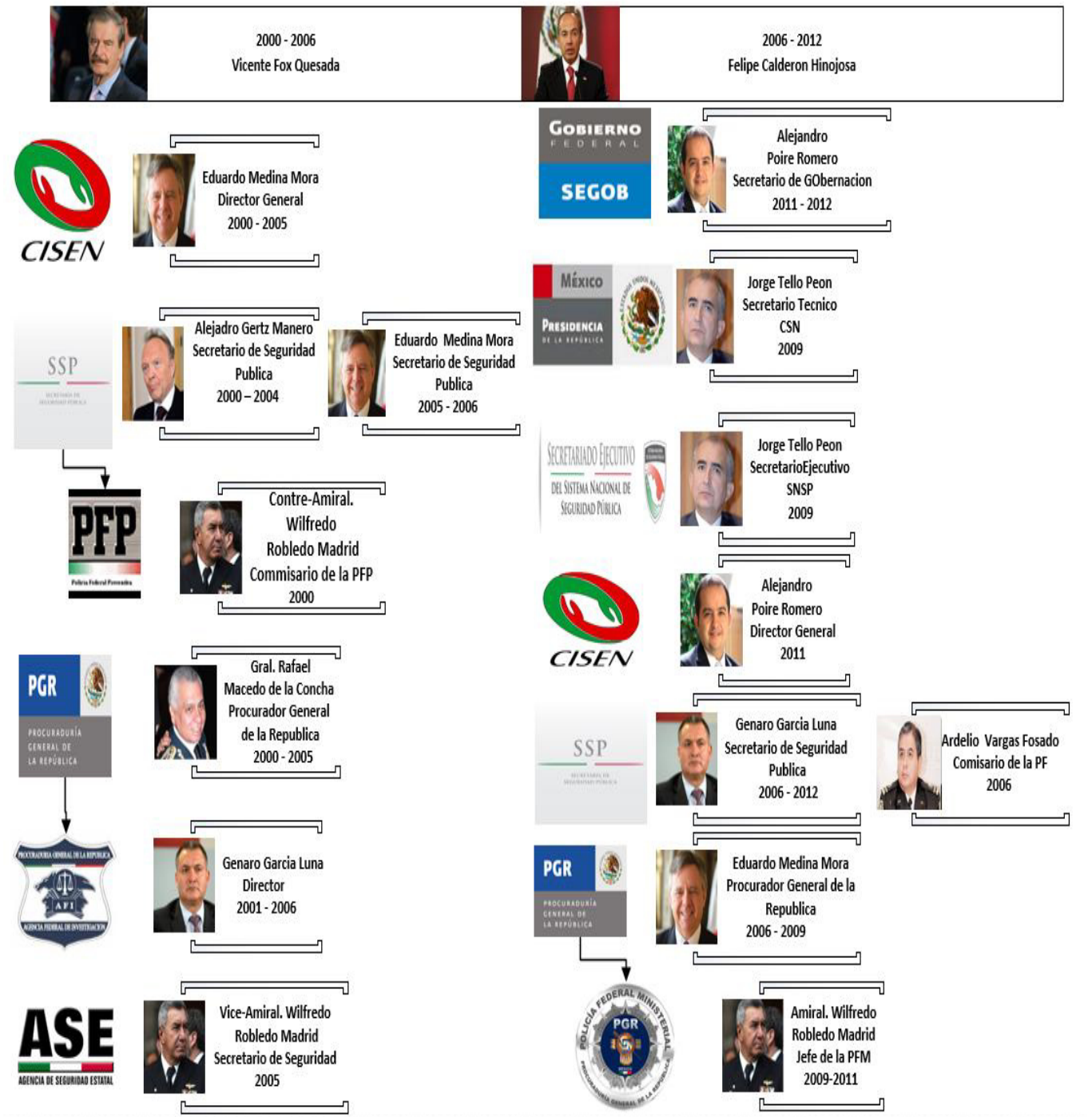


Figure 20. Les experts de la Seguridad Nacional durant les gouvernements du PAN  
Source : Élaboration personnelle

Finalement, les cadres du CISEN issus du PAN ont progressivement perdu le contrôle opérationnel de l'institution et ont petit à petit été remplacés depuis 2012 par un nouveau groupe lié au PRI. En effet, le dernier directeur du CISEN issu du PAN, Alejandro Poire Romero (2011) a terminé sa carrière politique en tant que responsable du SEGOB jusqu'à

2012, au moment où le PRI a remporté les élections présidentielles et a restructuré l'appareil de sécurité contre le narcotrafic.

Le retour du PRI au pouvoir en 2012 et la mise en place d'une nouvelle stratégie de sécurité marquent une rupture avec l'appareil sécuritaire mis en place par le PAN. En effet, dans le cadre d'une nouvelle stratégie de lutte contre le narcotrafic, la principale agence de sécurité du PAN, le SSP, est dissoute et ses fonctions ont été absorbées par la *Comisión Nacional de Seguridad* – CNS, rattaché au SEGOB. En outre, la CNS s'est dotée en 2014 d'une nouvelle division au sein de la PF : la *División de Gendarmería Nacional* [Division de Gendarmerie], qui comprend le contrôle politique et opérationnel de la *Seguridad Nacional* et de la *Seguridad Pública* par le SEGOB.

La PFM, rattachée au PGR, a été également restructurée et absorbée par la *Agencia de Investigación Criminal* – AIC. Deux bureaux supplémentaires ont été créés afin de renforcer les activités de l'AIC : la *Coordinación General de Servicios Periciales* [Coordination Générale de Services d'Enquête] et le *Centro Nacional de Planificación, Análisis e Información para el Combate a la Delincuencia* [Centre National de Planification, Analyse et Information pour le combat à la Délinquance].

Le schéma plus bas montre les ruptures et les continuités dans la stratégie mexicaine de lutte contre le crime organisé et le narcotrafic de 1988 à 2014. Il apparaît nécessaire de préciser que les structures de *Seguridad Pública* et de justice trouvent leurs origines dans les institutions créées par ces « *experts de la Seguridad Nacional* » issus du CISEN. Ainsi, le CISEN (1989), le GSN (1989), du INCD (1993), devenu UEDO en 1997 et finalement SIEDO en 2003, le SNSP (1995), la PFP (1999), devenue PF en 2009, la AFI (2001), le CSN (2005), la PFM (2009) sont le résultat d'une idéologie liée à ces hommes politiques. La création de la CNS, de la *Gendarmería* et de la AIC et ses structures rattachées font partie des nouvelles structures sécuritaires du PRI, ce qui marque une nouvelle phase dans la politique sécuritaire mexicaine.

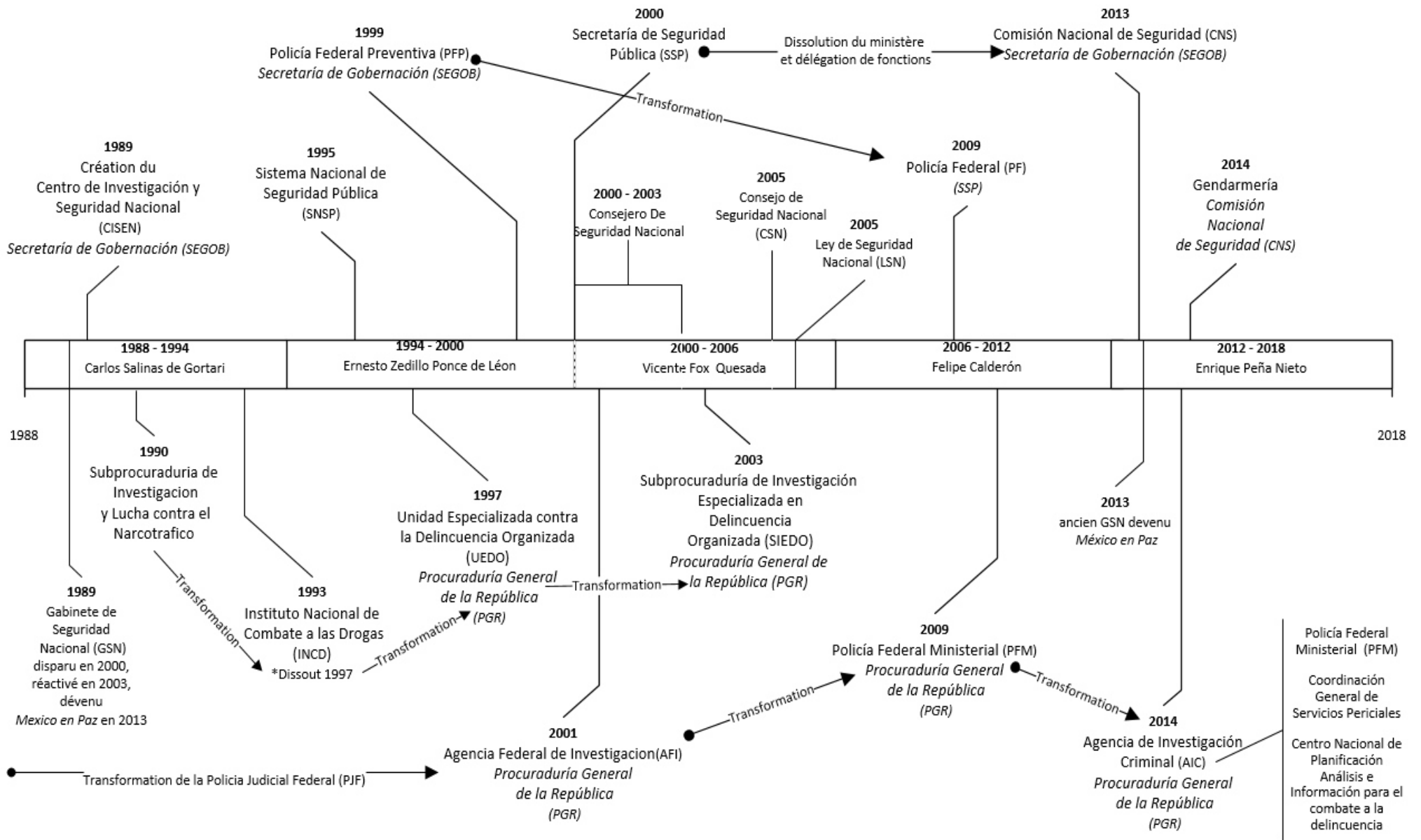


Figure 21. Évolution des agences de sécurité de 1988 à 2014  
 Source : Élaboration personnelle



## ***Section 2. La Seguridad Nacional dans la pensée des militaires mexicains et latinoaméricains***

Avant d'analyser les principaux instruments normatifs en matière de *Seguridad Nacional* en vigueur, il convient d'analyser les principaux textes (glossaire du CODENAL et le *Manual del Planeamiento de la Seguridad Nacional – MPSN* du CESNAV de 2010) et publications militaires afin d'obtenir une autre perspective du sujet et de définir des notions qui ne sont pas précisées dans les lois et les normativités civiles. L'analyse de ces documents nous permettra de comprendre des notions comme : *Seguridad Nacional*, *Seguridad Interior*, Défense Nationale, Pouvoir National, Pouvoir Maritime, Doctrine Militaire, Pouvoir Militaire, Objectifs Nationaux, qui sont reprises, et souvent pas conceptualisées, dans les normativités civiles mexicaines. Ceci nous permettra de comprendre quels sont les principaux risques et menaces pour l'État mexicain et les pays de la région latino-américaine. Il convient de préciser que nous avons accordé une place importante aux textes latino-américains, en raison de la proximité culturelle, politique, économique et sociale avec le Mexique, pour combler les vides dans la doctrine mexicaine et avoir une vision intégrale de la *Seguridad Nacional*.

Tout d'abord il est pertinent de définir la notion d'État pour comprendre sa relation avec la Défense nationale, dorénavant *Defensa Nacional* (en respectant la dénomination en langue espagnole des textes latino-américains) et avec la *Seguridad Nacional*. Les premières notions d'État nous viennent de Thomas Hobbes (*regnum, res publica, monarchie, commonwelth, nation, civil society*), qui ont servi de base pour différencier le souverain et son appareil organisationnel. Alors que ce premier est transitoire, l'État, en tant qu'appareil, est une notion qui dure dans le temps. Cette notion a établi une différence entre l'appareil et ceux qui lui sont soumis : la société. La notion d'État a donc créé une double forme de pouvoir. D'une part l'État lui-même, et d'autre part la société<sup>1</sup>.

La notion d'État en tant que matérialisation d'une forme moderne de domination est relativement récente. En effet, selon Marx Weber l'État moderne est « *une entreprise politique de caractère institutionnel lorsque et en tant que sa direction administrative*

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. ZAPATA SANTÍN, Carlos Edwin. *Seguridad y Defensa Nacional*. Fondo editorial de la Universidad Inca Garcilaso de la Vega. Décembre 2014, p. 60.

*revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime* »<sup>1</sup>.

L'objectif suprême de l'État moderne est le bien commun qui se définit comme une situation idéale qui est propice à la réalisation de la personne, la création des conditions de vie adéquates et le développement. Selon les principes doctrinaires du *Centro de Altos Estudios Nacionales* – CAEN [Centre des Hautes Études Nationales] du Pérou, le bien commun est « *la fin suprême de l'État, considérée comme une situation idéale à atteindre, ce qui implique un degré élevé de développement et de perfection de la société, ce qui se traduit comme le moyen social propice pour la réalisation de la personne humaine* »<sup>2</sup>. Le bien commun est composé par deux fins : le bien-être général et la sécurité intégrale ou *Seguridad Nacional*. Pour atteindre le bien-être général un haut degré de développement national est nécessaire.

La *Seguridad Nacional* est une notion difficile à définir. Chaque État la conceptualise en fonction de son développement économique, politique, social, scientifique et militaire. Le concept comprend la protection et la garantie que l'action de l'État développe de façon normale et pour atteindre progressivement le bien-être général. Le CAEN définit la sécurité intégrale comme « *une situation dans laquelle l'État garantit son existence, l'intégrité de son patrimoine, ses intérêts nationaux ainsi que sa souveraineté et son indépendance, une faculté pour agir avec pleine autonomie dans les champs interne et externe* »<sup>3</sup>.

Dans ce contexte, nous pouvons distinguer deux notions de sécurité. D'une part, la *Seguridad Interna* ou *Interior* s'oriente à la « *préservation de l'État des risques et des menaces, qui peuvent surgir à l'intérieur et contraires à l'autonomie, l'intégrité, le patrimoine et la survie de sa population, tout en garantissant la stabilité juridico-politique et en assurant le bien commun* »<sup>4</sup>. D'autre part, la *Seguridad Externa* « *veille et garantie l'existence, l'intégrité et l'indépendance de l'État face aux oppositions, menaces ou pressions de l'extérieur (expansionnisme territorial, expansionnisme ou pression économique, pression politique)* »<sup>5</sup>. Les instruments pour atteindre le bien général sont le développement national et la *Defensa Nacional*. Dans cet ordre d'idées, la relation entre ces

---

<sup>1</sup> Voir WEBER, Marx. *Le savant et le politique*, CPI Bussière, mars 2012.

<sup>2</sup> Nous traduisons. ZAPATA SANTÍN, *Op.Cit.*, p. 56.

<sup>3</sup>Nous traduisons. *Ibidem*, p. 58.

<sup>4</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>5</sup> Nous traduisons. *Ibidem*. p. 59.

concepts constitue une dimension conceptuelle d'une seule réalité indivisible de l'État car ces notions permettent d'atteindre la *Seguridad Nacional*.

La diversité de perceptions de cette notion a entraîné une confusion thématique qui nous empêche de conceptualiser avec clarté les différences entre les champs d'action de la *Seguridad Interior* et de la *Defensa Nacional*. En effet, seulement quelques pays d'Amérique latine possèdent un cadre normatif (loi de Défense et *Livre Blanc*) pour réguler la conduite de leur politique de *Defensa Nacional*, inscrite dans la pensée de la *Seguridad Nacional*.

Dans la pensée stratégique chilienne, la *Defensa Nacional* est encadrée par l'article 22 de la Constitution comme l'obligation des citoyens de défendre et de contribuer à la *Seguridad Nacional* (précisons que dans d'autres pays comme le Mexique, le Brésil et la Colombie, cette fonction est attribuée au président de la République). Le texte constitutionnel chilien attribue aussi aux Forces armées la fonction de « *défense de la patrie et de la Sécurité Nationale* »<sup>1</sup>. Le Chili s'est doté en 1997 d'un *Livre Blanc* (réédité en 2002), où la *Defensa Nacional* est conceptualisée comme une fonction basique de l'État pour protéger le territoire, la population, les biens et les activités qui se développent à l'intérieur du pays.

Ce document établit que la *Seguridad Nacional* est un ensemble d'activités que l'État réalise pour atteindre ses objectifs et sauvegarder les intérêts nationaux. Ainsi, la *Seguridad Nacional* est une condition dont la réalisation se complète avec la *Defensa*, ce qui établit une interaction entre ces deux concepts<sup>2</sup>. Au Pérou, le *Livre Blanc* (2005) précise clairement les concepts de *Defensa Nacional* et de *Seguridad Nacional*. Au Brésil la Politique de *Segurança Nacional* approuvée par l'ordonnance 5484 de 2005 constituait l'instrument normatif qui régula la conduite de la *Defesa Nacional* jusqu'en 2012, moment où la présidente Dilma Rousseff a présenté le *Livro Branco de Defesa Nacional*<sup>3</sup>.

Au Venezuela le concept de *Defensa Nacional* ne découle pas d'un *Livre Blanc* ou d'un document de politique de défense. C'est la *Ley Orgánica de Seguridad de la Nación*, promulguée en 2002, qui définit la *Defensa Nacional* comme :

---

<sup>1</sup> LAINO, Esteban « *El intercambio entre Diversas Escuelas Doctrinales: Una aproximación al debate teórico de la Defensa Argentina* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 2, septembre 2009, pp. 12 – 15.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Livre Blanc de la Défense du Brésil 2012. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.defesa.gov.br/arquivos/estado\\_e\\_defesa/livro\\_branco/lbdn\\_esp\\_net.pdf](http://www.defesa.gov.br/arquivos/estado_e_defesa/livro_branco/lbdn_esp_net.pdf)

« la condition, état ou situation qui garantit l'exercice des Droits dans le domaine social, économique, politique, culturel, géographique, environnemental et militaire, des principes et des valeurs constitutionnels de la population, des institutions et de chacune des personnes qui intègrent l'État et la société, dans le cadre d'un système démocratique, participatif et libre de menaces à sa survie, sa souveraineté et l'intégrité de son territoire et de ses espaces géographiques »<sup>1</sup>.

De nombreux pays en Amérique latine se sont dotés d'un *Livre Blanc* où se résume la politique de la nation comme un instrument de transparence et de consolidation de la démocratie en matière de *Seguridad* et de *Defensa*. À l'heure actuelle, la Colombie et le Mexique (objet de notre étude) n'ont toujours pas promulgué ce document ni une loi relative à la *Defensa*. Comme nous l'avons déjà mentionné, la Colombie a essayé de se doter d'une loi de *Defensa Exterior* afin d'établir un cadre normatif pour guider sa politique de défense (cf. supra, chapitre III). Cependant, toutes les tentatives ont échoué au sein du Congrès et de la Cour constitutionnelle. Ce vide juridique a eu pour conséquence la participation des forces armées dans le conflit interne ce qui a entraîné la modification de leur mission de défense de la souveraineté et de l'intégrité du territoire. Selon le général Álvarez Vargas « ceci a converti l'armée de terre en particulier en une force irrégulière avec beaucoup d'hommes, mais sans la capacité de conduire une guerre conventionnelle avec le soutien logistique et administratif que cela implique »<sup>2</sup>. Les forces armées se sont, dans ce contexte, concentrées sur le combat contre les organisations criminelles et le narcotrafic. En outre, il semblerait que les attentes de paix entre le gouvernement et les FARC entraîneraient l'abandon de la *Defensa Exterior*.

Pour sa part, la doctrine mexicaine manque aussi d'une loi de *Defensa Nacional* pour encadrer cette notion. Toutefois, les officiers l'ont conceptualisée dans les publications du CODENAL et du CESNAV<sup>3</sup>. Dans leur pensée, la politique de *Defensa Nacional* « constitue l'ensemble de principes et de critères avec lesquels l'État oriente sa fonction de Défense

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. LAINO, *Op.Cit.*, pp. 12-15.

<sup>2</sup> Nous traduisons. ÁLVAREZ VARGAS, (Majeur Général de la réserve active de l'Armée colombienne) (2015), *Op.Cit.*, pp. 24 – 28.

<sup>3</sup> RUIZ CASTILLO, Miguel Ángel (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR) « Las fuerzas armadas mexicanas y su relación con la evolución del concepto de « Seguridad Nacional », *Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV)*, octobre – décembre 2012, No.4. pp. 6-12.

*visant à préserver l'intégrité, l'indépendance et la souveraineté de la Nation, garantir la Sécurité Intérieure et contribuer au développement national »<sup>1</sup>.*

Cette notion trouve son origine dans le texte constitutionnel qui habilite le président de la République à « *préserver la Sécurité Nationale et disposer de la totalité de la force armée, c'est-à-dire l'armée de terre, la marine de guerre et la force aérienne pour la sécurité intérieure et la défense extérieure de la fédération* »<sup>2</sup>. La force armée est représenté par les *Fuerzas Armadas Mexicanas* – FAM, rattachés au SEDENA et de la *Armada de México* – *Marina*, rattachée au SEMAR. Il peut être averti que dans la hiérarchie de normes la notion de *Seguridad Nacional* reste dominante.

Dans le *Manual de Nociones de Estrategia* du SEDENA, la *Defensa Nacional* est définie comme « *l'ensemble d'actions, de ressources et de moyens que l'État mexicain adopte et dont il dispose pour garantir l'Intégrité, l'Indépendance et la Souveraineté de la Nation ; ainsi que, prévenir ou éliminer les menaces traditionnelles et émergentes, risques et défis, qui proviennent de l'intérieur ou de l'extérieur ; et de cette façon, contribuer à la stabilité et le développement national* »<sup>3</sup>. Il sous-entend que la notion de *Defensa Nacional* est étroitement liée à celle de Politique Extérieure (en respectant les majuscules textes mexicains et latino-américains). Il convient de tenir en compte que si dans la pratique la Politique Extérieure se manifeste de façon différente en fonction des moyens, objectifs, capacités, économie, histoire et situation géopolitique de chaque État, elle implique nécessairement l'usage de l'aspect militaire.

Dans la plupart des pays latino-américains « *il existe une tendance à homologuer les prérogatives de la Sécurité Intérieure avec la permanence de l'État quand de graves troubles sociaux et politiques internes se présentent. En conséquence, dans la logique du système politico-bureaucratique latino-américain il n'existe pas de critères administratifs tendant à lier, ou au moins à coordonner, la formulation et la définition des politiques extérieures avec la Défense Nationale* »<sup>4</sup>. En effet, historiquement, l'intérêt de la nation a été subordonné

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. *Manual de Nociones de Estrategia*, Tomo I et II, SEDENA, Mexique (1997) in LOZANO MOSQUEDA, Cristóbal, (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), « *Conceptos de seguridad y defensa nacionales en México. Una visión de los países iberoamericanos* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 24, novembre 2014, p. 21.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Constitucion Politica de los Estados Unidos Mexicanos*, fraction VI, article 89.

<sup>3</sup> Nous traduisons. LOZANO MOSQUEDA (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), *Op.Cit.*, p. 25.

<sup>4</sup> TOVÍA MAZÓN, Juan Francisco, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA) « *La necesaria vinculación entre la política de defensa y la política exterior* », Colegio de Defensa Nacional (COLDEF), Boletín Guerrero Miztli, No.19, pp. 03 - 11.

aux intérêts d'un groupe au pouvoir, notamment au Mexique, en Colombie et au Guatemala. *A contrario*, au Chili et en Argentine, la doctrine estime que la Politique de Défense se complète avec la Politique Extérieure<sup>1</sup>.

Dans le contexte latino-américain, la *Academia Militar de Colombia*, rattachée à la *Escuela Superior de Guerra – ESEDEGUE*, a conceptualisé la *Defensa Nacional* comme « un ensemble de mesures et d'activités organisées qui permettent d'employer les ressources de la nation qui ont pour objectif d'atteindre et maintenir la Sécurité Nationale »<sup>2</sup>. L'emploi des « ressources de la nation » implique les efforts partagés des ressources humaines et matérielles pour maintenir la *Seguridad Nacional* colombienne. Au Pérou, la *Defensa Nacional* « est un ensemble de mesures, prévisions et actions générées, adoptées et exécutées par l'État de façon permanente pour garantir la sécurité intégrale de l'État et pouvoir atteindre les objectifs nationaux »<sup>3</sup>. Son objectif est de garantir la paix, la sécurité intégrale et le bien-être général.

La *Defensa Nacional* est une activité qui correspond à l'État car sa matérialisation implique tous les moyens nationaux nécessaires pour la neutralisation de menaces. De ce fait, le champ d'action de la *Defensa Nacional* excède les limites du champ strictement militaire. Dans le contexte latino-américain, les menaces se traduisent pour la plupart en problématiques d'ordre intérieur, plus en relation avec la sécurité qu'avec la défense. Dans cet ordre d'idées, la *Seguridad Nacional* est une condition indispensable pour la survie de l'État tandis que la *Defensa Nacional* implique une fonction de l'État pour atteindre cet objectif. Le concept de *Defensa Nacional* est donc une notion très complexe et peu comprise dans la région. En effet, selon le général Juan Francisco Tovía Mazón la *Defensa Nacional* « n'implique pas uniquement la force militaire ; il est nécessaire d'ajouter à celle-ci les structures socio-économiques de la Nation qui épaulent l'élément armé faisant une partie indispensable de l'effort intégral du peuple »<sup>4</sup>.

Le Mexique est par principe un pays pacifiste, il n'identifie pas d'ennemi extérieur. Cependant, nous sommes de l'avis du général Tovía Mazón, qui estime que le Mexique « doit

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> Nous traduisons. MARTÍNEZ PACHÓN, Manuel Guillermo, « *El principio de la Defensa Nacional* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXXIII, édition 216, décembre 2010, pp. 06 – 10.

<sup>3</sup> Nous traduisons. ZAPATA SANTÍN, *Op. Cit.*, p. 156.

<sup>4</sup> Nous traduisons. TOVÍA MAZÓN, Juan Francisco, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), « *La Conducción Política de la Defensa Nacional: Una responsabilidad compleja y poco desarrollada en América Latina* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 15, pp. 03 – 09.

*impérativement réviser son texte constitutionnel, les lois dérivées de celle-ci en matière de Défense Nationale, de Sécurité Nationale et de Politique Extérieure. Il n'est pas question de penser que les structures sont immutables, que les doctrines non pas besoin de se revitaliser et que le Mexique peut être indifférent à ce qu'il se passe dans le monde, particulièrement en Amérique latine »<sup>1</sup>.*

Pour l'expert José Thiago Cintra, la *Seguridad Nacional* est « *la garantie par laquelle l'État proportionne à la Nation, à travers des actions politiques, économiques, psychosociales et militaires, pour qu'une fois surmontés les antagonismes, les objectifs nationaux puissent être atteints* »<sup>2</sup>. Cette définition sous-entend que l'État et la Nation sont deux concepts différents. La notion d'« État » implique, au sens wéberien, un dispositif de contrôle, de surveillance et de gestion du monopole de la violence légitime à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable. Pour sa part, la notion de « Nation », au sens sociologique du terme, implique « *l'ensemble de personnes liées par une coexistence historique qui se traduit par la volonté de continuer à vivre en communauté, se projetant dans le futur tout en conservant leurs valeurs et en préservant leurs intérêts et aspirations communes* »<sup>3</sup>.

Plus largement, une « Nation » partage des liens de sang, des traditions et des coutumes, une religion, une histoire et une langue en commun. Une entité politique forte peut, par la force, regrouper des populations qui ne font pas partie d'une Nation (URSS, Yougoslavie, Tchécoslovaquie). L'élément principal d'une Nation est l'identité nationale. L'identité nationale « *est une force psychosociale qui intègre une série de traits et caractéristiques communs : traditions, langue, histoire, territoire, religion, folklore...etc., qu'un groupement humain reconnaît et accepte comme propres pour établir un projet de Nation* »<sup>4</sup>. Dans la mesure où l'identité nationale est enracinée dans la réalité nationale (passée et présente) et que ce sentiment est accepté par la population, il existe alors plus de probabilités d'établir un projet national.

L'analyse de la notion de *Seguridad Nacional* implique la compréhension de quatre concepts basiques : la Politique (nationale et militaire), le Pouvoir (national, militaire et maritime), les Objectifs et les Stratégies nationaux, ce qui explique aussi la relation qui existe

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. TOVÍA MAZÓN (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), (No.19), *Op.Cit.*, p. 9.

<sup>2</sup> Nous traduisons. VALLE GONZÁLEZ (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), *Op.Cit.*, p. 25.

<sup>3</sup> Nous traduisons. ZAPATA SANTÍN, *Op.Cit.*, p. 63.

<sup>4</sup> *Ibidem.*, p. 64.

entre la sécurité et le développement de l'État-Nation. Il s'agira ainsi d'analyser ces concepts dans leur dimension militaire, navale et politique.

Dans la pensée stratégique des officiers Mexicains, la Politique Militaire (en respectant les textes en langue espagnole) comprend « *les normes générales qui servent à déterminer les directives, les ordres et les instructions destinés à définir l'actuation militaire et de l'État mexicain pour la réalisation de ses Objectifs Nationaux ; la vie de la nation se militarise tout en garantissant sa sécurité et son existence* »<sup>1</sup>. Sa principale tâche est de concevoir la Doctrine Militaire de ses Forces armées.

La Doctrine Militaire est définie par le *Manual de Nociones de Estrategia* (2013) comme « *un ensemble systématisé de normes, de principes et de préceptes qui de façon coordonnée, permanente et dynamique, oriente et unifie la pensée et les actions des forces armées pour accomplir efficacement ses missions dans le domaine interne et extérieur* »<sup>2</sup>. Le général Arturo Coronel signale ponctuellement qu'elle trouve son origine dans l'évolution historique du pays et des bases légales qui légitiment son existence, notamment dans les aspects normatifs dérivés du texte constitutionnel et des lois réglementaires qui donnent vigueur à sa matérialisation<sup>3</sup>. Plus largement, la Doctrine Militaire comprend l'ensemble d'idées au travers desquelles les capacités se traduisent en action militaire pour l'accomplissement des objectifs. La doctrine représente la conception d'un pays sur une menace et comment il se prépare pour l'affronter.

Pour Thiago Cintra, le Pouvoir National « *reflète des possibilités et des limitations des moyens qui l'intègrent. Du Pouvoir National découle le Pouvoir Étatique, dont l'exercice est opéré par l'État qui a la faculté d'établir et mettre en exécution un processus politico-juridique* »<sup>4</sup>. L'État a donc le monopole légitime de la force, évite la violence anarchique entre les individus et confère au gouvernement les moyens d'imposer l'ordre institutionnel.

Selon le *Manual de Planteamiento para la Seguridad Nacional*, le Pouvoir National est le résultat de l'utilisation du potentiel national<sup>5</sup>. De ce fait, il sous-entend que le Pouvoir National est l'ensemble des ressources qui conforment le pouvoir de l'État, c'est-à-dire,

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. LOZANO MOSQUEDA, Cristóbal, (General Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), *Op.Cit.*, p.24.

<sup>2</sup> Nous traduisons *.Ibidem.*

<sup>3</sup> CORONEL FLORES, Arturo, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), « *Evolución histórica de las aspiraciones, intereses y objetivos nacionales de México* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 11, pp. 19 – 26.

<sup>4</sup> ORTEGA MUÑIZ, Carlos (Amiral de la Marine mexicaine -SEMAR) (2015), *Op.Cit.*, p. 23.

<sup>5</sup> FLORES MORADO, Enrique (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine -SEMAR). *Reflexiones sobre la Seguridad Nacional en México.* p.44.



l'emploi de tous les moyens économiques, politiques, sociaux et militaires de la Nation pour la préparation de la *Defensa Nacional* et l'obtention des Objectifs Nationaux. Le Pouvoir National, renforcé par ses champs d'action, constitue un pilier de la *Seguridad Nacional*.

Puisqu'au Mexique (mais aussi en Colombie) la lutte contre la délinquance organisée et le narcotrafic implique l'emploi de la Marine/*Marina*, il convient de définir les concepts opérationnels de Doctrine Navale et de Pouvoir Maritime au Mexique et en Colombie. Tout d'abord, il est nécessaire de définir la notion de « *Maritime Power* » conceptualisée par l'amiral Étasunien Alfred Mahan. Le Pouvoir Maritime constitue pour l'amiral Mahan « *la faculté d'un État de faire usage de la mer pour son propre bénéfice ; il est composé par deux éléments de nature distincte : les intérêts maritimes, lesquels lui donnent sa substance et le Pouvoir Naval, qui le définit. Les premiers sont étroitement liés au développement tandis que le deuxième concept est lié à la sécurité* »<sup>1</sup>. En somme, pour Mahan « *le Pouvoir Maritime est la capacité qui permet à un pays d'utiliser ses voies de communication maritime en temps de paix et de les contrôler en temps de guerre. Les éléments qui composent le Pouvoir Maritime sont : la marine de guerre, les ports et installations portuaires et la marine marchande* »<sup>2</sup>.

La Doctrine Navale mexicaine est définie comme « *l'ensemble des principes fondamentaux qui guident l'organisation, la préparation et l'emploi du Pouvoir Naval de la nation pour l'accomplissement de la mission que la Marine a en fonction de la loi, contribuant ainsi à atteindre les Objectifs Nationaux. Elle se compose de valeurs tels que l'honneur, le devoir, la loyauté et la justice, préceptes qui forment et intègrent l'identité et la discipline du personnel naval* »<sup>3</sup>. Dans la Doctrine Navale colombienne, le Pouvoir Maritime est défini comme la « *capacité de créer, de maintenir, d'exploiter et de protéger les intérêts maritimes dans un contexte de guerre ou de paix en dépit des antagonismes qui se présentent. Il se constitue de la volonté de l'État et de tous les moyens sur terre et sur les eaux pour la sécurité et l'utilisation de la mer et de ses ressources pour le développement*

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. RODRÍGUEZ PLATA, Martín Rafael (Capitaine de frégate de la Marine mexicaine – SEMAR), « *El poder marítimo y su influencia en la seguridad nacional y la seguridad humana en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2014, Vol. 35, No.1, p.54.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*, p. 55.

<sup>3</sup> Nous traduisons. FIERRO ROCHA, Juan Guillermo (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Identidad institucional de la Secretaría de Marina- Armada de México, aspectos estratégicos y su contexto en la Seguridad Nacional* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), juillet – septembre 2015, Vol. 36. No. 3, p.29.

*national* »<sup>1</sup>. La *Armada* [Marine], la marine marchande, les ports et ses installations, le personnel avec la capacité scientifique et technique, les centres de formation, les centres de recherche, les autorités maritimes, les avions, les navires et les installations de protection font partie des instruments du Pouvoir Maritime colombien.

Dans la Doctrine Maritime colombienne le Pouvoir Maritime se compose de deux éléments : les Intérêts Maritimes, qui définissent sa nature, et le Pouvoir Naval, qui les définit. Les Intérêts Maritimes se définissent comme « *les biens et les attributs de la mer qu'un État considère utiles et qu'il convient de profiter et de protéger. Ils sont déterminés par les autorités de l'État* »<sup>2</sup>. Les Intérêts Maritimes sont « *la sécurité des espaces maritimes et les droits de l'État sur la mer* », notamment les « *eaux intérieures* », la « *mer territoriale* », la « *zone contiguë* », la « *plateforme continentale* », la « *zone économique exclusive* ». Le Pouvoir Naval, composante militaire du Pouvoir Maritime, et les Intérêts Maritimes confèrent au Pouvoir Maritime sa dimension politique, économique, social et stratégique.

Dans l'ouvrage « *El Poder Marítimo Mexicano en el Siglo XXI : realidades y prospectivas* », publié par le CESNAV, la définition de l'amiral Mahan du « *Maritime Power* » est reprise et adaptée au contexte mexicain : « *la capacité permettant de se servir des voies de communication maritime en temps de paix et le contrôle de celles-ci en temps de guerre. Il est constitué par la marine marchande, le commerce maritime, son potentiel humain et industriel directement lié aux activités maritimes nationales avec l'appui de la Marine mexicaine et de ses bases, ce qui constitue un instrument pour atteindre les intérêts, objectifs et politiques nationaux* »<sup>3</sup>. Plus simplement, le Pouvoir Maritime peut se définir comme la capacité de l'État pour exploiter les avantages que la mer offre et la projection de son Pouvoir Naval pour l'exploitation de ses ressources, ayant pour but l'obtention de ses Objectifs Nationaux.

La Doctrine Maritime mexicaine conçoit le Pouvoir Naval comme « *la capacité du pays constituée par ses ressources politiques, économiques, sociales et militaires, ayant pour objet d'atteindre et maintenir les Objectifs et Intérêts nationaux. De ce fait, la Sécurité Nationale est étroitement liée au Pouvoir Maritime National qui requiert un pouvoir tangible et de projeter un potentiel qui permet d'assurer les conditions nécessaires pour le*

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. URIBE CÁCERES, Sergio, DÍAZ URIBE, Johny et RODRÍGUEZ RUIZ, Mauricio. *Estrategia Marítima, Evolución y Prospectiva*. Ediciones Escuela Superior de Guerra, Colombia, première édition avril 2016, pp, 52-54.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>3</sup> RODRÍGUEZ PLATA (Capitaine de frégate de la Marine mexicaine – SEMAR), (2014), *Op.Cit.*, p.55.

*développement du pays* »<sup>1</sup>. Le Pouvoir Naval est ainsi la composante militaire du Pouvoir Maritime pour la protection des Intérêts Maritimes.

Le Pouvoir Maritime est ainsi la conjonction du Pouvoir Naval de l'État et de ses Intérêts Maritimes. Il s'agit de l'ensemble des éléments liés à la sécurité et le développement nationaux dans la mer. La Marine de guerre est l'expression traditionnelle du Pouvoir Naval. En revanche, le Pouvoir Maritime a une valeur politique et militaire : la sécurité. Les Intérêts Maritimes ont une valeur primordialement économique et sociale en vue du développement.

Enfin, pour mener à bien la Politique Militaire et Navale, il est nécessaire de concevoir des lignes d'action en vue d'atteindre les objectifs et les intérêts de l'État. Ainsi, la Stratégie Militaire est « *la science et l'art de concevoir la forme d'employer les Forces armées pour atteindre les objectifs militaires, dérivés des objectifs politiques* ». Pour sa part, la Stratégie Navale est une partie de la Stratégie Militaire « *qui conçoit la forme d'employer le Pouvoir Naval du pays afin de collaborer dans l'obtention des objectifs militaires et de protéger les intérêts maritimes dérivés des objectifs politiques* »<sup>2</sup>.

L'objectif de toute politique de sécurité et de défense est d'atteindre les Orientations, Objectifs et Intérêts Nationaux de l'État. Il s'agira maintenant de définir ses notions dans le cadre de la Doctrine Militaire mexicaine. Ainsi, pour le général Mario Joaquín Vega y López, les Orientations Nationales sont « *les prétentions ou orientations d'une communauté ou Nation qui ont pour objectif d'atteindre la sécurité et le bien-être. Ce sont des intérêts qui assument le niveau des attentes de la conscience nationale. Ils constituent l'intégration et la projection de la conscience nationale, des objectifs que la société aspire à atteindre sur le long terme* »<sup>3</sup>. En revanche, pour le général Arturo Coronel Flores, ce sont « *les idéaux d'un peuple qui se construisent progressivement parmi ses habitants. Ils constituent la base fondamentale de la Sécurité Nationale car en elle se réunit l'expression la plus authentique de la communauté, ayant pour objectif la préservation d'un système de vie qui permet le*

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. *Programa Sectorial de Marina 2013 -2018*, Secretaría de Marina (SEMAR), p.24. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.google.fr/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=programa%20sectorial%20de%20marina%202013>

<sup>2</sup> Nous traduisons. FIERRO ROCHA (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR) (juillet – septembre 2015), p. 11.

<sup>3</sup> Nous traduisons. VEGA Y LÓPEZ, Mario Joaquín, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), « *Objetivos Nacionales de México* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Mitzli, No. 15, pp. 14 – 16.

*développement de ses habitants, comme résultat historique dans lequel ses aspirations se résument de façon cohérente »<sup>1</sup>.*

Pour sa part, les Intérêts Nationaux traduisent « *les prétentions du gouvernement ou de certains secteurs politiques, économiques, religieux ou culturels qui pour la plupart du temps régulent des activités ou des investissements desquelles l'on espère tirer une utilité. Ils servent aux autorités de l'État pour déterminer la politique nationale »<sup>2</sup>. Plus largement, ce sont les prétentions du gouvernement, administrées par le Pouvoir Politique de l'État. Ils assument des aspects d'identité nationale (culture, tradition, coutumes) dans un cadre d'intégration et de coordination et ayant la capacité de devenir des Objectifs Nationaux.*

Les Objectifs Nationaux sont la synthèse des Orientations et des Intérêts Nationaux, et sont le produit d'une identité nationale et un instrument de la politique de l'État, qui traduits dans la loi suprême de la Nation, garantissent le développement national et la sécurité au projet de Nation. Il n'est pas facile de déterminer les Objectifs Nationaux car de nombreux facteurs interviennent, notamment l'histoire du pays, la forme d'État, le système de gouvernement, le Pouvoir National, la situation géopolitique du pays, l'identité nationale...etc. De ce fait, les Objectifs Nationaux se trouvent, normalement, reflétés dans la Constitution de chaque pays.

Dans le *Manual de Nociones de Estrategia* de la *Escuela Superior de Guerra* du Mexique, les Objectifs Nationaux sont conceptualisés comme « *les Orientations et les Intérêts tangibles et compréhensibles pour sa matérialisation par les organes de l'État qui les traduit en lignes d'action dans les champs interne et externe de l'activité nationale. Ils se regroupent en trois catégories : sécurité de l'État, prospérité du peuple et prestige national »<sup>3</sup>. Pour sa part, le *Manual del Planeamiento de la Seguridad Nacional* – MPSN du CESNAV définit les Objectifs Nationaux comme « *des valeurs et des projets fondamentaux que toute nation prétend atteindre ou maintenir et considérés essentiels pour son développement et convivialité libre et pacifique. Certains de ces objectifs sont atteints de façon normale et sans aucune opposition, cependant, d'autres peuvent entrer en conflit avec les intérêts d'autres nations ce qui entraîne des antagonismes ou risques qui mettent**

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. CORONEL FLORES, Arturo, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), « *EL poder nacional y la complejidad para su cuantificación ante los antagonismos tradicionales y asimétricos* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 10, pp. 6 – 10.

<sup>2</sup> Nous traduisons. VEGA Y LÓPEZ (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA) (No.15), *Op.Cit.*, p. 15.

<sup>3</sup> Nous traduisons. GONZÁLEZ ÁVALOS, Jaime (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), « *Los Intereses y Objetivos Nacionales: Metas tuteladas por la Seguridad Nacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.5, juin 2010, p. 25.

*en danger sa réalisation* »<sup>1</sup>. Leur construction est le résultat d'un processus historique complexe, d'un programme politique et le résultat de l'épuration des Orientations et des Intérêts Nationaux. De ce fait, les Intérêts Nationaux constituent un objectif défini de façon unilatérale par une autorité ou gouvernement, tandis que les Objectifs Nationaux constituent les directives reflétées dans la Constitution d'un État, résultat d'un consensus et d'une identité nationale. Le tableau ci-dessous montre les Objectifs Nationaux du Mexique.

Objectifs Nationaux	Catégorie
Sécurité de l'État	Intégrité du territoire
	Procuration et impartition de justice
	Sécurité Intérieure
	Sécurité Extérieure
	Gouvance
Prosperité du peuple	État de Droit
	Liberté
	Éducation universelle, laïque et obligatoire
	Santé
	Paix sociale et Justice sociale
	Développement
	Indépendance
Prestige national	Souveraineté de la nation
	Garanties individuelles
	Prestige national
	Unité et identité des mexicains

**Tableau 6. Objectifs Nationaux du Mexique**

Source : Élaboration personnelle à partir de GONZÁLEZ AVALOS (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA) (2010), *Op. Cit.*, p. 25.

Chaque pays classe ses Objectifs Nationaux selon sa doctrine de sécurité. Au Mexique, les Objectifs Nationaux se classifient en : Objectifs Nationaux Permanents et Objectifs Nationaux Conjoncturels. Les premiers se trouvent dans la Constitution et visent à préserver et garantir la survie de l'État. Il s'agit d'une expression politique du pays qui se traduit dans la sphère militaire, économique et sociale. En revanche, les deuxièmes

<sup>1</sup> Nous traduisons. Nous traduisons. CABALLERO ROSAS, Abraham (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Política de Desarrollo y Seguridad Nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2012, No.2, p. 48.

répondent aux Intérêts Nationaux du gouvernement. Si dans certains cas la société se voit bénéficiaire, ils englobent de politiques hégémoniques. Sa divulgation est restreinte et ils apparaissent de manière générale dans le Plan de Développement et de lois secondaires<sup>1</sup>.

Enfin, pour le général Brigadier Jaime González Ávalos, les Intérêts Nationaux « *sont l'expression des Orientations Nationales d'une société quand celles-ci sont gérées par le gouvernement ou l'autorité responsable du destin du pays, même si dans certains cas ils répondent à des groupes spécifiques* », tandis que les Objectifs Nationaux « *constituent les principes inaliénables inscrits dans la loi suprême qui régit le pays et représentent les mosaïques de notre identité nationale* »<sup>2</sup>.

Les Intérêts Nationaux peuvent être transgressés par des antagonismes. Dans la Doctrine Militaire mexicaine, les antagonismes sont conceptualisés dans le *Glosario del Colegio de Defensa Nacional* comme « *tout type d'obstacles et/ou interférences qui empêchent ou limitent l'obtention des Objectifs Nationaux. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, d'origine humaine ou naturelle. De ce fait, nous pouvons dire qu'il existe deux types d'antagonisme : les menaces et les risques* »<sup>3</sup>.

Une menace constitue « *un antagonisme sponsorisé par le pouvoir national d'un État qui met en danger non seulement la sécurité et le développement nationaux, mais qui remet en question l'existence du pays affecté ; généralement il se manifeste par des actions violentes dans les champs politiques et militaires (guerre)* »<sup>4</sup>. En revanche, un risque constitue « *un antagonisme dépourvue du soutien du Pouvoir National d'autre État généré par des conditions internes politiques, économiques, sociales et militaires du pays ou par des agents non étatiques, ainsi que des catastrophes naturelles, anthropogéniques ou épidémiques, dont la présence se répercute négativement sur le développement national, exemples ; mouvements sociaux très graves, groupes armés, délinquance organisée, tremblements de terre, catastrophes naturelles, épidémies et risques similaires* »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. VEGA Y LÓPEZ (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA) (No.15), *Op.Cit.*, p. 15.

<sup>2</sup> Nous traduisons. GONZÁLEZ AVALOS (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA) (juin 2010), *Op.Cit.*, p. 25.

<sup>3</sup> Nous traduisons. TAPIA JIMÉNEZ, César (Lieutenant – Colonel de l'Armée mexicaine – SEDENA), « *“Bajo la lupa” : Las amenazas y riesgos a la Seguridad Nacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 2, septembre 2009, pp. 01- 06.

<sup>4</sup> *Ibidem.*

<sup>5</sup> *Ibidem.*

Le tableau 7 montre les principaux antagonismes qui pèsent sur les Objectifs et les Intérêts Nationaux du Mexique.

	Type de menace	Domaine	Zone de vulnérabilité	Instruments employés
<b>Menaces</b>	Traditionnelles	Externes	Objectifs ou Intérêts nationaux	Tout le pouvoir de la nation
		Internes	Développement National et Fonctionnement normal des institutions	Emploie des forces de l'ordre et de sécurité, avec une possible intervention des forces armées
	Non traditionnelles	Combinaison des affaires internes avec des considérations de sécurité extérieure	Affaires de sécurité, comme la paix sociale et le sentiment de sécurité collective	Emploie des forces de l'ordre et de sécurité, avec l'appui des forces armées
<b>Risques</b>	Pas d'application	Externes Internes	Situation qui force ou conditionne a conduite des institutions légalement établies	Politiques publiques

**Tableau 7. Menaces et Risques qui transgressent les Objectifs Nationaux du Mexique**  
 Source : Élaboration personnelle à partir de TAPIA JIMÉNEZ (Lieutenant – Colonel de l'Armée mexicaine – SEDENA), *Op. Cit.*, p. 4.

La notion mexicaine d'« antagonisme » s'est imposée lors de la *Conferencia Especial sobre Seguridad en el Hemisferio* [Conférence Spéciale sur la Sécurité dans l'Hémisphère] de l'OEA, tenue à Mexico en 2003, dans laquelle, les pays membres ont adopté la notion

d' « antagonismes émergents »<sup>1</sup>. Le tableau plus bas résume les principaux antagonismes à la *Seguridad Nacional* adoptés lors de cette conférence (également connue comme *Declaración de México*). Notons que la notion d' « antagonismes émergents » s'affirme d'avantage que la notion de « menace traditionnelle ».

Classification	Type d'antagonisme
Menaces dures	Terrorisme, délinquance organisée, narcotrafic, corruption, blanchiment d'argent, trafic d'armes
Origine sociale	Pauvreté extrême, groupes armés
Risques naturels et sur la santé	Catastrophes naturelles, détriment de l'environnement, VIH – SIDA, autres maladies
Contre les personnes	Traite d'êtres humains
Nouvelles technologies	Attaques à la Cyber sécurité, accident dans le transport maritime (pétrole et matières radioactives), armes de destruction massive

**Tableau 8. Antagonismes modernes à la *Seguridad Nacional* adoptés lors la Déclaration de México (2003)**  
 Source : Élaboration personnelle à partir de CORONEL FLORES, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine – SEDENA) (No. 10), *Op.Cit.*, p.9.

Il convient de rappeler que la *Seguridad Hemisférica* est une notion encadrée par la *Comission de Sécurité Hémisphérique* – CSH, créée à Santiago de Chili en 1995. À cette époque, la notion de *Seguridad Hemisférica* était plus encadrée dans le cadre d'un renforcement des relations entre les États américains et non pas d'une stratégie de lutte contre le narcotrafic, la délinquance organisée ou le terrorisme. À la suite des attentats du 11/09, la CSH a redéfini le concept en ajoutant les notions de « menaces traditionnelles » et « nouvelles menaces » à caractère « multidimensionnel »<sup>2</sup>.

Cette notion de *Sécurité Hémisphérique* aura eu une grande influence sur la pensée stratégique des officiers mexicains. En effet, lors de la « *Conferencia especializada en amenazas y situaciones de riesgos emergentes* [Conférence Spécialisée en menaces et

<sup>1</sup> CORONEL FLORES (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA) (No. 10), *Op.Cit.*, p.8.

<sup>2</sup> ORTIZ VALADEZ, Francisco, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine – SEDENA) « *México ante el esquema de Seguridad Hemisférica* », *Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV)*, avril – juin 2012, No. 2, pp. 10-18.



situations de risques émergents] » organisée dans le cadre de la *Conferencia de Ejércitos Latinoamericanos* – CEA [Conférence des Armées latino-américaines], tenue à Bogota du 22 au 26 octobre 2012, les Mexicains ont affirmé leur position face à ceux qu'ils considèrent comme les principaux risques et menaces dans la région dans le cadre de la *Seguridad Hemisférica* : 1) délinquance organisée et narcotrafic ; 2) groupes armés ; 3) vulnérabilité cybernétique ; 4) terrorisme ; 5) armes de destruction en masse ; 6) subversion ; 7) catastrophes naturelles ; 8) épidémies ; 9) menaces à l'environnement et 10) corruption et impunité<sup>1</sup>.

Par ailleurs, il est pertinent de préciser que les FAM et la *Marina* continuent à exécuter les mêmes tâches qu'elles effectuent depuis leur création. En effet, les FAM et la *Marina* ont toujours eu les mêmes missions accordées par la *Ley Orgánica del Ejército Nacional* [Loi Organique de l'Armée Nationale] du 15 mars 1926 « *défendre la patrie, de maintenir l'ordre constitutionnel et d'observer l'ordre intérieur* »<sup>2</sup>. De ce fait, la Politique de *Defensa Nacional* du Mexique répond à des dynamiques internes. Selon le général Tovía Mazón « *ce qui se définit actuellement dans d'autres latitudes comme des nouvelles menaces et la reconversion du rôle des Forces armées dans ce cadre-là, au Mexique constitue paradoxalement, une menace normale et traditionnelle* »<sup>3</sup>. Ainsi, pour le général « *les FAM n'ont pas besoin de restructuration car son organisation et ses composantes répondent, précisément, aux besoins de notre situation interne. Son équipement, déploiement et formation sont conformes à ses missions constitutionnelles* »<sup>4</sup>.

D'un autre côté, en ce qui concerne la redéfinition du rôle de ses forces armées, la Colombie, qui vient de signer un accord de paix avec les FARC le 26 septembre 2016, connaît un débat sur la redéfinition des missions de ses forces armées dans le cadre de la situation post-confliktuelle, s'orientant notamment dans la consolidation de la présence de

---

<sup>1</sup> « *Postura del Ejército Mexicano respecto a la lista de amenazas y riesgos emergentes generada en el Marco de la Conferencia de Ejércitos Latinoamericanos (CEA)* ». Bogotá, 22 – 26 octobre 2012, in Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 11, p. 34.

<sup>2</sup> Nous traduisons. TOVÍA MAZÓN, Juan Francisco, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), « *Las nuevas amenazas y los nuevos roles de las Fuerzas Armadas: El Ejército Mexicano en el contexto de la problemática mundial* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 3, novembre 2009, pp. 01 - 06.

<sup>3</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p.6.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

l'État dans les zones où la guérilla était active et où ces vides risquent d'être occupés par les BACRIM<sup>1</sup>.

Ainsi, les « menaces » dites « nouvelles » dans d'autres pays, ne le sont pas pour les FAM (ni pour les Forces Armées colombiennes). Alors que certaines armées doivent restructurer leurs méthodes et modifier leurs doctrines, les FAM possèdent des programmes d'entraînement visant à garantir la stabilité intérieure et la sécurité de la nation ainsi que le soutien à la population en cas de catastrophe naturelle, que ce soit au niveau national ou international<sup>2</sup>. De ce point de vue, les missions des FAM se détachent du texte constitutionnel.

Actuellement, les FAM et la *Marina* jouent un rôle clé dans le soutien aux autorités civiles sans apparemment envahir ses compétences dans le maintien de l'ordre public. Cependant, nous sommes de l'avis du général Jaime González Ávalos, que c'est dans ce contexte de soutien des militaires aux autorités civiles, que le champ d'action de la *Seguridad Nacional* se confond avec celui de la *Seguridad Interior* et celui de la *Seguridad Pública*<sup>3</sup>. Il convient maintenant de définir ces notions afin de mettre en lumière leurs différences.

En premier lieu, il apparaît pertinent de définir la notion de *Seguridad Nacional*. Dans l'ouvrage « *El Poder Naval Mexicano [Le Pouvoir Maritime mexicain]* », édité par le SEMAR, la *Seguridad Nacional* est conceptualisé comme « *la capacité d'un État de maintenir une condition de paix, de justice et développement social à travers des actions politiques, économiques, sociales et militaires ayant pour objectif la réalisation et la garantie des objectifs vitaux de la nation* »<sup>4</sup>. A contrario, la *Seguridad Interior* est conceptualisée dans le *Glosario de Conceptos Doctrinarios 2013* du CODENAL comme la « *fonction de l'État de veiller à la sécurité et l'ordre intérieur, pour garantir l'empire de la Constitution et autres lois qui émanent de celle-ci, ayant pour objectif de générer les*

---

<sup>1</sup> BONNET LOCARNO, Manuel José, « *El postconflicto y las posibles misiones para las Fuerzas Militares* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXXVII, édition 231, décembre 2014, pp. 06 – 13.

<sup>2</sup> Dans ce contexte les FAM participent à travers le Plan DN-III-E, implémenté depuis 1972, dans le soutien logistique et humanitaire aux pays de la région en cas de catastrophe naturelle, notamment lors des tremblements de terre survenus en Haïti et au Chili en 2010, en Équateur en 2016, ainsi qu'aux États-Unis lors du passage de l'ouragan *Katrina* 2005.

<sup>3</sup> Nous traduisons. GONZÁLEZ ÁVALOS, Jaime, (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), « *La seguridad interior en México: concepto y campo de acción. Confusión con el concepto y campo de acción de la seguridad pública* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2013, Vol. 34, No. 2, p. 14.

<sup>4</sup> Nous traduisons. LUNA JAIMES, Saul (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA) « *Hacia donde puede evolucionar el tema de la Seguridad Nacional en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2012, No. 1, p. 74.

*conditions nécessaires pour le développement de la Nation ; tout en prévenant et contrôlant les actes antisociaux ou contre l'État menés par des personnes ou des groupes transgresseurs de la loi dont l'actuation délictueuse est prévue dans les lois fédérales et de droit commun »<sup>1</sup>. Ainsi, la *Seguridad Interior* a pour principal objectif la préservation de l'ordre intérieur.*

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, la notion de *Seguridad Interior* apparaît pour la première fois dans les textes mexicains dans l'article 110 de la Constitution du 4 octobre 1824 « *Attributions du président de la République : 10. Disposer de la force armée permanente de terre et de la marine et de la milice active pour la Sécurité Intérieure et la Défense Extérieure de la Fédération* »<sup>2</sup>. D'autre part, dans le *Glosario de Términos de Seguridad y Defensa Nacionales* du CODENAL, l'ordre intérieur, dorénavant *Orden Interior* en ce qui concerne le Mexique, est conceptualisé comme « *une situation d'équilibre harmonieux existant entre les divers secteurs sociaux et entre ceux-ci et les autorités comme conséquence de la juste application des lois de la part des autorités et de son respect par les gouvernés* »<sup>3</sup>. De ce fait, le *Orden Interior* vise à construire une ambiance de normalité tout en générant une situation d'harmonie qui une fois transgressée entraîne le désordre à l'intérieur du pays et met en danger la permanence de l'État et de ses institutions.

Nous partageons l'avis du général Mario Joaquín Vega y López qu'il existe une différence entre *Orden Interior* et ordre public, dorénavant *Orden Público*. Certes, à la différence du *Orden Interior*, le *Orden Público* est « *une situation d'équilibre social, conditionnée par le respect de l'ordre juridique, accompagnée par la volonté formelle du respect des coutumes, convictions et sentiments de la communauté* »<sup>4</sup>. Ainsi, quand le contrôle du *Orden Público* dépasse la capacité opérationnelle de la *Seguridad Pública*, c'est la permanence de l'État qui commence à être affectée.

Il s'agit ainsi de deux situations juridiques différentes. En effet, dans le *Orden Interior* ce sont la sécurité et la défense de la structure de l'État qui sont remis en question, notamment par des phénomènes comme la subversion, le terrorisme, le narcotrafic et la

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. LOZANO MOSQUEDA (General Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), *Op.Cit.*, p.26.

<sup>2</sup> Nous traduisons. GONZÁLEZ ÁVALOS (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), *Op.Cit.*, p. 14.

<sup>3</sup> Nous traduisons. CASTAÑO CONTRERAS, Cristian, « *Algunas consideraciones jurídicas y doctrinarias sobre la Seguridad Interior en México* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 22, p. 36.

<sup>4</sup> Nous traduisons. VEGA Y LÓPEZ, Mario Joaquín, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA), « *Seguridad Nacional, Seguridad Interior y Orden interno* », Colegio de Defensa Nacional (COLDEF), Boletín Guerrero Miztli, No.20, pp. 18 – 20.

délinquance organisée, tandis que dans le *Orden Público* ce sont l'équilibre social, les droits et les libertés des citoyens qui sont remis en question.

Cette confusion des champs d'action de la *Seguridad Interior* et de la *Seguridad Pública* n'est pas exclusive du Mexique. La loi de *Defensa y Seguridad Interna* du Paraguay établit que la *Seguridad Interior* « est une situation de fait dans laquelle l'ordre public est assuré, ainsi que la vie, la liberté et les droits des personnes, des entités et de ses biens, dans le cadre de la validité des institutions établies par la Constitution Politique »<sup>1</sup>. Comme nous pouvons l'observer, cette définition fait allusion à la notion d'ordre public, qui est en relation avec la *Seguridad Pública* et non pas avec la *Seguridad Interior*.

La participation des FAM est régulée par l'article 129 constitutionnel qui garantit qu'« en temps de paix aucune autorité militaire ne peut exercer d'autres fonctions que celles liées à la discipline militaire ». De ce fait, les députés du PRD ont promu l'action d'inconstitutionnalité 1/96 du 9 janvier 1996 qui estimait que la participation des FAM dans la *Seguridad Pública* contrevenait aux articles 129 et 21 (relatif à la *Seguridad Pública*) constitutionnels. En réponse, la *Suprema Corte de Justicia de la Nación* (SCJN) a estimé que :

« Il est constitutionnellement possible que dans les temps où il n'existe pas de suspension des garanties, l'Armée, la Force Aérienne et la Marine soient habilitées à intervenir en soutien aux autorités civiles sur diverses tâches de Sécurité Publique. Cependant, elles ne peuvent pas le faire « par elles-mêmes », il est indispensable qu'elles le fassent en réponse à une sollicitation explicite, fondée et motivée des autorités civiles et que dans l'exercice de leurs fonctions elles soient subordonnées à celles-ci, et de façon fondamentale, à l'ordre juridique prévu dans la Constitution, les lois qui soient en harmonie avec celle-ci et avec l'article 133 »<sup>2</sup>.

Ainsi, la SCJN a validé dans cinq arrêts (XXV/96, XXVII/96, XXVIII/96, XXIX/96 et XXX/96) la participation des FAM et de la *Marina* dans la *Seguridad Pública* afin de garantir le *Orden Público*. Ces résolutions établissent que les trois forces (Armée de terre, de l'air et Marine) « peuvent participer dans les actions publiques en faveur de la Sécurité

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. CASTAÑO CONTRERAS, *Op. Cit.*, p.29.

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem.*, p.68.

*Publique, notamment en soutien aux autorités publiques* »<sup>1</sup>. La SCJN a estimé qu'il serait irrationnel de posséder une force armée de telle envergure si elle ne peut être utilisée seulement que pour la guerre. D'autres résolutions juridiques ont été promulguées par la SCJN (34/2000, 35/2000, 36/2000, 37/2000, 38/2000 et 39/2000) pour valider la constitutionnalité de la participation des forces armées à effectuer des fonctions de *Seguridad Pública*, uniquement dans le cadre du soutien aux autorités civiles quand une situation d'urgence se produit<sup>2</sup>. Toutefois, ces décisions ne représentent pas une solution à la confusion qui règne entre les champs d'action de la *Seguridad Pública* et de la *Seguridad Interior*.

Il convient de rappeler la définition constitutionnelle (article 21) en vigueur de la *Seguridad Pública* « *la Sécurité Publique est une fonction de la Fédération, le District Fédéral, les États et les Municipalités* » ... « *les institutions de Seguridad Pública seront de nature civile, disciplinée et professionnelle. Le Ministère public et les corps de police seront en coordination avec les autorités du gouvernement pour conformer le Système National de Sécurité Publique* ». Le texte en vigueur n'octroie pas aux Forces armées la faculté de participer dans des tâches de *Seguridad Pública*. Cependant, la confusion entre les champs d'action de la *Seguridad Pública* et de la *Seguridad Interior* persiste.

Plus récemment, le général Salvador Cienfuegos Zepeda, Secrétaire à la Défense Nationale (2012 – 2018) s'est prononcé sur ce sujet :

*« Bien que l'article 89 de la Constitution prévoit la disposition des Forces armées par le président de la République comme une faculté pour garantir la Sécurité Intérieure et la Défense Extérieure de la Fédération, il est vrai qu'il n'existe pas de lois réglementaires dans ces matières-là, ce qui entraîne la nécessité de les promulguer. Ceci permettra d'avoir un degré de responsabilité bien défini qui facilitera aux trois ordres du gouvernement la construction d'institutions policières organisées, formées et équipées pour faire face aux problèmes que nous affrontons aujourd'hui et de permettre le retour des Forces armées aux casernes »*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. BORJÓN NIETO, José, « *Presente y futuro de la Seguridad Pública en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2010, No.2., p.60.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Nous traduisons. HUERTA, Elías. « *El Ejército actúa con legalidad y respeto a los Derechos Humanos: Gral. Salvador Cienfuegos Zepeda* », *Foro Jurídico*, mars 2015, p. 12.

En effet, il n'existe pas de loi qui encadre la participation des FAM dans le combat contre les organisations criminelles. Cependant, le Secrétaire à la Défense Nationale a précisé que « *la Seguridad Pública est une fonction des autorités civiles, raison pour laquelle le personnel militaire proportionne uniquement du soutien à celles-ci dans l'exercice de leurs fonctions et ne les substituent pas, je répète, elles ne les substituent pas* »<sup>1</sup>. Pour le général Alejandro Ramos Flores, responsable de la *Unidad de Asuntos Jurídicos* [Département d'Affaires juridiques] du SEDENA, la participation des FAM dans la *Seguridad Pública* implique que celles-ci se privent de leurs caractéristiques essentielles telles que l'armement, l'équipement et la formation militaire, ce qui entraîne la limitation de leurs capacités pour affronter la menace que représente la criminalité organisée. Selon le général, la *Seguridad Interior* n'est pas une responsabilité des FAM mais de l'État mexicain, et il correspond au SEGOB, en principe, de conduire les efforts dans cette matière<sup>2</sup>.

Pour encadrer ces activités dans le cadre de la *Seguridad Pública*, il semble que la solution juridique la plus adaptée soit l'encadrement de la légalité de sa participation au moment de collaborer avec les forces de police dans l'usage d'armement lourd lors d'un affrontement, c'est-à-dire, la régulation de l'usage de la force. En l'absence d'une loi dans cette matière, le SEDENA et, particulièrement le SEMAR ont émis plusieurs directives et manuels, notamment la *Directiva 003/09* de 2009 (réformée en 2012) relative à l'usage de la force légitime dans des situations qui mettent en danger l'intégrité physique des militaires ou celle d'un tiers<sup>3</sup>. Cependant, il ne s'agit que des orientations administratives, la promulgation d'une norme juridique afin d'encadrer ces actions reste nécessaire.

Actuellement, il n'y a pas de clarté dans l'ordre normatif mexicain entre les notions de *Seguridad Nacional* et *Seguridad Interior* et entre *Seguridad Interior* et *Seguridad Pública* bien qu'il y ait de nombreuses normes constitutionnelles et légales pour les distinguer. De ce fait, selon le général Ramos Flores, les FAM ont établi une différence, au niveau doctrinaire, entre ces notions :

« *La Sécurité Publique vise à protéger les citoyens, leurs biens et leurs libertés tandis que la Sécurité Intérieure garantie l'ordre constitutionnel et la continuité des institutions* »

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> HUERTA, Elías. « *Deben regularse las acciones de las Fuerzas Armadas en Seguridad: Alejandro Ramos Flores* », *Foro Jurídico*, novembre 2016, p. 8.

<sup>3</sup> Voir NAVARRO ARMENTA, Humberto (Capitaine de Corvette de la Marine mexicaine-SEMAR), « *La Directiva 003/09 y la legitima defensa durante el uso de la fuerza* », *Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV)*, janvier – mars 2012, No.1, pp. 13-20.

*de la République, parce que précisément, ces menaces émanent de l'État et le mettent en danger. La Sécurité Nationale, en général, veille à la survivance de l'État face à une menace extérieure comme un conflit armé avec un autre pays, champ d'opération de la Défense Extérieure, ou bien en cas d'un problème interne qui affecte la gouvernabilité ou le fonctionnement des institutions, champ de la Sécurité Intérieure »<sup>1</sup>.*

Dans cet ordre d'idées, quand les actions des groupes de la délinquance organisée affectent le fonctionnement normal des institutions tels que les mairies et les polices municipales, voire régionales, l'intervention des FAM se déroule dans le cadre de la *Seguridad Interior*, ce qui entraîne aussi une confusion avec le champ d'action de la *Seguridad Pública*. En conséquence, il résulte impératif la promulgation d'une loi de *Seguridad Interior*.

Finalement, il convient de mettre en lumière l'exemple de l'Argentine et du Guatemala, dont les législations distinguent clairement les notions de *Defensa Nacional*, de *Seguridad Interior* et de *Seguridad Pública*. Dans la doctrine argentine en vigueur la *Defensa Nacional* est « *l'intégration et l'action coordonnée de toutes les forces de la Nation pour la solution des conflits qui requièrent l'emploi des forces armées* » ayant pour objectif « *d'affronter les agressions d'origine externe afin de garantir de façon permanente la souveraineté et l'indépendance de la Nation Argentine* »<sup>2</sup>.

La *Defensa Nacional* est une faculté exclusive des Forces armées qui constituent un instrument militaire de l'État à cette fin. En revanche, la *Seguridad Interior* est une « *situation de fait basée dans le Droit, dans laquelle sont sauvegardées la liberté, la vie et le patrimoine des habitants, leurs droits et leurs garanties, et la pleine surveillance des institutions du système représentatif, Républicain et Fédéral qu'établit la Constitution nationale assurée par les éléments humains et matériels de toutes les forces policières et de sécurité de la Nation* »<sup>3</sup>. Il est pertinent de souligner que l'Argentine compte avec des « *forces de sécurité de la nation* » qui s'occupent de la *Seguridad Interior*. En effet, ce sont

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. HUERTA, *Op. Cit*, pp.11- 12.

<sup>2</sup> Nous traduisons. Ley de Defensa Nacional de la République Argentine. [En ligne]. Disponible sur: <http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/20000-24999/20988/texact.htm>

<sup>3</sup> Nous traduisons. Ley de Seguridad Interior de la République Argentine. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.google.fr/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=ley%20de%20seguridad%20interior%20argentina%20pdf>

la Préfecture Navale, la Gendarmerie Nationale, la Police aéroportuaire et la Police Fédérale qui ont pour mission d'assurer la *Seguridad Interior* et non plus les Forces armées.

À la différence des systèmes mexicain, colombien ou guatémaltèque, l'Argentine compte avec ses forces « intermédiaires » pour faire valoir la *Seguridad Interior*. Toutefois, les forces armées sont habilitées, avec l'accord du président de la République et avec la déclaration d'État de siège à apporter un soutien logistique aux forces de sécurité afin de maintenir l'ordre intérieur.

La figure suivante montre les champs d'actions de la *Seguridad Nacional* en Argentine.

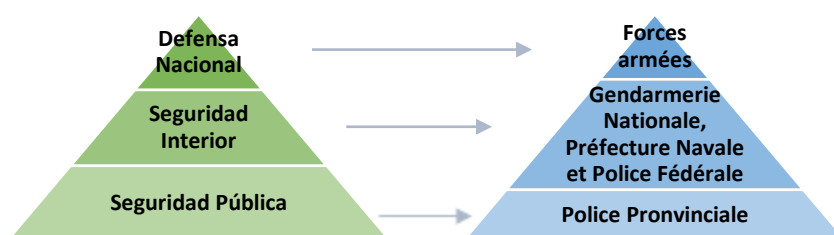


Figure 22. Dimensions et instruments de la *Seguridad Nacional* en Argentine  
Source : Élaboration personnelle

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, au Guatemala, la « *Sécurité de la Nation* » constitue l'ensemble de principes, objectifs, stratégies, procédures, organismes et fonctions de l'État en matière de sécurité « *visant à garantir l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité, et les droits fondamentaux de la population garantis par la Constitution* »<sup>1</sup>. Dans ce cadre, l'organe étatique chargé de garantir la *Seguridad de la Nación* est le *Sistema Nacional de Seguridad - SNS*, un « *cadre institutionnel, instrumental et fonctionnel à disposition de l'État pour faire face aux défis en matière de sécurité et soumis aux contrôles démocratiques* »<sup>2</sup>. Le SNS distingue la *Seguridad Exterior (Defensa Nacional)* de la *Seguridad Interior*.

En ce qui concerne la *Seguridad Interior* guatémaltèque, les principaux risques et menaces qui pèsent sur l'État démocratique de Droit proviennent du crime organisé et de la délinquance commune. En revanche, la *Seguridad Exterior/Defensa Nacional*, a pour mission de garantir la défense, l'indépendance et la souveraineté du Guatemala, ainsi que l'intégrité du territoire, la paix, le renforcement et la conservation des relations

<sup>1</sup> Nous traduisons. Article 1°. Ley marco del Sistema Nacional de Seguridad. Ministère de Défense de la République du Guatemala. Disponible sur : <http://www.mindef.mil.gt/noticias/PDF/leyes%20y%20reglamentos/Ley%20Marco%20D018-2008.pdf>

<sup>2</sup> Nous traduisons. Article 3°. Ley marco del Sistema Nacional de Seguridad.



internationales. Constitutionnellement, l'organe chargé de garantir ces missions sont les Forces armées : « *une institution destinée à garantir l'indépendance et la souveraineté du Guatemala, la paix, l'intégrité du territoire et la sécurité intérieure et extérieure* »<sup>1</sup>.

Actuellement, les Forces armées guatémaltèques jouent un rôle important en matière de *Seguridad Pública*, notamment en cas d'urgence. Cette faculté s'est vue élargie en 2000 en vertu de la loi de soutien aux forces de sécurité civile, visant à mettre en place des opérations dans le cadre du combat contre le crime organisé et le trafic de drogue. La *Seguridad Pública* constitue un « *service essentiel de compétence exclusive de l'État et la Police Nationale Civile est créée à cette fin* »<sup>2</sup>. Elle a pour fonction principale « *la protection de la vie, l'intégrité physique et la sécurité des personnes et ses biens, l'exercice des droits et libertés, la prévention, l'investigation et le combat du délit afin de préserver l'ordre et la sécurité publiques* »<sup>3</sup>.

Depuis 2004, les Forces armées guatémaltèques connaissent un processus de restructuration dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, le crime organisé, le terrorisme et la migration. Dans ce contexte, les effectifs des Forces armées ont été réorientés vers ces nouvelles tâches dans le cadre d'un renouvellement de la *Política de Defensa Nacional* [Politique de Défense Nationale]. Dans la pensée stratégique guatémaltèque, conceptualisée dans le *Libro de la Defensa Nacional* de novembre 2003 et la *Doctrina Militar* de juin 2004, le crime organisé, le terrorisme et le narcotrafic constituent une menace à la paix et à la stabilité mondiales<sup>4</sup>.

La figure ci-dessous montre les champs d'actions de la *Seguridad Nacional* au Guatemala.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Ley Constitutiva de las Fuerzas Armadas de Guatemala . Ministerio de Defensa de la Republica de Guatemala, [En ligne]. <http://www.mindef.mil.gt/noticias/PDF/leyes%20y%20reglamentos/Ley%20Constitutiva%20del%20Ej%C3%A9rcito.pdf> (Page consultée le 14 mai 2014).

<sup>2</sup> Nous traduisons. Article 9 de la Ley de Policia Nacional. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.oas.org/juridico/mla/sp/gtm/sp\\_gtm-mla-leg-police.pdf](https://www.oas.org/juridico/mla/sp/gtm/sp_gtm-mla-leg-police.pdf)

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> ARCHILA ESTRADA (Colonel d'infanterie de l'armée Guatémaltèque) (2007), *Op.Cit.*, pp. 42- 47.

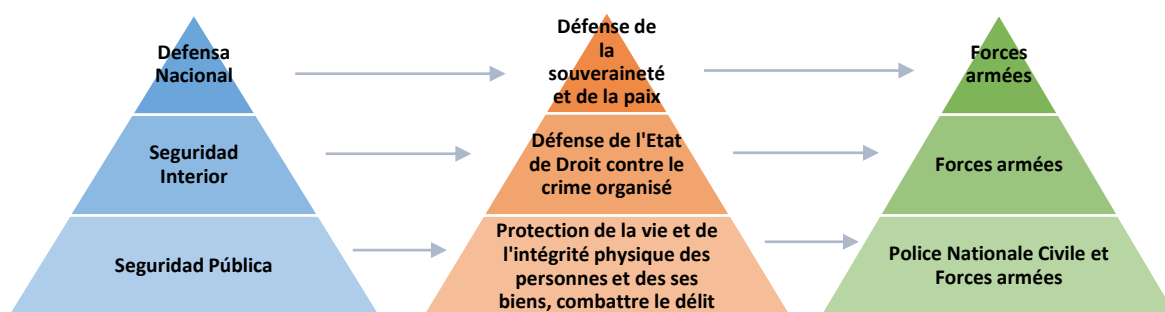


Figure 23. Dimensions et réponses étatiques aux menaces à la *Seguridad Nacional* du Guatemala  
 Source : Élaboration personnelle

### ***Sous-section 1. Le cadre normatif de la Seguridad Nacional au Mexique***

Il s'agira maintenant d'analyser les principaux instruments normatifs, du général au particulier, en matière de *Seguridad Nacional* pour comprendre le système de sécurité mexicain : la LSN, le *Plan Nacional de Desarrollo* – PND [Plan National de Développement], le *Programa para la Seguridad Nacional* – PSN [Programme pour la Sécurité Nationale], le *Programa Sectorial de Defensa Nacional* – PSDN [Programme Sectoriel de Défense], le *Programa Sectorial de Marina* – PSMAR [Programme Sectoriel de Marine] et la *Agenda Nacional de Riesgos* – ANR afin d'identifier les principaux concepts opérationnels de la *Seguridad Nacional* avec sa relation avec le développement national du Mexique.

Premièrement, la LSN, promulguée en 2005, permet pour la première fois d'énoncer de façon précise des définitions (menaces et risques) et des concepts (*Seguridad Nacional*, ANR, CSN) nécessaires pour la modernisation Doctrine de *Seguridad Nacional*. Plus largement, elle est l'aboutissement de la réforme constitutionnelle du 5 avril 2004 qui autorise le Sénat à voter les lois relatives à la *Seguridad Nacional*, mais aussi à créer des mécanismes de contrôle destinés à superviser les agences comme le CISEN, tout en délimitant et encadrant ses activités.

Deuxièmement, le PND constitue un programme de conduite de la politique intérieure de chaque président. Il a une durée de six ans et constitue le principal recteur du pouvoir exécutif fédéral qui précise les objectifs nationaux, les stratégies et les priorités du développement intégral du pays. Il est élaboré durant le premier semestre de chaque mandat présidentiel et conclu avec le mandat du Président. Le premier PND a été présenté par le

président Miguel de la Madrid pour la période 1983 – 1988. Il contient une partie réservée à la *Seguridad Nacional*.

Troisièmement, le PSN se focalise sur les vulnérabilités, les risques et les menaces externes et internes qui peuvent entraver le développement national et la qualité de vie de la population. Il établit un lien entre la sécurité, la défense, le développement humain et les facteurs politico-militaire, économique et environnemental. Le programme retient cinq priorités : a) Système de *Seguridad Nacional* ; b) Consolidation du Système de *Seguridad Nacional* ; c) Considération de la position géopolitique du Mexique ; d) Considération de la *Seguridad Interior* et ; e) Définition des défis globaux pour la *Seguridad Nacional*.

Le premier PSN a été publié pour la période 2009 – 2012, durant le mandat de Felipe Calderón, et constitue la première occasion où le gouvernement communique à la population, de façon ouverte et publique, un document d'une telle nature. Enfin, le PSDN et le PSMAR constituent les directives des FAM et de la *Marina* en matière de *Seguridad Interior* et de sa participation dans la lutte contre la délinquance organisée et le narcotrafic.

## §1. La Ley de Seguridad Nacional – LSN

Sur le plan chronologique, la notion de *Seguridad Nacional* apparaît définie pour la première fois dans la *Ley Federal de Transparencia y Acceso a la Información Pública – LFTAIP* [Loi Fédérale sur la Transparence et l'accès à l'Information Publique] de 2002 dans l'article 3 fraction XIII, comme « *l'ensemble d'actions destinées à protéger l'intégrité, la stabilité et la permanence de l'État mexicain* ». Cependant, c'est dans le cadre des réformes constitutionnelles du 5 avril 2004, visant à encadrer la *Seguridad Nacional*, que la Constitution Politique des États-Unis mexicains de 1917 a été modifiée dans son article 73 fraction XXVIII afin d'habiliter le Congrès à légiférer en matière de *Seguridad Nacional* : « *le Congrès général a la faculté de légiférer en matière de Sécurité Nationale* »<sup>1</sup>. Dans ce cadre, une *Comisión Bicameral de Seguridad Nacional – CBSN* [Commission Bicamérale de Sécurité Nationale] est également créée.

---

<sup>1</sup> GONZÁLEZ GONZÁLEZ, Felipe, « *Perspectivas del Congreso mexicano en la configuración de la seguridad nacional y la reconfiguración de la seguridad regional para América del Norte* », in RODRÍGUEZ SUMANO, Abelardo (Co), « *Agendas comunes y diferencias en la seguridad de América del Norte ¿De dónde venimos?, ¿dónde estamos? y ¿a dónde queremos ir?* », Chapitre IX, Centro de Estudios Superiores Navales de la Armada de México (CESNAV), 2012, pp. 419 -432.

La deuxième étape de la réforme constitutionnelle concerne, comme nous l'avons vu dans l'introduction, les facultés et les obligations du Président de la République en matière de *Seguridad Nacional*. En effet, à la suite de la réforme de l'article 89 fraction VI du texte constitutionnel original de 1917, le Président de la République acquiert la faculté et l'obligation de « *préserver la Sécurité Nationale et de disposer de la totalité de la force armée, c'est-à-dire l'armée de terre, la marine de guerre et la force aérienne pour garantir la Sécurité Intérieure et la Défense Extérieure de la Fédération* »<sup>1</sup>. Il convient de souligner que dans le texte original de 1917, le président avait la faculté et l'obligation de « *disposer de la force armée permanente terrestre et maritime pour garantir la Sécurité Intérieure et la Défense Extérieure de la fédération* »<sup>2</sup>.

Le président de la République acquiert ainsi la « faculté » et « l'obligation » de garantir la *Seguridad Nacional*, cependant, le texte original ne prévoyait pas la façon dont les fonctions présidentielles devaient se conduire, ce qui implique la discrétion du président dans la forme et la mise en place des procédures pour accomplir cette fonction. Cette lacune juridique a été comblée grâce à la réforme constitutionnelle qui établit des contrôles des attributions présidentielles en matière de préservation de la *Seguridad Nacional*. Le nouveau texte indique que le titulaire du pouvoir exécutif fédéral exerce la faculté octroyée par cette fraction « *dans les termes établis par la loi respective* »<sup>3</sup>. De ce fait, les facultés du président de la République sont contrôlées par la législation émise par le pouvoir législatif fédéral. Ces réformes constitutionnelles ont abouti à la promulgation de la LSN du 31 janvier 2005. La loi définit la *Seguridad Nacional* comme :

« *Les actions destinées de façon immédiate et directe à préserver l'intégrité, la stabilité et la continuité de l'État mexicain qui mènent à :*

- I. *La protection de la nation mexicaine face aux menaces et risques que le pays affronte ;*
- II. *La préservation de la souveraineté et de l'indépendance nationales et la défense du territoire ;*

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos de 1917, article 89° fraction VI. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpeum/CPEUM\\_orig\\_05feb1917\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpeum/CPEUM_orig_05feb1917_ima.pdf)

<sup>2</sup> Nous traduisons. Texte original de l'article 89 fraction VI de la Constitution de 1917. [En ligne]. Disponible sur : <https://archivos.juridicas.unam.mx/www/bjv/libros/6/2802/8.pdf>

<sup>3</sup> Nous traduisons. Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos de 1917, réforme à l'article 89° fraction VI du 5 avril 2004. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/htm/1.htm>

- III. *Le maintien de l'ordre constitutionnel et le renforcement des institutions démocratiques du gouvernement ;*
- IV. *Le maintien de l'unité des parties qui intègrent la Fédération, signalées dans l'article 43 de la Constitution politique des États-Unis mexicains ;*
- V. *La défense légitime de l'État mexicain face à d'autres États ou sujets du Droit international et ;*
- VI. *La préservation de la démocratie, fondée sur le développement social, économique et politique du pays et de ses habitants »<sup>1</sup>.*

Dans le cadre de cette loi, la *Seguridad Nacional* est régie par les principes de légalité, responsabilité, de respect des droits fondamentaux de la personne et des garanties individuelles, confidentialité, transparence, efficacité, coordination et coopération (article 4). La loi ne définit pas la notion de « menace » à la *Seguridad Nacional*. Cependant, elle prévoit douze actions qualifiées comme « menaces » :

- I. *Les actes tendant à perpétrer l'espionnage, le sabotage, le terrorisme, la rébellion, la trahison à la patrie, et le génocide contre les États-Unis mexicains à l'intérieur du territoire national ;*
- II. *Les actes d'ingérence étrangère dans les affaires nationales qui peuvent entraîner une affectation de l'État mexicain ;*
- III. *Les actions qui empêchent les autorités d'agir contre la délinquance organisée ;*
- IV. *Les actes tendant à briser l'unité des parties qui intègrent la Fédération, signalées dans l'article 43 de la Constitution Politique des États-Unis mexicains ;*
- V. *Les actes tendant à mettre des obstacles ou entraver les opérations militaires ou navales contre la délinquance organisée ;*
- VI. *Les actes contre la sûreté de l'aviation ;*
- VII. *Les actes contre le personnel diplomatique ;*
- VIII. *Tout acte tendant à matérialiser le trafic illégal des matières nucléaires, d'armes chimiques, biologiques et conventionnelles de destruction massive ;*
- IX. *Les actes contre la navigation maritime ;*
- X. *Tout acte de financement des actions et des organisations terroristes ;*

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Article 5° de la Ley de Seguridad Nacional, publiée le 31 janvier 2005. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LSegNac.pdf>

- XI. *Les actes tendant à mettre des obstacles ou entraver les activités de renseignement et de contre-intelligence et ;*
- XII. *Les actes tendant à détruire ou inhabiliter l'infrastructure à caractère stratégique ou indispensable pour la provision de services et biens publics ».*

Par ailleurs, la loi octroie au président de la République la détermination de la politique dans la matière et lui permet d'articuler le CSN. Selon l'article 13, le CSN est une « *instance délibérative dont la finalité est d'établir et d'articuler la politique dans la matière* » à la politique nationale. Le CSN est intégré par le Président de la République, qui le préside, et les responsables des secrétariats de *Gobernación* – SEGOB, qui est le Secrétaire exécutif, de la *Defensa Nacional* – SEDENA, de *Marina* – SEMAR, de *Seguridad Pública* – SSP, de *Hacienda y Crédito Público* – SHCP, de la *Funcion Pública* – SFP, de *Relaciones Exteriores* – SRE, de *Comunicaciones y Transportes* – SCT, le *Procurador General de la República* – PGR et le Directeur général du CISEN (article 12°). Sa principale fonction est l'élaboration de la ANR.

Dans le cadre de cette loi, le CISEN apparaît comme un « *organe administratif déconcerté de la Secrétariat de l'Intérieur (SEGOB), avec une autonomie technique, opérationnelle et budgétaire, rattaché directement au titulaire de ce secrétariat* »<sup>1</sup>. Il est chargé de tâches en matière de renseignement visant à : a) préserver la *Seguridad Nacional* de l'État mexicain ; b) préparer des études à caractère social, politique et économique nécessaires pour identifier les risques et les menaces à la *Seguridad Nacional* ; c) établir de mesures de prévention, dissuasion, contention et désactivation des risques et des menaces à la *Seguridad Nacional* et d) établir les directrices de la ANR (article 19).

Si les notions de « menaces » et de « risques » à la *Seguridad Nacional* ne sont pas conceptualisées dans cette loi, le CISEN propose une définition. Ainsi, les menaces se définissent comme les phénomènes intentionnels générés par le pouvoir d'un autre État, ou par des agents non-étatiques, dont la volonté hostile et délibérée met en danger les intérêts permanents garantis par la *Seguridad Nacional*, dans un point spécifique du pays ou dans son ensemble, et qui remettent en question l'existence de l'État. En revanche, les risques sont une condition externe ou interne entraînés par des situations politiques, économiques, sociales ou agents non-étatiques, des catastrophes naturelles, d'origine humaine ou

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Article 18° de la Ley de Seguridad Nacional, publiée le 31 janvier 2005, *Op. Cit.*

épidémique, qui sans avoir le caractère de menaces, peuvent remettre en question le développement national.

Les risques à la *Seguridad Nacional* ne sont pas définis de façon spécifique dans la LSN en raison de leur nature. Ils sont définis dans la ANR et approuvés par le CNS<sup>1</sup>. La ANR, document classifié et confidentiel pour une période de douze ans, est un « *produit stratégique qui identifie les phénomènes, cas, situations ou conditions externes ou internes produits dans la politique, l'économie, le social, l'environnement ou les conditions provoquées par la nature, les épidémies ou les catastrophes naturelles ainsi que par les agents non-étatiques qui peuvent altérer le développement national* »<sup>2</sup>. Son objectif est de prévenir le CSN afin qu'il puisse planifier et mettre en place des politiques de dissuasion ou de prévention à travers des stratégies et lignes d'action. Elle est élaborée par le CISEN en tenant compte du PND.

Il convient de souligner qu'à la différence de la conception militaire de la notion de *Seguridad Nacional* contenue dans le *Glosario de Términos Militares* du CODENAL, qui est strictement stratégique et vise la préservation de l'État à long terme : « *condition de paix, liberté et justice sociale et économique, qui procure à l'État mexicain dans un contexte de droit, appliquant le Pouvoir National pour atteindre les Objectifs Nationaux tout en garantissant l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance* »<sup>3</sup>, la définition de la LSN, en revanche, fait uniquement allusion aux « *actions* » destinées de « *façon immédiate et directe à préserver l'intégrité, la stabilité et la continuité de l'État mexicain* » et constitue ainsi une antithèse.

Le tableau suivant montre les différences entre les risques et les menaces à la *Seguridad Nacional* établies par le CISEN.

---

<sup>1</sup> Site officiel du Centro de Investigación y Seguridad Nacional (CISEN) [En ligne]. Disponible sur : <http://www.cisen.gob.mx/snAmenazasRiesgos.html>

<sup>2</sup> Nous traduisons. CABALLERO ROSAS, Abraham (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), *Op.Cit.* pp. 47 -48.

<sup>3</sup> CASTAÑO CONTRERAS, *Op.Cit.* p. 34.

Thème	Menaces	Risques
<b>Définition</b>	Elles sont définies dans la Loi de <i>Seguridad Nacional</i> et sont à caractère permanent.	Ils sont définis dans l' <i>Agenda Nacional de Riesgos</i> élaborés par le <i>Consejo Nacional de Seguridad</i> tenant en compte le <i>Plan Nacional de Desarrollo</i> et le <i>Programa para la Seguridad Nacional</i> . Ils s'actualisent de façon périodique en fonction des phénomènes conjoncturels.
<b>Effets</b>	Autorisation de faire des écoutes téléphoniques et des communications privées par le Pouvoir Judiciaire de la Fédération et orientent les actions et politiques en matière de <i>Seguridad Nacional</i> .	Orientent l'exécution de la politique de <i>Seguridad Nacional</i> du point de vue stratégique sur la probable existence de faits ou de phénomènes ayant la capacité de transgresser la <i>Seguridad Nacional</i> .
<b>Orientation</b>	La notion de menaces à la <i>Seguridad Nacional</i> part d'une notion tactique et opérationnelle, orientée à contenir, neutraliser ou désactiver.	La perspective de risques est stratégique, centrée sur la dissuasion et la prévention.

**Tableau 9. Principales différences entre « risques » et « menaces » à la *Seguridad Nacional***  
Source : Centro de Investigación y Seguridad Nacional (CISEN)

Enfin, l'exécutif fédéral a présenté en avril 2009 une réforme constitutionnelle (qui n'a pas été approuvée) visant à conceptualiser la notion de *Seguridad Interior* dans la LSN de 2005. Le projet définissait comme « *la condition dans laquelle la stabilité intérieure et la permanence de l'État mexicain se trouvent garanties à travers l'application coordonnée de ses ressources et des moyens* ». Le Sénat a modifié cette initiative : « *Sécurité Intérieure : condition de stabilité interne, paix et ordre public qui permet à la population son amélioration et son développement social, économique, culturel et dont la garantie est une fonction des trois ordres du gouvernement* »<sup>1</sup>.

Comme nous pouvons l'observer, cette notion implique les trois ordres du gouvernement et évoque la notion du *Orden Público*, ce qui entraîne aussi une confusion avec le champ d'action de la *Seguridad Pública* et les compétences des acteurs impliqués. Le défi pour le

<sup>1</sup> *Ibidem.*



législateur mexicain est de bien conceptualiser la *Seguridad Nacional* et de promulguer une loi de *Seguridad Interior* et une loi de *Défense Nationale*, tout en prenant en compte la dimension géopolitique du Mexique.

## §2. Le Plan Nacional de Desarrollo – PND

Le développement national et la Sécurité nationale sont le principal objectif de tous les États. La stabilité politique des pays dépend de son développement. De ce fait, le développement et la *Seguridad Nacional* sont étroitement liés et poursuivent les mêmes objectifs comme la démocratie, la justice et la souveraineté. Au Mexique, le développement national constitue « *la capacité du pays d'améliorer le progrès et le bien-être de sa population. Le bien-être se traduit par des conditions appropriées d'accès au travail, à l'éducation, au logement, à la santé et à la distribution égalitaire de la richesse nationale* »<sup>1</sup>.

Ce processus se traduit dans le PND, comme un instrument qui établit et délimite les politiques à suivre pour atteindre le développement social du pays. Le PND est élaboré par le Pouvoir exécutif fédéral durant les premiers six mois de son mandat en vertu des articles 25 et 26 de la Constitution et en conformité avec la *Ley de Planeación* – LP [Loi de Planification] qui définit les priorités, les Stratégies et les Objectifs Nationaux de l'administration.

Dans la doctrine mexicaine, nous pouvons identifier des Objectifs Nationaux Permanents. Pour José Thiago Cintra « *du point de vue doctrinal, les Objectifs Nationaux Permanents ne sont déterminés par personne, ils émanent du processus historique et culturel, ils émergent de façon naturelle dans la mesure où les nécessités et les intérêts de la communauté se cristallisent dans la conscience du peuple représentant les orientations, avec indépendance religieuse, de classe sociale ou d'origine ethnique, s'unissent tous dans le même idéal d'identité nationale* »<sup>2</sup>.

Les Objectifs Nationaux Permanents sont inscrits dans la Constitution du Mexique et dans le PND et constituent les principes vecteurs du projet de la nation : la souveraineté, l'indépendance, le développement, la démocratie, la justice, la liberté et la dignité, ainsi que

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*, p 45.

<sup>2</sup> GONZÁLEZ ÁVALOS, Jaime (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA) (2010) , *Op.Cit.*, p.25.

la justice sociale et la sécurité. Du point de vue juridique, le PND est l'axe d'articulation des politiques publiques. Comme cela a déjà été dit dans l'introduction, dans le PND 1983 – 1988 du président Miguel de la Madrid, la *Seguridad Nacional* apparaît comme une mission des forces armées visant à garantir la paix, la liberté et la justice sociale. En vertu du paragraphe 2.3.3 les forces armées ont la mission de « *garantir la Seguridad Interior et la défense extérieure de la nation* »<sup>1</sup>.

Il apparaît important de signaler que dans ce PND, influencé par le contexte de la Guerre froide, la *Seguridad Interior* n'est pas définie. La Défense extérieure est une « *fonction des forces armées qui réaffirment et garantissent l'indépendance du pays* » et que le Mexique « *rejette la politique de blocs et d'hégémonies* »<sup>2</sup>. En revanche, dans le PND 1989 – 1994 de Carlos Salinas de Gortari, la *Seguridad Nacional* est définie comme « *une condition indispensable pour le maintien de l'ordre souverain* ». En vertu du chapitre III, paragraphe 3, les forces armées sont les garants de la souveraineté du pays face à une menace extérieure. En ce qui concerne la politique interne, les « *forces armées constituent le bastion des institutions démocratiques du pays et ont pour mission de combattre le narcotrafic* »<sup>3</sup>. La *Seguridad* est ainsi une condition pour maintenir l'ordre souverain. De ce fait, elle doit être préservée et garantie dans le champ des relations internationales et dans le champ intérieur.

Le PND 1995 – 2000 constitue une continuité des PND antérieurs. La *Seguridad Nacional* est définie comme « *essentielle pour la souveraineté de notre territoire. Il n'y a pas d'unité nationale possible ni sécurité nationale viable sans la pleine intégrité du territoire mexicain, sans séparatisme ni divisions au sein de notre société. Il s'agit d'une condition pour l'exercice des libertés fondamentales, la démocratie, le dialogue permanent et la cohésion sociale* »<sup>4</sup>. Bien qu'il existe une continuité dans ces trois PND, le narcotrafic, mais aussi le terrorisme, le trafic d'armes, le blanchiment d'argent et le trafic de personnes, apparaissent comme une menace à la *Seguridad Nacional* dans le PND 1995 – 2000 (paragraphe 1.3). En outre, il est important de rappeler que durant le mandat de Zedillo (1994 – 2000), la stratégie de *Seguridad Pública* a commencé à se structurer, notamment par la création du SNSP et de la PFP, dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic par les « experts de la *Seguridad Nacional* » (cf. supra)

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. Plan Nacional de Desarrollo 1983 – 1988. [En ligne], Disponible sur : [http://dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=4805999&fecha=31/05/1983](http://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=4805999&fecha=31/05/1983)

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup>Nous traduisons. Plan Nacional de Desarrollo 1988 – 1994. [En ligne], Disponible sur : <http://ordenjuridico.gob.mx/Publicaciones/CDs2011/CDPaneacionD/pdf/PND%201989-1994.pdf>

<sup>4</sup>Nous traduisons. Plan Nacional de Desarrollo 1995 – 2000. [En ligne], Disponible sur : <http://zedillo.presidencia.gob.mx/pages/pnd.pdf>

Le PND 2001 – 2006 du président Fox établit que la *Seguridad Nacional* « a pour objectif principal de veiller à la protection et la préservation de l'intérêt collectif tout en évitant ou minimisant les risques ou menaces à l'intégrité physique de la population et des institutions. Pour cela, le nouveau gouvernement se propose d'entreprendre des actions efficaces contre la délinquance organisée et le trafic illégal de drogue »<sup>1</sup>. Le PND 2001 – 2006 du président Fox présente des continuités avec les PND précédents en ce qui concerne les menaces externes et internes à la *Seguridad Nacional* : crime organisé, narcotraffic, migration, trafic de personnes et d'argent<sup>2</sup>. Cependant, dans ce document, le nouveau gouvernement du PAN met l'accent sur la différence entre la *Seguridad Nacional* mise en place par les gouvernements précédents, ce qui marque une rupture avec les PND des gouvernements du PRI :

« Le concept de Sécurité Nationale fut utilisé pour justifier les actes illégitimes d'autorité dont le seul objectif était d'assurer la continuité du régime. L'opposition que le régime considérait nécessaire de dissuader, réprimer ou neutraliser, représentait une menace contre les intérêts du groupe au pouvoir et à sa survie. Cette situation a entraîné un usage erroné des services de renseignement du pays, un discrédit des institutions compétentes et l'abandon de la part du gouvernement des tâches primordiales pour mener à bien la Sécurité Nationale »<sup>3</sup>.

Comme il a été mentionné plus haut, un an plus tard, en 2002, la notion de *Seguridad Nacional* apparaît définie pour la première fois dans la LFTAIP. L'arrivée au pouvoir du PAN et la promulgation du PND 2001 – 2006 ont défini des nouvelles menaces à la *Seguridad Nacional* : « les vraies menaces aux institutions et à la Sécurité Nationale sont la pauvreté et les inégalités ; la vulnérabilité de la population vis-à-vis des catastrophes naturelles, la destruction de l'environnement, le crime, la délinquance organisée et le trafic de drogue »<sup>4</sup>, ce qui a entraîné une réforme des institutions étatiques pour les adapter à la situation de l'époque.

---

<sup>1</sup> CAAMAL SANTOS, Mario (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR), « Los Retos del Estado Mexicano, en *Seguridad Nacional, al Inicio del Siglo XXI* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2007, No.1, pp. 4 – 28.

<sup>2</sup> PIÑEYRO, José Luis, « Las fuerzas armadas mexicanas en la Seguridad Pública y la Seguridad Nacional » in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010, p. 175.

<sup>3</sup> Nous traduisons. Plan National de Desarrollo 2001 – 2006, p. 128. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.sagarpa.gob.mx/ganaderia/publicaciones/lists/otros/attachments/4/pnd0106.pdf>

<sup>4</sup> Nous traduisons. *Ibidem*, p. 128.

Dans le PND 2007 – 2012 du président Calderón la *Seguridad Nacional* apparaît comme « une condition visant à garantir l'ordre et la légalité des flux migratoires, commerciaux de tout type tout au long des 4. 500 kilomètres de frontières »<sup>1</sup>.

La *Seguridad Nacional* apparaît aussi comme un Objectif National (en respectant les majuscules des textes mexicains) « garantir la Sécurité Nationale, la paix, l'intégrité et la souveraineté du pays pour assurer la viabilité de l'État et de la démocratie »<sup>2</sup>. Dans ce document, la « défense de la souveraineté et de l'intégrité du territoire » constitue une mission des forces armées qui « doivent répondre, dans le cadre de leurs capacités, à leur implication en tant que garantes de la Sécurité Nationale, de la Défense du territoire et dans le combat contre le narcotrafic tout en respectant les Droits de l'Homme »<sup>3</sup>.

Dans ce cadre, l'objectif 13, stratégie 13.1 du PND 2001 – 2007 prévoyait « le renforcement des capacités des forces armées à travers la formation et la modernisation de son équipement afin de garantir la protection du territoire et de la mer nationaux, des ressources naturelles, de l'espace aérien et des installations stratégiques »<sup>4</sup>. Enfin, nous pouvons faire remarquer que dans les PND de 1989 à 2012, la notion de *Seguridad Nacional* est évoquée à plusieurs reprises comme une condition pour assurer la viabilité de la démocratie et de l'État mexicain face aux menaces (narcotrafic, criminalité organisée, terrorisme, catastrophes naturelles), cependant, elle n'est jamais conceptualisée.

Le retour du PRI au pouvoir marque un tournant dans la notion de la *Seguridad Nacional*. En effet, le PND 2013 – 2018, publié le 20 mai 2013, avait pour Objectif Général de « permettre au Mexique son potentiel le plus important ». Pour l'atteindre, ce document prévoyait cinq Orientations Nationales : 1) Mexique en Paix, 2) Mexique Incluant, 3) Mexique avec Éducation de qualité, 4) Mexique Prospère et 5) Mexique avec Responsabilité Globale, ainsi que trois Axes Transversaux : 1) Démocratiser la productivité, 2) Gouvernement moderne et proche de la population et 3) Perspective de Genre. Tout comme les PND antérieurs, il est important de mentionner que la LSN établit que le PND, mais aussi le PSN, seront définis par son article 7, ce qui donne une base normative au PND 2013 – 2018.

En ce qui concerne l'influence du PND en vigueur sur la *Seguridad Nacional*, il convient de mettre en lumière l'adoption, dans la partie concernant l'Orientations Nationale « México

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Plan Nacional de Desarrollo 2007 – 2012, p. 68. [En ligne], Disponible sur : [http://pnd.calderon.presidencia.gob.mx/pdf/PND\\_2007-2012.pdf](http://pnd.calderon.presidencia.gob.mx/pdf/PND_2007-2012.pdf)

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 25.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 67.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 69.

*en Paz* », de la notion « multidimensionnel » qui régit actuellement la matière. En effet, cette approche se focalise non seulement sur les actes violents qui transgressent la population du pays (criminalité organisée et narcotrafic), mais aussi d'autres thèmes pour atteindre le développement comme la justice, l'inclusion sociale, le combat à la pauvreté, l'éducation de qualité, la prévention et l'attention de maladies, la protection de l'environnement, le développement social, culturel et économique et la sécurité des technologies de l'information et de la communication.

Cette vision « multidimensionnelle » de la sécurité est prise en compte par d'autres pays dans leurs plans de sécurité nationale : cyber sécurité (Australie, Chili, Espagne, Grande Bretagne), flux migratoires (Espagne), frontières poreuses (Guatemala), corruption (Australie), pauvreté et inégalités (Espagne), pandémies (Chili), changement climatique (Australie, Chili, Espagne et Grande Bretagne). Ces thèmes ont été adoptés dans les stratégies et lignes d'action du PND mexicain en vigueur<sup>1</sup>.

L'objectif de l'Orientation Nationale « *México en Paz* »<sup>2</sup> est d'atteindre un pacte social entre l'État et la citoyenneté pour répondre aux défis qu'affronte le pays en matière de sécurité. Ceci implique le renforcement de la gouvernance démocratique : garantir le respect des Droits de l'Homme ; garantir la *Seguridad Nacional* ; améliorer la *Seguridad Pública* et ; garantir un système de justice pénale efficace. Afin de garantir la *Seguridad Nacional*, le PND conçoit une politique qui prévoit et identifie l'actualisation des phénomènes qui prétendent atteindre les intérêts stratégiques nationaux et qui renforcent le système de renseignement.

Les figures suivantes montrent les principales stratégies et lignes d'action du PND 2007 – 2013 et du PND 2013 - 2018 en ce qui concerne les champs d'action de la *Seguridad Nacional*, de la *Seguridad Interior* et de la *Seguridad Pública* dans le cadre de lutte contre la délinquance organisée et le narcotrafic.

---

<sup>1</sup> GRAJEDA REGALADO, Benjamin (Capitaine de Frégate de la Marine mexicaine – SEMAR), «*Componentes del Plan Nacional de Desarrollo 2013- 2018 que influyen en la Seguridad Nacional de México y en la emisión de políticas públicas de integrales* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), avril – juin 2014, Vol. 35, No.2, pp. 16-22.

<sup>2</sup> Par ailleurs, *México en Paz* vise aussi à améliorer les conditions de *Seguridad Pública*.

<p align="center"><b>PLAN NACIONAL DE DESARROLLO (PND) 2007 - 2012</b></p>	<p><b>Objectif National.</b> Garantir la <i>Sécurité Nationale</i>, sauvegarder la paix, l'intégrité, l'indépendance, la souveraineté du pays et assurer la viabilité de l'État et de la démocratie.</p>	
<p><b>Objectifs de l'Axe 1. État de Droit et de Sécurité</b></p> <p>7. Établir des mécanismes et des procédures permettant de connaître systématiquement les caractéristiques et le responsable du phénomène délictueux.</p> <p>8. Récupérer la puissance de l'État et la sécurité à l'aide du combat frontal et efficace du narcotrafic et d'autres expressions de la délinquance organisée.</p> <p>9. Généraliser la confiance des habitants dans les institutions publiques, particulièrement en celles de sécurité publique, procuration et impartialité de la justice.</p> <p>10. Combattre la corruption de manière frontale.</p> <p>13. Garantir la <i>Sécurité Nationale</i> et préserver l'intégrité physique et le patrimoine des Mexicains.</p> <p>14. Assurer la sécurité des frontières ainsi que l'intégrité et le respect des Droits de l'Homme des habitants de ces zones ainsi que ceux des migrants.</p> <p>15. Renforcer la coopération internationale pour contribuer aux efforts nationaux en matière de sécurité et de défense de la souveraineté.</p>	<p>7.1. Développer et mettre en place le système d'information et de communications de haute technologie pour combattre la délinquance.</p> <p>7. 2. Générer, renforcer et coordonner le système de renseignement du Gouvernement Fédéral.</p> <p>8.1. Appliquer la force de l'État, dans le cadre de la loi, pour récupérer les espaces occupés par les groupes du narcotrafic et autres organisations criminelles.</p> <p>9.1. Création de lois modernes, suffisantes dans tous les domaines de l'activité nationale.</p> <p>10.1 Promouvoir une culture anticorruption.</p> <p>13. 1. Renforcer les capacités des Forces Armées à travers l'actualisation, la formation et la modernisation des leurs équipements.</p> <p>14. 1. Création d'unités mixtes de police intégrées par la Police Fédérale Préventive, la police aux frontières et la police étatique, avec le soutien des Forces Armées, afin de garantir la sécurité des Mexicains et des habitants de la zone frontalière.</p> <p>15.1. Promouvoir la coopération internationale tout en respectant la souveraineté des États.</p>	<p>1.4. Empêcher qu'aucun État de la République ne soit pris en otage par le narcotrafic, le crime organisé ou la délinquance. Les cartels de la drogue représentent une des manifestations les plus violentes de la délinquance organisée, lesquels, au travers d'une stratégie de positionnement ont cessé d'être des transporteurs de drogue en direction des États-Unis pour devenir les leaders de ces opérations. Ces groupes ont fait du Mexique un pays de consommation. Le narcotrafic entraîne l'insécurité et la violence, dégrade le tissu social et met en danger la santé physique et mentale de l'actif le plus précieux du Mexique : les enfants et les jeunes.</p> <p>En tant que manifestation de la délinquance organisée, le narcotrafic remet en question l'État et devient une forte menace à la <i>Sécurité Nationale</i>. Les ressources du narcotrafic permettent aux groupes du narcotrafic d'acquérir de diverses formes de transport, armes de gros calibre, et système de communication avancés ainsi que des équipements qui avec fréquence, surpassent ceux des corps de police chargés de les combattre et de prévenir leurs activités. De ce fait, la collaboration des Forces Armes est nécessaire dans cette lutte.</p>

Tableau 10.Objectifs et lignes d'action du Plan Nacional de Desarrollo 2007 - 2012  
Source : Élaboration personnelle

**PLAN NACIONAL DE DESARROLLO (PND) 2013 – 2018**

Objectifs Nationaux.	Stratégie de l'Objectif National 1.2.	Lignes d'action.
<p>1.1. Promouvoir et renforcer la gouvernabilité démocratique</p> <p>1.2. Garantir la <b>Sécurité Nationale</b></p> <p>1.3. Améliorer les conditions de <b>Sécurité Publique</b></p> <p>1.4. Garantir un système de justice efficace</p> <p>1.5. Garantir le respect et la protection des Droits de l'Homme ainsi qu'éradiquer la discrimination</p> <p>1.6. Sauvegarder la population, ses bien et son environnement face à une catastrophe d'origine humaine ou naturelle ;</p>	<p>1.2.1. Préserver l'intégrité, la stabilité et la permanence de l'État Mexicain.</p> <p>1.2.2. Préserver la paix, l'indépendance et la souveraineté de la nation.</p> <p>1.2.3. Renforcer le renseignement de l'État mexicain pour identifier, prévenir et enrayer les risques et les menaces à la <b>Sécurité Nationale</b></p> <p>1.2.4. Renforcer les capacités de riposte opérationnelle des Forces armées.</p> <p>1.2.5. Moderniser les procédures, systèmes et infrastructure institutionnelle des Forces armées.</p>	<p>- Création d'instances de coordination inter-institutionnelles pour la génération d'études, recherches et projets qui soutiennent la définition de la politique générale de <b>Sécurité Nationale</b> et les intérêts stratégiques du Mexique.</p> <p>- Promotion du développement du cadre normatif en matière de <b>Sécurité Nationale</b> pour renforcer les capacités des institutions de l'État.</p> <p>- Renforcer le renseignement civil en tant qu'organe de fusion des services de renseignement spécialisés de l'État mexicain.</p> <p>- Création des instruments juridiques qui renforcent la base légale de la conduite des Forces Armées dans les activités de défense extérieure et de <b>Sécurité Intérieure</b>.</p> <p>- Adapter la division territoriale militaire, navale et aérienne à la situation politique, économique, sociale et militaire afin de maintenir sa présence dans tout le territoire national.</p> <p>- Mettre en place des opérations coordonnées dans les points stratégiques du pays tout en collaborant avec les forces de police.</p> <p>- Collaborer avec les instances de <b>Sécurité Publique</b> dans les trois niveaux de gouvernement afin de réduire la violence jusqu'à la consolidation et restructuration des forces de police.</p> <p>- Création d'instruments juridiques qui renforcent la légalité et les capacités des autorités civiles, militaires et navales en matière de renseignement.</p> <p>- Mettre en place le Système National de Renseignement Civil.</p> <p>- Renforcer le système de renseignement militaire et naval afin de les intégrer avec diverses institutions de l'administration publique fédérale</p>

**Tableau 11. Stratégies et lignes d'action du Plan Nacional de Desarrollo 2013 – 2018**  
Source : Élaboration personnelle

### §3. Le Programa para la Seguridad Nacional – PSN

Le *Programa para la Seguridad Nacional* – PSN est le principe directeur de la politique de *Seguridad Nacional* de l'État mexicain qui traduit les priorités et la vision du gouvernement de la République dans cette matière. Il est défini selon les risques et les menaces que l'État affronte et vise à maintenir l'intégrité, la stabilité et la permanence de l'État mexicain (Objectif National Permanent garantie par la Constitution). Afin d'atteindre cet objectif, le PSN fixe des objectifs, des stratégies et de lignes d'action pour le concrétiser. Il convient de signaler que le premier PSN a été promulgué en 2009 par le gouvernement du président Felipe Calderón. Il s'agit de la première fois dans l'histoire du Mexique que le gouvernement rend public et accessible au public un document d'une telle nature (cf. supra).

Ce programme distingue les antagonismes à la *Seguridad Nacional* qui peuvent se classer « *en fonction des objectifs nationaux qu'ils affectent, du temps et de l'intensité des affectations, des conditions qui les renforcent, de ressources nécessaires pour les affronter et du temps estimé pour réduire leur impact* »<sup>1</sup>. Ainsi, un risque à la *Seguridad Nacional* « *est un antagonisme à la Seguridad Nacional qui n'ayant pas le caractère de menace conforme à la Loi, implique une condition interne ou externe générée par des situations politiques, économiques, sociales ou agents non-étatiques ainsi que des catastrophes naturelles, d'origine humaine ou épidémique, qui peuvent remettre en question le développement national* »<sup>2</sup>. En revanche, les menaces sont définies comme « *un phénomène généré par le pouvoir d'un autre État ou par des agents non-étatiques prévus dans l'article 5 de la Loi dont la caractéristique est une volonté hostile et délibérée et qui met en danger les intérêts permanents garantis par la Sécurité Nationale* »<sup>3</sup>.

Ce plan ne considère pas les menaces dites traditionnelles à la *Seguridad Nacional*. En revanche, les deux principales menaces sont la délinquance organisée et sa capacité de transgresser la souveraineté et l'ordre constitutionnel, et le narcotrafic, manifestation la plus

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. GONZÁLEZ ÁVALOS, Jaime (Général Brigadier de l'Armée mexicaine –SEDENA), « *Antagonismos a la Seguridad Nacional: Interferencias que impiden el logro de los Objetivos Nacionales* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.6, août 2010, pp. 10 – 14.

<sup>2</sup> Nous traduisons. Programa para la Seguridad Nacional 2009 – 2012. [En ligne]. Disponible sur : [http://dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5106082&fecha=20/08/2009](http://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5106082&fecha=20/08/2009)

<sup>3</sup> *Ibidem*.



significative de la délinquance organisée mexicaine, et sa capacité d’infiltrer les institutions publiques et la structure sociale. Ces deux phénomènes menacent l’économie, la société et les institutions du gouvernement, facteurs qui diminuent le contrôle territorial de l’État mexicain. Le tableau ci-dessous montre les principaux antagonismes à la *Seguridad Nacional* selon le PSN 2009 – 2012.

<b>Menaces</b>	<b>Risques</b>
Délinquance organisée	Conflits politiques et sociaux
Narcotrafic	Perte de cohésion sociale
Groupes armés	Dynamiques de migration
Terrorisme	Pandémies et épidémies
Vulnérabilités aux frontières	Environnement et réchauffement climatique

**Tableau 12. Antagonismes à la *Seguridad Nacional* du PSN 2009 – 2012**  
**Source : Élaboration personnelle**

Le retour du PRI au pouvoir a impliqué une restructuration des principes recteurs du PSN. Ainsi, le PSN 2013 – 2018 s’aligne avec l’Orientation Nationale 1 « México en Paz » du PND 2013 – 2018 et adopte aussi une vision dite multidimensionnelle de la sécurité. Cette vision prend en compte une série de phénomènes et de problématiques sociales, économiques, environnementales, technologiques et de santé et leurs impacts sur les intérêts du pays, conditions qui permettent le développement et la réalisation des Objectifs Nationaux Permanents. L’adoption d’une approche dite multidimensionnelle implique la reconnaissance des tendances et des facteurs qui peuvent transgresser les intérêts et les Objectifs Nationaux du Mexique et les conditions pour le développement social et économique de sa population. En outre, le programme met l’accent sur le défi qu’implique la garantie de la *Seguridad Interior*, sans pourtant la conceptualiser.

Pour affronter les défis, le gouvernement a conceptualisé deux grands Objectifs Spécifiques : « *consolider le Système de Sécurité Nationale à partir du développement et l’articulation permanente des systèmes et des procédures de l’État mexicain* » et « *s’assurer que la politique de Sécurité Nationale adopte une perspective multidimensionnelle à travers*

*la coordination des autorités et des institutions compétentes pour la réalisation des objectifs et intérêts nationaux ».*

Ces Objectifs Spécifiques s'alignent avec l'Orientation Nationale 1 « *México en Paz* » et l'Objectif National 1.2 « *Garantir la Sécurité Nationale* » du PND 2013 – 2018. Pour atteindre ces objectifs, l'approche sécuritaire de cette administration prévoit la mise en place de trois objectifs : 1) la consolidation du *Sistema de Seguridad Nacional* – SSN [Système de Sécurité Nationale], 2) la construction du *Sistema de Inteligencia Nacional* – SIN [Système de Renseignement National] et 3) le développement de la « culture de la *Seguridad Nacional* » en harmonie avec les nécessités et les intérêts du Mexique pour le XXI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Le PSN en vigueur ne distingue aucune menace dite traditionnelle à la *Seguridad Nacional*. En effet, selon le général Jaime González Ávalos « *le Mexique n'affronte pas de menaces qui obligent l'activation d'un système de défense nationale, cependant, il affronte de nouvelles menaces à l'ordre intérieur, conséquence des asymétries du développement national* »<sup>2</sup>. Ainsi, le programme conceptualise des menaces à la *Seguridad Interior*, qui est une « *condition proportionnée par l'État mexicain pour assurer la sûreté des citoyens et le développement national à travers le maintien de l'État de Droit et de la gouvernabilité démocratique dans le territoire national* »<sup>3</sup>. Pourtant, la *Seguridad Interior* est une fonction politique qui vise à garantir l'ordre constitutionnel et la gouvernabilité démocratique pour assurer le développement économique, social et culturel du pays. Cependant, dans la hiérarchie de normes, la notion de *Seguridad Nacional* reste dominante.

Dans le cadre de ce programme les menaces et les risques à la *Seguridad Interior* sont conceptualisés dans une seule catégorie et en fonction de leurs importances : 1) catastrophes naturelle et pandémies ; 2) délinquance organisée transnationale ; 3) cyber sécurité ; 4) frontières et flux migratoires et ; 5) terrorisme et armes de destruction en masse. Il est pertinent de souligner qu'il s'agit de la première fois que la délinquance organisée dans sa dimension « transnationale » est considérée comme une menace à la *Seguridad Nacional* du Mexique.

---

<sup>1</sup> BERTOTTO ALMAZÁN, Guillermo, « *Reflexiones para el desarrollo de una cultura de seguridad nacional en el marco del programa para la seguridad nacional 2014 - 2018* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 24, mai 2015, pp. 03 – 08.

<sup>2</sup> Nous traduisons. GONZÁLEZ ÁVALOS, Jaime (Général Brigadier de l'Armée mexicaine –SEDENA), « *La seguridad nacional: condición esencial para el logro de los Objetivos Nacionales* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 10, pp. 23 – 27.

<sup>3</sup> Programa para la Seguridad Nacional 2013 – 2018, p.109. [En ligne], Disponible sur : <http://cdn.presidencia.gob.mx/resumen-ejecutivo.pdf>

Par ailleurs, ce programme introduit la notion de « *retos* [défis] » à la *Seguridad Nacional* qui sont liés à l'évolution des tendances sociales, économiques, démographiques et technologiques qui changent en fonction du contexte international. Le tableau ci-dessous illustre les menaces, les risques et les défis à la *Seguridad Nacional* du PSN en vigueur.

Menaces et risques	Défis
Catastrophes naturelles et pandémies	Démographie et Urbanisation
<b>Délinquance organisée transnationale</b>	Préservation de la biodiversité
Cybersécurité	Réchauffement climatique et sécurité alimentaire
Frontières, Mers et flux migratoires	Sécurité énergétique
Terrorisme et armes de destruction en masse	Gestion des risques sanitaires et pandémies

**Tableau 13. Menaces, risques et défis à la *Seguridad Nacional* du PSN 2013 – 2018**  
Source : Élaboration personnelle

À propos de cette notion de « défis – (*retos*) » à la *Seguridad Nacional*, il est pertinent de souligner que c'est dans la pensée des militaires qu'elle est précisée pour la première fois. En effet, le lieutenant-colonel César Tapia Jiménez semble être le premier à avoir conceptualisé la notion de « défi » comme « *un antagonisme dépourvu d'une entité intelligente pour le diriger ou le contrôler, mais qui présente la capacité de transgresser et de remettre en question le développement national* »<sup>1</sup>. De ce fait, les défis prévus dans le PSN entrent dans cette catégorie. Enfin, le PSN 2013 -2018 est le premier document officiel à mettre en lumière la différence entre les champs d'action de la *Seguridad Interior* (menaces et risques qui transgressent l'ordre constitutionnel et les institutions) et la *Seguridad Pública* (État de Droit et sécurité des citoyens et de leurs biens). Les tableaux n° 14 , 15 , 16 , 16 , 17, 18 et 19 montrent les différents champs d'articulation entre le PSN et le PND, notamment en matière de renseignement.

<sup>1</sup> Nous traduisons. Nous traduisons. TAPIA JIMÉNEZ (Lieutenant – Colonel de l'Armée mexicaine – SEDENA), *Op.Cit.*, pp. 01- 06.



<p align="center"><b>PLAN NACIONAL DE DESARROLLO (PND) 2007 - 2012</b></p>	<p align="center"><b>PROGRAMA PARA LA SEGURIDAD NACIONAL (PSN) 2009 - 2012</b></p>	<p align="center"><b>PROGRAMA NACIONAL DE SEGURIDAD PÚBLICA (PNSP) 2008 – 2012</b></p>
<p><b>Objectifs.</b></p> <p>7. Mettre en place des mécanismes et des procédures permettant de connaître systématiquement les caractéristiques et le responsable du délit.</p> <p>8. Récupérer la puissance de l'État et la sécurité à l'aide du combat frontal et l'efficace du narcotrafic et d'autres expressions de la délinquance organisée.</p> <p>9. Généraliser la confiance des habitants dans les institutions publiques, particulièrement la sécurité publique, procuration et impartialité de justice.</p> <p>13. Garantir la Sécurité Nationale et préserver l'intégrité physique et le patrimoine des Mexicains.</p> <p>14. Assurer la sécurité des frontières ainsi que l'intégrité et le respect des Droits de l'Homme des habitants de ces zones ainsi que ceux des migrants.</p> <p>15. Renforcer la coopération internationale pour contribuer aux efforts nationaux en matière de sécurité et de défense de la souveraineté.</p>	<p><b>Objectifs.</b></p> <p>2.2 Objectif général : Maintenir l'intégrité, la stabilité et la permanence de l'État mexicain à travers la neutralisation de menaces et la désactivation de risques pouvant affecter ces dernières.</p> <p>3 .1 Objectifs spécifiques :</p> <p>1. Renforcer de façon structurelle le Système de Sécurité Nationale.</p> <p>1.1 Ligne stratégique : Développer les capacités des instances de la Sécurité Nationale.</p> <p>1.1.1 Consolidation d'une doctrine de Sécurité Nationale civile et militaire.</p> <p>1.2. Établir un système intégral pour la préservation de la Sécurité Nationale.</p> <p>1.4 Promouvoir le développement d'un cadre juridique pour la Sécurité Nationale en réponse aux défis et besoins de l'État.</p> <p>2. Répondre intégralement aux menaces qui mettent en danger la Sécurité Nationale ainsi que les risques définis comme prioritaires qui peuvent la transgresser.</p> <p>2.2 Ligne stratégique : Avoir une incidence, à travers des politiques publiques, sur les facteurs qui exercent un rôle critique dans la genèse des menaces et des risques à la Sécurité Nationale.</p> <p>2.1.1 Reconfigurer les capacités de l'État mexicain dans le combat contre la délinquance organisée</p> <p>2.2.4 Mettre en place des opérations conjointes pour la sécurité et la paix publiques dans les régions affectées par la délinquance organisée.</p>	<p><b>Objectifs.</b></p> <p>2. Combattre formellement le phénomène délictueux et consolider l'État de Droit avec la responsabilité et la coordination des trois ordres de gouvernement à travers la Stratégie nationale de prévention du délit et de combat à la délinquance dans le cadre du Système National de Sécurité Publique.</p> <p>4. Garantir un système technologique d'information et de télécommunications avancé qui renforce la Stratégie nationale de prévention du délit et de combat à la délinquance pour le partage de l'information entre les corporations de la Sécurité Publique dans les trois ordres de gouvernement.</p> <p>5. Professionnaliser les corps de police des trois ordres du gouvernement à travers l'homologation des procédures, la formation spécialisée, pour garantir un comportement éthique et la reconnaissance de la société.</p> <p>6. Encourager la confiance de la société dans les institutions chargées de la Sécurité Publique à travers de la mise en place de mécanismes de surveillance et d'évaluation visant à créer un sentiment de crédibilité vis-à-vis de l'engagement du gouvernement de préserver l'ordre et la paix publics</p>

**Tableau 15. Articulation des objectifs du PSN avec le PND et le programme pour la Seguridad Pública**  
Source : Élaboration personnelle.

**PROGRAMA PARA LA SEGURIDAD NACIONAL (PSN) 2013 – 2018**

**Objectif.** Consolider le *Système de Sécurité Nationale* pour s’occuper de façon intégrale des vulnérabilités, des risques et des menaces à la *Sécurité Nationale*.

<b>Objectifs stratégiques.</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Lignes d’action.</b>
<p>1. Consolider le <i>Système de Sécurité Nationale</i> à partir du développement et l’articulation permanente des systèmes et procédures de l’État mexicain.</p>	<p>1.1. Développer et implémenter les fondements normatifs et opérationnels qui soutiennent le <i>Système de Sécurité Nationale</i>.</p> <p>1.2. Articuler l’information et le renseignement de l’État mexicain à travers l’établissement et l’opération du <i>Système de Renseignement National</i> afin de développer la production de renseignement stratégique pour la <i>Sécurité Nationale</i>.</p> <p>1.3. Développer et communiquer la culture de la <i>Sécurité Nationale</i> de l’État mexicain.</p>	<p>1.1.1. Consolidation du cadre normatif <i>Système de Sécurité Nationale</i>.</p> <p>1.2.1. Établir le <i>Système de Renseignement National</i> à travers le développement de mécanismes qui permettent son intégration dans le cadre du <i>Système de Sécurité Nationale</i>.</p> <p>1.2.3. Développer une Doctrine Nationale de renseignement pour la <i>Sécurité Nationale</i> qui unifie les critères et les phases du cycle de renseignement civil et militaire de l’État mexicain.</p>	<p>1.1.1.1. Promotion des projets normatifs pour réguler les ressources humaines, financières, matérielles et technologiques des instances de la <i>Sécurité Nationale</i>.</p> <p>1.1.1.2. Promotion de l’harmonisation législative en matière de <i>Sécurité Nationale</i> vis-à-vis des compromis internationaux de l’État mexicain.</p> <p>1.2.1.1. Promotion du développement du cadre normatif et d’opération du <i>Système de Renseignement National</i>.</p> <p>1.2.1.2. Création d’une plateforme technologique, appartenant à l’État mexicain, pour la collecte des informations en relation avec la <i>Sécurité Nationale</i>.</p> <p>1.2.1. 3. Établir des unités d’information et de renseignement au niveau fédéral pour la production d’un renseignement spécialisé.</p> <p>1.3.2.1. Établir un Comité d’Études pour définir les éléments de la Culture de la <i>Sécurité Nationale</i> intégré par les représentants des écoles de sécurité et de défense des dépendances qui intègrent le <i>Conseil de Sécurité Nationale</i> ainsi que des institutions, le secteur privé et la société civile.</p> <p>1.3.2.2. Promouvoir le développement, l’étude et la diffusion des thèmes en relation avec la <i>Sécurité Nationale</i> pour le développement intégral d’une culture dans cette matière.</p>

**Tableau 16.Objectifs, stratégies et lignes d’action du PSN 2013 – 2018 (1)**  
**Source : Élaboration personnelle.**

**PROGRAMA PARA LA SEGURIDAD NACIONAL (PSN) 2013 – 2018**

**Objectif.** Consolider le *Système de Sécurité Nationale* pour s’occuper de façon intégrale des vulnérabilités, risques et menaces à la *Sécurité Nationale*.

<b>Objectifs stratégiques.</b>	<b>Objectifs spécifiques.</b>	<b>Stratégies.</b>	<b>Lignes d’action.</b>
<p>2. Assurer que la politique de <i>Sécurité Nationale</i> adopte une perspective multidimensionnelle à travers la coordination des autorités et institutions compétentes pour la réalisation des objectifs et intérêts nationaux.</p>	<p>2.1. Définir annuellement un Agenda Nationale de Risques à caractère multidimensionnel pour faire face aux risques et menaces.</p> <p>2.2. Renforcer la capacité de réponse des Forces Fédérales pour contribuer au maintien de la <i>Sécurité Intérieure</i> et les tâches de Défense extérieure.</p>	<p>2.1.1. Actualiser, dans une perspective multidimensionnelle, les thèmes en relation avec l’Agenda National de Risques et les schémas de coordination pour les traiter.</p> <p>2.1.2. Développer une politique d’État en matière de cyber-défense et de cyber-sécurité.</p> <p>2.2.1. Promouvoir les réformes légales pour encadrer le déploiement des Forces Armées dans des activités de <i>Sécurité Intérieure</i>.</p> <p>2.2.2. Renforcer l’architecture institutionnelle et la capacité de réponse des forces Fédérales en matière de sécurité et de défense.</p>	<p>2.1.1.1. Considération des tendances nationales et internationales, d’un point de vue multidimensionnel, au moment d’intégrer l’Agenda National des Risques.</p> <p>2.1.1.2. Organiser des rencontres entre analystes de renseignement des différentes agences fédérales qui intègrent le <i>Conseil de Sécurité Nationale</i>.</p> <p>2.1.2.3. Désigner une autorité administrative chargée d’émettre, d’évaluer et de coordonner la politique de sécurité cybernétique et de cyber-défense.</p> <p>2.2.1.1. Promouvoir le développement du cadre juridique en matière de <i>Sécurité Intérieure</i> afin de valider le déploiement des Forces Armées dans ce domaine.</p> <p>2.2.1.2. Promouvoir des réformes de la Loi organique de l’Armée et la Force Aérienne et la Loi organique de la Marine mexicaine afin d’actualiser son cadre normatif en matière de <i>Sécurité Intérieure</i>.</p> <p>2.2.2.2. Développer une doctrine qui’ unifie l’action des institutions fédérales en matière de sécurité et défense nationales.</p> <p>2.2.2.3. Promouvoir l’emploi des Technologies de l’information (TIC) pour la production de renseignement pour les instances fédérales responsables de la sécurité et la défense nationales.</p>

**Tableau 17. Objectifs, stratégies et lignes d’action du PSN 2013 – 2018 (2)**  
**Source : Élaboration personnelle.**

**PROGRAMA PARA LA SEGURIDAD NACIONAL (PSN) 2013 – 2018**

**Objectif.** Consolider le *Système de Sécurité Nationale* pour s’occuper de façon intégrale des vulnérabilités, risques et menaces à la *Sécurité Nationale*.

<b>Objectifs stratégiques.</b>	<b>Objectifs spécifiques.</b>	<b>Stratégies.</b>	<b>Lignes d’action.</b>
<p>2. Assurer que la politique de <i>Sécurité Nationale</i> adopte une perspective multidimensionnelle à travers la coordination des autorités et institutions compétentes pour la réalisation des objectifs et des intérêts nationaux.</p>	<p>2.3. Contribuer au maintien d’un contexte international stable qui favorise les intérêts et les objectifs nationaux de l’État mexicain.</p>	<p>2.3.1. Renforcer le développement frontalier et régional en tant qu’élément de la politique de <i>Sécurité Nationale</i> de l’État mexicain.</p> <p>2.3.3. Promouvoir les actions de coopération en matière de sécurité internationale avec une approche multidimensionnelle.</p> <p>2.3.5. Promouvoir des initiatives dans des forums internationaux pour contribuer à la <i>Sécurité Nationale</i> et internationale du point de vue d’une perspective multidimensionnelle.</p>	<p>2.3.1.1. Participer et coordonner la promotion du développement frontalier avec les États-Unis dans les domaines de la sécurité, la compétitivité, l’infrastructure et l’énergie.</p> <p>2.3.1.2. Coordonner et promouvoir le développement frontalier avec le Guatemala et le Belize et évaluer des projets prioritaires d’infrastructure au niveau de la frontière sud.</p> <p>2.3.3.2. Promouvoir la coopération avec l’Amérique latine et les Caraïbes en matière de sécurité et contre le narcotrafic et la pharmacodépendance ainsi que l’actualisation de mécanismes déjà existants.</p> <p>2.3.5.1. Promouvoir et appuyer les actions pour prévenir et combattre toutes les formes et les expressions du terrorisme international.</p> <p>2.3.5.2. Promouvoir et renforcer la coopération régionale et internationale en matière de changement climatique, biodiversité et environnement.</p> <p>2.3.5.3. Contribuer à la définition de nouveaux défis en matière de délinquance organisée transnationale.</p> <p>2.3.5.4. Promouvoir le débat international autour de la définition d’une nouvelle stratégie pour affronter le problème mondial des drogues.</p>

**Tableau 18. Objectifs, stratégies et lignes d’action du PSN 2013 – 2018 (3)**

**Source : Élaboration personnelle.**



<b>PROGRAMA PARA LA SEGURIDAD NACIONAL (PSN) 2013 – 2018</b>	<b>PLAN NACIONAL DE DESARROLLO (PND) 2013 – 2018</b> <b>Orientation Nationale 1. Mexique en Paix</b> <b>Objectif National 1.2. Garantir la Sécurité Nationale</b> <b>Stratégies de l'Objectif National</b>				
Alignement des Objectifs Spécifiques du PSN avec les stratégies de l'Objectif National 1.2 du PND	1.2.1. Préserver l'intégrité, la stabilité et la permanence de l'État Mexicain.	1.2.2. Préserver la paix, l'indépendance et la souveraineté de la nation.	1.2.3. Renforcer le renseignement de l'État mexicain pour identifier, prévenir et enrayer les risques et les menaces à la <i>Sécurité Nationale</i> .	1.2.4. Renforcer les capacités de riposte opérationnelle des Forces armées.	1.2.5. Moderniser les procédures, systèmes et infrastructure institutionnelle des Forces armées
1.1. Développer et mettre en place les fondements normatifs et opérationnels qui soutiennent le Système de <i>Sécurité Nationale</i> .					
1.2. Articuler les services de renseignement spécialisés de l'État mexicain à travers l'établissement et la mise en activité du Système National de Renseignement.					
1.3. Développer et diffuser la culture de la <i>Sécurité Nationale</i> de l'État mexicain pour contribuer à la connaissance collective sur le thème.					
2.1. Définir annuellement l' <i>Agenda National des Risques</i> à caractère multidimensionnelle pour promouvoir les thèmes de <i>Sécurité Nationale</i> .					
2.2. Renforcer la capacité de riposte des Forces Fédérales pour contribuer au maintien de la <i>Sécurité Intérieure</i> ainsi que les activités de Défense extérieure de la Fédération.					
2.3. Contribuer au maintien d'un contexte international stable et favorable aux intérêts et objectifs de l'État mexicain.					

**Tableau 19. Articulation des Objectifs du PSN et du PND en matière de Seguridad Nacional**  
**Source : Élaboration personnelle**

## §4. Le Programa Sectorial de Defensa Nacional – PSDN

Comme il a déjà été mentionné, le Mexique ne possède pas un *Livre Blanc* ou une loi de Défense. En conséquence, la politique de *Defensa Nacional* et de *Seguridad Nacional* se trouve conceptualisée dans le *Programa Sectorial de Defensa Nacional – PSDN*, qui contient les principes recteurs, les stratégies militaires et les lignes d'action du Pouvoir Militaire mexicain. Il s'agira ainsi d'analyser les PSDN de 2000 à 2018 et leur relation avec la *Seguridad Nacional/Seguridad Interior* et la lutte contre la délinquance organisée et le narcotrafic. Durant le mandat de Vicente Fox (2000 – 2006), le gouvernement a publié le *Programa de Operación y Desarrollo de la Secretaría de la Defensa Nacional* [Programme d'Opération et de Développement du SEDENA] 2001- 2006, qui encadrait les missions des FAM en matière de *Seguridad Pública* : « *affronter avec efficacité le narcotrafic, le crime organisé, le détriment de l'environnement et continuer à participer à des missions sociales pour améliorer les conditions de vie des populations marginalisées, tout en contribuant à l'amélioration de la Sécurité Publique* »<sup>1</sup>. Le tableau n°20 montre les missions des FAM et ses caractéristiques à cette époque.

Missions des FAM	Caractéristiques
Contribuer à faire valoir les décisions souveraines du Mexique dans le cadre d'un plan stratégique de la <i>Sécurité Nationale</i>	Conventionnelles ou traditionnelles
Faire face aux situations de risque qui mettent en danger l'État de Droit et la <i>Sécurité Intérieure</i>	Non conventionnelles et appui à la <i>Sécurité Publique</i>
Appuyer les programmes visant à améliorer et protéger l'environnement, les situations sociales urgentes et le développement de l'infrastructure	Développement national
Sauvegarde de la vie et des biens des personnes face aux catastrophes naturelles en coordination avec le système de protection civile	Développement national

**Tableau 20. Objectifs du Programa de Operación y Desarrollo de la Secretaría de la Defensa Nacional 2001- 2006**  
 Source : Élaboration personnelle à partir de MOLOEZNIK (2005), *Op. Cit.*, 185.

<sup>1</sup> MOLOEZNIK, Marcos Pablo, «*La naturaleza de un instrumento militar atípico: las fuerzas armadas mexicanas*», *Revista Fuerzas Armadas y Sociedad*, An 19, No. 1, 2005, p.184.

Comme nous pouvons l'observer, le tableau précédent expose comment la notion de *Seguridad Pública* (une mission des FAM) s'articule dans le champ d'action de la *Seguridad Interior* et du *Orden Interior* (cf. supra). De ce fait, comme le rappelle l'universitaire Marcos Pablo Moloeznik, les FAM constituent « *un instrument militaire atypique* »<sup>1</sup>.

Le *Programa Sectorial de Defensa Nacional* – PSDN du président Calderón (2006 – 2012) reprend les Objectifs Nationaux du PND et a pour principal objectif de « *garantir la Sécurité Nationale, sauvegarder la paix, l'intégrité, l'indépendance, la souveraineté du pays et assurer la viabilité de l'État et de la démocratie* ». Dans ce cadre, les FAM ont pour principale mission de garantir la *Defensa Nacional* et de renforcer la politique extérieure, ce qui contribue à l'intégrité, la stabilité, l'indépendance et la souveraineté de l'État mexicain.

En ce qui concerne la *Seguridad Interior*, elles ont pour mission la conception et la mise en opération d'un schéma de combat intégral contre le narcotrafic et la délinquance organisée (Stratégie 4.1). En matière de *Seguridad Pública*, les FAM ont aussi pour mission de garantir le *Orden Público* (Stratégie 4.2), notamment par leur participation au sein du *Sistema Nacional de Información de Seguridad Pública* tout en alimentant sa base de données en leur fournissant des informations concernant l'armement et les empreintes dactyloscopiques de suspects (ligne d'action 4.2.3). Ces attributions sont également garanties par la *Ley Orgánica del Ejército y la Fuerza Aérea* « *soutien aux forces de l'ordre publique* »<sup>2</sup>.

Il est important de souligner que dans le cadre de la *Seguridad Interior*, les FAM constituent un pilier pour la professionnalisation des forces de la *Seguridad Pública*. En effet, le législateur a décidé de faire participer des militaires dans la formation des forces de police afin de les « professionnaliser ». Cette mesure est provisoire, car une fois les forces de police professionnalisées, les militaires retourneront dans leurs casernes. Cependant, cette relation a entraîné l'expansion d'un nouvel acteur au cœur du *continuum* défense-sécurité, des effets plus fissionnels que fusionnels. En outre, ceci a également eu pour conséquence la *policarisation* des opérations militaires et la *militarisation* des opérations de police<sup>3</sup>.

Si les notions de *Defensa Nacional* et de *Seguridad Interior* apparaissent définies pour la première fois dans le discours officiel du PSDN 2013 – 2018, dans le champ opérationnel

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> Voir Secretaría de la Defensa Nacional (SEDENA). Programa Sectorial de Defensa Nacional 2007 -2012. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.sedena.gob.mx/pdf/psdn.pdf>

<sup>3</sup> GONZÁLEZ RODRÍGUEZ, José Alfredo (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), « *Las fuerzas armadas un referente en la profesionalización de las fuerzas de seguridad pública para fortalecer la seguridad interior* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.13, 2011, pp. 19 – 28.

elles s'articulent toutefois avec la *Seguridad Pública*, notamment dans la Stratégie 1.2 « *Collaboration dans la fonction de Sécurité Publique* », dans la ligne d'action 1.2.1 « *Appui aux corps de police dans la fonction de Sécurité Publique* », dans l'Objectif 1.3 « *Concentrer la formation militaire à des aspects substantifs des Forces Armées en relation avec la défense extérieure et la Sécurité Intérieure* » et dans la ligne d'action 1.3.2 « *Formation des troupes dans l'usage direct et légitime de la force* », en soutien aux autorités civiles.

De ce fait, la division territoriale militaire du Mexique en temps de paix répond à des situations du *Orden Interior* et trouve son fondement dans les facteurs politiques, économiques et sociaux, tout en tenant compte également de la nécessité de créer des théâtres d'opérations visant à garantir la *Defensa Nacional*. Actuellement, le pays est divisé en douze Régions Militaires qui se divisent en quarante-six Zones Militaires qui à leur tour se divisent en Secteurs et Sous-secteurs afin de maintenir une présence permanente sur le territoire. La division de l'espace aérien se divise en quatre Régions Aériennes et dix-huit Bases Aériennes Militaires (voir carte n°11).

Les FAM maintiennent une présence permanente de trente mille hommes sur le territoire afin de soutenir les autorités civiles dans des tâches de *Seguridad Pública*. Dans ce contexte, les FAM, à travers les troupes rattachées aux Unités et Dépendances des Commandements Territoriaux, collaborent avec le *Ministerio Público* (fédéral et locaux), la PFM et les différentes polices préventives étatiques au sein des *Bases de Operaciones Mixtas* - BOM [Bases d'Opérations Mixtes]<sup>1</sup>. Dans ce contexte, le PSDN encadre les missions des FAM sur quatre types d'opérations : 1) Opérations pour réduire la violence en coordination avec d'autres autorités ; 2) Opérations d'éradication intensive dans les zones de culture de stupéfiants ; 3) Opérations d'interception pour inhiber le trafic d'armes et de drogue ; et 4) la sécurité des installations stratégiques pour le développement et fonctionnement du pays.

Enfin, le PSDN s'articule avec l'objectif de l'Orientation Nationale 1.2. « *Garantir la Sécurité Nationale* » du PND 2013 – 2018. Les tableaux n° 21, 22 et 23 montrent les principaux Objectifs, Stratégies et Lignes d'action des différents PSDN en matière de *Defensa Nacional*, de *Seguridad Interior* et de *Seguridad Pública*.

---

<sup>1</sup> Voir Secretaría de la Defensa Nacional (SEDENA). Programa Sectorial de Defensa Nacional 2013 -2018, pp. 18- 20. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.sedena.gob.mx/archivos/psdn\\_2013\\_2018.pdf](http://www.sedena.gob.mx/archivos/psdn_2013_2018.pdf)

<p align="center"><b>PROGRAMA SECTORIAL DE DEFENSA NACIONAL (PSDN) 2007 - 2012</b></p>	<p><b>Objectif. Ce programme reprend les Objectifs Nationaux du <i>Plan Nacional de Desarrollo</i> « Garantir la <i>Sécurité Nationale</i>, sauvegarder la paix, l'intégrité, l'indépendance, la souveraineté du pays et assurer la viabilité de l'État et de la démocratie »</b></p>	
<p><b>Objectifs.</b></p> <p><b>1. Focalisation sur les ressources humaines comme pilier de l'institution.</b></p> <p><b>2. Renforcer les capacités d'action de l'Armée et de la Force aérienne mexicains.</b></p> <p><b>3. Garantir la défense nationale et renforcer la politique extérieure de l'État mexicain.</b></p> <p><b>4. Appuyer les politiques en matière de <i>Sécurité Intérieure</i> tout en respectant l'État de Droit.</b></p> <p><b>5. Réaliser des actions sociales qui contribuent à l'amélioration sociale des conditions de vie de la population.</b></p> <p><b>6. Promouvoir les relations entre population civile et militaires dans un contexte démocratique et transparent tout en respectant le système de responsabilité.</b></p>	<p><b>Stratégie.</b></p> <p>4.1 Améliorer le schéma de combat intégral contre le narcotrafic pour rendre plus efficaces les activités réalisées dans l'éradication, l'interception et la lutte contre la délinquance organisée.</p> <p>4.2 Contribuer aux activités réalisées par les institutions de <i>Sécurité Publique</i> afin de garantir l'ordre public.</p>	<p><b>Lignes d'action.</b></p> <p>4.1.1. S'attaquer à la base économique des narcotrafiquants tout en empêchant la culture de narcotiques.</p> <p>4.1.3. Doter l'Armée de Terre et de l'Air de moyens technologiques modernes afin d'améliorer leurs capacités d'éradication de cultures illégales.</p> <p>4.15. Interdire, sur le territoire mexicain, l'activité du narcotrafic, la production de produits de base et de produits chimiques nécessaires à la production de drogue, élaborés au Mexique ou en provenance d'autres pays.</p> <p>4.1.8. Collaborer avec les autorités dans le démantèlement des structures de la délinquance organisée.</p> <p>4.2.1. Appuyer les activités d'administration dans les tâches de restauration de l'ordre et de la sécurité publics dans le combat contre la délinquance organisée ou des actes affectant la sécurité de la nation.</p> <p>4.2.3. Collaborer avec le Système National d'information de <i>Sécurité Publique</i> tout en alimentant sa base de données en leur fournissant des informations concernant l'armement et les empreintes dactyloscopiques de personnes suspectes.</p> <p>4.2.4. Collaborer aux actions permettant la consolidation et la mise en action de la police fédérale.</p>

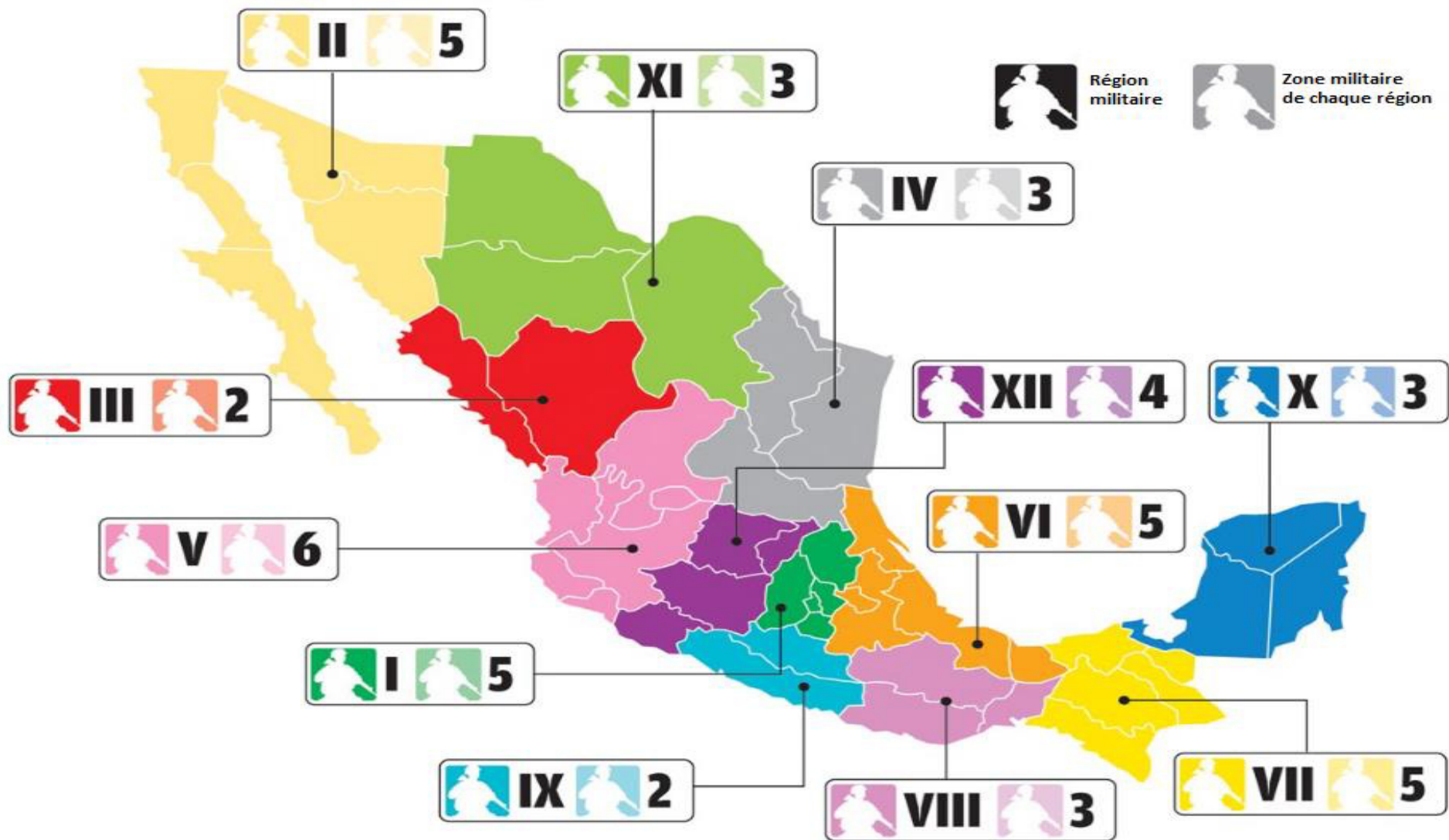
**Tableau 21. Objectifs, Stratégies et Lignes d'action du Programa Sectorial de Defensa Nacional 2007 – 2012**  
Source : Élaboration personnelle

PROGRAMA SECTORIAL DE DEFENSA NACIONAL (PSDN) 2013 – 2018			
<b>ORIENTATION NATIONALE 1. MEXIQUE EN PAIX</b>	<p><b>Objectifs.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contribuer à la préservation, l'intégrité, la stabilité, l'indépendance et la souveraineté de l'État mexicain.</li> <li>2. Renforcer le système de renseignement militaire.</li> <li>3. Rénover les capacités de réponse opérationnelle de l'Armée et la Force Aérienne mexicains.</li> <li>4. Renforcer les Système éducatif militaire, la recherche, le développement technologique, la doctrine militaire et la qualité de vie du personnel militaire.</li> <li>5. Soutien à la population civile en cas de catastrophe.</li> </ol>	<p><b>Stratégie.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Renforcer les opérations, le déploiement militaire et la surveillance de l'espace aérien national.</li> <li>1.2. Collaboration dans la fonction de <i>Sécurité Publique</i>.</li> <li>1.3. Orienter la formation militaire sur des aspects substantifs des Forces Armées en relation à la Défense extérieure et la Sécurité Intérieure.</li> <li>1.5. Renforcer la politique de communication sociale et de relations publiques avec le secteur public et divers secteurs de la société.</li> <li>1.6. Renforcer le cadre normatif des Forces Armées et de la juridiction militaire.</li> <li>2.1. Améliorer l'organisation, l'infrastructure technologique et le développement des ressources humaines ainsi que la coordination interinstitutionnelle.</li> <li>3.2. Renforcer et moderniser l'infrastructure et les matériels militaires.</li> <li>3.3. Renforcer les fonctions logistiques et les services techniques au bénéfice de l'institution armée.</li> <li>4.2. Actualisation de la doctrine militaire de l'Armée et la Force Aérienne mexicains selon le contexte national et international.</li> <li>5.1. Disposer de ressources et matériaux pour le soutien et le secours de la population civile en cas de catastrophe ou urgence.</li> </ol>	<p><b>Lignes d'action.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1.1. Logique de division territoriale et de déploiement militaire selon les exigences de sécurité et les priorités d'ordre intérieur.</li> <li>1.2.1. Soutien aux corps de police dans la fonction de <i>Sécurité Publique</i>.</li> <li>1.3.2. Formation des autorités civiles dans la directive « <i>Usage légitime de la force</i> »</li> <li>1.5.1. Consolidation des concepts stratégiques de communication.</li> <li>1.6.2. Promotion des projets de décret de la Loi de Défense extérieure et de la Loi de Sécurité Intérieure.</li> <li>2.1.1. Renforcer le système de renseignement militaire à partir de la modernisation technologique afin de réaliser des opérations plus efficaces.</li> <li>2.1.2. Coordination entre les agences de renseignement de l'Administration publique fédérale afin d'obtenir des meilleurs résultats.</li> <li>3.2.7. Moderniser l'infrastructure aéronautique militaire selon les besoins de la Force Aérienne.</li> <li>4.2.2. Actualiser la Planification Stratégique du SEDENA afin de l'orienter vers la garantie de la Défense extérieure et la <i>Sécurité Intérieure</i>.</li> <li>4.2.4. Élaborer la politique nationale de Défense.</li> <li>5.1.1. Renforcer les capacités matérielles durant la phase d'application du Plan DN-III-E.</li> <li>5. Réaliser des activités de secours à la population civile en cas de catastrophe sur l'ensemble du territoire.</li> </ol>

Tableau 22. Objectifs, Stratégies et Lignes d'action du Programa Sectorial de Defensa Nacional 2013 - 2018  
Source : Élaboration personnelle

ORIENTATION NATIONALE 1. MEXIQUE EN PAIX	Programa Nacional de Desarrollo (PND) 2013 – 2018		Objectifs du Programa Sectorial de Defensa Nacional (PSDN) 2013 – 2018
	Objectif de l'Orientation Nationale. 1.2. Garantir la <i>Sécurité Nationale</i>		
Stratégies de l'objectif d'Orientation Nationale	1.2.1. Préserver l'intégrité, la stabilité et la pérennité de l'État Mexicain.		1. Contribuer à la préservation, l'intégrité, la stabilité, l'indépendance et la souveraineté de l'État mexicain.
	1.2.2. Préserver la paix, l'indépendance et la souveraineté de la nation.		
	1.2.3. Améliorer la fonction de renseignement de l'État mexicain pour identifier, prévenir et enrayer les risques et les menaces à la <i>Sécurité Nationale</i> .		2. Améliorer le système de renseignement militaire.
	1.2.4. Renforcer les capacités de réponse opérationnelle des Forces armées.		3. Rénover les capacités de réponse opérationnelle de l'Armée et la Force Aérienne mexicains.
	1.2.5. Moderniser les procédures, systèmes et infrastructure institutionnelle des Forces armées.		4. Améliorer le Système éducatif militaire, la recherche, le développement technologique, la doctrine militaire et la qualité de vie du personnel militaire.

**Tableau 23. Articulation du PND et PSDN 2013 - 2018**  
**Source : Élaboration personnelle**



Carte 12. Division militaire du territoire mexicain. 12 régions militaires et 46 zones militaires  
 Source : Mileno ; disponible sur : [http://www.milenio.com/politica/Estructura-militar\\_MILIMA20150115\\_0015\\_1.jpg](http://www.milenio.com/politica/Estructura-militar_MILIMA20150115_0015_1.jpg)



## §5. Le Programa Sectorial de Marina – PSMAR

Tout comme SEDENA, le SEMAR a son propre programme institutionnel. Il s'agira d'analyser les programmes de 2001 – 2006 et plus particulièrement ceux de 2006 – 2013 et 2013 – 2018, puisqu'il s'agit des années à partir desquelles le SEMAR et la *Marina* se sont impliqués dans la lutte contre la délinquance organisée et le narcotrafic.

Dès 2000, le *Programa Institucional de Desarrollo* 2001 – 2006 [Programme Institutionnel de Développement] du SEMAR prévoit la participation de la *Marina* dans la *Seguridad Interior* et la *Seguridad Pública* à travers la « *collaboration avec le Gouvernement fédéral dans les actions de l'État dans la lutte contre le narcotrafic et la délinquance organisée* »<sup>1</sup> en coordination avec le SEDENA, le PGR et la SSP. Dans ce cadre « *les capacités et les moyens de la Marine sont matérialisés au sein du Pouvoir Naval. Le Pouvoir Naval est une équation dans laquelle interviennent trois facteurs : la force, la position et la volonté stratégique. La force se traduit par les navires, les aéronefs, les moyens terrestres et les hommes qui les opèrent et les maintiennent [...] La force navale constitue un élément représentatif du Pouvoir Naval* »<sup>2</sup>. De ce fait, la *Marina* est une institution fondamentale pour la défense de l'État mexicain et la protection de ses Intérêts Maritimes

Dans le *Programa Sectorial de Marina – PSMAR* 2007 – 2012, la délinquance organisée, le trafic de drogue, d'armes et de migrants, les actes de sabotage, la piraterie et l'exploitation irrationnelle des ressources sont conceptualisés comme les principales menaces à l'environnement maritime. Pour les neutraliser, l'État mexicain confie à la *Marina* la mission « *d'employer le Pouvoir Naval de la Fédération pour la Défense extérieure et collaborer à la Sécurité Intérieure* »<sup>3</sup>. Les objectifs et les stratégies du SEMAR sont ainsi orientés vers le renforcement du Pouvoir Naval de la Fédération pour la *Defensa Exterior* et la *Seguridad Interior* dans le cadre de la *Seguridad Nacional*.

Le PSMAR 2013 – 2018 vise à consolider un « *Mexique en Paix* » (Orientation Nationale du PND). Selon le PSMAR, le SEMAR a vocation à être une institution garante des

---

<sup>1</sup>Secretaría de Marina (SEMAR). Programa Institucional de Desarrollo de la Secretaría de Marina 2001 – 2006, p.80. [En ligne], Disponible sur : <http://www.semar.gob.mx/informes/PID/PID%202001-2006%20SEMAR%204a%20rev%20oct05.pdf>

<sup>2</sup> *Ibidem*, pp. 15 – 16.

<sup>3</sup>Secretaría de Marina (SEMAR). Programa Sectorial de Marina 2007 – 2012. [En ligne]. Disponible sur : [http://dof.gob.mx/nota\\_detalle\\_popup.php?codigo=5028755](http://dof.gob.mx/nota_detalle_popup.php?codigo=5028755)

conditions de paix et de développement de la Nation, indispensables à la création d'un pays prospère et totalement responsable, tout en employant le Pouvoir Naval de la Fédération pour renforcer ses capacités opérationnelles afin de garantir les objectifs de l'État ; mais également en neutralisant les risques et les menaces nationales et internationales qui pourraient contrevenir aux Objectifs Nationaux.

Ce document a également pour objectif d'asseoir les bases normatives et doctrinales pour la consolidation des Opérations Navales de *Defensa Exterior* et de *Seguridad Interior*, ainsi que de la création du *Sistema de Inteligencia de la Armada de México* – SIAM [Système de Renseignement de la Marine mexicaine]. Le SIAM vise à renforcer le renseignement de l'État mexicain pour identifier, prévenir et enrayer les risques et les menaces à la *Seguridad Nacional*. Pour garantir la *Defensa Exterior*, le SIAM envisage la création de Centres régionaux de renseignement navals et d'un Système de surveillance aérienne, maritime et terrestre pour protéger les frontières et faire face aux menaces dans le domaine de la cybersécurité et de la cyberdéfense<sup>1</sup>. Ainsi, deux Forces Navales (Pacifique et Golfe), sept Régions Navales, treize Zones Navales et un Quartier Général du Haut Commandement sont organisés pour la *Defensa Nacional* et la *Seguridad Interior* du territoire (voir carte n°12).

En outre, le PSMAR constitue aussi un instrument de promotion pour la création du cadre normatif d'une *Policía Naval* [Police Navale] et d'une *Policía Marítima* [Police Maritime]. Ainsi, le 08 mars 2016, le SEMAR s'est doté un Bataillon de *Policía Naval*, qui a pour mission de « *garantir la sécurité et la protection du siège du SEMAR et des installations navales* »<sup>2</sup>, mais aussi le soutien aux autorités civiles en cas de trouble à l'ordre public. Nous traiterons le sujet de la *Policía Marítima* à la fin de ce travail car elle est souvent confondue avec d'autres unités maritimes chargées de la lutte contre le narcotrafic.

Les tableaux n° 24, 25, 26 et 27 montrent les principaux Objectifs, Stratégies et Lignes d'action des différents PSMAR en matière de *Seguridad Nacional* et de *Seguridad Interior*.

---

<sup>1</sup>Actuellement les sujets d'intelligence et de cyber sécurité sont au centre du débat des publications du CESNAV. Voir VIZARRETEA ROSALES, Emilio, « *Nueva Inteligencia y cyberseguridad* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars 2016, Vol. 37, No.1, pp. 61 – 94.

<sup>2</sup>Diario Oficial de la Federación (DOF). *Acuerdo Secretarial 041 mediante el cual se crea el Batallón de Policía Naval, con sede en la Ciudad de México, dependiendo militar, operativa y administrativamente del Cuartel General del Alto Mando.* [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5428926&fecha=08/03/2016](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5428926&fecha=08/03/2016)

<b>PLAN NACIONAL DE DESARROLLO (PND) 2007 – 2012</b>	<b>PROGRAMA SECTORIAL DE MARINA (PSMAR) 2007 – 2012</b>  Pour accomplir sa mission d' « Employer le Pouvoir Naval de la Fédération pour la <i>Defensa Exterior</i> et la <i>Seguridad Interior</i> », l'Armada de México a défini les Objectifs Sectoriels suivants			
Alignement entre le PND et les Objectifs Sectoriels du PSMAR	1 . Protéger les intérêts maritimes nationaux.	2 . Appliquer l'État de Droit au niveau des mers et littoraux mexicains.	3. Garantir la sécurité physique des personnes dans les mers et les littoraux mexicains.	5. Augmenter la confiance de la population vis-à-vis du SEMAR.
7. Mettre en place des mécanismes et des procédures permettant de connaître systématiquement les caractéristiques et le responsable du délit				
8. Récupérer la puissance de l'État et la sécurité à l'aide du combat frontal et efficace contre le narcotrafic ou toute autre forme de la délinquance organisée.				
9. Consolider la confiance des habitants dans les institutions publiques, particulièrement en celles de sécurité publique, procuracy et impartialité de la justice				
13. Garantir la <i>Sécurité Nationale</i> et préserver l'intégrité physique et le patrimoine des Mexicains.				
14. Assurer la sécurité aux frontières ainsi que l'intégrité et le respect des Droits de l'Homme des habitants de ces zones et des migrants.				

**Tableau 24. Articulation du PSMAR et du PND 2007 – 2012**  
Source : Élaboration personnelle

**PROGRAMA SECTORIAL DE MARINA (PSMAR) 2013 – 2018**

<b>Objectifs.</b>	<b>Stratégie.</b>	<b>Lignes d'action.</b>
<p>1. Déployer le Pouvoir Naval de la Fédération pour contribuer à la perennité de l'État Mexicain, la paix, l'indépendance et la souveraineté nationales.</p> <p>2. Renforcer les capacités de réponse opérationnelle de l'institution pour contribuer à la <i>Sécurité Nationale</i> et la protection de l'environnement maritime.</p> <p>3. Consolider le renseignement Naval pour identifier, prévenir et enrayer les risques à la <i>Sécurité Nationale</i>.</p>	<p>1.1. Consolider les Opérations Navales pour sauvegarder la souveraineté et l'intégrité du territoire national.</p> <p>1.2. Optimiser les Opérations Navales pour la protection des intérêts maritimes nationaux tout en collaborant à la <i>Sécurité Intérieure</i>.</p> <p>1.3. Améliorer les attributions institutionnelles et de mise en opération du personnel naval à travers la création d'un cadre normatif.</p> <p>1.4. Promouvoir le respect des Droits de l'Homme.</p> <p>2.1. Moderniser l'infrastructure, les équipements, les systèmes avec de technologies de pointe.</p> <p>2.6. Consolider les instruments juridiques qui donnent un fondement légal aux Opérations Navales de défense extérieure et <i>Sécurité Intérieure</i>.</p> <p>3.1. Élargir la professionnalisation et les capacités du Système de Renseignement de la Marine -SIAM.</p> <p>3.2. Améliorer, avec le renseignement, les opérations et les activités navales tout en contribuant à la préservation de la <i>Sécurité Nationale</i>.</p> <p>3.3. Intégrer les forces du SIAM au sein des services de renseignement spécialisés de l'État Mexicain.</p> <p>3.4. Consolider les Système Intégral de Sécurité de l'Information Institutionnelle visant à renforcer la Stratégie Nationale de Sécurité de l'Information.</p>	<p>1.1.2. Contribuer à la diffusion de la culture de la <i>Sécurité Nationale</i> auprès des citoyens.</p> <p>1.1.4. Contribuer à la consolidation de la sécurité au niveau des frontières nationales.</p> <p>1.2.1. Renforcer les actions visant à neutraliser les faits illégaux.</p> <p>1.2.2. Renforcer la protection et la sûreté des installations stratégiques dans le territoire et les zones marines mexicaines.</p> <p>1.3.3. Élaborer de nouveaux instruments juridiques qui encadrent les attributions du SEMAR et inclure de nouvelles attributions dans d'autres domaines.</p> <p>2.1.4. Standardiser le système de communications avec les autorités gouvernementales tout en favorisant l'échange d'information technique en ce qui concerne des tâches de <i>Sécurité Intérieure</i>.</p> <p>2.6.3. Promouvoir le cadre normatif pour la création du Service de Police Navale et de Police Maritime.</p> <p>2.6.5. Promouvoir la création de lois visant à encadrer le renseignement Naval en matière de Cyber-sécurité et de Cyber-défense.</p> <p>3.1.1. Mise en concordance des normes qui encadre les actions avec les opérations du SIAM.</p> <p>3.2.1. Collaboration dans l'actualisation de l'Agenda National des Risques.</p> <p>3.3.2. Participer dans la conception de mesures institutionnelles pour neutraliser les menaces et les risques à la <i>Sécurité Nationale</i> et la <i>Sécurité Intérieure</i>.</p>

Tableau 25. Principaux Objectifs, Stratégies et lignes d'action du Programa Sectorial de Marina 2013 – 2018 (1)

Source : Élaboration personnelle

PROGRAMA SECTORIAL DE MARINA (PSMAR) 2013 – 2018			
ORIENTATION NATIONALE 1. MEXIQUE EN PAIX	<b>Objectifs.</b>	<b>Stratégie.</b>	<b>Lignes d'action.</b>
	<p>4. Moderniser les processus, le système et l'infrastructure institutionnelle pour développer le Pouvoir Naval de la Fédération.</p> <p>6. Stimuler l'industrie navale pour collaborer au développement maritime du pays afin de renforcer les actions de <i>Sécurité Nationale</i>.</p>	<p>4.1. Construire, adapter, réparer et entretenir l'infrastructure et les installations navales pour renforcer les capacités opérationnelles du SEMAR</p> <p>6.4. Maintenir dans des conditions optimales la capacité opérationnelle des navires et véhicules militaires</p>	<p>4.1.5. Établir, construire, adapter et équiper les Centres Régionaux de Renseignement Naval dans les sept Régions Navales existantes.</p> <p>4.1.6. Établir, construire, adapter et maintenir les Stations Navales à la Frontière Sud.</p> <p>6.1.1. Développer les programmes de maintenance des équipements des navires, établissements et véhicules militaires.</p>

Tableau 26.Principaux Objectifs, Stratégies et lignes d'action du Programa Sectorial de Marina 2013 – 2018 (2)  
Source : Élaboration personnelle

ORIENTATION NATIONALE 1. MEXIQUE EN PAIX	Programa Nacional de Desarrollo (PND) 2013 - 2018		Objectifs du Programa Sectorial de Marina (PSMAR) 2013 – 2018
	Objectif 1.2. De l'Orientation Nationale. Garantir la <i>Sécurité Nationale</i>		
Stratégies de l'objectif de l'Orientation Nationale	1.2.1. Préserver l'intégrité, la stabilité et la pérennité de l'État Mexicain.		1. Employer le Pouvoir Naval de la Fédération pour contribuer à la pérennité de l'État Mexicain, de la paix, l'indépendance et la souveraineté nationale.
	1.2.2. Préserver la paix, l'indépendance et la souveraineté de la nation.		
	1.2.3. Renforcer l'intelligence de l'État mexicain pour identifier, prévenir et enrayer les risques et les menaces à la <i>Sécurité Nationale</i> .		3. Renforcer l'Intelligence Navale pour identifier, prévenir et enrayer les risques et les menaces à la <i>Sécurité Nationale</i> .
	1.2.4. Renforcer les capacités de riposte opérationnelle des Forces armées.		2. Renforcer les capacités de réponse opérationnelle de l'institution pour contribuer à la <i>Sécurité Nationale</i> et la protection de l'environnement maritime.  6. Stimuler l'industrie navale pour collaborer au développement maritime du pays qui renforce les actions de <i>Sécurité Nationale</i> .
	1.2.5. Moderniser les procédures, systèmes et infrastructures institutionnelles des Forces armées.		4. Moderniser les processus, le système et l'infrastructure institutionnelle pour développer le Pouvoir Naval de la Fédération.

Tableau 27. Articulation du PSMAR et du PND 2013 – 2018  
Source : Élaboration personnelle.



Carte 13. Division Navale du territoire mexicain  
 Source : Élaboration personnelle à partir du site officiel du SEMAR

## ***Sous-section 2. Les institutions de la Seguridad Nacional***

Il s'agira maintenant d'identifier et d'analyser les caractéristiques et les compétences des principales institutions qui participent au sein de la *Seguridad Nacional*. Dans un premier temps, nous analyserons celles du Président des États-Unis Mexicains, qui se trouve au sommet du système sécuritaire. Les Forces Armées, bastion de la *Seguridad Nacional*, se trouvent en deuxième rang. Finalement, les institutions de la *Seguridad Pública* participent activement au sein des institutions de la *Seguridad Nacional*, notamment au sein du CSN et dans le maintien du *Orden Interior*.

### **§1. Le Président des États-Unis Mexicains**

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'introduction de la notion de *Seguridad Nacional* dans le texte constitutionnel est donc relativement récente. Avant la réforme, le texte original de 1917 octroyait la possibilité et l'obligation au Président de « *disposer de la force armée permanente terrestre et maritime pour garantir la Sécurité Intérieure et la Défense Extérieure de la fédération* » (cf. supra, pp. 48 - 49).

Le texte constitutionnel réformé le 5 avril 2004 (fraction VI de l'article 89°) habilitait le président de la République à « *préserver la Sécurité Nationale et disposer de la totalité de la force armée, c'est-à-dire ; l'armée de terre, la marine de guerre et la force aérienne pour la sécurité intérieure et la défense extérieure de la fédération* ». De ce paragraphe découle la norme selon laquelle les FAM et la *Marina* ont pour mission constitutionnelle de garantir la *Seguridad Interior* et la *Defensa Exterior* de la fédération.

### **§2. Les Forces Armées Mexicaines – FAM**

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les FAM (*Ejército y Fuerza Aérea Mexicana*) dépendent du SEDENA tandis que la *Marina* reste rattachée au SEMAR. Il convient de



préciser qu'il existe une tendance à confondre le SEDENA avec les FAM et la *Marina* avec le SEMAR. Toutefois, les lois organiques mettent en lumière de nombreuses différences. Le SEDENA et le SEMAR sont des institutions politico-administratives du pouvoir exécutif fédéral qui font partie de l'administration publique centralisée et sont dirigées par le *Secretario de la Defensa Nacional* [ministre de la Défense nationale – Général] et le *Secretario de Marina* [ministre de la Marine – Amiral]. Le SEDENA et le SEMAR administrent les FAM et la *Marina* respectivement. Ces dernières sont dirigées par le *Mando Supremo* (le président de la République à travers le Secrétaire de la Défense nationale et le Secrétaire de la Marine) et le *Alto Mando* [Haut commandement]<sup>1</sup> (cf, supra, introduction).

Les FAM sont définies par la *Ley Orgánica del Ejército y la Fuerza Aérea Mexicanos* – LOFAM [Loi Organique des FAM]<sup>2</sup> comme « *une institution militaire pérenne* »<sup>3</sup> ayant pour mission de « *défendre l'intégrité, l'indépendance et la souveraineté de la nation* » ainsi que de « *garantir la Sécurité Intérieure* »<sup>4</sup>. Pour sa part, la *Ley Orgánica de la Armada de México* – LOAM [Loi Organique de la Marine] définit la *Armada de México – Marina* comme « *une institution militaire nationale à caractère permanent dont la mission est d'employer le Pouvoir Naval de la Fédération pour la défense extérieure et contribuer à la Sécurité Intérieure du pays dans les conditions établies par la Constitution Politique des États-Unis mexicains et des lois qui émanent de celle-ci et des traités internationaux* »<sup>5</sup>.

En matière de *Seguridad Nacional*, la *Marina* a pour mission de « *coopérer dans le maintien de l'ordre constitutionnel dans les zones maritimes, fluviales et lacustres navigables et où le Commandement suprême l'ordonne* »<sup>6</sup> afin de « *garantir l'ordre juridique dans les zones marines mexicaines en collaboration avec les autorités compétentes, dans le combat contre le terrorisme, la contrebande, la piraterie dans la mer, le vol dans les bateaux de pêche, la pêche illégale ou de produits dérivés de celle-ci, le trafic*

---

<sup>1</sup> COBOS SOTO, Miguel. A (Capitaine de Corvette de la Marine mexicaine - SEMAR) « *Origen y evolución de la Infantería de Marina en la Armada de México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), 2007, No. 2, pp. 62-64

<sup>2</sup> *Ley Orgánica del Ejército y Fuerza Aérea Mexicanos del 26 de Diciembre de 1986*. Cámara de Diputados. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/loefam/LOEFAM\\_orig\\_26dic86\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/loefam/LOEFAM_orig_26dic86_ima.pdf)

<sup>3</sup> Nous traduisons. Article 1<sup>o</sup> paragraphe I. *Ibidem*.

<sup>4</sup> Nous traduisons. Article 1<sup>o</sup> paragraphe II. *Ibidem*.

<sup>5</sup> Nous traduisons. Article 1<sup>o</sup> de la *Ley Orgánica de la Armada de México du 30 décembre 2002, reformé le 31 décembre 2012*. Cámara de Diputados. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/249.pdf>

<sup>6</sup> Nous traduisons. Article 2<sup>o</sup> paragraphe IV de la *Ley Orgánica de la Armada de México*.

*illégal de personnes, d'armes, de stupéfiants et de psychotropes, dans les termes de la législation applicable »<sup>1</sup>.*

Ainsi, le SEDENA et le SEMAR, à travers les FAM et la *Marina*, constituent les bastions de la *Seguridad Nacional*, notion qui s'élargit à la *Defensa Exterior* et la *Seguridad Interior*. Comme cela a déjà été dit, aucun texte officiel avant la publication du PSN 2013 – 2018 ne définissait la *Seguridad Interior* ni la *Defensa Exterior* (cf. supra). En outre, comme cela a déjà été dit, la participation des FAM et de la *Marina* dans la *Seguridad Pública* a été approuvé par la SCJN dans cinq résolutions de 1996 (XXV/96, XXVII/96, XXVIII/96, XXIX/96 et XXX/96), puis par six thèses de 2000 (34/2000,35/2000, 36/2000, 37/2000, 38/2000 et 39/2000) qui les habilite à participer à des actions publiques de soutien aux autorités publiques. La figure suivante montre les attributions des FAM et de la *Marina* selon les lois organiques respectives.



Figure 24. Missions des FAM et de la *Marina* selon la LOFAM et la LOAM  
Source : Élaboration personnelle

<sup>1</sup> Nous traduisons. Article 2° paragraphe IX de la *Ley Orgánica de la Armada de México*.

### §3. Le Consejo de Seguridad Nacional – CSN et le Gabinete de Seguridad Nacional – GSN

Comme nous l’avons vu précédemment, la naissance des premières institutions en matière de *Seguridad Nacional* remonte à 1989. En effet, dans le cadre de la restructuration des services de renseignement, le gouvernement s’était engagé dans la création du CISEN et du GSN en 1989 (à la suite d’une décision présidentielle de 2013, le GSN s’est transformé en cabinet « *México en Paz* »). Il convient de souligner que le cabinet *México en Paz* et le CSN, créé en 2005 et encadré par la LSN, coexistent.

Le GSN ne produit pas de renseignement pour la *Seguridad Nacional*, il se limite à apporter du soutien technique et à assister le président de la République. Il n’a pas de structure, car il s’agit d’une réunion des secrétaires du SEGOB (qui la préside), du SEMAR, du SEDENA, du Procureur Général de la République, ainsi que du Commissaire national de *Seguridad Pública* de la CNS (ancien Secrétaire de *Seguridad Pública* de la SSP) et le Directeur général du CISEN. En revanche, le CSN possède une structure définie par la LSN (le président de la République, les titulaires du SEGOB, SEDENA, SEMAR, SSP —devenue CNS en 2013 —, SHCP, SFP, SRE, SCT, PGR et CISEN) et dispose de la capacité de prendre de décisions pour neutraliser ou éradiquer les menaces à la *Seguridad Nacional* tout en mobilisant le pouvoir national au travers des forces armées et des forces fédérales. Il est important de remarquer que le CNS mexicain conserve des similitudes avec le NSC des États-Unis (cf. supra, figure 14, p. 262).



Figure 25. Structure du *Consejo de Seguridad Nacional*  
Source : Élaboration personnelle

#### **§4. Le Sistema de Seguridad Nacional et le Sistema Nacional de Inteligencia**

Comme nous l'avons vu précédemment, le *Programa para la Seguridad Nacional* – PSN 2013 – 2018 prévoit la création de deux nouvelles structures de la *Seguridad Nacional* : le *Sistema de Seguridad Nacional* – SSN et le *Sistema Nacional de Inteligencia* – SIN (cf. supra). Le SSN a pour objectif d'assurer la prévention de risques et de menaces à la *Seguridad Nacional*. Sa consolidation permettra au Président de la République de disposer d'institutions, procédures et instruments pour mener à bien l'agenda de *Seguridad Nacional* de l'État mexicain. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement mettra en place un SIN pour soutenir le processus de délibération du CSN.

Le PSN 2014-2018 prévoit que les forces de la fédération continuent à patrouiller le territoire national afin de contenir la narco-violence. Dans ce contexte les FAM sont indispensables pour faire face à la délinquance organisée qui est dotée d'un grand pouvoir économique et d'une puissance de feu considérable. Le document reconnaît qu'actuellement, la principale vulnérabilité du pays est le manque d'une « culture de la sécurité de l'information », ce qui rend le pays particulièrement vulnérable à la cybercriminalité.

Le SIN constituera le pilier le plus important du SSN et intégrera tous les services de renseignement spécialisés de l'administration fédérale : PF, PGR, CISEN, FAM et *Marina*. La figure 26 illustre le fonctionnement du SNI.

Le SIN est ainsi une composante centrale du processus de consolidation de la politique de *Seguridad Nacional* de l'État mexicain. Son fonctionnement requiert la mise en place d'une *Doctrina Nacional de Inteligencia* [Doctrin Nationale de Renseignement] et l'établissement de *Unidades de Información y de Inteligencia* [Unités d'Information et de Renseignement] au sein des différentes dépendances de l'administration publique fédérale. Actuellement, le gouvernement travaille sur l'encadrement juridique et opérationnel du SIN et de ses Unités d'information et de renseignement.

Un groupe d'experts travaille sur la Doctrin Nationale afin d'unifier les critères des agences de renseignement civiles et militaires de l'État (voir figure 26). Enfin, le SIN, tout comme le PSN, a une vocation multidimensionnelle. Son objectif principal est la génération d'information à caractère multidimensionnel et stratégique pour la prise de décision au sein du CSN.

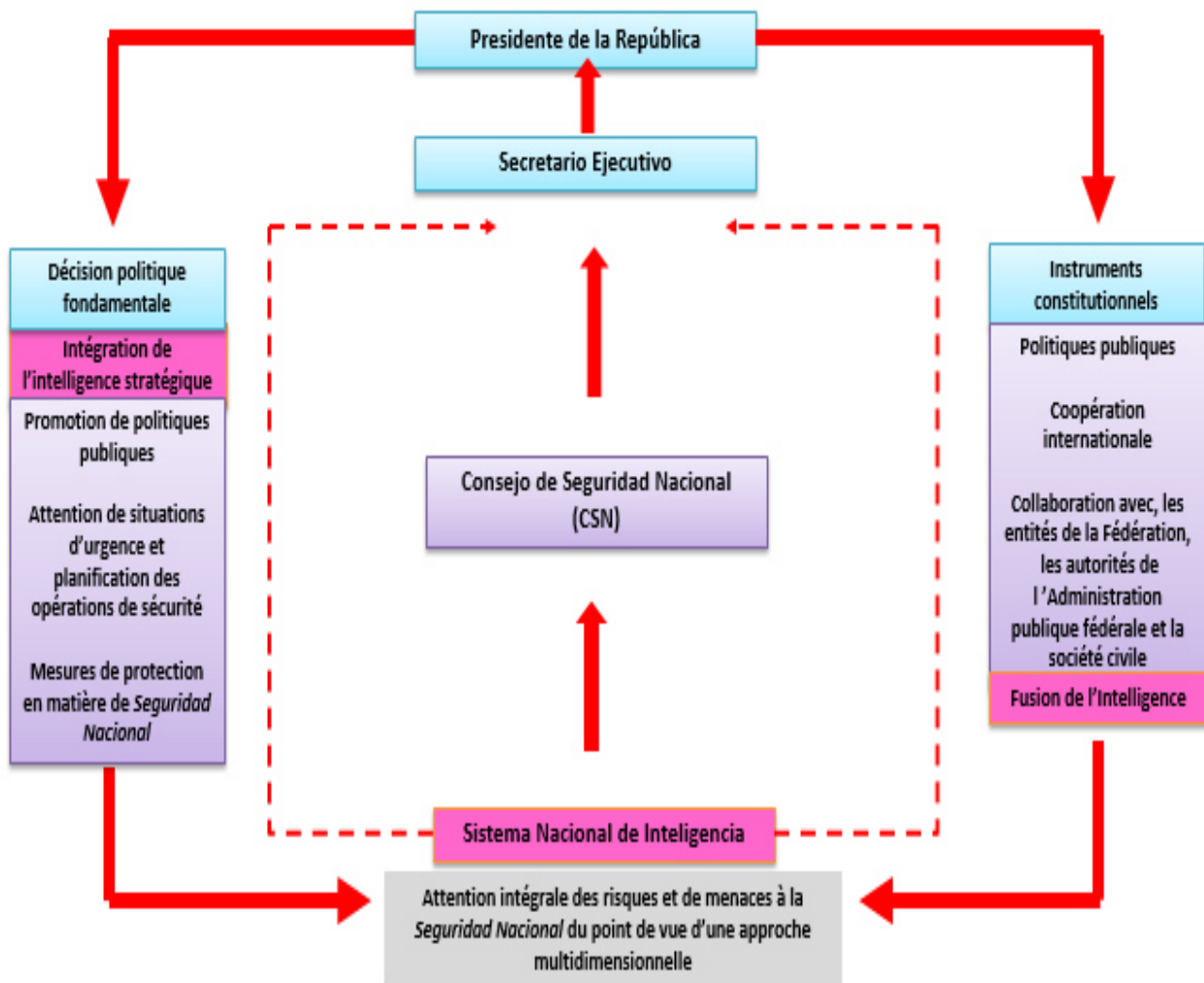


Figure 26. Structure du Sistema de Seguridad Nacional – SSN et du Sistema de Inteligencia Nacional – SIN  
 Source : Élaboration personnelle

### Sous-section 3. Les institutions de la Seguridad Pública

La participation des institutions de *Seguridad Nacional* dans la *Seguridad Pública* a été de nature constante. Si les deux thèmes ont été abordés comme des phénomènes différents, dans la pratique ils se sont articulés ensemble, notamment lors la participation du SEDENA et du SEMAR dans le GSN ou de la participation du PGR dans le CSN et le GSN.

Rappelons que les institutions de la *Seguridad Nacional*, qui sont des institutions de la Fédération, sont également impliquées dans la *Seguridad Pública* en vertu de l'article 21 de la Constitution : « la Fédération, le District Fédéral, les États et les Municipalités seront

*responsables de veiller à la bonne marche de la sécurité publique en fonction de leurs compétences constitutionnelles respectives. Le fonctionnement des divers corps policiers sera fondé sur la base des principes de légalité, d'efficacité, de professionnalisme et d'honnêteté. La Fédération, le District fédéral et les Municipalités devront établir un Système National de Sécurité Publique »<sup>1</sup>.*

Le *Sistema Nacional de Seguridad Pública* (SNSP, créé en 1995 et restructuré en 2009) définit la notion de *Seguridad Pública* dans l'article 2 de la *Ley General del Sistema Nacional de Seguridad Pública de 2009* [Loi Générale du SNSP] comme une fonction « *qui correspond à l'État dans ces trois niveaux de gouvernement ; Fédéral, local et municipal, et qui a pour objectif de garantir l'intégrité et les droits des personnes, les libertés, l'ordre et la paix publics* »<sup>2</sup>. Sa mission est de coordonner les institutions de *Seguridad Pública* des trois niveaux du gouvernement.

Le *Secretariado Ejecutivo del Sistema Nacional de Seguridad Pública* [Secrétariat Exécutif du SNSP] est l'organe administratif déconcentré du SEGOB qui possède une autonomie technique, de gestion et de budget, et dont l'objectif est d'exécuter et de réviser les accords du *Consejo Nacional de Seguridad Pública – CNSP* [Conseil National de Sécurité Publique] pourtant, il s'agit de l'organe opérationnel et coordinateur des instances fédérales, étatiques et municipales et responsable de la garantie de l'intégrité des personnes, la sécurité citoyenne et de la préservation de l'ordre et la paix publics. Sa mission consiste à mettre en place les objectifs du SNSP et de veiller à son fonctionnement tout en concordance avec le CNSP<sup>3</sup>. Il est dirigé par un *Secretario Ejecutivo*.

À partir de 2009, le SNSP est intégré par quatre organes : le *Secretariado Ejecutivo* du SNSP, le CNSP, les *Conferencias Nacionales* [Conférences nationales] et les *Consejos locales* [Conseils locaux]. Le CNSP est une instance supérieure du SNSP, présidé par le Président de la République et composé par les responsables du SEGOB (qui la préside en cas d'absence du président de la République), du SEDENA, du SEMAR<sup>4</sup>, du PGR, du SSP (devenue CNS en 2013), des gouverneurs des États fédérés (rappelons que la ville de Mexico est devenue le 32<sup>ème</sup> État de la fédération à la suite d'une réforme constitutionnelle du 29

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Article 21° de la *Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos*, *Op. Cit.*

<sup>2</sup> Nous traduisons. Article 2° de la *Ley General del Sistema Nacional de Seguridad Pública 2009*. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/abro/lgbcnsnp/LGBCSNSP\\_abro\\_02ene09.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/abro/lgbcnsnp/LGBCSNSP_abro_02ene09.pdf)

<sup>3</sup> Site officiel du SNSP. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.secretariadoejecutivo.gob.mx/sistema-nacional/quienes-integran.php>

<sup>4</sup> Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, la participation des secrétaires du SEDENA et du SEMAR a été validée par la SCJN dans les thèses 34/2000, 35/2000, 36/2000, 37/2000, 38/2000 et 39/2000 qui régulent le soutien des Forces armées aux autorités dans le cadre de la *Seguridad Pública*.

janvier 2016) et du *Secretario Ejecutivo* du SNSP. Ses principales attributions sont la formulation des politiques générales en matière de *Seguridad Pública*, promouvoir la coordination des instances qui intègrent le SNSP, promouvoir et évaluer l'homologation du développement du modèle d'application de la justice.

Le CNSP possède également d'autres commissions qui sont chargées d'établir la conduite de la formulation des politiques générales en matière de *Seguridad Pública* : a) Commission permanente de prévention du délit et de participation citoyenne ; b) Commission permanente de certification et accréditation et c) Commission permanente d'information. Le SNSP compte également des Conférences nationales chargées de la mise en œuvre des politiques en matière d'échange, systématisation et actualisation de l'information, qui se divisent en : a) Conférence nationale du système pénitentiaire ; b) Conférence nationale de secrétaires de *Seguridad Pública* ; c) Conférence nationale d'Application de la justice et ; d) Conférence nationale de *Seguridad Pública* municipale.

Le schéma plus bas illustre la structure actuelle du SNSP et des différents organes qui l'intègrent. Il est intéressant de remarquer que le fonctionnement du CNSP (créé en 2009) partage des caractéristiques avec le *Homeland Security Council – HSC* (cf. supra, figure 14, p. 262).

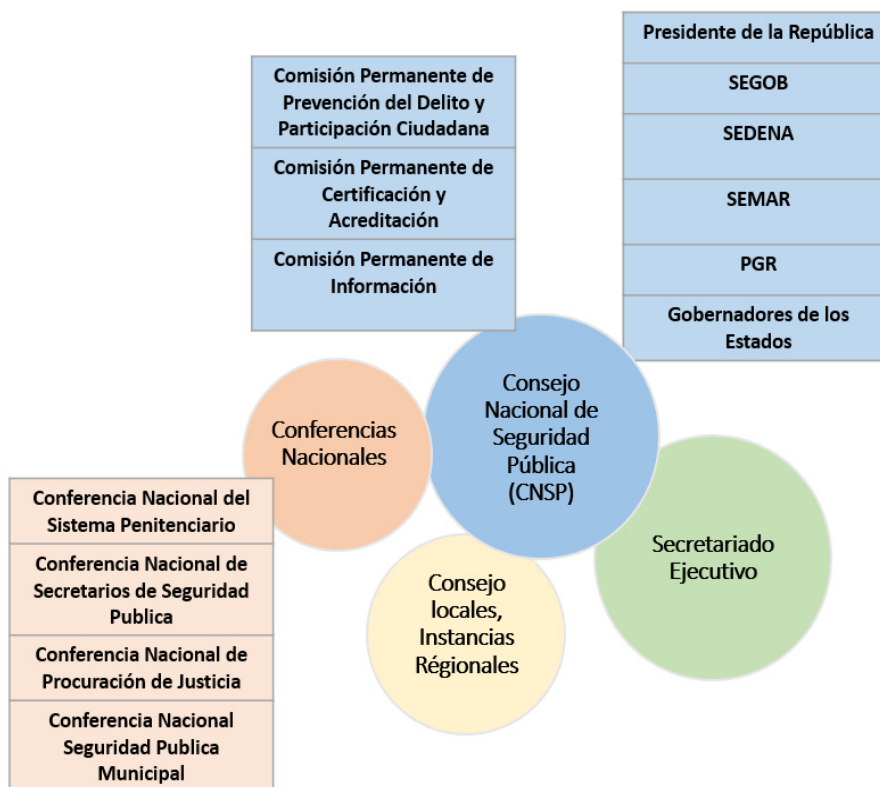


Figure 27. Structure actuelle du *Sistema Nacional de Seguridad Pública – SNSP*  
Source : Élaboration personnelle

Par ailleurs, le SEGOB, en vertu d'une réforme de la *Ley Orgánica de la Administración Pública Federal* – LOAPF<sup>1</sup>, publiée le 2 janvier 2012 par le président Peña Nieto, reprend les compétences de l'ancienne SSP, en opération durant les mandats du PAN (2000 – 2012). Ainsi, en vertu de l'article 27, alinéa XII de la LOAPF, le SEGOB est habilité à « *formuler et exécuter les politiques, programmes et actions visant à garantir la sécurité publique de la Nation et de ses habitants ; proposer à l'Exécutif fédéral la politique anticriminelle et les mesures qui garantissent la cohérence entre les organes de l'administration publique fédérale ; collaborer à la prévention du délit ; exercer le commandement de la force publique pour protéger la population contre tout type de menaces et risques tout en respectant les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales ; préserver l'ordre et la paix publics* »<sup>2</sup>.

Cette loi permet au SEGOB de présider le CNSP « *en absence du Président de la République* » (alinéa XIII) et lui attribue la faculté de « *proposer au sein du Conseil National de Sécurité Publique les politiques, les actions et les stratégies en matière de prévention des délits et de politique criminelle dans l'ensemble du territoire national en coordination avec la Bureau du Procureur Général de la République* », de « *présider la Conférence Nationale de Secrétaires de Sécurité Publique* » (alinéa XIV), d'« *organiser, diriger, et superviser la Police Fédérale* » (alinéa XV) et de « *proposer au Président de la République la nomination du Commissaire National de Sécurité et du Secrétaire Exécutif du Système National de Sécurité Publique* » (alinéa XVI).

La réforme prévoit que pour exercer ses fonctions le SEGOB « *sera assisté d'un Commissaire National de Sécurité* » (article 27°, alinéa XLIII), qui dirige la *Comisión Nacional de Seguridad* – CNS. Parmi ses principales attributions, le *Comisionado* « *propose au Secrétaire [SEGOB] les politiques, programmes et actions destinés à garantir la Sécurité Publique* », « *l'établissement des mécanismes de coordination avec les autorités fédérales dont les attributions sont en relation avec la Police Fédérale* » et de « *proposer au Secrétaire les mesures nécessaires pour la protection des installations stratégiques* »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Decreto por el que se reforman, adicionan y derogan diversas disposiciones de la Ley Orgánica de la Administración Pública Federal*, du 2 janvier 2013. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5283959&fecha=02/01/2013](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5283959&fecha=02/01/2013)

<sup>2</sup> Nous traduisons. Article 27°, fraction XII de la Ley Organica de la Administracion Publica Federal (LOAPF), *Op.Cit.*

<sup>3</sup> Nous traduisons. Site officiel de la CNS. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cns.gob.mx/portalWebApp/wlp.c?\\_c=1e4b1](http://www.cns.gob.mx/portalWebApp/wlp.c?_c=1e4b1) . Voir aussi COLMEX : El Colegio de México : MONDRAGON Y KALB, Manuel (ancien *Comisionado Nacional de Seguridad*) : « *La Comision Nacional de Seguridad y la Violencia Criminal en México* » : Séminaire « *Violencia y Paz* », 26 novembre 2013, México City. [En ligne]. Disponible sur : <http://violenciaypaz.colmex.mx/index.php/conferencias/2013/sesion-5> . Le séminaire « *Violencia y Paz* » constitue un espace unique qui rassemble les principaux experts, académiques et fonctionnaires de la région autour des débats et de tables rondes.



La CNS dispose de trois organes administratifs dont l'objectif est de préserver la liberté, l'ordre et la paix publics ainsi que d'assurer l'intégrité et les droits des personnes à travers la prévention des délits : a) la *Policía Federal* – PF ; b) le *Órgano Administrativo Desconcentrado y Readaptación Social* [Organe administratif déconcentré et réadaptation sociale] et ; c) le *Servicio de Protección Federal* – SPF [Service de Protection Fédérale].

La figure 28 montre la structure actuelle de la PF : 1) *División de Inteligencia* [Division de renseignement] ; 2) *División de Investigación* [Division d'investigation] ; 3) *División de Seguridad Regional* [Division de Sécurité régionale] ; 4) *División Científica* [Division Scientifique] ; 5) *División Antidrogas* [Division Antidrogue] ; 6) *División de Fuerzas Federales* [Division de Forces Fédérales]. Depuis 2014, dans le cadre de son processus de modernisation et de professionnalisation, la PF s'est dotée de la *División de Gendarmería*.

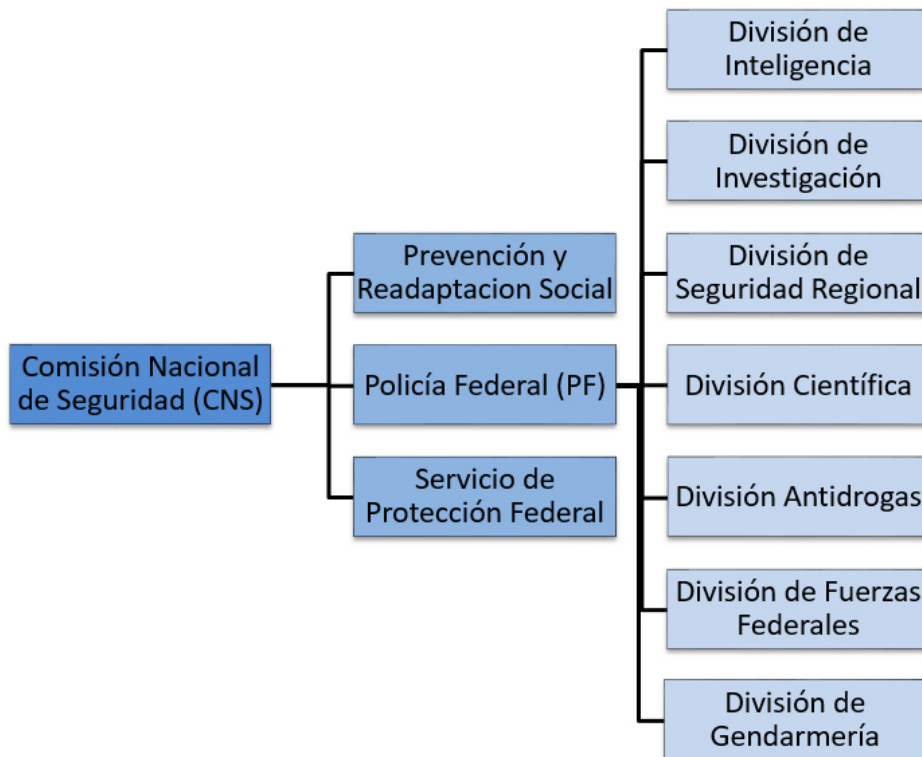


Figure 28. Structure de la *Comisión Nacional de Seguridad* - CNS  
Source : Élaboration personnelle

La PF est un organe administratif déconcentré qui dépend du SEGOB administré par le *Comisionado Nacional de Seguridad* (qui est dans les faits un Secrétaire à la Sécurité Publique). Nous avons déjà mentionné que les antécédents de la PF remontent à 1999 lors de la création de la PFP, qui dépendait de l'ancienne SSP. La PFP avait des fonctions de prévention de délits en matière fédérale. Avec la réforme constitutionnelle de l'article 21 de

2008, la PFP est habilitée à mener des enquêtes en matière criminelle sous la conduite du ministère public. En 2009, la PFP s'est transformée en PF et s'est dotée d'un cadre normatif qui lui octroie la compétence d'investigation des délits fédéraux<sup>1</sup>.

Les principales missions de la PF sont : la sauvegarde de la vie, l'intégrité et la sécurité des personnes ; la préservation des libertés, de l'ordre et la paix publics ; prévenir et enquêter sur la commission des délits et de fautes administratives ; collaboration en matière de sécurité publique avec les trois ordres de gouvernements. Ces missions sont accomplies à travers ses sept divisions dont la presque totalité de ses fonctions est homologuée avec les agences de sécurité des États-Unis (FBI, DEA)<sup>2</sup>.

Récemment créée, la *División de Gendarmería* est un projet du gouvernement du PRI qui a pour objectif la réduction de la criminalité, la réouverture de commerces et la liberté de mouvement des personnes et des produits dans les zones en proie à la violence du crime organisé. Actuellement, elle est dotée de compétences en matière de protection de zones naturelles et de tâches de proximité sociale à travers des activités d'intelligence sociale<sup>3</sup>.

Ses premières missions ont été la sauvegarde et la protection de personnes dans la ville touristique de Valle de Bravo (État de Mexico), ravagée par les enlèvements, et la protection du cycle économique des marchandises dans le Michoacán où les groupes criminels de *La Familia Michoacana* et les *Caballeros Templarios* contrôlaient la production, le transport et la commercialisation de citron et d'avocat. Elle est aussi intervenue dans le cadre de la lutte contre le vol d'hydrocarbures et de fourgons sur les principales autoroutes du pays.

À terme, la *División de Gendarmería*, placée sous l'autorité de la PF, comptera 40. 000 personnels, contre 5. 000 actuellement, lesquels ont été en partie formés par des gendarmes français, des policiers colombiens et des militaires mexicains.

Il convient de rappeler certains aspects de la courte histoire de la *División de Gendarmería*. Le 11 décembre 2013, une délégation de la *Gendarmerie nationale* française, dirigé par le colonel Guillaume Chipoy, visite le Mexique pour mettre en place des mécanismes de collaboration pour la création de la *División de Gendarmería*. Le 11 mars 2014, une délégation française de sept cadres, dirigée par le lieutenant-colonel Raymond Laffont, arrive au Mexique. Durant quatre semaines ils ont travaillé avec les Mexicains dans

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. COLMEX: El Colegio de México: CASTILLA CRAVIOTTO Menelich (Comissaire de la *Policía Federal*): « *Policía Federal ¿Qué es, que hace y cómo lo hace?* »: Séminaire « *Violencia y Paz* », 11 octobre 2016, México City. [En ligne]. Disponible sur : <http://violenciaypaz.colmex.mx/index.php/conferencias/2016/28-policia-federal>

<sup>2</sup> Nous traduisons. *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

la conception du programme de formation de cadres de la *División de Gendarmería*. Du 28 avril au six juin 2014, cent quatre-vingt-quinze aspirants au poste de chef de division ont été formés dans l'académie supérieure de la PF à San Luis Potosi par dix instructeurs de la *Gendarmerie nationale*. Les cours ont porté sur le maintien de l'ordre, la police de proximité et la récolte de renseignement, en mettant l'accent sur l'éthique, le respect des Droits de l'Homme, la prévention des délits et l'écoute des victimes<sup>1</sup>.

D'autres formations ont été dispensées par la *Policía Nacional* de Colombie. Ainsi, du 18 au 29 juin 2014, quatre-vingt-deux aspirants au poste d'officiers de la *División de Gendarmería* ont été formés en Colombie. Finalement, la formation militaire des candidats a été assurée par les militaires mexicains dans le *Campo Militar 34-C* à San Miguel de los Jagüeyes, État de Mexico<sup>2</sup>.

Enfin, le PGR est aussi responsable de la lutte contre le narcotrafic et la délinquance organisée. Il se divise en huit bureaux de sous-procureurs spécialisés en matière pénale, de lutte contre la délinquance organisée, les délits fédéraux et la protection des Droits de l'Homme<sup>3</sup> :

- a) Sous-procureur juridique et d'affaires internationales ;
- b) Sous-procureur de contrôle régional, procédures pénales et d'*amparo* ;
- c) Sous-procureur spécialisé en investigation de délinquance organisé (SEIDO) ;
- d) Sous-procureur spécialisé en investigation de délits fédéraux ;
- e) Sous-procureur des Droits de l'Homme, prévention du délit et de services à la communauté ;
- f) Cabinet du procureur spécial pour les délits de violence contre les femmes et la traite des personnes ;
- g) Cabinet du procureur spécialisé à l'attention de délits électoraux ;
- h) Cabinet du procureur à l'attention des délits commis contre la liberté d'expression.

Le SEIDO (*Subprocuraduría Especializada en Investigación de Delincuencia Organizada*) en est le principal responsable de la lutte contre la délinquance organisée. Selon la LFDO et la loi organique du PGR, le SEIDO est le bureau compétent pour recueillir les

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. Site officiel de la CNS, Policia Federal, Division de Gendarmería. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cns.gob.mx/portalWebApp/wlp.c?\\_c=1f405](http://www.cns.gob.mx/portalWebApp/wlp.c?_c=1f405)

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Nous traduisons. COLMEX: El Colegio de México: MURILLO KARAM Jesus (ancien Procureur de Général de la République): « *La nueva PGR* »: Séminaire « *Violencia y Paz* », 13 août 2013, México City. [En ligne]; Disponible sur : <http://violenciaypaz.colmex.mx/index.php/conferencias/2013/sesion-2>

délits commis par les membres de la délinquance organisée. En vertu du Code Pénal Fédéral, il relève les délits comme le trafic de stupéfiants (*delitos contra la salud*), le terrorisme, le terrorisme international, la falsification de monnaie, le blanchiment d'argent (*operaciones con recursos de procedencia ilícita*). D'autres délits comme le trafic d'armes, le trafic de migrants, le trafic d'organes, la traite de blanches et l'enlèvement relèvent de sa compétence en vertu des respectives lois.

La catégorie la plus récente est l'extraction illégale d'hydrocarbures qui a été catégorisée dans la *Ley Federal para Prevenir y Sancionar Delitos Cometidos en Materia de Hidrocarburos* [Loi Fédérale en matière d'Hydrocarbures] du 12 janvier 2016. Le SEIDO dispose de six unités spécialisées en investigation des différents délits<sup>1</sup>. La figure 29 illustre la structure des organes du PGR directement impliqués dans la lutte contre la délinquance organisée et le narcotrafic.

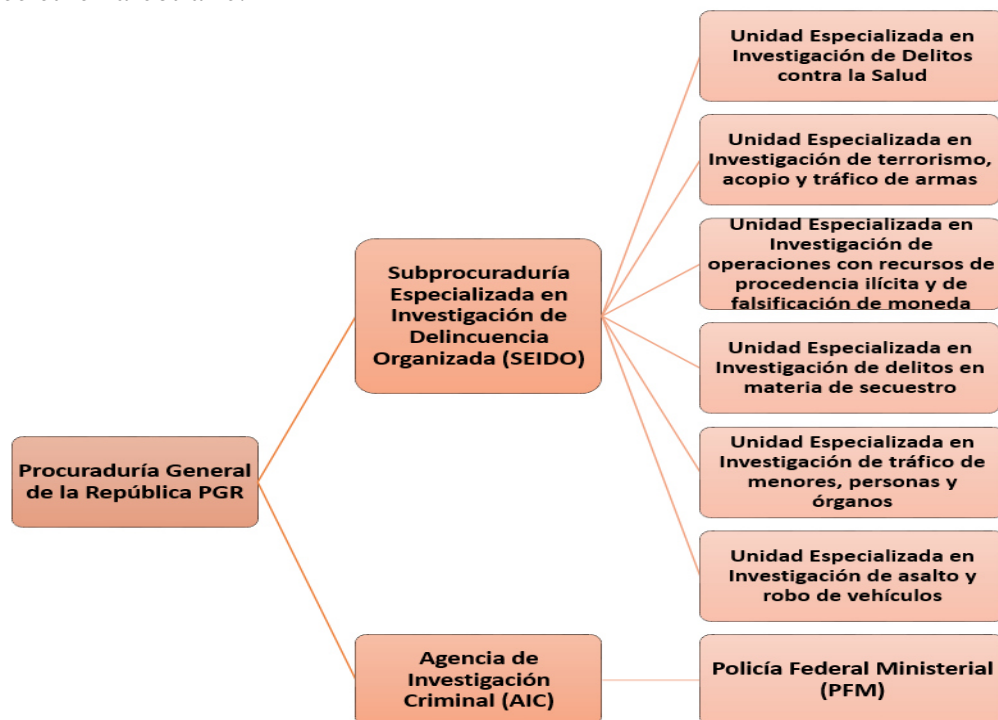


Figure 29. Organigramme du PGR et du SEIDO  
Source : Élaboration personnelle

L'implication du SEIDO dans la lutte contre le narcotrafic et la délinquance organisée est majeure. En effet, en 2013, l'ancien Procureur Général de la République Jesús Murillo Karam (2012 – 2014) a signalé que le SEIDO avait plus de ressources économiques et matérielles que le PGR et « *qu'il s'agissait pratiquement d'un bureau du Procureur*

<sup>1</sup> Site officiel du PGR. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.pgr.gob.mx/Subprocuradurias/seido/Paginas/default.aspx>

*indépendant au sein du PGR* »<sup>1</sup>. Enfin, les fonctions du SEIDO s'articulent avec les Objectifs 1.3 « *améliorer les conditions de Sécurité Publique* » et 1.4 « *garantir un système de justice pénale efficace, impartial et transparent* » du PND 2013 – 2018.

Depuis 2009, le PGR s'est doté d'une *Agencia de Investigación Criminal* – AIC, un organe administratif déconcentré et rattaché à l'Office du PGR dont l'objectif et la planification, la coordination, l'exécution, la supervision et l'évaluation des actions pour combattre tactiquement le phénomène délictueux à travers des produits de renseignement et des services scientifiques et médico-légaux pour fonder les enquêtes pénales<sup>2</sup>. Elle est dirigée par un Directeur en chef, qui se trouve sous les ordres du Procureur Général de la République. Comme il a déjà été mentionné, l'agence a absorbé la *Policía Federal Ministerial* - PFM, la *Coordinacion General de Servicios Periciales* et le *Centro Nacional de Planeación, Análisis e Información para el Combate a la Delincuencia* (cf. supra).

Finalement, le *Secretaría de Economía* – SE [Secrétariat d'Économie] possède des compétences en matière de *Seguridad Nacional*. En effet, depuis 2011, le SE est chargé de réguler l'exportation d'armes, de technologies, de software et des biens à double usage. En outre, depuis le 25 janvier 2012, le Mexique fait partie du *Arrangement Wassenaar* (arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage), instrument qui coordonne les politiques en matière d'exportations d'armements conventionnels et de biens et technologies à double usage (produits et technologies qui peuvent être utilisés tant à des fins civiles que militaires). Dans le cadre de cet arrangement le Mexique peut incorporer des technologies comme le GPS dans les véhicules destinés à des tâches concernant la *Seguridad Nacional*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Séminaire « *Violencia y Paz* » COLMEX : MURILLO KARAM Jesus, (2013), *Op.Cit.*

<sup>2</sup> Diario Oficial de la Federación (DOF). Decret de création de l'AIC « *Acuerdo A/ 101 /13 del Procurador General de la República, por el que se crea la Agencia de Investigación Criminal y se establecen sus facultades y organización* ». [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5315279&fecha=25/09/2013](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5315279&fecha=25/09/2013)

<sup>3</sup> ACEVEDO FERNÁNDEZ, Ernesto, « *La Secretaría de Economía y la Seguridad Nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2014, Vol. 35, No. 2, pp. 32-38.

### ***Section 3. Criminalité organisée et narcotrafic : une menace à la Seguridad Interior ?***

Il s'agira maintenant de déterminer comment la violence liée au trafic de drogue et le contrôle du territoire exercé par les différents groupes de la criminalité organisée constituent une menace à la *Seguridad Nacional/Seguridad Interior* du Mexique. De ce point de vue, il est impératif de séparer la politique antidrogue de la politique sécuritaire. La lutte contre la drogue comprend une dimension régionale et internationale et priorise, actuellement, la mise en place de politiques alternatives au prohibitionnisme. En revanche, la politique sécuritaire se traduit comme la lutte frontale contre les organisations criminelles car elles sont en train de défier l'État, les institutions, le journalisme, les Droits de l'Homme, tout ce qui relève du concept de Démocratie. Il s'agit ainsi pour les autorités de récupérer le contrôle du territoire dans certaines zones et de rétablir l'État de Droit et l'ordre intérieur.

Prenons en compte que dans certains endroits du Mexique (mais aussi en Colombie, au Guatemala et au Brésil), les groupes de la criminalité organisée possèdent des particularités spécifiques qui les éloignent de la notion dite classique de criminalité ou délinquance organisée. En effet, pour ces groupes il ne s'agit pas seulement de contrôler les trafics illégaux, il s'agit de contrôler des marchés et des territoires et les populations par la violence et la terreur organisées. C'est précisément ce contrôle criminel du territoire qui remet en question l'État de Droit, l'ordre intérieur et la paix publique.

Afin de contextualiser la relation qui existe entre le crime organisé et le contrôle du territoire au Mexique, il nous semble pertinent d'analyser la notion de « contrôle mafieux du territoire » de la Commission antimafia d'Italie. Ainsi, on entend par le contrôle mafieux du territoire le fait de « *connaître et contrecarrer les manœuvres de l'adversaire, exercer une domination sur la population, pratiquer l'extorsion, s'imposer en tant qu'autorité omnisciente et toute-puissante* »<sup>1</sup>. Rappelons que les mafias italiennes sont adossées à des territoires précis : la *'Ndrangheta* en Calabre, la *Camorra* en Campanie, la *Cosa Nostra* en Sicile, la *Stidda* dans le sud de la Sicile et la *Sacra Corona Unita* dans les Pouilles. Isabelle Sommier signale ponctuellement que la relation entre la mafia et la violence amène nécessairement à une relation particulière avec l'État car elle entame son monopole de la violence et le concurrence sur son propre terrain sécuritaire. En tant qu'acteur social, la mafia

---

<sup>1</sup> SOMMIER, *Op. Cit.*, p. 142.

représente un double défi à l'autorité de l'État. En effet, non seulement elle propose un bien illégal en garantissant la sécurité, elle se substitue à l'État dans l'offre de protection des biens et des personnes ce qui entraîne la conformation d'un appareil coercitif capable de contrôler la violence sur un territoire déterminé. La protection qu'elle offre est de nature privée et soumise à extorsion, *a contrario* de la protection garantie par l'État qui est un bien public<sup>1</sup>.

L'usage de la violence que la mafia partage avec l'État la rend susceptible d'être qualifiée en tant qu'acteur politique, au sens wébérien, sous réserve qu'elle soit organisée. Ainsi, nous pouvons affirmer, selon Weber, que dans la mesure où elle peut recourir à l'usage de la violence sur un territoire donné où d'imposer à ses ressortissants un prélèvement de type fiscal par la voie de l'extorsion, la mafia peut être considérée comme un « *groupement politique dont le financement arrive sur la base de prestations extorquées* »<sup>2</sup>.

Enfin, Sommier accorde à la mafia des spécificités qui la distinguent de la criminalité organisée : ancrage socioculturel auprès d'une population, qui lui confère une fonction sociale et une dimension entrepreneuriale, le recours à l'extorsion, l'existence d'un appareil organisationnel et idéologique destiné à influencer la police et le pouvoir judiciaire et un système de protection garantie par les politiciens<sup>3</sup>. Toutefois, elles partagent certaines caractéristiques comme : l'organisation hiérarchisée et permanente, le recours à la violence et à la corruption et la spécialisation dans des activités illégales à dimension régionale ou transnationale. Si toutes les mafias se livrent désormais à des activités relevant du crime organisé, tout groupe du crime organisé ne peut prétendre au qualificatif de mafia (cf. supra, introduction).

### ***Sous-section 1. Contrôle du territoire et rôle social du crime organisé mexicain***

Dans le contexte mexicain, nous pouvons distinguer deux catégories de groupes criminels qui exercent le contrôle mafieux du territoire : les proto-mafieux, comme la *Organización de Sinaloa*, les *Caballeros Templarios* et la *Familia Michoacana* et les paramilitaires-mafieux comme les *Zetas*. Nous avons décidé de les appeler proto-mafieux car, à la

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> WEBER, *Op. Cit.*, p. 270.

<sup>3</sup> Voir SOMMIER, *Op. Cit.*

différence des mafias italiennes, ces groupes mexicains ont connu des scissions et n'ont pas un commandement unifié. Seulement la *Organización de Sinaloa*, en dépit de l'arrestation de son leader historique Joaquín « *El Chapo* » Guzmán survenue en 2016, est parvenue à rester unifiée.

Ces groupes proto-mafieux sont parvenus, comme dans le cas des *Caballeros Templarios*, à arracher le monopole de la violence à l'État mexicain dans leurs lieux d'ancrage. Rappelons que le Procureur général de la République d'alors, Jesús Murillo Karam, avait reconnu lors d'un entretien sur *CNN México*, que les *Caballeros Templarios* avaient le contrôle social et économique du Michoacán : « *ils se sont petit à petit, et le mot est correct, appropriés le contrôle social de la communauté, de la réglementation de la communauté et ils sont passés d'offrir de l'argent aux autorités à leur demander de l'argent du budget public* »<sup>1</sup> (cf. supra, chapitre V).

Ce contrôle social impliquait aussi la sectorisation du Michoacán afin de taxer tous les producteurs de citron, d'avocat et de minéraux de la région ainsi que les fonds publics de toutes les municipalités de l'État. En revanche, les *Zetas*, ont été incapables de constituer une base sociale en raison de leur nature paramilitaire, et sont devenus des « mafieux » par la voie d'activités relevant de la sphère privée en confrontation avec le monopole de la violence étatique (extorsion et protection privée) tout en exerçant le contrôle du territoire par des méthodes paramilitaires). N'oublions pas qu'en dehors de leur lieu d'ancrage territorial, ces proto-mafias agissent comme un réseau criminel non-mafieux (cf. supra, chapitre V).

Au Mexique, mais aussi en Amérique latine, le territoire et la relation entre les institutions et les citoyens s'est caractérisé plutôt par le concept d'« habitant » et non par celui de « citoyen ». Ceci a provoqué des inégalités et des vides dans le système politique, économique et social que les organisations criminelles ont su combler. En effet, en raison de leur pouvoir économique, consolidé par le contrôle de différents marchés criminels, les groupes criminels ont infiltré la société. Dans certains cas, ils ont consolidé leur pouvoir dans des territoires où le pouvoir étatique et la société civile n'ont pas été en mesure de les contenir. D'une certaine façon, le crime organisé est parvenu à remplacer l'État de Droit et à imposer ses propres règles : la violence, la corruption et la cooptation et le clientélisme<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> MURILLO KARAM, Jesús (Ancien Procureur général de la République du Mexique) [Vidéo en ligne]. *Op. Cit.*, Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/videos/2014/02/21/templarios-lograron-manejo-social-procurador>

<sup>2</sup> LUCATELLO (2013), *Op. Cit.*, p. 15.



Le crime organisé construit une gouvernance parallèle à l'État, tout en employant des méthodes financières et humaines qui dépassent les capacités des institutions destinées à les combattre. Il n'est pas rare que les régions les plus défavorisées et délaissées par les élites politiques, économiques et religieuses soient fortement influencées par les groupes de la criminalité organisée et du narcotrafic.

Le secrétaire de la Défense nationale général Guillermo Galván Galván (2006 – 2012) a révélé aux députés qu'environ cinq-cents mille personnes soutiennent le narcotrafic. Cette base sociale se compose d'environ trois cents mille paysans, cent soixante mille commerçants, distributeurs, hommes armés et environ quarante mille *capos* (barons de la drogue) de divers rangs. À cette catégorie de « narco-armée » il faut rajouter d'autres bases d'appui social parmi les divers groupes de la criminalité commune, les chômeurs et le million trois cent mille personnes en situation de pauvreté extrême rapportées par la Banque mondiale en raison de la crise alimentaire de 2008<sup>1</sup>. Selon le contre-amiral Félix Quiroz, chef de la Police Navale mexicaine, cette marginalisation sociale constitue ainsi un terreau de recrutement pour les organisations criminelles et par conséquent un facteur de risque pour la *Seguridad Nacional*<sup>2</sup>.

Autre élément qui pourrait conférer à ces groupes mexicains le caractère de proto-mafia est l'usage d'une véritable culture pour construire l'histoire, avec des ressources et des rituels, propres à leurs identités collectives et à l'identité sociale de chaque individu. Les *narcos* ne se limitent pas au contrôle de la *plaza*, ils se lancent à la « conquête des cœurs et des esprits » car il est moins cher d'attirer des gens à leur cause avec ces méthodes au lieu du traditionnel *plata o plomo* [argent ou plomb]. La création du groupe criminel *La Familia Michoacana* constitue un exemple. Ainsi, dès son retour au Mexique, après avoir été emprisonné aux États-Unis pour trafic de drogue, Nazario Moreno fonde dans le Michoacán, son État natal, le groupe *La Familia Michoacana*. Tout en interdisant la consommation de drogue et d'alcool, ses adeptes ont suivis l'idéologie de leur chef, fortement influencé par l'évangélisme étatsunien, et ont été instruits au travers de « l'évangile de Nazario » conçu pour les « soldats » de *La Familia*<sup>3</sup>. À la suite de la mort de Nazario Moreno (qui est devenu un narco-saint) et de l'affaiblissement de *La Familia Michoacana*, ceux sont les *Caballeros*

---

<sup>1</sup> PIÑEYRO (2010), *Op. Cit.*, p. 159.

<sup>2</sup> QUIROZ JAVIER, Félix, (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR) « *La marginación social como un factor de riesgo a la seguridad nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), juillet – septembre 2012, No. 3. pp. 54-60.

<sup>3</sup> Voir MORETTI, Ximena, « *En la muerte 'El Chayo' fundador de LFM aparece como narco santo* », ÁGORA, octobre 2012.

*Templarios* qui se sont autoproclamés comme « les défenseurs » du Michoacán contre la criminalité organisée et la corruption des autorités et de la police, ils sont ainsi devenus les détenteurs du monopole de la violence et ont pris le contrôle social d'un grand nombre de communautés dans le Michoacán.

Pour sa part, la *Organización de Sinaloa* est adossée au territoire de l'État du Sinaloa depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et jouit d'une légitimité sociale importante. Le Sinaloa est le berceau de la *narcocultura*, rendu célèbre par les nombreux *capos* de la région. La *narcocultura* constitue non seulement un instrument de contrôle territorial auprès d'une population, ce qui lui confère une fonction sociale (caractéristiques essentielles de la mafia), mais aussi un élément d'identité sociale qui déshumanise l'individu puisqu'il s'agit d'appartenir à un groupe : c'est « eux » ou « nous ».

Pour la sociologue Lucy Baugnet, le concept d'identité sociale articule le processus cognitif de catégorisation et l'appartenance sociale. L'identité sociale constitue donc la structure psychologique qui réalise le lien entre l'individu et le groupe au sens où elle engendre des processus et des comportements catégoriels<sup>1</sup>. L'identité sociale d'une personne se manifeste ainsi par rapport à d'autres groupes ou catégories de non-appartenance. De ce fait, l'identité sociale renvoie au fait que l'individu se perçoit comme semblable aux autres de la même appartenance « nous », mais aussi à une différence, à une spécificité de ce « nous » par rapport aux membres d'autres groupes ou catégories « eux ».

Pour l'expert en criminalité organisée Fugate Ashleigh, la *narcocultura* est « un simple reflet ou symptôme du narcotrafic. Dans ce cas, la *narcocultura* révèle de l'activité criminelle et ne constitue pas une identité politique contre l'État mexicain ; elle est ainsi une expression culturelle de la liberté d'expression »<sup>2</sup>. En revanche, Agustín Goenaga Orrego, expert en narcotrafic, estime que la *narcocultura* « se développe comme une expression des mouvements sociaux historiquement exclus tels que les paysans, les peuples indigènes, les chômeurs et les immigrés américano-mexicains »<sup>3</sup>. De ce fait, la *narcocultura* devient une réalité au Mexique parce qu'il s'agit d'une identité qui rend le narcotrafic socialement acceptable.

---

<sup>1</sup> BAUGNET, Lucy. *L'identité sociale*. Dunod, Paris, 1998, p. 66.

<sup>2</sup> ASHLEIGH A, Fugate (2012). *Narcocultura: A threat to Mexican national security?* Naval Postgraduate School, Monterey, California. (Mémoire de master), p. 79. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a574223.pdf>

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 17.

Ce processus de légitimation sociale se traduit par la principale expression de la *narcocultura* : le *narcocorrido*, inspiré des *corridos*, la musique traditionnelle du Nord du pays, qui raconte les exploits des *revolucionarios*. Le *narcocorrido* présente de façon mythique les *narcos* qui deviennent des héros vis-à-vis de la population. Le premier « *narcohit* » a été « *Contrabando y traición* [Contrebande et trahison] » celui-ci raconte les exploits d’Emilio Varela et de Camelia « *la Tejana* », deux contrebandiers de *marijuana*. D’autres *narcohits*, également composés par *Los Tigres del Norte* ont suivi, notamment « *El jefe de jefes* [le chef des chefs] » un *narcocorrido* inspiré de Miguel Angel Félix Gallardo, leader du *cartel de Guadalajara* et « *La reina del sur* [La reine du Sud]», qui a également été un feuilleton couronné de succès et diffusé en Amérique latine et aux États-Unis. De ce fait, la *narcocultura* constitue un instrument pour les narcotrafiquants pour assurer leur légitimité sociale, justifier leur violence et est un élément de cohésion sociale au sein du groupe.

La *narcocultura* possède une rhétorique puissante à travers le « *narcoculto* ». La dévotion à la *Santa Muerte* [Sainte Mort] (associée aux *Zetas*) comble la soif de justice de certains cars elle est égalitaire : elle ne distingue pas entre riches ou pauvres, entre jeunes ou vieux. Elle emmène tout le monde. Le culte au « *narco-saint* » Jesús Malverde, un « Robin des Bois » mexicain, associé à la *Organización de Sinaloa*, donne de l’espoir aux plus démunis et aux narcotrafiquants. Le *narcoculto* justifie et légitime la violence, apporte de la cohésion au groupe et contribue à la construction d’un « bon bandit » qui protège les pauvres et les opprimés (voir image 3).



Image 3. Narco-saints  
Source : Internet

La *narcocultura* comprend d'autres expressions comme la « *narcomoda* [narco-mode] ». Traditionnellement le narcotrafiquant a un style de « *cowboy mexicain* », qui s'habille à la façon des *norteños* [homme du Nord] (satinages, chapeau et jeans). Plus récemment, les narcotrafiquants Edgar Valdez Villeréal « *La Barbie* » et José Jorge Balderas « *El JJ* » ont lancé une nouvelle *narcomoda*, caractérisée par le port de polos de la marque *Ralph Laurent* ce qui leur permet de se différencier des *Beltrán Leyva* (voir image 4).



Image 4. À gauche le « typique » narco du Nord du Mexique, au centre « le JJ » arrêté en 2010, à droite « *La Barbie* », arrêté en 2011  
Source : Internet

Enfin, l'autre élément de la *narcocultura* est l'image que les narcotrafiquants aspirent à donner d'eux-mêmes. L'image est communiquée au travers du « *narcomensaje* [narco-message] » et de la « *narcomanta* [narco-bannière] ». Le *narcomensaje* constitue un instrument qui permet aux criminels de revendiquer leurs actions violentes comme la torture, la décapitation et le démembrement des cadavres de leurs rivaux afin d'intimider d'autres groupes criminels ou les forces de l'ordre et ainsi obtenir le respect en tant qu'acteur criminel et détenteur d'un territoire. Les *narcomensajes* accompagnent les cadavres des adversaires et sont abandonnés dans des endroits publics (autoroutes, ponts, voie publique) pour envoyer un message de terreur.

D'un autre côté, Günter Maihold, expert allemand en narcotrafic, signale qu'une *narcomanta* constitue « un moyen de communication au travers duquel tous les participants essayent d'avoir un impact sur leurs adversaires, l'autorité publique et la citoyenneté, qui restent passives au milieu de ce jeu entre acteurs violents officiels et criminels. Il est clair que cette dynamique est basée sur la violence, l'alliance criminelle et la présence

territoriale, dont l'objectif est d'obtenir le respect en tant qu'acteur violent »<sup>1</sup>. Il s'agit de propagande criminelle ayant pour finalité d'attirer l'attention de la population et des médias pour qu'ils les diffusent et générer une voie alternative à la communication des acteurs gouvernementaux. Maihold identifie trois acteurs dans ce type de « communication criminelle » : a) les autorités de l'État, b) les émetteurs (les membres de la criminalité) et ; c) le public (membres d'un groupe rival, les autorités ou la population civile).

Entre 2007 et 2008, 2.061 *narcomantas* ont été recensées par Günter Maihold. Après en avoir analysé deux cent vingt-six, il a déterminé qu'entre janvier 2008 et mars 2010 cent trente huit étaient destinées aux autorités, soixante-douze à la population civile et seize à des organisations criminelles. La majorité de ces *narcomantas* étaient adressées principalement au gouvernement fédéral et aux forces armées à qui certains groupes criminels reprochent des faits de corruption et de protéger les intérêts de Joaquín « El Chapo » Guzmán, leader de la *Organización de Sinaloa*<sup>2</sup>. Pour sa part, La *Familia Michoacana* a été en mesure de délivrer plus de quarante *narcomantas* identiques dans différentes villes du pays en un seul jour dans le but d'organiser une contre-offensive contre les *Zetas*. Ses successeurs, *Los Caballeros Templarios*, ont déployé une *narcomanta*, largement diffusée sur *Twitter*, au centre de Morelia (capitale du Michoacán) en novembre 2012 pour souhaiter un « bon départ » au président Calderón à la fin de son mandat tout en lui rappelant que c'était au Michoacán « qu'il avait connu ses pires défaites ».<sup>3</sup>



Image 5. *Narcomanta* de *Los Caballeros Templarios* dirigée au président Felipe Calderón  
Source : CARRASCO ARAIZAGA, Proceso.

<sup>1</sup> MAIHOLD, Günter, «Las comunicaciones criminales : el caso de las narcomantas », in AGUAYO QUEZADA, Sergio et BENÍTEZ MANAUT, Raúl (Editeurs), *Atlas de la Seguridad y la Defensa de México*, Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia A.C. (CASEDE), México, 2012, p. 91.

<sup>2</sup>*Ibidem*, pp. 88- 90.

<sup>3</sup> CARRASCO ARAIZAGA, Jorge. (21 novembre 2012). Dejan Templarios mas narcomantas de despedida para Calderon, *Proceso*. [En ligne]. Disponible sur : <http://hemeroteca.proceso.com.mx/?p=325800>

Le monopole légitime de la violence s'accompagne du monopole de la violence symbolique. Alors que le gouvernement utilise la télévision et la radio pour communiquer, les criminels diffusent leurs messages à travers les *narcomantas* et les *narcomensajes* et de plus en plus au travers des réseaux sociaux comme *YouTube* et « *El Blog del Narco* [Le blog du narco] », un site où l'en peut retrouver des vidéos de décapitations et d'actes de torture. Ces messages ont également pour objectif de montrer à un rival, au gouvernement ou à la population qui détient le contrôle du territoire et de la violence.

Par ailleurs, la *narcocultura* profite de la précarité de la relation État-gouverné et c'est par ce moyen qu'elle établit un lien avec le public. De ce fait, elle constitue ainsi une menace non seulement à la *Seguridad Nacional / Interior* du Mexique, mais aussi à son identité et ses valeurs nationales.

### ***Sous-section 2. Dispute pour le contrôle du territoire***

Comme nous l'avons vu plus haut, le territoire mexicain constitue le principal nœud logistique pour l'acheminement de drogue aux États-Unis, ce qui a entraîné une concurrence de nature violente entre différents groupes criminels pour le contrôle de *plazas*, de routes et de territoires. Cette concurrence sur le terrain de la violence s'est traduite par une hausse des homicides liés aux affrontements et règlements de comptes entre ces acteurs criminels. Depuis 2004, ils s'affrontent dans un conflit ouvert pour le contrôle des territoires stratégiques, essentiellement au niveau des États frontaliers comme la Basse-Californie, le Chihuahua, le Tamaulipas et le Nuevo León, régions où se trouvent les principales *plazas* et ainsi que dans les zones de production comme les États du Michoacán et du Guerrero. À l'exception des villes portuaires d'Acapulco (État de Guerrero) et de Veracruz (État de Veracruz), les ports ne font pas l'objet de disputes.

Quatre conflits ont opposé différents groupes criminels entre 2004 et 2007 : *Sinaloa vs Tijuana* dans le Sinaloa et la Basse-Californie ; *Sinaloa vs Golfo-Zetas* dans le Tamaulipas et le Nuevo León ; *Sinaloa vs Juarez* dans le Sinaloa et le Chihuahua ; et *La Familia Michoacana vs les Zetas* dans le Michoacán. En 2006, ces conflits ont entraîné plus de deux mille homicides. En réponse à la hausse de la violence, le président Felipe Calderón, vêtu

d'un uniforme militaire, a déclaré la « *Guerra contra las drogas y el crimen organizado* » onze jours après son arrivée au pouvoir le premier décembre 2006.



Image 6. Le président Felipe Calderón en uniforme militaire et le secrétaire de la Défense nationale général Guillermo Galván Galván en 2006  
Source : *El país* disponible sur :  
[http://internacional.elpais.com/internacional/2016/12/29/mexico/1483038811\\_981706.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2016/12/29/mexico/1483038811_981706.html)

Dans ce contexte, le *Operativo Conjunto Michoacán* fut la première opération conjointe entre forces armées et de police à être déployée afin de récupérer le contrôle du territoire.

En vertu du *Decreto Presidencial del 9 de Mayo de 2007*, le président ordonne la création d'un « *Cuerpo de Fuerzas de Apoyo Federal* [Corps de Forces Fédérales de soutien] », une unité spéciale des FAM ayant pour mission de soutenir les forces de police fédérales et locales dans le maintien de l'ordre public<sup>1</sup>.

La stratégie de lutte contre le narcotrafic et le crime organisé du président Calderón comportait quatre volets :

- 1) La mise en place des *Operativos Conjuntos* [Opérations conjointes] en soutien aux forces locales pour le déploiement massif des forces militaires et de police fédérale pour assurer la *Seguridad Pública*. Environ quarante-cinq mille membres des forces armées ont été déployés au cours de différentes opérations conjointes durant le

<sup>1</sup> Decreto por el que se crea el Cuerpo Especial del Ejército y Fuerza Aérea denominado Cuerpo de Fuerzas de Apoyo Federal. 9 mai 2007. [En ligne]. Disponible sur :  
[http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=4987036&fecha=09/05/2007](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=4987036&fecha=09/05/2007)

mandat de Calderón dans les États de Veracruz, Sinaloa, Chihuahua, Nuevo León, Tamaulipas, Michoacán et Guerrero ;

- 2) L'amélioration des capacités technologiques et opérationnelles des agences de sécurité entre 2006 et 2012. Le budget destiné à la sécurité s'est vu multiplié par deux. La PF est passée de vingt-et-deux mille membres en 2007 à trente-cinq mille en 2011. Le SEDENA a également connu une augmentation de son budget. En revanche, le budget du PGR a stagné.
- 3) Les réformes du cadre juridique et institutionnel. En 2009, le Congrès a approuvé la réforme de la loi générale du *Sistema Nacional de Seguridad Pública* – SNSP, permettant la coordination entre les trois niveaux de gouvernement en matière de sécurité, et a promulgué des lois contre le blanchiment d'argent et l'enlèvement.
- 4) Le renforcement de la coopération internationale, notamment dans le cadre de la *Iniciativa Mérida*.

En 2006, les deux principales organisations criminelles sont la *Organización de Sinaloa* la plus puissante d'Amérique latine et les *Zetas*. Les autres organisations criminelles majeures sont le *cartel del Golfo*, le *cartel de Juárez* (Carillo Fuentes) et le *cartel de Tijuana* (Arellano Felix). Ce dernier continue ses opérations dans la ville de Tijuana et la Basse-Californie, alors qu'en 2011 une fraction de ce groupe s'est alliée avec la *Organización de Sinaloa* et le *cartel del Golfo* pour combattre les *Zetas*. La *Familia Michoacana*, les *Caballeros Templarios*, la *Organización Beltrán Leyva* - OBL sont des organisations régionales, mais présentant une capacité de feu élevée. Le *Cartel de Jalisco Nueva Generación* – CJNG se trouve parmi les groupes les plus puissants. Actuellement, le gouvernement reconnaît ces neuf grandes organisations criminelles comme les plus importants du pays et au sein desquelles des scissions ont provoqué l'apparition d'autres groupes.

En 2008, certains groupes connaissent des ruptures majeures. La *Organización de Sinaloa* connaît ainsi la scission des frères Beltrán Leyva, qui l'accusent de trahison. L'organisation *Beltrán Leyva* connaît à son tour, après la mort de son chef Arturo lors d'un affrontement avec la *Marina* en 2009, de nombreuses scissions qui ont donné lieu à une dizaine de cellules criminelles implantées dans le Guerrero, notamment le *Cartel Independiente de Acapulco*. En 2010, c'est le *cartel del Golfo* qui connaît une rupture majeure avec la scission des *Zetas*. La *Familia Michoacana* connaît à son tour la scission de *Los*



*Caballeros Templarios* en 2011. Finalement, la *Organización de Sinaloa* connaît une rupture importante, aussi en 2011, avec la scission du *Cartel de Jalisco Nueva Generación - CJNG*, une de ses cellules criminelles au Jalisco, et devenue en 2014 l'un de principaux groupes criminels du pays.

D'autre part, la stratégie sécuritaire du président Calderón, basée sur l'élimination des chefs des groupes du crime organisé (*king pin strategy*) a provoqué la fragmentation de ceux-ci. En effet, le nombre de groupes criminels s'élèverait aujourd'hui à quatre-vingt, la majorité étant des petites et moyennes organisations scindées en neuf grands groupes. L'émergence de nombreux groupes locaux est particulièrement visible dans les États du Guerrero et du Michoacán, deux régions où la situation sécuritaire est particulièrement précaire (cf. supra, chapitre IV). Entre 2008 et 2012, deux coalitions de groupes criminels ont été à l'origine de la violence qui sévissait au Mexique. La première était constituée de la *Organización de Sinaloa*, du *cartel del Golfo*, d'une fraction du *cartel de Tijuana* et des *Caballeros Templarios*. La seconde se composait des *Zetas*, du *cartel de Juárez*, de la *Organización Beltrán Leyva* et du *cartel de Tijuana*. La fidélité de ces groupes à l'une ou l'autre de ces coalitions est difficile à établir car les groupes maintiennent des alliances très volatiles.

En 2015, le Mexique a enregistré un taux d'homicides de 21.5 pour 100 000 (contre 9 en 2005) notamment en raison des conflits qui opposent les différents groupes criminels. Ainsi, à la différence d'autres pays de la région où le taux d'homicides dépend de la criminalité de droit commun, au Mexique il dépend de la violence des acteurs de la criminalité organisée.

À titre de comparaison, le Brésil recense 25.2, la Colombie 30.8, le Guatemala 39.9, le Salvador 41.2, le Venezuela 53.7 et le Honduras 90.4. Bien que le taux d'homicides au Mexique soit inférieur à ces pays, certaines villes du pays figurent parmi les plus meurtrières de l'hémisphère. En effet, depuis 2015, la ville touristique d'Acapulco possède un taux d'homicides de 108 pour 100 000 habitants, tandis que, Caracas (Venezuela) est devenue la ville la plus meurtrière du continent avec un taux de 119.87 homicides suivie de San Pedro Sula (Honduras) avec 111, de San Salvador (le Salvador) avec 104, du Distrito Central (Honduras) avec 73, de Valencia (Venezuela) avec 72 et de Cali (Colombie) avec 64. Il convient de préciser que certaines villes des États-Unis possèdent des taux d'homicides également très élevés. Saint Louis et Baltimore comptent respectivement 59.23 et 54.40.

Actuellement, les principaux théâtres d'affrontements entre les groupes criminels territoriaux mexicains se situent :

- Dans le Nord-ouest : États de Basse-Californie, Sonora, Chihuahua, à la frontière avec les États-Unis.
- Dans le Nord-est : États de Coahuila, Nuevo León et particulièrement dans le Tamaulipas (situé sur la façade du golfe du Mexique, et dont la position géographique apparaît stratégique en raison de sa frontière avec l'État de Veracruz, important point d'acheminement de stupéfiants vers les États du Nord).
- Au niveau de la façade pacifique (Centre-ouest) : États de Sinaloa, de Nayarit et de Jalisco.
- Dans le Sud-ouest du pays : États du Michoacán et du Guerrero, principales zones de production de drogues de synthèse et théâtre des affrontements entre plusieurs groupes criminels comme la *Familia Michoana* (et ses scissions), les *Caballeros Templarios*, le *Cartel de Jalisco Nueva Generación* – CJNG, le *Cartel Independiente de Acapulco* (scission de l'OBL) et *Guerreros Unidos*.
- Dans certaines villes. À titre d'exemple, la station balnéaire d'Acapulco, où le CJNG et le *Cartel Independiente de Acapulco* se disputent la *plaza* avec d'autres groupes criminels locaux est devenue la ville la plus meurtrière au Mexique en 2015 (un taux d'homicides de 104 pour 100 000 habitants). D'autres villes situées dans le Michoacán (Zamora, Lazaro Cardenas), Guerrero (Iguala, Chilpancingo), le Tamaulipas (Victoria), Sinaloa (El Fuerte) figurent parmi les plus meurtrières au Mexique<sup>1</sup>.

La carte 13, élaborée en base à des travaux de recherche sur le terrain, illustre les zones d'influence de chaque organisation criminelle jusqu'à novembre 2016. Il faut tenir en compte que ces zones d'influence peuvent varier selon les sources et surtout en fonction du système d'alliance et des rivalités entre groupes criminels.

---

<sup>1</sup>Voir site officiel du *Consejo Ciudadano para la Seguridad Pública y la Justicia Penal A.C.* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.seguridadjusticiaypaz.org.mx/>



**Carte 14. Zones d'influence des groupes de la criminalité organisée au Mexique**  
 Source : Élaboration personnelle à partir des recherches effectuées au Mexique entre 2014 et 2016.

Le tableau 28 montre les bilans des conflits entre les différents groupes criminels entre 2007 et 2010. La *Organización de Sinaloa* a été l'acteur le plus impliqué dans les confrontations. Durant cette période, elle était en conflit avec six organisations rivales. Les affrontements menés contre le *Cartel de Juárez* et les *Zetas* ont été les plus meurtriers.

Conflits entre 2007 et 2010	Entités	Homicides
Sinaloa vs Tijuana	Basse-Californie et Basse-Californie du Sud	2 267
Sinaloa vs OBL	Aguascalientes, Nayarit, Sinaloa et Sonora	7 813
Sinaloa vs Cartel Independiente de Acapulco, Interne OBL	District Fédéral, Guerrero, Morelos	5 596
Sinaloa vs Juárez	Chihuahua	12 174
Sinaloa vs Zetas	Coahuila, Durango, Querétaro et Quintana Roo	3 797
Golfo vs Zetas	Coahuila, Nuevo León, Tamaulipas et Zacatecas	4 877
La Familia Michoacana vs Zetas, interne La Familia	Michoacán, État de Mexico et Guanajuato	4 927
Zetas (interne et contre groupes locaux)	Campeche, Chiapas, Hidalgo, Oaxaca, Puebla, San Luis Potosi, Tabasco	2 791
Cartel de Jalisco Nueva Generación vs La Resistencia (scindé de La Familia)	Jalisco et Colima	1 864
<b>Total</b>		<b>46 106</b>

Tableau 28. Conflits entre groupes de la criminalité organisée entre 2007 et 2010.  
Source : Élaboration personnelle à partir de VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p. 408.

Il est intéressant de remarquer que dans certains États, une seule ville peut contribuer à augmenter les taux d'homicides de toute l'entité. Ainsi, en 2007, la ville de Tijuana, en Basse-Californie, devenue le théâtre de la confrontation entre la *Organización de Sinaloa* et le *Cartel de Tijuana* pour le contrôle de la *plaza* comptait à elle seule la presque totalité des homicides recensés en Basse-Californie<sup>1</sup>.

Pour les autorités il a été particulièrement compliqué d'estimer combien d'homicides pouvaient être attribués à la criminalité organisée et combien à la délinquance de droit commun. En outre, le gouvernement fédéral n'avait pas, à l'époque, une méthodologie pour comptabiliser et classer ces incidents. Les recensements effectués par les différentes autorités chargées de comptabiliser le nombre d'homicides dans l'ensemble du territoire étaient très variables. En effet, les chiffres recensés par le *Sistema Nacional de Seguridad Pública* – SNSP et ceux des gouvernements locaux (ministères publics, ministères de sécurité et de justice) coïncidaient rarement. En outre, les homicides attribués à la criminalité organisée et ceux de la criminalité de droit commun étaient comptabilisés au sein de la même base des données.

À titre d'exemple, la *Fiscalía General* (bureau du Procureur) de Chihuahua a rapporté en 2011, que du premier janvier au 31 octobre 2008, 16. 456 homicides ont été perpétrés dans l'État. 2. 549 en 2008, 4. 543 en 2009, 5. 898 en 2010 et 3. 466 en 2011. De son côté, le SNSP a rapporté 11. 588 homicides durant la même période : 2. 030 en 2008, 3. 156 en 2009, 3. 806 en 2010 et 2. 595 en 2011<sup>2</sup>. Ainsi, il existe un écart de 4. 688 décès entre les chiffres rapportés par les deux autorités. Cette situation laisse penser que les autorités locales ne rapportent pas la totalité des décès aux autorités fédérales ou que ces dernières n'enregistrent que ce que la *Fiscalía* leur rapporte. En 2011, le Chihuahua était l'entité classée première pour le nombre d'homicides liés à la criminalité organisée avec 12. 712, le Sinaloa 7. 003, le Guerrero 5. 175, la Basse-Californie 4 .014, et l'État de Mexico 3. 215<sup>3</sup>.

Afin de distinguer les différents types d'homicides attribuables à la criminalité organisée, le SNSP de l'administration de président Felipe Calderón a établi quatre catégories :

---

<sup>1</sup> POIRÉ, Alejandro. (1 Février 2011). « *Los homicidios y la violencia del crimen organizado* », Nexos, [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=14126>

<sup>2</sup> Voir GUERRERO-GUTIERREZ, Eduardo (1 février 2015). ¿Bajó la violencia?, *Nexos*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=24035> et du même auteur (1 janvier 2016). *La inseguridad 2013 – 2015. Nexos*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=27269>

<sup>3</sup> *Ibidem*.

- 1) Exécutions ;
- 2) Affrontements entre groupes criminels (*rivalidad delincuencia*) ;
- 3) Affrontements entre membres présumés du crime organisé et autorités locales ou fédérales ;
- 4) Agressions contre les autorités, c'est-à-dire, agressions directes de la part des présumés délinquants sans aucune réponse de la part des autorités.

D'après Guillermo Valdés Castellanos, les autorités fédérales ont comptabilisé 51. 501 homicides attribués à la délinquance organisée qui pouvaient être classés dans une de ces quatre catégories (voir tableau en bas). Ainsi, 82 % (41. 240) ont été effectués sous la modalité d'exécution, 1. 311 lors des affrontements entre organisations criminelles et forces de l'ordre et 4. 321 entre groupes criminels (*Zetas vs Cartel del Golfo* dans le Tamaulipas) et entre forces de l'ordre (*Policía Federal*) et groupes criminels (*Familia Michoacana*)<sup>1</sup> au Michoacán.

Période janvier – décembre de chaque année	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Affrontement entre groupes criminels	49	196	143	554	369	1311
Agression directe contre les autorités	299	623	686	1113	908	3629
Agression par affrontement	122	387	452	1239	2121	4321
Exécution	2349	5618	8331	12353	13589	42240
<b>Total</b>	<b>2819</b>	<b>6824</b>	<b>9612</b>	<b>15259</b>	<b>16987</b>	<b>51501</b>

Tableau 29. Nombre d'homicides perpétrés par les membres de la criminalité organisée de 2007 à 2011  
Source : VALDÉS CASTELLANOS, *Op. Cit.*, p. 386.

<sup>1</sup> VALDÉS CASTEALLANOS, *Op.Cit.*, pp. 391 – 392.

Par ailleurs, il convient de signaler que certaines caractéristiques permettent aussi de déterminer les homicides perpétrés par des membres du crime organisé. Ainsi, les méthodes les plus employées pour les exécutions sont la torture, la décapitation et le démembrement des cadavres pour ensuite les abandonner dans des endroits publics (autoroutes, ponts, voie publique). La plupart du temps ces actions violentes sont accompagnées des *narcomensajes* adressés à leurs rivaux, au gouvernement ou à la population.

Selon les données du gouvernement, 89% des homicides enregistrés entre décembre 2006 et décembre 2010 ont été perpétrés sous le mode d'exécution, ce qui suggère que les victimes étaient des membres présumés de la criminalité organisée. De ce fait, la plupart des homicides seraient le résultat du conflit entre groupes criminels. En ce qui concerne la distribution géographique de ces actes violents, Alejandro Poiré (ancien directeur du CISEN et secrétaire du SEGOB en 2010 et 2011 respectivement), estime qu'en 2007 sept homicides sur dix attribués à la criminalité organisée se sont concentrés dans quatre-vingt-dix municipalités du pays ce qui suggère que la violence est localisée dans certaines régions du pays<sup>1</sup>. En 2010, 70% des homicides attribués à la criminalité organisée se sont concentrés dans les États du Chihuahua (29%), Sinaloa (12%), Tamaulipas (8%), Guerrero (7%), (Durango 6%), État de Mexico (4%) et Nuevo León (4%). La région Nord du pays a été le théâtre d'environ 71% des homicides perpétrés par les membres de la criminalité organisée.

Finalement, comme nous l'avons mentionné antérieurement, les groupes du crime organisé ont diversifié leurs activités et s'attaquent désormais à la production d'hydrocarbures et de minerais de fer. Ainsi, les États de Tabasco, de Veracruz et de Tamaulipas, situés sur la façade maritime du Golfe du Mexique, et zone d'influence des *Zetas* et du *Cartel del Golfo*, figurent parmi les plus affectés par le « bunkering » (vol de pétrole). Selon des données officielles dévoilées par PEMEX, entre 2009 et 2014, plus de mille trois cents prises clandestines ont été détectées dans les principaux oléoducs du pays. Plus de treize millions de barils de pétrole ont également été volés entre 2009 et 2012<sup>2</sup>. Ces activités illégales représenteraient un coût pour la compagnie estimé à environ 2.98 % total des ventes de l'entreprise en 2013<sup>3</sup>.

Les États du Nord de Nuevo León, Coahuila, Sinaloa et Sonora, ainsi que ceux de Jalisco et de Mexico, situés au centre-ouest, sont également affectés par ces activités. En outre, des

---

<sup>1</sup> POIRÉ, *Op. Cit.*

<sup>2</sup> *Staff Oil Magazine* (20 février 2015). Perte PEMEX 46 mmdp en robo de combustible. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.oilandgasmagazine.com.mx/2015/02/pierde-pemex-46-mmdp-en-robo-de-combustible/>

<sup>3</sup> *Ibidem.*

cas de vente de pétrole de contrebande aux États-Unis ont également été signalés par PEMEX, qui a récemment demandé au gouvernement étasunien de poursuivre quatorze entreprises soupçonnées d'avoir acheté des hydrocarbures volés dans le gisement mexicain de Burgos (Nord-est)<sup>1</sup>.

Pour faire face à ces délits, le gouvernement mexicain a décidé de créer le 14 mars 2014 une *Subdirección de Salvaguardia Estratégica* – SSE [Sous-direction de Garantie Stratégique]. Créée dans le cadre de la Politique de Sécurité Nationale et du PSN (cf. supra), cette sous-direction est chargée de veiller à la sûreté des installations et des biens de la compagnie, notamment en matière de vol, de sabotage et de terrorisme. Le général Eduardo León Trawitz, proche du président Peña Nieto, a été nommé comme responsable de la sous-direction pour faciliter l'échange d'informations stratégiques avec le SEDENA<sup>2</sup>. Comme nous l'avons vu plus haut, la protection des installations stratégiques est une fonction du SEDENA en vertu du PSDN et du PSN (cf. supra).

Enfin, rappelons que le législateur mexicain a élargi le champ d'application de la LFDO à l'extraction illégale d'hydrocarbures en vertu de la promulgation de la *Ley Federal para Prevenir y Sancionar Delitos Cometidos en Materia de Hidrocarburos* [Loi Fédérale pour la prévention et la sanction de délits en matière d'hydrocarbures] du 12 janvier 2016. (Cf. supra, introduction).

D'autres secteurs comme ceux de la construction et l'extraction minière ont également été affectés par la diversification des activités des groupes criminels. Les entreprises de la construction mexicaines ICA, *Grupo Carso* et CEMEX (leader mondial en production de ciment), ont annoncé qu'elles étaient victimes d'extorsion et d'enlèvement de leurs cadres par différents groupes criminels. En effet, ces entreprises ont déposé auprès des autorités locales de Mexico, Oaxaca, Monterrey et Acapulco plusieurs plaintes pour extorsion et enlèvement du personnel. Selon les porte-paroles de ces entreprises, les criminels contrôlent la gestion de projets et le département de ressources humaines.

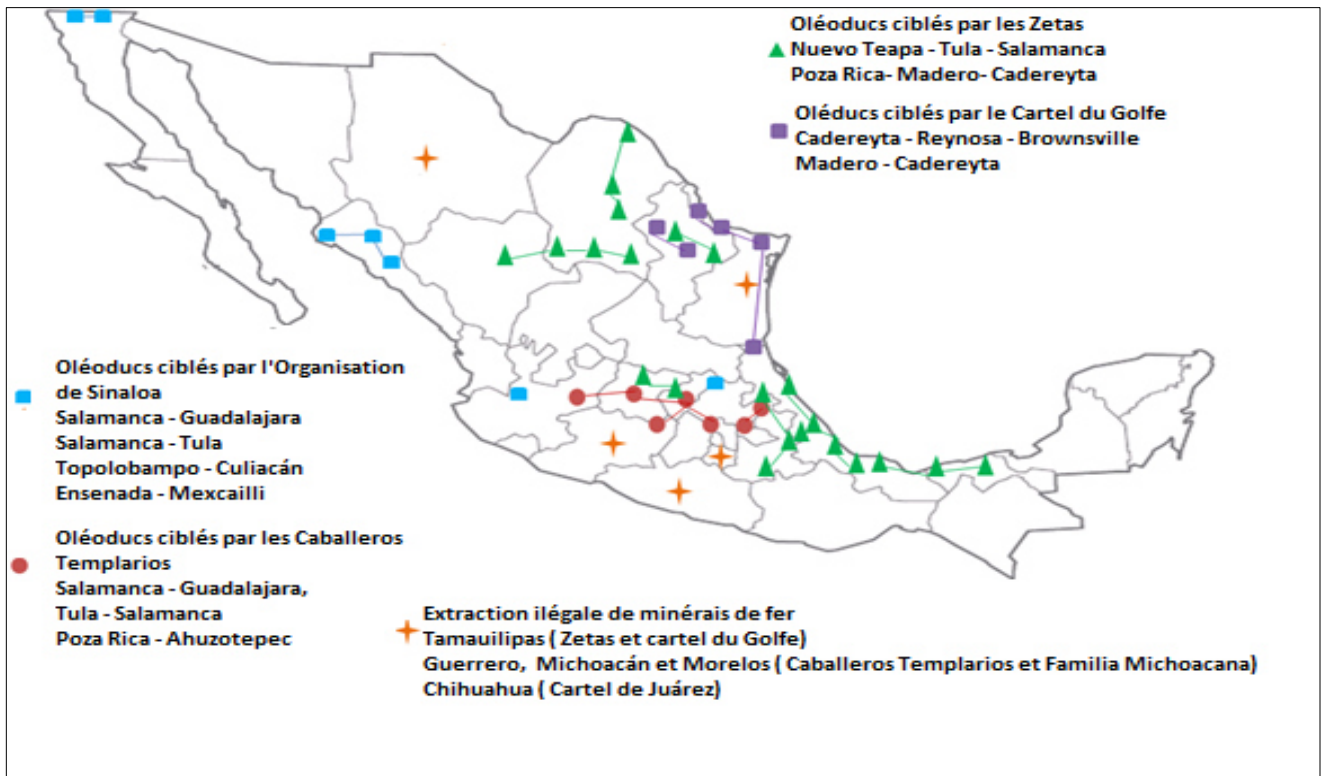
La carte 14 montre les différents oléoducs et mines ciblés par les groupes de la délinquance organisée.

---

<sup>1</sup> GUERRERO-GUTIERREZ (2011), *Op.Cit.*

<sup>2</sup> *Staff Oil Magazine* (6 avril 2015). La Subdirección de Salvaguardia Estratégica de PEMEX. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.oilandgasmagazine.com.mx/2015/04/la-subdireccion-de-salvaguardia-estrategica-de-pemex/>





Carte 15. Principaux oléoducs et mines ciblés par les groupes de la délinquance organisée  
 Source : Élaboration personnelle.

Ces activités illicites ont une répercussion sur l'économie régionale et PEMEX, la plus grande compagnie nationale. De ce point de vue, les conséquences de l'insécurité publique vont au-delà de l'affectation de l'État de Droit et de l'ordre public car elles représentent des lourdes pertes économiques et sociales pour l'État mexicain, notamment en raison des ressources fédérales investies dans les institutions chargées de la *Seguridad Pública*. Le capitaine de Navire Genaro García Wong signale que « *l'insécurité publique perturbe la Seguridad Nacional car elle se répercute sur les champs politique, économique, social et militaire du pouvoir national* »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous traduisons. GARCÍA WONG, Genaro, (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Costo de la inseguridad pública en México y su perturbación a la seguridad nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), juillet – septembre 2012, No. 3. pp. 6 -14.

### ***Sous-section 3. La « guerre contre le narcotrafic et le crime organisé » : quel type de conflit ?***

Le narcotrafic représente une menace à la *Seguridad Nacional/Seguridad Interior* dans la pensée des décideurs politiques et des militaires mexicains ce qui justifie, de leur point de vue, la stratégie militaire contre le crime organisé et le narcotrafic<sup>1</sup>. Cependant, dans le domaine universitaire, le déploiement de FAM et de la *Marina* dans le cadre de ladite « guerre contre le crime organisé et le narcotrafic » a entraîné un intense débat sur la légitimité de cette stratégie.

À l'égard de la situation sécuritaire mexicaine, certains analystes comme la spécialiste colombienne Diana Patricia Arias Henao, se sont prononcés pour la catégoriser comme un conflit armé interne, notamment en faisant allusion à l'article 3 commun aux *Conventions de Genève* de 1949 qui définit un conflit armé non-international comme celui qui oppose les forces gouvernementales à des groupes armés non-gouvernementaux ou des groupes armés entre eux. Dans son étude, elle soutient que les autorités mexicaines livrent un conflit armé interne dans le cadre de la « guerre contre les drogues » qu'elles ne reconnaissent pas, notamment en raison des conséquences politiques que cela impliquerait<sup>2</sup>. En effet, ces conflits sont marqués par une très forte asymétrie politique, juridique et militaire car les affrontements opposent, d'un côté, l'appareil étatique de maintien de l'ordre intérieur et de l'ordre public et, de l'autre, des individus ou des groupes armés organisés, souvent considérés comme criminels par le droit national.

La qualification d'un conflit armé interne pose de nombreuses questions autant politiques que juridiques car l'État dont l'autorité et la souveraineté sont remis en cause est réticent à reconnaître le statut d'ennemi à ceux qui menacent son pouvoir, surtout si ces derniers constituent des groupes criminels. Le plus souvent, l'argument invoqué par l'État concerné est l'existence d'une situation de trouble à l'ordre public ou à l'ordre intérieur lui permettant juridiquement de criminaliser l'action des groupes d'opposition armés et de

---

<sup>1</sup> GUZMÁN GIADANS, Juan Carlos (Lieutenant – Colonel de l'Armée Mexicaine – SEDENA), « *El narcotráfico y la seguridad nacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 6, août 2010, pp. 15 – 18.

<sup>2</sup> ARIAS HENAO, Diana Patricia, « *La Lucha armada contra el narcotráfico en Colombia y México: Un análisis a la luz del Artículo 3 Común a los Convenios de Ginebra* », Escuela Superior de Guerra de Colombia, Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, Vol. 8 No.2 Edición No. 16, Novembre 2013, pp. 45 -57.

mobiliser tout l'appareil sécuritaire et militaire au nom du maintien de l'ordre intérieur ou de la *Seguridad Nacional*.

Pour qu'une situation de trouble à l'ordre intérieur puisse se considérer comme un conflit armé interne elle doit remplir certains critères. Il convient de rappeler la définition de conflit armé interne pour analyser la situation mexicaine. Ainsi, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie – TPIY a décrété qu'« *un conflit armé existe lorsqu'il y a le recours à la force armée entre États ou un conflit armé prolongé entre les autorités gouvernementales et des groupes armés organisés ou entre de tels groupes au sein d'un État* »<sup>1</sup>. Cette définition, adoptée à la suite de l'affaire Tadic du 2 octobre 1995 et connue comme formule TADIC, établit deux critères pour l'existence d'un conflit armé interne : l'intensité des affrontements et l'organisation des groupes armés.

Pour juger de cette intensité, le TPIY a examiné la gravité des affrontements et leur propagation sur le territoire, leur prolongation dans le temps, l'armement de deux parties au conflit et la mobilisation des forces étatiques. Le tribunal a pris également en compte le nombre de victimes tuées lors des affrontements ainsi que le nombre de civils déplacés des zones de combat. Selon une étude menée par les universitaires Sebastián Albuja et Laura Rubio, les affrontements entre les forces de l'ordre et les groupes criminels et entre ceux-ci ont provoqué des nombreux déplacements de population. En 2011, plus de trois cent mille personnes ont été déplacées en raison de la violence<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les facteurs d'organisation des groupes armés le tribunal reconnaît plusieurs facteurs indicatifs du niveau d'organisation. Ainsi, l'existence d'une structure de commandement, de règles de discipline interne, la capacité à mener des opérations militaires de façon organisée, le niveau d'organisation logistique, l'approvisionnement d'armes lourdes et la capacité de négocier des accords de cessez-le-feu, sont parmi les principaux indicateurs du niveau d'organisation d'un groupe armé<sup>3</sup>. Si ses conditions de violence ne sont pas remplies, une situation de violence ou de trouble à l'ordre intérieur ne peut pas se définir comme un conflit armé interne à l'égard du Droit International. À la lumière de ces

---

<sup>1</sup> Nous traduisons. ROCHA HERRERA, Mónica « *La fórmula Tadic (Tribunal Penal Internacional para la antigua Yugoslavia) y su aplicación en caso de conflictos armados de carácter no internacional* » Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 3, novembre 2009, pp. 14 – 23.

<sup>2</sup> Voir ALBUJA, Sebastián et RUBIO DIAZ-LEAL, Laura, « *Los olvidados de la guerra contra el narcotráfico en México : Los desplazados internos* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 11, No.4, octobre – décembre 2011, pp. 23 – 31.

<sup>3</sup> TARDIF, Eric. « *La privatización del uso de la fuerza: ¿Remedio o padecimiento?* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 11, No. 4, octobre – décembre 2011, pp. 63 – 71.

raisonnements nous pouvons nous poser la question suivante : ladite guerre contre le narcotrafic et le crime organisé peut-elle être reconnue dans la catégorie de conflit armé ?

Techniquement, les éléments du premier critère sont tous présents à l'exception de la capacité des groupes du crime organisé à négocier des accords de cessez-le-feu avec l'État, au moins publiquement. Toutefois, l'organisation de ces groupes ne répond pas à plusieurs critères établis par le tribunal. En effet, s'ils sont lourdement armés et possèdent la capacité de mener des opérations militaires, dans de nombreux cas leur structure de commandement n'est pas unifiée et une fois leur leader capturé ou neutralisé des luttes intestines ont lieu pour occuper ce vide. À cela s'ajoute que leur nature est purement criminelle et ne répond pas à une idéologie politique (bien que dans de nombreux cas ils constituent un acteur social important).

Dans le milieu militaire mexicain, outre la menace à la *Seguridad Nacional/Interior*, la situation peut également être analysée selon le concept de la *Guerre asymétrique*, qui a obligé les militaires à repenser leurs doctrines conventionnelles. Selon l'universitaire colombien Manfred Grautoff, la *Guerre asymétrique* possède deux grandes caractéristiques. La première consiste à affaiblir un adversaire supérieur en capacité de feu et de réponse à travers des actions focalisées sur la population pour neutraliser le pouvoir militaire de l'adversaire. La deuxième vise à profiter des libertés garanties par le système démocratique pour délégitimer le gouvernement en le forçant à employer sa force militaire de façon irrégulière ce qui remet en question sa politique vis-à-vis de la population<sup>1</sup>. De ce point de vue, le général José Francisco Terán signale que « *actuellement, les groupes de la criminalité organisée ont employé au maximum les groupes de défense des Droits de l'Homme afin d'exhiber les failles légales de la conduite des forces armées dans le soutien des forces de police ou agents du ministère public tout en cherchant la spéculation afin de réduire la pression contre leurs structures délictueuses et leurs négoce internationaux* »<sup>2</sup>.

Par ailleurs, les meurtres et les actions offensives perpétrés par les membres du crime organisé, particulièrement par les narcotrafiquants, ont souvent été considérés par certains analystes étasuniens, comme étant des actes terroristes. En effet, à l'occasion de l'assassinat

---

<sup>1</sup> GRAUTOFF LAVERDE, Enrique, « *De Clausewitz a la Guerra Asimétrica : Una aproximacion empirica* », Revista de Relaciones Internacionales, Estrategia y Seguridad, Vol. 2, No 1, 2007. [En ligne]. Disponible sur : <https://revistas.unimilitar.edu.co/index.php/ries/article/view/194/2331>

<sup>2</sup> Nous traduisons. TERÁN VALLE, Francisco (Général de Brigade de l'Armée mexicaine), « *Los conflictos asimétricos y sus repercusiones en la Seguridad Nacional de México* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 15, pp. 10 – 13.

de trois membres du service consulaire des États-Unis à Ciudad Juárez en mars 2010 le *US Department of State* a exprimé dans son rapport annuel sa préoccupation vis-à-vis des « *techniques terroristes des cartels de la drogue au Mexique qui représentent une menace à la sécurité nationale des États-Unis* »<sup>1</sup>. Dans la doctrine militaire mexicaine le terrorisme est défini comme :

« *L'ensemble d'actions de violence physique ou psychologique qui vont de la simple menace à l'assassinat [...] il s'agit d'une activité qui peut être effectuée par des éléments bien entraînés et comme complément à une action subversive ou bien comme une activité indépendante. Par ses caractéristiques, le terrorisme altère l'ordre public de façon progressive [...] Il existe différents types de terrorisme selon leurs objectifs : politique, économique, idéologique et celui effectué par des groupes délictueux [...] l'objectif principal du terrorisme est de créer une atmosphère d'inquiétude et d'insécurité à travers la réalisation d'actes violents dirigés à l'encontre d'une personne, groupe, organisation ou autorité* »<sup>2</sup>.

D'un autre côté, la discussion pourrait avoir des fondements légaux puisque la *Ley Federal Contra la Delincuencia Organizada*- LFDO (article 2) catégorise le terrorisme comme un délit fédéral. Pour qu'il existe, le *Código Penal Federal* – CPF (article 139) prévoit « *l'existence d'actes violents contre les personnes et les services publics ayant pour objectif d'inspirer la terreur au sein de la population pour porter atteinte à la sécurité nationale ou contraindre les autorités à prendre une détermination* ». De ce fait, selon ces différents instruments normatifs, le terrorisme constitue un délit contre la *Seguridad Nacional* et perpétré par la délinquance organisée. Si ses actes n'ont pas une motivation idéologique ou religieuse l'effet sur la population est celui du terrorisme. S'agit-il de groupes criminels qui commettent le délit du terrorisme ou des groupes terroristes ? Accepter que ces actes soient des actes terroristes implique un coût politique très élevé pour le gouvernement. La réponse à cette question soulève plusieurs problématiques d'ordre juridique et politique, notamment pour les autorités chargées de la *Seguridad Pública* et la *Seguridad Nacional*. Selon le lieutenant-colonel Edgar Araujo l'attribution de la catégorie

---

<sup>1</sup>Nous traduisons. ARAUJO FLORES, Edgar (Lieutenant-Colonel de l'Armée mexicaine – SEDENA), « *¿Narcoterrorismo o carteles del narcotráfico realizando actos de terrorismo?* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 6, août 2010, p. 19.

<sup>2</sup>Nous traduisons. *Ibidem.*, p. 22.

« d'actes terroristes » à certains délits perpétrés par la délinquance organisée pourrait donner plus de certitude aux autorités responsables de la sécurité et de la justice<sup>1</sup>.

Enfin, une question se pose : est-ce que la violence organisée de l'État et du crime organisé/narcotrafic constitue une nouvelle approche de l'usage de la force ? Ceci pourrait constituer un nouveau paradigme sur l'usage de la force par ces groupes armés, y compris l'État dans sa conduite contre ces derniers. Pourrons-nous parler dans l'avenir d'un conflit armé intraétatique ou de guerres criminelles ?

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*



# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES GÉNÉRAUX

- ABOITES AGUILAR, Luis. *El último tramo, 1929-2000*, in TORRES RODRIGUEZ, Alberto (Dir.), *Nueva Historia mínima de México Ilustrada*. México, El Colegio de México, 2008.
- BATAILLON, Claude, DELER, Jean-Paul et THÉRY, Hervé. *Géographie universelle, Amérique latine*. Paris, Hachette/Reclus, 1991, pp. 480
- BRADING, D.A. *Caudillo and Peasant in the Mexican Revolution*. Londres, Cambridge Latin American Studies, 1978.
- BAUGNET, Lucy. *L'identité sociale*. Dunod, Paris, 1998.
- BRIDET, Eric. Corée du Sud. Économie sociale et société civile. Éditions L'Harmattan, Mars 2003.
- COCKCROFT, James D. *América Latina y Estados Unidos: Historia y política país por país*. Siglo XXI editores, México, 2001.
- FUENTES, Carlos. *La Muerte de Artemio Cruz*. Alfaguara, México, 2007.
- HEWITT, Christopher. *Political Violence and Terrorism in modern America: A Chronology*. Preager Security International, États-Unis, 2005.
- JACKSON, Robert. « *Quasi-estates: Sovereignty, international relations and third world* », in *Cambridge studies in international relations*, Vol 12, 1990, pp. 21-25.
- KATZ, Friedrich. *Riot, Rebellion and Revolution: Rural Social Conflict in Mexico*. Princeton University Press, 1985.
- LAFAYE, Claudette. *Sociologie des organisations*. Nathan, Paris, 1996.
- LÓPEZ, Héctor F. *Diccionario (geográfico, histórico, biográfico y lingüístico) del Estado de Guerrero*, Boletín Bibliográfico de Antropología Americana, XV (I), 1952-1953, pp. 233-289
- MEYER, Lorenzo. *Historia de la Revolución Mexicana. Los conflictos sociales y los gobiernos del Maximato (1928-1934)*, El Colegio de México, .1980 México, *La segunda muerte de la Revolución Mexicana*, Cal y Arena Editores, México, 1992.



- PAZ, Octavio. *El ogro filantrópico*. Fondo de Cultura Económica, Tomo I *El peregrino en su patria. Historia y política de México*. Volumen 2. México 1989.
- PONIATOWSKA, Elena. *Noche de Tlatelolco. Testimonios de historia oral*. México, Ediciones Era, serie Biblioteca Era, 1971.
- WEBER, Marx.  
*Le savant et le politique*, CPI Bussière, mars 2012.  
*Économie et société : Les catégories de la sociologie*. Collection Évolution, Éditeur Pocket, 2003.
- VAZQUEZ, Josefina. *De la Independencia a la consolidación republicana*, in TORRES RODRIGUEZ, Alberto (Dir.), *Nueva Historia mínima de México Ilustrada*. México, El Colegio de México, 2008.
- VAYSSIERE, Pierre. *Les révolutions d'Amérique latine*. France, Éditions du Seuil, 2001.
- VIERA, Gilberto. « *Nueva etapa en la lucha del pueblo colombiano* », in Documentos Políticos, février- mars, 1965.
- ZAPATA, Francisco, « *Movimientos Sociales y Conflicto Laboral en el Siglo XX* » in BIZBERG, Ilán et ZAPATA, Francisco (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo VI. Movimientos Sociales*, El Colegio de México, México, 2010, pp. 61 – 92. [En ligne]. Disponible sur : <http://2010.colmex.mx/16tomos/VI.pdf>

## OUVRAGES SPÉCIALISÉS EN CRIMINALITÉ ORGANISÉE, NARCOTRAFIC ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

### *Ouvrages*

- ANDREAS, Peter. *Smuggler Nation: How illicit trade made America*. New York, Oxford University Press, 2013.
- ASTORGA, Luis.  
*Drogas sin Fronteras: Los Expedientes de una guerra permanente*, México City, Grijalbo, 2003.  
*El Siglo de las Drogas. El narcotráfico, del Porfiriato al nuevo milenio*. Plaza y Janes, Mexico, 2005.  
*The Field of Drug Trafficking in Mexico*, in Chistian Geffray et al., *Globalisation, Drugs and Criminalisation*.  
*Traficantes de Drogas, politicos y policias en el siglo XX mexicano* » in LOMNITZ, Claudio. *Vicios Públicos y Virtudes Privadas : La Corrupción en México*, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, Ed. Miguel Ángel Porrúa, 2000, p. 178.
- BETANCOURT, Dario et GARCIA, Martha. *Contrabandistas, marimberos y mafiosos. Historia social de la mafia en Colombia (1965-1992)*, Bogotá, Tercer Mundo Editores, 1994. p. 50.
- BLANCORNELAS, Jesús. *El Cártel. Los Arrellano Félix: la mafia más poderosa en la historia de América Latina*. Random House Mondadori, Debolsillo, México. 2006.
- BUENDÍA, Manuel. *La CIA en México*. Mexico, Cal y Arena, 1988.
- BUSCAGLIA, Edgardo.  
*Vacios de poder en México: Cómo combatir la delincuencia organizada*. Editorial Debate, México, 2013.  
*Lavado de dinero y corrupción política: El arte de la delincuencia internacional*. Editorial Debate, México, 2015.
- CHABAT, Jorge. « *La respuesta del gobierno de Felipe Calderón al desafío del narcotráfico: entre lo malo y lo peor* » in Arturo ALVARADO et Mónica SERRANO (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010, p.27.
- CHEPESIUK, Ron. *The War on Drugs: An International Encyclopedia*. ABC –CLIO, Inc, 1999.
- ENCISO, Froylán. « *Los Fracazos del chantaje. Régimen de prohibición de drogas y narcotráfico* » in Arturo Alvarado et Mónica Serrano (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010.

- FERNÁNDEZ ANDRADE, Elsa María. *El Narcotráfico y la descomposición política y social: el caso de Colombia*. Plaza y Valdez, México, 2002.
- FOX, Stephen. *Blood and power. Organized crime in twentieth century America*. New York, Penguin Books, 1990.
- GAMBETA, Diego. *La Mafia Siciliana. El negocio de la protección privada*. Fondo de Cultura Económica, México. 2010.
- GARCÍA LOZANO, Antonio. *La fuerza de las instituciones. Poder, justicia y seguridad pública en México*. Ed. Ariel, Mexico, 2001.
- GOOTENBERG, Paul. *Andean Cocaine. The making of a Global Drug*. The University of North Carolina Press, 2008.
- GRILLO, Ioan. *El Narco: Inside Mexico's criminal insurgency*. Bloomsbury Press, USA. 2011.
- GRANADOS CHAPA, Miguel Ángel. *El primer asesinato de la narcopolítica en México*. Grijalbo, Mexico, 2012.
- HEWITT, Christopher. *Political Violence and Terrorism in modern America: A Chronology*. Praeger Security International, États-Unis, 2005.
- LA BOTZ, Dan. *Democracy in Mexico: Peasant rebellion and political reform*. Boston, MA: South End Press, 1995.
- LERNER, Michael A. *Dry Manhattan: Prohibition in New York City*. Cambridge, M.A: Harvard University Press, 2007.
- MAIHOLD, Gunther et JOST, Stefan (Éditeurs). *El narcotráfico y su combate: Sus efectos sobre las relaciones internacionales*. Konrad Adenauer Stiftung, Catedra Humboldt. Editores e Impresores Profesionales EDIMPRO, S.A. de C.V. México, 2014.
- MENZEL, Sewall H. *Implementing the U.S Anti-Drug Policy in the North Andes Colombia*. University Press of America, Inc, 1997.
- MOINET, Bernanrd. *Opium Rouge*, Éditions France-Empire, Paris, 1991.
- NAVARRO, Aaron. *Political Intelligence and the Creation of Modern Mexico, 1938–1954*. University Park: Pennsylvania State University Press. 2010.
- OSORNO, Diego Enrique.  
*El Cártel de Sinaloa. Una historia del uso político del narco*, Random House Mondadori, México, 2009.  
*La guerra de los Zetas: viaje por la frontera de la necropolítica*, Grijalbo, México, 2012.

- PALACIOS, Marco et Serrano, Mónica. *Colombia y México: Las Violencias del Narcotráfico*, in Alvarado, Arturo et Serrano, Mónica (Dir). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010.
- PAOLI, Letizia. *The decline of the Italian Mafia*, in D. Siegel et H. Nelen (Eds.), *Organized Crime: Culture, Markets and Policies*, 2008.
- PIZARRO LEONGÓMEZ, Eduardo. *Una democracia asediada. Balance y perspectivas del conflicto armado en Colombia*. Bogotá, Grupo Editorial Norma, mars 2004.
- ROBLES, Pablo. *Los Plateados de Tierra Caliente*. México, Premia Editora S.A., 1982
- RUFIN, Jean Christophe et Jean, François (éd.). *Les économies de guerre dans les conflits internes*. Paris, Hachette, 1996.
- SAINT-VICTOR, Jacques. *Un pouvoir invisible : Les mafias et la société démocratique (XIXe-XXIe siècles)*, Gallimard, 2012.
- VALDÉS CASTELLANOS, Guillermo. *Historia del narcotráfico en México*. Editorial Aguilar, México, Août 2013.
- VARESE, Federico.  
*Mafias on the move: How organized crime conquers new territories*. Princeton University Press, New Jersey, 2011.  
*Organized Crime. Critical Concepts in Criminology*. New York, Routledge, 2010.
- WATT, Peter et ZEPEDA, Roberto. *Drug War Mexico: Politics, Neoliberalism and Violence in the New Narcoeconomy*. London and New York, CPI Group (UK) ltd, 2012.
- WILLIAM O. Walker III. *Drug Control in the Americas*, University of New México Press, Albuquerque, 1981.
- WILSON, Eric (Dir.). *Government of Shadows: Parapolitics and Criminal Sovereignty*. Pluto Press, London, 2009.
- SCOTT DALE, Peter et MARSHALL, Jonathan. *Cocaine Politics: Drugs, Armies, and the CIA in Central America*, Berkley, University of California Press, 1998.
- SOMMIER, Isabelle. *Les mafias*. Ed. Montchrestien, Paris, 1998.
- SPECKMAN GUERRA, Elisa. *El Porfiriato*, in Torres Rodriguez, Alberto (Dir.), *Nueva Historia mínima de México Ilustrada*. México, El Colegio de México, 2008.
- SULLIVAN, John P. et BUNKER, Robert J. *Mexico's Criminal Insurgency*. Small Wars Journal – El Centro Anthology, Universe, États-Unis, 2012.
- TERRENCE. E. Poppa. *Drug Lord: The life and death of a Mexican kingpin*. Seattle, WA: Demand. 1998.

*Revue Foreign Affairs Latinoamérica – Mexique –*

- ALBUJA, Sebastián et RUBIO DÍAZ-LEAL Laura, « *Los olvidados de la guerra contra el narcotráfico en México: Los desplazados internos* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 11, No.4, octubre – décembre 2011, pp. 23 – 31.
- ANDREAS, Peter.  
« *El paraíso de los capos: Lo que nunca se ha dicho sobre Estados Unidos y la delincuencia internacional* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 13, No.3, juillet – septiembre 2013.
- ARDILA, Martha. « *Seguridad andina y política exterior colombiana* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 12, No. 1, janvier – mars 2012, pp. 10 – 18.
- ARNAUD, Roberto, « *¿Qué tienen en común Al Qaeda, el cártel de Medellín y Los Zetas?* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 13, No.4, octubre- diciembre 2013, pp. 24-29.
- BORDA, Sandra. « *¿Todo cambia para seguir igual?: La estrategia internacional y de seguridad en Colombia* », Vol. 12, No. 1, janvier – mars 2012, pp. 19 – 27.
- LOWENTHAL, Abraham F. « *Un desglose de “Latinoamérica”: Diferentes trayectorias, grupos emergentes y sus implicaciones* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 12, No. 1, janvier – mars 2012, pp. 47 – 57.
- LUCATELLO, Simone, « *Seguridad y desarrollo. Espacios ingobernables en Latinoamérica, entrevista con Antonio Mazzitelli* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 13, No.4, octubre- diciembre 2013, pp. 9-17.
- MASSE, Frédéric, « *¿Bandas criminales o neo paramilitares?* » Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 11, No. 2, avril – juin 2011, pp. 42 – 49.
- MUSSALI GALANTE, Rina « *Repensando la política sobre las drogas en Latinoamérica* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 13, No. 4, octubre- diciembre 2013, pp. 2 – 8.
- TARDIF, Eric. « *La privatización del uso de la fuerza: ¿Remedio o padecimiento?* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 11, No. 4, octubre – diciembre 2011, pp. 63 – 71.
- THOUMI, E. Fransisco. « *Cómo avanzar en el debate mundial sobre las drogas: Un desafío amistoso al presidente Juan Manuel Santos* », Foreign Affairs Latinoamérica, Vol. 12, No. 1, janvier – mars 2012, pp. 28 – 37.

*Revue Nexos – Mexique –*

- ASTORGA, Luis. (2009, Août). « *Arqueología del narcotráfico (Julio1995-CRONICA)* », Nexos, No.211.
- DUDLEY, Steven et RIOS, Viridiana. (2013,1 Septembre). « *La Marca Zeta* », Nexos. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=15461>
- ESCALANTE GONZALBO, Fernando. (2015,1 juillet). « *III. La vida sin “Don Porfirio”* », Nexos. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=25445>
- FALCO, Mathea. (2010, 5 mars). « *La política de EU hacia las drogas* », Nexos, [En ligne] Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=13657>
- GUERRERO-GUTIERREZ, Eduardo  
(1 février 2015). ¿Bajó la violencia?, *Nexos*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=24035>  
(1 janvier 2016). *La inseguridad 2013 – 2015. Nexos*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=27269>
- IBER, Patrick (1 avril, 2014) « *Paraíso de espías. La ciudad de México y la Guerra Fría* », Revista Nexos. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.nexos.com.mx/?p=20004#at\\_pco=jref-1.0&at\\_si=568b759811cacb91&at\\_ab=per-2&at\\_pos=0&at\\_tot=1](http://www.nexos.com.mx/?p=20004#at_pco=jref-1.0&at_si=568b759811cacb91&at_ab=per-2&at_pos=0&at_tot=1)
- LOMNITZ, Claudio. (1 Juillet 2015). «*II. Preguntas sobre el Porfiriato* », Nexos. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=25449>
- POIRÉ, Alejandro. (1 Février 2011). « *Los homicidios y la violencia del crimen organizado*», Nexos, [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=14126>
- TREJO, Guillermo et REY, Sandra (2015, 1 février), « *Municipios bajo fuego (1995-2014)* », Nexos. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=24024>
- VALDÉS CASTELLANOS, Guillermo.  
(2013, 1 Septembre). « *El nacimiento de un ejército criminal* », Nexos. [En ligne] Disponible sur: <http://www.nexos.com.mx/?p=15460>  
(2014, 25 février). « *El Chapo y el cambio de reglas* ». Nexos. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.nexos.com.mx/?p=19149>
- KNIGHT, Alan. (1 Août 2014). « *México y Europa, 1914 Escenarios de la Guerra total* », Nexos, No.440.

## Revues de Sciences Sociales

- ATEHORTÚA CRUZ, Adolfo León. « *Les organisations du trafic de drogues en Colombie* », Cultures & Conflits, 13 mars 2006. [En ligne]. Disponible en ligne : <http://conflits.revues.org/1061>
- BARRETO, Carlos Agustín. « *Los Plateados en Morelos: un ejemplo del bandolerismo en México durante el siglo XIX* », Takwá, No.11-12, printemps –automne 2007, pp. 105 -129.
- BRISCOE, Ivan et RODRIGUEZ PELLICER, Martin, « *Guatemala, La lógica del Estado mínimo* », Política Exterior, mars –avril 2011, pp. 162 – 172.
- CASTILLO TRONCOSO, A, « *Reseña de los archivos de la violencia de Sergio Aguayo Quesada*», Estudios Sociológicos, vol. XXIV, No. 70, Janvier – Avril, 2006, El Colegio de México, Mexico.
- CRAIG, R.B.  
« *Operation Intercept: The International Politics of Pressure* », in Review of Politics, Vol. 42, N°4, 1980.  
« *Operation Condor: Mexico's Antidrug Campaign Enters a New Era* », Journal of International Studies and World Affairs, vol.3 no. 22, 1980.
- ENCISO, Froylán, « *Régimen global de prohibición, actores criminalizados y la cultura del narcotráfico en México durante la década de 1970* », El Colegio de México, Foro internacional, Vol. XLIX, núm.3, Juillet – Septembre, 2009.
- FELBAB-BROWN, Vanda. « *Narco-belligerents Across the Globe: Lessons from Colombia for Afghanistan* », Working Paper 55/2009, Elcano Royal Institute, Madrid, pp. 15-16. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.realinstitutoelcano.org/wps/wcm/connect/da0e7a80401cec18ab82eb1ecbd00d37/WP55-2009\\_Felbab-Brown\\_Narco-belligerents\\_Lessons\\_Colombia\\_Afghanistan.pdf?MOD=AJPERES](http://www.realinstitutoelcano.org/wps/wcm/connect/da0e7a80401cec18ab82eb1ecbd00d37/WP55-2009_Felbab-Brown_Narco-belligerents_Lessons_Colombia_Afghanistan.pdf?MOD=AJPERES)
- FERNÁNDEZ VELÁZQUEZ, José Antonio, « *Breve historia social del narcotráfico en Sinaloa*», Revista Digital Universitaria, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), N° 8, Vol. 11, 01 Août 2010.
- GREEN, Marie Therese. « *Coverage and Application of the Organized Crime Control Act of 1970: The Anti-Racketeering Statue in Operation* », in Chicago-Kent Law Review, Vol. 53, Issue 2 Seventh Circuit Review, Octobre 1976.
- LABROUSSE, Alain. « *Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978 – 2002)* », Hérodote, 1/2004, No. 122, Géopolitique des drogues illicites, pp. 27 – 48. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2004-1-page-27.htm#no2>

- LE BILLON, Philippe. « *The Political Ecology of War: Natural Resources and Armed Conflicts* ». *Political Geography*, Vol. 20, No. 5, 2001.
- MAIHOLD, Günter, «*Las comunicaciones criminales : el caso de las narcomantas* », in AGUAYO QUEZADA, Sergio et BENÍTEZ MANAUT, Raúl (Editeurs), *Atlas de la Seguridad y la Defensa de México*, Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia A.C. (CASEDE), México, 2012.
- MONTERO MONEADA, Luis et PÉREZ, Liana. « *De Zetas a Maras. Concepciones de mafia y crimen organizado en América Latina* », *Revista de Relaciones Internacionales, Estrategia y Seguridad*, Vol. 8, No.1, Bogotá, janvier – juin 2013.[En ligne]. Disponible sur: [http://www.scielo.org.co/scielo.php?pid=S1909-30632013000100015&script=sci\\_arttext](http://www.scielo.org.co/scielo.php?pid=S1909-30632013000100015&script=sci_arttext)
- OJEDA, Mario. « *La realidad geopolítica de México* », *Foro Internacional*, Vol. 17, No. 1, juillet-septembre 1976, pp. 1-9. Disponible sur : [http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18\\_1/apache\\_media/JTJ3IQ7XKKD4YE\\_TUPKE4H7CNFL8M88.pdf](http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18_1/apache_media/JTJ3IQ7XKKD4YE_TUPKE4H7CNFL8M88.pdf)
- SOLIS GONZALES, José Luis, « *Neoliberalismo y crimen organizado en México: el surgimiento del estado narco* », *Frontera norte*, vol. 25, núm. 50, juillet – décembre 2013.
- STEINER, Claudia, « *Un bandolero para el recuerdo: Efraín González también conocido como el “Siete colores”* », *Antípoda* No. 2, janvier- juin 2006, pp. 229 -252.



## ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES, UNIVERSITÉS, INSTITUTS SPÉCIALISÉS ET THINK TANKS

### *Organisations Non Gouvernementales*

- Amnesty International (24 avril 2016). Mexique. Un nouveau rapport sur les disparitions d'Ayotzinapa montre la détermination du gouvernement à étouffer cette affaire. *Amnesty International* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.amnesty.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Mexique-Un-nouveau-rapport-sur-les-disparitions-Ayotzinapa-montre-la-détermination-du-gouvernement-e-18221>
- GUZMÁN, Diana E. et Uprimny Yepes, Rodrigo. « *Leyes de drogas y cárceles en América Latina: Políticas de drogas y situación carcelaria en Colombia* ». Document de travail. Washington Office on Latin America WOLA, mai 2008.
- International Crisis Group, « *Guatemala: Drug trafficking and violence. Latin American* », Rapport No. 48, 11 octobre 2011.

### *Organisations Internationales*

- International Narcotics Control Board (INCB). [En ligne]. Disponible sur : <https://www.incb.org/>
- Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC). *Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée et Protocoles s'y rapportant*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.unodc.org/pdf/cld/TOCebook-f.pdf>
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (2007). Bulletin des stupéfiants. *Un siècle de lutte contre la drogue, Vol LIX, No. 1 et 2*.
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (1964). *Bulletin on Narcotics – 1964 – Issue 3. Some aspects of narcotics control in Mexico*.
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (1949). *Bulletin on narcotics- 1949 - Issue 1. Opium production throughout the world*. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/bulletin/bulletin\\_1949-01-01\\_1.html](https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/bulletin/bulletin_1949-01-01_1.html)
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). *Convention du 26 juin 1936 pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19360036/198304010000/0.812.121.6.pdf>
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). *Bulletin on Narcotics – 1964 – Issue 3. Some aspects of narcotics control in Mexico*.

- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (2012). *Recueil d'affaires de criminalité organisée. Compilation d'affaires avec commentaires et enseignements tirés.*
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). (2007). *Bulletin des stupéfiants. Un siècle de lutte contre la drogue*, Vol LIX, No. 1 et 2.
- Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (UNODC) (Septembre 2012). *Delincuencia organizada transnacional en Centroamérica y el Caribe: Una evaluación de las amenazas*, Vienne.
- Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito (UNODD) (2013) *Informe mundial de Drogas*. [En ligne], Disponible sur : [http://www.unodc.org/unodc/secured/wdr/wdr2013/WDR2013\\_ExSummary\\_S.pdf](http://www.unodc.org/unodc/secured/wdr/wdr2013/WDR2013_ExSummary_S.pdf)
- Organisation des États Américains (OEA). 43 Assemblée Générale de l'Organisation des États Américains, Antigua, Guatemala, 7 juin 2013. [En ligne] Disponible sur : <http://www.oas.org/es/43ag/>.
- Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD) (2003). *El conflicto, callejón con salida. Informe Nacional de Desarrollo Humano para Colombia*.
- Secretaría General de la Organización de los Estados Americanos (OEA), Departamento de Seguridad Pública, « Définition y categorización de pandillas », Washington, 2007. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.oas.org/dsp/documentos/pandillas/informe.definicion.pandillas.pdf>

### ***Instituts Spécialisés et Universités***

- ATEHORTÚA CRUZ, Adolfo León et Rojas Rivera Diana M. « *El narcotráfico en Colombia. Pioneros y Capos* », Universidad del Valle –Ciudadela Universitaria Melendez Facultad de Humanidades – Departamento de Historia. [En ligne]. Disponible sur : [https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:z49\\_aHLif3AJ:https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4015471.pdf+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr](https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:z49_aHLif3AJ:https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4015471.pdf+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr)
- AUDA, Grégory « *Le crime organisé, une perception variable, un concept polémique* ». Institut National des Hautes Études de Sécurité, Cahiers de la Sécurité, No.7, *Les organisations criminelles, janvier-mars 2009*, pp. 21 – 22. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers\\_site/cahiers\\_secu/cs7.pdf](https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers_site/cahiers_secu/cs7.pdf)
- BASILIEN-GAINCHE, Marie-Laure. « *Forces armées, ordre intérieur, états d'exception en Colombie : une question de légitimité* » in Fregosi, Renée (Auteur). « *Armées et pouvoirs en Amérique latine* », Centre de recherche et de documentation sur les Amériques (CREDA) de l'Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine(IHEAL), IHEAL Editions, Paris.

- BENAVIDES VANEGAS, Farid Samir. « *Control penal del crimen organizado en Colombia (1980-2014)* », Friedrich Ebert Stiftung (FES) SEGURIDAD, análisis 1, 2015.
- BENÍTEZ MANAUT, Raul, « *Mexico- Colombia: U.S. Assistance and the fight against Organized crime* », in « *One goal, two struggles: Confronting Crime and Violence in Mexico and Colombia* », Wodrow Wilson Center Latin American Program, Washington, 2014, pp. 47 – 70.
- BELTRÁN ARDILA, Esperanza, ACEVEDO MERLANO, Álvaro, GONZALEZ MARTÍNEZ, Luis et SILVA VALLEJO, Fabio (Dir) « *Memorias de violencia: bonanza marimbera en la ciudad de Santa Marta durante la década del setenta al ochenta* », Grupo de Investigación sobre Oralidades, Narrativa Audiovisual y Cultura Popular en Caribe Colombiano, Universidad del Magdalena, 2012.
- BUITRAGO ARIAS, Juan Carlos. « *La politique du gouvernement colombien contre le trafic de drogue* », in « *Drogues et antidroguage en Colombie : Production et trafic illicites, conflit armé, interventions étatiques* », Institut National des Hautes Études de Sécurité, Les Cahiers de la sécurité, 59, 4<sup>ème</sup> trimestre 2005, pp. 149 – 168.
- CAJINA, Roberto. « *Centroamérica bajo asedio: narcotráfico y debilidades institucionales* », Instituto Español de Estudios Estratégicos IEEE, 20 octobre 2012.
- CHARRAS, Igor, « *L'État et les stupéfiants : archéologie d'une politique répressive* », Les cahiers de la Sécurité Intérieure, Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ). No. 32, 2<sup>e</sup> trimestre, 1998.
- DUFORT, Philippe, « *Paramilitarisme et sandale de la parapolitique en Colombie* », Centre d'Etudes internationales et Mondialisation, Université du Québec à Montréal, Observatoire des Amériques, La Chronique des Amériques, No. 17, octobre 2007, p. 2.
- DUCAN, Gustavo.  
« *Les seigneurs de la guerre à la conquête des villes de Colombie* », in « *Drogues et antidroguage en Colombie : Production et trafic illicites, conflit armé, interventions étatiques* », Institut National des Hautes Études de Sécurité, Les Cahiers de la sécurité, 59, 4<sup>ème</sup> trimestre 2005, pp. 63 - 86.
- FELBAB-BROWN: Vanda, « *Peña Nieto's Piñata: The Promise and Pitfalls of Mexico's New Security Policy against Organized Crime* », Latin American Initiative, Foreign Policy at Brookings, février 2013.
- HERNÁNDEZ MENDIETA, Erika María et ANDRADE CEBALLOS, Mario Felipe.  
« *Las Bandas Criminales Emergentes: La continuación de la violencia paramilitar en el Estado colombiano* », Revue Civilizar No. 01, Université Sergio Arboleda, Bogotá, Colombie, janvier – juin 2015, pp. 85 – 108. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.usergioarboleda.edu.co/civilizar\\_estudiantil\\_politica\\_y\\_relaciones\\_internacionales/edicion1/las-bandas-criminales-emergentes.pdf](http://www.usergioarboleda.edu.co/civilizar_estudiantil_politica_y_relaciones_internacionales/edicion1/las-bandas-criminales-emergentes.pdf)
- LEAL BUITRAGO, Francisco. « *Capítulo 5. Defensa y Seguridad Nacional en Colombia, 1958-1993* », in BUITRAGO Leal, Francisco et TOKATLIÁN, Juan Gabriel

- (Co). *Orden Mundial y Seguridad: Nuevos desafíos para Colombia y América Latina*. Instituto de estudios políticos y relaciones internacionales (IEPRI), Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, 1994.
- PRIETO, Carlos Andrés. « *Las Bacrim y el crimen organizado en Colombia* », Friedrich Ebert Stiftung (FES) SEGURIDAD, mars 2013.
  - RICO, Daniel M. « *Las dimensiones internacionales del crimen organizado en Colombia: Las BACRIM, sus rutas y refugios* » in Garzón, Juan Carlos (Ed), « *La diáspora criminal: La difusión transnacional del crimen organizado y cómo contener su expansión* », Woodrow Wilson Center Latin American Program, 2013, pp. 27-58.
  - SERVITJA ROCA, Xavier, « *El crimen organizado en México y el 'triángulo norte' durante el mandato de Felipe Calderón* », Instituto Español de Estudios Estratégicos IEEE ,11 décembre 2012.
  - TISSERON, Antonin (Lieutenant, Armée de terre française), « *L'emploi des forces armées colombiennes dans la lutte contre-narcotique* », Les cahiers de la recherche doctrinale, Centre de Doctrine d'Emploie des Forces (CDEF), 2010.
  - TRANSNATIONAL INSTITUTE. Drugs and Democracy. Discours du Président Juan Manuel Santos à New York le 2& avril 2016 lors de *Special Seesion of the General Assembly* de l'ONU. Disponible sur : <http://www.undrugcontrol.info/es/sala-de-prensa/ultimas-noticias/item/6877-la-onu-cerro-su-cumbre-dividida-sobre-el-fin-de-la-guerra-a-las-drogas>
  - VARGAS MEZA, RICARDO. « *Trafic de drogue et conflit armé en Colombie : une relation symbiotique ?* », in « *Drogues et antidroque en Colombie : Production et trafic illicites, conflit armé, interventions étatiques* », Institut National des Hautes Études de Sécurité, Les Cahiers de la sécurité, 59, 4<sup>ème</sup> trimestre 2005, pp. 39 - 62.
  - VÁSQUEZ-TORRES, Henry. « *La delincuencia organizada transnacional en Colombia*», Dikaion, Universidad de la Sábana, Vol. 22, No.1, juin 2013.
  - RIZZUTO, Loretta, « *Les défis de la reconstruction de la paix en Amérique centrale face aux nouveaux conflits et aux nouveaux acteurs de la violence : l'exemple des gangs* » Irenees, Paris, 2008. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-analyse-906\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-906_fr.html)
  - WHEATLEY, Joseph « *Contre le crime organisé aux États-Unis : le RICO* ». Institut National des Hautes Études de Sécurité, Cahiers de la Sécurité, No.7, *Les organisations criminelles*, janvier-mars 2009, p. 153. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers\\_site/cahiers\\_secu/cs7.pdf](https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers_site/cahiers_secu/cs7.pdf)

## Think Tanks

- BAILEY, John. « *What can Mexico learn from Colombia to combat organized crime?* », in « *One goal, two struggles: Confronting Crime and Violence in Mexico and Colombia* », Woodrow Wilson Center Latin American Program, Washington, 2014, pp. 95- 106.
- BENÍTEZ MANAUT, Raul, « *Mexico- Colombia: U.S. Assistance and the fight against Organized crime* », in « *One goal, two struggles: Confronting Crime and Violence in Mexico and Colombia* », Woodrow Wilson Center Latin American Program, Washington, 2014, pp. 47 – 70.
- CAJIAO, Andrés et MARÍN CARVAJAL, Isabela. « *El ELN y la industria petrolera en: Ataques contra la infraestructura en Arauca* ». Fundación Ideas para la Paz (FIP). 4 mai 2015. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.ideaspaz.org/publications/posts/1144>
- ECHANDÍA CASTILLA, Camilo.  
« *Auge y declive del Ejército de Liberación Nacional (ELN). Análisis de la evolución militar y territorial de cara a la negociación* », Fundación Ideas para la Paz (FIP), Serie Informes No.21, Bogotá novembre 2013.  
« *Narcotráfico: Génesis de los paramilitares y herencia de bandas criminales*», Fundación Ideas para la Paz (FIP), Serie Informes No.19, Bogotá enero 2013.
- GARZÓN VERGARA, Juan Carlos. «*Las bandas criminales. ¿Qué son y cómo debe de responder el Estado*». Fundación Ideas para la Paz (FIP), Bogotá, mars 2015. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ideaspaz.org/publications/posts/1141>
- LEÓN MANRÍQUEZ, José Luis. « *El tráfico de metanfetaminas: Asia-México-Estados Unidos* », in AGUAYO QUEZADA, Sergio et BENITEZ MANAUT, Raúl (Editeurs), *Atlas de la Seguridad y la Defensa de México*, Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia A.C. (CASEDE), México, 2012, pp. 25- 29.
- LLORENTE, Maria Victoria et MCDERMOTT, Jeremy. « *Colombia's Lessons for Mexico* », in « *One goal, two struggles: Confronting Crime and Violence in Mexico and Colombia* », Woodrow Wilson Center Latin American Program, Washington, 2014, pp. 01- 46.
- PAUL, Chirstopher, et al,  
« *Mexico is not Colombia. Alternative historical analogies for responding to the challenge of violent drug-trafficking organizations* », RAND Corporation, National Security Research Division, 2014.  
« *The challenge of violent drug – trafficking organizations: An assessment of mexican security based on existing RAND research on urban unrest, insurgency and defense – sector reform* », RAND Corporation, National Security Research Division, 2011.
- MAZZITELLI, Antonio. « *Influencia de los cárteles mexicanos en Centroamérica* », in AGUAYO QUEZADA, Sergio et BENITEZ MANAUT, Raúl (Editeurs), *Atlas de la*

*Seguridad y la Defensa de México*, Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia A.C. (CASEDE), México, 2012, pp. 20-22.

- WEINBERGER, David, « *Le Venezuela : Un nouvel épicode du trafic régional et mondial de cocaïne* », *Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies* », No. 6, décembre 2013.

## CONFÉRENCES, THÈSES, PRESSE ET ENTRETIENS

### Conférences

- CERI : Centre de Recherches Internationales, Sciences Po Paris : CASTRO, Yerko (Universidad Iberoamericana, Mexique) et PEREZ HERRERO, Pedro (Université d'Alcalá, Espagne) : *Mexique : La crise radicale de la politique comme forme de gouvernement* : Conférence – débat, 31 mars 2016, Paris.
- COLMEX: El Colegio de México: CASTILLA CRAVIOTTO Menelich (Comissaire de la Policía Federal): « *Policía Federal ¿Qué es, que hace y cómo lo hace?* »: Séminaire « *Violencia y Paz* », 11 octobre 2016, México City. [En ligne]. Disponible sur : <http://violenciaypaz.colmex.mx/index.php/conferencias/2016/28-policia-federal>
- COLMEX: El Colegio de México: CAMACHO SOLÍS Manuel (sénateur): « *¿Influye el Congreso de la Unión en la seguridad nacional ?* », Séminaire « *Violencia y Paz* », 19 août 2014, Ciudad de México. [En ligne]. Disponible sur : <http://violenciaypaz.colmex.mx/index.php/conferencias/2014/sesion-11>
- COLMEX : El Colegio de México : MONDRAGON Y KALB, Manuel (ancien Comissioando Nacional de Seguridad) : « *La Comision Nacional de Seguridad y la Violencia Criminal en México* » : Séminaire « *Violencia y Paz* », 26 novembre 2013, México City. [En ligne]. Disponible sur : <http://violenciaypaz.colmex.mx/index.php/conferencias/2013/sesion-5> .
- COLMEX: El Colegio de México: MURILLO KARAM Jesús (ancien Procureur de Général de la République): « *La nueva PGR* »: Séminaire « *Violencia y Paz* », 13 août 2013, México City. [En ligne]; Disopnible sur : <http://violenciaypaz.colmex.mx/index.php/conferencias/2013/sesion-2>
- COLMEX: El Colegio de México et la Fondation Konrad Adenauer Stiftung: ISACSON Adam: *La iniciativa Mérida y sus alcances: Colloque international « El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales* », 17 et 18 novembre 2013, México City.
- COLMEX: El Colegio de México et Fondation Konrad Adenauer Stiftung: DE LEON Carmen Rosa: *CARSI y su impacto en la política pública regional: Colloque international « El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales* », 17 et 18 novembre 2013, México City.

- COLMEX: El Colegio de México et Fondation Konrad Adenauer Stiftung: CAJINA Roberto: *CARSI y el marco regional de cooperación en Centroamérica: Colloque international « El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales »*, 17 et 18 novembre 2013, México City.
- COLMEX: El Colegio de México et Fondation Konrad Adenauer Stiftung: BAGLEY Bruce: *¿Hacia una nueva geopolítica del narcotráfico? Narcotráfico y crimen organizado en las Américas: principales tendencias en el Siglo XXI: Colloque international « El narcotráfico y su combate: sus efectos sobre las relaciones internacionales »*, 17 et 18 novembre 2013, México City.
  
- IHEAL : Institut des Hautes Études sur l'Amérique latine : RIVELLOIS Jean : *Drogues et sociétés sur le continent Américain* : Conférence, 12 mai 2016, Paris.
  
- GUERRERO-GUTIERREZ, Eduardo, «*Security, drugs, and violence in Mexico: a survey* », 7th North American forum, Washington D.C, 2011.

### ***Thèses***

- *Concierto para delinquir y su impacto frente a la afectación del orden social: caso colombiano*. Universidad Libre, Facultad de Derecho y Ciencias Políticas, (Mémoire de recherche en Droit). [En ligne]. Disponible sur : <http://repository.unilibre.edu.co/bitstream/10901/5806/1/CabreraOtaloraMariaNelly2010.pdf>
  
- HERNÁNDEZ POTÓN, Ana Paula. (2010). *La legislación de drogas en México y su impacto en la situación carcelaria y los derechos humanos*. Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (Flasco) México D.F. (Mémoire de recherche de master Droit de l'Homme et Démocratie), promotion 2008-2010.
  
- LÓPEZ SALEME, Jose Antonio. (2013). *Del Concierto para delinquir*. Universidad Católica de Colombia, Facultad de Derecho (Mémoire de recherche en Droit pénal).

### ***Articles de presse***

- ASTORGA, Lucia (5 Juin 2013). Congreso hondureño aprueba creación de unidad de elite policial. *CB24TV*. [En ligne]. Disponible sur : <http://cb24.tv/congreso-hondureno-aprueba-creacion-de-unidad-de-elite-policial/>
  
- BEAUREGARD, Luis Pablo (2015, 15 novembre). Guerra generacional en el cartel de Sinaloa. *El país*. [En ligne]. Disponible sur :

[http://internacional.elpais.com/internacional/2015/07/18/actualidad/1437255814\\_237547.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2015/07/18/actualidad/1437255814_237547.html)

- BLASCO, Emili J. (2015, 20 mai). El numero dos venezolano, Cabello, envió droga a Europa vía España. *ABC internacional*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.abc.es/internacional/20150520/abci-diosdado-cabello-droga-201505192105.html>
- CASTILLO, Gustavo (2009, 11 novembre). Wilfredo Robledo Madrid será el nuevo titular de la Policía Federal. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2009/11/11/politica/016n2pol>
- CALDERÓN, Verónica et CHOUZA, Paula (2014, 14 mars). El narco cobraba el 10% del dinero federal enviado a Michoacán. *El país*. [En ligne]. Disponible sur : [http://internacional.elpais.com/internacional/2014/03/14/actualidad/1394762409\\_823220.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2014/03/14/actualidad/1394762409_823220.html)
- DE CÓRDOBA, José et FORERO, Juan (2015, 18 mai). Venezuelan Official's Suspected of Turning Country into Global Cocaine Hub. *The Wall Street Journal*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.wsj.com/articles/venezuelan-officials-suspected-of-turning-country-into-global-cocaine-hub-1431977784>
- DE LLANO, Pablo (2013, 3 avril). Naciones Unidas alerta del control criminal del territorio en México. *El país*. [En ligne]. Disponible sur : [http://internacional.elpais.com/internacional/2013/04/03/actualidad/1364952511\\_227396.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2013/04/03/actualidad/1364952511_227396.html)
- LAFUENTE, Daniel. (2015, 2 septembre). Colombia sufre una derrota diplomática en la crisis con Venezuela. *El país*. [En ligne]. Disponible sur : [http://internacional.elpais.com/internacional/2015/09/01/actualidad/1441131209\\_289207.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2015/09/01/actualidad/1441131209_289207.html)
- PARANAGUA, A. Paulo (2012, 4 mai). Les démons du Mexique, *Le Monde*. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/05/04/les-demons-du-mexique\\_1695312\\_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/05/04/les-demons-du-mexique_1695312_3222.html)
- PÉREZ SALAZAR, Juan Carlos (2015, 28 janvier). México: padres rechazan la “verdad histórica” de que los 43 estudiantes fueron asesinados. *BBC Mundo*. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.bbc.com/mundo/noticias/2015/01/150127\\_mexico\\_ayotzinapa\\_estudiantes\\_estan\\_muertos\\_jcps](http://www.bbc.com/mundo/noticias/2015/01/150127_mexico_ayotzinapa_estudiantes_estan_muertos_jcps)
- SIERRA, Luz Maria et DURAN, Jorge Luis (2004, 19 septembre). El cartel de Cali quedó sepultado en la historia criminal del país. *El tiempo*. [En ligne] Disponible sur : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1515935>
- *Staff Oil Magazine* (20 février 2015). Pierde PEMEX 46 mmdp en robo de combustible. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.oilandgasmagazine.com.mx/2015/02/pierde-pemex-46-mmdp-en-robo-de-combustible/>



- Staff Oil Magazine (6 avril 2015). La Subdirección de Salvaguardia Estratégica de PEMEX. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.oilandgasmagazine.com.mx/2015/04/la-subdireccion-de-salvaguardia-estrategica-de-pemex/>
- TREJO, Guillermo et REY, Sandra. (2015, 20 février). Municipios y crimen organizado en México, *El País*. [En ligne]. Disponible sur: [http://internacional.elpais.com/internacional/2015/02/20/actualidad/1424404906\\_886826.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2015/02/20/actualidad/1424404906_886826.html)
- ZARMEÑO, Jéssica (2013, 30 août). En Michoacán la alternancia propicia la violencia, asegura académico, CNN México. [En ligne] Disponible sur: <http://mexico.cnn.com/nacional/2013/08/30/en-michocan-la-alternancia-propicia-la-violencia-asegura-academico>
- (2005, 10 juin). Raúl Salinas: El hermano incómodo. *Proceso*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.proceso.com.mx/227516/raul-salinas-el-hermano-incomodo>
- (2012). Destruyen en Panamá 8 hectáreas de plantas de coca cerca de la frontera con Colombia. *La Información*. [En ligne]. Disponible sur: [http://noticias.lainformacion.com/policia-y-justicia/narcotrafico/destruyen-en-panama-8-hectareas-de-plantas-de-coca-cerca-de-frontera-colombia\\_xl5xEoPfNyW7M0WQ2Dqp12/](http://noticias.lainformacion.com/policia-y-justicia/narcotrafico/destruyen-en-panama-8-hectareas-de-plantas-de-coca-cerca-de-frontera-colombia_xl5xEoPfNyW7M0WQ2Dqp12/)

## Vidéos

- C-SPAN. (1989, 5 septembre). *President George Bush Addresses the Nation* [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://www.c-span.org/video/?8921-1/presidential-address-national-drug-policy>
- CORCUERA, Santiago (2015, 20 août). Ejército cierra filas sobre caso Ayotzinapa, CNN México. [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/videos/2015/08/20/el-ejercito-cierra-filas-so-bre-el-caso-ayotzinap>
- MURILLO Karam, Jesús (ancien procureur de la République du Mexique) (2014, 21 février). Templarios lograron manejo social: Procurador, CNN México [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/videos/2014/02/21/templarios-lograron-manejo-social-procurador>
- MONTALVO, Tania. (2012, 4 octobre). Zetas y 'El Chapo', combatidos en México, crecen en Centroamérica. Entretien avec Antonio Mazzitelli, CNN México [Vidéo en ligne]. Disponible sur : <http://mexico.cnn.com/mundo/2012/10/04/zetas-y-el-chapo-combatidos-en-mexico-crecen-en-centroamerica>

## *Entretiens*

- BORRERO MANSILLA, Armando. *Respuesta preguntas seguridad nacional en Colombia* [courrier électronique]. Destinataire : ORDÓÑEZ, Gustavo Eduardo. 23 octobre 2015. Communication personnelle.
- BORRERO MANSILLA, Armando, entretien, Bogotá 2 décembre 2015.
- MASSÉ, Frédéric, professeur à l'Universidad Externado de Colombia, directeur du Centro de Investigaciones y Proyectos Especiales (CIPE), Bogotá, 2 décembre 2015.
- RODIER, Alain. Chercheur au Centre Français de Recherche sur le Renseignement CF2R et ancien officier supérieur des services de renseignement français et expert en crime organisé transnational et terrorisme islamique. *Questions criminalité organisée* [courrier électronique]. Destinataire : ORDÓÑEZ Gustavo Eduardo. 8 novembre 2013. Communication personnelle.
- TORRES DEL RÍO, César. Expert en narcotrafic et *Seguridad Nacional*. Entretien à l'Universidad Javeriana de Bogotá, 5 décembre 2015.

## TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

### *Programmes de Defense et de Sécurité –Mexique et Colombie-*

- Centro de Investigación y Seguridad Nacional (CISEN). [En ligne]. Disponible sur : <http://www.cisen.gob.mx/snAmenazasRiesgos.html>
- Diario Oficial de la Federación (DOF). Acuerdo Secretarial 041 mediante el cual se crea el Batallón de Policía Naval, con sede en la Ciudad de México, dependiendo militar, operativa y administrativamente del Cuartel General del Alto Mando.[En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5428926&fecha=08/03/2016](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5428926&fecha=08/03/2016)
- Livre Blanc de la Défense et e la Sécurité nationale de 2008 repris en 2013. Centre des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur (CHEMI). Le Nouveau Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale, Journées d'Études et de Réflexion 2013 – 2014, Actes 21. [En ligne]. Disponible sur : [https://allchemi.eu/pluginfile.php/5714/mod\\_label/intro/Actes%2021%20Le%20nouveau%20Livre%20Blanc%20sur%20la%20d%C3%A9fense%20et%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20nationale.pdf](https://allchemi.eu/pluginfile.php/5714/mod_label/intro/Actes%2021%20Le%20nouveau%20Livre%20Blanc%20sur%20la%20d%C3%A9fense%20et%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20nationale.pdf)
- Ministerio de Defensa Nacional de Colombia (2003). *Política de Defensa y Seguridad Democrática (PDSD)*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.oas.org/csh/spanish/documentos/colombia.pdf>
- Ministerio de Defensa Nacional de Colombia (2007). *Política de Consolidación de la Seguridad Democrática (PCSD)*. [En ligne]. Disponible sur: [https://www.oas.org/dsp/documentos/politicas\\_publicas/colombia%202.pdf](https://www.oas.org/dsp/documentos/politicas_publicas/colombia%202.pdf)
- Ministerio de Defensa Nacional de Colombia (2015). *Política de Defensa y Seguridad*. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.google.fr/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=pol%C3%ADtica%20de%20defensa%20y%20seguridad%20democr%C3%A1tica>
- Plan Nacional de Desarrollo 1983 – 1988. [En ligne], Disponible sur : [http://dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=4805999&fecha=31/05/1983](http://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=4805999&fecha=31/05/1983)
- Plan Nacional de Desarrollo 1988 – 1994. [En ligne], Disponible sur : <http://ordenjuridico.gob.mx/Publicaciones/CDs2011/CDPaneacionD/pdf/PND%201989-1994.pdf>
- Plan Nacional de Desarrollo 1995 – 2000. [En ligne], Disponible sur : <http://zedillo.presidencia.gob.mx/pages/pnd.pdf>

- Plan Nacional de Desarrollo 2001 – 2006. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.sagarpa.gob.mx/ganaderia/publicaciones/lists/otros/attachments/4/pnd0106.pdf>
- Plan Nacional de Desarrollo 2007 – 2012. [En ligne]. Disponible sur : [http://pnd.calderon.presidencia.gob.mx/pdf/PND\\_2007-2012.pdf](http://pnd.calderon.presidencia.gob.mx/pdf/PND_2007-2012.pdf)
- Plan Nacional de Desarrollo 2013 – 2018. [En ligne]. Disponible sur : <http://pnd.gob.mx/>
- Programa para la Seguridad Nacional 2014 – 2018. Una política multidimensional para México en el siglo XXI. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5342824&fecha=30/04/2014](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5342824&fecha=30/04/2014)
- Secretaría de Marina (SEMAR). Programa Institucional de Desarrollo de la Secretaría de Marina 2001 – 2006. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.semar.gob.mx/informes/PID/PID%202001-2006%20SEMAR%20a%20rev%20oct05.pdf>
- Secretaría de Marina (SEMAR). Programa Sectorial de Marina 2007 – 2012. [En ligne]. Disponible sur : [http://dof.gob.mx/nota\\_detalle\\_popup.php?codigo=5028755](http://dof.gob.mx/nota_detalle_popup.php?codigo=5028755)
- Secretaría de Marina (SEMAR). Programa Sectorial de Marina 2013 – 2018. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.google.fr/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=programa%20sectorial%20de%20marina%202013>
- Secretaría de la Defensa Nacional (SEDENA). Programa de Operación y Desarrollo de la Secretaría de la Defensa Nacional 2001- 2006.
- Secretaría de la Defensa Nacional (SEDENA). Programa Sectorial de Defensa Nacional 2007 -2012. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.sedena.gob.mx/pdf/psdn.pdf>
- Secretaría de la Defensa Nacional (SEDENA). Programa Sectorial de Defensa Nacional 2013-2018. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.sedena.gob.mx/archivos/psdn\\_2013\\_2018.pdf](http://www.sedena.gob.mx/archivos/psdn_2013_2018.pdf)

## **Lois en matière de Defense et de Sécurité Nationale –Mexique, Guatemala et Argentine-**

- Article 249°. Constitución Política de la República de Guatemala. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.oas.org/juridico/MLA/sp/gtm/sp\\_gtm-int-text-const.pdf](http://www.oas.org/juridico/MLA/sp/gtm/sp_gtm-int-text-const.pdf)
- Article 71 du Reglamento interior de la SEGOB. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.asf.gob.mx/trans/informes/IR2008i/compila/compila/Reglamentosi/35RIS EGOB08.pdf>

- Decreto por el que se crea el Cuerpo Especial del Ejército y Fuerza Aérea denominado Cuerpo de Fuerzas de Apoyo Federal. 9 mai 2007. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=4987036&fecha=09/05/2007](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=4987036&fecha=09/05/2007)
- Homeland Security Act, 25 November 2002. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.dhs.gov/xlibrary/assets/hr\\_5005\\_enr.pdf](https://www.dhs.gov/xlibrary/assets/hr_5005_enr.pdf)
- Ley de Defensa Nacional de la República Argentina. [En ligne]. Disponible sur: <http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/20000-24999/20988/texact.htm>
- Ley de Seguridad Interior de la República Argentina. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.google.fr/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=ley%20de%20seguridad%20interior%20argentina%20pdf>
- Ley marco del Sistema Nacional de Seguridad. Ministère de Défense de la République du Guatemala. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.mindef.mil.gt/noticias/PDF/leyes%20y%20reglamentos/Ley%20Marco%200%20D018-2008.pdf>
- Ley Constitutiva del Ejército de Guatemala. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic2\\_gtm\\_decreto\\_72-90.pdf](http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic2_gtm_decreto_72-90.pdf)
- Ley General del Sistema Nacional de Seguridad Pública. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5076728&fecha=02/01/2009](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5076728&fecha=02/01/2009)
- Ley Orgánica de la Administración Pública Federal de 1976. Secretaría de Gobernación. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/loapf/LOAPF\\_orig\\_29dic76\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/loapf/LOAPF_orig_29dic76_ima.pdf)
- Ley Orgánica de la Armada de México, 30 décembre 2002. Cámara de diputados del H. Congreso de la Unión, Secretaría General, Secretaría de Servicios Parlamentarios. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/249.pdf>
- Ley Orgánica del Ejército Nacional du 15 mars 1926 (Mexique). Disponible sur : <http://www.dof.gob.mx/index.php?year=1926&month=3&day=15>
- Ley Orgánica del Ejército y Fuerza Aérea Mexicanos, 26 décembre 1986. Cámara de diputados del H. Congreso de la Unión, Secretaría General, Secretaría de Servicios Parlamentarios. [En ligne]. Disponible sur: [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/169\\_061114.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/169_061114.pdf)
- Ley Orgánica de la Secretaría de Seguridad Pública. Secretaría de Seguridad Pública (SPP). [En ligne]. Disponible sur : [http://www.ssp.df.gob.mx/ITFP/TransparenciaITFP/Articulo14/LeyOrganicadelaSSP\\_incD.pdf](http://www.ssp.df.gob.mx/ITFP/TransparenciaITFP/Articulo14/LeyOrganicadelaSSP_incD.pdf)

- Ley Orgánica del Ministerio Público Federal y Reglamentación de sus Funciones, 16 de diciembre de 1908. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ipesad.edu.mx/repositorio1/BG-B23-1.pdf.pdf>
- Ley de Policía Federal. Cámara de Diputados. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LPF.pdf>
- Ley de Policía Federal Preventiva de 1999. Poder Ejecutivo, Secretaría de Gobernación. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/abro/lpfp/LPFP\\_orig\\_04ene99.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/abro/lpfp/LPFP_orig_04ene99.pdf)
- Ley de Seguridad Nacional du Mexique du 31 janvier 2005. Cámara de diputados del H. Congreso de la Unión, Secretaría General, Secretaría de Servicios Parlamentarios. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LSegNac.pdf>
- Reglamento Interior de la Secretaria de Gobernación de 1973. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/153\\_30dic15.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/153_30dic15.pdf)
- Reformas al Reglamento de la Ley de la Policía Federal. Diario Oficial de la Federación. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5357363&fecha=22/08/2014](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5357363&fecha=22/08/2014)

### ***Sites Officiels Gouvernementaux***

- Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV). [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cesnav.edu.mx/estudios/b\\_seg\\_nal.html](http://www.cesnav.edu.mx/estudios/b_seg_nal.html)
- Colegio de Defensa Nacional (CODENAL). [En ligne]. Disponible sur : <http://codenal.sedena.gob.mx/boletin-miztli/pagina-boletines-nos-1-al-9>
- Comisión Nacional de Seguridad (CNS), Policia Federal, Division de Gendarmería. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cns.gob.mx/portalWebApp/wlp.c?\\_c=1f405](http://www.cns.gob.mx/portalWebApp/wlp.c?_c=1f405)
- Comisión Estatal de Seguridad Ciudadana. Gobierno del Estado de México. [En ligne]. Disponible sur : <http://ces.edomex.gob.mx/antecedentes>
- Doctorat en « Defensa y Seguridad Nacional » du SEMAR. Disponible sur : [http://www.cesnav.edu.mx/doctorado\\_site/plan\\_estudios.html](http://www.cesnav.edu.mx/doctorado_site/plan_estudios.html)
- Escuela de Inteligencia para la Seguridad Nacional (ESISEN). [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cisen.gob.mx/pdfs/acuerdo\\_escuela\\_inteligencia.pdf](http://www.cisen.gob.mx/pdfs/acuerdo_escuela_inteligencia.pdf)
- Instituto de Investigaciones Estratégicas de la Armada de México (ININVSTAM). [En ligne] Disponible sur : <http://www.cesnav.edu.mx/ININVESTAM/index.html>

- Presidencia de la Republica de Colombia. *Presidente Santos anuncio creacion del Consejo de Seguridad Nacional*. Semtembre 2010. [En ligne]. Disponible sur : [http://wsp.presidencia.gov.co/Prensa/2010/Septiembre/Paginas/20100917\\_11.aspx](http://wsp.presidencia.gov.co/Prensa/2010/Septiembre/Paginas/20100917_11.aspx)
- Procuraduría General de la Republica (PGR). *México y República Dominicana firman tratado en materia de extradición*, 23 juillet 2013. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.gob.mx/pgr/prensa/mexico-y-republica-dominicana-firman-tratado-en-materia-de-extradicion>
- Programme de la formation « *Seguridad Nacional e Internacional* » de l'UNAM. [En ligne]. Diponible sur : <http://www.acatlan.unam.mx/cursos-ec/5485/>
- Programme du « *Diplomado en Seguridad Nacional en México: Amenazas Asimétricas* » de l'ITAM. [En ligne]. Disponible sur: [http://www.desarrolloejecutivo.itam.mx/Temario/Diplomados/Seguridad\\_Nacional\\_en\\_Mexico\\_Amenazas\\_Asimetricas.pdf](http://www.desarrolloejecutivo.itam.mx/Temario/Diplomados/Seguridad_Nacional_en_Mexico_Amenazas_Asimetricas.pdf)
- Programme de l' «*Especialización en Inteligencia para la Seguridad Nacional* » de l'INAP. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.inap.mx/portal/images/pdf/enpg/cursos2016/especializainsegnac.pdf>
- HAYDN, Caitlin (2014, 10 février). NSC Staff, the Name is Back ! So long, NSS. *The White House*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/blog/2014/02/10/nsc-staff-name-back-so-long-nss>
- Office of the White House. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/administration/eop/nsc/transnational-crime>
- Site officiel de la Police Nationale française. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-Centrale-de-la-Police-Judiciaire/Lutte-contre-la-criminalite-organisee>
- United Kingdom Gouvernement, *Serious and Oranised Crime Strategy*, octobre 2013. [En ligne]. Diponible sur: [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/248645/Serious\\_and\\_Organised\\_Crime\\_Strategy.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/248645/Serious_and_Organised_Crime_Strategy.pdf)

## ***Législations***

- Code Pénal Italien, Article 416°. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.brocardi.it/codice-penale/libro-secondo/titolo-v/art416bis.html>
- Código Penal Federal [Code Pénal fédéral] de 1931. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpf/CPF\\_orig\\_14ago31\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpf/CPF_orig_14ago31_ima.pdf)

- Código Penal del Estado de México [Code Pénal de l'État de Mexico] de 1994. [En ligne]. Disponible sur : <http://docs.mexico.justia.com.s3.amazonaws.com/estatales/mexico/codigo-penal-del-estado-de-mexico.pdf>
- Constitución Política del Estado de México de 1827 [Constitution politique de l'État de México du 14 février 1827]. [En ligne]. Disponible en ligne <http://biblio.juridicas.unam.mx/libros/6/2872/9.pdf>
- Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos. Cámara de Diputados. [En línea]. Disponible sur: <https://www.google.fr/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=constituci%C3%B3n%20pol%C3%ADtica%20de%20los%20estados%20unidos%20mexicanos>
- Comisión Estatal de Seguridad Ciudadana, Estado de México. [En línea]. Disponible en línea <http://ces.edomex.gob.mx/antecedentes>
- Diario oficial de la República de Honduras. [En línea]. Disponible sur : [http://www.tsc.gob.hn/leyes/Reformas\\_ley\\_policia\\_militar\\_2014.pdf](http://www.tsc.gob.hn/leyes/Reformas_ley_policia_militar_2014.pdf)
- Diario Oficial de la Federación México (DOF). Decret de création de l'AIC « Acuerdo A/ 101 /13 del Procurador General de la República, por el que se crea la Agencia de Investigación Criminal y se establecen sus facultades y organización ». [En línea]. Disponible sur : [http://www.dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5315279&fecha=25/09/2013](http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5315279&fecha=25/09/2013)
- Drug Enforcement Administration (D.E.A). *History 1970- 1975*. [En línea]. Disponible sur : <https://www.dea.gov/about/history/1970-1975.pdf>
- Executive Order 13581 – Blocking Property of Transnational Criminal Organizations. The White House. Office of the Press Secretary, 24<sup>th</sup> July 2011. [En línea]. Disponible sur: <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/07/25/executive-order-13581-blocking-property-transnational-criminal-organizat>
- Executive Office of the President, Office of National Drug Control Policy, *National Drug Control Strategy: 1996*. Washington, 1996. [En línea]. Disponible en línea : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles/strat96.pdf>
- Executive Office of the President, Office of National Drug Control Policy, *National Drug Control Strategy. Reclaiming Our Communities From Drugs and Violence*. Washington, 1994, p. IV. [En línea]. Disponible en línea : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ondcp/150489.pdf>
- Instituto Nacional de Geografía y Estadística (INEGI). [En línea]. Disponible sur : <http://www.inegi.org.mx/default.aspx>
- Ley Anti Maras. Asamblea Legislativa de la Republica de El Salvador. [En línea]. Disponible sur :



<http://www.copades.com.sv/uploaded/content/category/leyes/LEY%20ANTI%20MA RAS.pdf>

- Ley Federal Contra la Delincuencia Organizada [Loi fédérale contre la délinquance organisée] de 1996. Disponible sur : <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/lfcdo.htm>
- Ley Federal para Prevenir y Sancionar Delitos Cometidos en Materia de Hidrocarburos (loi fédérale en matière d'hydrocarbures) du 12 janvier 2016. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/101\\_120116.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/101_120116.pdf)
- Ley de Seguridad Pública. Estado de México. 8 noviembre de 1862.
- Ley de Seguridad Pública del Estado de Guerrero [Loi de sécurité publique du Guerrero] de 1992. [En ligne]. Disponible sur : <http://info4.juridicas.unam.mx/adprojus/leg/13/507/default.htm?s=apj>
- Procuraduría General de Justicia del Estado de México. [En ligne]. Disponible en ligne [http://portal2.edomex.gob.mx/pgjem/acerca\\_procuraduria/antecedentes/index.htm](http://portal2.edomex.gob.mx/pgjem/acerca_procuraduria/antecedentes/index.htm)
- Site officiel de la Police Nationale française. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-Centrale-de-la-Police-Judiciaire/Lutte-contre-la-criminalite-organisee>
- Secretaria General de la Organización de los Estados Americanos (OEA), Departamento de Seguridad Pública, « Definición y categorización de pandillas », Washington, 2007, p. 33. Disponible sur : <http://www.oas.org/dsp/documentos/pandillas/informe.definicion.pandillas.pdf>
- United States Embassy in Mexico. [En ligne]. Disponible sur : <https://mx.usembassy.gov/es/nuestra-relacion/temas-bilaterales/iniciativa-merida/>
- WAGLEY, John R. « *Transnational Organized Crime: Principal Threats and U.S Responses* », CRS Reports for Congress, 20 mars 2006. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.fas.org/sgp/crs/natsec/RL33335.pdf>
- [National Security Council \(NSC\)](#). Strategy to Combat Transnational Organized Crime: Definition. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/administration/eop/nsc/transnational-crime/definition>

## OUVRAGES SPÉCIALISÉS EN SÉCURITÉ NATIONALE, CONTRE-INSURRECTION ET FORCES ARMÉES

### *Ouvrages*

- A Era Vargas: Dos anos 20 a 1945. Centro de Pesquisa e Documentação de História Contemporânea do Brasil. [Em ligne]. Disponible sur : <http://cpdoc.fgv.br/producao/dossies/AEraVargas1/anos30-37/RadicalizacaoPolitica/LeiSegurancaNacional>
- AGEE, Philip. *Inside the Company: CIA Diary*. Bentam Book, 1976.
- AGUAYO QUEZADA, Sergio, *La charola. Una historia de los servicios de inteligencia en México*. Grijalbo, Mexico, 2001.  
*En Busca de la Seguridad Pérdida. Aproximaciones a la Seguridad Nacional Mexicana*, Aguayo Quezada Sergio et Baguey Bruce, Michael (Compilateurs), Siglo XXI editores, México, 1990.
- AGUAYO QUEZADA, Sergio, BAGLEY, Bruce et STARK, Jeffrey. « *Introducción. México y Estados Unidos: en busca de la seguridad* », in AGUAYO QUEZADA et BAGLEY (Comp.) *En busca de la seguridad pérdida. Aproximaciones a la Seguridad Nacional Mexicana*, México, Siglo XXI Editores, 1990.
- ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica. *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010.
- BELLINGUERI, Marco, « *La imposibilidad del odio: la guerrilla y el movimiento estudiantil en México, 1960-1974* », in LOAEZA, Soledad et SEMO, Ilán (coord.). *La transición interrumpida, México, 1968-1988*, México, Nueva Imagen/Universidad Iberoamericana, 1993, pp. 49-73.
- BREMER, Juan José. *El fin de la Guerra Fría y el salvaje mundo nuevo*. Editorial Taurus, México, 2006.
- CASTELLANOS, Laura. *México Armado 1943 -1981*. Editorial Era, México, 2007.
- CERDA PÉREZ, Rogelio. *Elementos para la construcción de una seguridad nacional y regional en América del Norte*, in Rodríguez Sumano, Abelardo (Co). *Agendas comunes y diferencias en la seguridad de América del Norte ¿De dónde venimos?, ¿dónde estamos? y ¿a dónde queremos ir?*, Chapitre IX, Centro de Estudios Superiores Navales de la Armada de México, 2012, pp. 433- 438.
- COMBLIN, Joseph. *Le pouvoir militaire en Amérique Latine : l'idéologie de la sécurité nationale*. Jean-Pierre Delarge éditions, 1977.

- DE GORI, Esteban. *Doctrina de Seguridad Nacional y políticas de contrainsurgencia en Honduras*, in Feierstein, Daniel (compilateur). *Terrorismo de Estado y Genocidio en América Latina*, Editorial Prometeo, Buenos Aires, 2009.
- DINGES, John. *Les années Condor. Comment Pinochet et ses alliés ont propagé le terrorisme sur trois continents*. La Découverte/Poche, traduction française 2005.
- DONADIO, Marcela (Ed). *Defensa, democracia y cuestión militar en América Latina*, Prometeo Libros, Buenos Aires, 2010.
- ESQUIVEL, Jesús. *La CIA, Camarena y Caro Quintero: La historia secreta*. Grijalbo, México, 2014.
- FLORES MORADO, Enrique (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine -SEMAR). *Reflexiones sobre la Seguridad Nacional en México*.
- GALULA, David. *Contre-insurrection: Théorie et pratique*. Paris. Ed. Economica. janvier 2008.
- GONZÁLEZ GONZÁLEZ, Felipe, «*Perspectivas del Congreso mexicano en la configuración de la seguridad nacional y la reconfiguración de la seguridad regional para América del Norte* », in RODRÍGUEZ SUMANO, Abelardo (Co), « *Agendas comunes y diferencias en la seguridad de América del Norte ¿De dónde venimos?, ¿dónde estamos? y ¿a dónde queremos ir?* », Chapitre IX, Centro de Estudios Superiores Navales de la Armada de México (CESNAV), 2012, pp. 419 -432.
- HERNANDEZ HOLGADO, Fernando. *Miseria del militarismo : una critica del discurso de la guerra*. S L . VIRUS EDITORIAL LA LLEVIR, 2003.
- HERRERA-LASSO, Luis. « *Inteligencia y Seguridad Nacional: Apuntes y reflexiones* » in Arturo Alvarado et Mónica Serrano (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV, Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010.
- HRISTOULAS, Athanasios. *La Seguridad de América del Norte reconsiderada*, México, ed. Porrúa. Instituto Tecnológico Autónomo de México (ITAM). Octubre, 2011.
- JANOWITZ, Morris. *The professional soldier : A social and political portrait*. Glencoe, Ill., Free Press, 1960.
- KALDOR, Mary. *New and Old Wars- Organized Violence in a Global Era*. Stanford University Press, 2001.
- LEAL BUITRAGO, Francisco.  
*En busca de la estabilidad perdida: Actores políticos y sociales en los años noventa, Tercer Mundo Editores, 1995.*  
*La Seguridad Nacional a la deriva. Del Frente Nacional a la posguerra fría*, Bogotá, Alfaomega Editores-Universidad de los Andes-Flacso, Équateur, 2002.

- LÓPEZ Y RIVAS, Gilberto. *Estudiando la contrainsurgencia de Estados Unidos: Manuales, mentalidades y uso de la antropología*, deuxième édition, octobre 2012, pp. 97.
- MONTEMAYOR, Carlos, *Los informes secretos*. México. Planeta, 2009.  
« *Los movimientos guerrilleros y los servicios de inteligencia (notas reiteradas y nuevas conclusiones)* » in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Monica (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010.
- MORLEY, Jefferson. *Our Man in Mexico: Winston Scott and the Hidden History of the CIA*. Lawrence, Kansas, University Press of Kansas, 2007.
- MUNGUÍA, Jacinto. *La otra guerra secreta. Los archivos prohibidos de la prensa y el poder*. Debate. 2007.
- NORDEN, Deborah L. *Military Rebellion in Argentina: Between Coups and Consolidation*. University of Nebraska Press Lincoln and London Press, 1996.
- OLIVA POSADAS, Javier.  
« *El desvanecimiento (aparente) de la Alianza para la Seguridad y la Prosperidad de América del Norte (ASPAN)* » in HRISTOULAS, Athanasios. *La Seguridad de América del Norte reconsiderada*, México, ed. Porrúa. Instituto Tecnológico Autónomo de México (ITAM). Octubre, 2011.
- PELLICER DE BRODY, Olga. « *La seguridad nacional de México: Preocupaciones nuevas y nociones tradicionales* », in TELLO, Carlos et REYNOLDS, Clark (Ed.) *Las relaciones México-Estados-Unidos*, México, Fondo de Cultura Económica, 1981.
- PÉRIÈS, Gabriel.  
« *Un modèle d'échange doctrinal franco-argentin : le plan Conintes 1951-1966* » in FREGOSI, Renée (dir). *Armées et pouvoirs en Amérique latine*. Éditions de l'IHEAL, Paris, 2004, pp. 18 – 40.  
« *La doctrina militar contrainsurgente como fuente normativa de un poder de facto exterminador basado sobre la excepcionalidad* » in Feierstein, Daniel (Compileur): *Terrorismo de Estado y Genocidio en América Latina* , Editorial Prometeo, Buenos Aires, 2009.
- PINEDA OCHOA, Fernando. *En las profundidades del mar (El oro no llegó de Moscú)*. México, D.F.: Plaza y Valdés, 2003.
- PIÑEYRO, José Luis,  
« *Las fuerzas armadas mexicanas en la Seguridad Pública y la Seguridad Nacional* » in ALVARADO, Arturo et SERRANO, Mónica (Dir.). *Los grandes problemas de México, Tomo XV. Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, El Colegio de México, México, 2010, pp. 155-189.

*La Seguridad Nacional con Carlos Salinas de Gortari*. 1990 [En ligne]. Disponible sur :  
[http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18\\_1/apache\\_media/IA677JXEJEAR4498Y3YRNLASB9KFDE.pdf](http://codex.colmex.mx:8991/exlibris/aleph/a18_1/apache_media/IA677JXEJEAR4498Y3YRNLASB9KFDE.pdf)

- ROBIN, Marie-Monique. *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, éd. La Découverte, 2004.
- RIVAS NIETO, Pedro. *Doctrina de Seguridad Nacional y Regímenes Militares en Iberoamérica*. Editorial Club Universitario, 2008.
- TAPIA VALDÉS, Jorge.  
« *La doctrina de la seguridad nacional y el rol político de las fuerzas armadas* » in RUBINSTEIN, Juan Carlos (Comp.). *El Estado de periférico latinoamericano*, Buenos Aires, Eudeba, 1988.  
*El Terrorismo de Estado: La Doctrina de la Seguridad Nacional en el Cono Sur*. Editorial Nueva Sociedad, México, 1980, México.
- TORRES DEL RÍO, César. *Fuerzas Armadas y Seguridad Nacional*. Planeta Colombiana Editorial, 2000.
- URIBE CÁCERES, Sergio, DÍAZ URIBE, Johny et RODRÍGUEZ RUIZ, Mauricio. *Estrategia Marítima, Evolución y Prospectiva*. Ediciones Escuela Superior de Guerra, Colombia, première édition avril 2016.
- VARAS, Augusto. *La política de las armas en América Latina*, Santiago, FLACSO, 1988.
- WATIN-AUGOUARD, Marc (Général d'Armée), « *Le continuum défense-sécurité intérieure* » in Sécurité Intérieure. Les nouveaux défis avec préface de Manuel Valls, Vuibert, Paris, 2013.
- ZAPATA SATÍN, Carlos Edwin. *Seguridad y Defensa Nacional*. Fondo editorial de la Universidad Inca Garcilaso de la Vega. Décembre 2014.

**Revue du « Centro De Estudios Superiores Navales (Cesnav) » et du « Instituto De Investigaciones Estratégicas De La Armada De México - Ininvestam » – Mexique –**

- ÁLVAREZ ZARATE, Rodolfo (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *La injerencia del poder naval en apoyo a la seguridad marítima desde la perspectiva operacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2014, Vol. 35, No. 2, pp. 23-31.

- ACEVEDO FERNÁNDEZ, Ernesto, « *La Secretaría de Economía y la Seguridad Nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2014, Vol. 35, No. 2, pp. 32-38.
- ACEVES JIMÉNEZ, Rodolfo « *Análisis de la iniciativa de la Ley de Seguridad Interior* », Instituto de Investigaciones Estratégicas de la Armada de México – ININVESTAM, 30 novembre 2016, pp. 6 – 7. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cesnav.edu.mx/ININVESTAM/docs/trabajos\\_seguridad\\_defensa/tds\\_02-16.pdf](http://www.cesnav.edu.mx/ININVESTAM/docs/trabajos_seguridad_defensa/tds_02-16.pdf)
- ARCHILA ESTRADA, Armando Godofredo, (Colonel d'infanterie de l'armée Guatémaltèque), « *Reacomodo de las Fuerzas Armadas Guatemaltecas, para desempeñar las tareas constitucionales* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2007, No. 2, pp. 42- 47.
- AQUINO MORALES, Elías (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR) « *El desarrollo marítimo en México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), octobre – décembre 2012, No.4. pp. 57 -74.
- BENÍTEZ MANAUT, Raúl, « *Seguridad y Fronteras en Norteamérica: del TLCAN al ASPAN* » Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2006, No.1, pp. 30-54.
- BORJÓN NIETO, José, « *Presente y futuro de la Seguridad Pública en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2010, No.2., pp. 48 - 65.
- CABALLERO ROSAS, Abraham (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Política de Desarrollo y Seguridad Nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2012, No.2, pp. 41-51.
- CAAMAL SANTOS, Mario (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Los Retos del Estado Mexicano, en Seguridad Nacional, al Inicio del Siglo XXI* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2007, No.1, pp. 4 – 28.
- CARRANZA CASTILLO, Miguel C. (Vice-amiral de la Marine mexicaine - SEMAR) « *La Seguridad Nacional (primera Parte)* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), été 2001, pp. 35-41.  
« *La Seguridad Nacional (segunda Parte)* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), 2002, No. 11, pp. 4-13.  
« *La Seguridad Nacional (tercera Parte)* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2002, No. 12, pp. 5-12.
- COBOS SOTO, Miguel. A (Capitaine de Corvette de la Marine mexicaine - SEMAR) « *Origen y evolución de la Infantería de Marina en la Armada de México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), 2007, No. 2, pp. 62-64

- DE LA FUENTE LOZADA, Baruc, « *La implementación de los CUMARES, un acierto para la seguridad nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2013, Vol. 34, No. 2, pp. 51-58.
- DEBERNARDI DEBERNARDI, Rodolfo, « *Corrupción ¿Amenaza a la Seguridad Nacional?* », Revista del Centro Estudios Superiores Navales (CESNAV), été 2001, pp. 55- 62.
- FIERRO ROCHA, Juan Guillermo (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine - SEMAR), « *Una propuesta para especificar y fortalecer la doctrina de Seguridad Nacional en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2008, abril – juin, pp. 5-18.
- FIERRO ROCHA, Juan Guillermo (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Identidad institucional de la Secretaria de Marina- Armada de México, aspectos estratégicos y su contexto en la Seguridad Nacional* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), 2015, juillet – septembre, Vol. 36. No. 3, pp. 14 – 74.
- FLORES MORADO, Enrique (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine -SEMAR) « *El poder nacional del Estado mexicano y la delincuencia organizada (narcotráfico)* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), juillet – septembre 2012, No.3. pp. 42-46.
- GAVIÑA ASTUDILLO, Eabani (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR) « *La protección portuaria en México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars 2016, Vol. 37, No.1, pp. 127 - 153.
- GARCÍA WONG, Genaro, (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Costo de la inseguridad pública en México y su perturbación a la seguridad nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), juillet – septembre 2012, No. 3. pp. 6 -14.
- GALLARDO, Marco Vinicio, « *La agenda de seguridad en México: las nuevas misiones de las Fuerzas Armadas* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), avril – juin 2010, No.2. pp. 66 -81.
- GONZÁLEZ DÁVILA, José Medina. « *Nuevas amenazas trasnacionales a la seguridad nacional de México: ¿veteranos de guerra?* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales, janvier – mars 2013, Vol. 34, No.1, pp.6-18.
- GONZÁLEZ ÁVALOS, Jaime, (Général Brigadier de l'Armée mexicaine –SEDENA), « *La seguridad interior en México: concepto y campo de acción. Confusión con el concepto y campo de acción de la seguridad pública* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2013, Vol. 34, No. 2, pp. 14-25.
- GÓNGORA VILLAREAL, Mario A. (Capitaine de navire de la Marine mexicaine - SEMAR). « *Grupos de autodefensa ¿un problema o una solución a la inseguridad del país?* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2013, Vol.34, No.2, pp. 6-13.

- GRAJEDA REGALADO, Benjamin (Capitaine de Frégate de la Marine mexicaine – SEMAR) « *Componentes del Plan Nacional de Desarrollo 2013- 2018 que influyen en la seguridad nacional de México y en la emisión de políticas públicas de integrales* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), avril – juin 2014, Vol. 35, No.2, pp. 16-22.
- HRISTOULAS, Athanasios « *El nuevo orden mundial y la Seguridad Nacional* » Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), été 2001, pp. 77-85.
- ILLADES ROSAS, María Perla del C. *Secretarios de Marina de 1941 a la fecha*. Unidad de Cultura e Historia Naval de la Secretaría de Marina - SEMAR.
- JIMENEZ ACEVES, Rodolfo « *Análisis de la iniciativa de la ley de Seguridad Interior* », Instituto de Investigaciones Estratégicas de la Armada de México (ININVESTAM), TDS 02/16 , 30 novembre 2016. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.cesnav.edu.mx/ININVESTAM/docs/trabajos\\_seguridad\\_defensa/tds\\_02-16.pdf](http://www.cesnav.edu.mx/ININVESTAM/docs/trabajos_seguridad_defensa/tds_02-16.pdf)
- JUÁREZ VÁZQUEZ, Álvaro Daniel (Colonel d'infanterie de l'Armée de terre Mexicaine - SEDENA). « *La relación trilateral en América del Norte y el Impacto en la Seguridad Nacional de México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2016, Vol.37, No.2, pp. 96-109.
- LUNA JAIMES, Saul (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA) «*Hacia donde puede evolucionar el tema de la Seguridad Nacional en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier –mars 2012, No. 1, pp. 70-79.
- MALDONADO OROZCO, Jorge Arturo (Amiral de la Marine mexicaine - SEMAR) (Cordinateur), « *Cuarenta años de historia del Centro de Estudios Superiores Navales (1970 – 2010)* », première édition, Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2010.
- MOLOEZNIK, Marcos Pablo,  
« *Perspectiva marítima de la seguridad nacional frente a la amenaza del crimen organizado* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars, 2014, Vol. 35, No.1, pp. 18-34.  
« *Evolución del poder naval mexicano en la última década* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier –mars 2012, No. 1, pp. 8 - 21.
- NAVARRO ARMENTA, Humberto (Capitaine de Corvette de la Marine mexicaine-SEMAR), « *La Directiva 003/09 y la legitima defensa durante el uso de la fuerza* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2012, No.1, pp. 13-20.
- NIETO BORJON, José, « *Presente y futuro de la seguridad pública en México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), avril – juin 2010, No.2, pp.48-65.



- ORTIZ ESTÉVEZ, Jesús (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *El Sistema de Seguridad Nacional y la Armada de México: Una visión de Estado* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), octubre –diciembre 2016, No. 4, pp. 25-48.
- ORTEGA MUÑOZ, Carlos (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR)
  - « *Hacia una política de seguridad y defensa en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales, juillet – septembre 2013, Vol. 34. No. 3, pp. 22-27.
  - « *Propuesta teórica de inteligencia estratégica para la seguridad nacional en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), avril – juin 2015, Vol. 36. No. 2, pp. 10 – 120.
- ORTIZ VALADÉZ, Francisco, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine – SEDENA) « *México ante el esquema de Seguridad Hemisférica* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), avril – juin 2012, No. 2, pp. 10-18.
- ORTIZ SARKIS, Miguel, « *La configuración de México como potencia media* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2009, No. 1, pp. 5 -26.
- OSTOS CETINA, Maria del Pilar,
  - « *La importancia de un pensamiento geopolítico para la defensa y la seguridad del Estado mexicano* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), octobre – diciembre 2012, No.4. pp. 21-29.
  - « *La proyección geopolítica de Brasil en el siglo XXI* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2012, No.1, pp. 31-41.
- PALACIOS RAMÍREZ, Gustavo (Général Brigadier de l'Armée mexicaine – SEDENA), « *Pandillas Transnacionales ¿Un verdadero peligro para nuestra seguridad nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales(CESNAV), juillet – septembre 2012, No.3. pp. 23-28.
- PEYROT RAAB, Fritz David (Capitaine de corvette de la Marine mexicaine – SEMAR), « *La Seguridad Nacional versus la Seguridad Humana; y su influencia en Desarrollo de Latinoamérica* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), 2006, No.1, pp. 9-13.
- QUIROZ JAVIER, Félix, (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR) « *La marginación social como un factor de riesgo a la seguridad nacional* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), juillet – septembre 2012, No. 3. pp. 54-60.
- RIVIERA CABRIELES, Leticia, « *XL Aniversario del Centro de Estudios Superiores Navales* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2010, No.1. pp.05 -22.
- RODRIGUEZ PLATA, Martin Rafael (Capitaine de frégate de la Marine mexicaine – SEMAR), « *El poder marítimo y su influencia en la seguridad nacional y la seguridad humana en México* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), janvier – mars 2014, Vol. 35, No.1, pp.48-59.

- RUIZ CASTILLO, Miguel Ángel (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR) « *Las fuerzas armadas mexicanas y su relación con la evolución del concepto de « Seguridad Nacional »* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), octubre – décembre 2012, No.4. pp. 6-12.
- VALDÉS CERDA, Ricardo Eliseo (Capitaine de Frégate de la Marine mexicaine – SEMAR) « *La policía marítima en México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars 2016, Vol. 37, No.1, pp. 95 – 109.
- VALLE GONZÁLEZ, Adrián. Hermilio (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Desarrollo del concepto de seguridad nacional* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales, janvier – mars 2012, No.1, pp. 22-30.
- VEGA CALLES, José Luís (Lieutenant Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *México y sus vinculaciones económicas, políticas y militares con América del Norte* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), octubre – décembre 2008, pp.12-17.  
« *La Armada de México y la Seguridad Nacional en el siglo XXI* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales, janvier – mars 2009, No. 1, pp. 27-31.
- VELASCO GAMBOA, Emilio.  
« *Seguridad Nacional: Una Lectura Metodológica (primera parte)* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), 2002, No. 12, pp. 13-16.  
« *Seguridad Nacional: Una Lectura Metodológica: generalidades sobre la Seguridad Nacional Mexicana (segunda parte)* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), 2003, No. 13, pp. 13-21.
- VERGARA IBARRA, José Luis (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Reconceptualizar la Seguridad Nacional en México : hacia un modelo integrador* », Revista del Centro de Estudios Superiores Navales (CESNAV), juillet – septembre 2016, No. 3, pp. 27 - 50.
- VIZARRETEA ROSALES, Emilio, « *Nueva Inteligencia y cyberseguridad* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), janvier – mars 2016, Vol. 37, No.1, pp. 61 – 94.
- ZÚÑIGA, Adrián Omar del A (Capitaine de Corvette de la Marine mexicaine – SEMAR), « *Las operaciones psicológicas y su explotación en beneficio de la Armada de México* », Revista del Centro Superior de Estudios Navales (CESNAV), juillet – septembre 2013, Vol. 34. No. 3, pp. 28-37.

**Bulletin « Guerrero Miztli » du Colegio De Defensa Nacional (Codenal) – Mexique –**

- ARAUJO FLORES, Edgar (Lieutenant - Colonel de l'Armée mexicaine – SEDENA), « *¿Narcoterrorismo o carteles del narcotráfico realizando actos de terrorismo?* »,

- Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 6, août 2010, pp. 19 – 22.
- BARTOLOMÉ, César, « *El empleo del instrumento militar frente a las “Nuevas Amenazas”* », Colegio de Defensa Nacional (COLDEF), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 2 septiembre 2009, pp. 07 – 11.
- BARNEY M, Martin E. (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR), « *El poder marítimo nacional: una breve descripción, prospectiva e importancia estratégica, nacional e internacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.24, noviembre 2014, pp. 3– 9.
- BERTOTTO ALMAZÁN, Guillermo, « *Reflexiones para el desarrollo de una cultura de seguridad nacional en el marco del programa para la seguridad nacional 2014 - 2018* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 24, mai 2015, pp. 03 – 08.
- CANGAS HERNÁNDEZ, Luis Felipe, « *Corrupción: Un riesgo para la seguridad de la Nación* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 9, pp. 2 – 5.
- CASTAÑO CONTRERAS, Cristian, « *Algunas consideraciones jurídicas y doctrinarias sobre la Seguridad Interior en México* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 22, pp. 29 – 35.
- CORONEL FLORES, Arturo, (Général de Brigade de l’Armée mexicaine - SEDENA), « *Evolución histórica de las aspiraciones, intereses y objetivos nacionales de México* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 11, pp. 19 – 26.  
« *El poder nacional y la complejidad para su cuantificación ante los antagonismos tradicionales y asimétricos* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 10, pp. 6 – 10.
- GONZÁLEZ AVALOS, Jaime (Général Brigadier de l’Armée mexicaine –SEDENA) « *La seguridad nacional: condición esencial para el logro de los objetivos nacionales*», Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 10, pp. 23 – 27.  
« *Antagonismos a la Seguridad Nacional: Interferencias que impiden el logro de los Objetivos Nacionales*», Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.6, août 2010, pp. 10 – 14.  
« *Los Intereses y Objetivos Nacionales: Metas tuteladas por la Seguridad Nacional*», Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.5, juin 2010, pp. 20 – 25.
- GONZÁLEZ RODRÍGUEZ, José Alfredo (Général Brigadier de l’Armée mexicaine – SEDENA), « *Las fuerzas armadas un referente en la profesionalización de las fuerzas de seguridad pública para fortalecer la seguridad interior* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.13, 2011, pp. 19 – 28.

- GUZMÁN GIADANS, Juan Carlos (Lieutenant – Colonel de l’Armée mexicaine – SEDENA), « *El narcotráfico y la seguridad nacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 6, août 2010, pp. 15 – 18.
- HENRÍQUEZ BREMER, Cristina, « *Diversidad Cultural, Desarrollo y Seguridad Nacional* » Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 22, pp. 10 – 22.
- LAINO, Esteban « *El intercambio entre Diversas Escuelas Doctrinales: Una aproximación al debate teórica de la Defensa Argentina* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 2, septiembre 2009, pp. 12 – 15.
- LOZANO MOSQUEDA, Cristóbal, (General Brigadier de l’Armée mexicaine – SEDENA), « *Conceptos de seguridad y defensa nacionales en México. Una visión de los países iberoamericanos* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 24, noviembre 2014, pp. 16 – 30.
- « *Postura del Ejército Mexicano respecto a la lista de amenazas y riesgos emergentes generada en el Marco de la Conferencia de Ejércitos Latinoamericanos (CEA)* ». Bogotá, 22 – 26 octubre 2012, in Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 11, p. 34.
- ROCHA HERRERA, Mónica « *La fórmula Tadic (Tribunal Penal Internacional para la antigua Yugoslavia) y su aplicación en caso de conflictos armados de carácter no internacional* » Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 3, noviembre 2009, pp. 14 – 23.
- TAPIA JIMÉNEZ, César (Lieutenant – Colonel de l’Armée mexicaine – SEDENA), « *“Bajo la lupa”: Las amenazas y riesgos a la Seguridad Nacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 2, septiembre 2009, pp. 01- 06.
- TOVÍA MAZÓN, Juan Francisco, (Général de Brigade de l’Armée mexicaine - SEDENA)
  - « *Las nuevas amenazas y los nuevos roles de las Fuerzas Armadas: El Ejército Mexicano en el contexto de la problemática mundial* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, Vol. 3, noviembre 2009, pp. 01 - 06.
  - « *¿Militarismo o militarización en México?* », Colegio de Defensa Nacional (COLDEF), Boletín Guerrero Miztli, Vol 13, 2011, pp. 02 – 09.
  - « *La Conducción Política de la Defensa Nacional: Una responsabilidad compleja y poco desarrollada en América Latina* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 15, pp. 03 – 09.
  - « *Evolución del concepto de Defensa Nacional* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.22, pp. 22 – 28.
  - « *La necesaria vinculación entre la política de defensa y la política exterior* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.19, pp. 03 - 11.
- TERÁN VALLE, Francisco (Général de Brigade de l’Armée mexicaine), « *Los conflictos asimétricos y sus repercusiones en la Seguridad Nacional de México* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 15, pp. 10 – 13.

- VEGA Y LÓPEZ, Mario Joaquín, (Général de Brigade de l'Armée mexicaine - SEDENA)  
 « *Objetivos Nacionales de México* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No. 15, pp. 14 – 16.  
 « *Seguridad Nacional, Seguridad Interior y Orden interno* », Colegio de Defensa Nacional (COLDEF), Boletín Guerrero Miztli, No.20, pp. 13 – 21.
- VELÁSQUEZ, Juan,  
 « *Retrospectiva crítica del ejército mexicano ante los movimientos sociales del siglo XX* », Colegio de Defensa Nacional (CODENAL), Boletín Guerrero Miztli, No.24, 2014, pp. 9 – 15.

**Revue « Seguridad y Defensa » du Centro De Estudios Estratégicos Sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CeeseDen) et Revue « Fuerzas Armadas » de la Escuela Superior De Guerra De Colombia – Colombie –**

- ÁLVAREZ CALDERÓN, Carlos « *La Estrategia de Seguridad Nacional como instrumento de la Política Exterior : Análisis de la Estrategia Nacional 2010 – 2015 de los Estados Unidos* », Revista Fuerza Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 236, juin 2016, pp. 24-31.
- ÁLVAREZ VARGAS, Víctor (Majeur Général de la réserve active de l'Armée colombienne)  
 « *La defensa integral del Estado: un reto inaplazable* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No. 3, juillet 2007 pp. 44 – 53.  
 « *Hoy más que nunca se requiere una ley de Defensa Nacional* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXXVIII, édition 234, décembre 2015, pp. 24 – 28.
- ARIAS HENAO, Diana Patricia, « *La Lucha armada contra el narcotráfico en Colombia y México: Un análisis a la luz del Artículo 3 Común a los Convenios de Ginebra* », Escuela Superior de Guerra de Colombia, Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, Vol. 8, No. 2 Edición No. 16, Novembre 2013, pp. 45 -57.
- BONNET LOCARNO, Manuel José, « *El postconflicto y las posibles misiones para las Fuerzas Militares* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra, Vol. LXXXVII, édition 231, décembre 2014, pp. 06 – 13.
- BORRERO MANSILLA , Armando,  
 « *Mecanismos de auto-perpetuación de la violencia Primera parte: las Bandas Criminales Emergentes o “BACRIM”* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No.9, Vol. 5 No. 1, juillet 2010, pp. 61 – 72.

- DUFORT, Philippe « *Las políticas desarrollistas de Alberto Ruiz Novoa a principios de 1960: ¿Se podría haber evitado medio siglo de guerra?* », Escuela Superior de Guerra de Colombia, Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, Vol. 8, No. 2 Edición No. 16, Novembre 2013, pp. 29 - 44.
- MONTOYA URIBE, Mario (Général de l'Armée colombienne), « *La Acción Integral : una estrategia para ganar la guerra* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No. 3, juillet 2007, p.16-23.
- MARTÍNEZ PACHÓN, Manuel Guillermo, « *El principio de la Defensa Nacional* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. Vol. LXXXIII, édition 216, décembre 2010, pp. 06 – 10.
- MOLANO APONTE, Diego Andrés et FRANCO, Juan Pablo, « *La coordinación interagencial : el arma sereta de la Seguridad Democrática* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No. 3, juillet 2007, p. 34 et 44.
- MORA RANGEL, Jorge Enrique (Ancien Commandant Général des Forces Militaires de Colombie), « *El Plan Patriota base del Plan de Consolidación* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, pp.18- 25.
- MORENO PELÁEZ, Jesus Eduardo ( Lieutenant-Colonel de l'Armée colombienne), « *La Alianza del Pacífico para la seguridad transnacional* », Revista Fuerzas Armadas, édition 234, décembre 2015, pp. 46 – 52.
- PINZÓN BUENO, Juan Carlos, « *Política de Consolidación de la Seguridad Democrática y los retos para los próximos años*», Revista Fuerzas Armadas , Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, pp.44- 54.
- RAMÍREZ DE RINCÓN, Marta Lucia, « *Un recorrido por la política de Defensa y Seguridad Democrática* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), Revista Estudios en Seguridad y Defensa, Escuela Superior de Guerra, édition No.2, noviembre 2006, pp. 12- 18.
- RENTERÍA RODRÍGUEZ, Carolina, « *La consolidación de la Política de Seguridad Democrática en el Plan Nacional de Desarrollo 2006 -2010. Estado Comunitario desarrollo para todos* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, pp.06- 17.
- ROZO CARVAJAL, José Ignacio (Vice-amiral de la Marine colombienne) « *Control fluvial de ríos fronterizos y litorales una responsabilidad de la Armada Nacional* », Revista Fuerzas Armadas, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXI, édition 200, décembre 2006, pp. 42 -50.

- RUIZ MOROA, Alberto Jesús (Lieutenant- Colonel de l'Armée colombienne), « *Acción Integral, hacia una doctrina unificada* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), *Revista Estudios en Seguridad y Defensa*, Escuela Superior de Guerra, édition No. 3, juillet 2007, p.24- 31.
- SÁNCHEZ GALINDO, Jairo Ernesto, « *Violencia, construcción de Estado y autodefensas* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), *Revista Estudios en Seguridad y Defensa*, Escuela Superior de Guerra , édition No. 3, juillet 2007, pp. 36 – 57.  
« *Bandas Criminales: continuación de la violencia con los mismos medios* », Centro de Estudios Estratégicos sobre Seguridad y Defensa Nacionales (CEESEDEN), *Revista Estudios en Seguridad y Defensa*, Escuela Superior de Guerra , edición No.11, Vol. 6, No.1, juillet 2011, pp. 36 – 51.
- SÁNCHEZ HURTADO, Ricardo, « *El desconocimiento de la Seguridad y la Defensa Nacional, ¿un error estructural?* », *Revista Fuerzas Armadas*, Escuela Superior de Guerra, Vol. Vol. LXXXIII, édition 216, décembre 2010, pp. 10 - 19.
- SANTOS, Juan Manuel (Ministre à la Défense du président Uribe et président de la Colombie pour la période 2010-2018) « *Consolidación de la Política de Defensa y Seguridad Democrática* », *Revista Fuerzas Armadas*, Escuela Superior de Guerra de Colombia, Vol. LXI, édition 200, décembre 2006, pp. 06 –09.
- TORRIJOS R. Vicente, « *La Política de Defensa y Seguridad Democrática y el Plan Nacional de Desarrollo: Observaciones sobre la consolidación de la seguridad democrática* », *Revista Fuerzas Armadas*, Escuela Superior de Guerra, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, pp.30- 36.
- VALENCIA TOVAR, Álvaro (Général et ancien Commandant de l'Armée colombienne) « *Presencia militar en la fase de consolidación* », *Revista Fuerzas Armadas*, Escuela Superior de Guerra, Vol. LXXVI, édition 205, avril 2008, pp. 26 – 30.

***Revista Ágora – U.S. Northcom –***

- Redacción Ágora, « *Combate a las Organizaciones Criminales Transnacionales* », ÁGORA, Vol. 5, Número 2, 2012.
- Redacción Ágora, « *Dos comandos por la seguridad de Norteamérica* », ÁGORA, Vol. 3 Narcoterrorismo, Número 1, 2010.
- Redacción Ágora « *Desmantelan la conexión caribeña* », ÁGORA, Vol. 3 Transformación, Número 2, 2010.
- GOCHMAN, Benjamin, « *La transformación de las relaciones de defensa entre EUA y México* », ÁGORA, Vol. 5 Combate a las organizaciones criminales transnacionales, Número 2, 2012.

- MEINERS, Stephen, « *Problemas en el horizonte para Centroamérica: la violencia de los carteles mexicanos podría extenderse a otras naciones* », *ÁGORA*, Vol. 3 Narcoterrorismo, Número 1, 2010.
- MORETTI, Ximena, « En la muerte 'El Chayo' fundador de LFM aparece como narco santo », *ÁGORA*, octubre 2012.
- LOWELL, Brandi, « *Avances de la Iniciativa Mérida* », *ÁGORA*, Vol. 3 Colaboración, Número 4, 2010.

### ***Reves de sciences sociales***

- BENÍTEZ MANAUT, Raúl.  
« *La Iniciativa Mérida: nuevo paradigma en la relación de seguridad México-Estados Unidos-Centroamérica* », *Revista Mexicana de Política Exterior*, juillet- octubre 2009, pp. 215 – 242.  
« *La crisis de seguridad en México* », *Nueva sociedad*, No. 220, mars – avril, 2009, pp. 173 – 189.
- CEYHAN, Ayse. « Sécurité, frontières et surveillance aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits*, [En ligne], 53 | printemps 2004, mis en ligne le 04 novembre 2004. Disponible sur : <https://conflits.revues.org/1001#ftn33>
- CEYHAN, Ayse et PÉRIÈS, Gabriel, « Introduction. L'ennemi intérieur : une construction discursive et politique », *Cultures & Conflits* [En ligne], 43 | automne 2001, mis en ligne le 22 mars 2006, consulté le 28 avril 2016. Disponible sur : <http://conflits.revues.org/566>
- COSTE, Frédéric, « *L'adoption du concept de sécurité nationale : une révolution conceptuelle qui peine à s'exprimer* », *Recherche & Documents*, Fondation pour la recherche stratégique, No.03, 2011.
- DE ARAUJO, Rodrigo Nabuco, « *L'art français de la guerre. Transferts de la doctrine de la guerre révolutionnaire au Brésil (1958 – 1974)*, *Cahiers Amériques Latines*, No. 2, 2012.
- GAMIÑO MUÑOZ, Rodolfo et TOLEDO GONZÁLEZ, Mónica Patricia. « *Origen de la Liga Comunista 23 de Septiembre* », *Espiral*, Estudios sobre Estado y Sociedad, Vol. XVIII, No. 52, Septiembre – Diciembre 2011.
- GRAUTOFF LAVERDE, Enrique, « *De Clausewitz a la Guerra Asimétrica : Una aproximación empírica* », *Revista de Relaciones Internacionales, Estrategia y Seguridad*, Vol. 2, No 1, 2007. [En ligne]. Disponible sur : <https://revistas.unimilitar.edu.co/index.php/ries/article/view/194/2331>



- HUHLE, Rainer. « *La violencia paramilitar en Colombia: Historia, estructuras, políticas del Estado e impacto político* », Revista del CELSA, No.2, 2001.
- LEAL BUITRAGO, Francisco, « *El plan Colombia: orígenes, desarrollo y proyecciones regionales* », ICONOS revista de ciencias sociales, No. 10, 2001.
- LEVEAU, Arnaud « *Corée du Sud-États-Unis. Une relation sous influence* », Outre-Terre, 2013/3, N 37, p. 327, -342. [En ligne]. Disponible sur : [http://reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/outre\\_terre\\_coree\\_usa\\_cairn.pdf](http://reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/outre_terre_coree_usa_cairn.pdf)
- LÓPEZ DE LA TORRE, Carlos Fernando, « *Miguel Nazar Haro y la guerra sucia en México* », Revista Grafía, Vol. 10, No- 1, janvier – juin 2013, pp. 56 -72.
- MARTÍNEZ SERRANO, Alejandro. « *Tres momentos para entender la seguridad nacional en México* », Revista de El Colegio de San Luis, Nueva Época, An IV, Número 7, janvier – juin 2014. . [En ligne]. Disponible sur : <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=426239582011>
- MENDOZA GARCIA, Jorge.  
« *Memoria de las desapariciones durante la guerra sucia en México* », Athenea Digital, noviembre 2015, pp. 85 – 108. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.raco.cat/index.php/Athenea/article/viewFile/303258/392887>  
« *La tortura en el marco de la guerra sucia en México: un ejercicio de memoria colectiva* », Polis, Vol. 7 No.2, janvier 2010.
- MOLOEZNIK, Marcos Pablo, « *La naturaleza de un instrumento militar atípico: las fuerzas armadas mexicanas* », Revista Fuerzas Armadas y Sociedad, An 19, No. 1 , 2005, p. 162-212.
- OIKIÓN SOLANO, Verónica, « *El Estado mexicano frente a los levantamientos armados en Guerrero. El caso del Plan Telaraña* », Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, Tzintzun Revista de Estudios Históricos, No.45, janvier – juin 2007, pp. 62 – 82.
- OROZCO, Gabriel, « *El concepto de la Seguridad en la teoría de las Relaciones Internacionales* », Revista CIDOB d'Afers Internacionals, No. 72, pp. 161 -180.
- PÉRIÈS, Gabriel,  
« *La subversion prise par le bout des doigts. Aux origines policières du Plan Cándor : de la lutte contre la délinquance intérieure à la coalition d'États contre la subversion internationale* », Politix revue des sciences sociales du politique, Dossier ni guerre ni paix, No.104, Vol. 26, 2013, pp. 133-154.  
« *Du corps au cancer : la construction métaphorique de l'ennemi intérieur dans le discours militaire pendant la Guerre Froide. Partie 1* », *Cultures & Conflits*, 43 | automne 2001, mis en ligne le 28 février 2003[En ligne]. Disponible sur : <https://conflits.revues.org/864>
- PIÑEYRO, José Luis.  
« *Las fuerzas armadas y la contraguerrilla rural en México: pasado y presente* » Nueva Antropología, vol. XX, No. 65, mai - août 2005, pp. 75-92.

- « *Fuerzas Armadas y combate a las drogas en México: ayer y hoy* », Sociológica, An. 19, No. 54, janvier – avril, 2004, pp. 157 – 181.
- RANGEL SUAREZ, Alfredo. « *Colombia: La guerra irregular en el fin de siglo* », América latina hoy, No.23, décembre 1999, p.32. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.acuedi.org/ddata/621.pdf>
- RODRÍGUEZ ROBLES, Raúl. « *Seguridad nacional: Concepto, organización, método del General Gerardo Clemente Vega García* », Sociológica, Revista del departamento de Sociología, Universidad Autónoma Metropolitana, An.9, No.25, mai- août 1994.
- ROBINET, Romain, « *Laura Castellanos, Le Mexique en armes. Guérilla et contre-insurrection, 1943-1981* », Cahiers des Amériques latines [En ligne], 65 | 2010, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 23 août 2016. Disponible sur : <http://cal.revues.org/732>
- RIVAS NIETO, Pedro et GARCÍA REY, Pablo. « *Las autodefensas y el paramilitarismo en Colombia (1964 -2006)* », Confines, 4/7, janvier – mai 2008.
- RIOS-BORDES, Alexandre. « *Quand les services de renseignement repensent la guerre : Éléments d'une archéologie de la « sécurité nationale » (États-Unis, 1919-1941)* », Politix revue des sciences sociales du politique, Dossier ni guerre ni paix, No.104, Vol. 26, 2013, pp. 105-132.
- SÁNCHEZ PARRA, Sergio Arturo, « *La guerrilla en México: un intento de balance historiográfico* », Clío, Nueva Época, Vol. 6, No. 35, 2006.
- SOON WON, Park « *National Security and Constitutional Rights in Korea* » [En ligne]. Disponible sur : [https://openresearch-repository.anu.edu.au/bitstream/1885/42061/2/Won\\_Soon.pdf](https://openresearch-repository.anu.edu.au/bitstream/1885/42061/2/Won_Soon.pdf)
- VELÁSQUEZ RIVERA, Edgar de Jesús, « *Historia del paramilitarismo en Colombia* », História, Sao Paulo, Vol.26, No.1, 2007, pp. 134 -157.

### ***Revista de Administración Pública – Mexique –***

- ALEGRE RABIELA, Alejandro « *Hacia una ley de inteligencia para la seguridad nacional* » in « *Los servicios de inteligencia en el nuevo siglo* », Revista de Administración Pública, No. 101, An 2000, pp. 1 - 4.
- CALDERÓN AROZQUETA, José Luis et SALGADO GARZA, Enrique, « *El estudio de la seguridad nacional y la inteligencia en México* » in « *Los servicios de inteligencia en el nuevo siglo* », Revista de Administración Pública, No. 101, An 2000, pp. 97 – 106.
- Ramírez Medrano, Raúl, « *El sistema de seguridad nacional y los objetivos nacionales permanentes tutelados por la Constitución Política Mexicana* » in « *Los servicios de*

*inteligencia en el nuevo siglo* » Revista de Administración Pública, No. 101, An 2000, pp. 175 – 2003.

- Santos Caamal, Mario (Amiral de la Marine Mexicaine – SEMAR) « *La cartera de seguridad interna* » in « *Los servicios de inteligencia en el nuevo siglo* » Revista de Administración Pública, No. 101, An 2000, pp. 205 – 2008.

### ***Revue Foro Jurídico***

HUERTA, Elías.

« *El Ejército actúa con legalidad y respeto a los Derechos Humanos: Gral. Salvador Cienfuegos Zepeda*», *Foro Jurídico*, mars 2015, p. 12.

« *Deben regularse las acciones de las Fuerzas Armadas en Seguridad: Alejandro Ramos Flores*», *Foro Jurídico*, novembre 2016, p. 8.

## INSTITUTS SPÉCIALISÉS, UNIVERSITÉS, THÈSES ET ENTRETIENS

- BRANDS, Hal, « *Mexico's narco-insurgency and U.S. counterdrug policy* », Strategic Studies Institute (SSI), U.S. Army War College, pp. 67.
- CAVAGNARI FILHO, Geraldo Lesbat (Colonel de l'Armée brésilienne), « *América del sur: algunos elementos para la definición de la seguridad nacional* » in LEAL BUITRAGO, Francisco et TOKATLIAN, Juan Gabriel (Co). *Orden Mundial y Seguridad: Nuevos desafíos para Colombia y América Latina*. Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI), Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, 1994.
- DUDLEY, Steven, « *Drug Trafficking Organizations in Central América: Transportistas, Mexican Cartels and Maras* », Woodrow Wilson International Center for Scholars, Latin American Program. Working Paper Series on Organized Crime in Central America, mai 2010, pp. 69 - 71. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Chapter%20-%20Drug%20Trafficking%20Organizations%20in%20Central%20America%20Transportistas,%20Mexican%20Cartels%20and%20Maras.pdf>
- FARAH, Douglas, « *Organized Crime in El Salvador: The Homegrown and Transnational Dimensions* ». Woodrow Wilson International Center for Scholars, Latin American Program. Working Paper Series on Organized Crime in Central America, février 2011, pp. 15 - 17. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Farah.FIN1.pdf>
- GUEVARA MOYANO, Iñigo « *Adapting, transforming, and modernizing under fire: the Mexican military 2006 -11* », Strategic Studies Institute (SSI), U.S. Army War College, septembre 2011.
- JOON-SEOK, Soe, « *La Corée du Sud : soixante ans d'histoire contemporaine - Origines et étapes du mouvement démocratique* », Korea Democracy Foundation, 2007 (traduit du coréen par Hong Su-hyun) [En ligne]. Disponible sur : <http://www.amitiefrancecoree.org/article-la-loi-de-securite-nationale-sud-coreenne-arme-ultime-d-un-gouvernement-aux-abois-99860923.html>
- MANCERA ESPINOSA, Miguel Ángel, « *¿Derecho penal del enemigo en México?* », Biblioteca Jurídica Virtual del Instituto de Investigaciones Jurídicas, Universidad Nacional Autónoma de México.
- MAIER, John, « *Applying Counterinsurgency Doctrine as a Strategy to Defeat the Mexican Cartels* », Small Wars Foundation, octobre 2013, pp. 13.
- SIERRA GUZMÁN, Jorge Luis, « *Fuerzas armadas y contrainsurgencia (1965-1982)* » in *Movimientos armados en México, siglo XX*. OIKIÓN SOLANO, Verónica y GARCÍA UGARTE, Marta. Eugenia (Ed). Zamora, Michoacán, El Colegio de

Michoacán, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, 2008.

- ROCARD, Michel et Bauer, Alain « *Pour un Conseil de sécurité nationale* ». IRIS,. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.iris-france.org/docs/pdf/conseil-securite-national.pdf>
- TORRES DEL RÍO, César et RODRIGUEZ HERNANDEZ, Saúl (Ed). *De milicias a militares contrainsurgentes. La institución militar en Colombia del siglo XVIII al XXI*. Editorial Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá, 2008.
- VALEYRE, Bertrand (Lieutenant de l'Armée française) et GUERIN, Alexandre, « De Galula à Petraeus : L'héritage français dans la doctrine américaine de contre-insurrection », Cahier de la Recherche Doctrinale, Centre de Doctrine d'Emploie des Forces (CDEF), Division Recherche et Retour d'Expérience (DREX), Ministère de la Défense. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.bleujonquille.fr/documents/docs/Galula\\_Petraeus.pdf](http://www.bleujonquille.fr/documents/docs/Galula_Petraeus.pdf)
- WALTHER, Michael F. (Lieutenant Colonel, Armée de terre nord-américaine), « *Insanity: Four decades of U.S. Counter Drug Strategy* », Strategic Studies Institute (SSI), U.S. Army War College, décembre 2012.

### **Rapports Universitaires**

- ATEHORTÚA CRUZ, Adolfo León. « *La presencia de Estados Unidos en la formación de los militares colombianos a mediados del siglo XX* », 2011. [En ligne]. Disponible en ligne : <http://bibliotecadigital.univalle.edu.co/bitstream/10893/3626/1/04Art04.pdf>
- GALINDO HERNÁNDEZ, Carolina. « *De la Seguridad Nacional a la Seguridad Democrática: nuevos problemas, viejos esquemas* », Grupo Estudios sobre Identidad. Escuela de Ciencias Humanas, Universidad del Rosario.
- LEVEAU, Arnaud « Corée du Sud-États-Unis. Une relation sous influence », Outre-Terre, 2013/3, N 37, p. 327, -342. [En ligne]. Disponible sur : [http://reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/outre\\_terre\\_coree\\_usa\\_cairn.pdf](http://reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/outre_terre_coree_usa_cairn.pdf)
- PÉRIÈS, Gabriel, « *Un modèle d'échange doctrinal franco-argentin : le plan Conintes 1951-1966* », in « *Armées et pouvoir en Amérique latine* », Fregosi Renée (Dir), Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine, Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, pp. 19-39.
- SOON WON, Park « *National Security and Constitutional Rights in Korea* » [En ligne]. Disponible sur : [https://openresearch-repository.anu.edu.au/bitstream/1885/42061/2/Won\\_Soon.pdf](https://openresearch-repository.anu.edu.au/bitstream/1885/42061/2/Won_Soon.pdf)

## *Thèses, Mémoires de recherche*

- ASHLEIGH A, Fugate (2012). *Narcocultura: A threat to Mexican national security?* Naval Postgraduate School, Monterey, California. (Mémoire de master), [En ligne]. Disponible sur : <http://www.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a574223.pdf>
- DE ARAUJO, Rodrigo Nabuco (2012, 23 avril). *Conquête des esprits et commerce d'armes : la diplomatie militaire française au Brésil (1945-1974)*. Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2011, p. 344. [En ligne]. Disponible sur : [https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00690336/PDF/Nabuco\\_Rodrigo.pdf](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00690336/PDF/Nabuco_Rodrigo.pdf)
- CEDILLO CEDILLO, Adela (2008). *El fuego y el silencio. Historia de las fuerzas de liberación nacional mexicanas (1969 – 1974)*. (Mémoire de recherche en Histoire). Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM).
- DOMINGO CABRERA, José Mariano. (Mai, 2011). *Políticas y prácticas contrainsurgentes contra la organización estudiantil de la Universidad de San Carlos de Guatemala (1970 – 1985)*. (Mémoire de recherche en Anthropologie) Universidad de San Carlos de Guatemala, Escuela de Historia / Área de Antropología. [En ligne]. Disponible sur : <http://archivohistoricopn.org/media/publicaciones/Tesis%20-%20Domingo%20Cabrera%20J.%20M.%20-%20Políticas%20y%20prcticas%20contrainsurgentes.pdf>
- GÓMEZ DE UNAMUNO, Aurelia (2008). *Narrativas marginales y guerra sucia en México (1968-1994)*, (Thèse de Doctorat), University of Pittsburgh.
- LAGUNA BERBER, Mauricio Abraham (1997) *.La prensa clandestina en México. El caso del periódico Madera: 1973-1981*. (Mémoire de recherche en Sciences de la Communication) .Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM).
- MEDINA GALLEGOS, Carlos. (2010). *FARC-EP Y ELN. Una historia política comparada (1958-2006)*. (Thèse de Doctorat en Histoire). Universidad Nacional de Colombia, Facultad de Ciencias Humanas, Departamento de Historia.
- PÉRIÈS, Gabriel.  
(1986). *Doctrine de la sécurité nationale et national catholicisme: deux sources théoriques du processus de réorganisation nationale en Argentine (1976 – 1983)*, (Mémoire de Diplôme d'études approfondies). Université Paris I – Sorbonne  
(1999). *De l'action militaire à l'action politique : Impulsion, codification et application de la doctrine de la « Guerre Révolutionnaire » au sein de l'armée française (1944 – 1960)*. (Thèse de Doctorat en Science Politique). Université Paris I – Sorbonne.
- ROJAS CASTAÑEDA, Miguel Ángel. (2012). *Análisis del tema de Seguridad Nacional en México bajo la perspectiva del modelo del Estado Constitucional de Derecho y la Teoría de los derechos fundamentales*. (Thèse de Doctorat en Droit). Universitat Autònoma de Barcelona. [En ligne]. Disponible sur : <http://ddd.uab.cat/record/113054>

- URIBE CANTALEJO, Alberto. (2010). *La Seguridad Democrática en Colombia – Análisis Geopolítico*. (Mémoire de Magister en Seguridad y Defensa), Universidad Complutense de Madrid et Centro Superior de Estudios de la Defensa Nacional (CESEDEN) Fuerzas Armadas Españolas.

## Échanges de courriels et entretiens

- BORRERO MANSILLA, Armando. *Respuesta preguntas seguridad nacional en Colombia* [courrier électronique]. Destinataire: ORDÓÑEZ Gustavo Eduardo. 23 octobre 2015. Communication personnelle.
- FLORES MORADO, Enrique (Capitaine de Navire de la Marine mexicaine – SEMAR et attachée militaire à l’OEA). *La evolucion historica de la Seguridad Nacional en México* [courrier électronique]. Destinataire: ORDÓÑEZ, Gustavo Eduardo. 10, 12, 14 septembre 2015. Communication personnelle.
- OLIVA POSADAS Javier, professeur de science politique à l’*Universidad Nacional Autónoma de México* (UNAM) et du Master *Seguridad Nacional* au *Centro de Estudios Superiores Navales* (CESNAV), du SEMAR, 8 mai 2014, Ciudad de México, Mexique.
- ORTEGA MUÑIZ, Carlos (Amiral de la Marine mexicaine – SEMAR) *.Respuesta preguntas seguridad nacional en México* [courrier électronique]. Destinataire : ORDÓÑEZ, Gustavo Eduardo. 19 septembre 2015. Communication personnelle.

## Hebdomadaires, presse

- ARANDA, Jesús (2012, 14 mai). El programa nacional fue una decisión unilateral del Ejecutivo: Vizcarrea. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2014/05/14/politica/009n1pol>
- ARAUJO RODRÍGUEZ, Octavio. (2014, 4 décembre). Lucio Cabañas, a 40 años. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.jornada.unam.mx/2014/12/04/opinion/032a2pol>
- ARAUZ, Sergio, MARTÍNEZ, Oscar et LEMUS, Efrén (16 mai, 2011). El Cartel de Taxis. *El Faro*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.elfaro.net/es/201105/noticias/4079/>
- CARRASCO ARAIZAGA, Jorge (Octobre 27, 2013). La DFS al servicio de la CIA; “Bartlett y Garcia Ramirez sabian todo”: Carillo Olea en Proceso. *Proceso*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.proceso.com.mx/356510>
- CASTILLO GARCÍA, Gustavo. (2008, 7 juillet). El gobierno creó en 1976 la Brigada especial para “aplstar” a guerrilleros en el Valle de México, *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.jornada.unam.mx/2008/07/07/index.php?section=politica&article=014n1pol>

- DE LOS SANTOS, German (2016, 06 septembre). Traslادaron a la cárcel federal de Marcos Paz a Hugo Tognoli, el exjefe de la Policia de Santa Fé. *La Nacion*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.lanacion.com.ar/1935132-traslادaron-a-la-carcel-federal-de-marcos-paz-al-ex-jefe-de-la-policia-de-santa-fe>
- DUARTE-PLON, Leneide (2008, 4 mai). Entrevista Paul Aussaresses, *Folha de Sao Paulo*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www1.folha.uol.com.br/fsp/brasil/fc0405200809.htm>
- GALLO, Daniel (2013, 27 juin). La Argentina, tercero entre los países de los que sale más cocaína. *La nación*. [En ligne]. Disponible en sur : <http://www.lanacion.com.ar/1595897-la-argentina-tercero-entre-los-paises-de-los-que-sale-mas-cocaina>
- MARTIN, Rubén (2012, 30 janvier). Nazar y la impunidad de la Guerra Sucia. *El Economista*. [En ligne]. Disponible sur : <http://eleconomista.com.mx/columnas/columna-especial-politica/2012/01/30/nazar-impunidad-guerra-sucia>
- MARTÍNEZ, Fabiola (2015, 11 mars). Canceló Gobernación el acceso directo a los archivos sobre la guerra sucia. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2015/03/11/politica/009n2pol>
- MÉNDEZ ORTIZ, Alfredo (2006 , 30 novembre). Giran orden de aprehensión contra Echeverría Álvarez por genocidio, *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2006/11/30/index.php?section=politica&article=020n1pol>
- PÉREZ VENTURA, Juan (2014, février). El camino de la droga in El Orden Mundial en el siglo XXI. [En ligne]. Disponible sur : <http://elordenmundial.com/2014/02/el-camino-de-la-droga/>
- RAMOS, Jorge. (2003, 8 juin). Fue un caos la « Guerra sucia » : Nazar Haro. *El Universal*. [En ligne]. Disponible sur : <http://archivo.eluniversal.com.mx/nacion/97829.html>
- TÉLLEZ, Édgar. (2011, 12 octobre). La alianza sangrienta: paramilitares, narco y ultraderecha, *Proceso*, No. 1823, pp. 23-24.
- TURATI, Marcela et SIERRA, Alberto (11 octobre 2011), «Capacitación “made in USA” a mexicanos... en Colombia », *Proceso*, édition 1823.
- WOOD, Darin. (2002, 2 novembre). La conexión de EU con la Guerra sucia. *La Jornada*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.jornada.unam.mx/2002/11/02/017a1pol.php?origen=opinion.html>





# INDEX

- BACRIM, 80, 219, 340, 341, 342, 343, 344, 359, 361, 434, 531, 557, 576
- Caballeros Templarios*, 79, 332, 333, 335, 347, 348, 490, 495, 496, 498, 501, 504, 505, 506, 578
- cartel de Guadalajara*, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 188, 267, 269, 271, 276, 326, 390, 499
- Cartel de Jalisco Nueva Generación*, 332, 335, 337, 504, 505, 506, 508
- cartel de Medellín*, 299, 356
- cartel del Golfo*, 326, 327, 328, 332, 333, 334, 335, 368, 504, 505
- CIA, 21, 27, 38, 48, 49, 86, 128, 134, 135, 152, 153, 173, 175, 177, 178, 179, 180, 183, 261, 262, 267, 268, 275, 276, 279, 283, 294, 298, 299, 367, 381, 382, 389, 390, 521, 523, 546, 547, 548, 567, 576
- CISEN, 64, 69, 81, 85, 88, 114, 128, 129, 131, 135, 150, 180, 183, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 287, 294, 297, 325, 390, 391, 394, 395, 400, 401, 403, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 442, 446, 447, 448, 483, 484, 510, 511, 539, 576
- Consejo de Seguridad Nacional*, 190, 244, 401, 410
- Contra*, 262, 275, 303, 517, 545
- contre-insurrectionelle, 153, 154, 157, 168, 172, 173, 195, 198, 214, 303, 336
- crime organisé, 19, 20, 23, 30, 33, 34, 35, 56, 63, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 91, 99, 100, 127, 148, 177, 188, 191, 210, 237, 254, 259, 260, 287, 288, 289, 292, 295, 296, 298, 305, 310, 311, 312, 316, 321, 323, 324, 326, 328, 330, 331, 332, 335, 337, 338, 345, 346, 349, 350, 351, 352, 354, 370, 380, 391, 392, 393, 394, 395, 399, 400, 413, 415, 440, 441, 451, 466, 490, 494, 495, 496, 497, 503, 505, 510, 511, 514, 516, 518, 529, 531, 538
- DEA, 27, 49, 68, 86, 87, 128, 169, 175, 177, 180, 181, 208, 218, 264, 265, 268, 272, 273, 288, 294, 297, 298, 299, 331, 356, 388, 390, 490
- Defensa Nacional*, 22, 26, 27, 35, 39, 56, 57, 63, 64, 68, 82, 83, 195, 202, 205, 244, 255, 385, 393, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 424, 425, 427, 428, 430, 433, 435, 439, 440, 441, 442, 446, 456, 458, 466, 467, 468, 469, 470, 474, 481, 514, 515, 516, 517, 539, 540, 541, 542, 549, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 567, 577
- DINA, 47, 48, 49, 50, 160, 162, 167, 382, 383
- Dirección Federal de Seguridad*, 35, 49, 59, 120, 127, 134
- Doctrina de la Seguridad Nacional*, 162, 385
- Ejército de Liberación Nacional*, 138, 140, 204, 231, 232, 532
- ennemi intérieur*, 40, 44, 52, 53, 142, 381, 384, 560
- FBI, 68, 135, 173, 262, 271, 273, 288, 294, 297, 308, 309, 327, 331, 388, 490
- Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia*, 53, 204, 224
- Gendarmería*, 88, 378, 402, 415, 489, 490, 491, 542
- Guerra sucia*, 34, 85, 140, 160, 173, 387, 568
- Guerre froide*, 19, 21, 23, 36, 37, 39, 41, 45, 51, 52, 59, 63, 81, 90, 120, 121, 127, 128, 153, 156, 219, 220, 239, 257, 260, 264, 275, 278, 303, 312, 316, 380, 381, 387, 389, 396, 397, 450
- Homeland Security.*, 86, 308, 391
- Iniciativa Mérida*, 86, 287, 288, 293, 295, 296, 301, 302, 305, 307, 352, 362, 364, 391, 392, 504, 560
- Ley de Seguridad Nacional*, 60, 87, 91, 185, 190
- Los Zetas*, 31, 299, 524
- mafia*, 71, 78, 79, 122, 182, 207, 210, 269, 316, 317, 328, 329, 343, 494, 495, 497, 498, 521, 527
- Marina*, 61, 68, 88, 136, 252, 255, 395, 398, 399, 403, 421, 425, 427, 433, 434, 436, 442, 443, 446, 473, 476, 477, 480, 481, 482, 484, 504, 514, 540, 550, 551, 552, 576, 577
- narcotrafic, 19, 20, 22, 23, 25, 31, 33, 34, 35, 39, 42, 49, 51, 53, 55, 56, 59, 63, 76, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 101, 107, 108, 116, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 131, 173, 175, 176, 177, 179, 181, 182, 183, 188, 189, 196, 197, 198, 206, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 217, 222, 236, 240, 242, 245, 246, 252, 253, 255, 264, 267, 274, 276, 281, 287, 289, 290, 291, 292, 295, 299, 300, 301, 303, 305, 308, 310, 312, 317, 320, 324, 325, 326, 328, 330, 331, 333, 338, 340, 341, 342, 344, 345, 347, 350, 352, 353, 354, 357, 360, 361, 364, 372, 373, 378, 380, 385, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 400, 401, 402, 404, 408, 409, 410, 413, 415, 420, 425, 432, 433, 435, 441, 443, 450, 451, 452, 453, 456, 461, 464, 466, 467, 469, 473, 474, 475, 491, 492, 494, 497, 498, 500, 503, 514, 516, 518, 521, 538, 576, 579
- National Security, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 50, 54, 74, 89, 91, 152, 156, 157, 161, 162, 217, 244, 245, 256, 257, 274, 276, 278, 281, 283, 285, 286, 288, 295, 302, 310, 311, 312, 337, 356, 380, 381, 385, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 394, 404, 532, 545, 562, 565, 576, 579
- National Security Council*, 38, 74, 89, 244, 274, 282, 283, 285, 390, 545
- National Security Doctrine*, 36, 37, 40, 42, 43, 54, 91, 152, 157, 161, 162, 217, 257, 312, 380, 381, 385, 387, 394
- NORTHCOM, 82, 286, 289, 294, 300, 301, 391
- Operación Cóndor*, 50, 166, 264, 265, 266, 331, 383
- Organización Beltrán Leyva*, 332, 333, 335, 504, 505
- Organización de Sinaloa*, 79, 332, 333, 334, 335, 338, 340, 342, 343, 348, 356, 361, 366, 369, 373, 495, 498, 499, 501, 504, 505, 508, 509
- Partido Acción Nacional*, 33, 65, 67

PGR, 68, 88, 118, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 146, 169, 171, 175, 178, 181, 182, 184, 190, 294, 297, 324, 326, 327, 328, 331, 332, 345, 348, 350, 369, 386, 401, 402, 403, 409, 412, 413, 415, 446, 473, 483, 484, 485, 486, 491, 492, 493, 504, 534, 543, 576

*Plan Colombia*, 86, 244, 282, 287, 289, 290, 291, 292, 293, 302, 305, 307, 352, 353, 391, 576

*Policía Federal*, 68, 69, 188, 298, 301, 325, 331, 378, 394, 489, 490, 493, 510, 534, 536, 542

PRI, 31, 35, 65, 67, 69, 84, 115, 120, 121, 128, 133, 134, 135, 136, 139, 140, 145, 148, 150, 155, 164, 178, 179, 186, 187, 189, 198, 264, 296, 317, 319, 320, 327, 330, 331, 346, 347, 348, 350, 351, 383, 385, 386, 390, 395, 396, 400, 401, 402, 403, 411, 414, 415, 451, 452, 457, 490

*Secretaría de la Defensa Nacional*, 58, 61, 136, 187, 466, 468, 540, 577

*Secretaría de Marina*, 60, 61, 136, 425, 473, 540, 552

sécurité intérieure, 44, 56, 60, 61, 66, 83, 89, 90, 91, 132, 158, 164, 255, 257, 287, 296, 378, 379, 421, 441, 480, 549, 579

Sécurité nationale, 35, 36, 43, 51, 59, 88, 89, 311

SEGOB, 35, 59, 69, 121, 129, 130, 134, 152, 164, 168, 169, 171, 174, 177, 180, 182, 183, 184, 188, 189, 191, 294, 302, 325, 331, 386, 400, 401, 409, 410, 414, 415, 438, 446, 483, 486, 488, 489, 511, 540

*Seguridad Democrática*, 86, 198, 202, 244, 245, 246, 247, 252, 253, 254, 353, 391, 539, 558, 559, 565, 566

*Seguridad Interior*, 34, 56, 59, 63, 65, 66, 97, 123, 186, 199, 255, 257, 325, 378, 395, 397, 402, 403, 417, 419, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 443, 448, 449, 450, 451, 453, 457, 458, 459, 466, 467, 468, 473, 474, 475, 480, 482, 494, 514, 521, 523, 541, 546, 547, 548, 550, 552, 555, 557

*Seguridad Nacional*, 22, 24, 27, 34, 36, 37, 40, 42, 43, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 69, 81, 82, 85, 86, 87, 89, 91, 92, 93, 97, 117, 123, 127, 129, 140, 150, 153, 156, 157, 162, 169, 173, 174, 181, 183, 184, 185, 186, 190, 191, 195, 199, 208, 239, 243, 244, 245, 247, 257, 276, 280, 287, 288, 289, 291, 295, 298, 306, 311, 320, 325, 356, 380, 385, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 400, 401, 402, 403, 404, 408, 410, 411, 412, 413, 415, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 428, 429, 430, 432, 434, 435, 438, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 456, 457, 458, 459, 465, 466, 473, 474, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 493, 494, 497, 502, 513, 514, 515, 516, 517, 521, 523, 530, 538, 539, 540, 542, 543, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 565, 566, 567, 576, 577

*Seguridad Pública*, 59, 69, 70, 174, 188, 189, 201, 298, 301, 321, 322, 323, 331, 349, 394, 395, 401, 403, 408, 409, 410, 412, 413, 415, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 441, 446, 448, 450, 453, 459, 461, 466, 467, 468, 473, 480, 482, 483, 485, 486, 487, 503, 504, 506, 509, 513, 517, 541, 545, 550, 576, 577

SOUTHCOM, 274, 278, 281, 290, 307, 308, 309, 389, 390





# TABLE DES MATIÈRES

<b>Remerciements.....</b>	<b>5</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>7</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>9</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>19</b>
Section 1. Pourquoi ce sujet de recherche ? .....	19
Sous-section 1. L'Amérique latine : un contexte spécifique .....	20
Sous-section 2. Pourquoi l'Amérique latine ? .....	23
Sous-section 3. Le Mexique : un enjeu essentiel ? un objet central ? .....	24
Sous-section 4. Spécificités du Mexique .....	32
Section 2. L'évolution de la notion de « National Security » aux États-Unis.....	35
Sous-section 1. L'évolution de la notion de « Sécurité nationale » dans le Cône Sud .....	43
Sous-section 2. La « Sécurité nationale » en Amérique du Sud et en Amérique centrale.....	51
Sous-section 3. La « Seguridad Nacional » au Mexique.....	57
Sous-section 4. Quelques particularités du système de sécurité et de justice mexicain .....	67
Section 3. Le crime organisé transnational .....	73
Sous-section 1. Mafia ou crime organisé ?.....	78
Sous-section 2. Les études sur le crime organisé et le narcotrafic en Amérique latine .....	80
Section 4. La structure et la périodisation de la recherche .....	84
Sous-section 1. Méthodologie .....	88
Sous-section 2. Hypothèses et objectifs .....	90
Sous-section 3. Bibliographie.....	92
<b>Première partie.....</b>	<b>95</b>
Chapitre I : CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE DU NARCOTRAFIC ET DU RÉGIME DE PROHIBITION AU MEXIQUE (1910 – 1985) .....	97
Section 1. Historiographie de la situation politique et sociale du Mexique (1910 – 1920).....	101
Sous-section 1. Les premières années du trafic de stupéfiants au Mexique.....	106

§1. Première période du narcotrafic (1920 – 1940) et cadre normatif de la prohibition de produits stupéfiants.....	107
§2. La production et la consommation d’opium .....	108
§3. La production et la consommation de cannabis .....	111
Sous-section 2. La violence : nationalisation du marché de l’opium .....	113
§1. Le régime postrévolutionnaire (1929 – 1940) .....	115
§2. Les changements politiques et la consolidation du trafic de stupéfiants (1920 – 1945) .....	116
Section 2. Consolidation du régime politique postrévolutionnaire (1946 – 1952) .....	120
Sous-section 1. Régime politique postrévolutionnaire et trafic de drogues (1950 – 1970).....	122
Sous-section 2. Les premières campagnes militaires contre le narcotrafic (1948 – 1963).....	125
Chapitre II : LES SERVICES MEXICAINS DE RENSEIGNEMENT ET LA CONTRE-GUÉRILLA.....	127
Section 1. Les origines des Services de renseignement mexicains (1918 – 1946) .....	129
Sous-section 1. Création et premières années de la Dirección Federal de Seguridad (1947 – 1958).....	134
Sous-section 2. Aspects généraux de la guérilla mexicaine .....	138
§1. La guérilla urbaine .....	141
§2. Les guérillas rurales .....	144
Sous-section 3. Un appareil d’État adapté à la contre-insurrection ? .....	152
§1. Un cadre normatif adapté à la contre-insurrection ? .....	174
Section 2. La débâcle de la DFS (1976 – 1985) .....	175
Sous-section 1. L’affaire Camarena (1985).....	179
Sous-section 2. Restructuration des services de renseignement.....	182
<b>Deuxième partie.....</b>	<b>195</b>
Chapitre III : DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION DE LA VIOLENCE ET DU TRAFIC DE DROGUE EN COLOMBIE .....	197
Section 1. Historiographie de la situation politique et sociale de Colombie (1900 – 1980).....	201
Sous-section 1. L’essor du narcotrafic en Colombie : le trafic de cannabis (1975 – 1985).....	208
§1. L’évolution de la notion de « crime organisé » dans l’ordre juridique colombien.....	212
§2. Les grands cartels de la drogue .....	214

§3. La guerre contre les cartels .....	218
Section 2. Conflit armé et trafic de drogue .....	221
Sous-section 1. La drogue au service de groupes armés colombiens (FARC, ELN, AUC) .....	223
§1. Les <i>Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia</i> – FARC .....	226
§2. Le <i>Ejército de Liberación Nacional</i> – ELN.....	233
§3. Les paramilitaires - AUC .....	238
Section 3. La Seguridad Democrática : vers une nouvelle politique de sécurité ? .....	246
Sous-section 1. La Política de Defensa y Seguridad Democrática – PDSD.....	247
Chapitre IV : LA « GUERRE CONTRE LES DROGUES » : UNE POLITIQUE D’ORIGINE ÉTASUNIENNE .....	258
Section 1. Les Républicains au pouvoir (1960 – 1968) .....	259
Sous-section 1. Contexte international de la « guerre contre les drogues » pendant la Guerre froide.....	262
§1. La « guerre contre les drogues » : premiers transferts au Mexique (1969 – 1977) .....	264
§2. L’autre « Operación Cóndor » (1974 – 1976) .....	266
Sous-section 2. La montée en puissance des narcotrafiquants au Mexique (1970 - 1980).....	269
Sous-section 3. Les premiers narcotrafiquants transnationaux (1970 – 1990).....	270
Section 2. Consolidation de la politique globale contre les drogues aux États-Unis (1981 – 1989) .....	273
Sous-section 1. La South Florida Task Force (1981 – 1982) .....	275
§1. Le narcotrafic et la National Security aux États-Unis (1982 – 1986).....	276
§2. La nouvelle menace à la National Security (1989 – 2001).....	279
Sous-section 2. Le 11 septembre 2001 .....	284
§1. La « Sécurité de la Patrie » .....	285
Sous-section 3. Les batailles latino-américaines de la guerre contre les drogues : du « Plan Colombia » à la « Iniciativa Mérida ».....	289
§1. Le Plan Colombia .....	292
§2. De l’ASPAN à la Iniciativa Mérida .....	295
§3. La coopération étasunienne en Amérique centrale .....	305
<b>Troisième partie : .....</b>	<b>317</b>
Chapitre V : RUPTURE ET FRAGMENTATION DES GROUPES DU CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL.....	319



Section 1. Néolibéralisme, corruption politique et trafic de drogue (1988 – 1994)....	320
Sous-section 1. Les changements institutionnels contre le narcotrafic (1989 – 1996)	323
§1. La notion de « Seguridad Pública » .....	325
§2. La notion de « crime organisé ».....	326
Section 2. Vers un nouveau modèle de narcotrafic (1994 – 2000) .....	327
Sous-section 1. Les groupes du narcotrafic entre 1990 et 2000 .....	329
Sous-section 2. « El cambio » et la « démocratisation » du Mexique (2000 – 2006)	333
Sous-section 3. Le nouveau gouvernement et les nouvelles règles du jeu .....	335
§1. Typification des différents groupes criminels au Mexique et en Amérique latine.....	337
§2. La Colombie et les « BACRIM » .....	343
§3. Vers une nouvelle forme de crime organisé mexicain ? .....	348
Section 3. Géopolitique du narcotrafic en Amérique latine .....	355
Sous-section 1. Comment s’articule le trafic de cocaïne en Amérique latine ? .....	362
Sous-section 2. Les conséquences du trafic de drogue au Guatemala.....	373
Sous-section 3. Le Cône Sud : vers une nouvelle plaque tournante de la drogue ?	380
<b>Conclusion .....</b>	<b>385</b>
Section 1. La National Security Doctrine : aux origines d’un modèle en commun ....	385
Sous-section 1. Diffusion de la doctrine en Colombie et au Mexique .....	389
Section 2. L’ingérence étasunienne dans le cadre de la « war on drugs » .....	392
Sous-section 1. L’ingérence étasunienne en Amérique latine .....	393
Sous-section 2. Le 11/09 et la restructuration de la National Security.....	396
Section 3. Construction de la Seguridad Nacional au Mexique .....	398
Sous-section 1. Diffusion et application de la doctrine .....	401
Sous-section 2. Construction de l’appareil institutionnel de la Seguridad Nacional	405
Sous-section 3. Vers un nouveau modèle de Seguridad Nacional/Seguridad Interior ?	407
<b>Annexes.....</b>	<b>411</b>
RESTRUCTURATION DES INSTITUTIONS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE DE L’ÉTAT MEXICAIN DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ ET LE NARCOTRAFIC .....	413
Section 1. Les experts de la Seguridad Nacional .....	413

Section 2. La Seguridad Nacional dans la pensée des militaires mexicains et latinoaméricains .....	422
Sous-section 1. Le cadre normatif de la Seguridad Nacional au Mexique.....	447
§1. La Ley de Seguridad Nacional – LSN .....	448
§2. Le Plan Nacional de Desarrollo – PND .....	454
§3. Le Programa para la Seguridad Nacional – PSN.....	461
§4. Le Programa Sectorial de Defensa Nacional – PSDN.....	471
§5. Le Programa Sectorial de Marina – PSMAR.....	478
Sous-section 2. Les institutions de la Seguridad Nacional.....	485
§1. Le Président des États-Unis Mexicains.....	485
§2. Les Forces Armées Mexicaines – FAM.....	485
§3. Le Consejo de Seguridad Nacional – CSN et le Gabinete de Seguridad Nacional – GSN .....	488
§4. Le Sistema de Seguridad Nacional et le Sistema Nacional de Inteligencia...	489
Sous-section 3. Les institutions de la Seguridad Pública .....	490
Section 3. Criminalité organisée et narcotrafic : une menace à la Seguridad Interior ? .....	499
Sous-section 1. Contrôle du territoire et rôle social du crime organisé mexicain ...	500
Sous-section 2. Dispute pour le contrôle du territoire .....	507
Sous-section 3. La « guerre contre le narcotrafic et le crime organisé » : quel type de conflit ? .....	519
<b>Bibliographie.....</b>	<b>525</b>
Ouvrages généraux .....	525
Ouvrages spécialisés en criminalité organisée, narcotrafic et sécurité publique.....	527
Organisations gouvernementales et internationales, universités, instituts spécialisés et think tanks.....	534
Conférences, thèses, presse et entretiens .....	539
Textes législatifs et réglementaires.....	544
Ouvrages spécialisés en sécurité nationale, contre-insurrection et forces armées .....	551
Instituts spécialisés, universités, thèses et entretiens.....	569
<b>Index .....</b>	<b>575</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>579</b>

Figure 1. Pacte politico-criminel au niveau local avant 1970 .....	125
Figure 2. Organigramme du Departamento Confidencial de 1931 .....	131
Figure 3. Évolution des corps de sécurité mexicains de 1900 à 1988.....	137
Figure 4. Évolution des mouvements de guérilla de 1940 à 2000 .....	151
Figure 5. Principaux acteurs militaires et opérations antisubversives .....	163
Figure 6. Principaux acteurs civils de l'appareil contre-insurrectionnel.....	170
Figure 7. Pacte politico-criminel au niveau fédéral entre 1970 et 1985 et sa relation avec la CIA .....	178
Figure 8. Structure du CISEN en 2000 .....	184
Figure 9. Principaux événements historiques en Colombie de 1945 à 1994.....	217
Figure 10. Organigramme de la Acción Integral.....	250
Figure 11. Stratégie militaire du Plan Patriota .....	253
Figure 12. Organigramme de la PCSD de 2006.....	256
Figure 13. Structure du Homeland Security Council en 2002 .....	286
Figure 14. Structure du National Security Council en 1989 .....	287
Figure 15. Aide anti-narcotique des États-Unis à la Colombie dans le cadre du Plan Colombia .....	295
Figure 16. Organigramme du pacte politico-criminel de 1990 à 2004 .....	332
Figure 17. Structure organisationnelle des Zetas .....	342
Figure 18. Structure organisationnelle d'une BACRIM.....	347
Figure 19. Les experts de la Seguridad Nacional.....	416
Figure 20. Les experts de la Seguridad Nacional durant les gouvernements du PAN.....	419
Figure 21. Évolution des agences de sécurité de 1988 à 2014.....	421
Figure 22. Dimensions et instruments de la Seguridad Nacional en Argentine.....	445
Figure 23. Dimensions et réponses étatiques aux menaces à la Seguridad Nacional du Guatemala.....	447
Figure 24. Missions des FAM et de la Marina selon la LOFAM et la LOAM.....	487
Figure 25. Structure du Consejo de Seguridad Nacional.....	488
Figure 26. Structure du Sistema de Seguridad Nacional – SSN et du Sistema de Inteligencia Nacional – SIN.....	490
Figure 27. Structure actuelle du Sistema Nacional de Seguridad Pública – SNSP.....	492
Figure 28. Structure de la Comisión Nacional de Seguridad - CNS.....	494
Figure 29. Organigramme du PGR et du SEIDO.....	497
Carte 1. Présence territoriale et attaques de l'ELN à l'infrastructure pétrolière colombienne en 2015.....	225
Carte 2. Présence territoriale des FARC en 1998 et 2001.....	230
Carte 3. Présence territoriale des FARC en 2002 et 2005.....	230
Carte 4. Présence territoriale des FARC en 2002 et 2005.....	231
Carte 5. Présence territoriale des FARC en 2007 et 2009.....	232
Carte 6. Présence territoriale de l'ELN en 1998 et 2000 .....	235
Carte 7. Présence territoriale de l'ELN en 2002 et 2005 .....	236
Carte 8. Présence territoriale de l'ELN en 2007 et 2009 .....	237
Carte 9. Présence territoriale des AUC en 1997 et 2002.....	243
Carte 10. Routes maritimes, terrestres et aériennes du narcotrafic entre l'Amérique du Sud et le Mexique.....	373

Carte 11. Zones d'influence des groupes territoriaux au Guatemala .....	378
Carte 12. Division militaire du territoire mexicain. 12 régions militaires et 46 zones militaires .....	477
Carte 13. Division Navale du territoire mexicain .....	484
Carte 14. Zones d'influence des groupes de la criminalité organisée au Mexique .....	512
Carte 15. Principaux oléoducs et mines ciblés par les groupes de la délinquance organisée .....	518
Tableau 1. Équipements utilisés pendant les campagnes de 1962 et de 1963 .....	126
Tableau 2. Principaux mouvements de guérilla au Mexique .....	139
Tableau 3. Bilan de l'Opération Condor entre 1974 et 1976 .....	267
Tableau 4. Aide anti-narcotique des États-Unis à six pays d'Amérique latine .....	282
Tableau 5. Saisies de drogue en Amérique centrale de 2010 à 2011 .....	379
Tableau 6. Objectifs Nationaux du Mexique .....	434
Tableau 7. Menaces et Risques qui transgressent les Objectifs Nationaux du Mexique .....	436
Tableau 8. Antagonismes modernes à la <i>Seguridad Nacional</i> adoptés lors la Déclaration de México (2003) .....	437
Tableau 9. Principales différences entre « risques » et « menaces » à la <i>Seguridad Nacional</i> .....	453
Tableau 10. Objectifs et lignes d'action du Plan Nacional de Desarrollo 2007 - 2012 .....	459
Tableau 11. Stratégies et lignes d'action du Plan Nacional de Desarrollo 2013 – 2018 .....	460
Tableau 12. Antagonismes à la <i>Seguridad Nacional</i> du PSN 2009 – 2012 .....	462
Tableau 13. Menaces, risques et défis à la <i>Seguridad Nacional</i> du PSN 2013 – 2018 .....	464
Tableau 14. Objectifs, stratégies et lignes d'action du PSN 2009 – 2012 .....	465
Tableau 15. Articulation des objectifs du PSN avec le PND et le programme pour la Seguridad Pública .....	466
Tableau 16. Objectifs, stratégies et lignes d'action du PSN 2013 – 2018 (1) .....	467
Tableau 17. Objectifs, stratégies et lignes d'action du PSN 2013 – 2018 (2) .....	468
Tableau 18. Objectifs, stratégies et lignes d'action du PSN 2013 – 2018 (3) .....	469
Tableau 19. Articulation des Objectifs du PSN et du PND en matière de Seguridad Nacional .....	470
Tableau 20. Objectifs du <i>Programa de Operación y Desarrollo de la Secretaría de la Defensa Nacional</i> 2001- 2006 .....	471
Tableau 21. Objectifs, Stratégies et Lignes d'action du Programa Sectorial de Defensa Nacional 2007 – 2012 .....	474
Tableau 22. Objectifs, Stratégies et Lignes d'action du Programa Sectorial de Defensa Nacional 2013 - 2018 .....	475
Tableau 23. Articulation du PND et PSDN 2013 - 2018 .....	476
Tableau 24. Articulation du PSMAR et du PND 2007 – 2012 .....	480
Tableau 25. Principaux Objectifs, Stratégies et lignes d'action du Programa Sectorial de Marina 2013 – 2018 (1) .....	481
Tableau 26. Principaux Objectifs, Stratégies et lignes d'action du Programa Sectorial de Marina 2013 – 2018 (2) .....	482
Tableau 27. Articulation du PSMAR et du PND 2013 – 2018 .....	483
Tableau 28. Conflits entre groupes de la criminalité organisée entre 2007 et 2010. ....	513
Tableau 29. Nombre d'homicides perpétrés par les membres de la criminalité organisée de 2007 à 2011 .....	515

Graphique 1. Tonnes de cocaïne consommées aux États-Unis de 1988 entre 2011 .....	358
Graphique 2. Flux du trafic de cocaïne au Mexique et en Amérique centrale de 2000 à 2011 .....	366
Graphique 3. Tonnes de cocaïne saisies en Amérique centrale 2000 et 2011 .....	366
Graphique 4. Taux d’homicides pour 100 000 habitants dans le « Triangle du Nord » entre 2001 et 2011 .....	368
Graphique 5. Nombre de saisies de cocaïne à El Salvador entre 2002 et 2010 .....	370
Graphique 6. Mouvements de cocaïne interceptés au Honduras et en République Dominicaine .....	371
Graphique 7. Kilogrammes de cocaïne saisie en République Dominicaine de 2000 à 2010 .....	372

Image 1. Le président George H. W. Bush montre un sac de cocaïne lors de son premier discours télévisé le 5 septembre 1989 .....	279
Image 2. Formation des militaires et des policiers fédéraux mexicains par la Police Nationale colombienne .....	300
Image 3. Narco-saints.....	504
Image 4. À gauche le « typique » narco du Nord du Mexique, au centre « le JJ » arrêté en 2010,.....	505
Image 5. <i>Narcomanta</i> de <i>Los Caballeros Templarios</i> dirigée au président Felipe Calderón	506
Image 6. Le président Felipe Calderón en uniforme militaire et le secrétaire de la Défense nationale général Guillermo Galván Galván en 2006 .....	508



## Résumé en français

Dans un contexte marqué par l'impunité persistante d'une puissante criminalité organisée alimentée, entre autres, par le narcotrafic, ainsi que par une crise de légitimité et d'efficacité des forces de police, il existe une tendance, dans un grand nombre de pays d'Amérique latine, et plus particulièrement au Mexique et en Colombie, à affecter des forces militaires à des tâches de police. Au nom de la défense de la « Sécurité nationale », les forces armées latino-américaines sont ainsi déployées sur leur territoire national pour lutter contre le crime organisé et une de ses formes spécifiques qu'est le narcotrafic. Si les forces terrestres sont les plus mobilisées, elles ne sont pas les seules à être engagées dans ces missions de « sécurité nationale ». En effet, tant au Mexique qu'en Colombie, la Marine de guerre joue un rôle décisif dans la mise en œuvre d'opérations contre le narcotrafic. Elle doit ainsi, apprendre à se coordonner avec les forces de sécurité publique qui détiennent, en théorie, la primauté opérationnelle

Cette interprétation imprécise de la notion de « sécurité » a entraîné une confusion qui empêche de circonscrire avec précision les contours de la sécurité nationale et, par conséquent, de déterminer les différences entre « Défense » et « sécurité intérieure ». Ainsi, dans la pensée latino-américaine, la sécurité nationale fait-elle allusion à la sécurité et à la défense de la structure même de l'Etat qui seraient remises en question par des phénomènes comme la subversion, le terrorisme, le narcotrafic et la délinquance organisée.

À l'heure actuelle, les cadres juridiques comme doctrinaux des forces armées latino-américaines prévoient différents types de missions, et ce, selon les caractéristiques de chaque pays : la défense du territoire face à un ennemi extérieur, la protection des infrastructures stratégiques, les opérations contre le narcotrafic et l'éradication des cultures illégales. Et c'est précisément sur ce type de missions, qui fait l'objet de nombreux débats à l'heure actuelle, que porte le présent travail de recherche afin de comprendre sous quelles modalités se base l'élaboration du cadre normatif et opérationnel de ladite « doctrine de la sécurité nationale ».

---

## Résumé en anglais

In a context of widespread powerful organized crime and drug trafficking groups, as well as illegitimate police forces, there is a general tendency in Latin America, particularly in Mexico and Colombia, to assign military personnel to policing tasks. In the name of the "National Security", Latin American armed forces are now deployed in their national territory to fight organized crime and drug trafficking. While the ground forces are the most mobilized, they are not the only ones engaged in these internal-security missions. In Mexico and Colombia, the Navy also plays a decisive role in the implementation of counter-narcotic operations and must coordinate with the public security forces which, in theory, hold operational primacy.

This imprecise interpretation of the concept of "security" has led to confusion that makes it difficult to clearly conceptualize the outlines of the national security, and thus, the differences between "Defense" and "internal security". Latin American internal order means the security and defense of the State, which is threatened by phenomena such as subversion, terrorism, drug trafficking and organized crime.

However, each country has a different concepts of internal order and different levels of intervention by the armed forces such as : the defense of the territory against an external enemy, the protection of strategic infrastructures and counter-narcotics operations and eradication of illicit crops, in which this research work is concentrated to understand the continuity of the missions of the armed forces within the framework of the said national security doctrine.

---

## Mots-clés

Sécurité nationale, sécurité intérieure, criminalité organisée, narcotrafic, forces armées, contre-insurrection.